UNIVERTISE PARIS VII
U.E.R. DES SCIENCES HUMAINES CLINIQUES

.....

THESE

pour le

DOCTORAT DE 3° CYCLE

(Psychologie)

Présentée par
Didier MICHAUX

.....

ASPECTS EXPERIMENTAUX ET CLINIQUES DE L'HYPNOSE

.....

sous la direction du
Professeur C. VEIL

- 1982 -

SOMMAIRE

PREAMBULE 14
PREMIERE PARTIE : PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES ET METHODE 19
CHAPITRE 1. POSITION DU PROBLEME ET HYPOTHESES 19
1.1 SUGGESTION ET HYPNOSE : RÉALITÉ OU FICTION DE L'ÉTAT HYPNOTIQUE 21
Introduction.
1.11.- Approche historique 22
1.111. Le phénomène hypnotique et ses manifestations.. 22
1.112. - La découverte de la suggestion et la mise en cause de l'hypnose..... 32
1.12.- Approche expérimentale 41
Introduction.
1.121. - La modification par la suggestion des manifestations de l'hypnose..... 42
1.122. - Le comportement hypnotique est-il réductible à un "rôle"? 47
1.123. - Rôle de la suggestion dans l'avènement de l'hypnose..... 50
1.124. - Conclusion..... 58
1.13.- Les états apparentés à l'hypnose chez l'animal et chez l'homme. 60
Introduction.
1.131.- L'hypnose animale..... 60
1.131.1. - Approche éthologique de l'hypnose animale..... 61
1.131.11. - Situations de danger et "hypnose"... 62
1.131.12. - Comportements d'approche sexuelle et "hypnose"..... 66
1.131.13. - Parades animales et "hypnose"..... 68
1.131.14. - Processus de facilitation sociale et "hypnose"..... 69
1.131.15. - La suggestion dans l'hypnose animale? 72
1.131.2. - Approche expérimentale de l'hypnose animale..... 74
1.131.21. - L'akinésie par retournement dorsal..... 74
1.131.22. - Etats d'hypnose chez le lapin soumis à un stimulus répétitif..... 78
1.131.23. - Etats d'hypnose chez le chien soumis à certains types de conditionnements et de contraintes..... 82

1.132. - Les états apparentés à l'hypnose apparaissant chez l'homme..... 84
1.132.1. - La vie du groupe et l'"hypnose"..... 84
1.132.2. - Relations inter-individuelles et hypnose... 90
1.132.3. - Revue générale des états apparentés à l'hypnose..... 98
1.132.4. - Conclusion..... 102
1.2. LA NATURE DE L'HYPNOSE : APPROCHE THEORIQUE. 105
Introduction.
1.21. - L'hypnose comme état de conscience non spécifique... 105
1.211. - L'hypnose, un sommeil véritable provoqué..... 106
1.212. - L'hypnose, un effet des facultés imaginatives de veille..... 108
Conclusion..... 119
1.22.-L'hypnose : un état de conscience spécifique..... 121
1.221. - Hypnose et dissociation..... 121
1.221.1. - Théories d'inspiration psychologique..... 121
1.221.11.- Janet et la dissociation..... 121
1.221.12.- Néo-dissociation et hypnose..... 124
Discussion..... 128
1.221.2.- Théories d'inspiration psychanalytique..... 131
1.221.21. L'hypnose comme régression archaïque..... 131
1.221.22. - L'hypnose : une régression au service du Moi..... 135
1.222.- L'hypnose : un état multidimensionnel..... 139
1.3.- DE L'APPROCHE LINGUISTIQUE À LA FORMULATION DES HYPOTHÈSES. 145
Introduction.
1.31.- Approche linguistique..... 145
1.311.- Les mots signifiant l'altération du comportement et de l'activité consciente dans la vie de relation..... 146
1.311.1.- Le langage spécifique des états de "choc"... 146
1.311.2.- Le charme et la séduction..... 148
1.312.- Les états de choc et leur résolution..... 151
1.312.1.- Les différents modes de résolution du rapport de pouvoir..... 151
1.312.2.- Les différents modes de résolution du rapport de séduction..... 154
1.313.- Conclusion..... 156

1.32. - Hypothèses..... 159
1.321.- Hypothèses théoriques..... 159
1.321.1. - Structure des états de conscience modifiés..... 159
1.321.2. - Causes psychologiques et nature des états de conscience modifiés induits dans le cadre de l'hypnose..... 167
1.322. - Hypothèses pratiques..... 170
CHAPITRE 2.-RECHERCHE D'UNE METHODE POUR ETUDIER L'HYPNOSE..... 173
2.1.- INTRODUCTION..... 175
2.2.- COMPORTEMENTS ET "VÉCU" DE LA TRANSE..... 175
2.21.- Approche descriptive..... 176
2.211.- Description du comportement de "transe"..... 176
2.212.- Description de l'expérience subjective de l'hypnose..... 177
2.212.1.- Etude pendant l'hypnose du fonctionnement psychique du sujet : une étude de cas..... 177
2.212.2.- Etude systématique du vécu hypnotique après le réveil des sujets..... 181
Conclusions.
2.212.3. -Discussion..... 187
2.22.- Approche comparative..... 188
2.221.- Comparaison des comportements et du vécu hypnotique dans trois conditions : veille - auto-hypnose - hypnose..... 188
2.222. - Comparaison du vécu et comportement de transe selon qu'il y a induction alerte ou passive..... 193
2.23. - Bilan et limites..... 194
2.3. - DIFFICULTÉS À RÉSOUDRE ET MISE AU POINT DU PROTOCOLE EXPÉRIMENTAL. 195
2.31.- Forme et type d'expérience..... 195
2.32.- Sélection des indices comportementaux à étudier et mise au point d'un outil d'observation..... 197
2.33. - Moment d'administration du questionnaire subjectif, sélection des indices subjectifs, forme du questionnaire..... 198
CHAPITRE 3.- L'EXPERIENCE, LA POPULATION ETUDIEE, METHODES DE CODIFICATION ET D'ANALYSE 201
3.1. - LA POPULATION ÉTUDIÉE ET SON IMAGE DE L'HYPNOSE..... 203
3.11.- Description de la population..... 203
3.111.- Age et sexe des sujets..... 203
3.112.- Nationalité..... 205

3.113. - Situation de famille..... 205
3.114. - Pronostic 205
3.115. - Pratique du même type 206
3.116. - Psychothérapie 207
3.117. - Origine de la population 208
3.118. - Récapitulation, commentaire, présentation des variables retenues pour les analyses 209
3.12. - L'image de l'hypnose chez nos sujets..... 212
3.2. - L'EXPÉRIENCE ET LES OUTILS DE LA RECHERCHE. 221
3.21. - L'expérience et son déroulement..... 222
3.22. - L'expérimentateur..... 222
3.23. - Présentation des outils de recherche..... 225
3.231. - Echelle de mesure de la susceptibilité hypnotique..... 226
3.231.1.- Texte d'induction de l'état hypnotique.. 226
3.231.2.- Texte induisant le réveil..... 227
3.231.3.- Le texte des suggestions..... 228
3.231.31.- Présentation générale..... 228
3.231.32.- Choix des suggestion..... 229
3.231.33.- Description des suggestions..... 230
3.232. - Le livret d'observation et d'analyse du comportement et du vécu hypnotique..... 233
3.232.1.- Feuillet d'identification des sujets.... 233
3.232.2.- Livret d'observation du comportement hypnotique..... 234
3.232.3.- Livret d'analyse du vécu de l'hypnose et de la suggestion..... 235
3.232.31.- Vécu de la suggestion..... 235
3.232.32.- Vécu de l'hypnose..... 235
3.3. - LES MÉTHODES D'ANALYSE STATISTIQUE ET LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS. 237
3.31. - Codification des données..... 237
3.32. - L'analyse statistique des résultats..... 240
3.321.- Statistiques descriptives..... 240
3.322.- L'analyse factorielle des correspondances de Benzécri..... 241

3.33. - La présentation des résultats : méthode..... 242
3.331.- La description des variables..... 243
3.332.- Les analyses factorielles..... 244

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 245
Introduction. 245 bis
CHAPITRE 4 : ANALYSE DU COMPORTEMENT PENDANT L'HYPNOSE ..... 245 ter
4.1.- PRÉSENTATION DES DONNÉES..... 247
4.11.- La réponse comportementale aux suggestions..... 247
4.111. - Niveau de réussite aux suggestions..... 247
4.112. - Niveau de difficulté des suggestions..... 249
4.12.- Modalités d'exécution des suggestions..... 253
4.121. - Comportements généraux..... 253
4.121.1. - Niveau de conglit exprimé comportementalement à l'occasion des suggestions motrices : "oscillations". 253
4.121.2. - Déroulement temporel des suggestions. 257
4.121.21.- Critères temporels permettant la descrition des suggestions motrices positives..... 258
4.121.22.- Critères temporels caractérisant les suggestions motrices négatives..... 259
4.121.23.- Critères temporels permettant de décrire les suggestions "idéationnelles"..... 261
4.122. - Comportements particuliers survenant pendant l'exécution des suggestions..... 263
4.122.1.- Comportements particuliers apparaissant à l'occasion de la chute arrière (01). 263
4.122.2.- Comportements particuliers apparaissant à l'occasion de la fermeture des yeux (03)..... 264
4.122.3.- Comportements particuliers apparaissant lors de l'"anosmie à l'ammoniaque" (11). 265
4.1224.- Comportements particuliers apparaissant à l'occasion du "réveil" des sujets après la séance d'hypnose..... 270
4.124.41. - Caractéristiques temporelles de l'ouverture des yeux..... 270
4.124.42. - Qualité du "réveil" et latence du réveil complet..... 272

4.13.- Modalités d'exécution des consignes..... 275
4.131. - Déroulement des consignes précédant les suggestions..... 275
4.132. - Déroulement des consignes de retour au repos : latence et difficulté..... 278
4.133. - Attitudes toniques pendant les mouvements passifs..... 283
4.14.- Comportements spontanés apparaissant pendant l'hypnose. 287
4.141.- Ouverture-fermeture des yeux pendant l'hypnose... 287
4.142.- Verbalisation sous hypnose..... 294
Conclusion..... 304
4.143.- Attitudes physiques spontanées pendant l'hypnose..... 305
4.2.- ANALYSE FACTORIELLE DU COMPORTEMENT PENDANT L'HYPNOSE..... 309
4.21.- Généralités..... 309
4.22.- Analyse du facteur 1..... 313
4.23.- Analyse du facteur 2..... 318
4.24.- Analyse du Facteur 3..... 319
4.25.- Analyse du Facteur 4..... 337
4.26.- Analyse du facteur 5..... 346
4.27.- Conclusions..... 353
CHAPITRE 5 : ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS..... 357
5.1.- PRESENTATION DES DONNEES..... 359
5.11.- Estimation subjective de la suggestibilité hypnotique et comparaison avec l'appréciation objective faite par l'experimentateur..... 361
5.111.- L'estimation subjective de la suggté hypnotique. 361
5.112.- Comparaison entre l'appréciation objective et l'estimation subjective de la suggestibilité.... 363
5.12.- Les dimensions subjectives de la suggestibilité.... 369
5.121.- Vécu de la suggestion..... 369
5.121.1.- Le vécu des suggestions motrices..... 369
5.121.11.- Le vécu des suggestions motrices positives..... 370
5.121.12.- Le vécu des suggestions motrices négatives..... 372
5.121.2.- Le vécu des suggestions "idéationnelles". 375
5.121.21.- Approche quantitative du vécu des suggestions "idéationnelles"..... 375
5.121.211. - Niveau de réalité des suggestions "idéationnelles".. 375

5.121.212.- Relation entre le niveau de réalité des perceptions suggérées et la réponse comportementale aux suggestions..... 377
5.121.213.- Niveau de spécificité du rêve..... 380
5.121.22.- Approche qualitative du vécu des suggestions idéationnelles..... 381
5.121.221.- Les rêves et leurs contenus..... 381
5.121.222.- Les canaux sensoriels empruntés par la perception de la "mouche".... 390
5.121.3- Le vécu de la compulsion post-hypnotique..... 393
5.13.- Attitudes du sujet envers les suggestions pendant l'hypnose..... 397
5.14.- Variations du niveau de vigilance pendant les exercices. 403
5.15.- Mémorisation et hypnose..... 408
Introduction..... 408
5.151.- Capacités d'évocation post-hypnotiques : difficultés de rappel..... 411
5.151.1.- Etude du nombre total des évocations (rappel des exercices)..... 411
5.151.11.- Nombre de rappels au réveil..... 411
5.151.12.- Nombre total des rappels, après réhypnotisation des sujets les plus amnésiques..... 412
5.151.13.- Les modalités de rappel des sujets "amnésiques" soumis à une réinduction hypnotique..... 414
5.151.2.- Variations de la remémoration en fonction des exercices..... 418
5.151.3.- Variable retenue pour l'analyse factorielle..... 423
5.152.- Troubles durables de la mémorisation : amnésies et distorsions..... 424
5.152.1.- Présentation des résultats bruts..... 428
5.152.2.- Variables retenues pour les analyses..... 430
5.152.21.- Caractéristiques mnésiques globales.. 430
5.152.22.- Caractéristiques mnésiques, exercice par exercice..... 431
5.152.3.- Relations entre troubles mnésiques durables et divers indices..... 435
5.152.31.- Types de remémoration et réponse comportementale à l'exercice..... 435
5.152.32.- Types de remémoration et niveaux de vigilance à l'exercice..... 436

5.2.- ANALYSE FACTORIELLE DU VECU DE LA SUGGESTION..... 439
5.21.- Généralités..... 439
5.22.- Analyse du premier Facteur..... 443
5.23.- Analyse du Facteur 4..... 449
5.24.- Analyse du plan factoriel 2x3..... 457
5.25.- Conclusions..... 466
CHAPITRE 6 : ANALYSE DU VECU DE L'HYPNOSE..... 469
6.1.- PRESENTATION DES DONNEES..... 471
6.11.- Sensations physiques pendant l'hypnose : l'image du corps sous hypnose..... 471
6.111.- Présentation des résultats..... 471
6.111.1.- Description des variables présentées dans le tableau..... 474
6.111.11.- Perturbations massives au niveau spatial (B.52)..... 476
6.111.12.- Perturbations massives au niveau sensoriel (B.53)..... 476
6.111.13.- Déformations du corps (B.17).... 477
6.111.14.- Sensations physiques désagréables (B.21)..... 479
6.111.15.- Autres sensations physiques (B.23, B.28)..... 479
6.111.16.- Fréquence et nature des sensations physiques apparaissant pendant l'hypnose : comparaison avec les effets du L.S.D. 480
6.111.2.- Relations et chevauchements éventuels entre les variables..... 484
6.112.- Réflexions à propos de la signification des variables..... 485
6.12.- Automatisme des mouvements, résistances et perte de contrôle..... 486
6.121.- Automatisme des mouvements et attitudes par rapport aux mouvements suggérés..... 487
6.122.- Tentatives et capacités de résistance à la suggestion..... 490
6.123.- Perte de contrôle..... 493
6.123.1.- Présence et force de la perte de contrôle..... 494
6.123.2.- Niveaux de la perte de contrôle..... 495
6.123.3.- Lieu de contrôle..... 498

6.13.- Altération de la personnalité sous hypnose : troubles de l'unité..... 499
6.131.- Présentation des résultats..... 499
6.132.- Spécificité des impressions relatives à l'altération de la personnalité..... 503
6.133.- Attitudes au sein de la dissociation et niveau de conflit intrapsychique..... 507
6.134.- Relations entre les variables relatives à l'altération de la personnalité..... 510
6.14.- Activité mentale pendant l'hypnose..... 513
6.141.- Modification de la concentration mentale..... 514
6.142.- Modification du niveau d'activité mentale.... 514
6.143.- Modification de l'activité réflexive pendant l'hypnose..... 518
6.144.- Modification de l'activité représentative.... 521
6.145.- Forme et tonalité émotionnelle de l'activité mentale spontanée..... 524
Conclusion 525
6.15.- Modification des capacités d'orientation par rapport au temps, à l'environnement, à l'expérience vécue.... 527
6.151.- Modification des capacités d'orientation du sujet par rapport au monde pendant l'hypnose. 527
6.151.1.- Niveau de perception de l'environnement. 527
6.151.2.- Capacité d'orientation par rapport au réel..... 533
6.151.3.- Perception des limites du Moi..... 535
6.152.- Modification des capacités d'orientation intra-subjective : altération de la conscience du temps et altération des capacités mnésiques.. 538
6.152.1.- Altération de la conscience du temps... 538
6.152.2.- Altération des capacités mnésiques..... 539
6.153.- Relations entre la qualité subjective de la mémorisation et ses caractéristiques objectives..... 544
6.16.- La maîtrise du langage pendant l'hypnose..... 547
6.17.- Niveau de conscience et niveau de vigilance pendant l'hypnose..... 552
6.171.- Caractéristiques subjectives des états de conscience selon qu'ils sont ressentis légèrement ou radicalement différents de l'état de conscience de veille..... 553

6.171.1.- Etat de conscience légèrement différent de l'état de conscience de veille..... 553
6.171.2.- Etat de conscience radicalement différent de l'état de conscience de veille..... 555
6.172.- Présentation des résultats numériques..... 558
6.172.1.- Les variations de l'état de conscience..... 558
6.172.2.- Les variations du niveau de vigilance..... 565
6.18.- Mise au point d'un ensemble de variables synthétiques subjectives..... 572
6.181.- L'altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv)..... 572
6.182.- L'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (Qs)..... 575
6.182.1.- Présentation des variables synthétiques..... 575
6.182.2.- Appréciation globale du niveau d'altération du fonctionnement mental pendant l'hypnose (Qs)..... 578
6.2.- ANALYSE FACTORIELLE DU VÉCU DE L'HYPNOSE..... 581
6.21.- Généralités..... 581
6.22.- Analyse du facteur 1..... 585
6.23.- Analyse du facteur 2..... 591
6.24.- Analyse du facteur 3..... 601
6.25.- Analyse du facteur 4..... 609
6.26.- Conclusions..... 616
CHAPITRE 7 : ANALYSES SYNTHETIQUES..... 623
Introduction..... 625
7.1.- ETUDE DES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS FACTEURS EXTRAITS PAR L'ANALYSE DES CORRESPONDANCES AU SEIN DES TROIS RUBRIQUES ANALYSÉES : COMPORTEMENT HYPNOTIQUE, VÉCU DE LA SUGGESTION, VÉCU DE L'HYPNOSE..... 626
7.11.- Présentation des corrélations interfactorielles.... 626
7.12.- Analyse des relations..... 628
7.121.- Manifestations de l'hypnose et modifications du fonctionnement mental..... 628
7.122.- La relation narcissique et ses concomitants. 629
7.123.- La "Pseudo-Léthargie" et ses caractéristiques subjectives..... 632
7.124.- Relations entre hypnose et suggestibilité... 634
7.124.1. - Position sur le F.1 du vécu de l'hypnose, des notes de suggestibilité hypnotique..... 634
7.124.2. - Relations entre Vécu de la suggestibilité, Vécu de l'hypnose et formes d'hypnose..... 636

7.2.- ANALYSE FACTORIELLE DES ITEMS PARTICIPANT À L'ÉLABORATION DU PREMIER FACTEUR (SUGGESTIBILITÉ HYPNOTIQUE) DES TROIS RUBRIQUES ANALYSÉES..... 639
7.21.- Présentation générale..... 640
7.22.- Relations entre ces trois premiers facteurs et les facteurs observés dans les analyses rubrique par rubrique..... 640
7.23.- Analyse du premier facteur..... 642
7.24.- Analyse du facteur 2..... 647
7.25.- Analyse du plan factoriel 1 x 2..... 653
7.251.- Analyse au niveau des items..... 653
7.252.- Analyse au niveau des sujets et de leur typologie comportementale..... 657
7.253.- Réflexions typologiques et structures de personnalité..... 659
CONCLUSION GENERALE 665

ANNEXE 1 : TEXTE DE L'INDUCTION HYPNOTIQUE ET DES SUGGESTIONS, CRITERES DE NOTATION 689
ANNEXE 2 : LIVRET d'observation et d'analyse du comportement et du vécu hypnotique 699
ANNEXE 3 : L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES 713

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX 717

INDEX AUTEURS 731

BIBLIOGRAPHIE 737

PREAMBULE

PREAMBULE

Notre intérêt pour l'hypnose et pour les phénomènes de suggestion est lié à une série d'études que nous avons réalisées à propos des guérisseurs en France et en Afrique. A cette occasion, les phénomènes hypnotiques (transe) et les phénomènes de suggestion nous sont apparus de façon disjointe, ce qui, sans doute, nous a amené par la suite à ne pas réduire systématiquement l'hypnose à la suggestibilité.

En effet, si certains guérisseurs emploient des manipulations de type hypnotique dans le cadre de leur thérapeutique(1), d'autres, les plus nombreux, se bornent à employer directement la suggestion. C'est le cas par exemple de la plupart des sorciers africains et des guérisseurs traditionnels européens.

Les procédés hypnotiques semblent généralement réservés à la thérapeutique des troubles mentaux, alors que les techniques suggestives semblent suffire pour la thérapie des troubles psychosomatiques. Ayant été frappé par l'importance et l'efficacité de ces techniques thérapeutiques, nous avons, dès lors, eu envie d'étudier de façon approfondie ces deux phénomènes (hypnose, suggestion).

Dès le début de ce travail, qui nous fut rendu possible par notre insertion dans l'équipe de recherche du Laboratoire d'Hypnose du Centre de Médecine Psychosomatique Déjerine dirigé par le Dr CHERTOK, nous avons dû constater que l'intérêt pour ces phénomènes nous condamnait à entrer dans une sorte de ghetto. Les mots "suggestion" et "hypnose" évoquaient irrésistiblement la magie et la parapsychologie et ceci en dépit des recherches rigoureuses entreprises aux Etats-Unis par des personnalités scientifiques éminentes, tels HULL et HILGARD.

Ainsi, le mot "suggestion" dont la parenté avec les termes psychosociologiques de "conformisme", "influençabilité", etc... est évidente, était rejeté à cause de son lien à l'hypnose et le mot "hypnose" qui renvoie au problème des altérations de conscience était rejeté en raison de la dimension "magique" que lui conférait son rapport à la suggestion.

L'amalgame de l'hypnose et de la suggestion a un effet négatif. Il entrave la recherche en la centrant autour d'un phénomène dont la spécificité radicale repose sur le malentendu qu'il provoque.

---

(1) : Ndöp, Vaudou, etc...

Il isole artificiellement la recherche des disciplines apparentées. De plus, l'importance de la suggestibilité étant reconnue, il ne peut qu'engendrer la tentation de nier l'existence de l'hypnose proprement dite pour en faire un phénomène totalement déterminé par la suggestion.

Notre perspective, dans cette recherche, a donc été de disjoindre autant que possible les termes d'hypnose et de suggestion. Au terme d'hypnose, nous avons gardé le sens de modification de l'état de conscience, ou, plus généralement, le sens d'altération générale du fonctionnement mental. Par ailleurs, la suggestion est définie ici comme une communication dont la forme est destinée à mettre en branle la suggestibilité du sujet, cette dernière étant définie comme l'aptitude du sujet à répondre, tant au niveau purement mental qu'au niveau du comportement, à certains types de communication (suggestions) de façon involontaire.

Comme nous le repréciserons plus loin, la suggestibilité ayant accaparé pratiquement toute l'attention depuis un siècle, nous nous proposerons surtout dans cette étude d'approfondir notre connaissance de l'hypnose tant du point de vue subjectif que du point de vue comportemental.

A cette fin, nous maintiendrons, pendant toute cette étude, la distinction déjà évoquée entre suggestion et hypnose. Notre étude tentera de préciser les caractéristiques objectives et subjectives de ces deux phénomènes et d'étudier les relations qui les unissent.

En raison de cette orientation de notre recherche, il nous a paru nécessaire de présenter sous deux angles distincts le problème étudié. D'abord sous un angle théorique et général, nous préciserons le problème des rapports entre suggestion et hypnose, en montrant l'origine de l'assimilation hypnose et suggestion; nous tenterons d'éclaircir ce problème par l'étude de certaines expériences portant sur ce thème et nous présenterons enfin l'ensemble des faits qui, chez l'homme ou chez l'animal, paraissent témoigner de la dimension première de l'hypnose et de certaines de ses manifestations. Puis, nous ferons le point sur les diverses conceptions qui ont, à ce jour, été proposées pour rendre compte de l'hypnose. Cette partie s'achèvera sur la proposition d'un certain nombre d'hypothèses qui fonderont notre approche.

Ces hypothèses étant posées, nous ferons alors un rapide bilan des recherches sur l'hypnose faites dans cette direction et en tirerons les conséquences quant aux modalités d'expériences à retenir (chap. 2).

Ceci étant fait, nous présenterons dans le chapitre suivant (chap. 3) les caractéristiques précises de notre expérience : - population étudiée, - outils de mesure, - méthodes d'analyse.

Dans la deuxième partie de cet exposé, nous présenterons les résultats de notre expérience. Trois types distincts de données étant recueillies et analysées (Comportement hypnotique, Vécu de la suggestion, Vécu de l'hypnose), nous les présenterons d'abord de façon séparée (chap. 4, 5, 6), puis de façon synthétique (chap. 7).

Cette présentation détaillée de l'ensemble des variables analysées qui a pour objectif de préciser la nature réelle des effets de l'hypnose et le type de codification retenue, allonge considérablement notre exposé. On pourra en faire éventuellement l'économie, le lecteur ne se reportant à cette présentation détaillée qu'en cas de besoin, et se limiter à la lecture des résultats des différentes analyses factorielles (paragraphes 42, 52, 62, chap. 7).

Pour une lecture encore plus abrégée on pourra se limiter à l'examen des conclusions partielles des différentes analyses (Alinéas 4-27, 5-25, 6-26, 7-25), puis enchaîner avec la conclusion générale.

PREMIERE PARTIE

PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, ET METHODES.

CHAPITRE 1

POSITION DU PROBLEME ET HYPOTHESES.

1.1 - SUGGESTION ET HYPNOSE : Réalité ou fiction de l'état hypnotique.

Introduction.

Les mots "suggestion" et "hypnose" sont si souvent employés comme synonymes qu'il peut apparaître surprenant de les dissocier.

Pourtant, d'un point de vue étymologique, la confusion n'est pas possible : l'hypnose renvoie à la notion de sommeil (1) tandis que la suggestion (2) renvoie à la notion d'influence cachée, dissimulée.

Ainsi, le mot "hypnose" renvoie à une modification générale du fonctionnement de la conscience tandis que celui de "suggestion" renvoie à une modification partielle concernant seulement le rapport d'autorité entre le sujet conscient et ses conduites.

La rupture étymologique entre suggestion et hypnose est confirmée par l'approche historique du phénomène. En effet, comme nous allons le montrer de façon plus précise dans les lignes qui suivent, le phénomène de suggestion dans la situation hypnotique n'est découvert que progressivement; une fois reconnu, ce phénomène va prendre une place de plus en plus prépondérante et ce, au point même de masquer (3) le phénomène d'hypnose proprement dit, dès la fin du XIXème siècle.

Dans les paragraphes suivants, nous essaierons de présenter d'un point de vue historique (4), d'un point de vue expérimental puis enfin d'un point de vue éthologique, le problème de l'existence ou de la non-existence de l'état hypnotique.

---

(1) : Hypnose" du grec "hupnoein" : endormir.

(2) : "Suggérer " du latin "suggerere" : porter sous.

(3) : Et, de fait, cette évolution se comprend aisément car, une fois la place de la suggestibilité reconnue, il devient tentant d'expliquer tout le comportement du sujet dans la situation hypnotique contemporaine, structurée par la suggestion verbale, en termes de suggestibilité.

(4) Notre propos ne sera pas de faire l'historique pour lui-même, mais de partir de celui-ci pour mieux cerner le problème des rapports entre hypnose et suggestion. Pour une approche historique plus détaillée, on pourra se reporter aux auteurs suivants : BARRUCAND (1967), CHERTOK et de SAUSSURE (1973), ELLENBERGER (1970), RAUSKY (1977), etc...

1.11. - Approche historique.

1.111. - Le phénomène hypnotique et ses manifestations.

L'histoire de l'hypnose débute en 1784 lorsque Armand-Marie-Jacques de CHASTENET, Marquis de PUYSEGUR (1751-1825), disciple de MESMER (1734-1815) décrit pour la première fois un état qui se différencie radicalement de la "crise convulsive", caractéristique du Magnétisme Animal : "le somnambulisme artificiel".

Dans cet état que décrit PUYSEGUR (1784-1785), les sujets paraissent endormis mais restent capables de parler et d'agir. Une fois réveillés, ces sujets manifestent une amnésie quant à ce qui s'est déroulé pendant l'épisode de somnambulisme provoqué. Par ailleurs, toujours dans cet état de somnambulisme, les sujets sont doués de "lucidité", c'est à dire qu'ils ont le pouvoir et la faculté de diagnostiquer les maladies, d'en connaître la durée et d'en prescrire les traitements".

A cette époque, le somnambulisme artificiel est envisagé comme un état unique dont les manifestations varient sur un continuum en fonction du degré de séparation entre le sens interne (ou instinct : on dirait aujourd'hui "inconscient") et les sensations (et par contre-coup, selon MESMER, la raison); l'hypnose est considérée comme un état unique aux formes plus ou moins parfaites.

Cette conception unitaire(1) de l'hypnose sera remise en question dans la moitié du XIXème siècle par BRAID, puis par CHARCOT et JANOT.

Pour BRAID (1860), l'hypnose varie selon une sorte de continuum qui va de la rêverie au coma profond(2). Sur ce continuum, BRAID distingue trois niveaux bien distincts : 1) - l'état mono-idéo-dynamique, 2) - l'état d'hypnotisme, 3) - l'état de coma hypnotique.

---

(1) : Dans le cadre d'une étude des états d'extase pouvant survenir chez les convulsionnaires, CARRE de MONTGERON (1737-1741) avait déjà proposé de distinguer différents types d'états extatiques.

(2) : "... l'hypnotisme ne comprend pas qu'un état, c'est plutôt une série de différents points susceptibles de varier indéfiniment, depuis la rêverie la plus légère avec élévation dans les fonctions, jusqu'au coma profond avec absence complète de connaissance et de volonté..." (p.236).

Le premier de ces états correspond à ce que certains appellent suggestibilité de “veille”, mais pour BRAID, cet état n’est pas un état de veille normal, c’est un état spécifique qui est dû à l’absorption de l’esprit par une idée unique, c’est cet état qu’on observe le plus couramment chez les sujets soumis à une induction hypnotique.

Le second de ces états, l’hypnotisme, se caractérise par l’apparition du sommeil artificiel, la perte de mémoire au réveil et sa réapparition dans un état hypnotique postérieur (mémoire alternante). L’hypnotisme correspond à un “dédoublement de la conscience”.

Le troisième de ces états, le coma hypnotique, est une “phase de sommeil plus avancé dans laquelle le patient n’a aucune connaissance des impressions extérieures, où il a perdu toute volition” (p.245). Dans cet état, les sujets sont capables d’anesthésie extrêmement profonde, ce sont “les seuls dont on puisse avec certitude affirmer la faculté de supporter les opérations chirurgicales sans douleur ni plainte aucune” (p.245).

Quelques décennies plus tard, l’école de la Salpetrière dirigée par CHARCOT reprendra la même problématique.

Trois états nerveux spécifiques seront distingués, états qui sont différents les uns des autres, chacun d’eux s’accusant par une symptomatologie qui lui appartient en propre.

Ces trois états sont : 1) - L’état cataleptique, 2) - L’état léthargique, 3) - L’état de somnambulisme. Ces états peuvent se présenter d’emblée et de façon isolée, ou se succéder au gré de l’observateur par la mise en oeuvre de certaines pratiques.

Pour mieux caractériser ces états, nous nous reporterons au résumé que donnent BINET et FERE (1887) de la description faite par CHARCOT (1882).

1) - **L’état cataleptique** se caractérise de la façon suivante : “le sujet cataleptique est immobile, (...) les yeux sont ouverts, le regard fixe; (...) les membres et toutes les parties du corps gardent souvent pendant un temps fort long les positions, les attitudes (...) qu’on leur a communiquées. Ils paraissent d’une grande légèreté lorsqu’on les soulève ou les déplace et l’on n’éprouve aucune résistance à les fléchir ou à les étendre”. (p.114). A un niveau neurologique, “les réflexes tendineux sont abolis. L’hyperexcitabilité neuromusculaire fait défaut...” (p.114). Par ailleurs, s’il y a analgésie complète, le sujet dispose encore des perceptions musculaires, visuelles, auditives, ce qui permet souvent “d’impressionner, de diverses façons, le sujet cataleptique et de développer chez lui, par voie de suggestions, des impulsions automatiques et de provoquer des hallucinations”. (p.115).

2) - **L'état léthargique** est un état dans lequel le sujet a les yeux fermés et paraît plongé dans un sommeil profond.

Le sujet léthargique est analgésique au niveau de la peau et des muqueuses et réagit très peu aux suggestions [1].

Au niveau corporel, "les membres sont mous, flasques, pendants et, soulevés, ils retombent lourdement lorsqu'on les abandonne à euxmêmes". (p.115).

Les globes oculaires sont, au contraire, convulsés, les yeux clos ou demi-clos..." (p.115).

Au niveau neurologique, "les réflexes tendineux sont exagérés; l'hyperexcitabilité neuro-musculaire [2] est toujours présente, bien qu'à des degrés divers". (p.115).

3) - **L'état de somnambulisme provoqué** est moins facile à caractériser que les précédents. Il se différencie de l'état léthargique par l'absence de l'hyperexcitabilité musculaire, même si la rigidité des membres peut être induite par des attouchements légers (passes), cette rigidité diffère de la contracture liée à l'hyperexcitabilité musculaire "en ce qu'elle ne se résout pas comme celle-ci par l'excitation mécanique des antagonistes".

Il se différencie de l'état cataleptique par l'apparition d'une résistance "cireuse" qui se manifeste au niveau des jointures lorsqu'on essaie d'imprimer au membre "raidi" un changement d'attitude.

Ainsi, voici apparemment l'hypnose caractérisée de façon objective par des signes physiques et surtout neurologiques non simulables, du moins CHARCOT le pense-t-il.

Ces états d'hypnose ne sont pas donnés une fois pour toutes, mais chaque sujet peut passer d'un état à l'autre si l'on effectue telle ou telle manipulation. Ainsi, on peut faire passer le sujet d'un état léthargique à l'état cataleptique : il suffit pour cela de "mettre l'oeil à découvert en soulevant les paupières supérieures". (p.116). Et, la réciproque est également vraie. On peut, de plus, faire passer le sujet de l'état cataleptique ou léthargique à l'état somnambulique : il suffit d'exercer "sur le vertex, une simple pression ou une friction légère".

---

(1) : Remarquons au passage la disjonction qui s'effectue là entre état hypnotique et suggestibilité, la suggestibilité n'est pas toujours importante sous hypnose.

(2) : Ce phénomène est mis en évidence "en excitant mécaniquement par pression, à l'aide d'un bâton, d'un manche de plume par exemple, le tronc d'un nerf : alors les muscles qui sont tributaires de ce nerf entrent en contraction". (p.115).

La doctrine des trois états, malgré son aspect décisif, reste approximative, en effet, selon CHARCOT lui-même, il existe outre les formes pures, des formes frustres et des états mixtes. Ainsi BINET et FERE (1887) décrivent une forme de catalepsie les yeux fermés et insistent sur la possibilité d'étendre la liste des états : "on pourrait créer ainsi six, neuf états différents..." (p.119).

Ces états ne sont pas seulement décrits par CHARCOT, mais aussi par d'autres auteurs qui lui sont contemporains et qui emploient l'hypnose avec des sujets non pathologiques. A ce propos, BINET et FERE (1887) évoquent les travaux de RICHET (1884), de BREMAUD (1883) et BOTTEY (1884) qui ont tous trois étudié l'hypnose chez des sujets sains. RICHET (1884) décrit chez les sujets normaux trois phases : période de torpeur, période d'excitation, période de stupeur, qui ressemblent à s'y méprendre aux trois états de CHARCOT. BREMAUD (1883) et BOTTEY (1884) observent également l'identité entre les états hypnotiques qu'on peut provoquer chez des sujets sains et les états qu'on observe chez les hystériques.

JANET (1889) dans l'Automatisme Mental, propose également de distinguer plusieurs états hypnotiques.

Ces états, pour JANET sont au nombre de quatre : - La léthargie, - La catalepsie, - La suggestion et Le somnambulisme.

Bien que ces états soient présentés comme radicalement distincts par JANET, il tente d'en donner une explication unifiée, ces différents états constituant les différentes manifestations d'un processus mental particulier : l'automatisme psychologique.

Le premier de ces phénomènes, la **léthargie** est celui sur lequel JANET insiste le moins; il est présenté dans le cadre du chapitre sur la catalepsie, comme une phase initiale au cours de laquelle la conscience semble être, apparemment, complètement absente.

Ce phénomène est, par conséquent, quasiment inétudiable, mais il représente une phase initiale nécessaire aux différentes réorganisations de la conscience qui vont pouvoir se manifester pendant l'hypnose : Catalepsie, Suggestion, Somnambulisme.

La léthargie qui constitue, en quelque sorte, la phase d'induction a une durée extrêmement variable; toujours présente, elle est cependant parfois extrêmement difficile à observer, puisque sa durée peut aller de quelques secondes à plus d'un quart d'heure. La léthargie est comparée à une "sorte de syncope hypnotique" [1,2] qui se caractérise, apparemment du moins, par une disparition totale de la conscience des fonctions psychologiques et de la réactivité au monde, seules sont maintenues les fonctions organiques.

Cette phase initiale va être suivie par une réapparition graduelle de la conscience avec trois degrés de complexité croissante : Catalepsie, Suggestibilité, Somnambulisme. Mais, dans l'hypnose, ce cheminement en vue d'un retour à une pleine conscience, au lieu de permettre au sujet, comme c'est le cas après la syncope, de retrouver sa personnalité normale de veille, va donner lieu à l'avènement d'une autre personnalité (personnalité seconde ou tierce...), s'insérant dans un autre champ de mémoire : l'hypnose sera donc l'occasion pour la ou les personnalités secondes du sujet de trouver un moyen d'expression [3].

Restent à décrire ces trois niveaux de réorganisation de la conscience que sont : la Catalepsie, la Suggestion et le Somnambulisme.

La Catalepsie correspond à l'apparition d'automatismes rudimentaires se manifestant dans le cadre d'un rétrécissement maximal du champ de conscience. Selon Janet : "C'est (...) une conscience (...) purement affective, réduite aux sensations et aux images, sans aucune de ces liaisons, de ces idées de relation qui constituent la personnalité et les jugements, que nous croyons légitime de supposer pendant la catalepsie et les états analogues".

La conscience pendant la catalepsie est une espèce de conscience-miroir, qui fonctionne sans l'idée du Moi, du Je. JANET rapproche cet état de l'état naissant de la pensée qui succède au néant psychique de la syncope selon la description vécue qui en est faite par HERZEN (1887).

---

(1) : (p.63).

(2) : La comparaison faite par JANET entre léthargie et syncope est étayée par la citation d'un texte emprunté à HERZEN (1887) dans lequel ce dernier décrit son propre vécu des syncopes : "pendant la syncope (...) c'est le néant psychique absolu, l'absence totale de toute conscience, puis on commence à avoir un sentiment vague, illimité, infini, un sentiment d'existence en général sans aucune délimitation de sa propre individualité, sans la moindre trace d'une distinction quelconque entre le moi et le non-moi; on est alors une partie organique de la nature ayant conscience du fait de son existence, mais n'en ayant aucune du fait de son unité organique; on a en deux mots une conscience impersonnelle". (Cité par JANET (1889), p.61).

(3) : C'est certainement où s'articule, chez JANET, pathologie et hypnose; afin que le sujet soit totalement hypnotisé, il faut qu'il soit porteur de personnalités secondes (secondary self) et donc qu'il ait une structure mentale pathologique.

La suggestibilité du cataleptique s'induit à un niveau non verbal, elle fait appel à un niveau d'organisation minimale de la conscience, ce qui est rendu possible par la structure même du psychisme humain : associations directes ou automatiques entre des sensations et des mouvements, des images visuelles et des mouvements. La suggestion, si elle emprunte le canal visuel ou encore le canal des sensations motrices est donc communicable, bien que le niveau de synthèse mentale soit minimal.

Ces suggestions peuvent engendrer des schémas de comportement plus complexes et s'accompagner de changements de la physionomie. Mais ces effets ne doivent pas être envisagés comme reflétant une "perception" (1) réelle, mais plutôt comme des prolongements associatifs incontrôlés des sensations et images initialement imposées au sujet cataleptique.

La Suggestion proprement dite, telle que l'entend JANET est "l'influence d'un homme sur un autre qui s'exerce sans l'intermédiaire du consentement volontaire" (p.147); cette influence s'exerce verbalement.

JANET range dans cette catégorie la plupart des phénomènes qui apparaissent classiquement dans l'hypnose : rêve, régression, hallucinations... et également les phénomènes d'apparence cataleptique qui sont suggérés verbalement (2).

Puisque, pour qu'il y ait suggestion, il faut qu'en réponse à un mot apparaisse un acte ou une conduite particulière, il faut donc pour qu'apparaisse la suggestion que le niveau d'organisation psychique soit plus grand que celui qui caractérise la catalepsie.

Dans la Suggestion, des "perceptions" véritables sont nécessaires, c'est à dire que : "(...) chaque sensation ne reste plus isolée, elle est accompagnée de nombreuses images accessoires et interprétatives qui permettent la formation de l'idée du Moi, de l'idée du monde extérieur et du langage; en un mot, les phénomènes se présentent sous forme de perceptions,..." (p.200)(3).

---

(1) : Nous mettrons des guillemets autour de ce terme qui a une définition stricte chez JANET; sa définition est donnée un peu plus bas.

(2) : Pour JANET, la suggestibilité peut être non verbale ou verbale; seule la suggestibilité induite par des mots doit être appelée suggestion.

(3) : La "perception" ainsi définie semble correspondre à l'avènement des processus secondaires. La Catalepsie se caractérisant par la seule mise en jeu des processus primaires.

Si dans la suggestion, la “perception” est nécessaire, ces “perceptions” restent en nombre limité et sont entièrement axées sur le contenu des suggestions verbales :

“quand un esprit de ce genre entend cette phrase : - fais le tour de la chambre - il est capable de la comprendre, c’est à dire qu’il aura à ce propos dans la conscience des images (musculaires ou visuelles selon les cas) du mouvement de ses jambes, des images visuelles de l’aspect de la chambre...” (pp.200-201).

Pour JANET, la “perception” est strictement ajustée au contenu de la suggestion, le sujet ne “perçoit” rien d’autre car son champ de conscience est encore trop limité :

“(...) le champ de la conscience est trop petit pour percevoir d’autres images; le sujet n’entendra pas les moqueries sur son passage, ne verra pas les personnes présentes,...” (p.201). Le sujet n’exerce aucune fonction critique :

“Il ne fera point de jugements qui demandent la comparaison de plusieurs perceptions...” (p.201).

JANET voit la suggestion comme un phénomène fondamental du fonctionnement psychique radicalement distinct de l’action volontaire en ce qu’elle est déterminée non par la volonté mais par l’effet moteur de la pensée elle-même :

“REY Régis [1] disait déjà que le mouvement peut être déterminé par trois choses : par la volonté, par <u>la pensée</u>, par la passion...” (p.199).

Cet effet moteur de la pensée elle-même, s’il est normalement inhibé au point qu’il est généralement possible de dire que “penser (...) c’est <u>se retenir</u> de parler et d’agir”, réapparaît chez le sujet hypnotisé pour qui “penser, c’est parler et agir” (p.200)[2].

La suggestion est donc la réapparition d’un mode primitif du fonctionnement mental dû à la disparition des mécanismes inhibiteurs qui d’ordinaire permettent à la pensée de se dérouler sans engendrer la parole et l’action.

---

(1) : REY Régis auquel se réfère JANET est un médecin du XVIIIème siècle, précurseur de MAINE de BIRAN.

(2) : JANET emprunte cette définition à BAIN (1874).

En conséquence, on peut dire que les limites du champ de conscience privent le sujet des activités perceptives qui devraient lui permettre d'exercer ses contrôles et donc d'orienter et d'organiser ses perceptions; celles-ci ne fonctionnent que de façon automatique en fonction d'associations préétablies : "Ces systèmes ont été organisés autrefois quand chacun de nous a compris pour la première fois la situation d'un objet, l'utilité d'un instrument, ou le sens d'une parole, (...) de pareils systèmes sont durables et tendent à se conserver le plus longtemps possible". (p.200).

Le Somnambulisme enfin, est considéré par JANET comme la réapparition d'un champ de conscience plus vaste, comparable à celui qui se manifeste à l'état de veille, à la différence près cependant qu'il s'accompagne d'une modification de la personnalité.

Le somnambulisme se caractérise par une amnésie post-hypnotique et l'existence de mémoires alternantes (le sujet dans la transe retrouve tous les souvenirs des transes pendant lesquelles il était affecté de la personnalité correspondante).

Le somnambulisme relève d'un autre niveau d'automatisme : celui des mémoires. Dans le somnambulisme, le champ de conscience est redevenu suffisamment vaste pour que les sensations et aussi les "perceptions" ne fonctionnent plus de façon automatique; elles sont synthétisées autour de l'idée du monde extérieur et de l'idée du Moi, à ceci près cependant que le Moi en question constitue un autre Moi du sujet. Ces Moi secondaires ne se formeraient pas chez un individu parfaitement sain : ils se forment dans certains moments plus ou moins morbides, qui "changent l'orientation des pensées" (passion, sommeil, ivresse, maladie). Lorsqu'ils sont constitués, "il se forme alors (..) des groupes secondaires autour de certaines images qui sont anormales dans cet esprit (...). Si elles se reproduisent (...) elles ramènent avec elles tous les souvenirs qui leur sont liés et les mémoires différentes deviennent des mémoires alternantes". (p.145).

Ainsi, pour JANET, les formes variées de la transe hypnotique ne sont pas interprétées comme signifiant l'absence de déterminations comportementales de la transe, mais comme manifestant la diversité structurelle des formes de transe.

Cette manière d'envisager l'hypnose et ses manifestations comportementales n'aura que très peu d'écho, l'attention du public étant alors surtout accaparée par la controverse entre CHARCOT et BERNHEIM [1].

---

(1) : BERNHEIM, qui a fait de la Suggestion l'origine de toute la phénoménologie hypnotique, réfute l'ensemble des conceptions de CHARCOT , y compris la théorie des trois états hypnotiques.

Depuis le début de ce siècle, dominé par la recherche expérimentale d'inspiration behavioriste, ce problème des formes de la transe hypnotique a été complètement occulté. Les recherches expérimentales étant surtout axées sur les différences de suggestibilité à l'état de veille et sous hypnose, il en est résulté une perte d'intérêt pour les manifestations spontanées de l'hypnose et pour leur disparité : le sujet hypnotisé est considéré comme "endormi", on attend de lui un comportement plutôt passif mais en dernier lieu, seul son niveau de suggestibilité comptera lorsqu'il s'agira d'établir son niveau d'hypnotisabilité.

Quelques rares auteurs cependant vont continuer à s'intéresser à ce problème des diverses formes de transe. Parmi ceux-ci, on remarquera plus particulièrement le nom de WHITE.

En effet, WHITE décrit deux types antagonistes de comportement hypnotique :

Le premier type de comportement est le comportement de type actif. Les sujets réagissent rapidement sous hypnose, ils expriment avec intensité les effets suggérés, que ceux-ci soient positifs ou négatifs.

Inversement, le second type de comportement se caractérise par sa passivité. En effet, les sujets chez lesquels on observe ce type de comportement ont tendance à rester totalement immobiles pendant l'hypnose et paraissent se désintéresser complètement des désirs exprimés par l'hypnotiseur.

Alors que les sujets du premier groupe se caractérisent pendant l'hypnose par leur suggestibilité active, ceux du second groupe semblent n'avoir comme préoccupation que celle d'entrer dans un état de somnolence.

L'opposition entre ces deux types de sujets, très aisément différenciables, n'est pas sans évoquer l'opposition traditionnelle entre sujets somnambules et sujets léthargiques.

L'adoption par les sujets de l'un ou l'autre de ces comportements ne paraît pas relever des aléas de l'expérience ou de la fantaisie des sujets; des rapports très étroits apparaissent entre l'adoption de l'un ou de l'autre de ces comportements et leur personnalité telle qu'elle se dévoile au niveau des tests et de l'entretien clinique : les sujets actifs se caractérisent par leur tendance à la déférence et à l'affiliation, tandis que les sujets passifs se caractérisent par leur forte anxiété et leurs tendances à l'évitement.

Ainsi donc, il semble que chez tous ceux qui se sont intéressés aux manifestations de l'hypnose, l'unicité de ce concept ait dû être remise en cause; chez la plupart de ces auteurs s'impose l'idée selon laquelle il n'y aurait pas "un" mais "des" états hypnotiques différents. Malheureusement, la plupart de ces auteurs n'ont pas su théoriser cette diversité(1).

C'est probablement en raison de cette lacune théorique que l'assimilation(2) pure et simple de l'hypnose à la suggestibilité a pu avoir lieu si aisément. L'hypnose n'étant plus appréhendée que sur un mode quantitatif, il en est résulté une occultation persistante des différences qualitatives apparaissant au niveau des comportements, et tout particulièrement des discontinuités entre manifestations de type hypnotique (apparence de sommeil, altération de la conscience, etc...) et suggestibilité (réponse aux suggestions).

Mais tout ceci nous amène au problème des rapports entre suggestion et hypnose. Cependant avant d'ouvrir le débat sur ce thème, il nous paraît nécessaire de présenter les grandes lignes de l'histoire et de l'émergence du concept de suggestion.

---

(1) : La seule théorisation systématique relative à cette diversité est celle faite par JANET (1889) (cf alinéa 1.221.11) qui restera pratiquement sans écho.

(2) : Cette assimilation étant la conséquence inéluctable de l'adoption sans réserves des échelles de susceptibilité hypnotique comme mesure simultanée de la suggestibilité hypnotique et de l'hypnose.

1.112. - La découverte de la suggestion et la mise en cause de l'hypnose.

Dès les tout débuts du magnétisme animal, les magnétiseurs observent l'apparition, au cours du somnambulisme, d'une relation d'influence entre le magnétiseur et son sujet. Ainsi Puységur (1809) mettra en garde les magnétiseurs contre cette influence qui paraît artefactuelle :

"Prenez garde que les grands principes et les grandes vérités manifestés par le somnambule que vous qualifiez d'inspirés ne soient que le reflet de vos opinions". (p.175).

De même, TARDY DE MONTRAVEL (1786) (1) souligne ce phénomène d'influence qui sous-tend l'hypnose :

"Je ne la questionnais point, dans la crainte que mes questions ne lui suggérassent des idées qui n'auraient pas été les siennes. C'est une attention qu'on ne saurait trop avoir : un magnétiseur, à force d'entendre les questions de ce genre, finit souvent par mettre son malade dans son sens, il le regarde ensuite comme un oracle, tandis qu'il n'est que son écho".

Et le comte de REDERN (1815) recommande de n'en user qu'avec prudence :

"le magnétiseur a un très grand empire sur ses idées. Le premier devoir du magnétiseur est par conséquent de le préserver de toute influence préjudiciable et de n'user de la sienne que d'une manière salutaire pour son élève..." (p.38).

Mais si les magnétiseurs reconnaissent le phénomène d'influence, celui-ci n'est pas conçu comme fondamental. Le contenu du discours des sujets peut en être affecté, mais pas les phénomènes qui se produisent dans le cadre du Mesmérisme. Ceux-ci peuvent bien sûr être demandés par le magnétiseur, mais ils ne sont pas envisagés comme pouvant être créés par cette demande que nous considérerions aujourd'hui comme une "suggestion".

Il faudra attendre l'Abbé de FARIA (1819) pour voir enfin émerger avec plus de netteté le rôle essentiel tenu par la demande du magnétiseur dans la production des phénomènes observés :

"Les époptes (2) disposent à l'ordre des concentrateurs de tous les organes externes ou internes à leur gré de leurs désirs; de sorte que ceux-ci les assujettissent à recevoir les impressions voulues, (...) et à exciter dans l'âme les idées correspondantes". (p.76).

---

(1) TARDY de MONTRAVEL selon ELLENBERGER (1970, p.68 de l'éd. française).

(2) L'Abbé de FARIA (1818) mettant surtout l'accent sur la concentration mentale avait proposé un changement terminologique, le somnambule devenant "épopte" car "... le mot grec épopte, (...) signifie celui qui voit tout à découvert". (p.39).

L'Abbé de FARIA d'ailleurs s'oppose à toute interprétation fluidique du magnétisme et c'est par la parole, par la représentation mentale donc, qu'il provoque chez ses sujets les principaux phénomènes physiques, sensoriels, etc... qui paraissaient jusqu'alors inhérents à l'état "somnambulique".

Les suggestions sont nées mais elles engendrent un regain de méfiance; les phénomènes du magnétisme ne paraissent authentiques que parce qu'on les croyait inhérents à l'hypnose et provoqués par une cause physique. La façon dont l'Abbé de FARIA les provoque va susciter la méfiance et l'hostilité, on se questionnera sur l'authenticité des phénomènes observés; sont-ils dus à la simulation? De FARIA (1819) se justifie : "Il ne faut pas croire que tous ces effets ne sont qu'illusoires (...). Ainsi un verre d'eau avalé dans l'idée d'eau de vie enivre complètement...". (p.77).

Cependant si le rôle de la suggestion va être progressivement mis de plus en plus en relief par BRAID à la fin (de son oeuvre) puis par LIEBAULT (1866), ce sera surtout sous l'impulsion de BERNHEIM que cette notion va devenir populaire.

Chez BERNHEIM, le concept de suggestion va devenir progressivement le concept-clé, la suggestion devenant la cause et l'explication de tous les phénomènes qui se rencontrent dans l'hypnose.

LIEBAULT (1866) n'allait pas si loin puisque, pour lui, la suggestion n'était qu'un moyen facilitant l'hypnose :

"(...) moyen par lequel il est possible en offrant des idées à l'attention en arrêt, de la déplacer et de faire qu'elle aille s'exercer en masse sur n'importe quel sens ou sur n'importe quelle partie de l'économie qu'on lui désigne. J'ai nommé la suggestion". (p.76).

Chez BERNHEIM au contraire, la suggestion n'est plus seulement une condition facilitant l'avènement d'un état hypnotique spécifique, mais l'aliment dont se nourrit la "suggestibilité" des sujets; cette aptitude essentielle qui permet de rendre compte de toutes les manifestations hypnotiques.

Pour BERNHEIM (1916), c'est tout le phénomène associatif automatique qui fonde la dimension suggestive de toute perception interne ou externe (qui prend alors valeur de suggestion) : "En toute circonstance le cerveau psychique intervient activement, chacun suivant son individualité pour transformer l'impression en idée et pour élaborer celle-ci; chaque idée suggère d'autres idées, et ces idées se transforment elles-mêmes en sensations, émotions, images diverses : cette association d'idées, de sensations, d'images, aboutit à une <u>synthèse suggestive que chaque individualité réalise à sa façon"</u>. (p.27).

La suggestibilité, "aptitude du cerveau à recevoir ou évoquer des idées et sa tendance à les réaliser, à les transformer en actes" (p.26), est un phénomène essentiel du fonctionnement mental du sujet et tout particulièrement au niveau des rapports entre l'acte et la pensée : "toute idée suggérée tend à faire acte" (p.27) et ceci constitue la loi de l'idéodynamique dont le fondement pour BERNHEIM est psychophysiologique :

"... toute cellule nerveuse cérébrale actionnée par une idée actionne les fibres nerveuses qui en émanent et transmettent l'impression aux organes qui doivent le réaliser". (p.27).

Dans la perspective définie par BERNHEIM, il n'y a aucune différence fondamentale entre suggestion et auto-suggestion, si ce n'est, bien sûr, l'origine extérieure de la perception, de la sensation ou de l'idée qui déclenche la chaîne associative et débouche sur une ou des idées génératrices d'actes. Dans les deux cas, la volonté du sujet est exclue du mécanisme (1).

La suggestibilité devenue une caractéristique normale du fonctionnement psychique, l'existence même de l'hypnose, qui jusqu'ici paraissait démontrée par l'existence des "phénomènes hypnotiques" : catalepsie, hallucinations, etc..., est remise en question.

Malgré cette remise en question, malgré des phrases aussi radicales que le célèbre "... il n'y a pas d'hypnotisme, il n'y a que de la suggestion...", la position de BERNHEIM reste ambiguë.

BERHNEIM qui, au départ, souscrit à la conception de LIEBAULT selon laquelle l'hypnose n'est rien d'autre qu'un sommeil provoqué par la suggestion qui, comme tout sommeil, renforce la concentration et, par contre coup la suggestibilité, remet progressivement en cause cette assimilation pure et simple de l'hypnose au sommeil :

"Tant que nous ne savons pas exactement ce qu'est le sommeil physiologique, quelle est sa nature, nous ne sommes pas autorisés à dire que le sommeil apparent de l'hypnotisé est toujours un sommeil réel". (1891, p.74).

---

(1) : On remarquera au passage la parenté entre la suggestion telle que la définit BERNHEIM et l'automatisme mental de JANET.

La position de BERNHEIM, dans son dernier ouvrage publié en 1916, “De la Suggestion” reste très imprécise. En effet, si BERHNEIM réaffirme à plusieurs reprises que la suggestibilité est une faculté normale de veille, il semble simultanément souscrire à la conception selon laquelle la suggestibilité serait liée à l’apparition d’un autre cas de conscience.

Cette modification de l’état de conscience semble [1] pouvoir se manifester dans deux conditions radicalement différentes : le sommeil (état hypnotique) et la veille (état somnambulique).

Dans le premier cas, les suggestions provoquent le sommeil naturel qui comme tout sommeil renforce la suggestibilité (p.33).

Dans le second cas, les suggestions font apparaître artificiellement et directement un autre état de conscience; cet état de conscience dans lequel les contrôles sont atténués est celui qui correspond à toute suggestion, que celle-ci soit donnée à l’état de veille ou sous hypnose (p.115). La position de BERNHEIM est donc plus “étatiste” que ne pourrait le laisser supposer ses positions polémiques. La suggestibilité, qu’elle soit ou non précédée d’une induction hypnotique, ne peut se manifester qu’au prix d’une modification de l’état de conscience :

“(...) toute suggestion active, accomplie par un sujet est en réalité un état de somnambulisme (...)”. (p.115).

Cette modification de l’état de conscience, BERNHEIM en précise les caractéristiques à propos du sommeil, lorsqu’il prend soin de différencier sommeil et inconscience :

“Le sommeil n’est pas un état d’inconscience; c’est un autre état de conscience dans lequel les <u>facultés de contrôle sont engourdies; l’activité cérébrale automatique</u>, due aux facultés d’imagination, non réprimée par la raison, a tout son jeu”. (p.33).

---

(1) : Le texte de BERNHEIM reste très contradictoire, son interprétation est souvent difficile, probablement à cause de certaines contradictions dues à des nécessités polémiques (réfuter l’hypnotisme, c’est réfuter les relations de cet état à l’hystérie, etc.). Ainsi, le somnambulisme est-il implicitement présenté comme cet état actif apparaissant en réponse à l’induction hypnotique.

Ainsi donc, malgré certaines ambiguïtés, BERNHEIM, en conditionnant l'apparition de la suggestibilité à une modification préalable de l'état de conscience, prend, en définitive, position en faveur de l'état hypnotique.

Ce qui est contesté par BERNHEIM, c'est le mot même d'"hypnotisme", tant par son assimilation implicite de l'hypnose au sommeil, que par l'emploi qui en est fait par CHARCOT comme d'un terme associé à l'hystérie.

C'est à des conclusions du même ordre qu'aboutira également HULL dans son livre paru en 1933 : "Hypnosis and suggestibility". Dans ce livre, HULL fait une revue critique des expériences faites depuis le début du XXème siècle à propos de l'hypnose et présente ses propres recherches et conclusions.

HULL introduit dans la recherche sur l'hypnose une rigueur et un systématisme qui jusqu'à cette date avaient fait défaut à celle-ci. L'effort proposé par HULL concerne essentiellement la mise au point de contrôles adéquats. Les groupes de contrôle sont constitués de sujets non hypnotisés, soumis aux mêmes suggestions que les sujets hypnotisés (groupe expérimental).

Seront ainsi explorés et contrôlés différents phénomènes jusqu'alors considérés comme spécifiques de l'hypnose : renforcement des performances musculaires, amnésie, etc... Seront ainsi étudiées les relations entre sommeil et hypnose.

Dans la majorité des cas et dans la mesure où cela était possible, les expériences font appel à l'enregistrement polygraphique (mesure des oscillations de la respiration...) afin de disposer de mesures objectives.

A l'aide de cette méthode, HULL va dresser un bilan très critique. La majorité des phénomènes qui étaient couramment considérés comme spécifiques de l'hypnose vont être rejetés du côté de la suggestibilité car ils sont observables également, bien que sous une forme atténuée, en réponse à la suggestion éveillée.

Dans la conclusion de son ouvrage "Hypnose et suggestibilité", C. HULL (1933) dresse la liste des faits abusivement considérés comme spécifiques de l'hypnose. Sont éliminés :

1 - La croyance en une relation exclusive entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé, qui empêcherait toute perception et réponse du sujet par rapport à un tiers.

2 - La croyance selon laquelle la catalepsie est une caractéristique essentielle et inhérente à l'hypnose.

3 - La croyance selon laquelle l'hypnose est une forme de vrai sommeil.

4 - La croyance selon laquelle le sujet hypnotisé a une plus grande sensibilité à des stimuli plus faibles (il conclut plutôt dans le sens contraire).

5 - La croyance selon laquelle l'hypnose est un état pathologique, relié à l'hystérie.

6 - La conception selon laquelle l'hypnose est un état de dissociation [1].

Qu'est donc l'hypnose? Pour HULL c'est, sans équivoque, un état se caractérisant par un accroissement de la suggestibilité :

"la seule chose qui semble caractériser l'hypnose en tant que telle et qui donne une justification de l'habitude qu'on a de l'appeler un "état", c'est son hypersuggestibilité généralisée" (p.391).

La différence entre l'état hypnotique et l'état normal est donc plutôt quantitative que qualitative. Malgré l'opinion contraire alors très largement répandue, l'auteur est convaincu qu'aucun phénomène ne peut être produit par l'hypnose "s'il ne peut être produit à un degré moindre par des suggestions données dans des conditions de veille normale" (p.391).

Ainsi l'hypnose ne crée pas "sui generis" une série d'aptitudes et de possibilités mais les développe et les amplifie.

Tout ceci amène HULL à insister sur la nécessité méthodologique d'une distinction entre suggestibilité et hypnose : le niveau de suggestibilité ne définissant pas le niveau d'hypnotisabilité (certains sujets sont très suggestibles à l'état de veille), c'est l'accroissement de la suggestibilité qui, seul, peut fournir une estimation de la profondeur de l'état hypnotique.

Cette position défendue par HULL n'aura aucune répercussion concrète sur les recherches qui vont suivre aux Etats-Unis.

---

(1) : Les expériences organisées par HULL pour tester l'hypothèse dissociative portent sur la capacité des sujets à effectuer sous hypnose une double tâche, ce qui, bien évidemment, suppose une conception très restrictive de la notion de dissociation.

La tendance générale qui consiste à estimer le niveau d'hypnose à partir du niveau de suggestibilité va se prolonger inaltérée et déboucher sur la création d'échelles de "susceptibilité hypnotique" (WEITZENHOFFER et HILGARD, 1959, 1962, 1963; SHOR et HORNE, 1962) qui mesurent la profondeur de l'hypnose en fonction du nombre de suggestions réussies pendant l'hypnose(1).

L'emploi de ces échelles pour mesurer l'hypnose relève du paradoxe. En effet l'un de leurs créateurs, HILGARD, dès 1965, s'oppose à la définition de l'hypnose comme état d'hypersuggestibilité.

En effet, pour celui-ci, si l'hypnose s'accompagne parfois d'hypersuggestibilité, ce n'est pas nécessairement le cas; de plus, bien qu'on constate généralement un léger accroissement moyen de la suggestibilité en réponse à l'induction hypnotique, "celui-ci est relativement léger et insuffisant pour définir la susceptibilité (hypnotique)". (p.392).

Il s'oppose également à l'assimilation souvent faite entre suggestibilité et hypnose(2) et propose de distinguer parmi les suggestions celles dont la réussite semble s'accompagner d'un vécu mental hypnotique de celles qui, au contraire, ne semblent pas liées à un quelconque changement d'état de conscience.

Par ailleurs, et c'est là qu'il y a paradoxe, l'échelle reste un moyen valable d'appréhender le niveau d'hypnose(3).

---

(1) : L'appellation pudique et ambiguë de ces échelles : "susceptibilité hypnotique " permet à l'utilisateur, selon ses besoins, de prétendre avoir mesuré le niveau de suggestibilité hypnotique ou encore le niveau d'hypnotisabilité.

(2) : HILGARD rejoint là les observations de nombreux auteurs antérieurs (BINET et FERE, 1887, JANET, 1889, etc.) qui avaient tous insisté sur la présence dans l'hypnose d'une relation discontinue entre hypnose et suggestion. Ainsi pour JANET, le stade léthargique se caractérisait par une insensibilité totale du sujet aux suggestions (il était "réfractaire" aux suggestions). BINET et FERE allaient dans le même sens lorsqu'ils disaient, mais cette fois à propos de la catalepsie, que cet état n'était pas toujours favorable aux suggestions.

(3) C'est aussi l'impression générale que nous avons eue pendant sept année d'emploi de ces échelles de susceptibilité hypnotique, du moins tant qu'il s'agit de cliver la population en deux groupes : hypnotisés, non hypnotisés. Effectivement, si l'on emploie l'échelle à cette fin, il est rare (mais cela se produit suffisamment souvent pour éveiller l'attention) qu'il y ait discordance entre ce classement sommaire et les impressions du sujet et de l'expérimentateur.

Pour HILGARD, ceci s'explique ainsi : les sujets suggestibles (du moins à travers la mesure qui est faite de cette suggestibilité par les échelles standards) sont "les mêmes que ceux qui répondent à la suggestion d'entrer en "transe" hypnotique" (p.392) et sont généralement ceux qui vivent les expériences subjectives correspondantes.

La relation entre le score à l'échelle et l'hypnose demeure, mais ce n'est pas une relation causale entre suggestibilité et hypnose qui la détermine. Resterait, évidemment, à comprendre le sens et l'origine de cette relation apparente.

Ainsi donc, malgré l'emploi d'échelles de mesure semblant assimiler hypnose et suggestion, les chercheurs contemporains ne sont pas tous d'accord pour confondre hypnose et suggestion.

Si, chez HILGARD, cette critique n'aboutit pas à une négation de l'état hypnotique (qui est caractérisé par l'apparition de dissociations partielles), chez BARBER, la critique débouche - comme chez BERNHEIM dans la fin de son oeuvre - sur une négation de l'hypnose (et de tous les concepts apparentés : transe, état hypnotique, hypnotisme...). Pour BARBER, ce qu'on appelle l'hypnose n'est qu'un ensemble de réponses objectives et subjectives suggérées par l'expérimentateur : leur apparition témoigne de l'activité imaginative du sujet(1). Quant à l'hypersuggestibilité du sujet hypnotisé, qui caractérisait selon HULL l'état hypnotique, pour BARBER, elle provient exclusivement d'une manipulation adéquate par l'induction hypnotique des attentes, des attitudes et des motivations du sujet. La preuve en étant fournie par l'apparition d'un état d'hypersuggestibilité tout à fait identique chez des sujets éveillés, pour peu qu'on manipule adéquatement leurs attentes, attitudes, motivations(2).

Ainsi donc, après une longue période pendant laquelle tous les phénomènes se déroulant pendant l'hypnose étaient considérés comme spécifiques de l'hypnose, suit une période de réaction pendant laquelle l'accent est surtout mis sur la suggestibilité et la suggestion.

---

(1) :On trouvera une description plus détaillée des conceptions de BARBER à propos de l'hypnose et de ses rapports avec l'imagination dans l'alinéa 1.212.

(2) :Cette conception est discutée et critiquée dans l'alinéa 1.212., p.110 à 113.

Les comportements des sujets “hypnotisés” sont regardés comme un ensemble de “rôles” déterminés par les suggestions explicites ou implicites et par les “attentes” des sujets.

Si certains auteurs vont jusqu’à nier l’existence de l’hypnose, d’autres se contentent de remettre en question l’idée d’un comportement hypnotique (ou comportement de transe), l’hypnose n’ayant dans cette perspective aucune caractéristique comportementale propre, mais étant dans un état rigoureusement et uniquement décelable au niveau de la subjectivité du sujet.

L’intérêt porté à la suggestion et à la suggestibilité depuis un siècle peut expliquer aisément cette double tentation, nous verrons cependant un peu plus loin que le problème est loin d’être aussi simple et que le problème de l’hypnose et de ses formes reste d’actualité.

Dès maintenant, on pourra déjà, d’un point de vue historique, faire remarquer que l’hypnose telle que nous l’entendons aujourd’hui ne se manifeste pas pour la première fois - lorsqu’elle est mise en évidence par PUYSEGUR - en réponse à des suggestions, mais se présente de façon “artefactuelle” dans le cadre du magnétisme animal où seule la “crise” est attendue.

L’originalité de PUYSEGUR a été d’exploiter cet état “paradoxal”(1) et d’y introduire la communication verbale mais, en aucun cas, on ne peut dire qu’il ait prémédité et induit par des suggestions ce type d’état.

L’opposition entre ceux qui admettent l’existence de l’hypnose et ceux qui n’y voient qu’un effet des suggestions est trop importante pour qu’on puisse échapper à la nécessité de fonder théoriquement notre propre position dans ce débat.

A cette fin, dans les paragraphes qui suivent, nous envisagerons ce problème selon deux optiques radicalement différentes. Tout d’abord, nous analyserons les quelques expériences qui ont été réalisées afin d’étudier l’impact des suggestions sur le comportement de transe, puis nous essaierons, en partant de l’étude des états apparentés à l’hypnose qui se manifestent chez l’animal et chez l’homme, d’étudier les rapports pouvant exister entre l’hypnose telle qu’elle se présente en réponse à l’induction hypnotique et ces formes spontanées d’altération du comportement et de la conscience, dont généralement la suggestion peut être exclue.

---

(1) :Association dans cet état de capacités caractérisant la veille et le sommeil.

1.12. - Approche expérimentale.

Introduction

La diversité des comportements adoptés pendant l'hypnose par les sujets, le rôle de la suggestion comme moteur de l'induction hypnotique, les modifications du comportement pendant l'hypnose en réponse aux suggestions, tous ces éléments contribuent aujourd'hui à donner l'impression qu'il n'existe pas de comportement spécifique de l'hypnose.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons donc, en partant d'expériences réalisées sur ces différents thèmes, tenter de voir si cette impression est véritablement fondée ou si elle provient d'une interprétation superficielle des résultats de ces différentes expériences.

Trois thèmes majeurs seront développés. Dans le premier, on étudiera le problème de remodèlement par la suggestion du comportement de "transe". Dans le second, on examinera les analogies et les différences entre "comportement hypnotique" et "jeu de rôle". Dans le troisième, on cherchera à mieux comprendre le rôle tenu par les suggestions dans l'avènement de l'hypnose.

1.121. - La modification par la suggestion des manifestations de l'hypnose.

Si, dans le paragraphe précédent, nous nous sommes posé la question des variations historiques du modèle de l'hypnose, il convient de la même façon de se demander s'il existe bien chez un sujet donné des signes objectifs ou subjectifs stables, pouvant manifester la spécificité de l'état hypnotique.

Une expérience réalisée par GILL et BRENMAN (1959) semble montrer l'absence de tous signes objectifs ou subjectifs de l'état hypnotique. Au cours de cette expérience, qui se réalise en principe chez un sujet très hypnotisable (somnambule, selon ces auteurs), on demande au sujet sous hypnose de dire quels signes lui font penser qu'il est hypnotisé. Si par exemple il dit que c'est parce qu'il est très relaxé, on lui suggère que dorénavant il ne se sentira plus relaxé et on lui demande à nouveau ce qui lui fait croire qu'il est hypnotisé. A chaque réponse du sujet, l'hypnotiseur suggère la disparition du ou des signes d'hypnose décrits par le sujet. A la fin de cette expérience, selon GILL et BRENMAN, le sujet finit par répondre : "je sais que je suis hypnotisé parce que je <u>sais</u> que je ferai ce que vous me direz". (p.36).

Cette expérience semble évidemment donner raison à ceux qui, comme SARBIN ou BARBER, remettent en question l'existence même d'un état hypnotique. S'il est vrai que les impressions, les sensations, les comportements du sujet hypnotisé sont entièrement régis par la suggestion, tout pourrait bien effectivement se réduire dans l'hypnose à un problème de suggestibilité. Mais, nous allons le voir, cette expérience n'est pas aussi évidente qu'elle pourrait le paraître. Dans le commentaire qui va suivre, nous commencerons par lui adresser trois critiques principales, puis nous présenterons les développements que cette expérience a connus chez GILL et BRENMAN (1959) puis chez REYHER (1973) qui montrent que, même lorsque le sujet se comporte comme s'il était éveillé, son comportement reste caractéristique et reconnaissable comme tel.

Tout d'abord, du point de vue critique, on pourra se demander ce qu'il se passe vraiment lorsque l'hypnotiseur prétend par la suggestion annuler telle ou telle manifestation de l'hypnose. Si le sujet dit qu'il est relaxé et que l'hypnotiseur lui suggère de ne plus se sentir relaxé, la suggestion a-t-elle un effet sur le niveau de relaxation du sujet ou seulement sur la conscience qu'il en a?

Si le sujet dit qu'il ne perçoit plus les bruits extérieurs et si l'hypnotiseur lui suggère de les percevoir à nouveau, le sujet, même s'il reprend conscience de ces bruits, va-t-il pour autant les analyser avec autant d'acuité et d'intérêt qu'à l'état de veille?

Le signe le plus objectif du changement qu'impose l'expérimentateur au sujet, c'est en définitive l'ouverture des yeux dont on sait bien qu'elle est possible chez de nombreux sujets et dont on sait également qu'elle peut parfois faciliter l'induction même de l'hypnose(1).

On peut aussi critiquer cette expérience en remarquant qu'elle n'est pas possible chez tous les sujets hypnotisés : nombreux sont les sujets qui manifestent un état hypnotique dans lequel l'ouverture des yeux ou même la verbalisation restent pratiquement impossibles, l'insistance de l'expérimentateur provoquant une sensation de "réveil". On pourrait bien sûr objecter que ces sujets ne sont pas vraiment hypnotisés et que seuls les somnambules sont susceptibles de réaliser ce type de phénomène. Mais on peut aussi retourner l'argument et se demander si les sujets "somnambules" sont véritablement hypnotisés ou s'ils se contentent d'exprimer leur suggestibilité par des attitudes léthargiques.

Enfin, notre dernière critique est plus polémique mais on pourrait se demander également ce qu'il advient si on refuse de considérer la réponse ; "je sais que je suis hypnotisé parce que je <u>sais</u> que je ferai tout ce que vous me direz" comme la réponse ultime et si l'hypnotiseur tentait d'annuler cette impression par des suggestions adéquates.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà annoncé, certaines expériences complémentaires présentées par GILL et BRENMAN (1959), puis plus tard par REYHER (1973) viennent nuancer les résultats de cette première expérience.

---

(1) : Cette hypnose les yeux ouverts, attribuée anciennement aux extatiques, se produit parfois dans le cadre expérimental. Elle semble se produire chez des sujets ayant des résistances importantes (surtout lorsqu'il y a réouverture des yeux), et ne pouvant aborder l'hypnose sans l'aide d'un ancrage visuel au réel, ce qui n'empêche pas d'ailleurs ces sujets de rester insensibles aux stimulations visuelles parasites.

GILL et BRENMAN (1959) organisent deux expériences afin de vérifier si les comportements de veille, adoptés par des sujets hypnotisés en réponse aux suggestions, sont vraiment identiques à d'authentiques comportements de veille.

Dans la première série d'expériences, les sujets initialement convoqués pour réaliser une expérience portant sur l'étude d'indices physiologiques pendant l'hypnose, étaient hypnotisés sans recevoir les suggestions classiques de relaxation-sommeil; au contraire d'ailleurs, ils étaient informés qu'on attendait d'eux un comportement aussi libre et aussi spontané qu'ils le désiraient.

Au cours de ces expériences, les sujets exprimaient généralement leur "spontanéité" en ouvrant les yeux, en se levant, en parcourant la pièce sans but, puis retournaient s'asseoir dans leur fauteuil pour sombrer dans un état d'immobilité et de torpeur, soit en fermant les yeux, soit en gardant les yeux ouverts, leur visage ayant alors, généralement, un aspect déprimé.

Par leurs comportements, les sujets montraient donc, d'eux-mêmes, la contradiction vécue entre l'état hypnotique et la définition qui en avait été donnée : cette définition était exécutée comme une suggestion sans que pour autant le sujet adopte véritablement les comportements et le mode de relation d'une personne véritablement éveillée; ce qui explique aisément pourquoi, en l'absence d'autres consignes, les sujets finissaient par adopter d'eux-mêmes un comportement plus en rapport avec leur état de conscience : inertie, immobilité.

Dans la seconde expérience, l'un des expérimentateurs, après avoir hypnotisé les sujets, demandait à certains d'entre eux de se réveiller véritablement(1) et demandait aux autres de rester hypnotisé et d'adopter un comportement vigile afin de donner l'illusion au second expérimentateur qui allait entrer dans la pièce qu'ils étaient véritablement éveillés.

---

(1) : GILL et BRENMAN observeront qu'un certain biais est envisageable dans cette expérience, car il est possible que le retour à l'état de veille du sujet juste après l'hypnose ne soit pas un état de veille à part entière.

Selon GILL et BRENMAN, si, au début, les observateurs avaient du mal à discerner correctement ces deux états, ceux-ci ont cependant réussi progressivement à déceler un certain nombre de signes spécifiques caractérisant les sujets hypnotisés qui cherchent à simuler l'état de veille.

Ces signes sont au nombre de cinq :

1) - Hésitations à répondre au second expérimentateur.

2) - Episodes de raideur posturale et d'attitudes figées : aspect statique.

3) - Dans certains cas, léger ralentissement du rythme des mouvements corporels.

4) - Les yeux fixes, un peu vitreux.

5) - Regards furtifs à l'hypnotiseur avant de répondre aux questions de l'observateur (expérimentateur 2), ce signe devenant particulièrement net lorsque les questions deviennent plus nombreuses et embarrassantes.

C'est grâce à la présence de ces signes, seuls ou regroupés, que les observateurs vont devenir progressivement capables de distinguer avec succès, dans la majorité des cas, les sujets effectivement éveillés des sujets hypnotisés qui simulent l'état de veille.

Des résultats analogues ont été rapportés assez récemment par REYHER (1973). Dans cette expérience, des sujets éveillés et des sujets hypnotisés qui simulent l'état de veille, sont observés, à leur insu, par un expérimentateur qui doit deviner lesquels sont hypnotisés. Les sujets retenus pour l'expérience sont des sujets capables d'ouvrir les yeux et de parler sous hypnose. Au cours de cette expérience, l'observateur réussit dans sept cas sur huit. Ces résultats sont confirmés lors d'une seconde expérience, sensiblement identique, qui porte sur cinq paires de sujets. Cette fois, l'observateur réussit dans cinq cas sur cinq.

La technique employée par l'observateur - afin de découvrir les sujets hypnotisés - était la suivante : il s'agissait de juger le niveau d'initiative du sujet alors qu'il se trouvait dans une salle d'attente. Cette estimation était réalisée par la prise en compte : - de son niveau d'exploration de la pièce, - de son niveau d'intérêt pour les jouets qui étaient posés là, - de la quantité et de la qualité de ses mouvements corporels, - de la fréquence de ses contacts interpersonnels (les sujets étaient toujours par paires, un sujet éveillé et un sujet hypnotisé), - de la coloration affective de sa voix, etc...

L'hypothèse formulée par REYHER (1973) selon laquelle l'hypnose est un état de conscience modifiée se caractérisant par une diminution des conduites spontanées, paraît donc vérifiée. Les sujets "somnambules" ne peuvent valablement simuler l'état de veille, faute de cette spontanéité qui caractérise le comportement normal de veille.

Que retenir de ces expériences :

1) - La transe des sujets "somnambules" est protéiforme, remodelable par la suggestion.

2) - Chez ces sujets, tous les caractères du type somnolence peuvent sembler disparaître en réponse aux suggestions ou à la demande de l'hypnotiseur.

3) - La plasticité du comportement de transe manifesté par ces sujets connaît cependant des limites : lorsque le sujet "simule" l'état de veille, son état hypnotique sous-jacent reste décelable pour un observateur attentif à travers les indices comportementaux suivants : - manque d'initiative, - manque de spontanéité et d'autonomie.

Ainsi, non seulement, cette expérience, comme nous l'avons déjà dit, n'est pas généralisable à tous les sujets manifestant un comportement hypnotique, puisqu'elle s'adresse aux seuls sujets "somnambules" qui, par définition, font preuve d'une suggestibilité et d'une plasticité comportementale (capacité d'ouvrir les yeux, de parler, etc...) très grandes, mais de plus, elle ne démontre pas vraiment l'absence de comportements spécifiques de transe : les sujets, s'ils peuvent momentanément modifier leurs comportements, ne peuvent réellement se comporter comme s'ils étaient éveillés et retombent très vite dans un comportement de type léthargique, qui semble fonctionner comme état d'équilibre en l'absence de demandes provenant de l'hypnotiseur.

1.122. - Le comportement hypnotique est-il réductible à un "rôle"?

Pour ceux qui doutent de la réalité de l'"hypnose" et qui y voient plutôt un phénomène de jeu de rôle, l'ensemble des comportements du sujet "hypnotisé" doit pouvoir s'expliquer par les suggestions, les pré-conceptions et toutes les informations éventuelles que le sujet peut glaner au sein de la situation expérimentale à propos du rôle qu'on lui demande de tenir.

Cette conception devrait pouvoir se vérifier relativement aisément en comparant des sujets invités à simuler, et des sujets "hypnotisés". Malheureusement, il est apparu très vite que les sujets n'étaient pas disposés à jouer le rôle de simulateur au vu et su de l'expérimentateur (ORNE, 1959, 1970a). Par ailleurs, si l'expérimentateur sait qu'il s'adresse à un "simulateur", il est peu probable qu'il puisse se comporter de la même manière avec ce sujet qu'avec un sujet qu'il croit vraiment hypnotisé.

Pour venir à bout de ces difficultés, il faut d'une part que l'expérimentateur ne sache pas quel est le statut du sujet, et d'autre part, que le sujet soit convaincu de l'ignorance dans laquelle se trouve l'expérimentateur de son statut. Les instructions données aux sujets "simulateurs" sont, dans leurs grandes lignes, les suivantes : "Nous aimerions que vous vous comportiez comme si vous étiez hypnotisé. L'expérimentateur qui va essayer de vous hypnotiser ne sait pas si vous êtes un sujet hypnotique ou un simulateur; vous devez essayer de le convaincre que vous êtes un vrai sujet; il faut donc que vous vous comportiez comme tel!".

Puisque, pour l'expérimentateur, le sujet se présente comme authentiquement hypnotisé, son comportement vis-à-vis de lui ne va pas être modifié et le sujet va ainsi pouvoir disposer exactement des mêmes informations que les sujets "hypnotisés". Le but qui lui est assigné (tromper l'expérimentateur) lui donne de fortes motivations; le sujet "simulateur" peut ainsi remplir son rôle de manière satisfaisante et mettre en évidence tout ce qui dans le comportement du sujet hypnotisé peut éventuellement(1) s'expliquer par des informations en provenance

(1) : ORNE précise à de nombreuses reprises que ce contrôle est un quasi contrôle, le fait que l'on puisse simuler les comportements hypnotiques ne prouve pas qu'en fait ils soient simulés par le sujet hypnotisé.

de ses pré-conceptions, du protocole expérimental lui-même[1], etc...[2]

Les expériences faites par ORNE et ses collaborateurs sur ce modèle, si elles ont permis de montrer que de nombreux comportements soi-disant spécifiques de l'hypnose (renforcement des performances musculaires par exemple) étaient "simulables", ont également permis de montrer un certain nombre de différences "essentielles" entre simulateurs et sujets hypnotisés.

Présentons brièvement quelques unes de ces différences "essentielles". ORNE remarque déjà deux différences majeures séparant les simulateurs des sujets hypnotisés : 1 - Les simulateurs ont tendance à avoir des conduites "incongrues" avec le niveau d'hypnose qu'ils semblent présenter (d'après leurs réponses comportementales); comme par exemple lorsqu'en "transe profonde" on les questionne : au lieu de répondre après une certaine latence doucement ou encore seulement par un mouvement de tête, dans certains cas, ils répondent de façon immédiate et forte. 2 - Les sujets hypnotisés, contrairement aux sujets simulateurs, sont capables de tolérer les incohérences logiques. Ainsi, en cas d'hallucination suggérée, le sujet hypnotisé peut voir conformément aux suggestions, une personne assise sur une chaise placée en face de lui, tout en continuant paradoxalement à voir la même personne en un autre endroit de la pièce[3].

C'est cette aptitude à tolérer les perceptions illogiques qui est appelée logique de transe (trance logic) par ORNE.

---

(1) : ORNE parle des "exigences spécifiques de la situation expérimentale" ("demand characteristics")...

(2) : Pour plus de simplicité, nous inclurons toutes ces informations éventuelles sous l'appellation : suggestions implicites.

(3) : Il est intéressant de constater que ce fait avait déjà été mis en évidence deux siècles plus tôt par CARRE de MONTGERON (1737-1741) lorsqu'à propos de l'état des convulsionnaires, il met en évidence l'existence d'une extase "imparfaite", la plus courante, qui se caractérise par le fait que les convulsionnaires lorsqu'ils sont dans cet état "aperçoivent en même temps les objets réels qui les environnent et ceux dont un être supérieur présente les images à leurs yeux ou à leur imagination" (p.47-48).

On notera aussi que cette caractéristique majeure de la transe est également sous-entendue par MESMER (1799) lorsqu'il oppose les perceptions dues au "sixième sens" qui sont rapportées par le sujet à l'un des cinq autres sens, aux sensations en provenance réelle de ces cinq sens qui s'affaiblissent graduellement en fonction du niveau de profondeur du "sommeil".

ORNE (1970a), comparant les réactions de sujets hypnotisés et de sujets simulateurs dans une expérience portant sur l'accomplissement ou le non accomplissement d'une suggestion post-hypnotique, en dehors du cadre expérimental proprement dit et en l'absence de l'hypnotiseur, constate que les sujets hypnotisés sont les seuls susceptibles de continuer à manifester le comportement suggéré dans ces conditions(1).

EVANS et ORNE (1971), toujours dans les mêmes conditions expérimentales, constatent que, lorsque l'expérimentateur s'absente dans des conditions telles que ce départ ne soit pas vécu comme une "ruse expérimentale", les sujets simulateurs ouvrent immédiatement les yeux et les referment en entendant revenir l'expérimentateur, tandis que les sujets hypnotisés se réveillent progressivement (au bout de 15 minutes environ) et ne font aucun essai pour paraître encore hypnotisés lorsque l'expérimentateur revient; en général, ils le regardent interloqués, avec un rire nerveux, cherchant apparemment une explication à propos de ce qui s'est passé.

Ce dernier résultat montre avec la plus grande netteté les limites d'une interprétation de l'hypnose en tant que "role playing". En effet, pour les sujets simulateurs, le rôle impliquait de rester hypnotisés aussi longtemps que nécessaire(2). Les sujets hypnotisés, en se réveillant progressivement et en restant éveillés au retour de l'expérimentateur, montraient, quant à eux, clairement que leurs comportements n'étaient pas dictés par les nécessités d'un rôle à jouer devant l'hypnotiseur.

Les expériences mises au point par ORNE, même si elles présentent le défaut de ne pouvoir caractériser l'ensemble des comportements véritablement hypnotiques - car sont éliminés tous les comportements connus du public et donc simulables - ont permis cependant de constater que tous les comportements du sujet hypnotique ne pouvaient être simulés. Certains comportements sont apparemment dus à l'état hypnotique lui-même, état que EVANS et ORNE (1971) pensent pouvoir considérer comme un état de conscience modifié. D'ailleurs à ce propos, ORNE (1959) concluait déjà en mettant l'accent sur la dimension éminemment subjective de l'hypnose : "(...) je crois fermement que l'"essence" de l'hypnose sera trouvée au niveau de l'expérience subjective du sujet". (p.296).

---

(1) : Les suggestions post-hypnotiques étaient qu'ils se passeraient la main droite dans les cheveux à chaque fois qu'ils entendraient le mot "expérience". Lorsque le mot "expérience" était prononcé par l'expérimentateur, les sujets simulateurs répondaient plus fréquemment que les sujets qui avaient été véritablement hypnotisés.

(2) : Ce qui correspond bien aux stéréotypes à propos de l'hypnose.

1.123. - Rôle de la suggestion dans l'avènement de l'hypnose.

L'emploi quasi général de suggestions pour induire l'hypnose, du moins chez les hypnotiseurs contemporains, semble donner raison à ceux qui, comme BARBER, insistent sur le primat de la suggestion et de la suggestibilité. Pourquoi admettre l'existence d'un état hypnotique si celui-ci n'est observable qu'en réponse aux suggestions? Cet état n'est-il en définitive qu'une réponse parmi d'autres aux suggestions?

La question est troublante. Bien sûr, l'hypnotiseur saurait difficilement faire l'économie des suggestions d'hypnose (relaxation, sommeil, concentration) mais est-ce pour autant la preuve que l'hypnose est un phénomène illusoire, construit artificiellement par la suggestion?

Comme nous l'avons déjà dit, parmi les auteurs, même pour ceux qui croient à l'existence d'un état hypnotique, la tendance générale a été de considérer que, réellement, les formes de la transe hypnotique (dimensions comportementales) étaient déterminées exclusivement par des suggestions utilisées pour induire l'hypnose. Ainsi, pour HILGARD (1965) :

"La transe elle-même est un produit de la suggestion (...). Les gens suggestibles ont besoin d'être hypnotisés pour manifester les effets de la transe parce que l'induction est un ensemble de suggestions produisant la transe et l'hypnotiseur, de façon subtile et répétitive, rappelle au sujet quel type de transe il attend". (pp.391-392).

Cet argument paraît un peu arbitraire puisqu'il est surtout valable pour l'hypnose expérimentale qui se pratique de manière verbale et donc à l'aide de suggestions décrivant les manifestations attendues de l'hypnose. Dans le passé (MESMER, PUYSEGUR, BRAID, etc...) ou actuellement (au Music-Hall surtout), l'hypnose pouvait apparaître en réponse à des stimulations non verbales (fluide, regard, etc...) et donc en l'absence d'une véritable description - à l'aide de suggestions - des effets attendus.

Mais là encore, on peut expliquer les effets obtenus en partant de la suggestion et de la suggestibilité, puisque les procédés prennent très vite valeur de "rituels" dont les sujets savent qu'ils doivent générer l'hypnose.

A partir du moment où on prend en compte la suggestion implicite, aucune situation expérimentale, visant à induire l'hypnose ou utilisant des procédés traditionnellement liés à l'induction de l'hypnose, ne peut être considérée comme dépourvue de suggestions.

Dans la littérature hypnotique, rares sont donc les expériences cherchant à étudier l'hypnose tout en prétendant éliminer complètement la suggestion.

Deux expériences de ce type ont cependant retenu notre attention. La première a été réalisée par ERICKSON (1964) dans le but de montrer comment on pouvait conduire une séance d'hypnose de façon non-verbale (pantomimique). L'expérience se déroule à Mexico, où ERICKSON, seulement de passage, avait été invité à une conférence sur l'hypnose. Le sujet, choisi par quelques membres de son auditoire, avait été sélectionné en raison de son ignorance de l'hypnose et de la langue anglaise (de manière à exclure toute communication verbale entre le sujet et l'hypnotiseur). Il s'agissait d'une infirmière à qui l'on avait simplement demandé de prêter son assistance à un Docteur américain qui devait faire un exposé. Lorsque l'infirmière est introduite dans la pièce, ERICKSON, qui la rencontre pour la première fois, se dirige vers elle en souriant, lui serre longuement la main en la fixant dans les yeux. Puis il cesse de sourire après quelques instants tout en prolongeant sa poignée de mains. Cette poignée de mains s'éternise et puis, très lentement, après quelques pressions exercées avec son pouce sur la paume du sujet, ERICKSON retire imperceptiblement sa main. Pendant tout ce temps, son regard est resté fixe et paraît traverser le sujet comme pour apercevoir un point situé au-delà de sa tête. Assez rapidement, le sujet paraît entrer dans une transe hypnotique profonde, pendant laquelle il répond positivement aux suggestions qui lui sont exprimées non-verbalement par ERICKSON. Pendant toute la séance, le sujet ne semble plus rien percevoir à l'exception de l'hypnotiseur; tout particulièrement, il reste totalement insensible aux questions qui lui sont posées en espagnol (sa langue maternelle) par les spectateurs. Le sujet manifeste donc ainsi cette isolation absolue qui caractérisait le "rapport" magnétique au temps du Mesmérisme. Lorsque, toujours à l'aide de pantomimes, le sujet est réveillé, il ne se souvient plus de rien et manifeste sa surprise lorsqu'ERICKSON le remercie pour sa collaboration. Il a en effet l'impression qu'il vient tout juste d'entrer dans la pièce.

Cette expérience ne concernait qu'un seul sujet. Il n'est pas possible d'exclure totalement l'hypothèse d'une fraude ou d'une indiscrétion : le sujet aurait pu apprendre par d'autres personnes la profession exercée par ERICKSON, ainsi que le thème de sa conférence, auquel cas cela nous renverrait au problème déjà envisagé du rôle inducteur des suggestions implicites qui apparaissent immédiatement dès que la situation est définie ou reconnue comme situation hypnotique.

Bien que cette possibilité ne puisse totalement être exclue, elle demeure improbable en raison même des soins pris pour éviter cet artefact. Si donc on admet l'absence totale d'information du sujet, deux hypothèses sont envisageables : 1 - Devant le comportement d'ERICKSON, la situation est interprétée comme hypnotique par le sujet, ce qui nous renvoie à l'hypothèse précédente. 2 - Le comportement inhabituel d'ERICKSON, la prise de possession qu'il effectue au niveau du regard et de la main du sujet, dans une situation de représentation quasi théâtrale devant un public de médecins (infériorité de statut) met le sujet dans une situation d'infériorité et de choc dépourvue d'issues et où l'hypnose (sous une forme cataleptique selon les concepts de CHARCOT et de JANET) apparaît comme la seule défense possible contre le "stress".

Malgré l'intérêt que peut présenter cette dernière interprétation, rappelons qu'elle reste extrêmement hypothétique, puisque, chez tout sujet humain, le sens d'une situation insolite va être immédiatement recherché et qu'on peut toujours supposer qu'il est capable d'interpréter comme "hypnotique" toute situation dans laquelle est employé l'un quelconque des procédés hypnogènes.

Pour que le sujet ne puisse interpréter la signification comme hypnotique, il faut en définitive que la situation ait un sens, sens donné par l'expérimentateur, et que ce sens soit confirmé par le déroulement de l'expérience. Alors seulement, on pourra exclure l'hypothèse de l'interprétation par le sujet de la situation en termes d'hypnose.

Pour cette raison, nous présenterons ci-après une expérience réalisée par WEITZENHOFFER, GOUGH et LANDES (1959) afin de vérifier si la fixation visuelle (BRAID effect) peut véritablement suffire à induire l'hypnose. L'intérêt de cette expérience tient à ce que les auteurs, lorsqu'ils la réalisent, ne sont pas encore connus comme "hypnotiseurs" et qu'elle a lieu dans le cadre d'un laboratoire n'ayant aucun rapport avec l'hypnose. L'expérience est présentée comme une expérience portant sur l'attention visuelle, ce qui était parfaitement vraisemblable, d'autant qu'un appareillage adéquat était utilisé (ici une caméra pour enregistrer les mouvements oculaires).

L'expérience porte sur 148 sujets répartis en 6 groupes. Dans cinq de ces groupes, l'expérience est présentée comme une expérience portant sur l'attention. Dans le sixième groupe (28 sujets), l'expérience est présentée comme une expérience d'hypnose. Dans trois des cinq premiers groupes sont seulement étudiés les effets de la fixation visuelle, tels qu'ils ont été décrits par BRAID(1). Dans les trois autres groupes (y compris celui pour lequel la fixation visuelle est présentée comme méthode d'induction de l'hypnose), après la période de fixation, les sujets sont soumis à des suggestions afin d'étudier les effets de la fixation sur la suggestibilité.

Les résultats de cette expérience peuvent être résumés ainsi :

1 - Les principaux effets comportementaux et subjectifs qui, selon BRAID, caractérisent le "sommeil nerveux" n'apparaissent que très rarement en réponse à la seule stimulation visuelle.

2 - Ces effets n'apparaissent pas plus fréquemment, que le sujet soit maintenu dans l'ignorance des effets recherchés (groupe 1), qu'il soit autorisé à se "laisser aller" et éventuellement à fermer les yeux (groupe 2) ou enfin qu'il soit informé des effets escomptés (groupe 3).

a) Ainsi la catalepsie spontanée apparaît chez 27% des sujets "non-informés" et chez 20% des sujets "informés". La rigidité du bras suggérée indirectement(2) apparaît chez 35% des sujets "non-informés" et chez 44% des sujets "informés". L'impression d'endormissement est plus fréquente chez les sujets "non-informés" (54%) que chez les sujets "informés" (48%).

---

(1) : On peut dégager chez BRAID (1843) selon WEITZENHOFFER, GOUCH et LANDES (1959, pp.1-2) huit effets majeurs de la fixation visuelle :
1 - Modification de la taille de la pupille.
2 - Mouvements de la pupille.
3 - Fermeture des yeux.
4 - Rigidité tonique générale.
5 - Catalepsies spécifiques.
6 - Modification du pouls.
7 - Hypersuggestibilité.
8 - Etat de stupeur. (lorsqu'on laisse cet état se prolonger sans autres informations, le sujet devient alors non suggestible).

(2) : Cette suggestion est donnée indirectement sous la forme d'une description verbale faite à un tiers de l'effet attendu chez le sujet : ici la rigidité du bras.

b) Quels que soient les niveaux d'information (groupes 1, 2, 3) on constate que parmi les effets attendus : - la fermeture involontaire des yeux n'apparaît pratiquement jamais, - la catalepsie spontanée est rare (environ 25% des cas), - la suggestibilité reste faible, - seule, au niveau subjectif, l'impression d'endormissement est assez courante (de 54% à 40% selon les groupes)[1].

3 - Il existe une relation entre la quantité des effets produits par la fixation visuelle chez un sujet et son niveau de suggestibilité hypnotique. Cette relation reste cependant assez faible (c=.29,.01.>p>.001).

4 - Lorsque les sujets après la fixation visuelle (groupes 4 et 5) sont soumis à l'administration du test de FRIEDLANDER-SARBIN (1938), on constate un très faible niveau de suggestibilité.

En revanche, lorsque la fixation est présentée comme un moyen d'induire l'hypnose (groupe 6), les niveaux de suggestibilité sont très nettement supérieurs et comparables aux scores obtenus par ces mêmes sujets lorsque, lors d'une seconde session, ils repassent le même test après une induction hypnotique "classique". Ainsi donc, l'attente de l'hypnose, lorsqu'elle accompagne la fixation, suffit à induire un accroissement de la suggestibilité, comparable à celui qu'on observe après l'induction hypnotique.

Cette expérience nous apporte un nombre appréciable d'enseignements susceptibles d'éclairer certaines des questions que nous posions au début de ce paragraphe.

---

(1) : Des effets de ce type semblent apparaître très nettement chez l'homme - dans les situations où il y a absence de tâche active - et se prolongent jusqu'à donner à l'observateur l'impression que le sujet dort vraiment. Citons, à ce propos, les effets produits par certaines techniques orthophoniques dans lesquelles on emploie, en vue de la rééducation, un stimulus sonore totalement dépourvu de signification et qui aboutissent, chez de nombreux sujets adultes, à l'apparition d'un état apparent de sommeil.

Tout d'abord, il apparaît avec évidence que, lorsque la fixation visuelle n'est pas présentée comme induction hypnotique, mise à part la sensation de somnolence, pratiquement aucun des effets "spécifiques" décrits par BRAID n'apparaît(1). Cela revient-il à dire que tous ces phénomènes soi-disant spécifiques ne reposent en définitive que sur la suggestibilité et le contenu de suggestions explicites ou implicites? L'expérience de WEITZENHOFFER apporte, de manière inattendue, une réponse à cette question. En effet, si nous nous reportons aux résultats observés, on constate que les informations (suggestions explicites donc) fournies aux sujets dans le groupe 3 restent pratiquement sans effet sur les comportements observés en réponse à la fixation visuelle. En revanche, l'information selon laquelle la fixation est un procédé hypnogène est suivie d'effets majeurs et ceci bien que les sujets n'aient aucune connaissance particulière quant à l'hypnose.

---

(1) : Le décalage entre les résultats de cette étude et les résultats observés par BRAID est-il dû à des changements psychologiques profonds, dus eux-mêmes à des changements sociaux : type d'éducation, niveau de sanction et d'autorité dans les relations, etc...
Une autre cause, qui lui est peut-être connexe, est envisageable. En effet, on est en droit de se demander si les effets décrits par BRAID (1843) ont réellement été obtenus chez des sujets ignorants des relations que pouvait éventuellement entretenir cette méthode avec le Magnétisme. Dans son livre, BRAID nous donne des indications à ce propos. Ses premières expériences sont réalisées dans le cadre d'une soirée familiale avec quelques amis. Au cours de celle-ci, BRAID expose sa conviction selon laquelle le fluide n'existe pas, mais que la concentration de l'attention visuelle, par ses effets physiologiques, peut produire certains des phénomènes du magnétisme. Il teste alors son idée sur un de ses amis présent, avec succès, puis sur sa femme qui prétend pouvoir résister, toujours avec autant de succès. Enfin, dans la même soirée, afin de vérifier que la fixation produit ces effets chez un sujet ne connaissant pas la nature du phénomène attendu, il fait monter un domestique et lui demande de fixer un récipient en verre, en lui donnant comme prétexte qu'il s'agit de surveiller une réaction chimique. C'est l'apparition du "sommeil nerveux" chez ce sujet supposé naïf qui va fonder l'authenticité de la technique de fixation visuelle. Cependant, on peut s'interroger sur la totale ignorance du domestique, car rien ne prouve qu'un autre domestique n'ait pas assisté aux séances précédentes, perçu le contenu des conversations et informé l'ensemble du personnel de ce qui se passait, d'autant que le magnétisme était alors très à la mode. Si enfin on admet que le domestique n'avait vraiment aucune information, on peut se demander quel a pu être son vécu en se retrouvant, au milieu du salon, assis en train de fixer le récipient et en sentant braqué sur lui le regard de toute l'assemblée. Cela nous renverrait à la dimension de "stress" déjà évoquée à propos de l'expérience faite par ERICKSON (cf. p.51-52). Par la suite, il est fort probable que les patients venant le voir aient eu connaissance de la parenté étroite unissant son procédé au Magnétisme animal.

Cette contradiction, déjà relevée par WEITZENHOFFER et al, nous semble montrer que si l'annonce d'hypnose joue un rôle aussi fort (voir début de paragraphe) dans l'avènement des phénomènes hypnotiques, ce n'est pas vraiment par sa valeur informative (connaissances du sujet à propos de l'hypnose jouant dès lors le rôle de suggestion) et par contre-coup suggestive. On doit donc se demander d'où lui vient son pouvoir inducteur. WEITZENHOFFER, GOUGH et LANDES (1959) se demandent si cela provient de la relation expérimentateur-sujet, qui est alors sous-entendue, ou si cela provient de l'ambiguïté inhérente à la situation. Pour notre part, nous sommes tentés de formuler une hypothèse plus précise. Le sujet soumis à un test, quel qu'il soit, veut accomplir la tâche qui lui a été fixée(1) et va s'opposer aux mécanismes internes qui peuvent l'écarter de cette tâche. Dans cette optique, les effets hypnogènes de la stimulation visuelle sont perçus comme un obstacle et un danger pour le sujet.

Lorsque ces effets apparaissent, le sujet mobilise contre eux ses défenses, d'une part parce qu'ils sont en contradiction avec le but de l'expérience : ici, étude de l'attention et de ses effets visuels (d'où par exemple le très faible nombre de fermeture spontanée des yeux) et, d'autre part, parce qu'ils s'accompagnent d'une altération de la conscience qui est perçue comme incompatible avec la relation normale à l'expérimentateur. Le sujet ne peut se laisser aller à l'hypnose, car il lui faudrait pour pouvoir s'abandonner à cet état de type "régressif" faire jouer à l'expérimentateur un rôle de protection et d'assistance, qui n'est pas celui que lui a fixé initialement le protocole expérimental.

Si l'on accepte notre raisonnement, on comprendra mieux pourquoi les sujets des groupes "informés" résistent tout autant que les sujets "non-informés". Car si ces sujets ont été informés des effets de la fixation, rien, pour des raisons méthodologiques évidentes, ne leur a été dit à propos de la modification du fonctionnement mental sous-jacent, dont ces signes constituent les manifestations. S'abandonner à ressentir ces effets est peut-être perçu par les sujets comme un risque de pénétrer malgré eux et, malgré la nature de la relation expérimentateur-sujet, dans un état de conscience modifié, non acceptable pour les raisons exposées ci-dessus.

---

(1) : Ceci est très nettement montré par ORNE (1970b) au cours d'une série d'expériences pendant lesquelles il soumet le sujet à des tâches pénibles et totalement dépourvues de sens. Le désir des sujets de bien faire et de bien participer les amène à supposer que cette absence de sens n'est qu'apparente, et les sujets remplissent consciencieusement les tâches absurdes qui leur sont confiées.

Dans cette perspective, ce qui devient essentiel lorsqu'on annonce l'hypnose, c'est l'autorisation implicite qui est donnée au sujet de laisser produire en lui tous les changements possibles de son fonctionnement mental, dans le cadre d'une relation où l'expérimentateur accepte de prendre la place de l'hypnotiseur : gardien, protecteur, fragment externe du Moi, etc...

L'emploi de suggestions dans l'induction de l'hypnose prendrait alors un sens nouveau. Ces suggestions auraient moins valeur d'information sur ce qui est attendu du sujet que valeur d'information sur ce qui lui est autorisé dans la relation. L'induction emploierait donc des suggestions non pour créer artificiellement un ensemble de comportements qui seraient, on ne sait trop pourquoi, souhaités par l'hypnotiseur, mais pour faciliter, en les annonçant, les modifications du comportement et de la conscience, inhérentes à l'hypnose : relaxation, clivage par rapport au réel, etc..., aussi et surtout pour faciliter l'apparition d'un nouveau type de relation qui doit s'établir entre l'hypnotiseur et le sujet, et rendre ainsi acceptable le surgissement des effets hypnotiques dans le cadre de la relation à l'autre.

1.124. - Conclusion.

Ces tentatives expérimentales pour distinguer ce qui, dans l'hypnose, revient à la suggestion et ce qui revient à l'hypnose proprement dite, montrent à quel point ces deux phénomènes sont profondément intriqués dans la situation hypnotique telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Cependant, malgré cette profonde intrication, un certain nombre de conclusions semblent pouvoir être tirées.

Tout d'abord, les expériences de GILL et BRENMAN (1959), si elles montrent dans un premier temps que certaines formes d'hypnose sont extrêmement malléables et varient donc avec la nature des suggestions données, montrent également que cette plasticité est limitée par l'existence d'une restructuration psychologique sous-jacente qui rend inadaptées et malhabiles les tentatives faites par les sujets pour paraître véritablement éveillés; elles montrent aussi qu'en l'absence de suggestions incitant à l'action, ces sujets, lorsqu'ils sont hypnotisés, ne peuvent maintenir longtemps un comportement de type vigile et vont spontanément choisir une position qui leur permet de se détendre et d'entrer dans une léthargie qui semble constituer leur état d'équilibre.

L'expérience de WEITZENHOFFER et al (1959) montre les limites d'une explication entièrement centrée sur la suggestion : l'annonce avant la séance des effets attendus, annonce qui constitue bien une suggestion, n'a pratiquement aucun effet sur les comportements des sujets.

De plus, cette expérience paraît fournir une indication essentielle quant au rôle des suggestions pendant l'induction, à savoir annoncer le type de relation attendu par l'expérimentateur et, par la même occasion, son acceptation de jouer le rôle d'hypnotiseur : gardien de la régression. L'annonce de l'état hypnotique joue donc moins un rôle de suggestion qu'un rôle d'autorisation.

Les expériences de ORNE enfin montrent que certains éléments du comportement du sujet hypnotisé ne dépendent pas de la suggestion ou des exigences spécifiques de la situation expérimentale (suggestions implicites) : les simulateurs, qui jouent le rôle du sujet hypnotisé, ne sont pas aptes à prévoir toutes les réactions de ce sujet. La suggestion n'explique pas la totalité des comportements hypnotiques; le sujet hypnotisé manifeste des réactions-types qui paraissent être dictées par l'essence même du phénomène hypnotique : - logique de transe, - compulsivité authentique généralisée, - réveil progressif en l'absence de l'hypnotiseur, etc...

Il apparaît donc au vu de ces résultats que, en dépit du rôle important tenu par la suggestion dans le remodèlement du comportement hypnotique de certains sujets, l'assimilation de l'ensemble des comportements du sujet hypnotisé à des comportements de suggestion ne va pas de soi : - la suggestion peut rester sans effet hypnotique (WEITZENHOFFER) alors qu'elle décrit tous les comportements attendus en réponse à l'induction, - la suggestion, même chez les sujets dont le comportement hypnotique est le plus malléable, ne permet pas l'apparition d'un comportement authentique de veille (GILL et BRENMAN, 1959). Certains comportements du sujet hypnotisable ne sont pas productibles par les simulateurs qui ne disposent, par définition, que de la suggestion pour déterminer leur conduite (ORNE).

Il semble donc que, dès maintenant, on pourrait prendre position en faveur de la réalité de l'état hypnotique mais il nous a semblé qu'une telle prise de position serait encore plus convaincante si l'on pouvait montrer que des états hypnotiques sont susceptibles de se manifester dans des situations où la suggestion ne peut pas être à leur origine.

Dans cette perspective, nous passerons en revue les états de ce type apparaissant chez l'animal en montrant en quoi ils sont éventuellement comparables à l'hypnose humaine et à ses formes. Puis, nous rechercherons, chez l'homme, les états spontanés ou provoqués qui s'apparentent à l'hypnose. Dans les deux cas, nous rechercherons la finalité de ces états et leurs rapports éventuels avec la suggestion. Nous tenterons d'en dégager les principaux caractères (traits de structure). Nous rechercherons leurs conditions d'apparition et tenterons d'appréhender leur finalité biologique. On tentera également de préciser la nature des relations pouvant exister entre ces états selon qu'ils apparaissent chez l'homme ou chez l'animal.

1.13. - Les états apparentés à l'hypnose chez l'animal et chez l'homme.

Introduction.

L'existence d'états "hypnotiques" chez l'animal, ainsi que l'apparition d'états "hypnotiques" spontanés chez l'homme (au cours de l'analyse, pendant la déprivation sensorielle, etc...) semblent apporter la preuve de l'existence d'un état ou d'états hypnotiques indépendants du contenu des suggestions. Cependant, on peut très légitimement mettre en doute la similarité de ces phénomènes et de l'hypnose humaine. C'est tout particulièrement le cas pour l'hypnose animale dans laquelle manque, apparemment, la dimension spécifique de l'hypnose humaine, la communication verbale (suggestion) et ses effets comportementaux.

Dans les paragraphes qui suivent, nous essaierons donc de voir quelles sont les caractéristiques exactes de ces états apparentés et essaierons de déterminer s'il est légitime ou non de les considérer comme une manifestation spontanée des processus qui structurent l'hypnose, telle qu'on peut l'induire chez l'homme.

1.131. - L'hypnose animale.

L'existence chez l'animal de comportements de type hypnotique est un fait connu depuis extrêmement longtemps, comme en témoigne la publication faite en 1646 à Rome par le Père Athanasiuis KIRCHER(1) d'une expérience portant sur la façon d'hypnotiser la poule. Cette expérience, faite longtemps avant les débuts du Mesmérisme, est expliquée en termes de peur, soumission et imagination, le volatile étant dans un état considéré alors comme un état de stupeur.

Bien entendu reste à déterminer si des correspondances exactes peuvent être établies entre "hypnose animale" et "hypnose humaine" et, pour cela, il nous semble nécessaire de faire le bilan de toutes les situations susceptibles d'engendrer l'"hypnose" chez l'animal en précisant, à chaque fois, les manifestations de cet état.

Dans cette perspective, nous aborderons le problème à deux niveaux distincts : 1 - Niveau éthologique, 2 - Niveau expérimental. En recherchant, dans les deux cas, les causes, les formes et la finalité supposée des états décrits.

---

(1) : Cité par VÖLGYESI (1938).

1.131.1. - Approche éthologique de l'hypnose animale.

L'exemple le plus connu de l'hypnose induite par un animal chez un autre animal est celui de la "fascination" exercée par le serpent sur les proies qu'il dévore vivantes.

VÖLGYESI (1938), dans son livre consacré à l'étude de l'hypnose chez l'homme et chez l'animal, parle de cette "fascination" qu'il a pu observer chez des pythons en captivité. D'après ses observations, la "fascination" n'apparaissait pas à chaque fois que le serpent voulait dévorer les proies qui se présentaient, mais lorsque la rencontre entre le python et sa proie (lièvre) était inattendue. Lorsqu'il en était ainsi, l'animal le plus faible (le lièvre) se pétrifiait sur place et ne faisait aucun effort pour se défendre ou s'échapper. Cette absence totale de réaction persistait même lorsque le serpent attrapait le lièvre par la tête et se mettait à l'avaler lentement.

Ce phénomène ne se rencontre pas uniquement entre le serpent et sa proie. Ainsi le même auteur l'observe aussi chez les lézards. Lorsque le hasard met en présence, de façon soudaine, deux lézards, les deux reptiles s'immobilisent totalement. Cette immobilité se prolonge pendant dix minutes environ : ils sont tous deux raides, immobiles et apparemment sans vie. Puis, soudain, le plus gros des deux se jette sur son congénère resté immobile qui se laisse alors dévorer sans réagir.

Si le serpent est connu pour jouer le rôle actif dans la fascination, cet animal peut aussi être pris au piège de cette fascination, comme cela peut, par exemple, être le cas lorsqu'il se trouve confronté à la mangouste.

Un autre animal, la grenouille, paraît entrer très fréquemment dans de tels états. Toujours selon VÖLGYESI (1938), il suffit de prendre la grenouille en mains, ventre en l'air, et de lui tapoter le ventre. A la suite de cette stimulation, la grenouille s'immobilise et ne réagit plus à aucune stimulation. Son immobilité est telle et si durable qu'elle peut même l'amener à la mort par dessèchement complet, à moins qu'on ne la réveille par un jet d'acide[1,2].

---

(1) : Cf. VÖLGYESI (1938), p.6.

(2) : Nous avons personnellement réalisé la même observation de manière fortuite. La grenouille était immobilisée dans notre main présentant une catalepsie légère et ne s'échappait que lorsqu'elle sentait que la main ne la retenait plus. Elle s'échappa ainsi trois fois, fut à chaque fois rattrapée et réimmobilisée. Elle entra alors dans une catalepsie profonde, donnant l'impression d'un animal mort ou presque. Remise finalement en liberté, la grenouille, comme dans l'observation présentée, resta là où elle avait été posée, sans manifester la moindre réaction.

Si, dans les exemples qui précédent, l'hypnose comme une sorte d'aberration biologique rendant vulnérable l'animal, un examen plus attentif de l'ensemble des comportements animaux permet de voir que de tels états apparaissent de façon beaucoup plus fréquente qu'on aurait tendance à le croire et que leur finalité est généralement adaptative.

Dans les paragraphes qui suivent, nous passerons en revue, en fonction de leur contexte d'apparition, ces différentes formes d'hypnose animale.

1.131.11. - Situations de danger et "hypnose".

L'hypnose animale se présente souvent comme un comportement défensif extrêmement efficace par rapport aux prédateurs et par rapport aux congénères.

Nous présenterons dans les lignes suivantes des exemples illustrant ces deux finalités majeures de l'hypnose animale et indiquerons au passage les situations dans lesquelles ces mécanismes qui semblent bien "adaptatifs" s'avèrent défectueux.

L'hypnose animale, lorsqu'elle se présente dans un rapport au prédateur, prend la plupart du temps la forme d'une simulation de la mort qui s'apparente plus à la léthargie qu'à la catalepsie proprement dite, l'immobilité de l'animal s'accompagnant d'un affaissement complet du tonus postural.

DEMARET (1974) cite deux exemples de ces comportements de "simulation de la mort". Le premier concerne les vanneaux. Lorsque les familles de vanneaux sont surprises dans une prairie par un prédateur, les adultes s'envolent en poussant des cris, tandis que les jeunes poussins, incapables de s'envoler, "s'arrêtent aussitôt de marcher, s'affaissent sur eux-mêmes, se figent dans une immobilité absolue qui durera aussi longtemps que les adultes émettront leur cri d'alarme en survolant l'importun". (p.346).

Lorsqu'ils sont dans cet état d'immobilité, les jeunes poussins paraissent comme morts, les yeux mi-clos ou totalement fermés; ils conservent les attitudes imposées. Leur mimétisme aidant, il est alors extrêmement difficile de les repérer dans la prairie.

Le second exemple donné par DEMARET concerne les jeunes faons qui, dans des circonstances semblables, adoptent également un comportement d'immobilité totale[1].

Dans le cas des vanneaux, on remarquera au passage que ce n'est pas la perception du danger lui-même mais la perception du signal émis par les adultes qui joue le rôle de déclencheur du comportement cataleptique. Ces signaux semblent avoir, dans de nombreuses espèces, un aspect inné; ainsi BAEUMER (1955) note que, lorsque les poules émettent des signaux de détresse, leurs jeunes poussins prêts à éclore, se taisent et cessent de gratter la coquille.

D'autres formes de simulation de la mort peuvent être rencontrées chez des animaux poursuivis ou prisonniers d'un piège. Ainsi FINBERT (1960) raconte plusieurs cas de renards poursuivis ou capturés, ayant simulé la mort avec succès, au point d'abuser les humains et leurs chiens, et s'enfuyant dès la situation de danger passée.

Dans ce cas, comme dans la plupart de ceux exposés précédemment, la valeur de sauvegarde du comportement cataleptique apparaît de façon évidente. L'immobilité, si elle se produit à une distance suffisamment grande du prédateur, va rendre l'animal plus difficilement repérable. Cette protection est encore accrue, en outre, du fait que de nombreux animaux ne poursuivent que les formes en mouvement. De plus, lorsque l'animal a été rejoint par le prédateur, elle constitue un ultime recours dans la mesure où de nombreux prédateurs refusent de consommer les proies trouvées mortes. Enfin, on peut penser qu'au niveau psychophysiologique cette "léthargie", en déconnectant le sujet par rapport aux stimulations provenant de l'environnement, va constituer un mécanisme de défense important qui le protège du "stress" et des conséquences psychophysiologiques.

---

(1) : Que ce soit pour les jeunes faons ou pour les vanneaux, lorsque l'alarme est passée, les adultes poussent un cri d'appel. Les jeunes se réveillent alors et vont dans leur direction. DEMARET (1974) note que, si à ce moment précis, un homme s'interpose entre le jeune faon "réveillé" et sa mère, le jeune faon va suivre l'homme, calquant sa démarche sur la sienne, ce qui n'est pas sans rappeler le phénomène d'"empreinte" qui normalement n'apparaît qu'à une certaine période du développement de l'animal et disparaît en principe de façon irréversible. On peut alors se demander si la "catalepsie" n'a pas une valeur si fondamentalement "régressive" qu'elle puisse être suivie au "réveil" d'une réapparition de la phase d'empreinte. Il y aurait là une piste intéressante à propos de la structuration de la relation hypnotiseur-sujet qui apparaît après l'hypnose. Cette relation étant alors moins due au transfert tel qu'il est classiquement conçu qu'à la réapparition de relations objectales archaïques (modèles de relation d'objet antérieurs à l'établissement des premières relations constituant l'histoire propre du sujet).

L'utilisation de la "fascination" par certaines espèces (serpents, mangoustes, etc...) constituerait alors une sorte de détournement par le "prédateur" des mécanismes initialement destinés à protéger la vie de l'animal menacé.

Après ce rapide examen de la forme et des fonctions défensives de l'hypnose animale au sein des rapports inter-spécifiques, nous allons maintenant chercher à déterminer sa forme et sa finalité dans le cadre des relations intra-spécifiques de menace. Cette fois, comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent, le comportement hypnotique s'apparente plus à la catalepsie qu'à la léthargie dans la mesure où l'immobilité ne s'accompagne généralement pas d'un affaissement complet du tonus postural.

A l'intérieur de certaines espèces animales, il apparaît parfois, au cours de violents combats entre congénères, des comportements cataleptiques qui sont alors appelés "attitudes de soumission". Pour LORENZ (1965), les attitudes de soumission sont des "déclencheurs qui mettent en activité les mécanismes sociaux inhibant l'usage des armes à l'égard du congénère" (p.349).

"Toutes ces attitudes - toujours selon LORENZ - ont en commun un rapport expressif avec la manière de donner la mort qui caractérise l'espèce en question et intéresse les parties du corps les plus vulnérables, celles que vise de préférence une attaque qui se veut mortelle" (pp. 349-350). Ainsi, chez le chien, c'est la partie inférieure du cou qui est exposée, chez le rat d'eau, c'est une région de la nuque, etc...

Ces signaux ne sont compris qu'à l'intérieur d'une espèce donnée et sont, à cette condition, extrêmement efficaces : l'animal qui a le dessus est dès l'apparition de l'attitude de soumission dans l'impossibilité de poursuivre son attaque. L'attaquant n'en est pas pour autant calme :

"Un de mes chiens polaires, très proche de l'état sauvage, allait même dans ce cas jusqu'à exécuter "à vide" le mouvement de mise à mort, refermant sa prise tout près du cou de l'adversaire". (p.350).

Pendant l'adoption de l'attitude de soumission, le comportement de l'animal dominé a l'apparence de la catalepsie :

"le chien attaqué et qui se sent dominé, reste debout, souvent tout d'un coup, en pleine mêlée, sans mouvement et détourne sa tête du côté opposé à son adversaire, dans une position curieusement figée...". (p.350).

Cette adoption d'une attitude de soumission qui entraîne chez l'agresseur des effets inhibiteurs puissants, doit correspondre, chez l'animal "assailli", à un processus psycho-physiologique extrêmement profond et puissant puisque, lorsqu'il échoue, l'animal reste "soumis" et se laisse tuer sans réagir :

"Si son déclencheur "est refusé", l'animal reste fermement enclenché dans son attitude d'humilité et se laisse tuer sans offrir de résistance, ce qui occasionne régulièrement la mort d'un dindon par exemple, quand il est aux prises avec un paon". (p.351).

Là encore, on peut constater qu'un mécanisme de régulation sociale, extrêmement efficace dans le cadre des relations inter-spécifiques, peut prendre une dimension aberrante lorsqu'il se produit dans un contexte inapproprié.

En définitive, les comportements cataleptiques que nous venons de présenter constituent des réactions défensives-passives qu'on peut rencontrer dans de nombreuses espèces en réponse à différentes situations de danger. On peut même les rencontrer chez certaines espèces comme mode d'adaptation à un environnement inadapté (l'hibernation par exemple).

Bien que la catalepsie ait été souvent décrite dans le cadre de l'hypnose humaine, ce n'est pas ce comportement essentiellement passif qui généralement retient l'attention dans l'hypnose et c'est pourquoi on s'est fréquemment demandé s'il y avait véritablement une parenté entre ces phénomènes d'akinésie et l'hypnose humaine.

Et effectivement, si l'on voit surtout l'hypnose comme un état de léthargie et de somnambulisme, on peut effectivement trouver qu'il y a loin de ces catalepsies animales à l'hypnose humaine. Cependant, il existe certains phénomènes dans le règne animal qui se rapprochent de l'hypnose ainsi définie, des phénomènes qui se produisent dans les relations inter-spécifiques et qui visent principalement à permettre le rapprochement sexuel des congénères ou leur vie de groupe.

1.131.12 - Comportements d'approche sexuelle et "hypnose".

Nous présenterons deux types de comportements d'approche sexuelle de l'araignée femelle par l'araignée mâle qui ont été décrits par Mc KEOWN (1954). Le premier s'observe chez les orbitèles, le second chez les araignées entonnoirs.

Chez l'araignée, les périodes d'accouplement sont rendues difficiles par le comportement de la femelle qui, dans la plupart des espèces, a tendance à traiter le mâle comme une proie parmi d'autres.

Les comportements d'approche sexuelle varient d'une espèce à l'autre en fonction de la physiologie du mâle et de la femelle.

Chez les orbitèles, le mâle est deux fois plus petit que la femelle et, en conséquence, incapable de lui résister physiquement. Lorsque le mâle doit s'accoupler à la femelle, il adopte le comportement qui suit :

Après s'être approché de la toile, le mâle en tapote une des extrémités (probablement pour estimer le niveau d'agressivité de la femelle). Si la femelle reste sans réaction, il commence à progresser sur sa toile et au moindre mouvement de celle-ci, il se laisse tomber au bout d'un fil qu'il a lui-même fixé à la toile et reste ainsi inerte, les pattes collées au corps, son corps se balançant légèrement sous l'effet de la brise ou du vent. L'araignée mâle peut rester ainsi pendant une durée de temps très variable, allant de quelques secondes à plusieurs heures. Après cet épisode d'apparence cataleptique, le mâle va regagner la toile afin d'essayer d'approcher la femelle, tout en restant prêt, au moindre mouvement de celle-ci, à se laisser à nouveau glisser au bout de son fil, si la femelle reste immobile, le mâle la rejoint, monte sur son dos puis se glisse sous son ventre pour s'accoupler. L'accouplement fini, il s'enfuit précipitamment pour échapper à celle-ci.

Selon Mc KEOWN (1954), la femelle n'a manifesté apparemment aucun intérêt envers la situation; elle donne l'impression d'avoir été inconsciente de cette présence.

Il semble bien que nous soyons là en présence d'un comportement hypnotique; les réactions agressives de la femelle vont être progressivement inhibées; celle-ci finit par ne plus réagir à son environnement au point de paraître ne pas avoir eu conscience de l'approche et du contact du mâle. Cet état cesse rapidement dès la fin des stimulations sexuelles et elle retrouve alors son comportement d'origine.

Les variations qui peuvent survenir d'un cas à l'autre, par exemple quant à la durée des retraites stratégiques du mâle, semblent montrer que le phénomène doit se produire sous l'effet de stimulations internes (périodes cycliques) conjuguées à des stimulations "hypnogènes" externes, ici par exemple la fixation de l'attention sur le balancement, au gré du vent, du mâle. Chez ce dernier, la catalepsie de la femelle provoquée par les mouvements du mâle semble nous renvoyer aux phénomènes cataleptiques défensifs exposés précédemment. L'interprétation du balancement du mâle au bout du fil comme stimulus hypnogène peut, peut-être, paraître abusive, mais pourquoi se laisse-t-il ainsi tomber à la merci de la femelle alors qu'il pourrait rebrousser chemin et se cacher.

Chez les atrax robustus (araignées à toile-entonnoir) qui sont particulièrement agressives, les choses se passent de manière différente car le mâle peut faire front à la femelle et l'aspect hypnotique de son intervention sur la femelle apparaît avec encore plus de netteté.

Les atrax disposent de crochets puissants et d'un venin extrêmement nocif qu'elles produisent en abondance. Lorsque le mâle veut s'accoupler, il doit réussir à saisir les crochets, les maintenir à distance et, simultanément, tapoter le corps de la femelle avec ses palpes. Suit alors une espèce d'induction de type hypnotique :

"(...) lentement et graduellement, il pousse la femelle en arrière, tambourinant sans cesse sur son corps avec ses palpes". (p.167). Progressivement, la femelle va devenir complètement passive et inerte :

"(...)la femelle est complètement immobile, ses membres s'affaissent et son corps est mou; elle semble être dans un état hypnotique". (pp.167-168). Là encore, on voit apparaître chez la femelle un état hypnotique s'apparentant à la léthargie, état pendant lequel elle va devenir hyporéactive à son environnement, sortir de son rôle constant de prédateur et pouvoir ainsi se laisser approcher et féconder par le mâle.

1.131.13. - Parades animales et “hypnose”.

Il n’est pas dans notre propos d’analyser toutes les formes de “parades” afin de rechercher en elles l’apparition d’effets hypnotiques; on peut cependant penser que la ritualisation des mouvements et leur répétitivité peuvent jouer un rôle hypnogène chez les femelles. Nous présenterons ici un cas où le mâle semble exercer sur la femelle une action hypnogène et suggestive.

SCHENKEL (1956, 1958) comparant les parades de différentes espèces de faisans décrit l’apparition chez tous les mâles d’un comportement d’immobilité, la queue en éventail et la tête baissée. Il intitule ce comportement “extase”, marquant bien ainsi la dimension hypnotique du-dit comportement. Pendant cet état d’extase, la queue du mâle s’incline d’avant en arrière, sur un rythme lent et régulier. Différentes variantes de ce comportement apparaissent selon les espèces. Dans certaines, le mâle semble littéralement suggérer à la femelle la présence de nourriture en un point précis du sol. Ainsi, le paon incline sa roue vers l’avant et, le cou dressé, indique le sol avec son bec, “la femelle accourt et picore en cherchant vers l’endroit précis du sol où se situe le point focal déterminé par la concavité des plumes organisant la roue”. (p.109).

Le comportement de parade débouche donc sur ce que nous appellerions une suggestion :

“le mâle fait en quelque sorte miroiter avec sa roue une nourriture imaginaire”. (p.109).

La femelle va répondre à cette suggestion et picorer cette nourriture imaginaire. Ce faisant, elle va adopter un comportement de réciprocité vis-à-vis du mâle, car son picorement régulier, mouvements du cou et de la tête, va avoir un effet inducteur sur le mâle, mais de plus elle va prendre ainsi le rôle de la mère qui appelle ses poussins :

“l’appel à la nourriture apparaît également au sein du cycle des soins donnés aux jeunes. Une poule appelle ses poussins en grattant, en picorant...” (p.109).

Elle va donc en quelque sorte répondre à l’appel du mâle par son propre appel, évoquant celui de la mère à son poussin. Il y a là l’équivalent d’un échange de suggestions entre mâle et femelle.

1.131.14. - Processus de facilitation sociale et “hypnose”.

Nous avons vu comment des comportements de type hypnotique pouvaient apparaître pour protéger l’individu contre certaines situations de danger ou encore comment ils pouvaient apparaître sous l’effet de certaines stimulations monotones afin de faciliter l’approche sexuelle et l’accouplement. Nous voudrions maintenant présenter une forme d’hypnose induite - qui ne sera pas sans rappeler les origines de l’hypnose : le magnétisme et ses passes - dont les effets semblent être principalement l’abaissement des tensions dans le groupe, la facilitation des contacts et l’unité du groupe.

Cette forme d’hypnose se produit dans le cadre de l’activité d’allolustrage (lustrage d’un individu par un autre individu).

Selon J. SPARKS (1967), l’animal lustré intervient activement dans son lustrage. Après avoir demandé le lustrage à l’aide d’une attitude d’apaisement, l’animal présente à son lustreur les différentes parties de son corps à traiter en évitant soigneusement tout contact visuel avec ce dernier. Progressivement, il semble que le lustrage provoque chez ces animaux une modification manifeste de l’état de conscience :

“Lorsqu’on les épouille, les singes ferment souvent les yeux : au zoo de Londres, un singe rhésus de deux ans s’endormait systématiquement lorsqu’un être humain le lustrait et se réveillait en sursaut lorsqu’il tombait de son perchoir. FITZGERALD (1935) avait déjà remarqué que les marmosets qui se faisaient lustrer fermaient les yeux, réaction due, selon elle, à une tendance à l’extase!” (p.169).

L’animal lustreur paraît généralement très concentré, son regard étant braqué sur la zone à traiter. Pendant l’allolustrage, le lustreur produit des bruits réguliers à l’aide de claquement des lèvres.

Ainsi, l’allolustrage, chez le primate, avec ses stimulations monotones et répétitives, peut déboucher sur des états de léthargie et d’”absence”, comme les passes magnétiques et, plus généralement les massages, peuvent chez l’homme déboucher sur l’hypnose.

D'ailleurs, toujours au niveau des analogies entre l'hypnose humaine et celle qui apparaît chez le primate en réponse au lustrage, nous voudrions montrer comment la description qui en est faite par J. SPARKS (1967) se rapproche du stéréotype de la relation hypnotiseur-hypnotisé :

"Le comportement d'invitation au lissage ou au lustrage comprend plusieurs éléments d'apaisement tels que le détournement du regard de celui qui lustre, la posture penchée du corps ou encore les yeux clos (voir CHANCE, 1962, SPARKS, 1964). Le lustreur adopte un comportement à caractère potentiellement hostile à l'égard de son partenaire : il le fixe et pose les dents ou le bec sur son corps". (p.183).

Ainsi donc, l'apparition d'un état de léthargie et peut-être même de somnambulisme (maintien dans la plupart des cas d'une attitude active du lustré) semble être un des effets les plus marquants de cette activité de lustrage. Reste à en chercher la finalité.

MOYNIHAN (1967) à propos des modes de communication chez les primates fait remarquer l'importance de l'allolustrage :

"... L'allolustrage peut favoriser plusieurs fonctions (...).En tant que signe social adulte, cependant, sa fonction principale est sans doute de réduire ou de supprimer certaines "barrières" sociales entre individus". (p.265).

Dans l'une des espèces étudiées (callicebus moloch), ce comportement est très fréquent :

"... l'allolustrage adulte (...) semble être un schéma "social général" ou grégaire, stimulant les relations "amicales" entre membres du même groupe social (partenaires sexuels ou non) toute l'année". (p.267).

Bien que ce comportement puisse s'intégrer à la parade sexuelle, sa finalité est plus vaste; il permet de vaincre les difficultés de contact qu'on retrouve chez la plupart des vertébrés :

"... Tous les primates du Nouveau Monde, adultes et subadultes, montrent d'ordinaire quelque répugnance à se laisser toucher par d'autres individus. Cette répugnance doit être surmontée si certaines réactions sociales doivent être menées à bien. L'allolustrage semble favoriser cela par son caractère "agréable" ou "satisfaisant" pour les individus qui se font lustrer (c'est visible d'après leur comportement pendant et après l'opération de lustrage). La satisfaction procurée par les contacts physiques lors du lustrage facilite probablement d'autres réactions impliquant un contact". (pp.266-267).

Pour J. SPARKS (1967), l'allolustrage permet de plus un abaissement des tensions entre dominants et dominés dans un groupe donné. Selon les espèces, c'est soit le dominant, soit le dominé qui va être le demandeur.

"... Chez les oiseaux et les mammifères autres que les primates (...) l'animal le plus dominant et le plus agressif a tendance à accomplir le lustrage alors que le subalterne assume la posture d'invitation pour se faire lustrer". (p.183).

Si véritablement l'allolustrage est ce qui permet l'harmonisation du groupe en supprimant les barrières sociales, ce qui permet de vaincre les difficultés de contact physique entre membres d'un même groupe, il semble donc qu'il se rapproche particulièrement de l'hypnose humaine dont la dimension la plus marquante réside bien dans l'accroissement du processus relationnel.

1.131.15. - La suggestion dans l'hypnose animale?

Si nous avons pu retrouver une trace assez nette de l'hypnose chez l'animal, il pourrait paraître un peu utopique de rechercher chez celui-ci la trace des suggestions dont la nature paraît si éminemment verbale.

Cependant, il nous semble que le concept de "déclencheur inné" qui est employé en éthologie pourrait bien correspondre à celui de suggestion, du moins en son sens premier : "porter (gerere) sous". En effet, le déclencheur inné est un signal dont l'apparition remodèle le comportement de l'animal qui le perçoit et ceci quelles que soient son orientation du moment et ses motivations profondes. Le déclencheur inné, tout comme la suggestion, détermine sur un mode automatique et de façon externe le comportement de l'animal, cette réponse comportementale pouvant être complètement en conflit avec ses tendances et son orientation naturelle. De telles "suggestions" archaïques, si elles ressemblent bien par leur effet sur celui qui les perçoit à la suggestion humaine, s'en différencient cependant en ce que, chez l'homme, la gamme des suggestions est beaucoup plus vaste, tout message selon la forme qui lui est donnée pouvant prendre valeur de suggestion.

Pour en revenir aux déclencheurs innés et à leur valeur de "suggestion", reprenons quelques exemples de déclencheur inné, en insistant sur leur valeur dans la réorganisation du comportement et sur leur puissance contraignante. Ainsi, ce chien qui lutte et qui, devant la posture de soumission de son adversaire moins fort, ne peut plus achever la lutte et mord le vide. Ces oisillons qui, au signal de détresse, se taisent dans leur coquille. Ces oiseaux qui tombent en catalepsie en entendant le cri d'alarme. Ces mères qui alimentent lorsqu'elles aperçoivent les becs ouverts de leurs poussins. Ces mères primates qui, quelle que soit la cause de leur départ, reviennent immédiatement sur leurs pas dès que leur petit appelle...

Tous ces animaux réagissent bien à ces signaux comme à des suggestions, leur comportement leur est "suggéré" de l'extérieur avec une puissance surprenante et en dépit de l'ensemble de leurs motivations propres à cet instant précis.

Ces suggestions qu'on serait tenté d'appeler "primaires" ne sont cependant pas les seules observables chez l'animal puisque, comme nous l'avons déjà dit, on retrouve dans la parade du paon par exemple, une forme de suggestion qu'on pourrait dire "pantomimique" et que, chez certains animaux grégaires, on peut rencontrer une suggestion comportementale généralisée dont la source tient dans le comportement de celui qui accompagne ou précède, ce que DEMARET (1974) intitule "la tendance à suivre". Cette forme de suggestibilité (tendance à suivre) est telle que le comportement de l'animal qui précède - comportement qui joue le rôle de suggestion - prend une place plus grande dans l'appréhension de la réalité que la réalité elle-même.

"Il suffit de faire sauter les premiers individus d'un troupeau au dessus d'un obstacle pour que tous les autres sautent pareillement au même endroit, même si l'obstacle a été retiré : bel exemple de suggestion "hypnotique"" (pp.348-349).

Dans le même esprit, on notera la tendance de nombreux mammifères de calquer leur pas sur le pas de leur mère.

1.131.2 - Approche expérimentale de l'hypnose animale.

Les recherches sur l'hypnose animale sont relativement nombreuses, aussi ne pourrons-nous en présenter que quelques aspects. Nous exposerons deux situations expérimentales permettant d'induire des états de type hypnotique (cataleptique) chez le lapin et une situation expérimentale permettant d'induire des états de type hypnotique (léthargie, catalepsie) chez le chien.

1.131.21 - L'akinésie par retournement dorsal

La catalepsie, encore appelée akinésie par certains physiologistes, est la forme d'hypnose la plus facile à induire chez l'animal. On peut la provoquer dans de nombreuses espèces(1) à l'aide du retournement dorsal ou par l'immobilisation ou encore par la fixation.

De nombreuses recherches physiologiques sur cette forme d'hypnose animale sont actuellement en cours. Parmi les plus importantes, nous citerons celles de CARLI (1969, 1971, 1974), celles de BUSER, VIALA, CHERTOK et FONTAINE (1967) et celles de BUSER et VIALA (1968, 1969).

Certaines de ces expériences portent sur l'animal entier, libre, alors que les autres étudient l'animal curarisé ou encore l'animal décérébré par transection intercolliculaire.

Les principaux enseignements qu'il semble possible de tirer des expériences de BUSER, VIALA, CHERTOK et FONTAINE (1967), BUSER et VIALA (1968, 1969) sont les suivants :

Chez l'animal libre, l'akinésie hypnotique s'obtient aisément par retournement du lapin sur le dos. La réaction de fuite (flexions, extensions symétriques des pattes postérieures) est alors subitement inhibée. Par ailleurs, si le tracé peut progressivement montrer l'apparition de signes graphiques d'assoupissement, ces signes disparaissent sans modifier l'akinésie hypnotique en cas d'apparition de stimulus tactiles, visuels, etc... Il y a donc dissociation entre sommeil et akinésie, même si le sommeil est souvent susceptible d'accompagner l'akinésie.

---

(1) : On trouve chez VÖLGYESI (1938) et chez CHERTOK (1964) un panorama très complet de ces catalepsies ou "akinésies" induites expérimentalement.

Chez l'animal décérébré (par transection intercolliculaire), on note sur un fond de rigidité, l'apparition rythmique de mouvements de flexion qui constituent un équivalent de la réaction de fuite de l'animal intact. Ces mouvements peuvent apparaître soit spontanément, soit en réponse à certaines stimulations : contact, pincement, etc... Ils sont supprimés de façon réversible par pression de la main sur la région cutanée dorso-lombaire. L'inhibition des mouvements de fuite dure aussi longtemps que l'on exerce cette pression. La transection du nevrax au niveau sous-bulbaire les fait disparaître complètement et de façon irréversible.

Chez l'animal paralysé (par injections de curare), des décharges afférentes rythmiques peuvent être recueillies à partir du bout central du nerf sciatique. Ces décharges sont soit spontanées, soit provoquées (stimulations tactiles, visuelles, acoustiques). Ces manifestations constituent pour BUSER et VIALA un équivalent de la réaction de fuite. Là encore, la réaction de fuite, manifestée par ces décharges afférentes rythmiques peut être stoppée. Cette inhibition est obtenue par appui dorsal classique, mais l'est également par la seule préhension de la peau dorsale ou encore par la simple pression exercée sur les masses musculaires (la peau en ayant été éliminée préalablement). Il semble donc que cette inhibition dépende moins du niveau de sensibilité mis en jeu : cutané, musculaire, etc... que du "signe local" ou territoire somatique d'origine dont provient la stimulation.

Les mêmes auteurs constatent, toujours chez l'animal paralysé par curarisation, l'apparition, presque toujours après 3 ou 4 secondes de pressions lombaires (stimulation qui provoque l'akinésie hypnotique), de rythmes lents évoquant un "assoupissement" de l'animal. Cette modification du tracé s'observe également lorsqu'on exerce une pression symétrique sur les flancs de l'animal, ou sur les masses musculaires (la peau étant retirée). Là encore, c'est le "signe local" qui semble déterminant.

De cet ensemble de résultats, BUSER et VIALA concluent qu'il est "probable que, tant la réaction de fuite elle-même, que son inhibition sont des processus élaborés dans des niveaux supraspinaux, vraisemblablement des noyaux réticulaires du tronc cérébral". (p.193).

L'akinésie hypnotique, par retournement, est donc due essentiellement à la stimulation dorsale et à ses effets inhibiteurs : les résultats de ces expériences ne peuvent donc être généralisés a priori à toutes les formes d'hypnose animale : par contention, par fixation... et encore moins à l'homme.

Cependant, on remarquera que BUSER et VIALA (1969) mettent également en évidence chez le lapin paralysé par curarisation un phénomène d'inhibition du réflexe de fuite, par stimulation lumineuse répétitive (l'optimal se situant à 3 ou 4 cycles par seconde). Ainsi, certaines stimulations monotones et répétitives sont susceptibles d'engendrer des effets analogues à ceux de la pression dorso-lombaire.

Au niveau du processus physiologique mis en jeu, il semblerait que dans les expériences d'akinésie par retournement (pression dorsale) et dans celles qui sont déclenchées par stimuli rythmiques et répétitifs, les stimuli inhibiteurs jouent un rôle double : 1 - effet direct d'inhibition du réflexe de fuite, 2 - abaissement du niveau de vigilance, renforçant donc indirectement l'inhibition motrice (chez l'animal libre, ce signe concomitant reste facultatif).

De tout ce que nous venons de dire, il ressort que l'akinésie hypnotique - du moins lorsqu'elle est induite au niveau dorso-lombaire(1) - fait intervenir des niveaux très primitifs de l'organisation nerveuse de l'animal.

Sa finalité nous semble probablement devoir être recherchée au niveau sexuel comme processus facilitant l'accouplement. Cette hypothèse nous paraît particulièrement renforcée par les observations faites par BUSER et VIALA à propos de la localisation et de la non spécificité des niveaux de sensibilité mis en jeu, les zones concernées sont celles qui correspondent aux points d'appui du partenaire sexuel(2).

---

(1) : De telles conclusions ne sauraient être tirées des akinésies produites par l'exposition de l'animal à la stimulation visuelle répétitive, en l'état actuel des connaissances.

(2) : DEMARET (1974) fait la même hypothèse à propos de l'appui dorsal chez le mouton : "Les bergers savent qu'il est possible de les (les moutons) mettre dans un état de "transe" permettant de menues opérations, simplement en les saisissant soudainement et en leur appuyant la croupe sur le sol (EWBANK, 1968). Cette réaction est peut-être un exemple d'adaptation des femelles au comportement sexuel des mâles". (p.349).

Si les expériences d'akinésie par retournement ne semblent pas - en raison de la technique même d'induction (retournement dorsal) - entretenir une relation directe avec l'hypnose humaine[1], l'apparition d'effets inhibiteurs (du moins chez l'animal curarisé) en réponse à des stimulations monotones et répétitives nous rapproche déjà plus de la situation hypnotique humaine où, dans la plupart des cas, des stimulations visuelles sont mises en jeu.

Les résultats obtenus par BUSER et VIALA à l'aide des stimulations visuelles et répétitives provenant d'expériences sur l'animal curarisé exclusivement, nous présenterons dans le paragraphe suivant une expérience que nous avons nous-mêmes réalisée, afin d'étudier les effets chez l'animal "libre" de ces stimulations "hypnogènes".

(1) : Du moins dans sa forme expérimentale car, comme nous le verrons plus loin, si l'on rapproche hypnose et sexualité humaine, il est pas exclu qu'un tel mécanisme puisse être sous-jacent.

1.131.22 - Etats d'hypnose chez le lapin soumis à un stimulus visuel répétitif.

Notre étude[1] sur les effets inhibiteurs d'une stimulation visuelle répétitive chez le lapin se composait de deux expériences; dans la première, le lapin, une fois sorti de l'animalerie, était posé sur un socle de bois surélevé dans une pièce normalement éclairée, dans laquelle une lampe flash délivrait des éclairs lumineux à une fréquence de 3 c/s.; dans la seconde expérience, les conditions expérimentales étaient identiques, mais le lapin, avant d'être posé sur le plateau, recevait une injection de Maxiton (20 mg/kg), initialement prévue pour accroître son niveau d'activité motrice.

Dans le cadre de la première de ces expériences, il nous a été possible d'observer l'apparition de trois types d'états d'apparence hypnotique, survenant en réponse aux stimulations lumineuses répétitives.

Ces états qui n'apparaissaient jamais directement faisaient suite à l'adoption par l'animal de toutes les gammes de comportements agressifs et défensifs à sa disposition : comportement de fuite (tentatives pour escalader les parois, recherche d'une issue vers le vide, tentatives pour creuser le support...), choix d'une position permettant de se dérober à la stimulation (animal se mettant dans un angle, la tête vers la paroi), postures de fixation et de combat adoptées à l'égard du "flash" qui semblait ainsi être traité comme un "adversaire" réel, adoption de comportements de toilette dont on sait par ailleurs[2] qu'ils constituent un moyen efficace en vue d'abaisser le niveau de tension émotionnelle.

Le premier type d'état observé correspondait à une sorte de catalepsie : l'animal est en position allongée, les pattes avant, le cou, les oreilles sont en extension, alors que les pattes arrières restent en position de détente, reposant du même côté du corps de l'animal.

Dans cet état qui apparaissait généralement au bout de 40 minutes de stimulation, l'animal ne réagissait plus aux stimulations extérieures : bruits intenses, approche de l'expérimentateur, etc...

---

(1) : Cette étude a été réalisée dans les locaux du laboratoire de neurophysiologie comparée, avec l'aide du Pr. BUSER et de Mr. VIALA, et a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise (MICHAUX, 1972).

(2) : COSNIER (1966, pp.38-40) montre comment les animaux qui sont capables d'effectuer une activité motrice différenciée (dont tout particulièrement les activités de toilette) sont ceux également qui pourront éviter la crise audiogène.

Le second type d'état observé ne se caractérisait que par la "non réactivité" de l'animal aux bruits et aux stimulations visuelles (approche de l'expérimentateur); l'animal reste dans sa position assise habituelle, les pattes repliées sous le corps.

Le troisième type d'état enfin, était le plus spectaculaire : l'animal s'allongeait, pattes avant et arrière en extension et restait ainsi sans réactions apparentes, dans une position qui évoque la "contrainte" physique.

Dans la plupart des cas, ces trois types d'immobilisation étaient durables et ne cessaient pas lors de l'arrêt de la stimulation hypnogène mais seulement lorsque, plusieurs minutes après, l'expérimentateur s'approchait de l'animal et le touchait. Dans la seconde expérience, où s'opposaient les effets hypnogènes du flash et les effets excitants du Maxiton, on a pu observer l'apparition d'effets comportementaux particulièrement complexes et spectaculaires. La stimulation lumineuse adjointe à l'excitation par le Maxiton provoque un double comportement manifestant simultanément la tendance à la fuite et la tendance à l'immobilisation(1).

A ce comportement paradoxal pouvait succéder, selon les animaux, soit un comportement de catalepsie en extension (troisième comportement isolé lors de la première expérience), soit l'apparition de troubles de l'équilibre suivis à brève échéance par la mort de l'animal(2).

D'autres expériences faites sur des lapins soumis à des doses semblables de Maxiton nous ont montré qu'en aucun cas le Maxiton seul ne peut suffire à provoquer la mort de l'animal. Il apparaît que celle-ci résulte de la simultanéité des deux traitements : stimulations visuelles monotones et administration de Maxiton.

---

(1) : Concrètement, le corps de l'animal exprime de façon presque simultanée ces deux tendances, alternativement; le lapin s'effondre, les pattes en extension, puis se redresse, comme pour fuir, ramenant ses pattes à la verticale, etc...

(2) : L'animal mourrait en raison d'une tétanie respiratoire.

Une explication pourrait être proposée qui ferait intervenir le Maxiton comme renforcement de la dimension “stressante” de la stimulation visuelle répétitive[1]; il y aurait alors eu l’équivalent de la crise audiogène de la souris telle qu’elle a été décrite par COSNIER (1966).

Cette explication cependant, outre le fait que la crise audiogène ne débouche généralement pas sur la mort de l’animal, n’est pas parfaitement en harmonie avec les données de l’expérience, car la mort ne survenait pas en début d’expérience, lorsque l’effet du Maxiton était maximum, mais après une période de temps comprise entre 40 minutes et une heure, alors donc que les effets du Maxiton commençaient à décliner. De plus, un des lapins ayant reçu l’injection de Maxiton 40 mn avant d’être soumis à la stimulation visuelle réagit très rapidement et meurt après environ 10 minutes. Il semble donc qu’on ne puisse pas non plus évoquer un phénomène cumulatif, l’intensité du stress étant fonction du temps d’exposition à la stimulation.

L’hypothèse qui nous paraît la plus proche des données de l’expérience serait celle d’un point critique se situant au moment où les effets excitants du Maxiton et les effets hypnogènes de la stimulation visuelle s’équivalent. Avant ce point d’équilibre, l’effet hypnogène est masqué par l’excitation due au Maxiton, en revanche, lorsque le point d’équilibre est dépassé, l’effet d’excitation peut disparaître au profit du seul effet calmant de la stimulation hypnogène.

Dans cette perspective, la mort de l’animal serait produite par l’apparition de deux modèles comportementaux antagonistes en réponse à la stimulation visuelle répétitive : tendance à la fuite d’une part, tendance à l’akinésie hypnotique de l’autre. La dimension stressante de la situation se trouverait amplifiée selon un phénomène de boucle par l’inhibition hypnotique s’exerçant sur la tendance à la fuite, cette dernière étant elle-même renforcée par le conflit comportemental et le “stress” qui en résulte.

---

(1) : En effet, le comportement de l’animal paraissait très nettement démontrer que la stimulation lumineuse était perçue comme menaçante : voir 1° des deux notes situées au bas de la page précédente.

Ces deux expériences nous apportent donc un complément d'information sur la nature et les manifestations du phénomène hypnotique chez le lapin. Tout d'abord, on notera que l'akinésie hypnotique peut prendre - chez le lapin soumis à des stimulations répétitives - plusieurs formes. Toutes ces formes s'apparentent cependant à la catalepsie, puisque, en dépit des différences de position adoptées par l'animal dans chacune de ces formes, elles ont toutes en commun l'apparition d'une akinésie avec maintien complet ou partiel (forme 1) du tonus postural.

Par ailleurs, ces deux expériences montrent que l'akinésie hypnotique du lapin n'est pas seulement déclenchable par la stimulation dorso-lombaire, dont on a vu qu'elle dépendait de niveaux très primitifs de l'organisation nerveuse. L'apparition d'un phénomène comparable à partir de la stimulation visuelle pose le problème d'une régulation éventuelle de ce mécanisme de base, à partir de niveaux moins primitifs de l'organisation nerveuse.

Enfin, la deuxième de ces expériences paraît témoigner de la nature extrêmement puissante du processus akinésique, puisque ses effets se manifestent malgré ceux, antagonistes, du Maxiton.

1.131.23. Etats d'hypnose chez le chien soumis à certains types de conditionnements et de contraintes.

Les expériences réalisées par PAVLOV et ses disciples chez le chien présentent un intérêt majeur. Tout d'abord, dans la mesure où le chien est un animal domestique, le rôle "effrayant" de l'expérimentateur est considérablement réduit et, en conséquence, les phénomènes hypnotiques observés ne sont pas strictement limités aux phénomènes de catalepsie.

En fait, on trouve dans les descriptions faites par PAVLOV (1927, a, b) la quasi totalité des comportements déjà observés au niveau éthologique, c'est à dire sensiblement toutes les formes déjà décrites à propos des manifestations hypnotiques chez l'homme.

Ainsi PAVLOV décrit des comportements de somnolence pouvant aller jusqu'au sommeil apparent se caractérisant par la disparition des fonctions corticales et, par la relaxation des muscles du squelette (l'animal a les yeux fermés, la tête tombante, les membres affaissés, le corps pendant mollement, soutenu par les courroies de son support). Il décrit également des positions cataleptiques pendant lesquelles l'animal reste totalement non réactif, non seulement aux stimuli conditionnés mais aussi à tous les bruits environnants, alors même qu'il conserve une posture alerte (il se tient debout, les yeux immobiles et grands ouverts, la tête redressée et peut ainsi rester totalement immobile pendant parfois des heures entières). Il décrit également des phases d'agitation qui ne sont pas sans rappeler les "convulsions" des extatiques ainsi que les "crises" mesmériques et qu'on peut aujourd'hui encore observer lorsqu'on hypnotise un sujet très hypnotisable mais résistant(1).

(1) : Nous avons souvent remarqué chez les sujets résistants l'apparition de réactions d'agitation lorsque l'expérimentateur faisait un effort pour dépasser ces résistances. A un niveau spectaculaire, nous pouvons citer le cas d'un hypnotiseur venu présenter son sujet "somnambule" : il l'hypnotisa sans tenir vraiment compte de ses réticences ce jour-là à être hypnotisé devant un public, se trouva alors confronté à un sujet en pleine crise d'angoisse qu'il n'arrivait plus à contrôler que difficilement.

Il décrit également, au sein d'une des phases de l'hypnose, la phase paradoxale, l'apparition d'un phénomène très comparable au "rapport" hypnotique, relation exclusive entre le sujet et son hypnotiseur, ou du moins extrêmement privilégiée, puisque, dans cette phase, l'animal réagit plus aux stimuli faibles qu'aux stimuli forts(1), ce qui est exactement contraire à ce qu'on observe d'habitude chez l'animal dans son état normal.

Quant aux rapports entre l'hypnose animale, telle qu'il l'observe, et l'hypnose humaine, PAVLOV semble convaincu qu'il s'agit essentiellement du même phénomène :

"Les signes extérieurs de l'état hypnotique sont semblables chez l'homme et chez l'animal". (1927, a, p.405).

Quant à la "suggestion" qui semble, de par sa nature verbale différencier hypnose humaine et hypnose animale, PAVLOV propose de l'envisager comme : "(...) la plus simple forme d'un réflexe conditionné typique de l'homme" (p.407).

---

(1) : Dans le cas de l'hypnose humaine, les stimuli faibles correspondraient à la parole de l'hypnotiseur et à ses suggestions, alors que les stimuli forts (ceux auxquels le sujet réagirait de façon privilégiée à l'état de veille) correspondraient aux bruits extérieurs, aux commentaires des spectateurs; on comprend alors pourquoi PAVLOV aurait appelé cette phase : "phase de suggestion" (cité par CHERTOK, 1965).

1.132. - Les états apparentés à l'hypnose apparaissant chez l'homme.

L'hypnose se manifestant dans le cadre d'une relation inter-individuelle, nous serons ici conduits à examiner, dans un premier temps, ce qui, dans la vie du groupe et au sein des relations inter-individuelles, pourrait venir manifester la trace du phénomène hypnotique. Après quoi, nous étendrons notre champ d'intérêt à l'ensemble des états apparentés à l'hypnose mais cette fois sans tenir compte du contexte social dans lequel il se manifeste.

1.132.1 - La vie du groupe et l'"hypnose".(1)

La plupart des groupes sociaux élaborent des rituels qui les caractérisent. Ces rituels qui, pour la plupart, semblent avoir pour finalité la création ou le maintien de l'unité du groupe concerné, ont des caractéristiques qui rappellent très fortement celles des procédés hypnogènes. Ils semblent d'autant plus proches structurellement des techniques hypnotiques que la cohérence du groupe est problématique.

Les deux exemples les plus frappants qui peuvent être cités à ce propos sont ceux de l'armée et de l'église.

---

(1) : L'analogie entre la vie du groupe et l'hypnose a été faite à plusieurs reprises. D'abord formulée par Le BON, elle réapparaît chez TARDE, puis, tout récemment, chez MOSCOVICI (1981) dans son livre "l'"Age des Foules".

Ainsi, dans l'armée, on peut constater l'utilisation massive qui est faite du rythme (marche au pas, musique) ainsi que l'emploi massif, au cours de la période de formation, de techniques de "sidération" par les supérieurs : cris, ordres,...

Ces techniques de formation du soldat s'apparentent donc aux techniques de "fascination" en vogue au XIXème siècle. Le résultat escompté est la dissolution du sentiment d'individualité et, par conséquent, des contrôles secondaires propres à chacun des sujets, au profit d'un sentiment collectif, où le désir, la volonté, l'estimation du réel ne sont plus l'affaire de chacun, mais celle du chef.

Dans cette perspective, on peut se demander quelle fut l'importance de la forme incantatoire des discours "hitlériens" dans son avènement au pouvoir et dans son emprise sur les masses(1).

Au niveau des pratiques religieuses, l'analogie entre "rituel" et procédés hypnotiques est encore plus frappante(2).

---

(1) : A ce propos, rappelons qu'il apparaît aujourd'hui établi qu'HITLER avait étudié le livre de Le BON : "La psychologie des Foules" et qu'il s'en était inspiré dans l'élaboration de ses techniques pour influencer les masses (cf. MOSCOVICI (1981), p.94).

(2) : Notons pourtant que l'église catholique a très longtemps manifesté une grande hostilité à l'égard de l'hypnose et de tous les phénomènes qui lui paraissaient liés. Ainsi, le théologien TERTULLIEN, au IIIème siècle, attribuait les phénomènes extraordinaires (rigidité, insensibilité, suggestions) à l'intervention du diable. Cette position est rapportée par Le BLOND (1965) dans un article où il fait l'historique des positions adoptées par l'église envers l'hypnose et les phénomènes de suggestion.

En effet, si l'on prend l'exemple de la "messe "catholique, on retrouve toutes les caractéristiques majeures d'une situation hypnogène : fixation visuelle sur les mouvements rituels du prêtre vu de dos (ou à défaut fixation du point lumineux rouge), induction verbale en latin extrêmement répétitive, chants et musiques litaniques, déroulement de séquences comportementales codées[1] (se lever, s'asseoir, chanter, réciter) intervenant comme des suggestions déclenchées par un signal et amplifiées par leur exécution collective.

Le comportement attendu est de type "somnambulique" : le fidèle doit "devenir" ce que l'Eglise lui suggère à travers la lecture des épîtres, de l'Evangile et à travers le prêche; tous ces textes, jusqu'à une période récente étaient les seuls à être dits en Français, dans la langue des fidèles donc.

Le retour à l'état de veille semble induit : de même que l'hypnose s'achève après que le réveil du sujet lui a été annoncé et que l'hypnotiseur a retrouvé un ton normal, la messe s'achève généralement par la formule "ite missa est" et par l'entonnement d'un chant collectif au rythme très enlevé.

Si l'on admet le parallèle que nous proposons, on comprend mieux la justification du rituel : provoquer une modification de l'état de conscience pour rendre le sujet plus perméable et donc plus influençable, afin de pouvoir remanier progressivement l'ensemble de ses "déterminations" et de ses représentations, ce "traitement" lui étant administré une vie durant, à raison, en règle générale, d'une "séance" par semaine.

En dehors de ces effets discrets d'imprégnation, toute une gamme d'autres effets peut être observée épisodiquement : "illumination", "conversion religieuse", "voyance", "guérison miraculeuse" (affectant le plus souvent des symptômes de conversion hystérique). Ces effets apparaissent avec encore plus de netteté dans certains lieux de pèlerinage où, à ces procédés hypnogènes, s'adjoignent des processions chantées, des immersions dans l'eau, etc... qui doivent certainement contribuer également à la modification de l'état de conscience des sujets.

D'autres effets, témoignant plus des résistances, sont également observables : endormissement, évanouissement, etc...

---

(1) : Les séquences comportementales imposées aux fidèles jouent certainement un rôle majeur en empêchant l'apparition d'une forme léthargique d'hypnose.

Ce que nous avons dit de la cérémonie religieuse catholique pourrait certainement s'appliquer à de nombreux rituels ou cultes, dans le contexte de bien d'autres religions (Islam, etc...), mais est fondamentalement différent de ce qui paraît se produire dans certaines sectes où l'hypnose semble être utilisée, non de façon empirique, mais de façon délibérée.

Toujours à propos des sectes, il semble que certaines d'entre elles, au XVIIème siècle, aient été le théâtre spontané de manifestations hypnotiques nettement plus spectaculaires que celles qui se manifestaient dans la religion catholique, alors dominante.

Faut-il voir là un effet du climat passionnel régnant autour de ces sectes, de la menace ressentie par leurs adeptes ou des caractéristiques mystiques de leurs membres? Quoi qu'il en soit, il y eut, dans plusieurs de ces sectes, des formes convulsives d'hypnose : "convulsions" (cf. pp. 22 et 48) dont l'aboutissement semble être l'apparition d'aptitudes et de dons susceptibles de renforcer le crédit et le pouvoir de la secte : dons de voyance, dons des langues étrangères, dons de prophétie, dons de guérison, etc...

Dans les sociétés dites "primitives", c'est aussi autour de la maladie et de la guérison que l'on peut observer la mise en place de rituels hypnotiques en vue d'obtenir la guérison. Que ce soit dans le Vaudou, dans le N'döp, etc... L'emploi de musiques syncopées, de chants, de manipulations sensori-motrices, tout semble converger dans le but de modifier l'état de conscience d'un sujet difficilement hypnotisable - ce qui se voit à la longueur des rituels nécessaires - parce qu'il est coupé du groupe, en relation exclusive avec le "Rab" (esprit ancestral) qui le possède. Un sujet qui va devoir progressivement disparaître et prêter sa bouche au Rab qui l'habite et qui va devoir se nommer. Un sujet qui, après cet épisode de dédoublement de la personnalité, va pouvoir réapparaître en trouvant une place originale entre le Rab et le groupe[1].

---

(1) : Nous parlons là plus précisément du N'döp, rituel thérapeutique qui se pratique chez les Lebou et Wolof du Sénégal et dont nous avions tenté de comprendre la dynamique psychologique (MICHAUX, 1972) en nous appuyant sur l'analyse et la description qu'en avait données ZEMPLENI (1966).

Cependant, on n'oubliera pas que, dans les rituels tels que le N'döp et le Vaudou, le changement d'état de conscience est déjà suggéré socialement[1]. Il n'en reste pas moins que le détour suivi pour obtenir ce changement de l'état de conscience passe encore par l'emploi de stimuli hypnogènes :

"Le chant, ou plus souvent encore le roulement de tambour, exerce une suggestion indéniable sur certains sujets" (METRAUX, 1958, p.122) et que les manifestations du changement d'état de conscience aboutissent à des effets très comparables à ceux de l'hypnose : vécu et expression plus ou moins involontaires des rôles suggérés par la tradition sociale et, dans certains cas où les conduites sont plus personnalisées, à ce que JANET avait considéré comme l'essence du somnambulisme : libération d'une seconde personnalité[2].

Enfin, comme dans l'hypnose encore, on note des comportements paraissant marquer l'apparition d'effets quasi-mécaniques pouvant venir contrarier les désirs et les attitudes profondes du sujet. A ce propos, METRAUX (1958) raconte l'exemple d'une femme assistant à une cérémonie et qui, sous l'effet des stimulations externes, manifeste un comportement de conflits et de résistances, ferme les yeux, transpire, le visage convulsé, ferme les yeux violemment puis les rouvre, calmée. METRAUX, comme nous pourrions le faire en observant un comportement de ce type en réponse à l'hypnose, conclut :

"C'est seulement dans des cas très rares que l'on assiste à une véritable lutte du sujet contre la transe qui le gagne malgré lui". (p.122).

Au niveau contemporain, la place des procédés hypnogènes paraît s'être réduite : les fêtes - avec leurs musiques débridées, leurs danses sauvages[3] et l'appui non négligeable de l'alcool - qui semblaient permettre le renforcement des liens sociaux, la libération des inhibitions et faciliter le rapprochement sexuel (fêtes des mariages, des communions, des moissons, etc...) se font plus rares.

---

(1) : Ainsi METRAUX (1958) dira : "Bref, il semblerait que le simple fait de se croire possédé suffise à provoquer chez le sujet le comportement des possédés, sans qu'il y ait véritablement intention de duperie. FILIOZAT (1943) compare la possession à une "suggestion d'état"..."(p.124).

(2) : Ainsi BASTIDE (1950) interprète la possession en ce sens : retour sous la forme symbolique de la personnalité refoulée, dans une atmosphère de joie et de fête.

(3) : On se rappellera la signification donnée à certaines de ces fêtes par FREUD (1921) : elles constituaient essentiellement une régression du clivage entre le Moi et l'Idéal du Moi; la fête permettrait un "retrait de l'idéal" ou encore sa coïncidence avec le Moi (d'où une sensation de triomphe) : "Dans tous les renoncements et les limitations imposées au moi, l'infraction périodique aux interdits est la règle, comme le montre bien l'institution des fêtes qui, à l'origine, ne sont rien d'autre que des excès permis par la loi et qui doivent précisément à cette libération leur caractère de gaieté. Les Saturnales des Romains et notre actuel carnaval rejoignent, sur ce point essentiel, les fêtes des primitifs, qui ont coutume de se terminer en débauches de toutes sortes, avec transgression des commandements ordinairement les plus saints". (p.201).

L'influence des grands groupes sociaux (Eglise, Armée) est en régression; est-ce pour autant dire que notre société se passe de l'emploi empirique des processus hypno-suggestifs?

Si les processus hypnogènes sont peut-être aujourd'hui moins apparents que dans les sociétés antérieures - les rituels collectifs se sont raréfiés du fait du repliement de l'individu sur la cellule familiale -, ils n'en demeurent pas moins présents dans la vie des individus, en raison de l'évolution des techniques de communication. Avec la radio tout d'abord, puis avec la télévision, le groupe social s'est vu doté d'un mécanisme de régulation dont il ne nous paraît pas exagéré de dire qu'il est hypnotique.

En effet, l'hypnose, telle qu'elle est induite par l'image télévisée, est une hypnose sans contrainte, si ce n'est celle qu'introduit la dépendance même des individus. Hypnose sans contrainte et sans conflit, apparemment sans manifestations comportementales!

Mais, y a-t-il véritablement absence de manifestations ou y a-t-il seulement absence de reconnaissance des manifestations. La léthargie qui envahit bon nombre de spectateurs est interprétée comme simple endormissement. La difficulté du spectateur à détourner son regard de l'écran ou éteindre le poste lorsque le programme ne lui convient pas, est interprétée comme "paresse" et non comme manifestation hypnotique.

Et pourtant, le spectateur manifeste un état assez typiquement hypnotique : modification de la respiration, perte du temps, du réel, suggestibilité(1)..., cette dernière propriété expliquant l'empressement des publicitaires à employer ce moyen de promotion de leurs produits.

L'hypnose engendrée par la télévision a une dimension cataleptique; elle suppose le maintien partiel de la vigilance et le maintien du contact visuel. Resterait à savoir ce qui donne à ces media leur valeur hypnotique. Là encore on retrouve, surtout pour la télévision, l'analogie avec les procédés employés pour induire l'hypnose : fixation visuelle et immobilité posturale. Le spectateur immobilisé, fasciné, se concentre sur l'image-leurre que lui offre l'écran de télévision. Le spectacle de télévision se présente donc comme une sorte d'hypnose les yeux ouverts, pendant laquelle la conscience du sujet n'est plus que le miroir de l'univers fantasmatique qui lui est composé extérieurement.

---

(1) : Les suggestions non verbales sont particulièrement redoutables : allumer une cigarette, boire, manger, etc...

1.132.2 - Relations inter-individuelles et hypnose.

Les procédés hypnogènes dans les relations inter-individuelles n'apparaissent nulle part de façon aussi évidente que lorsque la mère et l'enfant doivent établir leur relation, pendant les premiers mois de la vie du bébé.

Pendant ces premiers mois, c'est surtout l'enfant qui va employer les stimulations hypnogènes vis-à-vis de la mère (dont l'état de conscience doit être modifié si l'on veut qu'elle puisse jouer son rôle de "corps" et d'"esprit" du nourrisson de manière satisfaisante)(1).

Aussi, il semble que l'enfant ait à sa disposition une gamme de signaux déclencheurs qu'on pourrait dire hypnogènes. Parmi ceux-ci : le regard - un regard qui a tendance à ne jamais quitter celui de la mère - et les bruits - bruits de succion, ronronnements, cris -. Ces bruits qui n'ont, à notre connaissance, fait l'objet d'aucune étude nous semblent jouer un rôle important dans la relation à la mère. Lorsqu'ils sont calmes, réguliers, clairement audibles, ils vont renforcer le niveau de disponibilité de la mère (pendant la tétée par exemple). Sur un tout autre registre, il dispose des pleurs et des cris qui tendent à faire fonctionner la mère sur un mode compulsif (somnambulique), la mère lui répondant comme le sujet hypnotisé répond aux suggestions post-hypnotiques, elles est alors "agie" par l'enfant.

Le nourrisson, lorsque les soins qu'on lui procure sont gratifiants, semble sombrer dans une léthargie hypnotique, après la tétée au sein, sous l'effet non seulement de la satiété, mais certainement tout autant de la stimulation de la bouche et de la langue que lui procure cette activité(2), ou bien dans un état extatique actif en réponse aux soins de toilette.

---

(1) : Comme le fait remarquer BOWLBY (1969), la mère a de nombreuses tâches à accomplir qui s'opposent à sa relation à l'enfant.

(2) : En effet, cet état peut survenir en réponse à la succion du pouce, de la tétine, en l'absence donc de toute ingestion d'aliments.

De même que le nourrisson, à l'occasion de ces interactions physiques essentielles, entre dans un état second, la mère, si elle consent à s'abandonner aux sensations que lui procure l'enfant (au niveau du sein par exemple) va, elle aussi, ressentir un changement d'état de conscience qui lui permet d'avoir une relation plus étroite avec son enfant-hypnotiseur [1], en modifiant sa conscience du temps, du réel et en lui faisant plus ou moins perdre conscience de ses propres désirs et des contraintes externes.

Dans la relation mère-enfant, c'est donc avant tout l'enfant qui doit jouer le rôle de l'hypnotiseur. Il doit "agir" la mère, il doit être capable de faire du corps de la mère et de son esprit ses outils extérieurs (Moi auxiliaire) et on pourrait se demander si certains troubles graves, dans la structuration du Moi, ne résultent pas de l'échec qu'aurait essuyé l'enfant dans sa tentative pour prendre le contrôle de sa mère. La mère peut, elle aussi, employer des stimulations hypnogènes[2] pour approfondir, amplifier sa relation à l'enfant ou pour essayer d'abaisser son niveau de tension.

Ainsi, la parole charmeuse de la mère va calmer l'enfant, du moins dans certaines limites; c'est surtout le bercement qui, chez l'enfant très jeune, permettra la modification de l'état de conscience. Ce bercement n'est en fait nécessaire que lorsque l'enfant se replie sur lui-même, soit parce que l'un de ses besoins essentiels n'a pas été satisfait, soit parce qu'il est malade, soit enfin lorsque la relation à la mère n'est pas satisfaisante.

Lorsque l'enfant grandit, ses sourires, ses regards, son babil vont continuer à jouer un rôle inducteur chez la mère, jusqu'à ce que l'enfant marche et parle et ait, en conséquence, moins besoin du corps de la mère.

---

(1) : Nous trouvons une confirmation de ces hypothèses dans une étude réalisée par RICHARDS et BERNAL (1972) où apparaissent de nombreuses interdépendances entre le fait que la mère nourrisse l'enfant au sein ou au biberon, avec le temps pendant lequel l'enfant garde le sein ou la tétine en bouche, le nombre de contacts physiques avec l'enfant, le nombre de verbalisations adressées à l'enfant. Toutes ces interactions se font au profit de l'enfant nourri au sein. De plus, ces enfants sont apparemment plus réactifs à l'environnement : moins souvent au lit, criant plus souvent. Les mères choisissant le biberon se recrutent dans les classes sociales les plus instruites, laissent s'écouler un plus grand intervalle de temps entre la naissance du premier et du second enfant, alors que leurs procédés contraceptifs sont plus rudimentaires (différences de fertilité ou de désir sexuel) et désirent beaucoup moins d'enfants que les mères nourrissant au sein. Tous ces éléments semblent donc montrer que les mères nourrissant l'enfant au biberon sont, pour des raisons culturelles, moins orientées vers les satisfactions sensorielles et les interactions fusionnelles qui les accompagnent.

(2) : La description faite par J. ZEMPLENI-RABAIN (1966) à propos des échanges entre mère et enfant chez les Wolof, va bien dans ce sens : "... l'essentiel des échanges entre le bébé et la mère se fera par le truchement d'onomatopées, de sifflements, de roucoulements, en partie codifiés et associés aux battements sur le corps et aux balancements rythmiques". (p.169).

Par ailleurs, les inter-actions de la mère avec l'enfant vont devenir de plus en plus verbales, l'enfant étant "enveloppé" dans le discours de sa mère, discours qui lui donne l'information nécessaire à l'élaboration de ses conduites, qui lui donne la possibilité de connaître(1) et aussi d'ignorer. On pourra remarquer à ce propos les effets analgésiques puissants de la relation à la mère, l'enfant qui souffre semble le plus souvent capable, en réponse aux gestes et aux paroles de la mère, de perdre conscience de la douleur.

Dans cette relation entre la mère et l'enfant, les rôles, on le voit, ne sont pas franchement distribués, chacun jouant pour l'autre le rôle d'hypnotiseur et d'hypnotisé, à cette différence près que les procédés hypnogènes employés par la mère semblent plutôt inducteurs de léthargie, de passivité chez l'enfant, alors que ceux employés par l'enfant sont plutôt source d'éveil et d'activité "somnambulique" chez la mère.

Progressivement, l'enfant va grandir et apprendre à distinguer entre le Moi et le non-Moi. Simultanément, la part des stimulations hypnogènes dans la relation à la mère va décroître, seul va rester le discours informatif-suggestif de la mère auquel l'enfant va s'opposer le plus souvent. Parallèlement, il va s'ouvrir à l'univers des autres enfants et, à travers le jeu, va continuer à utiliser son aptitude aux états seconds(2), les relations hypnotiseur-hypnotisé se nouant alors avec un pair assumant le statut de leader.

Avec l'accession à la maîtrise du langage, l'enfant va se laisser de plus en plus prendre à la parole du maître et n'est-ce pas d'ailleurs vers 10-12 ans que l'on va observer, chez les garçons comme chez les filles, la plus grande susceptibilité hypnotique(3).

---

(1) : A ce propos, J. ZEMPLENI-RABAIN (1966), après avoir montré comment l'échange verbal va prolonger les échanges physiques (les soins que la mère prodigue à l'enfant), met en évidence l'aspect fondateur du discours de la mère au niveau de l'identité de son enfant : "l'échange verbal s'enracine dans l'expérience des échanges physiques. Il jaillit spontanément du contact tactile entre la mère et l'enfant; les représentations collectives le reconnaissent comme faisant partie des "soins" que prodigue la mère. Toutefois, l'observation montre combien ce langage est codifié : il fait référence aux coordonnées sociales de l'enfant (nommer l'enfant, l'interroger sur sa parenté...) ou correspond à des taquineries rituelles" (p.169).

(2) : Le jeu provoque chez l'enfant une perte parfois massive du sens du réel, la perte du sens du temps, la perte de conscience d'être observé, etc...

(3) : Ce fait est attesté par toutes les études comparatives faites pour étudier la relation entre l'âge et la susceptibilité hypnotique : BARBER et CALVERLEY (1963a), GORDON (1972), MORGAN et HILGARD (1973), etc...

Puis, avec la maturation, et donc avec les progrès de l'individuation, on va observer progressivement le déclin de la susceptibilité hypnotique, même si elle reste toujours présente dans certaines inter-actions sociales, et tout particulièrement dans les phénomènes de groupe. A cet affaiblissement de la susceptibilité correspond, peut-être, en compensation, le besoin qu'ont les adultes de médiatiser leurs relations aux autres à travers la consommation alimentaire et l'emploi de stupéfiants : alcool, tabac, drogues hallucinogènes...

Il est cependant une relation dans la vie des adolescents et des adultes qui généralement s'initie dans un contexte où les stimuli hypnogènes semblent recherchés et mis en place empiriquement : nous voulons parler de la relation amoureuse et donc du rapprochement sexuel.

Un des premiers stimuli traditionnellement liés à l'hypnose qui va intervenir dans la tentative de rapprochement amoureux, est le regard. Celui-ci dont la teneur émotionnelle peut être aussi bien négative que positive, mais qui est toujours un indicateur du niveau d'implication relationnelle, en s'accompagnant du sourire, va perdre son sens dominateur et agressif(1) pour retrouver le sens qu'il avait chez le nourrisson, c'est à dire de quête fusionnelle(2) et d'une inféodation libidinale objectale à l'autre.

Les amoureux jouent du regard de façon extrêmement marquée : ils se "font les yeux doux", ils se "couvent du regard", se "noient" dans les yeux de l'autre. Pour s'attirer, ils se "décochent des oeillades", etc...

Le regard est le moteur de l'attrait mais aussi il inhibe les capacités défensives du sujet. Le sujet sous le regard de l'autre perd toute autonomie.

Mais ce "déclencheur", s'il induit le rapprochement, ne suffit généralement pas à lui seul à permettre le rapprochement ultime, qui va permettre le contact corporel. Le corps à corps inhibé par la double valeur potentielle de toute interaction à l'autre (désir-agression) et par les normes socioculturelles qui visent à le réguler, va avoir besoin pour pouvoir avoir lieu dans le cadre d'une relation nouvelle d'un certain nombre de procédés facilitateurs, qui se rapprochent très sensiblement des procédés hypnotiques.

---

(1) : Desmond MORRIS (1967) dans "Le singe nu" fait l'hypothèse que cette aptitude du regard à produire le mal-aise et l'anxiété est due aux antécédents biologiques de l'espèce : par exemple, l'agressivité et l'hostilité signifiée par le regard fixe du singe.

(2) : Une étude faite par WIEMANN (1974) et citée par KNAPP (1972) montre que l'interviewer est jugé d'autant plus amical qu'il regarde le sujet.

Le premier degré de ce rapprochement est induit par la parole. Le discours séducteur respecte des formes précises : douceur, continuité, répétitivité, évocation suggestive, etc...

Les degrés suivants vont se jouer autour de l'appropriation tactile progressive du corps de l'autre : contact des doigts, des mains, caresses.

A tout cela va s'adjoindre, à un niveau social, la danse, qui va[1] permettre l'immersion du sujet dans l'univers hypnogène des sensations auditives rythmiques, motrices, visuelles (ces dernières étant particulièrement nettes depuis que s'est développé l'emploi des lumières d'ambiance, flashes, stroboscopes), où le contact ritualisé avec l'autre va permettre l'abaissement progressif des résistances au contact et au rapprochement sexuel.

Un pas de plus peut être franchi avec l'absorption de drogues : alcool, haschisch, etc... Au niveau des stimulations sensorielles, de nouvelles étapes seront franchies : caresses plus érotisées, baisers, etc...

Lorsqu'enfin la relation sexuelle proprement dite est amorcée, on retrouve encore la nécessité d'une préparation verbale (paroles douces, répétitives, etc...) et d'une préparation sensorielle (caresses régulières et répétées,...). Le sexologue présentera peut-être cette préparation "hypnotique" comme une étape physiologiquement nécessaire, mais est-ce bien là de la stricte physiologie? Ainsi, le discours de séduction peut engendrer des effets corporels aussi puissants que la stimulation véritable du corps, celle-ci pouvant d'ailleurs, en l'absence d'un discours ou d'un rythme approprié, rester totalement sans effets.

La communication du désir corporel semble passer par le respect de formes qui sont, à peu de choses près, semblables à celles qui structurent l'induction hypnotique : répétition, calme, concentration, etc...

---

(1) : MANDROU (1961) dans son "Introduction à la France Moderne (1500-1640)" montre toute l'importance de la danse dans la vie sociale; à cette époque, c'est tout le groupe qui danse lorsqu'il fait beau. La danse est perçue comme dangereuse par l'église parce qu'elle peut éveiller les tentations : François de SALES, dans "l'Introduction à la vie dévote", recommande la plus grande prudence à sa protégée, "les bals et danses sont choses indifférentes de leur nature; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal...". Si bien qu'il l'autorise finalement du bout des lèvres : "pour jouer et danser loisiblement, il faut que ce soit par récréation et non par affection; pour peu de temps et non jusqu'à se lasser ou étourdir et que ce soit rarement". (p.224).

Il semble donc tout à fait possible de penser que, si ces stimulations, qui par leur localisation proclament sans équivoque leur objet, sont efficaces, ce n'est pas tant par la mise en place du processus physique de l'excitation, que par la modification de l'état de conscience qu'elles induisent qui, seule, peut permettre le désinvestissement du sujet par rapport aux autres aspects de la réalité (interne ou externe) et, tout particulièrement, la disparition de l'attitude défensive qui constitue le principal obstacle au plein accès à la conscience du désir et des sensations de plaisir et qui vient interdire l'abandon (fusionnel) du corps à l'autre.

Ce mécanisme mental est encore amplifié par la relation sexuelle proprement dite(1), les mécanismes fusionnels physiques et mentaux qui en constituent l'essence déclenchant peut-être en retour les mécanismes d'empreinte qui caractérisaient les premiers stades du développement humain : d'où l'établissement d'une relation de plus en plus stable avec l'objet d'amour.

On remarquera au passage que c'est la possibilité d'une telle intervention hypnogène qui, dans cette optique, va être à l'origine des relations objectales adultes. Le "coup de foudre" en constituerait en quelque sorte l'antithèse, se faisant strictement sur des mécanismes transférentiels, puisqu'il n'a pas besoin de l'interaction hypnotico-sexuelle avec l'objet pour que se structure la relation à l'autre.

---

(1) : A ce propos, on rappellera que la plupart des mots qui peuvent être employés pour caractériser l'état de conscience pendant l'hypnose sont ceux-là mêmes qui sont utilisés pour caractériser l'état de conscience pendant l'orgasme : extase, transport, etc...

Nous avons insisté sur ce qui, dans la relation inter-individuelle paraissait témoigner, tant au niveau des procédés qu'au niveau des effets, de la mise en oeuvre de processus de type hypnotique. Les exemples que nous avons choisis, qui concernent surtout l'établissement de relation fusionnelle, peuvent donner l'impression d'une rupture radicale entre ces processus tels qu'ils se manifestent chez l'homme et ceux qui apparaissent chez l'animal.

En effet, chez l'animal, les manifestations les plus marquantes et les plus courantes de l'"hypnose" étaient le plus souvent de type cataleptique et léthargique, alors que, dans les exemples qui précèdent, le modèle dominant paraît être plutôt de type somnambulique, somnambulisme pouvant se présenter sur fond actif ou au contraire sur fond passif (pseudo-léthargie?).

Cependant, cette rupture n'est peut-être qu'apparente; des formes "somnambuliques" de l'hypnose animale nous ont paru pouvoir être décelées dans le cadre de certains phénomènes régissant la vie de la relation (parades sexuelles, tendance à suivre la mère) et la vie de groupe (tendance à suivre le groupe ou son leader). De la même façon, chez l'homme, des formes cataleptiques et léthargiques de l'hypnose sont décelables, même si leur rareté dans la société contemporaine peut permettre de les ignorer et de les ranger à priori dans le cadre des dérèglements physiologiques.

Tel est le cas, par exemple de la catalepsie. Ainsi KAMMERER (1965) distingue : 1 - les catalepsies des syndromes striés, 2 - les catalepsies dites "hystériques", 3 - les catalepsies catatoniques et, mise à part la catalepsie "hypnotique" qui est rangée dans le cadre des catalepsies hystériques et qui par définition est provoquée - il ne semble pas qu'on ait envisagé le rôle des facteurs externes : peur, stimulations... dans leur genèse.

Au niveau historique, la situation est légèrement différente car la catalepsie totale, ou plus souvent partielle, était considérée au Moyen-Age comme l'un des effets majeurs du regard de la sorcière (fascination). On trouve dans le livre écrit par les inquisiteurs Henri INSTITORIS et Jacques SPRINGER[1] le récit "exemplaire" de l'aventure survenue à un marchand (forain) :

(1) : (1486-7) réédité en 1973.

"A ce moment, une femme vint à notre rencontre, qui fut reconnue de loin par les deux domestiques. L'un d'entre eux me dit ces mots : "munis-toi tout de suite du signe de la Croix (...), voilà la pire sorcière de toute la province qui vient vers nous. Elle sait d'un seul regard envoûter les hommes. Moi alors, fâché et faisant le brave, je me vantai de n'avoir jamais eu peur de ces femmes. Or, j'avais à peine fini ces mots que je me sentis gravement touché au pied gauche, au point de ne plus pouvoir ni le lever de terre ni faire un pas sans avoir mal". (p.445).

Plus récemment, l'évanouissement, qui peut-être considéré dans certains cas comme une forme de "sommeil catatonique"(1), a joué, semble-t-il, un rôle extrêmement important au sein des réactions émotionnelles féminines. Les "vapeurs" ou l'évanouissement permettant, du moins provisoirement, d'échapper à une situation embarrassante ou effrayante.

Si aujourd'hui ces manifestations sont plus rarement observées, on retrouve cependant, de manière nettement moins dramatique et durable que chez l'animal, des manifestations du comportement humain qui semblent entretenir une relation de parenté avec les "catalepsies animales". On pourrait par exemple ranger dans cette catégorie les inhibitions verbales éprouvées par la majorité des gens lorsqu'il s'agit de prendre la parole dans un groupe, de répondre à quelqu'un d'un statut supérieur, ou encore de répondre à quelqu'un manifestant de l'hostilité. On pourrait aussi y inclure les inhibitions motrices telles la difficulté de "frapper" de "fuir", etc...

Chez l'homme donc, des manifestations apparentées à la forme cataleptique de l'hypnose peuvent être observées dans certaines situations de danger ou d'infériorité.

---

(1) : KAMMERER (in POROT, 1965) le définit ainsi : "Le sommeil cataleptique, inhibition de toute activité motrice sans phénomènes d'hypertonie, n'a que les apparences du sommeil : la conscience n'est pas suspendue, le sujet entend, pense, enregistre tout; mais il reste passif et sans défense contre toutes les excitations extérieures, etc...". (pp.108-109).

1.132.3. - Revue générale des états apparentés à l'hypnose.

Dans un article publié en 1966, LUDWIG établit un classement des états apparentés à l'hypnose en précisant les conditions externes ou internes, qui en favorisent le déclenchement[1]. Cinq grandes familles d'états de conscience modifiée sont distinguées :

a) - Les états déclenchés par une réduction des stimulations extéroceptives et/ou de l'activité motrice :

Ceux-ci apparaissent dans les cas de : - réclusion solitaire, - solitude prolongée en mer ou dans les glaces, ou encore dans le désert, - conduite automobile sur une autoroute (hypnose des autoroutes), - conduite de "jets" en très haute altitude, - ennui extrême, - avant le sommeil (états hypnagogiques), - pendant le sommeil (rêve et somnambulisme), - après certaines opérations (opérations de cataractes bilatérales, immobilisation dans le plâtre du corps, immobilisation du corps dans un appareil de respiration artificielle[2]), etc... On pourrait ajouter à cette liste les expériences faites avec des sujets complètement immobilisés par des bandages, attachés debout sur un plateau suspendu et mobile (pendule)[3].

b) - Les états déclenchés par un accroissement des stimulations extéroceptives et/ou de l'activité motrice :

Modification de l'état de conscience apparaissant au cours des interrogatoires, au cours de la torture, du lavage de cerveau, - les transes convulsives qu'on peut rencontrer dans certains groupes religieux ou ethniques, - les transes prophétiques, thérapeutiques, orgiastiques, extatiques (telles celles qui apparaissent chez les derviches tourneurs), - les transes de possession (Vaudou, N'döp...), etc... Serait encore à prendre en compte l'apparition du "deuxième souffle" chez les coureurs; LUDWIG y adjoint également des états qui peuvent résulter de conflits émotionnels : fugues, amnésies, névroses traumatiques, dépersonnalisations, états de panique, réactions de rage, conversion hystérique, etc...

---

(1) : Des références précises quant à la description de ces états sont données dans le texte de LUDWIG (1966).

(2) : On trouvera plusieurs communications à ce sujet en langue française dans le compte rendu du symposium de Bel-Air II, ayant eu lieu à Genève en 1964 et publié sous la direction de J. de AJURIAGUERRA (1965).

(3) : Ce protocole expérimental a été mis au point par MASTERS et HOUSTON qui dirigent à New-York "The Foundation for Mind Research and the Visual Imagery Research Project". Il était employé à titre expérimental à Stanford en 1972.

c) - Les états déclenchés par un accroissement de la vigilance (alertness) ou de l'implication mentale ("mental involvment"), c'est à dire des états se caractérisant par une attention sélective prolongée :

- observation prolongée d'un écran-radar, - prière fervente, - absorption mentale très profonde dans une tâche donnée (lire, écrire, résoudre des problèmes), - absorption totale dans l'écoute de certains orateurs, - l'écoute de sa propre respiration, - l'attention soutenue sur un disque qui tourne (autrefois par exemple la roue du potier)[1], sur un métronome, un stroboscope. Ajoutons l'absorption devant un récit filmique, dans une pièce de théâtre, au concert.

d) - Vigilance amoindrie ou relâchement des facultés critiques : Il s'agit tout particulièrement d'états dans lesquels le sujet reste mentalement passif :

- méditation passive, - relâchement spontané des facultés critiques, - rêveries, somnolence, - transes médiumniques, - transes autohypnotiques (fakirs indiens, mystiques, prêtresses pythonisses, etc...), - expériences esthétiques profondes, - états créateurs, - états d'illumination, de prise de conscience, - états d'association libre pendant la psychanalyse, états associés à une relaxation profonde intellectuelle ou musculaire (flottant dans l'eau, bain de soleil, etc...).

Il faudrait encore parler des hallucinations des voyants, facilitées par la fixation d'un objet lumineux (boule de cristal, miroir, etc...).

e) - Présence de facteurs psychosomatiques :

- Hypoglycémie, hyperglycémie, déshydratation (souvent partiellement responsable de la production et surtout des contenus des "mirages"), dysfonctionnement des glandes thyroïdes et adrénaliques, - privation de sommeil, hyperventilation, sevrage rapide des drogues, - narcolepsie, administration de drogues psychédéliques, narcotiques, sédatives et stimulantes.

---

(1) : MAURY (1860), citant APULEE (Apolog., c. XLV, p.542, ed. hild.) et CHEVREUL, auteur du livre "De la baguette divinatoire", parle du vertige et parfois de l'épilepsie qui accompagne cette fixation.

Si, parmi ces situations, un grand nombre sont devenues institutionnalisées : - transes religieuses, transes thérapeutiques, - possessions, ou, si l'on a fréquemment fait remarquer que les effets de certaines des drogues variaient selon le contexte culturel et l'ambiance immédiate (suggestions), il n'en reste pas moins que l'abondance des états de conscience modifiée provoqués ou totalement spontanés (n'apparaissant le plus souvent que comme artefacts par rapport à la situation : perceptions fallacieuses résultant d'une attention soutenue, "mirages", etc...) tend bien à démontrer que des états de conscience modifiée peuvent constamment, en fonction de facteurs externes ou internes autres que pathologiques, se manifester dans la vie quotidienne du sujet.

Le classement proposé par LUDWIG (1966) est discutable : les catégories proposées sont seulement descriptives et l'appartenance d'un phénomène à l'une des catégories n'empêche pas son appartenance aux autres catégories. Par ailleurs, les différents phénomènes sont présentés comme s'ils ne pouvaient prendre qu'une seule forme, alors qu'il est très vraisemblable que ces formes varient selon les sujets.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que ce premier inventaire a le mérite de faire découvrir l'importance et la multiplicité des "états de conscience modifiée". Ceux-ci apparaissent pour la plupart dans des situations où la modification de l'état de conscience n'est ni souhaitée, ni attendue; on ne peut donc en expliquer la genèse en termes de suggestion. Il semble qu'ils constituent une réponse de l'appareil psychique à l'apparition d'une modification majeure des relations qui relient d'ordinaire l'organisme à son milieu.

Resterait à savoir si l'hypnose peut, sans simplification excessive, être englobée dans cette grande famille des états de conscience modifiée. Dans cette perspective, il est intéressant de remarquer qu'à la plupart des catégories proposées par LUDWIG, correspond un type d'induction de l'hypnose :

- L'hypnose contemporaine est induite par une réduction des stimulations extéroceptives et/ou de l'activité motrice et par un accroissement de l'implication mentale.
- L'hypnose active et l'hypnose par fascination sont engendrées par un accroissement des stimulations extéroceptives et/ou de l'activité motrice.
- L'auto-hypnose est surtout liée à l'accroissement de la vigilance ou de l'implication mentale.

L’hésitation que la plupart des auteurs éprouvent lorsqu’ils tentent de rapprocher de l’hypnose l’un quelconque de ces états de conscience modifiée, serait, à notre avis, en grande partie, la conséquence du manque d’unité interne de ce concept, qui englobe un ensemble de manifestations extrêmement divergentes qui sont traitées comme un tout, sous le prétexte qu’elles sont toutes induites par un tiers jouant le rôle d’hypnotiseur.

1.132.4. -Conclusion.

Les données qui ont été passées en revue dans les paragraphes précédents sont trop nombreuses et trop convergentes pour que, à notre avis, puisse être mise en doute l'existence de l'hypnose. Les similitudes qui apparaissent entre l'hypnose humaine et l'hypnose animale nous inclinent à penser qu'il existe chez l'homme, comme chez l'animal, plusieurs formes de l'hypnose radicalement différentes dans leurs manifestations et dans leur finalité adaptative.

Outre cette implication phénoménologique, ce rapprochement semble montrer la nature extrêmement archaïque des processus mis en jeu dans l'hypnose.

Une première forme semble correspondre à une suspension de l'initiative motrice se produisant dans un contexte d'hyper-vigilance; on la rencontre dans les réactions d'arrêt, lorsque l'animal est "surpris"; on la rencontre aussi chez l'animal "dominé" en tant que stimulus déclenchant l'inhibition motrice de l'adversaire. Cette forme dite "cataleptique" se rencontre chez l'homme dans certaines situations; c'est cette forme d'hypnose qui est désignée sous le nom de "fascination" lorsque l'émotion inhibitrice provient de la contemplation de l'objet du désir. C'est encore cette forme d'hypnose à laquelle il est fait référence à travers des termes aussi variés que stupeur, sidération, étonnement.

Cette première forme constitue le plus souvent une forme transitoire qui prélude au choix d'une réaction adaptative : fuite, agression, simulation de la mort (léthargie), soumission.

La seconde forme d'hypnose qui se rencontre chez l'homme comme chez l'animal correspond à la léthargie, c'est à dire à une chute brusque du tonus avec suspension de toute réactivité à l'environnement; cette forme qui, chez l'animal, correspond à la simulation de la mort, se rencontre chez l'homme sous la forme du coma, de l'évanouissement. Les formes léthargiques de l'hypnose semblent se manifester lorsqu'il y a sur-stimulation ou, au contraire, sous-stimulation.

Elles semblent constituer une défense de l'organisme contre ces deux situations inadaptées pour l'organisme animal ou humain.

La troisième forme d'hypnose, celle qui a accaparé toute l'attention chez l'homme, a quelques points communs avec la léthargie en ce qu'il y a désengagement par rapport à la plupart des stimulations venant du monde extérieur mais elle s'en différencie par sa dimension potentiellement active et par l'apparition de comportements de suggestion.

Chez l'animal, bien que difficile à observer, elle paraît se manifester de façon assez nette dans le cadre de ce qu'on a appelé "parade" et où se rencontrent mélangés des procédés de type hypnogène et des comportements s'apparentant à des comportements de suggestion (les mouvements et les signes de chaque partenaire ont pour objet d'induire chez l'autre partenaire certains comportements prédéterminés). Ainsi, la suggestion ne semble pas absente du monde animal; au contraire, elle semble y jouer un rôle essentiel dans la régulation des échanges sexuels. En cela, elle semble se différencier considérablement de la suggestion humaine dont l'objet est extrêmement variable : sensations corporelles, perceptions, représentations, etc... Mais cette différence n'est peut-être qu'une illusion, le fond de la suggestibilité restant d'ordre libidinal même si, par le biais du langage, ses formes peuvent témoigner d'une infinie diversité. Dans cette perspective, on remarquera les connotations érotiques qu'a le mot "suggestif" dans la langue française.

Cependant, avant de nous risquer à formuler des hypothèses plus précises, nous pensons nécessaire de passer en revue les différentes théories formulées à ce jour, à propos de l'hypnose afin de voir quelles explications psychologiques de ce phénomène ont pu être avancées.

1.2. LA NATURE DE L'HYPNOSE : APPROCHE THEORIQUE.

Introduction.

Parmi les théories explicatives de l'hypnose, on trouve dès le XVIIIème siècle une ligne de rupture très nette entre celles qui envisagent l'hypnose comme un état non spécifique et celles qui, au contraire, voient dans l'état hypnotique un état original ne pouvant se comparer à aucun des états de la conscience déjà connus : veille, sommeil, rêve.

Dans les paragraphes qui suivent, nous présenterons donc ces différentes théories en les regroupant en fonction de cette ligne de démarcation.

1.21. -L'hypnose comme état de conscience non spécifique.

Nombreux sont les auteurs qui répugnent à admettre l'existence de l'hypnose. Si, au tout début du magnétisme, cette contestation portait essentiellement sur la réalité du fluide - caution matérialiste du Magnétisme animal -, aujourd'hui elle porte sur l'état hypnotique lui-même : cet état existe-t-il ou vraiment n'est-il qu'une fiction?

Parmi les auteurs qui nient l'existence de l'état hypnotique, on peut trouver deux façons majeures de justifier cette négation :

1) - en affirmant que l'hypnose n'est que la réapparition provoquée du sommeil véritable.

2) - en affirmant que l'hypnose est un état de veille normal.

Dans les paragraphes suivants, nous examinerons ces deux types d'arguments.

1.211. - L'hypnose, un sommeil véritable provoqué.

Si, dans la plupart des cas, les magnétiseurs, puis les hypnotiseurs, insistent sur la différence de nature entre sommeil naturel et sommeil provoqué, quelques auteurs ont cru, au contraire, pouvoir assimiler ces deux formes de sommeil. Parmi ceux-ci, citons l'Abbé de FARIA et BERNHEIM. Si, pour le premier, il s'agit essentiellement de démontrer par cette assimilation l'inexistence même du "fluide"(1); pour le second, il s'agit de démontrer que tout dans l'hypnose résulte de la suggestion et de la suggestibilité.

Pour l'Abbé de FARIA (1819), le sommeil lucide n'est qu'une des formes du sommeil naturel :

"(...) le sommeil lucide et le sommeil naturellement profond sont une même chose". (p.42).

Le sommeil lucide constitue la forme la plus profonde du sommeil naturel :

"Les sommeils ont leurs nuances et leurs degrés : celui qui est le plus profond, est ce que nous avons appelé le sommeil lucide (...)". (p.43).

En fait, il semble que de FARIA assimile purement et simplement sommeil lucide et somnambulisme naturel :

"(...) le sommeil lucide est un songe en action; en effet, les époptes expriment ce qui se passe dans leur corps et dans leur âme; au lieu que ceux qui songent simplement ne font qu'éprouver les effets de la scène qui se montre à leur esprit, sans pouvoir l'exprimer dans le sommeil". (p.234).

L'affirmation d'une telle identité ne va pas, bien sûr, sans poser quelques problèmes. Tout particulièrement, on peut se demander pourquoi les "époptes" ne manifestent pas spontanément dans la journée cette aptitude, pourquoi ont-ils besoin de la médiation du "concentrateur"?

De FARIA explique ceci par l'ignorance et le conformisme des sujets qui lient le sommeil à une période spécifique de la journée :

"l'épopte ignore l'existence de la faculté de dormir à volonté en lui-même : il pense qu'on ne doit dormir qu'aux heures précises... C'est pour cette raison que d'ordinaire il lui faut un motif qui l'engage au sommeil. Cependant, il est des époptes qui, étant instruits de l'existence de ce pouvoir en eux-mêmes, s'endorment aussitôt et chaque fois qu'ils le veulent, sans aucun motif fourni par une cause externe". (p.53).

---

(1) : L'Abbé de FARIA (1819) dit à ce propos : "la source de cette aberration (croyance au fluide) gisait certes dans la persuasion où l'on était que le sommeil lucide avait une nature différente de celle du sommeil habituel". (p.41).

La seule différence en définitive entre sommeil naturel et sommeil lucide se situe au niveau du motif qui provoque ce sommeil :

"Mais il faut remarquer que cette différence existe réellement dans le motif du sommeil et non dans la nature". (p.47).

C'est cette position que soutiendra LIEBAULT (1866) puis BERNHEIM, du moins dans ses premiers[1] travaux.

Les travaux faits depuis le début du XXème siècle à propos du tracé E.E.G. des sujets hypnotisés ne permettent pas de retenir cette hypothèse selon laquelle le sommeil hypnotique serait un état de sommeil véritable, (LOOMIS, HARVEY et HOBART (1936), DYNES (1947), FORD et YEAGER (1948), HEIMANN et SPOERRI (1953)[2], CHERTOK et KRAMARTZ (1955)).

Cependant, on notera que des comportements de suggestion peuvent être induits pendant le sommeil (EVANS (1972), BARBER (1956)). Il y a donc malgré la non-identité entre hypnose et sommeil, une certaine similarité entre le fonctionnement mental du dormeur et celui du sujet hypnotisé.

---

(1) : Cette assimilation, comme nous l'avons déjà indiqué un peu plus haut (cf.) est remise progressivement en cause par BERNHEIM, même si subsiste jusque dans ses derniers écrits la conviction que certaines formes de l'hypnose sont dues à l'induction par la suggestion d'un sommeil véritable.

(2) : Cité par MESZAROS et BANYAI (1978).

1.212. -L'hypnose, un effet des facultés imaginatives de veille.

La tentation d'expliquer tous les phénomènes étranges comme phénomènes d'imagination est très ancienne. Elle se manifeste déjà au début du XVIIIème siècle à propos des convulsionnaires. Ainsi, dans un texte écrit par CARRE de MONTGERON (1737-1741), on trouve déjà trace de cette polémique :

"Les gens du bel air, qui ne jugent des convulsions que par les préjugés de leur esprit, qui les portent à ne vouloir rien reconnaître de surnaturel, prennent le parti d'attribuer à la force de l'imagination tout ce que les convulsionnaires font de plus surprenant. Mais quand ils parlent ainsi, savent-ils bien ce que c'est que l'imagination? Point du tout : et c'est précisément parce qu'ils n'en ont point d'idée distincte, qu'ils lui attribuent ainsi une espèce de pouvoir sans bornes". (p.13).

Pour cet auteur, c'est l'aspect "surnaturel" des effets de la "convulsion", renforcement de la force musculaire, quasi-invulnérabilité, augmentation du niveau d'intelligence, dons de divination et de guérison, qui les rend non explicables par la seule faculté d'imagination.

C'est encore à l'imagination que les Commissaires chargés par le roi Louis XVI d'étudier le magnétisme animal vont faire appel pour expliquer l'apparition de la crise magnétique :

"L'imagination sans magnétisme, produit des convulsions (...). Le magnétisme sans l'imagination ne produit rien". (Rapport BAILLY, SJ, 178, p.77).

Le rôle de l'imagination sera démontré de façon expérimentale dans une série d'expériences(1) dont de SAUSSURE a pu dire qu'elles constituaient "la première recherche de psychologie expérimentale dans l'histoire". Au cours de ces expériences organisées avec le concours du magnétiseur DESLON pour vérifier l'authenticité du fluide, on pourra à chaque fois remarquer que la magnétisation reste sans effet si le sujet ignore qu'il est magnétisé, et que, par contre, si le sujet pense qu'il rencontre un objet magnétisé ou qu'on le magnétise la crise apparaît immédiatement.

---

(1) : Dans toutes ces expériences, les sujets étudiés sont des sujets très sensibles au magnétisme : des somnambules. Dans la première expérience, DESLON magnétise un abricotier à l'insu du sujet. Le sujet est ensuite conduit, yeux bandés, au verger et présenté successivement à quatre arbres qu'on lui fait embrasser, deux minutes chacun. Au quatrième arbre, le sujet tombe en crise. Les Commissaires commentent ainsi cette expérience : "Le jeune homme savait qu'on le menait à l'arbre magnétisé, son imagination s'est frappée, successivement exaltée, et au quatrième arbre, elle a été montée au degré nécessaire pour produire la crise". (Rapport BAILLY, SJ, 1784, p.45). Cette interprétation est confirmée par les expériences suivantes, où des bons sujets qui ont les yeux bandés et à qui on annonce le début de la magnétisation (fictive) tombent en crise, et où un bon sujet croyant (à tort) qu'il est l'objet d'une magnétisation, faite derrière la porte fermée par DESLON, tombe en crise magnétique.

Pour les Commissaires, le rôle de l'imagination est clairement démontré dans ces expériences :

"Les Commissaires qui ont voulu connaître l'effet du travail de l'imagination, et apprécier la part qu'elle pouvait avoir aux crises du magnétisme, ont obtenu tout ce qu'ils désiraient. Il est impossible de voir l'effet de ce travail plus à découvert, (...)" (p.47). La mise en évidence du rôle de l'imagination dans l'induction de la crise magnétique ne doit pas pour autant être considérée comme une remise en cause de la crise elle-même. Ce qui est rejeté, c'est la notion de fluide et la physique humaine contenue dans la théorie magnétique; la crise est mise au rang des désordres neuro-végétatifs et des troubles hystériques déjà interprétés par la médecine comme des effets de l'imagination (p.62), avec toute l'ambiguïté bien sûr de ce terme un peu passe-partout, évoquant simultanément des phénomènes de l'ordre de ce que nous appellerions aujourd'hui l'inconscient, et des phénomènes de l'ordre du jeu imaginatif et de la simulation.

RAUSKY (1977) insiste sur cette ambiguïté du mot "imagination" qui peut désigner certaines facultés rationnelles de création : spirituelle, artistique, littéraire..., son emploi dans ce sens à propos de la crise Mesmérique revenant à en faire essentiellement "un jeu de rôle", mais qui peut également désigner <u>une faculté, pathologique cette fois</u>, faculté :

"qui suspendait la raison et la perception du réel et ouvrait la porte à la primauté des instincts. Cette imagination n'est pas une faculté de l'âme, mais une activation des schémas de comportements archaïques et instinctuels, endormis dans la vie sociale civilisée, mais toujours présents à l'état de latence". (p.142).Ainsi BUFFON qui faisait partie de la Grande Commission chargée par le Roi d'étudier le magnétisme, écrit-il à propos de l'imagination : "(Cette imagination) qui dépend uniquement des organes corporels et qui nous est en commun avec les animaux. C'est cette force tumultueuse et forcée qui s'excite au dedans de nous-mêmes par les objets analogues ou contraire à nos appétits; c'est cette impression vive et profonde des images de ces objets qui, malgré nous, se renouvelle à tout instant, et nous contraint d'agir comme les animaux, sans réflexion, sans délibération; cette représentation des objets, plus active encore que leur présence, exagère tout, falsifie tout. Cette imagination, l'ennemie de notre âme; c'est la source de l'illusion, la mère des passions qui nous maîtrisent et nous emportent malgré les efforts de la raison, et nous rendent le malheureux théâtre d'un combat continuel, où nous sommes presque toujours vaincus"(1).

---

(1) : Histoire naturelle. Discours sur la nature des animaux. Cité par RAUSKY (1977) (p.143).

Si l'on rapproche l'imagination, dans son sens pathologique du moins, du sixième sens dont MESMER fait le fondement des phénomènes apparaissant dans le somnambulisme, on se rend compte qu'il n'y a pratiquement aucune divergence de fond : sixième sens et imagination archaïque sont deux appellations concurrentes désignant l'instinct, ou ce que nous nommerions aujourd'hui l'inconscient, plus exactement le ça (et ses pulsions) tel qu'il est défini par GRODDECK.

Fondamentalement, la critique par l'imagination des phénomènes de convulsion puis du magnétisme a surtout pour finalité de redonner au psychisme des sujets eux-mêmes, un rôle de tout premier plan dans la genèse de ces phénomènes spectaculaires, et ceci à travers le refus d'une explication en termes surnaturels (Dieu) et en termes pseudo-physiques (Fluide). Malheureusement, l'ambiguïté du mot "imagination" aura un effet négatif certain, et le rejet du "fluide" sera à tort interprété comme un jugement d'inauthenticité porté sur le phénomène de "crise" lui-même.

Récemment, BARBER (1972)[1] s'est également proposé de rendre compte de l'hypnose comme d'un phénomène normal d'imagination.

BARBER critique le modèle "étatiste" qui sous-tend la plupart des recherches contemporaines sur l'hypnose et propose d'envisager l'hypnose comme <u>l'expression normale des facultés imaginatives des sujets</u>. Pour illustrer son point de vue, il part du modèle que peut fournir le spectateur d'une représentation théâtrale.

En effet, dans un auditoire, certaines personnes vivent intensément la situation au point de s'identifier complètement aux personnages et de perdre tout à fait conscience de l'environnement. D'autres personnes, au contraire, restent en retrait et demeurent extrêmement critiques...

Ces deux types de spectateurs diffèrent aussi fortement par leur comportement et leur vécu que les sujets "fortement hypnotisés" diffèrent des sujets "réfractaires". Or, pour BARBER, parler d'hypnose pour expliquer la différence entre les deux types de spectateurs lui paraît de l'ordre de l'absurde.

---

(1) : Voir aussi BARBER et al (1974).

La différence de comportements observés entre les deux types de spectateurs est entièrement expliquée par lui en termes de motivations, attentes, attitudes. Le sujet qui se laisse prendre par le spectacle, en fait, désire ressentir les sentiments des acteurs. Et c'est parce qu'il a ce désir et cette attente qu'il élimine provisoirement les perceptions qui pourraient l'en distraire et se "laisse imaginer et sentir" conformément à ce qui lui est proposé.

Le sujet qui, par contre, ne vit pas intensément le spectacle, ne souhaite pas ressentir les sentiments et les sensations des "personnages"; il a des attentes, des attitudes, des motivations négatives. Ces différences de comportements sont similaires à celles qui apparaissent pendant l'hypnose entre "bons" et "mauvais" sujets.

BARBER propose donc d'expliquer les différences de comportements hypnotiques en termes de motivations, d'attentes et d'aptitudes. Sa position peut se résumer ainsi :

1 - Il n'est pas nécessaire de postuler une différence fondamentale d'état pour expliquer les différences entre sujets susceptibles à l'hypnose et sujets non-susceptibles.

2 - La personne qui est très susceptible à l'hypnose a des attitudes, des attentes, des motivations très positives envers la situation, alors que la personne non susceptible a, au contraire, des attitudes, des attentes, des motivations négatives par rapport à la situation.

3 - Le niveau de susceptibilité hypnotique dépend de l'interaction de trois facteurs : attitudes, attentes, motivations, qui varient sur un continuum. Cette interaction détermine l'intensité avec laquelle le sujet va se laisser aller à imaginer et à ressentir la suggestion et détermine donc, par contre coup, le niveau de susceptibilité hypnotique.

Les motivations qui sous-tendent apparemment la prise de position de BARBER sont, d'une part le désir d'en finir avec l'association qui unit les phénomènes hypnotiques et la pathologie, et d'autre part le désir de réintroduire ces phénomènes dans le champ de la psychologie sociale et tout particulièrement dans le champ des phénomènes d'influence.

Au niveau expérimental, les recherches de BARBER (1969) et de BARBER et CALVERLEY (1963b, 1964 a, c) démontrent surtout qu'il est possible d'accroître sensiblement le niveau de réponse aux suggestions des sujets éveillés en jouant activement sur leurs attitudes, leurs attentes et leur motivations.

Pour BARBER, l'équivalence entre les résultats des groupes de contrôle de veille "motivés à la tâche"(1) et les résultats des groupes hypnotisés s'explique par la nature même du texte d'induction hypnotique qui, selon lui, est composé d'instructions visant à créer des attitudes favorables, augmenter le niveau d'attente et de motivations.

Cette interprétation des résultats est tendancieuse, car si dans le texte d'induction des échelles de Stanford, et tout particulièrement dans l'échelle "A", on trouve bien des éléments visant à améliorer les attitudes, les attentes et les motivations des sujets, ces éléments ne sont pas indispensables(2).

D'ailleurs, cela apparaît très nettement dans une des expériences faites par BARBER et CALVERLEY (1963b), expérience dans laquelle sont comparés les effets de l'induction en fonction des éléments qui la constitue. Dans cette expérience, il apparaît que les résultats restent identiques, que le texte d'induction ne comprenne que des éléments strictement hypnotiques (définition de la situation comme situation d'hypnose, suggestions de relaxation-sommeil) ou qu'il comporte en outre des inductions de motivation à la tâche.

Apparemment donc, si les inductions de motivation à la tâche paraissent nécessaires pour obtenir la suggestibilité de veille, elles semblent, au contraire, totalement inefficaces lorsque le sujet est soumis à l'induction hypnotique.

Cette absence totale d'effets du texte de motivation à la tâche lorsqu'il est administré en même temps que des stimulations de type hypnotique semble pouvoir être interprété comme le signe d'une rupture essentielle entre les mécanismes mentaux qui sous-tendent la suggestibilité, selon qu'elle se déclenche dans le cadre de l'hypnose ou dans le cadre des expériences de motivation à la tâche.

---

(1) : En anglais : "task motivated".

(2) : Dans l'échelle "réduite" que nous employons en France, nous les avons supprimés sans que pour autant le niveau de suggestibilité hypnotique des sujets soit modifié.

L'amélioration des performances des sujets éveillés soumis au texte de motivation à la tâche (texte extrêmement autoritaire, impératif, contraignant) pourrait s'expliquer par un mécanisme de "conformisme" non réductible à la suggestibilité hypnotique proprement dite. A ce titre, une analyse fine du vécu des sujets "hypnotisés" et "motivés à la tâche" nous semble s'imposer.

Par ailleurs, au niveau des attitudes, si les effets inhibiteurs correspondant aux attitudes négatives du sujet sont bien connus de tous les expérimentateurs-hypnotiseurs, cela ne veut pas dire pour autant que seules les attitudes déterminent le niveau de susceptibilité hypnotique. Il est plus probable que les attitudes jouent seulement un rôle modulateur (surtout dans le sens de l'inhibition) en permettant au sujet de résister à l'induction hypnotique lorsque celle-ci, pour une raison ou pour une autre, est jugée négative.

Ainsi donc, si BARBER démontre bien que la réponse comportementale aux suggestions (suggestibilité objective) peut-être sensiblement égale chez des sujets éveillés soumis à un texte de motivation à la tâche, que chez des sujets "hypnotisés", il ne démontre pas que le mécanisme psychologique qui sous-tend ces comportements soit véritablement identique, ni que ce soit exclusivement par la manipulation des attitudes inter-individuelles que s'expliquent les différents niveaux de réponse aux suggestions hypnotiques.

Nous nous sommes contenté pour l'instant de discuter les conceptions exposées par BARBER au niveau strictement expérimental, la dernière critique que nous souhaitons formuler est plus théorique et concerne la façon dont BARBER utilise le concept d'imagination.

En effet, s'il est, après tout, légitime de préférer à des mots comme "hypnose", "état hypnotique", des mots qui renvoient au fonctionnement mental normal du sujet, il nous paraît abusif d'employer un mot aussi protéiforme que celui d'"imagination" comme s'il recouvrait une fonction simple et clairement définie. Y a-t-il véritablement continuité entre l'imagination quotidienne et celle qui peut se manifester dans certains instants créatifs privilégiés, dans le rêve ou bien encore dans les hallucinations?

BARBER élude le problème et se contente de dire qu'il serait abusif de prétendre que le spectateur qui se laisse prendre au jeu des acteurs est "hypnotisé". Pourquoi ne se pose-t-il pas plus sérieusement le problème d'un changement éventuel de l'"état de conscience" du spectateur impliqué, même s'il répugne à parler d'hypnose?

SARTRE (1940) dans son analyse du rapport entre le lecteur et son livre ne parle-t-il pas de "fascination"? Et à propos du mélomane ne nous décrit-il pas tout ce qu'il est couramment convenu d'entendre lorsqu'on parle de modification de l'état de conscience?

Ainsi, on remarquera dans l'extrait que nous citons ci-dessous que "l'écoute musicale" s'accompagne d'une perte de l'orientation par rapport à la réalité (lieu, temps, espace...), d'une sortie du réel.

"Dans la mesure où je la saisis, la symphonie n'est pas là, entre ces murs, au bout de ces archets. (...). Elle est entièrement hors du réel. Elle a son temps propre, c'est à dire qu'elle possède un temps interne... Elle n'est pas simplement - comme les essences par exemple - hors du temps et de l'espace : elle est hors du réel, hors de l'existence". (pp.245-246).

Comme dans l'hypnose, la sortie de cet état se fait par un "réveil". Et celui-ci, douloureux selon SARTRE, n'est pas seulement dû à un changement de préoccupations mais bien plutôt à une "rupture" dans le fonctionnement de la conscience, la conscience devant soudain passer de l'attitude "imageante" à l'attitude "réalisante" :

"Je ne l'entends point réellement, je l'écoute dans l'imaginaire. C'est ce qui explique la difficulté considérable que nous éprouvons toujours à passer du "monde" du théâtre ou de la musique à celui de nos préoccupations journalières. A vrai dire, il n'y a pas passage d'un monde à l'autre, il y a passage de l'attitude imageante à l'attitude réalisante. La contemplation esthétique est un rêve provoqué et le passage au réel est un authentique réveil (...) une conscience fascinée, bloquée dans l'imaginaire est soudain libérée par l'arrêt brusque de la pièce, de la symphonie et reprend soudain contact avec l'existence. Il n'en faut pas plus pour provoquer l'écoeurement nauséeux qui caractérise la conscience réalisante". (p.245).

Mettre en avant l'imagination ou l'une quelconque de ses formes (ainsi le "role playing de SARBIN qui correspond à la capacité de "jeu" de l'imagination, à la capacité de faire "comme si"), n'est-ce pas se réfugier derrière un nouveau terme écran afin d'éviter d'aborder le problème du changement d'état de conscience.

SARBIN et ses collaborateurs (SARBIN et ALLEN, 1968, SARBIN et COE, 1972) proposent eux-aussi une théorie de l'hypnose en termes d'imagination. Mais, dans cette théorisation, le concept d'imagination est envisagé sous un angle différent. En effet, SARBIN et ses associés (SARBIN, 1950, SARBIN et JUHASZ, 1970, SARBIN et COE, 1972) remettent en question la métaphore spatiale qui sous-tend généralement ce concept(1). L'imagination est conçue comme étant de l'ordre de l'action atténuée, du jeu de rôle "muet" (au sens où le rôle est inhibé généralement et ne s'exprime pas ouvertement) et non plus seulement comme une simili-représentation graphique de l'objet dans un hypothétique espace mental.

L'activité imaginative est donc surtout sous-tendue par des activités de l'ordre du faire "comme si" et peut s'accompagner d'un niveau d'implication plus ou moins grand du sujet dans son "rôle". Le comportement hypnotique du sujet s'explique, dans cette optique, par l'adoption de la part de celui-ci de l'ensemble des "rôles" que doit tenir un sujet hypnotisé. Ce "jeu de rôle" peut être plus ou moins réussi et plus ou moins profond.

Dans cette optique, la forme et les manifestations de l'hypnose sont exclusivement expliquées par l'existence de modèles de comportements "hypnotiques" qui sont connus des sujets et qui constituent le "rôle" hypnotique. Les différences inter-individuelles sont expliquées en termes d'aptitudes (aptitudes motrices à mimer les situations suggérées par exemple), de cohérence du rôle avec soi-même, de préconnaissance du rôle (COE et SARBIN, 1966), etc...

---

(1) : On trouve chez SARTRE (1940) une critique analogue de l'emploi généralement fait par les psychologues du mot "image" au sens de la représentation graphique mentale, mais cette critique débouche sur une conception plus riche de l'image. En effet, il nous dit : "L'Image est une conscience sui generis (...). Cette conscience imageante peut être dite représentative en ce sens qu'elle va chercher son objet sur le terrain de la perception et qu'elle vise les éléments sensibles qui le constituent. (...) D'autre part, elle est spontanée et créatrice; elle soutient, maintient par une création continuée les qualités sensibles de son objet. (...) L'objet en image n'est jamais rien de plus que la conscience qu'on en a (p.27).

Par ailleurs, l'hypnose est envisagée comme représentant un degré précis d'engagement "organismique" ("organismic involvment"). Nous produisons ci-dessous la représentation graphique qu'en proposent SARBIN et ALLEN (1968).

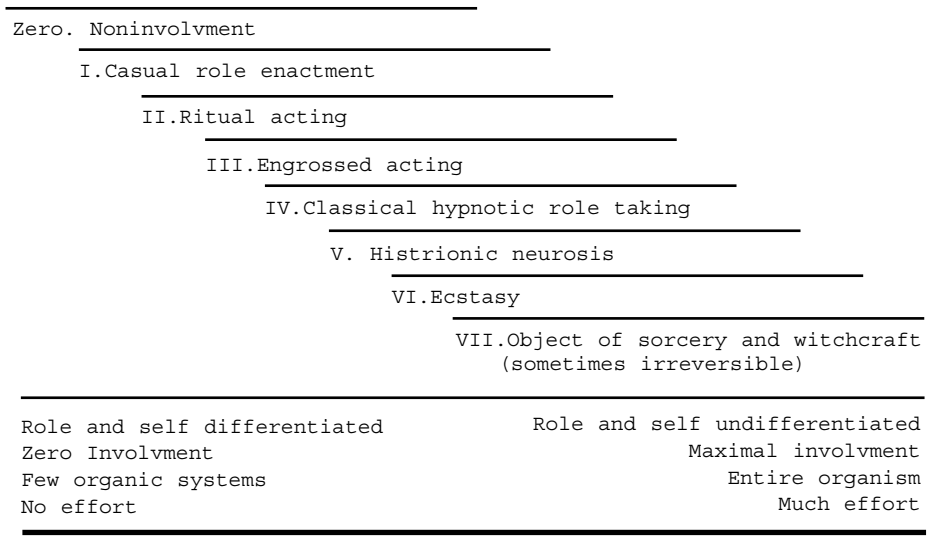

Fig. 1.01 - Echelle représentant la dimension d'engagement "organismique" ("organismic involvment")(1).

On remarquera que les éléments employés pour définir l'engagement organismique sont : 1 - Le niveau de différenciation entre le self et le rôle. 2 - Le niveau d'implication, 3 - Les niveaux de l'organisme concernés, 4 - Le niveau d'effort.

Lorsque l'engagement organismique croît, la différenciation du self décroît jusqu'à devenir inexistante, le niveau d'implication devient maximal, l'organisme devient totalement concerné, le niveau d'effort s'accroît.

(1) : Ce tableau a été emprunté au livre de SARBIN et ALLEN (1968); nous le laissons ici dans sa langue originale en raison de la grande difficulté présentée par la traduction de certains des termes employés.

Les rôles les plus faibles sont des rôles sociaux : patron d'une banque, client d'une boutique (niveau 1), puis viennent les rôles du type "comportement rituel" (ritual acting) : expression de l'acteur sur commande pour exprimer colère, joie, etc... (niveau 2). Les rôles les plus forts sont l'extase (niveau 6) et enfin l'envoûtement (niveau 7) - certainement en raison de ses effets organiques.

L'assimilation faite par SARBIN de l'hypnose à un rôle nous semble critiquable à plusieurs niveaux :

1) - Tout d'abord, il est évident que cette position revient à assimiler purement et simplement hypnose et adoption des comportements suggérés (suggestibilité hypnotique). Cette simplification permet de gommer tout ce qui dans l'hypnose se prête mal à une interprétation en termes de jeu de rôle : vécu hallucinatoire des suggestions sans réponse comportementale, vécu hypnotique sans réponses, ni objectives, ni subjectives, aux suggestions.

2) - Par ailleurs, la notion d'"organismic involvment" qui permet de différencier qualitativement le niveau d'implication dans les rôles n'est pas sans rappeler les échelles élaborées pour mesurer le niveau de profondeur de la "transe hypnotique".

Le concept d'implication organismique nous semble ambigu. De toute évidence, la hiérarchisation progressive des niveaux d'implication organismique à partir des différents rôles - dont le rôle hypnotique - a pour objectif de démontrer la non-validité du concept d'état de conscience modifié, appliqué à l'hypnose. L'implication organismique est présentée comme une fonction normale de "veille" se déroulant selon un continuum sur lequel peuvent être placées différentes expériences, y compris l'hypnose. Les variations d'intensité de l'implication organismique ne sont pas envisagées comme dues à un changement de l'état de conscience, mais comme dues à des différences d'investissement énergétique (niveau d'effort pour jouer le rôle).

Là encore, nous ne pouvons qu'être insatisfaits. Tout particulièrement la notion d'effort exercé par le sujet pour jouer le rôle paraît bien peu convaincante. Ainsi, on voit mal ce qui permet à SARBIN de supposer que les expériences de l'"extase", ou de l'"envoûtement" reposent sur un "effort", avec tout ce que ce terme peut sous-entendre de volontaire. De la même façon, il nous paraît tout à fait gratuit de supposer que l'effort exercé par le sujet soit forcément plus fort lorsque l'on passe de l'un à l'autre de ces états, et si l'exercice d'un rôle social habituel peut pour certains ne correspondre qu'à l'effort minimum, pour d'autres, il s'agira au contraire d'un investissement majeur.

A ce propos, si l'on se réfère à la théorie générale des rôles, où le rôle est défini comme le produit d'un apprentissage, on remarque que seuls les trois premiers types de rôles, présentés par SARBIN et al, peuvent être véritablement considérés comme "appris". Quant à l'hypnose, à la névrose histrionique, à l'extase et à l'envoûtement, même s'ils sont influencés par des modèles culturels, il nous semble abusif de les considérer comme l'effet d'un apprentissage. Il y a donc là une première discontinuité entre rôles appris et non appris, qui pourrait laisser la place pour un concept d'état de conscience modifié.

Mais cette discontinuité n'est pas strictement liée à des catégories de "rôles" (pour employer l'expression de SARBIN), elle peut apparaître au sein d'une catégorie donnée; ainsi, ARCHER (1889), cité par SARBIN et ALLEN (1968), faisait-il déjà remarquer que certains acteurs au cours de la représentation théâtrale perdent complètement conscience d'eux-mêmes et que ces mêmes acteurs n'arrivent plus à se souvenir de leurs comportements sur scène lorsque la représentation est achevée.

Tous ces arguments nous semblent plaider en faveur d'une interprétation étatique de la théorie énoncée par SARBIN. Le concept d'implication organismique, tel qu'il est défini, pourrait fournir un "modèle" caractérisant de façon psycho-physiologique l'expérience de la "transe", que celle-ci soit induite ou non dans le cadre de la séance d'hypnose.

Conclusion.

Le refus de reconnaître l'existence d'un état hypnotique spécifique ne peut déboucher que sur deux issues : 1 - assimiler l'hypnose au sommeil, 2 - la considérer comme un état de veille normale.

La première de ces deux possibilités, puisque l'on sait aujourd'hui que l'état hypnotique n'est pas un sommeil véritable (cf p.107) revient à affirmer l'existence d'un état spécifique caractérisant l'hypnose.

La seconde de ces possibilités peut déboucher sur une accusation de "simulation", ce qui, même chez les sceptiques, est rarement le cas, ou sur le primat absolu donné à la "suggestion".

Dans ce dernier cas, reste évidemment à expliquer les mécanismes psychologiques qui rendent possibles la "suggestion", avec son effet psychologique majeur : la bonne foi du sujet, et qui permettent à ce dernier d'avoir un vécu passif et involontaire à propos d'actions et de comportements que lui seul a pu initier.

Deux types de théories ont vu le jour. Les premières sont centrées sur les facultés imaginatives du sujet : si le sujet se laisse imaginer et ressentir conformément à ce qui lui est suggéré, il va pouvoir imaginer, ressentir et réaliser tout ce qui lui est suggéré, y compris les modifications du vécu nécessaire : impression d'involontarité, etc...

La seconde, toujours centrée sur l'imagination mais définie comme faculté de jeu, de "faire comme si", intègre l'hypnose parmi les différentes formes de "rôle" en lui attribuant une place de principe sur une échelle d'implication organismique qui, en définitive, n'apparaît comme rien d'autre qu'un concept de substitution aux concepts de "transe" ou d'"état hypnotique".

A vouloir nier l'hypnose, des auteurs comme SARBIN et, après lui, BARBER, sont amenés à affirmer gratuitement l'unicité du concept d'état de veille. Une telle affirmation ne va pourtant pas sans problème quand on sait l'extrême multiplicité des états de veille pouvant s'accompagner d'une désorganisation complète de la conscience et du fonctionnement volitionnel du sujet.

Il nous semble quant à nous plus intéressant, plutôt que de nier l'existence de discontinuités au sein de ce qu'on appelle généralement l'état de veille, de rechercher à travers l'hypnose les caractéristiques mêmes de ces discontinuités et d'en tirer les implications relativement aux différents modes de fonctionnement mental des sujets pendant l'état de veille.

Lorsque nous envisagerons, dans les paragraphes qui suivent, l'hypnose comme un état spécifique, ce ne sera donc pas en sous-entendant que cet état n'est pas un état de veille d'un point de vue électro-encéphalographique, mais qu'il s'écarte radicalement de l'état de veille normal au sens psychologique et mental du terme.

1.22. - L'hypnose : un état de conscience spécifique.

Mises à part les théories psychophysiologiques de PAVLOV, la plupart des théories de l'hypnose, échafaudées depuis JANET, semblent toutes converger dans le sens d'une interprétation dissociative de l'hypnose, alors envisagée comme une réorganisation structurale de la conscience.

Ce sont ces théories que nous nous proposons ici de présenter afin d'en rechercher les implications théoriques et pratiques, et leurs limites.

1.221. -Hypnose et dissociation.

1.221.1. - Théories d'inspiration psychologique.

1.221.11. -JANET et la dissociation.

Il est de tradition d'associer au nom de JANET le concept de "dissociation". Ce concept, qui ne figure pas dans l'automatisme psychologique, semble prendre son origine dans le mot "désagrégation" qu'emploie alors JANET (1889) qui va se transformer, selon HILGARD (1977), dans la langue anglaise en "dissociation", ce terme étant repris par JAMES (1890) puis par JANET (1907).

En fait, le mot "désagrégation" chez JANET semble surtout caractériser l'affaiblissement de la capacité de synthèse mentale : certaines sensations, faute d'une capacité de synthèse suffisante, vont rester isolées, connues seulement sur un mode impersonnel, n'accédant pas au statut de "perceptions" et donc ne pouvant accéder à la conscience.

L'idée de "dissociation" est cependant latente dans toute la seconde partie de l'Automatisme psychologique, puisque l'idée d'automatismes partiels, qui fait l'objet de cette seconde partie du livre, repose fondamentalement sur l'idée d'une perte d'unité possible du sujet. En effet, l'automatisme partiel suppose la possibilité d'une rupture entre ce qui accède à la conscience du sujet sous forme de "perceptions" et qui aboutit à des comportements volontaires, et ce qui n'accède pas à la conscience se développe de façon automatique et peut aboutir à des comportements perçus comme involontaires (automatisme partiel).

Cette idée nous paraît tout particulièrement être sous-jacente dans le paragraphe intitulé : les existences psychologiques simultanées. En effet, si la désagrégation aboutissait à l'abandon d'un certain groupe de sensations, qui, bien que "connues" sur un mode impersonnel ne pouvaient accéder à la conscience et, par leur isolement, restaient sans effet sur les conduites du sujet; dans certains cas, lorsqu'un trop grand nombre de sensations sont abandonnées, ces sensations peuvent se regrouper, se synthétiser pour aboutir à une nouvelle perception, il y a constitution d'une personnalité secondaire (1) :

"... Les sensations, restées en dehors de la perception normale, se sont à leur tour synthétisées en une seconde perception p'. (...) Il s'est formé une seconde existence psychologique, en même temps que l'existence psychologique normale, et avec ses sensations conscientes que la perception normale avait abandonnées en trop grand nombre". (p.304).

(1) : "Il n'y a pas seulement perception secondaire, il y a personnalité secondaire, "secondary self" comme disaient quelques auteurs anglais en discutant les expériences sur l'écriture automatique (...). Sans doute, ce "secondary self" est bien rudimentaire au début et ne peut guère être comparé au "normal self", mais il va se développer d'une manière bien invraisemblable" (JANET, 1889, p.304).

Cette personnalité est dite “subconsciente”, elle n’alterne pas avec la personnalité normale du sujet, mais lui est simultanée; c’est elle qui se dévoilera dans le somnambulisme (automatisme total), mais aussi dans la “conduite des névropathes et celle des aliénés”. (p.309).

L’existence de cette seconde personnalité, ce “dédoublement” est bien pour JANET le signe d’une dissociation du Moi, puisque le Moi perd ainsi son unité :

“Cette notion (dédoublement) importante, croyons-nous, dans l’étude de la psychologie pathologique, ne manque pas non plus d’une certaine gravité au point de vue philosophique. On s’est accoutumé à admettre sans trop de difficultés les variations successives de la personnalité; les souvenirs, le caractère qui forment la personnalité pouvaient changer sans altérer l’idée du moi qui restait une à tous les moments de l’existence. Il faudra (...) considérer l’idée même de l’unité personnelle comme une apparence qui peut subir des modifications”. (pp.309-310).

En conclusion, si l’on veut réarticuler l’ensemble des idées de JANET à propos de l’hypnose en termes de dissociation et de désagrégation, il semble qu’on puisse dire que la catalepsie et la suggestibilité se rangeraient plutôt du côté de la désagrégation (au sens d’une dissociation des éléments pouvant accéder à la conscience), tandis que le somnambulisme reposerait sur une dissociation du psychisme entier : réapparition de la capacité de synthèse autour d’une personnalité secondaire.

Si le concept de “dissociation” a connu aux Etats-Unis une assez grande vogue au début du XXème siècle avec SIDIS (1902), Morton PRINCE (1906), etc., il va cependant connaître un net déclin avec l’avancée de la psychanalyse et de ses concepts plus “dynamiques”, tel le refoulement par exemple.

Son application dans le domaine de l’hypnose s’est cependant maintenue, que ce soit chez les théoriciens d’inspiration analytique ou expérimentale, car apparemment, il est très difficile d’en faire l’économie lorsqu’on cherche à rendre compte de l’hypnose et des phénomènes de suggestion.

1.221.12. - Néo-dissociation et hypnose.

Dès 1965, HILGARD va mettre l'accent sur les problèmes de dissociation mentale pendant l'hypnose en caractérisant l'état hypnotique par l'apparition de dissociations partielles.

Au départ, il s'agira surtout d'expliquer comment peuvent se produire les phénomènes suggérés : amnésie post-hypnotique, régression d'âge, etc. et la conception exposée par HILGARD (1973) reste assez proche de celle de JANET à quelques changements terminologiques près : on ne parle plus d'automatismes mentaux, mais de "sous-structures de contrôle organisées".

Des expériences sont faites à cette époque par HILGARD afin d'étudier quantitativement les différences du niveau de douleur perçu par le sujet, selon que l'on se situe à un niveau "conscient" ou "subconscient". Dans ces expériences, l'expression du niveau de douleur "subconsciente" était obtenue à l'aide d'une technique dérivée de l'écriture automatique, l'appréciation de la douleur "subconsciente" se faisant à l'aide d'un automatisme manuel et restant donc en dehors du champ de conscience du sujet hypnotisé.

Les premiers résultats de ces expériences montrent que, chez les sujets parfaitement analgésiques, une estimation adéquate de la douleur continue à se manifester à un niveau subconscient ("observateur caché"); les réponses "automatiques" des sujets sont comparables à celles des sujets non analgésiques; HILGARD en conclut que la douleur reste perçue à un certain niveau psychique, mais sans que, pour autant, elle ne devienne consciente ni exprimable, que ce soit par la parole ou par le biais des réactions expressives : grimace, etc... Cette perception "subconsciente" de la douleur n'est pas cependant sans influence sur certains indicateurs physiologiques : réaction cardio-vasculaire, etc...

Ces résultats incitent HILGARD (1974) à postuler l'apparition, sous hypnose et en réponse aux suggestions, de barrières de type amnésique permettant l'isolation de certains fragments de connaissance en leur interdisant l'accès à la conscience et à l'expression volontaire motrice et verbale.

Dans un livre récent, HILGARD (1977) affine cette conception néo-dissociative de l'hypnose en l'intégrant dans un schéma d'ensemble du fonctionnement du Moi. Plus précisément, il distingue le Moi central et les sous-systèmes du Moi, puis distingue, au sein des fonctions du Moi, les fonctions "exécutives" et les fonctions de "contrôle".

Le Moi central remplit les fonctions d'organisation, de planification et de régulation nécessaires au fonctionnement cohérent du sujet. Les sous-systèmes du Moi (cognitive control structures), qui ont été à l'origine constitués sous le contrôle du Moi central, se sont progressivement automatisés, ne nécessitant plus, en général, qu'une participation minimale du Moi central, celle ci s'exerçant surtout lorsque le sous-système est activé (initiation volontaire) ou lorsque l'activité devient plus complexe.

Le Moi central et les "sous-systèmes du Moi" disposent d'une certaine autonomie mais sont simultanément soumis à de nombreuses contraintes. Le Moi central est soumis à des contraintes internes (histoire individuelle, etc.) et à des contraintes externes (dans l'hypnose, les suggestions) ainsi qu'aux contraintes provenant de l'activité des sous-systèmes. Les sous-systèmes subissent surtout les contraintes en provenance du Moi central et celles provenant en retour de l'activité des autres sous-systèmes du Moi.

Le Moi central a deux types majeurs de fonctions : des fonctions "exécutives" (planification, décision, projets) et des fonctions de "contrôle" (focalisation de l'attention, sélectivité, aspect critique, comparaison entre les visées de l'action et ses effets, etc.).

L'hypnose - ce qui, pour HILGARD, englobe l'état hypnotique et la réponse involontaire aux suggestions - correspond à une série de modifications du Moi central. Ces modifications sont généralement provoquées par l'induction hypnotique à travers des suggestions de relaxation et de sommeil. Les suggestions de relaxation ont pour objectif d'interrompre les activités automatiques (gestes machinaux, régulation posturale, etc.) qui permettent au sujet de garder conscience de son schéma corporel. Elles créent ainsi un début de désorientation du sujet par rapport à la réalité. Les suggestions de sommeil visent le même but mais elles incitent de plus le sujet à diminuer l'activité de ses mémoires en réponse aux stimulations externes et à le rendre ainsi moins critique.

L'état hypnotique, pour HILGARD, est ressenti par le sujet comme un état différent parce que, sous hypnose, l'orientation par rapport à la réalité est modifiée, parce que la fonction critique (reality testing) d'estimation du niveau de réalité ne s'exerce plus et parce que le fonctionnement de la mémoire est altéré, tout particulièrement dans ses fonctionnements critiques. Dans ces conditions, la réponse aux stimulations provenant de l'hypnotiseur va prendre le pas sur l'action auto-initiée et planifiée et la voix de l'hypnotiseur va devenir inhabituellement persuasive.

Pour HILGARD, les techniques hypnotiques sont conçues pour rendre possible l'apparition d'expériences dissociatives, en rompant le cours et le fonctionnement ordinaire des mémoires, en distordant ou en masquant l'orientation par rapport à la réalité, grâce au pouvoir de suggestion des mots, grâce à l'attention et à l'inattention sélective et grâce à la stimulation appropriée de l'imagination.

Pour HILGARD, c'est l'apparition, au niveau du comportement, de mouvements perçus comme involontaires qui caractérise l'hypnose. L'exécution de ces suggestions correspond à la mise en jeu des "sous-systèmes" correspondants et n'est rendue véritablement involontaire que par la mise en jeu de mécanismes dissociatifs au sein du Moi central grâce, rappelons-le, à l'induction hypnotique et au désir qu'a le sujet de se laisser hypnotiser.

Les effets dissociatifs de l'hypnose se font sentir au niveau des fonctions "exécutives" et des fonctions de "contrôle", bien qu'à des degrés différents.

Au niveau des fonctions "exécutives" du Moi, le principal effet de l'hypnose est de permettre un clivage entre certaines fonctions "exécutives" restant sous le contrôle du sujet et certaines autres fonctions passant sous le contrôle de l'hypnotiseur. Pour HILGARD, ce clivage est celui qu'on peut rencontrer dans l'auto-hypnose, l'hypnose n'étant en définitive qu'une "auto-hypnose aidée" (p.229); ce qui revient à dire que les rôles d'hypnotiseur et d'hypnotisé se jouent de façon première au sein du Moi. L'essence même du clivage au niveau des fonctions exécutives du Moi, c'est la persistance d'une partie normale (hypnotiseur interne?) du Moi qui permet à l'autre partie hypnotisée de devenir active.

Le premier effet de l'hypnose est, à travers le clivage des fonctions exécutives du Moi, de faire perdre au sujet ses capacités habituelles d'initiative mentale et physique. C'est ce manque d'initiative qui va faciliter la réponse aux suggestions. Il s'agit cependant d'un manque d'initiative relatif puisque la partie non hypnotisée est toujours susceptible d'intervenir négativement ou positivement (reformulation, répétition des suggestions...) et ceci amène HILGARD à minimiser la portée du changement survenu au niveau des fonctions "exécutives" du Moi, en précisant que la restriction de ces fonctions se limite essentiellement à l'abandon du contrôle sur les sous-systèmes(1) du Moi, qui sont spécifiquement dissociés du contrôle central par la suggestion.

Dans cette perspective, l'existence ou la non existence d'un état hypnotique serait fonction du nombre de sous-systèmes pour lesquels le contrôle aurait été abandonné(2), c'est à dire du nombre de dissociations opérantes et de leur extension.

Au niveau des fonctions de "contrôle" du Moi sous hypnose, là encore il y a clivage. Une partie du Moi fonctionne réellement : il s'agit de la partie du Moi centrée sur les expériences et les conduites non spécifiquement reliées à l'hypnose, alors que l'autre partie, celle qui apparaît avec le plus d'évidence dans le témoignage du sujet et qui est directement impliquée dans l'hypnose, apparaît dénuée de sens critique et donne un récit des événements accréditant la réalité des distorsions et des événements suggérés.

En fait, les expériences faites par HILGARD à propos des dimensions "subconscientes" de la douleur semblent montrer que la situation est encore plus complexe, puisqu'une autre partie des fonctions de "contrôle" du Moi continue à fonctionner à un niveau non conscient et peut se dévoiler à travers l'écriture automatique. Cette partie qu'HILGARD appelle l'Observateur Caché (Hidden Observer) fonctionne de façon tout à fait normale et critique.

---

(1) : Nous retrouvons là une définition active du mécanisme décrit par JANET comme rétrécissement du champ de conscience, les sous-systèmes du Moi correspondant aux automatismes.

(2) : Cette façon de poser le problème a l'avantage de rendre aisément soluble le problème généralement posé par la suggestion post-hypnotique (faite à l'état de veille? Faite sous hypnose ponctuelle?); par contre, elle présente l'inconvénient de présenter les "dissociations" comme premières, l'hypnose n'étant que le résultat de leur extension et non plus leur cause.

Ainsi donc, les fonctions de contrôle du Moi subiraient un double clivage avec d'une part une scission entre des fonctions de contrôle normal, non centrées sur l'hypnose, et des fonctions atténuées de "contrôles" centrées sur l'expérience hypnotique, elles-mêmes doublées au niveau non-conscient de fonctions normales de "contrôle" de la situation. Le clivage entre ces deux dernières dimensions du contrôle se faisant à travers l'établissement d'une barrière de type amnésique(1).

Ce serait donc la capacité d'établir une telle barrière amnésique dissociant deux expériences contradictoires de la réalité qui déterminerait la capacité à être hypnotisé, si l'on entend par là la capacité de perte apparente d'orientation par rapport à la réalité.

Discussion.

La théorie néo-dissociative nous semble plus descriptive qu'explicative.

Au niveau explicatif cependant, on remarquera que la rupture la plus importante, celle entre l'Observateur passif (cette fraction des fonctions de "contrôle" conscientes et centrées sur l'expérience) et l'Observateur caché (qui, lui, exerce normalement ses fonctions de contrôle) repose sur une conception active de l'amnésie et donc de la dimension active de la dissociation. Dans cette conception, le sujet refoule tous les éléments critiques et indésirables qui proviennent de l'exercice de ses fonctions de contrôle qui, en définitive, continuent de fonctionner normalement; la dissociation affecte la prise de conscience, seules les fonctions neutres d'observation subsistent.

L'essence de l'hypnose devient finalement le refoulement, cette fonction fondamentale d'oubli actif dont parle BERGSON(2) qui permet à l'individu de se centrer et de fonctionner adéquatement, fonction qui est ici intitulée "dissociation" parce que les contenus rejetés ne sont pas véritablement renvoyés vers l'inconscient, mais seulement écartés du champ de conscience actuel.

---

(1) : A propos de l'amnésie, HILGARD distingue entre un matériel refoulé susceptible de réapparaître directement à travers diverses techniques (l'association libre par exemple) et un type de matériel qui ne se dévoile pas directement mais de manière indirecte ou symbolique, à travers ces mêmes techniques et qui correspondrait plus spécifiquement à la notion analytique de refoulement.

(2) : BERGSON (1919) dans "L'énergie spirituelle" en parle ainsi : "... Le rôle de notre corps est d'écarter de la conscience tout ce qui ne nous serait d'aucun intérêt pratique, tout ce qui ne se prête pas à notre action". (p.78).

La position néo-dissociative ne s'écarte donc pas particulièrement de la conception exposée par JANET à propos de l'Automatisme des mémoires, l'Observateur caché fonctionnant comme une deuxième mémoire du sujet lui-même, mémoire automatique au sens où elle fonctionne hors conscience.

Reste à déterminer si cette faculté d'"amnésiation" (ou encore de dissociation) est bien déclenchable de façon artificielle (ici par l'induction hypnotique) et si elle est susceptible de se généraliser à des fragments entiers de la connaissance, non chargés affectivement.

La théorie exposée par HILGARD n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Si l'hypnose se réduit à la mise en activité et à la généralisation de la capacité d'"amnésiation", pourquoi constate-t-on concrètement une latence importante lorsqu'on induit l'hypnose et lors du "réveil"?

Par ailleurs, y a-t-il un état hypnotique induit par l'hypnotiseur modifiant l'orientation du sujet par rapport à la réalité et permettant l'apparition des fonctions d'"amnésiation" ou de dissociation (dont on pourrait penser qu'elles sont la condition nécessaire à la réussite de certaines suggestions : analgésie, anosmie, surdité suggérée, etc...)? Ou au contraire, l'état hypnotique est-il le produit de la mise en branle par le sujet lui-même de ses facultés d'"amnésiation", l'état hypnotique apparaissant lorsque celles-ci se généralisent?

Ces deux points de vue qui sont énoncés successivement par HILGARD au fil de son exposé correspondent à deux conceptions radicalement différentes de l'hypnose.

Dans le premier cas, l'hypnose se présente comme un état premier et l'"amnésiation" n'en est qu'une conséquence. Dans le second cas, c'est la capacité d'"amnésiation" qui est le phénomène essentiel; l'hypnose n'en est qu'une des manifestations.

Selon le parti que l'on adoptera, l'hypnose se présente comme un phénomène affectant le fonctionnement du Moi, ou, au contraire, comme le résultat du fonctionnement normal du Moi du sujet et de ses défenses. Ce qui revient à opposer une vision de l'hypnose comme phénomène spontané de l'activité du Moi et agissant même sur son organisation et son fonctionnement, à une vision de l'hypnose où le Moi est l'origine et le moteur des altérations observées.

Enfin une dernière question se pose concernant la validité même de cette théorie. Cette question peut se formuler ainsi : le phénomène d'"amnésiation" est-il vraiment un phénomène spécifique de l'hypnose ou n'est-il qu'une caractéristique liée à la structure mentale de certains sujets?

De fait, si l'on examine dans cette perspective les données présentées par HILGARD, on remarque que la population qui sert de base à cette théorie doit, par définition, présenter un nombre de caractéristiques très particulières pendant l'hypnose, caractéristiques qui pourraient bien délimiter un sous-ensemble de sujets ayant des traits de personnalité en commun.

Ainsi, les sujets doivent sous hypnose présenter les caractéristiques suivantes :

1) - très fort niveau de suggestibilité pendant l'hypnose.
2) - aptitude à l'analgésie hypnotique.
3) - capacité d'écriture automatique.
4) - présence d'un Observateur caché ("hidden observer") se dévoilant à l'aide de l'écriture automatique(1).

Il nous paraît donc très vraisemblable que la conception exposée par HILGARD ne concerne en fait qu'un sous-échantillon chez lequel l'hypnose ne ferait que dévoiler en les agrandissant, certains traits initiaux de la structure mentale : personnalité hystérique?

---

(1) : On notera que cette condition n'est remplie que chez 8 des 20 sujets sélectionnés en raison de leur fort niveau de susceptibilité hypnotique par HILGARD, MORGAN et MAC DONALD (1975) dans une des expériences ayant servi à l'établissement de cette théorie.

1.221.2. - Théories d'inspiration psychanalytique.

Nous nous limiterons dans ce paragraphe à présenter les deux théories d'origine analytique (celle de FREUD d'une part et celle de GILL et BRENMAN d'autre part) qui nous ont paru les plus fructueuses.

1.221.21. L'hypnose comme régression archaïque.

FREUD (1921) dans son essai "Psychologie des foules et analyse du Moi" propose une approche tout à fait nouvelle de l'hypnose en partant de l'étude de l'état amoureux et des phénomènes de foule.

Sans entrer ici dans de trop longs développements, disons que, pour FREUD, l'hypnose occupe une place intermédiaire entre l'état amoureux et la foule :

"De la structure compliquée de la foule, elle isole pour nous un élément, le comportement de l'individu en foule envers le meneur. L'hypnose s'écarte de la formation en foule par cette limitation du nombre, comme de l'état amoureux par le manque de tendances directement sexuelles. En ce sens, elle tient le milieu entre les deux ". (p.180).

En fait, FREUD voit dans l'état hypnotique le modèle du remaniement psychologique qui apparaît dans la relation qui se noue entre le sujet inclus dans une foule et le leader de cette foule. La théorie proposée par FREUD pour rendre compte du mécanisme psychologique mis en jeu dans l'hypnose, comme dans l'état amoureux est une théorie dissociative structurale.

En effet, pour expliquer le phénomène d'influence et la perte d'autonomie qui caractérisent l'hypnose et l'état amoureux, FREUD part de la différenciation qui, selon lui, s'établit dans le Moi entre le Moi d'une part et l'Idéal du Moi d'autre part :

"Nous avons déjà dû, en d'autres occasions (Narcissisme, Deuil et Mélancolie), faire l'hypothèse que se développe dans notre Moi une telle instance qui peut se dissocier de l'autre Moi et s'engager dans des conflits avec lui". (p.173).

L'Idéal du Moi qui a pour fonctions : l'observation de soi-même, la conscience morale, etc..., qui exerce donc une action de contrôle sur le Moi, est susceptible d'être évincé de sa position par l'apparition d'un objet extérieur qui remplit les fonctions de contrôle à la place de l'instance de l'Idéal. C'est ce qui se produit dans la relation amoureuse, dans la relation au leader, dans l'hypnose(1). Dans l'hypnose, l'hypnotiseur a pris la place de l'Idéal du Moi; aussi le sujet hypnotisé est-il soumis, dénué de critique, sans initiative personnelle...

"Rien d'étonnant à ce que le Moi tienne pour réelle une perception lorsque l'instance psychique à qui incombe habituellement la tâche de l'épreuve de réalité cautionne cette réalité". (p.179).

La clé de l'hypnose résiderait donc dans la subversion par l'Autre des structures internes de contrôle du sujet. Reste évidemment à expliquer le pourquoi et le comment de cette subversion.

Afin d'expliquer cette possibilité d'influence du sujet par l'Autre, FREUD part de l'hypothèse de la horde primitive de DARWIN et des rapports de castration qui s'y exerçaient tant au niveau de la sexualité, dont la réalisation était interdite aux membres de la horde, qu'au niveau de la pensée et de la volonté :

"(...) le père originaire avait fait obstacle à la satisfaction des tendances sexuelles directes de ses fils; il les contraignait à faire abstinence et en conséquence à s'attacher affectivement à lui et les uns aux autres par des liens qui pouvaient naître des tendances à but sexuel inhibé. Il les contraignait pour ainsi dire à rentrer dans la psychologie des foules. Sa jalousie et son intolérance sexuelles sont devenues en dernier ressort l'origine de la psychologie des foules". (p.192).

L'influence du leader et de l'hypnotiseur serait la survivance chez l'individu contemporain de cette situation archaïque, elle constituerait donc un héritage phylogénétique qui serait commun à tous les individus. Cet héritage se manifeste en tout premier lieu dans la relation enfant-parent en venant y fonder la dimension d'autorité, qui est plus tard réactivée par certains objets qui sont alors perçus comme correspondant au modèle archaïque du chef.

---

(1) : Notons, au passage, la rupture entre cette conception dissociative structurale et les conceptions dissociatives précédentes et tout particulièrement celle de JANET. En effet, la dissociation qui est décrite par JANET (automatisme des mémoires) correspond plus à l'opposition que décrit FREUD (1923) entre "le moi cohérent et le moi refoulé qui est séparé de lui par le clivage" (p.228) qu'à l'opposition moi et idéal du moi dont il est ici question.

FREUD, après nous avoir fourni un modèle psychologique du fonctionnement mental pendant l'hypnose, nous fournit donc également le pourquoi de cette réorganisation. La suggestibilité, dans la perspective freudienne, découle de cette réorganisation intra-psychique (mise de l'objet externe au lieu et place de l'instance d'Idéal du Moi); elle est donc considérée non comme la cause, mais comme l'effet de l'état hypnotique :

"Selon BERNHEIM, il faut faire découler tous les phénomènes hypnotiques du facteur suggestion qui n'est pas davantage explicable. Nous concluons, quant à nous, que la suggestion est une manifestation partielle de l'état hypnotique, lequel a son véritable fondement dans une disposition, inconsciemment maintenue, issue de l'histoire originaire de la famille humaine". (p.197).

Ceci dit, si l'on comprend aisément que la situation du sujet dans un groupe puisse réveiller cet héritage phylogénétique, reste à préciser pourquoi et comment l'hypnotiseur peut réussir la même opération.

Pour FREUD, les procédés qui constituent l'induction hypnotique sont destinés à donner à la relation une forme archaïque de domination. Ce "message" peut, selon la technique employée, être transmis de façon directe. C'est le cas par exemple dans les techniques par fixation visuelle :

"(...) il (l'hypnotiseur) hypnotise de façon typique par son regard. Mais c'est justement la vue du chef de tribu qui est pour le primitif dangereuse et insupportable, comme plus tard celle de la divinité pour le mortel.". (p.194).

Ou de façon indirecte; c'est le cas par exemple des techniques verbales avec fixation d'un objet lumineux. Cette fois, le message est sensiblement le même que précédemment et peut se résumer ainsi :

"(...) maintenant occupez-vous exclusivement de ma personne, le reste du monde est totalement inintéressant". (p.194).

FREUD nous propose un modèle explicatif de l'hypnose particulièrement complet en ce qu'il fournit simultanément les éléments dynamiques et structuraux qui fondent l'apparition de cet état et de la suggestion. Ainsi, comme le dit CHERTOK (1976) :

"En introduisant la référence au père primitif, FREUD insiste plus que jamais sur la dimension transférentielle de l'hypnose. Mais on se trouve immédiatement transporté du registre de la psychologie à celui de la physiologie, puisque cette dimension constitue en quelque sorte une disposition innée, qui fait partie de l'héritage biologique de l'espèce". (p.156).

Cette conception présente un certain nombre de limites. Tout d'abord, dans la mesure où hypnose et suggestion (pensée collective)[1] sont liées, en principe irréductiblement, dans ce cadre théorique, un certain nombre de comportements hypnotiques dans lesquels ce lien n'est pas présent, ne paraissent pas pouvoir être ainsi expliqués.

Par ailleurs, si FREUD note en passant la distinction faite par FERENCZI entre hypnose paternelle et hypnose maternelle, c'est à dire entre deux techniques d'induction radicalement différentes, l'une basée sur la domination, l'autre sur la séduction-protection, il n'en tire pas les conséquences sur le plan même de la théorie hypnotique.

La conception de l'hypnose comme dissociation structurale sera clairement réaffirmée par SCHILDER et KAUDERS (1956)[2]. Pour eux, seul le Moi peut être hypnotisé, le Moi Idéal, lui, n'est jamais hypnotisé.

---

(1) : FREUD cependant, confronté aux refus de certains sujets hypnotisés, explique cette capacité de refus de la manière suivante : "Le sujet est cependant capable "Le fait de savoir que l'hypnose n'est malgré tout qu'un jeu, un renouvellement mensonger de ces impressions anciennes peut néanmoins être conservé et assurer la résistance à des conséquences trop sérieuses de la suspension de la volonté dans l'hypnose". (p.196).

(2) : Cité in SHOR (1962) et SHOR et ORNE (1965, p.309).

1.221.22. - L'hypnose : une régression au service du Moi.

Avant de présenter les conceptions théoriques de GILL et BRENMAN (1959) à propos de l'hypnose, il nous paraît nécessaire de rappeler brièvement quelques notions de base provenant de la psychologie américaine du Moi qui jouent un rôle fondamental dans l'élaboration théorique proposée par les auteurs.

La première de ces notions concerne le problème de l'autonomie du Moi. En effet, GILL et BRENMAN, fidèles aux conceptions de HARTMAN et RAPAPORT, envisagent le Moi comme doté d'une autonomie relative. Le Moi dispose d'appareils qui lui appartiennent en propre et d'une énergie indépendante. En effet, le Moi englobe un certain nombre de fonctions originairement autonomes : mémoire, perception, motilité... et un certain nombre de fonctions originaires du Ca, s'étant progressivement autonomisées.

L'autonomie du Moi n'est pas seulement une autonomie par rapport au Ca, mais aussi une autonomie par rapport à l'environnement. L'autonomie enfin est également présente à l'intérieur même du Moi : une activité du Moi pouvant suivre son cheminement indépendamment des autres activités du Moi.

La seconde de ces notions concerne la condition même de l'autonomie du Moi : celle-ci est conditionnée par l'harmonie des échanges qu'il entretien avec le Ca d'une part et avec le monde extérieur d'autre part. Tout blocage dans ces échanges va engendrer une diminution de l'autonomie du Moi.

Le Moi peut donc perdre son autonomie de deux façons majeures :

a) - diminution des informations en provenance du Ca ou de l'environnement.

b) - forte pression de l'environnement social et physique ou forte pression pulsionnelle.

Le Moi perd donc son autonomie à chaque fois que l'une de ses deux sources d'information (le Ca ou le monde extérieur) devient silencieuse, soit directement, par déprivation sensorielle, etc..., soit indirectement parce que l'autre source d'information est devenue trop forte.

Ce qui amène GILL et BRENMAN à dire :

"dans le fonctionnement normal du Moi, l'information venant de l'environnement constitue la sauvegarde ultime de l'autonomie du Moi par rapport au Ca, et l'information provenant du Ca constitue la sauvegarde ultime de l'autonomie du Moi par rapport à l'environnement". (p.182).

Ces principes concernant l'autonomie du Moi permettent donc d'expliquer de façon symétrique les phénomènes de pathologie mentale (schizophrénie, etc...) où il y a aliénation du Moi au Ca, et les phénomènes de contrainte sociale (lavage de cerveau, etc...) où il y a aliénation du Moi par l'environnement.

Si ces phénomènes sont considérés par GILL et BRENMAN comme des "régressions" à part entière (le Moi ayant perdu son autonomie), l'hypnose s'en différencie en ce que la régression est une régression partielle; il n'y a pas perte complète de l'autonomie du Moi parce que, de plus, cette régression est "au service du Moi".

L'aspect partiel de la régression hypnotique s'explique par l'apparition sous hypnose d'une fragmentation du Moi : un sous-système du Moi se différenciant du Moi global. Ce sous-système du Moi(1) dominé par l'environnement est contrôlé par l'hypnotiseur, et c'est donc par l'intermédiaire de ce sous-système que l'hypnotiseur semble contrôler les appareils fonctionnels du Moi.

Le Moi global, par contre, maintient son autonomie, et donc maintient ses échanges avec le Ca et avec l'environnement : relation non hypnotique avec l'hypnotiseur, orientée vers la réalité. Ce Moi global, s'il peut céder le contrôle du sous-système à l'expérimentateur, peut également, en cas de besoin, reprendre ce contrôle.

Au niveau de la relation transférentielle, on retrouve la trace de cet aspect partiel de la régression hypnotique, dans l'apparition de deux formes simultanées de relations à l'hypnotiseur pendant l'hypnose.

La première de ces relations est celle qui s'établit entre le sous-système du Moi et l'hypnotiseur : transfert "hypnotique". La seconde est celle qui s'établit entre le Moi global et l'hypnotiseur : transfert "normal".

Les prémices que nous avions brièvement rappelées à propos des conditions du maintien de l'autonomie du Moi rendent aisément compréhensibles les processus d'induction de la transe hypnotique. En effet, pour GILL et BRENMAN, l'hypnotiseur réalise une manipulation de l'attention de son sujet.

---

(1) : C'est parce que la régression est limitée à ce sous-système que les rêves, régressions, hallucinations qui peuvent se produire sous hypnose ne sont pas vécus comme totalement réels. D'où aussi, peut-être, la logique de transe (trance logic) mise en évidence par ORNE qui revient à affirmer deux modes de perception simultanées : l'une conforme à la réalité, l'autre conforme à la suggestion.

Il lui demande de se concentrer sur des fonctions normalement automatiques, ce qui, en conséquence, aboutit à “désautomatiser” ces fonctions. L’automatisation des fonctions du Moi ayant une finalité économique, la “désautomatisation” engendre une perte de l’énergie disponible, ce qui se répercute sur la perception des informations (moindre perception) et engendre par contrecoup une baisse de l’autonomie du Moi et donc la régression.

En dehors de cette fonction un peu mécanique, l’induction joue un rôle essentiel au niveau transférentiel, car en effet le sujet est invité à la régression par l’hypnotiseur et par ses conduites : au cours de l’induction, il doit trouver en lui un pattern de motivations adaptées; cette quête du sujet à la recherche d’un modèle de motivations archaïques adaptées à la situation détermine l’aspect transactionnel de l’induction hypnotique.

Pour GILL et BRENMAN, l’hypnose est donc fondamentalement et simultanément un état de conscience modifié et une relation transférentielle de type régressif.

Ces deux dimensions sont dépendantes, l’apparition de l’une engendrant l’autre et vice versa. C’est cette interférence qui explique l’apparition extrêmement rapide de l’hypnose chez certaines personnes en réponse à une situation qui les invite à la régression et qui explique l’apparition d ‘une relation transférentielle régressive chez des sujets soumis à une induction plus axée sur la relaxation. Les conceptions exposées par GILL et BRENMAN sont intéressantes car elles rendent assez bien compte de la complexité de la situation hypnotique. Ces conceptions, que nous ne pouvons présenter ici que dans leurs traits majeurs, se rapprochent paradoxalement beaucoup plus des conceptions de JANET et HILGARD que des conceptions freudiennes.

En effet, chez FREUD, l’hypnose était l’occasion d’un processus dissociatif fondamental (même si le mot de dissociation n’est pas employé par lui) entre les instances psychiques. L’interaction normale entre Moi et Idéal du Moi était interrompue au profit d’une interaction entre le Moi et l’hypnotiseur, l’Idéal du Moi devenant une instance passive et sans pouvoir.

Chez JANET, l'hypnose ou du moins la phase somnambulique de l'hypnose est l'occasion non d'un changement dans la structure du Moi mais d'un changement de Moi. Dans l'hypnose, c'est tout un complexe de souvenirs et de désirs refoulés constituant un "secondary self" qui va prendre la place du Moi de veille.

Chez HILGARD, le Moi est scindé, certaines fonctions passant sous le contrôle de l'hypnotiseur, et d'autres, les plus nombreuses en fait, restant inchangées. Par ailleurs, la partie du Moi "hypnotisée" est elle-même le résultat d'une dissociation, un fonctionnement normal de cette partie du Moi s'effectuant en parallèle et restant "hors conscience" à l'aide d'une barrière amnésique, ce double muet de la partie hypnotisée du Moi est ce qu'HILGARD a appelé l'observateur caché ("hidden observer"). L'observateur caché peut s'exprimer à l'aide des activités automatiques et donc hors conscience.

Le rapprochement entre JANET d'une part et GILL et BRENMAN d'autre part, est tentant, ne serait-ce que parce que, de toute évidence, la partie régressée du Moi s'apparente plus à un Self qu'à un Moi proprement dit : ainsi, GILL et BRENMAN nous disent à propos du système régressé qu'il représente, de façon sélective, la personnalité entière et donc qu'il inclut des aspects du Ca, du Moi et du Surmoi, ce qui correspond bien à la conception de KOHUT (1971) à propos du Self. Dans cette optique, la recherche de patterns motivationnels adéquats pourrait être comprise comme la recherche d'un Self archaïque adapté à la régression hypnotique; nous ne sommes donc plus très loin de la personnalité seconde des patients de JANET.

1.222. - L'hypnose : un état multidimensionnel.

WHITE, dont nous avons déjà évoqué la contribution au niveau de l'étude des types de comportement de "transe", élabore en 1941 une théorisation de l'hypnose, faisant ressortir des dimensions majeures.

La première dimension est celle du désir qu'a le sujet d'adopter le comportement d'un sujet hypnotisé. Ce désir n'étant pas nécessairement conscient, on ne doit pas considérer a priori cette dimension comme étant de l'ordre de la simulation.

La seconde dimension est celle de la modification de l'état psychologique du sujet.

En fait, c'est l'interaction entre ces deux dimensions qui permet par exemple de comprendre la différence entre simulation et suggestibilité, ou encore de comprendre l'amplification de la suggestibilité pendant l'hypnose et son extension à des registres échappant au registre du contrôle volontaire : contrôle de la douleur, etc...

SHOR (1959) adopte un point de vue semblable mais amorce une tentative de caractérisation de la dimension du "changement d'état", qu'il appelle "transe"(1) en raison de son apparition dans de nombreuses autres situations que l'hypnose :

"L'hypnose est une forme spéciale de transe s'étant développée dans les civilisations occidentales...". (p.303).

SHOR distingue, au sein de l'hypnose, la dimension de la transe et la dimension de la suggestion.

---

(1) : Il s'agit là du sens anglais du mot "trance". Ce mot qui provient du mot français "transe" ("agonie") s'est modifié en Angleterre dans le sens d'"exaltation-transport" puis, dans le cadre du spiritisme, dans le sens de "changement d'état (conscience et comportement) du médium". C'est sous ce sens qu'il est réintroduit en France à la fin du XIXème dans le langage du spiritisme et dans le langage de l'hypnose.

La transe hypnotique est d'autant plus profonde que le sujet laisse s'estomper en arrière-plan son mode habituel d'orientation par rapport à la réalité, la suggestibilité correspond à la reconstruction d'un nouveau mode d'orientation par rapport à la réalité qui lui est dicté par la suggestion et devient son seul mode d'orientation par rapport à cette réalité(1): d'où l'adoption des rôles proposés sous hypnose(2).

La façon dont SHOR caractérise la transe : "perte de l'orientation normale par rapport à la réalité" nous semble particulièrement intéressante car elle reprend, en termes plus contemporains, les conceptions exposées par JANET à propos des "automatismes" et de la capacité de "synthèse mentale". On se le rappelle (cf. alinéa 1.221.11), JANET insistait sur la nécessité, pour qu'il y ait à proprement parler "perception", d'une activité de synthèse permettant de décoder les sensations et leurs associations en fonction du monde extérieur et de l'idée du Moi. SHOR, de la même façon, insiste sur la nécessité pour l'homme de mobiliser une trame de référence en arrière plan de l'attention qui constitue le support de l'expérience et permet de l'interpréter et de lui donner un sens. Ce cadre de référence normal est appelé "orientation par rapport à la réalité" (generalized reality orientation).

Cette orientation normale par rapport à la réalité ne peut se maintenir en tant que super-structure cognitive sous-tendant la conscience qu'au prix d'un effort constant, même si le sujet n'a généralement pas conscience de réaliser cet effort. Lorsque l'énergie déployée à cet effet par le sujet décroît, l'orientation par rapport à la réalité va décroître également, jusqu'à devenir non fonctionnelle.

La faculté d'orientation par rapport à la réalité se construit progressivement pendant le développement de l'individu : c'est un ensemble complexe de souvenirs, une super-structure d'idées, de formes, d'inter-relations, etc... L'épreuve de réalité (reality testing), l'image corporelle, la conscience critique de soi, la connaissance de soi, du monde, des autres, du temps, de l'espace, de la logique, des buts, les inhibitions, les peurs conscientes et les défenses n'en sont que des fragments présentés comme des concepts ou des fonctions.

---

(1) : Nous retrouvons là une conception très voisine de celle de JANET à propos de la réapparition d'une personnalité pendant l'hypnose, après son évanouissement pendant la léthargie, à la différence cependant que la seconde personnalité pour JANET est pré-existante (étude sur des patientes hystériques) alors que pour SHOR, elle est créée par la suggestion et la relation hypnotique.

(2) : La suggestibilité est caractérisée là par l'expression : "hypnotic role taking".

Selon SHOR lui-même, le concept analytique le plus voisin serait celui de processus secondaire, c'est à dire les composants cognitifs du Moi.

Cette faculté d'orientation par rapport à la réalité serait un ensemble comportant de multiples facettes, s'adaptant aux exigences de la situation concrète, se réorientant sans cesse afin de fournir les éléments cognitifs nécessaires. Lorsque le sujet est à l'état de veille, cette réorganisation se fait aisément, tous les éléments non directement concernés restant en communication étroite, facilement disponibles.

Dès que la communication étroite entre ces divers éléments est rompue, ou, à plus forte raison encore, lorsque l'orientation par rapport à la réalité s'affaisse complètement, le sujet quitte son état normal et entre dans un état de "transe".

La "transe" est donc observable dès qu'il y a "absorption" intense du sujet dans une activité ponctuelle; elle est donc présente à des degrés divers chez celui qui s'absorbe dans une lecture(1), chez le distrait, etc...

Enfin, notons que, quel que soit le niveau d'affaissement de l'orientation par rapport à la réalité, cette "orientation" ne disparaît jamais complètement et est toujours susceptible de provoquer le "réveil", que le sujet soit initialement dans un état de sommeil véritable, de rêve ou d'hypnose.

SHOR, en 1962, remodèle sa première théorisation de l'hypnose, proposant cette fois de distinguer non plus seulement deux dimensions, mais trois dimensions majeures de l'hypnose. Celles-ci sont les suivantes :

1 - Niveau d'implication dans le jeu de rôle hypnotique.

2 - Profondeur de la transe.

3 - Niveau d'implication archaïque.

Les deux premières de ces dimensions correspondent sensiblement aux dimensions déjà exposées précédemment. La troisième est nouvelle et s'apparente selon SHOR à la notion de "profondeur psychique" présente chez SCHILDER et KAUDERS (1956).

---

(1) : Dans cette optique, on pourrait dire que celui qui s'absorbe complètement dans l'écoute attentive d'une suggestion entre dans un état de "transe", partielle du moins, ce qui revient à dire qu'il n'existe pas de suggestibilité de veille à proprement parler.

Le niveau d'implication dans le jeu de rôle hypnotique correspond non pas au simple fait d'adopter des rôles adéquats, mais au niveau d'implication personnelle du sujet dans les rôles. Plus le sujet est profondément hypnotisé et moins il est conscient de jouer ces rôles. Cette dimension pourrait donc correspondre à la dimension subjective de la suggestibilité : impression de ne pas être l'initiateur de ses comportements(1).

La profondeur de la transe correspond au niveau d'affaiblissement de "l'orientation généralisée par rapport à la réalité", déjà décrite précédemment.

Le niveau d'implication archaïque comprend trois aspects :

1 - L'apparition d'une relation d'objet archaïque avec l'hypnotiseur.

2 - L'apparition d'un transfert de type hypnotique sur la personne de l'hypnotiseur.

3 - L'implication des couches les plus profondes (noyau) de la personnalité du sujet, dans le processus hypnotique.

Cette approche tri-dimensionnelle permet d'envisager de nombreuses formes possibles de la transe hypnotique, selon les effets provoqués par l'induction hypnotique, à chacun de ces trois niveaux. Bien qu'a priori, une certaine indépendance soit affirmée, SHOR, comme GILL et BRENMAN (1959), est conscient des interactions possibles entre ces dimensions. Ainsi, plus la transe sera profonde et plus sera probable l'apparition d'une relation archaïque, etc... Cependant, ce n'est pas toujours le cas : ainsi, lorsque le sujet manifeste une trop grande conscience de sommeil (transe), cela peut gêner son niveau d'implication dans le rôle hypnotique (suggestibilité) et vice versa.

Une des qualités majeures des conceptions de WHITE (1941) puis de SHOR (1959) réside dans le refus d'assimiler hypnose (transe) et suggestion, ces deux phénomènes sont considérés comme deux dimensions distinctes et parfois contradictoires d'un phénomène commun, l'hypnose(2).

---

(1) : SHOR considère que seule cette dimension subjective de la suggestibilité est à proprement parler hypnotique, le jeu de rôle (adoption de comportements suggérés) qui constituait précédemment la deuxième dimension hypnotique n'est plus considéré comme tel.

(2) : Ainsi SHOR (1959) écrit à ce propos : "Bien qu'étant étroitement reliées, un fort niveau de confusion apparaît si l'on confond les deux dimensions de profondeur de l'hypnose, dans la mesure même où ils sont fondés sur deux processus logiquement distincts". (p.303).

Cependant, on peut se demander si le passage qu'effectue SHOR d'une théorie bi-dimensionnelle de l'hypnose à une théorie tri-dimensionnelle constitue réellement un progrès. Car, en effet, si l'on peut penser que le niveau de "role-playing" (suggestibilité au niveau comportemental) est bien une dimension indépendante du niveau de "transe" (perte d'orientation par rapport au réel), par contre, le niveau d'absorption dans le rôle semble bien résulter de l'interaction entre les deux dimensions que nous venons d'évoquer. Et le niveau d'engagement archaïque paraît difficilement "disjoignable" du niveau de désorientation par rapport à la réalité.

Nous retiendrons donc la première distinction proposée par WHITE (1941), puis par SHOR (1959) entre suggestion et transe. Et la définition proposée par SHOR de la transe comme perte de la fonction d'orientation par rapport au réel qui nous semble exprimer dans un vocabulaire plus contemporain l'idée déjà formulée par JANET d'une perte de la capacité de synthèse mentale, et tout particulièrement de la capacité d'élaborer une véritable "perception", c'est à dire de traitement cognitif venant de l'information dans son rapport au Moi.

Une différence cependant vient séparer la conception de SHOR de celle de JANET à propos de la transe. Pour SHOR, plus la transe est profonde et plus la capacité normale d'orientation par rapport à la réalité s'affaisse; alors que, pour JANET, cet affaissement était brutal et correspondait à la phase léthargique; et quand l'hypnose s'approfondissait, de la catalepsie au somnambulisme, réapparaissait un mode d'orientation de plus en plus complet par rapport au réel mais dont l'originalité était de donner la parole à des fragments ordinairement exclus de la personnalité (personnalité seconde).

1.3. - De l'approche linguistique à la formulation des hypothèses.

Introduction

Si nous nous proposons maintenant de passer par un dernier détour en nous livrant à une approche linguistique du problème, c'est que, d'une certaine façon, les théories qui ont été formulées à propos de l'hypnose nous paraissent par trop prisonnières d'a priori et d'options non explicitées concernant la nature même de l'hypnose : assimilation de l'hypnose à l'hystérie, à l'hyper-suggestibilité, etc...

L'examen des correspondances entre les divers mots relatifs à l'influence, et plus généralement aux altérations du fonctionnement mental en présence d'un tiers, nous a amené à percevoir à travers l'origine étymologique et la signification symbolique de ces mots les contours d'une philosophie implicite relative à l'origine et à la causalité de ces phénomènes.

Cette philosophie implicite, dans la mesure où elle réconcilie les différents types de données présentées dans les paragraphes précédents, y compris les données éthologiques et théoriques, nous a paru pouvoir fournir la base d'un modèle théorique servant d'hypothèse à cette étude.

1.31. Approche linguistique.

La langue française abonde de mots qui témoignent de la possibilité d'altération du fonctionnement de la conscience et du comportement.

Ainsi, au niveau de l'influence, on notera l'emploi de termes marquant la domination magique : "ensorcelé", "envoûté", "enchanté" et de mots marquant la domination quasi-absolue de l'Autre : "subjugué", "asservi", "assujetti"...

C'est à l'examen des significations premières de ces mots et de ce que leurs significations peuvent impliquer quant aux mécanismes qui régissent la vie de relation et le fonctionnement de la conscience que nous allons nous livrer maintenant.

1.311. - Les mots signifiant l'altération du comportement et de l'activité consciente dans la vie de relation.

1.311.1 -Le langage spécifique des états de "choc".

Une série abondante de termes vient signifier l'apparition soudaine chez le sujet d'une altération du comportement, généralement de l'ordre de l'immobilisation, de la paralysie.

Parmi ceux-ci, on notera ceux qui font référence aux effets des éléments célestes : éclairs (foudroyé, coup de foudre), astres (sidéré, sidération), tonnerre (étonné, étonnement). Ces mots qui caractérisent initialement les effets attribués aux éléments cosmiques sont progressivement utilisés pour caractériser les modifications du fonctionnement mental et comportemental qui peuvent se manifester dans la vie de relation. Ce glissement terminologique semble donc témoigner d'une reconnaissance implicite de la violence attribuée à la prise de contact interindividuelle et à ses effets : - le "foudroyement" par le regard de l'Autre (fulgur = éclat, lueur éclatante, foudre), - la "sidération" par la présence de l'Autre et par son éclat, sa beauté (sidéreux = relatif aux étoiles, beauté), - l'étonnement en réponse à l'éclat de la voix de l'Autre (du latin tonus = tonnerre).

La présence de l'Autre, son regard et sa voix ne sont pas les seuls "stimuli" générant cet effet premier de stupéfaction(1) ou de pétrification(2). Les déclencheurs sexuels paraissent également à l'origine d'un effet de "saisissement"(3). A la contemplation du sexe en érection, correspond initialement le mot "fascination". En effet, au Moyen-Age, "fascinum"(4) est le nom donné aux représentations sculptées du phallus qui sont au centre de cultes religieux extrêmement anciens, centrés sur la fécondité.

---

(1) : La "stupeur" peut être considérée comme le terme le plus général et le plus technique pour décrire ces états : vient du latin "stupor" (de stupeo : être engourdi, paralysé).

(2) : Le terme est imagé : le sujet est changé en pierre. On dit aussi "cloué sur place", etc...

(3) : "Dans le monde animal, le déclencheur de la mécanique sexuelle n'est pas un individu détaillé mais seulement une forme, un fétiche coloré (ainsi démarre l'Imaginaire). Dans l'image fascinante, ce qui m'impressionne (tel un papier sensible), ce n'est pas l'addition de ses détails, c'est telle ou telle inflexion". BARTHES (1977, p.226).

(4) : Cette appellation ne surprendra puisque le mot latin "fascina" signifie "paquet de verges, fragment" et que le mot "verge" a sensiblement la même origine (du latin "virga" : branche verte, baguette, etc...).

Ces représentations étaient fréquemment portées autour du cou pour lutter contre le mauvais-oeil (le regard désirant et destructeur de l'autre) afin de protéger la puissance virile et la fécondité de ceux qui les portaient. Ainsi, la "fascination" apparaît initialement liée au signe "phallique". Elle désigne l'effet qu'a sur la conscience du sujet l'exhibition de la puissance sexuelle de l'autre(1), un effet paralysant et désorganisateur. Le mot, en s'élargissant, paraît se généraliser à tout ce qui, dans le corps, vient témoigner de la sexualité et de la puissance de l'autre, donc spécialement aux effets dominateurs de son regard.

A la contemplation du sexe et du corps de la femme désirante semble correspondre l'expression "être médusé". Le visage de la méduse, avec ses cheveux-serpents(2), ses ailes, ses cornes, fournit très probablement une représentation mythique du sexe de la femme, à la fois mystérieux, attirant et menaçant selon la mentalité traditionnelle.

L'ambiguïté qui, à notre avis, règne chez la méduse entre visage et sexe, nous renvoie à l'ambiguïté déjà mise en évidence, à propos de la fascination entre le regard et le phallus.

Ainsi, l'apparition chez l'autre (homme ou femme), au niveau de l'expression du visage ou au niveau du corps sexuel, des "signes"(3) marquant le désir est source de "bouleversement" pour celui qui en est le témoin ou l'objet.

---

(1) : ou des signes symboliques représentant ce pouvoir.

(2) : Ainsi, N. COHN (1957), cité par KAPPLER (1980) note que, dans le coin inférieur droit du porche de Moissac, le lucre est "représenté par un démon mâle, tandis que la luxure est incarnée par la Femme aux serpents - démon chtonien - et représentation virtuelle du désir" (p.263). La toison pubienne, et plus généralement les parties pileuses (chevelure?) de la femme apparaissaient là comme des serpents; or, on notera qu'au moment de l'inquisition, la sorcière à qui l'on reproche essentiellement son "insatiable" désir sexuel, doit être rasée, en principe sur tout le corps, afin de la délivrer des maléfices pouvant y être cachés (v. le marteau des sorcières, p.582).

(3) : Il y a peut être là un phénomène de condensation, le symbolisme même des serpents étant lié à la superposition de plusieurs images symbolisant la femme désirante. L'image la plus primaire serait celle qui définit dans l'inconscient le sexe de la femme; cette image est très certainement liée à la connexion entre la forme ovoïde et son ornementation pileuse. A cette image, le symbole adjoindrait une image plus construite qui s'y superpose où cette fois le déclencheur n'est plus le seul sexe de la femme mais est constitué, dans une image condensée, des différents éléments du corps sexuel de la femme attirante et désirante. Dans cette vision, les cheveux défaits sont assimilés aux bras et aux jambes ouvertes, ils constituent les serpents. Le buste dénudé devient un visage où les seins représentent les yeux et le sexe représente la bouche. On trouve chez le peintre René MAGRITTE une représentation picturale très proche de ce qui vient d'être dit dans un tableau intitulé "le viol ou le stupre".

Le sujet est soudain “immobilisé”; il est arraché à son univers quotidien par cette irruption soudaine de la sexualité de l’Autre dans son univers mental et relationnel, probablement par l’écho même que ces signes viennent générer dans son Inconscient.

C’est donc apparemment à plusieurs niveaux que la mise en relation avec l’autre engendre des effets de type “cataleptique”.

Tout d’abord, au moment d’indifférenciation où l’Autre, dans sa totale étrangeté, portant en lui de façon indifférenciée sa double potentialité d’agresseur ou de séducteur, au moment donc où l’autre se présente dans son absolue altérité, astre étranger dont l’attraction émotionnelle extrêmement puissante engendre un effet premier de “sidération”.

Mais il peut également se présenter comme “prédateur” sexuel; l’autre pris comme objet de désir sera dit “fasciné” ou “médusé” selon les cas.

Ainsi donc, les signes qui marquent chez l’autre le désir de puissance agressive ou sexuelle provoquent, chez celui auquel ils s’adressent, un temps d’arrêt, marqué corporellement par l’immobilité, l’incapacité expressive (le sujet reste “muet”, “saisi”), comportement généralement transitoire comme nous allons le montrer un peu plus loin, mais extrêmement puissant et spectaculaire.

1.311.2. - Le charme et la séduction.

La relation à l’autre n’est pas limitée à l’établissement de rapports de domination ou d’appropriation sexuelle; elle est aussi marquée par la nécessité de rapports d’affiliation fondée non sur la crainte mais sur l’amour de l’autre.

Pour marquer ce type de relation, il semble que le vocabulaire soit moins différencié; les mots employés sont les mêmes, quelle soit l’origine de l’attrait (voix, sourire, toucher, etc...). Le terme le plus général, portant témoignage d’une altération de la conscience dans la relation affective, est l’expression “être charmé, être sous l’effet du charme”. La généralisation du mot “charme” est particulièrement frappante dans le langage érotique puisque ce sont toutes les parties sexuelles du corps et tout particulièrement la poitrine de la femme qui sont généralement désignées ainsi.

Cette dominance du mot “charme” (latin carmen = chant)[1] semble montrer que l’élément dominant de la relation amoureuse est la voix en tant que mélodie, en tant qu’harmonie. Ce chant de la voix s’oppose à la violence vocale qui caractérisait le rapport de domination (où elle était source d’étonnement, d’abasourdissement).

Ce chant rappelle la relation vocale spécifique qui relie la mère et son enfant. L’emploi général de ce terme pour décrire l’ensemble des relations fondées sur le plaisir, le désir et l’attrait, tendrait à montrer que le mécanisme de toutes ces relations est bâti sur le même prototype que celui qui apparaît dans la relation entre la mère et son enfant, ceci que l’objet en soit sexuel ou non.

Le sujet “charmé” sort du réel; il est absorbé complètement dans la relation (il est sous le charme); il se sent apaisé, sans tensions et, en même temps, son corps répond de façon directe aux demandes de l’autre : il est “attiré”, “transporté”, il paraît “enjôlé”, “ravi”, “captivé” mais, cette fois, les termes ont une connotation positive : l’influence est vécue comme plaisir et enrichissement et non comme violence et appauvrissement.

Si les mots qui précédent (“sidération”, “fascination”, “charme”, etc...) peuvent annoncer l’apparition du processus suggestif, là n’est pas leur spécificité. Ces mots mettent l’accent sur l’étape initiale, le temps d’arrêt du sujet confronté à certains “stimuli déclencheurs”.

Parmi les mots qui mettent l’accent sur le processus suggestif et sur son utilisation sociale ritualisée et délibérée, on doit citer tout particulièrement des mots comme “envoûter”, “enchanter” ou encore “ensorceler”. L’envoûteur réduit l’autre à une image, à une forme vide dont il devient le maître. Le mot se forme à partir du mot latin “vultus” dont le sens premier est le visage en tant qu’il reflète les sentiments, l’être profond du sujet. Dans l’envoûtement, l’être profond de la victime est emprisonné dans la matière inerte et malléable. Le sujet perd sa souveraineté, ses expressions lui sont imposées par les opérations magiques de l’autre.

---

(1) : Le mythe de la Sirène correspond au même thème : le charme de la voix, ses effets captivants et destructeurs quant à l’unité du Moi et à l’intégration sociale du Héros (accomplissement de sa tâche).

Ce mot nous renvoie donc à une problématique de l'expression et de l'image; l'opération magique que constitue l'envoûtement marque le pouvoir magique de l'image et ses effets suggestifs et on peut se demander légitimement s'il n'est pas, avant tout, tentative de retournement et de manipulation d'un effet d'aliénation du sujet lié à l'apparition de l'image de l'Autre : l'envoûtement serait alors initialement l'aliénation ressentie par le sujet confronté au visage de l'autre en tant qu'il reflète son être profond (vultus) et donc sa violence et ses désirs.

L'enchanteur, lui, utilise de façon durable la suggestion telle que nous l'entendons aujourd'hui : en effet, l'enchanteur est celui qui "prononce des formules magiques" (du latin incantare : chanter dans (un endroit) / (ordinairement) prononcer des formules magiques).

De même l'ensorceleur ou le sorcier qui est initialement celui qui "dit des sorts" (de l'ancien pluriel latin sortes : petites tablettes de bois portant la soi-disant réponse de la divinité consultée ou encore sentences tirées au sort), vient témoigner du pouvoir suggestif des mots prononcés dans un certain contexte. En effet, le mot "ensorcelé" qui se développe à partir de cette origine linguistique ne nous renvoie pas l'image d'un individu faisant la connaissance au niveau intellectuel d'une information le concernant (prédiction) mais d'un individu dont le statut légiférant s'effondre, dont le comportement et l'expression s'altèrent et qui, perdant sa vitalité, sa créativité, la maîtrise de son destin, n'est plus qu'une marionnette se conformant au destin que le sort lui a tracé.

Parmi les termes qui ont été présentés précédemment comme caractéristiques de la rencontre d'un stimulus-déclencheur, on en trouve deux (charme, fascination) qui donnent naissance à d'autres termes marquant la possibilité par l'autre (charmeur, fascinateur) d'un emploi délibéré, à des fins d'influence, de ces stimuli déclencheurs. Ces mots dérivés qui renvoient à la nature du procédé utilisé (le charmeur : la voix et ses intonations ou plus généralement toute forme de musique, le fascinateur : le regard et les expressions du désir), ne sont pas les seuls à pouvoir évoquer ce processus d'influence délibérée; ainsi, on parle du "séducteur" (du latin seductio = action de tirer à l'écart, de côté), de celui qui attire et détourne du chemin normalement fixé, exerçant ainsi une influence, ou du "diable" (du grec diabolos ou du latin diabolus = "qui désunit") ou du corrupteur (de corrumpere : cum = avec, rumpere = rompre).

Mais alors, ces mots qui ne caractérisent plus les moyens mais les effets de l'influence prennent les connotations morales que l'on sait. Ainsi, celui qui "influence" représente le mal en ce qu'il rompt l'harmonie du groupe et de l'institution, en arrachant les individus(1) à sa loi, à son emprise.

Ainsi, on a vu comment, au coeur même des mots qui sont aujourd'hui employés comme des quasi-synonymes, se cache une philosophie des processus régissant la relation interindividuelle et des altérations du comportement qui peuvent survenir dans cette relation.

Deux sortes d'effets sont apparus radicalement distincts : d'une part, des effets d'immobilisation, le sujet se présentant comme "foudroyé", "étonné", "sidéré", "pétrifié", "stupéfait", d'autre part des effets d'influence, le sujet restant actif mais y perdant son autonomie : le sujet est agi par l'autre et par son désir, il est "ensorcelé", "envoûté", "charmé"(2), "enchanté".

1.312. - Les états de choc et leur résolution.

1.312.1. - Les différents modes de résolution du rapport de pouvoir.

Les différents états de choc qui ont été présentés précédemment ne constituent généralement qu'un état de passivité transitoire. Tout se passe comme si à cette période de passivité correspondait la recherche, au niveau inconscient, d'un modèle approprié de réponse à la situation.

Et c'est sans doute ce primat donné à l'inconscient et à ses modèles de comportements, qui explique la violence, la sauvagerie, la dimension extrêmement primitive des réponses qui vont surgir chez certains sujets après cette période initiale d'immobilisation.

---

(1) : On pourra rapprocher cela de ce qui est dit par F. ALBERONI (1979) à propos de l'état amoureux naissant et de l'appréciation qu'en fait le groupe social : "l'institution a horreur de l'état naissant. C'est la seule chose qu'elle redoute car c'est la seule chose qui puisse l'ébranler jusque dans ses fondements, par sa seule présence" (p.93) (trad. franç. 1980).

(2) : Comme nous l'avons déjà indiqué, le charme peut être spontané ou manipulé. Là encore, il y a deux temps : un temps d'arrêt (le sujet charmé devenant passif, mais d'une passivité non conflictuelle, liée au plaisir) puis un temps d'activité pendant lequel le charme détermine le comportement du sujet (le sujet est sous le charme).

Ainsi, en réponse à la confrontation, on pourra voir apparaître des comportements de “rage”, avec tout ce que ce terme sous-entend comme perte de contrôle; le sujet se “déchaîne”, le sujet entre dans un état de fureur (furere = être hors de soi), il délire de rage (latin delirare = sortir du sillon).

Le sujet vit, après coup, cette expérience comme non conforme à lui-même, il en perd la claire conscience comme l’indiquent les expressions indiquées ci-dessus.

Dans le comportement de rage et d’agression, le passage à l’état de conscience modifié ne se limite pas à permettre l’apparition de schèmes de comportements archaïques adaptés à la situation, il s’accompagne d’une dynamisation psychobiologique, d’une réorganisation de l’attention qui rétrécit le réel aux seuls éléments en rapport avec le conflit lui-même. Le sujet ne voit plus, n’entend plus l’environnement, il ne voit que l’adversaire et tout ce qui peut servir à le terrasser. Tout ce qui pourrait contredire sa violence et son désir de destruction (idéal, Surmoi, amis, etc...) est oblitéré. Même la fatigue et la souffrance disparaissent sous l’effet de la tension agressive.

Il en va de même si le sujet réagit toniquement par la fuite : on trouve là encore une série d’expressions qui tendent à marquer la rupture entre ce comportement du sujet et l’ensemble de ses comportements habituels : “la peur lui donne des ailes...” ou encore “le fait fuir comme un dératé”, etc...

Ces réactions brutales, où la réaction à la menace de l’autre s’effectue au niveau moteur, ne sont pas les seules possibles; ainsi, le sujet peut faire de la passivité son mode même de défense; il va alors adopter des comportements-signes qui manifestent la soumission et doivent en retour provoquer l’apaisement de l’adversaire. Le sujet “plie l’échine”, “courbe le front”, “se jette aux genoux, aux pieds de son adversaire”. Il se met à la merci de l’Autre en lui présentant les parties les plus vulnérables de son corps, marquant simultanément son infériorité par un décalage de taille qui n’est pas sans évoquer les relations premières : parents-enfants.

Le sujet marque ainsi sa “soumission” : l’Autre est mis en place et lieu d’Idéal du Moi, il est le maître symbolique et si le sujet retrouve ses capacités motrices, c’est après une altération profonde de son être intime et le langage courant marque cette altération en parlant d’”assujettissement”, d’”asservissement”... Le sujet est “mené”(1) par l’Autre, un Autre qui, par sa puissance, a mis en échec le Moi et ses contrôles. Le sujet perd, contre son gré, la maîtrise de lui-même, faute d’avoir pu s’enfuir ou lutter.

L’obéissance n’est pas vécue comme telle, elle est dépossession de sa propre volonté, il s’agit d’une soumission passive par impuissance à mener jusqu’au bout la lutte et la résistance. Le sujet reste dans le réel mais sans pouvoir y exercer son libre arbitre.

Cette opposition peut n’être que provisoire, le sujet pouvant progressivement intérioriser le nouvel idéal contraignant et le faire sien, identification à l’agresseur. N’est-ce pas ce qui est recherché à travers la violence et la brimade militaire?

Enfin, on notera la possibilité d’une ultime échappatoire à la menace qu’exerce l’autre, par l’apparition rapide ou progressive d’une sorte de petite mort : coma, léthargie, pâmoison, vapeurs... Dans tous les cas, le sujet s’effondre et sa désertion totale du réel va jouer le rôle de “suggestion” archaïque, le retrait du sujet désarme l’Autre, apaise sa violence malgré lui.

La mise en échec du Moi et plus particulièrement de ses fonctions de contrôle peut, en cas de tension extrême, aboutir au désinvestissement par le ça de ces fonctions de contrôle; l’investissement se fait alors massivement sur l’Autre tout puissant, dont la puissance même constitue un meilleur garant de survie pour le ça que ce Moi (Idéal ou Surmoi) devenu soudain sans valeur. Le sujet retrouve sa mobilité, il devient le corps de l’Autre : on pourrait dire qu’il y a “identification à l’agresseur”.

---

(1) : Mener (Xème siècle) du latin populaire “minare : pousser des animaux devant soi en criant, en les menaçant”.

(2) : On est là très près de l’hypothèse phylogénétique que FREUD proposait pour rendre compte de l’état hypnotique, c’est à dire de l’hypothèse d’une régression aux relations qui unissaient les membres du groupe au chef de la horde primitive. Cette hypothèse qui supposait une sorte de souvenir de l’espèce d’une situation réelle, peut être formulée autrement : on peut, par exemple, supposer que certains signes innés et enrichis d’acquis viennent désigner, parmi les objets extérieurs, ceux qui sont aptes à exercer l’autorité (dominus = maître) et que, lorsqu’ils sont présentés, ils viennent investir l’objet externe en lui faisant jouer le rôle réservé à la structure interne d’autorité (Surmoi). La capacité de volonté se présente comme la cause.

La convulsion et les crises mesmériques sont certainement à ranger de ce côté; le sujet, avant de sombrer dans la léthargie ou de se soumettre à l'autre, passerait alors par une sorte de rage destinée à éliminer la tension excédentaire qui n'a pas pu être exploitée dans un comportement actif de lutte ou de fuite.

La tentative de prise de possession sexuelle aboutit sensiblement aux mêmes réactions que la confrontation dont elle n'est, en définitive, qu'une variante érotisée. Après la période de stupeur (le sujet étant "fasciné", ou "médusé"), l'inconscient du sujet va investir un pattern archaïque de réponses en fonction de ses désirs et de ses potentialités. Cette réponse peut prendretoutes les formes déjà évoquées à propos de la confrontation : conflit, fuite, soumission passive à l'objet(1), etc...

L'exhibition des signes sexuels prend là valeur d'agression, de domination, mais il peut en aller tout autrement si cette exhibition se produit dans un contexte approprié : ils ont alors valeur de "séduction" à proprement parler. L'ambiguïté des signes est donc totale; leur sens peut s'inverser selon le contexte. Le regard de l'autre peut foudroyer ou attirer, la voix de l'autre peut étonner ou charmer.

1.312.2. - Les différents modes de résolution du rapport de séduction.

Les signes érotiques, lorsqu'ils sont présentés dans un contexte approprié, font figure de "charmes" (au sens étendu), d'"appâts" (c'est à dire ce qui doit être consommé, absorbé; ce terme qui est donné par extension à tous les objets sexuels est probablement lié au rôle du sein dans la relation mère-enfant, puisqu'il va être consommé : appât nourriture).

Le sujet à qui ces signes sont présentés dans un contexte approprié va être "charmé", "ensorcelé", "envoûté"; le sujet est soumis à leur pouvoir suggestif(2), il est "ravi"(3), séduit".

---

(1) : Comportement souvent opposé ensuite à la victime d'un viol pour lui faire porter une part de responsabilité dans le viol.

(2) : D'où, peut-être, la connotation directement sexuelle de ce terme (suggestif).

(3) : Dans cette situation, ce terme s'impose car le détournement du sujet se fait pour son plaisir.

La présentation de ces signes est génératrice de réponses, réponses adaptées se caractérisant, de façon générale, par la mise à la disposition du corps à l'objet, par le contact, la tendance à la fusion, au don de soi, au rapprochement (le sujet est "attiré", "appâté"...).

C'est la même relation qui unit l'amant et l'amante dans le cadre de la relation sexuelle et la mère à l'enfant dans le cadre de la relation alimentaire physique (sein), sensorielle et psychique (voix, mains...).

La relation entre la mère et l'enfant est une relation de type somnambulique, dans laquelle la relation est à l'origine d'un nouvel univers : la dyade crée son propre "réel" qui évince plus ou moins intensément et durablement le réel social dont le poids constitue pour la mère une entrave dans sa relation à l'enfant.

Dans cette relation, tour à tour, la mère et l'enfant jouent le rôle de "séducteur"; l'enfant séduit la mère par la forme de son corps, sa passivité, son babil, ses sourires, son contact, son épiderme... l'arrachant à son insertion dans le réel. La mère "séduite" répond en mettant son corps à la disposition de l'enfant, tant sur le plan alimentaire que sur le plan moteur et mental. Elle constitue bien le Moi auxiliaire de l'enfant. Mais, cette mise à la disposition de son corps à l'enfant ne se fait pas de façon automatique. L'apparition du maternage est fonction de l'enfant lui-même et de son aptitude à présenter les signes déclencheurs, à "séduire" et "charmer" la mère(1) et ainsi à la faire agir.

La relation de charme n'est pas à sens unique : elle est aussi mise en place par la mère de façon quasi-automatique et machinale tout au long de sa relation à l'enfant : façon de lui parler, de lui sourire, etc... mais elle est surtout accentuée et délibérément manipulée dans les moments où l'enfant se détourne du Monde en se laissant envahir par la douleur, par la colère (rage du nourrisson). Les procédés hypnogènes(2) (en opposition aux stimuli hypnogènes) sont alors clairement et spontanément dévoilés : bercements, chant, bruits répétitifs (ces procédés sont bien ceux qui structurent la situation d'induction verbale de l'hypnose telle que nous la pratiquons).

---

(1) : L'incapacité de certains enfants à séduire la mère et à disposer ainsi d'un Moi auxiliaire pleinement efficace et satisfaisant pourrait avoir un rôle majeur dans la genèse des troubles narcissiques.

(2) : De tels procédés sont aussi apparents dans la relation sexuelle afin de combler le décalage qui finit toujours par s'établir entre le désir de l'un et le désir de l'autre : les procédés sont analogues : douceur de la voix, répétition, caresses...

Le but semble d'abaisser les tensions, de faire entrer le sujet dans une sorte de léthargie (abaissement des tensions et de la vigilance) qui, induite par l'objet externe, redonne à cet objet sa place privilégiée en rétablissant la position de la Mère comme Moi auxiliaire de l'enfant.

1.313. - Conclusion.

L'étude des mots désignant des processus voisins de ceux qui sont observés dans l'hypnose, nous a fait plonger dans un univers archaïque d'une extrême "violence" : violence de la confrontation à l'Autre (sexuelle ou non) mais aussi violence exercée par la séduction et le charme sur la structure mentale du sujet.

La relation à l'Autre est apparue comme une sorte d'espace menaçant en permanence l'intégrité du sujet : menace d'être séduit par les "charmes" de l'autre et de perdre son intégrité, son autonomie, son identité initiale dans une relation marquée par le plaisir sous l'une quelconque de ses formes (béatitude, volupté), menace d'être "réduit à l'obéissance" par les signes de puissance manifestés par l'autre(1) (sans que cette soumission ait besoin de passer par un affrontement réel(2), menace d'être "contraint" sous peine de destruction, qui vient "saisir" l'être, le plongeant dans l'immobilité, la prostration, ou dans un état de soumission passive et consciente.

L'identité entre les manifestations comportementales et subjectives qui caractérisent ces états premiers et les états qui ont pu être décrits dans le cadre de l'hypnose, semble montrer que, dans l'hypnose, les processus employés permettent de déclencher artificiellement ces mécanismes intellectuels.

---

(1) : On retrouve là l'équivalent de l'hypothèse de la horde primitive.

(2) : Cris, mimiques (expressions de colère, haine, menace, etc... voir loups et mimiques).

L'induction hypnotique[1] nous ferait donc plonger de façon insidieuse au coeur même de l'inconscient, à l'endroit précis où se jouent les relations "archaïques à l'Autre.

Les différents éléments qui nous sont apparus à l'occasion de cet examen du langage concernant les modifications de la conscience et du comportement, nous paraissent fournir un certain nombre de renseignements essentiels qui devraient permettre de dépasser les contradictions des théories qui ont à ce jour été formulées à propos de l'hypnose.

Tout particulièrement, l'opposition entre les théories mettant l'accent sur l'hypnose et les théories mettant l'accent sur la suggestion ne serait-elle pas liée à des variations dans les techniques d'induction selon qu'elles se présentent comme techniques de "séduction" ou techniques de "soumission"[2] (réduction par la force).

La place de la suggestibilité dans l'ensemble des états de conscience modifiés apparaît également précisable : - Certains états constituant une fuite passive de la confrontation ou de la soumission se présentent, en fait, comme d'ultimes défenses contre l'influence : le sujet résiste passivement à l'Autre et donc à la suggestion. - Les états de "transports", fondés sur le désir, apparaissent comme des états dans lesquels la suggestibilité consiste en une mise active du corps et de l'esprit à la disposition de l'Autre, mais même là, la relation entre suggestibilité et changement de l'état de conscience n'est pas présente dans la mesure où le sujet peut jouer deux rôles antinomiques : séducteur/séduit.

---

(1) : De façon comparable, mais non plus sous le poids des signes et des procédés mais sous le poids du conflit, des pulsions et de l'anxiété, la pathologie nous dévoile des états qui sont très proches de ceux que nous venons de décrire :- à la fureur, le transport sexuel, etc... s'apparente la "manie" (voir EVOLA, Métaphysique du sexe, 1958).- à la léthargie, la pâmoison etc... s'apparente la "dépression".- à la stupeur, avec son sujet qui reste muet, sidéré, pantois (vient du latin populaire pantasiare = avoir des visions) s'apparentent certaines manifestations de la 3schizophrénie".

(2) : Le texte de motivation à la tâche qui précède l'administration des suggestions dans les expériences de BARBER est extrêmement violent et contraignant; de plus, la façon de prononcer et de formuler les suggestions sont, dans ce laboratoire, extrêmement autoritaires et contraignantes.

- Les états de “soumission” qui, selon nous, apparaissent comme un mode de résolution de l’état de choc, seraient ceux où la suggestibilité est la plus constante mais où l’obéissance est vécue comme telle : le sujet est “assujetti”, “aliéné”, “asservi” etc... Ces états vécus comme des états de suggestibilité de veille témoigneraient d’une réinsertion normale dans la réalité, à ceci près qu’une aliénation de la capacité d’autocontrôle y subsisterait, aliénation qui se fait au profit de l’Autre investi d’autorité par l’inconscient.

Enfin, on remarquera dès maintenant que, si l’accent que nous avons mis sur le rôle des stimuli-déclencheurs inconscients est correct, de même que SPITZ induit la réponse du nourrisson à un sourire dessiné sur un carton, c’est à dire à un leurre, l’hypnose peut être induite en l’absence de toute réalité des rapports suggérés (ton séduisant ou autoritaire enregistré et sans rapport avec la personnalité de l’expérimentateur); c’est la manipulation des signes qui est déterminante et qui détermine le transfert (ici l’apparition des relations archaïques) et non le transfert à l’hypnotiseur réel qui permet l’induction de l’hypnose.

1.32. - Hypothèses.

1.321. - Hypothèses théoriques.

1.321.1. - Structure des états de conscience modifiés.

Parmi les changements de structures qui ont été évoqués précédemment, quatre sont particulièrement manifestes.

Le premier correspond à ce que nous avons appelé l'état de choc, ce que l'on appelle aujourd'hui la "catalepsie". Dans cet état, la manifestation la plus remarquable est la quasi-pétrification du sujet. Le sujet est "cloué au sol", il devient "muet, il est donc privé de ses capacités expressives(1) alors même que son corps reste potentiellement actif, en éveil tonique.

Au niveau subjectif, le rapport du sujet au réel étendu (environnement, bruit...) est suspendu; l'attention est totalement tournée vers l'objet dont elle est incapable de se détacher.

Au niveau physiologique, selon les émotions qui le traversent, le sujet peut rougir (manifestation de l'excitation sexuelle ou agressive?), blêmir (manifestation de l'inhibition?), se mettre à trembler, etc...

Cet état est généralement transitoire, soit qu'il se prolonge dans l'état de soumission-prostration, ou qu'il débouche sur un comportement de type léthargique ou somnambulique ou encore sur un retour à la normale.

Le comportement de soumission-prostration que nous venons d'évoquer paraît constituer un comportement intermédiaire entre catalepsie et somnambulisme. Le sujet retrouve la faculté d'agir et d'exprimer mais sans avoir la capacité de s'opposer à l'Autre; la confrontation à l'Autre reste source de pétrification, le sujet ne peut que se soumettre.

En effet, tout se passe comme si le sujet avait, lors de sa première immobilisation, jugé de façon définitive et inconsciente (en fonction probablement des expériences refoulées et d'une estimation quasi-physiologique du rapport de force) son infériorité par rapport à l'autre (impossibilité de fuir ou de s'opposer (lutte)). La menace de mort (ou de castration) amène le ça à investir l'objet menaçant en lieu et place des contrôles internes (Surmoi).

---

(1) : Le sujet paraît donc "hébété", etc... puisque son intelligence ne se manifeste plus.

Le sujet est contraint par l'Autre , quelle que soit la nature de son désir propre[1].

Le sujet ainsi aliéné l'est de façon durable, du moins tant que l'objet demeure potentiellement présent.

Cet état est celui par excellence de la suggestibilité mentale et comportementale sans appel; le sujet "soumis" ne saurait désobéir ni se détourner des représentations qui lui sont imposées.

En effet, la soumission du sujet lui échappe; elle est le signe du désinvestissement défensif des structures de contrôle interne par la ça, au profit de l'Autre jugé plus puissant, le sujet - conscient - appréhende son comportement comme celui d'un Autre. A cette profonde dévalorisation narcissique, le sujet semble pouvoir trouver plusieurs réponses : - s'identifier à l'Autre (identification à l'agresseur) : le conflit est éliminé, le narcissisme du sujet est restauré, le sujet fait les choses parce qu'il le veut bien mais ce "il" est devenu l'Autre; c'est le comportement adaptatif par excellence, ciment du groupe social. - utiliser la dénégation et le refoulement : la conscience du sujet élimine l'expérience dévalorisante de la soumission, ce qui se traduit par une impression de vide mental[2].

On est là en plein dans l'hypnose telle que l'a décrite FREUD comme modèle premier du rapport au leader, au meneur, au chef, au père de la horde primitive.

La structure interne d'autorité (volonté) pourrait n'être en fait que l'intériorisation de ce rapport d'impuissance par rapport à l'Autre. Le Surmoi ne serait alors qu'une défense tyrannique du ça par rapport à la menace de mort et de castration que fait peser sur lui la puissance de l'Autre, le poids du Surmoi et de la volonté dans le comportement du sujet ne faisant que révéler le niveau de fragilité du ça devant l'Autre.

---

(1) : On serait là devant l'un des mécanismes fondamentaux fondant la capacité de l'individu humain de participer à la constitution du groupe par l'établissement inconscient de rapports de hiérarchie, en faisant l'économie, dans la plupart des cas, du combat de préséance ou du meurtre intraspécifique.

(2) : Dans cette perspective, on remarquera que l'amnésie est d'autant plus fréquente que l'hypnose se fait dans un contexte autoritaire et dévalorisant.

Ce processus d'influence et de restructuration psychologique fondé sur la violence n'est cependant pas le seul possible. C'est à l'examen de ces autres modèles d'influence que nous allons consacrer les développements qui suivent.

Le troisième changement de structure correspond à la léthargie. La léthargie (qu'il ne faut pas confondre avec la pseudo-léthargie du somnambulisme passif, cf. pages suivantes) peut être plus ou moins profonde; le degré ultime de cette léthargie est le "coma".

Dans la léthargie, il y a désinvestissement massif et complet de la sensorialité et de la motricité : le sujet est hypo-vigilant, contrairement à ce qui se passait dans la catalepsie.

Cet état, s'il peut apparaître comme conséquence de la résolution d'une tension extrême (voire "petite mort" après l'orgasme) est dans la plupart des cas lié à l'accroissement démesuré de la tension, tension qui, par son intensité même, menace l'organisme ("stress"); dans ce second cas, la léthargie constitue un mode de réponse qui permet de faire disparaître artificiellement la tension.

L'organisme renonce à se défendre activement, la tension s'effondre à travers un désinvestissement plus ou moins complet du Monde (y compris de l'hypnotiseur); le sujet, comme dans le sommeil et peut-être encore plus radicalement dans certains cas extrêmes, désinvestit dans un ultime repli narcissique tout ce qui le reliait au monde des objets (sensations, perceptions, jugements, motricité).

C'est à cet état, semble-t-il, qu'on doit rattacher les "morts simulées" chez l'animal. Il s'agit apparemment d'un processus psychophysiologique extrêmement archaïque constituant l'ultime défense contre les situations par trop menaçantes et pour lesquelles le sujet se sent désarmé (échec des capacités de défense active).

C'est cet état qui semble se manifester dans les "pâmoisons", les"évanouissements" des siècles passés. Leur régression à l'heure actuelle pourrait être liée à l'abaissement du niveau de violence dans les rapports parents-enfants et plus généralement dans l'éducation.

Le quatrième de ces états, le "Somnambulisme" est de loin le plus complexe dans la mesure où il réunit des comportements extrêmement divers dans leurs formes et leurs manifestations. Ce qui caractérise le somnambulisme, quelle que soit sa forme précise, c'est l'apparition, au sein d'un comportement de veille, d'une altération radicale de la personnalité ou du mode de réaction par rapport au monde.

En cela, ce que nous avons appelé la "prostration" et le "somnambulisme" se rejoignent. Mais si nous avons tenu à séparer ces deux états, c'est en raison des différences essentielles qui apparaissent au niveau subjectif.

Tout d'abord, le Somnambulisme, contrairement à la prostration, se caractérise par un désinvestissement de la réalité du monde : il y a, en ce sens, modification de l'état de conscience.

Par ailleurs, si la prostration était essentiellement liée à la castration, à l'inhibition des désirs et des capacités expressives du sujet, le somnambulisme au contraire se présente comme un état d'excitation, d'exaltation du désir et des capacités expressives du sujet. Et c'est en raison même de cette exaltation que cet état a pu être désigné sous le nom de "transport", "fureur", "manie", etc...

Sous sa forme la plus primitive, cet état apparaît comme la réponse brutale à certains stimuli déclencheurs réels (signes de menace, de séduction...). A ces signes, le sujet "somnambule" apporte une réponse violente, archaïque, comme si le ça prenait soudain le contrôle absolu sur le comportement du sujet. La tension est transformée en énergie, énergie d'autant plus spectaculaire qu'elle ne vient plus activer les systèmes secondaires inhibiteurs.

Ainsi, dans la colère, le sujet va sentir ses forces se décupler; de ne plus avoir à inhiber les forces qui, en lui, le poussent à détruire l'autre menaçant[1].

---

(1) : Ne sommes-nous pas là devant ce que les Grecs appelaient le menos : "le menos n'est pas la force physique, ce n'est pas non plus un organe permanent de la vie mentale comme le thumos ou le noos. C'est plutôt comme l'atê, un état d'esprit. Quant un homme sent le menos dans sa poitrine, quand il le sent "remonter âcrement dans ses narines", il est conscient d'un mystérieux accès d'énergie... La possession momentanée d'un menos accentué est, tout comme l'atê, un état anormal qu'on appelle une explication supranormale". (DODDS, 1959, pp.19-20).

De la même façon, le sujet fera d'autant plus fi du danger qu'il n'est plus soumis à tous les contrôles mis en place au cours de son développement afin de ne pas se mettre en situation de "menace" et de danger.

Dans certaines formes de "transports" érotiques, le sujet va soudain perdre le sens de la distance, de la retenue : l'objet d'amour devient l'univers tout entier, le monde réel est désinvesti affectivement de la même façon que ses représentants intériorisés (Surmoi, Idéal). Le sujet est porté vers l'autre d'une façon irrépressible, esclave de son propre désir mais libéré de tous les freins archaïques ou acquis qui le maintiennent ordinairement à distance de l'autre.

Dans la peur, le sujet perd le sens de ses limites physiques : la peur lui "donne des ailes"; là encore, ses forces physiques sont décuplées, le sujet devient inconscient de son propre épuisement.

Dans ces états, le sujet régresse à un mode d'interprétation simplifiée et manichéenne de l'objet; de plus, les forces qui orientent la relation envers l'objet semblent déterminées au niveau directement inconscient d'où impression de sortie hors de soi-même ("extase", du latin extasis, emprunté au grec signifiant "action d'être hors de soi"), ou d'être soudainement devenu Autre, d'avoir changé de nature (il paraît "enthousiasmé", du grec entheos = plein de Dieu).

Le comportement du sujet n'est plus régulé par les contrôles secondaires mis progressivement en place au cours de son développement mais il est totalement déterminé par telle ou telle force pulsionnelle isolée et par les réponses comportementales qu'elle implique : infériorité fuir l'objet de menace, désir aller vers l'objet et le consommer (oralité), le féconder ou s'en faire féconder (sexualité), etc...).

Dans tous les cas, il y a "exaltation"; le sujet est "excité" par la situation; il connaît l'euphorie de la toute puissance retrouvée, celle où le ça décidait seul de son destin, avant donc que le ça investisse un système d'adaptation supérieur et qu'il retourne, en partant de ce système, son énergie contre lui-même en l'appelant "volonté". Cependant, on remarquera que, si les contrôles qui déterminaient l'action volontaire ont l'air de se disloquer sous la poussée du désir dans le "transport", le Moi n'est pas pour autant réduit à néant. Le sujet exploite toutes les ressources et les capacités de cette instance dans le cadre de son "transport"; le sujet qui affronte un public, le trac passé, va retrouver souvent, en les magnifiant, ses capacités d'expression et de conviction : il a l'"inspiration". Celui qui se bat, saura manier ses armes, aussi complexes qu'elles puissent être; celui qui fuit, saura choisir un moyen de locomotion adapté plutôt que la réponse primitive de la course "ventre à terre".

Le “transport” se présente donc comme une folie qui réussi en ce qu’elle permet une adaptation supérieure au réel que celle que le sujet enchaîné à ses contrôles normaux (sa personnalité normale de veille) aurait pu attendre, d’où le lien qui apparaît souvent entre les termes désignant cet état et la notion d’envahissement par le Divin; c’est une folie “adaptée” en ce qu’elle est déclenchée non par le conflit interne mais par une situation interne ou externe pour laquelle elle constitue la meilleure réponse possible.

Si le Somnambulisme apparaît de la façon la plus frappante dans ces états de “transports” où la vigilance et l’excitation sont accrues, il serait faux de réduire le Somnambulisme à ces seuls états de “transports”.

Dans les états décrits, l’exaltation venait d’une simplification des modalités de fonctionnement psychique : investissement selon une modalité unipulsionnelle et désinvestissement des contrôles secondaires au profit des seuls contrôles primaires d’où la ressemblance entre ces états et les états maniaques; le ça menacé ou “interpellé” (sexualité) réagissait en provoquant une régression à un type de fonctionnement archaïque qui lui permettait d’affronter l’Autre ou le Monde.

Le Somnambulisme se présente donc ici comme une sorte de “soupape” : le désinvestissement des contrôles secondaires permet la libération de l’énergie au niveau du comportement et donc la protection de l’organisme contre un excès du niveau de tension(1).

---

(1) : On est là très près du “principe de constance” de FREUD dont on sait les rapports qu’il entretient avec le principe de plaisir.

A ce somnambulisme déclenché par l'excès de tension s'oppose une autre forme de somnambulisme déclenché au contraire par l'abaissement de la "tension". Cet état apparaît en réponse à des stimulations du même type que celles(1) qui sont généralement mises en place pour faciliter l'établissement de la relation de maternage et qui apparaissent de nouveau dans la relation sexuelle et dans la relation de jeu ou d'apprentissage (charme du discours et capture de l'attention).

Ces stimulations qui sont de nature monotone, répétitive et douce s'opposent à ce qui est par définition générateur de peur et d'anxiété : le brutal, le soudain, l'inattendu. Elles semblent donc avoir pour objectif d'abaisser le niveau de réactivité et d'excitation du sujet(2).

Et c'est, à notre avis, cet abaissement de la "tension" qui engendre le désinvestissement des défenses archaïques et secondaires envers l'Autre; l'Autre n'est plus interprété en termes de menace, il n'est plus cet ennemi archaïque qu'il faut réduire, fuir ou encore amadouer par la soumission; l'Autre devient l'alter ego(3), source de gratifications sensorielles et mentales(4); la relation devient une relation d'alliance, de communion avec l'Autre(5).

L'effondrement de cette dimension défensive dans la relation se traduit d'une part par le désinvestissement de la fonction d'orientation critique de la conscience et d'autre part par l'effondrement au sein des instances de contrôle des fonctions du Surmoi, l'autorité n'a plus de place, les relations sont fondées sur la confiance et l'abandon à l'Autre.

---

(1) : Les intonations de la voix, bercements, caresses.

(2) : Ce n'est pas pour rien que la mère dont nous avons déjà signalé l'emploi qu'elle fait de ce type de stimulations, est souvent désignée comme son pare-excitations.

(3) : Ainsi, on parle de la Mère comme Moi auxiliaire du nourrisson.

(4) : C'est par la nature des stimulations qu'est déterminé le type de relation qui va unir les deux sujets (la voix = la communication, le bercement = la protection, les caresses = la sexualité); c'est la forme de ces stimulations qui est à l'origine de l'abaissement des tensions "défensives".

(5) : Relation d'alliance et relation de hiérarchie se présenteraient comme les deux pôles archaïques de toute relation du sujet à l'Autre. Cela pourrait apporter quelques enrichissements par rapport à la théorie formulée par FREUD où seuls les mécanismes de relation de la Horde étaient considérés comme hérités; dans cette perspective, ce sont des mécanismes d'union et de hiérarchie qui seraient tous deux hérités.

L'abandon de l'attitude "défensive" dans la relation qui se produit en réponse aux manipulations d'apaisement, se traduit par l'abandon des défenses toniques (cuirasse), sensorielles et motrices (orientation visuelle, acoustique, motrice...); le sujet paraît de par son inactivité et son abandon entrer dans une sorte de léthargie mais cet état ne doit pas être confondu avec la léthargie car, non seulement la relation à l'Autre y est à son optimum au lieu d'en être exclue, mais de plus, des investissements cognitifs moteurs et sensoriels y demeurent possibles.

En effet, l'abaissement du niveau d'excitation se fait surtout par l'abaissement du niveau des défenses; l'énergie disponible se centre entièrement sur les secteurs concernés par la relation : communication, sensations orales, sexuelles...(1)

Le sujet chez qui l'Autre a ainsi amené l'abaissement des tensions défensives (Nirvana) lui abandonne le contrôle de son corps et de son esprit. L'Autre, véritable Moi-auxiliaire, exerce pour lui la fonction de réalité et de contrôle (volonté)(2).

Le sujet ainsi "charmé" se détourne du monde et du réel, se focalise sur l'Autre qui est interprété comme source de la satisfaction du plaisir. Dans une sorte de rêve, son corps et la réalité étant désinvestis, le sujet s'ouvre aux représentations ou aux sensations qui lui viennent du "charmeur", ses pensées, ses investissements toniques et moteurs se limitant à ce que l'Autre, "objet du désir", va lui proposer.

D'où le retour à une position d'attente léthargique(3) en l'absence de demande en provenance de l'Autre.

---

(1) : La contradiction entre la théorie du plaisir fondée sur le principe de constance et l'existence de plaisirs dus à une augmentation de la tension soulignée par LAPLANCHE et PONTALIS (1967, pp.333-334) trouverait là une explication. Dans une relation fondée sur l'affaissement des tensions défensives (amour au sens complet du terme), l'excitation sexuelle serait une façon de retourner à un niveau optimum de tension.

(2) : Dans la petite enfance, le Moi-auxiliaire que constitue la Mère est introjecté comme Idéal du Moi : il y a donc, peut-être, en réponse à ces phénomènes de somnambulisme quelque chose qui s'établit de l'ordre de l'empreinte.

(3) : C'est le cas dans l'expérience de GILL et BRENMAN (1959) : les sujets tentent de s'activer puis se rasseoient et plongent dans l'immobilité en l'absence d'autres consignes; c'est le cas aussi après la tétée, après l'acte sexuel (petite mort).

Cette capacité d'influence n'est cependant pas sans limites car, là encore, le désinvestissement des fonctions de contrôle n'implique pas leur disparition complète; l'influence ne doit pas détruire la relation par la re-création d'un état de tension et de défense qui résulterait de demandes trop exhortatives ou s'opposant trop radicalement aux besoins et aux valeurs des sujets(1).

L'abaissement des tensions se présente donc comme un moyen inné d'engendrer une relation libidinale à l'Autre, celui qui en est à l'origine étant investi du statut d'objet d'amour(2).

Cet état qui est surtout inductible par l'Autre, peut cependant se produire pour tout stimulus venant abaisser la tension (ensemble de croyances venant abaisser le niveau d'anxiété : conversion religieuse, etc...). Il peut être aussi induit par le sujet lui-même lorsqu'il utilise un procédé lui permettant d'abaisser ses propres tensions. C'est le cas, par exemple, dans les techniques d'auto-hypnose, dans le yoga, etc... : c'est alors un fragment des instances de contrôle qui va subsister tandis que parallèlement les éléments qui ont finalité défensive seront désinvestis.

1.321.2. - Causes psychologiques et nature des états de conscience modifiés induits dans le cadre de l'hypnose.

Qu'il s'agisse de l'envoûtement, de l'ensorcellement, de l'enchantement ou du charme, ces techniques n'ont d'efficacité qu'en raison de l'expérience concrète déjà faite par le sujet (dans le cadre, par exemple, de la relation à la Mère, au Chef...), de la puissance contraignante du message pulsionnel (stimuli déclencheurs) en provenance de l'Autre, et de ses effets désorganisateurs.

---

(1) : Dans ce cas, il y a réapparition des défenses et abandon de la relation gratifiante à l'Autre.

(2) : Il s'agit d'une sorte de "transfert archaïque" qui correspond peut-être chez l'homme à la notion d'"empreinte" chez l'animal.

Le sorcier ritualise et prétend reconstituer par des "leurres" cet ensemble de signes déclencheurs archaïques : images (vultus) ou mots (charme - incantation - sortilèges); il n'a de puissance que celle qui lui est conférée par l'expérience même, souvent inconsciente qu'en a fait le sujet(1).

La tentative pour hypnotiser s'apparente à la démarche du sorcier : le but de l'induction est de fournir un certain nombre de leurres (simulacres des stimuli déclencheurs) qui vont provoquer, chez le sujet, l'émergence des réactions archaïques découlant normalement de l'apparition "réelle" des stimuli dans un contexte approprié.

L'un des procédés, et non des moindres, employé actuellement est l'annonce de l'état hypnotique : par cette seule annonce, l'autre est soudain investi d'omnipotence, le sujet sait qu'il va devoir affronter l'Autre dans le cadre d'une relation archaïque même s'il peut savoir immédiatement si elle sera de "Pouvoir", de "Séduction" ou d'"Alliance". Les autres procédés (induction proprement dite) vont avoir surtout pour finalité de préciser la relation qui est proposée au sujet par l'expérimentateur(2) en reconstituant, sous forme de "leurres", les "signes déclencheurs" initiaux (archaïques).

Dès maintenant, il paraît évident, en fonction de ce qui vient d'être dit, que les mécanismes psychiques mis en jeu vont varier radicalement selon le type d'induction (fascination - charme) et selon que le rapport est entre individus de même sexe ou de sexes différents.

L'induction par la fascination visuelle dans un rapport d'homme à homme va mettre en jeu une relation de rivalité et de confrontation, alors que, dans la relation homme-femme, elle va mettre de plus en jeu une relation de séduction sexuelle archaïque(3)(4), elle aussi marquée par la domination mais en arrière plan seulement puisque son objet central est la reproduction après sélection génétique (la plus belle, le plus fort).

---

(1) : Dans cette perspective, on comprend mieux la croyance persistante du grand public et des créateurs (littéraires, dessinateurs, cinéastes, etc...) en la réalité de l'hypnose; on comprend aussi que l'analyse de l'image de l'hypnose pourrait nous permettre de mieux comprendre les mécanismes psychologiques de l'hypnose : nature de la relation transférentielle archaïque qui se met en place dans la relation hypnotique.

(2) : Nous rejoignons là la position exprimée par KUBIE selon laquelle il y a une rupture entre l'induction hypnotique et l'état hypnotique; l'induction hypnotique devant permettre l'établissement sur un mode transactionnel d'un type de relation archaïque adapté.

(3) : Archaïque en ce sens qu'elle constitue le moteur premier de l'accouplement, se différenciant radicalement de la socialisation qu'en constitue le mariage (où le groupe prend lieu et place d'Inconscient dans la désignation du meilleur "gène") ou du rapport amoureux tel qu'on l'entend couramment, mélange de tendresse et d'attrait sexuel.

(4) : il serait absurde de croire que les deux modes de relation ne jouent pas simultanément, mais nous voulons marquer là la dominance et non l'exclusivité.

L'induction par la voix apaisante, le discours "charmeur" et narcissisant(1) ramène le sujet homme ou femme à un rapport archaïque de maternage se caractérisant par un abaissement de la tension et un rapport fusionnel où chacun met son corps à la disposition de l'objet(2), un rapport où donc le sujet peut se mettre à la disposition de l'Autre gratificateur (nirvana, pseudo-léthargie somnambulique).

Par ailleurs, le désinvestissement des instances secondaires de contrôle qui apparaît comme l'un des éléments qui paraît commun à l'ensemble des états hypnotiques, entraîne très probablement l'affaiblissement des capacités de contrôle conscient. Mais désinvestissement énergétique ne signifie pas disparition et il paraît vraisemblable que le sujet garde, pendant toute la séance, conscience de ses actions et de son vécu mais cette prise de conscience reste superficielle, automatisée (en l'absence d'investissement) ne permettant donc pas l'apparition d'un processus d'orientation par rapport à la réalité dans sa totalité.

Par ailleurs, cette prise de conscience, toujours en raison de la faiblesse de l'investissement des processus de contrôle, n'est probablement pas suffisamment activement élaborée pour être mémorisée durablement, d'où une tendance assez nette à l'oubli, comme dans le cas des rêves.

---

(1) : Centrage du discours sur le corps propre du sujet et ses sensations.

(2) : Là encore, il est vraisemblable que ce type de relation ne sera pas totalement isolé et qu'on trouve en sous-sol, plus ou moins accentué selon les sujets et selon les hypnotiseurs, l'une ou l'autre des relations déjà présentées en rapport avec la fascination.

1.322. - Hypothèses pratiques.

Ainsi, on le voit, l'examen général des états de conscience modifiés, tels qu'ils apparaissent dans l'hypnose, dans l'éthologie et au niveau même des structures du langage, nous amène à conclure l'existence d'une série d'états de structures radicalement différentes, pouvant, même s'ils sont plus spécifiques de tel ou tel type de situation, se produire dans n'importe laquelle de ces situations selon l'interprétation qu'en fait l'inconscient du sujet.

Si notre raisonnement s'avère exact, un certain nombre d'hypothèses pratiques peuvent découler de ces hypothèses générales.

1. Dans la situation hypnotique telle que nous l'induisons, l'appel à la "régression", à une relation de type mère-enfant(1), la tentative d'abaissement des tensions et de détournement du réel au profit de l'hypnotiseur aboutissent, dans la plupart des cas, à la mise en place d'un somnambulisme de type passif (Somnambulisme d'Alliance) dans lequel le sujet met son esprit et son corps à la disposition de l'Autre (véritable Moi-auxiliaire) en vue d'en obtenir des gratifications et l'abaissement des tensions.

2. Cette régression "idéale" (en ce qu'elle correspond aux structures du procédé d'induction) n'est pas toujours possible car, selon sa structure propre, chaque sujet est susceptible de distordre la relation qui est proposée en fonction de ses a priori, de son désir d'intégrité, de son refus de laisser au ça la possibilité d'une expression directe, ou de sa relation transférentielle à l'Autre (indépendamment du procédé hypnotique). Ceci implique l'apparition d'une multitude de formes de "transe" en réponse à l'induction.

Lorsque les sujets sont résistants, on peut distinguer deux grands cas de figures :

- Dans le premier de ces cas, les défenses du sujet lui permettent de ne pas être affecté "archaïquement" par la situation; le sujet restera conscient du réel et capable de distinguer entre propositions d'action volontaire et suggestions.

(1) : L'hypnotiseur se présentant comme dispensateur de soins.

Un sujet restant ainsi totalement inaltéré au niveau de sa structure mentale devrait se caractériser, puisqu'il participe de façon volontaire à l'expérience, par l'exécution sans réticences des consignes et par la non-réponse aux suggestions.

- Dans le second cas de figure, les défenses du sujet envers l'"Autre" s'avèrent insuffisantes; le sujet, selon sa structure mentale, va adopter l'un des types de comportement archaïque (ou état) décrits précédemment qui va lui permettre de s'adapter au mieux à la situation contraignante. Ainsi, lorsque le sujet refuse l'emprise de l'Autre, il pourra résister activement dans le cadre d'un état d'hypnose s'apparentant à la "possession" : le sujet perd le contrôle sur lui-même au profit d'un fragment inconscient de lui-même qui refuse l'influence, il réagit alors de façon plus ou moins aberrante aux suggestions : lévitation en réponse aux suggestions de lourdeur, expression archaïque de la résistance (convulsions).

Il pourra ainsi résister de façon passive par la catalepsie qui se caractérise essentiellement par la cessation des capacités d'expression motrice et verbale (pétrification) et par la léthargie qui se caractérise par un désinvestissement complet de la perception et du réel et par un effondrement du tonus et de la vigilance (coma).

Lorsque le sujet refuse la confrontation à l'Autre et qu'il refuse également la perte du réel et l'émergence des contenus inconscients qui accompagnent la modification de l'état de conscience, cette menace peut être évitée par la soumission sans retenue à la demande de l'Autre (soumission - prostration) qui peut être vécu comme "Maître" (relation de domination) ou comme "Séducteur" (relation libidinale). C'est l'Autre qui va assumer l'espace de la relation, sans que pour autant le rapport au réel généralisé soit remis en cause, les fonctions de Surmoi ou encore d'Idéal du Moi, et qui va déterminer ainsi les contenus de l'action et de la représentation.

Pour certains sujets, enfin, la relation induite se conformera bien au type archaïque de relation correspondant aux "signes" et aux "procédés" qui caractérisent l'induction. Mais le sujet remettra en question, une fois la relation induite, le statut passif qui lui est proposé dans la relation, ceci probablement sous l'effet d'une tension interne (besoins, désirs...). Dans ce cas, on assistera à un mode de relation dans lequel le sujet essaiera de faire passer, au-delà et en dehors de la réponse aux suggestions, son désir propre au sein d'une régression qui n'est pas remise en cause. Le sujet tentera progressivement de prendre, à travers sa soumission apparente et ses initiatives propres, le contrôle de la relation.

<u>Ce n'est donc pas un état mais des états aux formes et aux manifestations divergentes qu'on devra s'attendre à observer, en réponse à l'induction hypnotique</u>.

3. Ce que la plupart de ces états ont en commun, c'est le désinvestissement plus ou moins complet des contrôles secondaires. On peut donc s'attendre à ce que la caractéristique la plus générale qui oppose "états hypnotiques" et "état de veille", soit la disparition des activités d'élaboration du réel et les activités dites volontaires d'orientation et de décision du comportement et de l'action, ce qui n'exclut pas la possibilité d'un fonctionnement adéquat des outils du Moi.

4. Les éléments qui devraient, en revanche, permettre de différencier entre eux ces formes diverses de l'hypnose sont les suivants :

a - Disparition ou non disparition des capacités expressives motrices et verbales.

b - Désinvestissement plus ou moins complet du réel.

c - Affaissement ou élévation du niveau d'éveil tonique.

d - Investissement de l'Autre ou de fragments inconscients du Moi dans la détermination de l'action et des représentations.

5. Enfin, en raison de ce qui a été dit dans les développements qui précédent, on doit s'attendre à ce que les rapports entre suggestion et hypnose (pris dans le sens d'état de conscience modifié), soient discontinus.

Certains états hypnotiques, constituant une fuite totale de la relation, se caractérisent non par un accroissement mais par une régression de la suggestibilité. Par ailleurs, la suggestibilité peut se présenter comme la conséquence de la modification de l'état de conscience mais elle peut aussi constituer une défense ultime contre l'apparition d'un état de conscience modifié ou se présenter comme modification adaptative isolée dans la relation maître-esclave (suggestibilité de veille).

CHAPITRE 2.

RECHERCHE D'UNE METHODE POUR ETUDIER L'HYPNOSE.

CHAPITRE 2 : RECHERCHE D'UNE METHODE POUR ETUDIER L'HYPNOSE.

2.1.-Introduction.

En raison de la nature des hypothèses que nous souhaitions tester dans cette étude, nous avons dû affronter un certain nombre de difficultés méthodologiques. Parmi celles-ci, on notera :

1- La mise au point d'une approche permettant d'appréhender l'expérience subjective.

2- La mise au point d'une approche permettant de caractériser et de décrire le comportement hypnotique des sujets.

3- La mise au point d'une mesure objective de l'hypnose permettant d'étudier les relations entre suggestibilité et hypnose.

4- Le choix d'une situation expérimentale adéquate.

Avant de décrire les étapes qui nous ont conduit à la situation expérimentale retenue pour cette étude et avant d'expliquer les raisons qui ont déterminé le choix et la mise au point du protocole expérimental et des outils d'observation et d'analyse, nous souhaiterions faire une rapide présentation des recherches sur l'hypnose déjà faites dans une optique semblable ou voisine de la nôtre.

2.2.-Comportements et "vécu" de la transe.

L'aspect et les comportements spontanés du sujet pendant l'hypnose d'une part, et les modifications de son fonctionnement mental pendant la transe hypnotique d'autre part, constituent deux éléments majeurs de la situation hypnotique.

Ces deux éléments de la situation hypnotique n'ont été que très peu étudiés; nous présenterons d'abord les études descriptives puis les études comparatives réalisées sur ce thème.

2.21.- Approche descriptive.

2.211.- Description du comportement de "transe".

Parmi les rares descriptions des comportements de transe, on rappellera celle faite par CHARCOT des trois états (cf. paragraphe 1.111.) et celle, faite par WHITE[1], de l'opposition entre hypnose passive et active (cf. paragraphe 1.111.).

Ces dispositions qui aboutissaient à distinguer des formes divergentes d'hypnose sont restées exceptionnelles et relativement peu affinées.

Chez la plupart des autres auteurs, l'hypnose n'est décrite que de façon anecdotique et comme un état unitaire. Parmi ces dernières descriptions, on citera celle proposée par WEITZENHOFFER (1957? 1963). Le portrait qu'il brosse du sujet hypnotisé est le suivant :

"...Ce sujet paraît souvent profondément endormi... Ses yeux sont fermés, les muscles de son visage sont assez détendus, son corps entier est relaxé et, s'il est assis dans une chaise, il se sera complètement affaissé. La tête souvent tombe en avant sur la poitrine du sujet, parfois en arrière ou encore sur le côté, sur son épaule. Habituellement, les bras et les mains reposent placides sur un support ou pendent placides le long de son corps..." (WEITZENHOFFER, 1957, p.210).

"... Le sujet perd sa spontanéité... Quand le mouvement est présent, il semble qu'il y ait un net retard psychomoteur. Il a un aspect de mouvement au ralenti...

Il semble qu'il y ait une forme de fixité visuelle caractéristique de la transe...

(il y a) peut-être une diminution des mouvements spontanés. Dans certains cas, les yeux ne paraissent pas converger ou plus exactement semblent converger vers l'infini..." (WEITZENHOFFER, 1963, p.42).

Le comportement de transe décrit par WEITZENHOFFER correspond sensiblement au comportement décrit par WHITE (cf. paragraphe 1.111.) comme comportement de transe passive, à la différence près cependant, que n'y transparaît pas l'aspect de "résistance" de ce comportement.

---

(1) : Cette distinction n'est pas proposée pour la première fois par WHITE; on la trouve déjà chez BINET et FERE (1887) et chez MOLL (1909).

La rareté et la superficialité des études relatives au comportement de transe ne doit pas nous surprendre car, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, la suggestibilité de type hypnotique a rendu suspect l'ensemble de ces comportements hypnotiques pris, à tort ou à raison, comme réponse à la suggestion.

2.212. - Description de l'expérience subjective de l'hypnose.

2.212.1. - Etude pendant l'hypnose du fonctionnement psychique du sujet : une étude de cas.

TART (1972) propose une approche approfondie du fonctionnement mental pendant l'hypnose. Cette exploration psychique est réalisée avec un sujet très hypnotisable ayant déjà fait de nombreuses séances (18 séances).

Avant le début de l'expérience qui nous intéresse, TART demande au sujet de décrire ce qu'il ressent généralement pendant l'hypnose et d'indiquer dans la mesure du possible à quel niveau de profondeur correspondent ces impressions.

Après cet entretien, le sujet est hypnotisé avec pour consigne d'informer l'hypnotiseur des variations de profondeur de la transe et comme suggestion d'aller vers un état de plus en plus profond.

L'échelle subjective employée pour mesurer l'hypnose est une échelle illimitée dont l'origine est le zéro et dont certains points sont définis par l'expérimentateur : 0, 1 à 12, 20, 30 et enfin 40. Ce dernier repère, 40, est défini comme état d'hypnose profonde caractérisé par l'impression de totale réalité des suggestions. Au-delà de 40, l'hypnotiseur ne dispose plus de définition, c'est au sujet de caractériser par lui-même les variations subjectives ressenties. Cette caractérisation se fait par étapes successives : à chaque fois que le sujet sent la transe s'approfondir de 10 points, il lui est demandé de se stabiliser à ce niveau de profondeur et de décrire ce qu'il ressent, les seules questions qui sont alors posées par l'expérimentateur sont en relation avec les thèmes évoqués par le sujet lui-même lors de l'entretien qui précédait cette séance.

Le sujet qui avait régulièrement été noté avec cette échelle subjective au cours des expériences précédentes et qui, selon les cas, s'attribuait des scores de 40 à 60, ressent au cours de cette expérience un approfondissement spectaculaire de la transe puisqu'au plus fort de la séance, il en viendra à s'attribuer un score de 130!.

Les différentes variations subjectives évoquées par le sujet au cours de cette séance ont été regroupées par TART sous la forme d'un graphique que nous reproduisons, après traduction, dans la page qui suit.

Certains éléments qui figurent sur cette représentation graphique ont été décrits comme "typiques" de l'hypnose pendant l'entretien pré-hypnotique; dans la figure qui suit, ces éléments sont représentés précédés d'un triangle. Les autres éléments, évoqués pour la première fois au cours de la séance, sont précédés d'un rond.

De nombreux éléments, n'ayant pas été appréciés à intervalles réguliers (de 10 en 10), sont différenciés des autres éléments, recueillis régulièrement, par l'emploi de lignes en pointillés.

L'image de la transe que nous donne cette représentation graphique est loin d'avoir l'aspect progressif qu'on aurait pu attendre. On remarque tout particulièrement l'apparition de seuils d'inversions et de points au-delà desquels les indicateurs choisis perdent selon le sujet leur sens et leur utilité.

En examinant ce graphique, on peut grossièrement distinguer, au niveau du vécu du sujet, trois grandes parties.

La première partie qui va de 0 à 50 se décompose en trois segments égaux :

1- de 0 à 20, apparition d'un sentiment de relaxation physique profonde et d'un sentiment de paix intense.

2- de 20 à 30, le sujet devient inconscient de son environnement à l'exception de l'hypnotiseur sur lequel il focalise de plus en plus son attention. Par ailleurs, le sujet note une impression d'obscurcissement de son champ visuel ainsi que l'impression d'avoir sa personnalité entièrement centrée dans la tête.

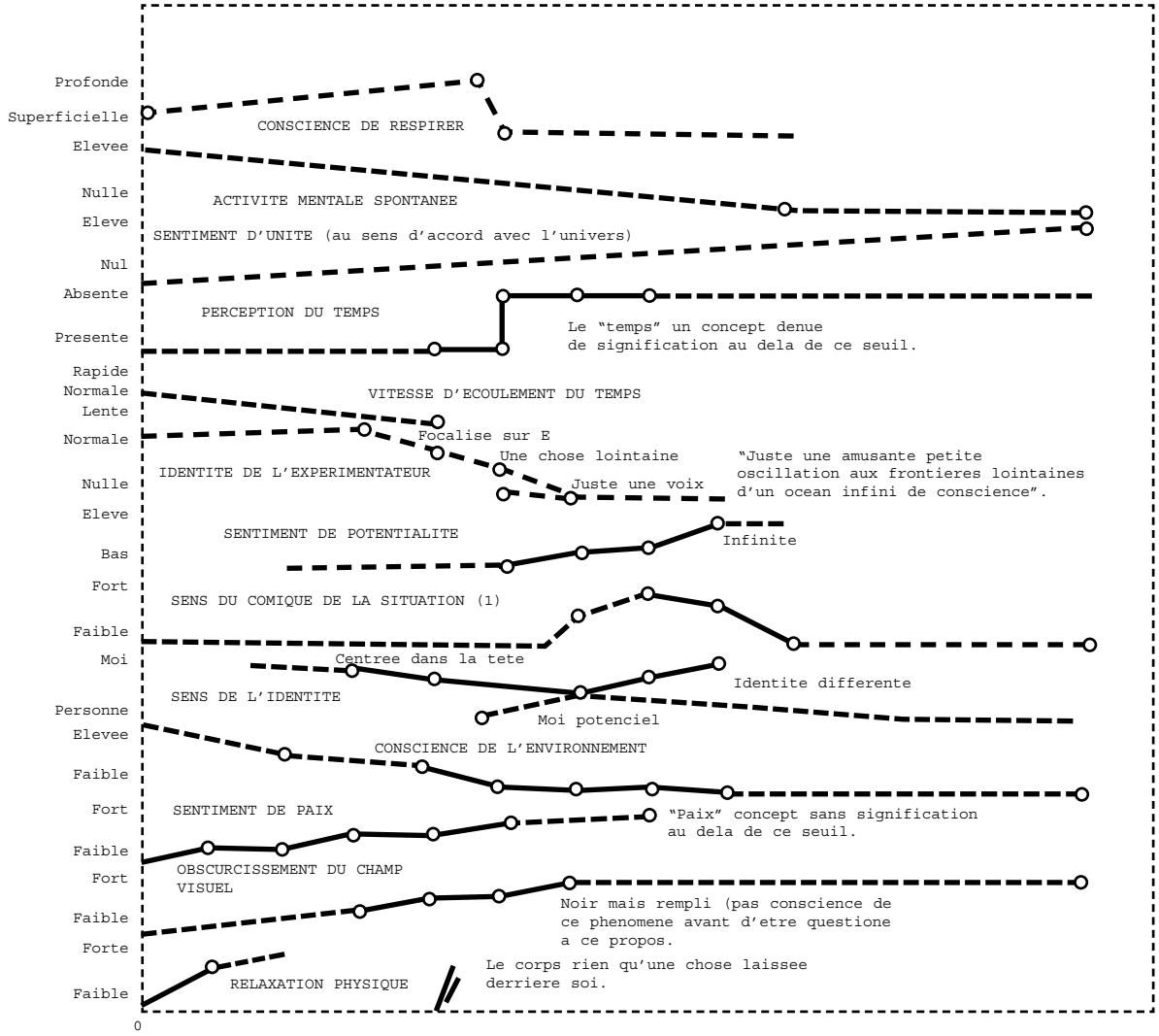

Fig. 2-01 : AUTO-ESTIMATION DE LA PROFONDEUR HYPNOTIQUE (From TART (1970, 1972)).

3- de 30 à 40, l'hypnotiseur devient moins présent et la temporalité est vécue comme ralentie.

La deuxième partie (de 40 à 90) s'amorce par une série de ruptures et de discontinuités :

- perception d'une respiration très profonde puis d'une respiration nettement plus faible que la normale.
- rupture au niveau de la perception du temps qui devient un concept vide de sens.
- disparition de la conscience du corps (il ne peut donc plus être question de relaxation). Ensuite (de 60 à 90), toujours au cours de la seconde partie, on note une nouvelle série de bouleversements :
- perte progressive de l'identité initiale (qui reste potentielle) et développement de plus en plus complet d'une nouvelle identité (identité dont les premières traces avaient été décelées à 50).
- développement puis disparition du sens comique de la situation (amusement spontané du sujet à l'égard de sa situation hypnotique).
- accroissement progressif et jusqu'à une impression d'infini du sens des potentialités d'expérience.
- enfin, disparition complète de l'expérimentateur en tant que personne. L'expérimentateur se réduit à n'être plus qu'une voix.

Dans la troisième et dernière partie, le sentiment de fusion à l'univers atteint son apogée. A ce stade, de nombreux indicateurs sont devenus sans utilité : relaxation, sentiment de paix, perception de l'identité propre, perception du temps. A ce point, même la voix de l'hypnotiseur paraît menacée de disparition. Elle n'est plus, selon le sujet, qu'une "amusante petite ondulation aux frontières lointaines d'un océan infini de conscience".

Le sujet n'est alors plus très loin de l'état "stuporeux" décrit par ERICKSON (1952) sur certains sujets exceptionnellement doués.

Sans entrer dans une discussion détaillée de cette expérience, notons que les phénomènes décrits correspondent en général assez bien avec certains des commentaires spontanés qui nous ont été faits par les sujets au "réveil" ou pendant l'hypnose. On pourra cependant se demander si la dilatation spectaculaire de l'échelle subjective correspond à quelque chose de profond ou si elle est le fait d'un processus inflationniste, le sujet ayant toujours une impression d'approfondissement par rapport aux séances ultérieures. Dans cette perspective de voir ce que nous serions tentés de considérer comme le seuil entre relaxation et hypnose se produire aux environs de 40, alors que selon la définition de cette échelle ce score correspond à l'hypnose profonde.

L'approche suivie par TART, si elle peut constituer un modèle intéressant pour des études préliminaires, est difficilement utilisable dans le cadre d'études se voulant plus systématiques. En effet, tous les sujets ne sont pas susceptibles de parler aussi facilement pendant l'hypnose, tous n'ont pas non plus des capacités analogues d'auto-observation; enfin, les catégories étant définies par les sujets eux-mêmes, les recoupements risquent de s'avérer très aléatoires.

2.212.2 - Etude systématique du vécu hypnotique après le réveil des sujets.

FIELD, en 1965, met au point un questionnaire composé de 300 items(1), concernant l'expérience subjective de l'état hypnotique. Ces items sont constitués de questions auxquelles le sujet doit répondre par "Vrai" ou "Faux". Trente huit items issus de ce questionnaire furent sélectionnés en vue de constituer une échelle subjective de profondeur hypnotique.

Les sujets, âgés de 18 à 25 ans (69 hommes, 33 femmes), étaient rémunérés : l'hypnose était passée en groupe et le questionnaire rempli par les sujets et expédié par la poste.

---

(1) : Certains de ces items avaient été suggérés par ORNE et par EVANS; d'autres avaient été empruntés, après adaptation, à WEITZENHOFFER et SJOBERG (1961), à GILL et BRENMAN (1959), à Mc CORD (1961), et enfin à BEECHER (1969).

Les items, dans la version initiale du questionnaire, recouvrent les thèmes suivants : - niveau de vigilance, - niveau d'attention, - perception de l'expérimentateur et de sa voix, - niveau de léthargie, - difficultés de rappel, - niveau de conscience des sensations corporelles, - jeu de rôle et simulation, - vécu des hallucinations, - estimations de profondeur de la transe, - attitudes, - expériences antérieures, etc...

Après administration du questionnaire, l'auteur étudie les relations entre chacun des items subjectifs et le critère objectif : le score à l'échelle HGSHS "A" (Version de groupe dérivée de l'échelle de Stanford "A" et mise au point par SHOR et ORNE (1962)). Les comparaisons sont faites selon deux procédures : 1- répartition de l'item dans les groupes de sujets "suggestibles" et "peu suggestibles" tels qu'ils sont définis par la médiane. 2- répartition de l'item dans les groupes de scores extrêmes (18 sujets ayant de 9 à 11 et 19 sujets ayant de 0 à 2 sur 12).

Sur les 300 items étudiés, on observe 58 relations significatives au seuil de .01 lorsque la comparaison se fait après division des sujets par rapport à la médiane, et 79 relations lorsque la comparaison porte uniquement sur les groupes dont les scores sont extrêmes, ce qui est évidemment bien supérieur aux 3 relations qu'on pouvait attendre du seul hasard.

Parmi ces 58 items, 20 ont dû être éliminés pour des raisons diverses, l'échelle subjective a donc été constituée à l'aide de 38 items que nous présentons dans le tableau présenté à la page suivante.

En examinant ce tableau, on remarquera, tout d'abord, que les corrélations entre chaque item et le score d'"acquiescence" (mesuré à l'aide d'une version abrégée du test : "Measure of agreement response set" élaboré par COUCH et KENISTON (1960) ont été calculées. Ces corrélations sont généralement faibles : au total, pour 300 relations étudiées, on ne note que 4 relations significatives au seuil de .05, ce qui est en-dessous du nombre de relations qui pourraient être imputées au seul hasard compte tenu du niveau de probabilité retenu (15 pour 300). Les réponses aux items subjectifs ne s'expliquent donc pas par une tendance générale à l'"acquiescence" ou à la négation.

TABLEAU 2-01 : ITEMS RETENUS PAR FIELD AFIN DE MESURER LA PROFONDEUR SUBJECTIVE DE L'HYPNOSE (From FIELD (1965).

Items et Réponse-clé (entre parenthèses Vrai, Faux)	Pourcentage de réponses "Vrai"	Phi avec HGSHS : A (division médiane)	Phi avec "Agreement Response set"
10- Le temps était suspendu (V)	44	0,30	-0,12
12- Mon bras tremblait ou était agité de secousses quand j'essayais de le bouger(V)	47	0,27	0,14
18- Je me sentais hébété (V)	51	0,28	0,14
45- Je n'avais conscience de mon corps qu'à l'endroit où il touchait la chaise(V)	25	0,33	-0,03
61- J'avais l'impression que j'aurais pu supporter la douleur plus facilement au cours de la séance (V)	39	0,27	-0,15
71- J'aurais pu me réveiller à n'importe quel moment si j'avais voulu (F)	75	-0,35	0,06
72- J'étais enchanté de cette expérience (V)	37	0,27	0,01
74- La voix de l'expérimentateur semblait venir de très loin (V)	17	0,29	0,14
89- J'ai essayé de résister mais je n'ai pas pu (V)	20	0,3	0,06
104- Tout a lieu de façon automatique (V)	23	0,31	-0,07
113- Parfois, je ne savais plus où j'étais (V)	18	0,26	0,06
118- C'était un peu comme la sensation que j'ai juste avant de me réveiller (V)	39	0,27	0,14
132- Quand je me suis "réveillé", j'ai été surpris de constater que ça avait duré si longtemps (V)	42	0,41	0,12
134- Je me suis "réveillé" avant qu'on me le dise (F)	28	-0,27	-0,01
135- Pendant l'expérience, j'avais l'impression que je comprenais les choses mieux ou plus profondément (V)	18	0,31	0,19
137- J'étais capable de surmonter quelques unes ou toutes les suggestions (F)	68	-0,42	0,14
141- Parfois, j'étais profondément hypnotisé et, à d'autres moments, je n'étais que légèrement hypnotisé (V)	43	0,27	0,11
154- Pendant le "compte à rebours" final, lors du "réveil", j'ai senti pendant un court moment que je devenais plus profondément hypnotisé (V)	44	0,29	0,15
162- A certains moments, je me sentis complètement inconscient du fait que je participais à une expérience (V)	52	0,3	-0,04
170- Je n'ai pas perdu complètement la notion du temps (F)	61	-0,35	0,15
171- Cela semblait complètement différent d'une expérience ordinaire (normale)(V)	43	0,35	-0,1
173- J'étais dans un état hypnotique moyen mais pas plus (V)	41	0,31	0,1
180- Les choses semblaient irréelles (V)	29	0,32	-0,13
186- Certaines parties de mon corps bougeaient sans que je le veuille consciemment(V)	62	0,32	-0,04
190- Je me sentais détaché de tout le reste (V)	46	0,37	-0,01
195- C'est un peu comme si c'était arrivé il a très longtemps (V)	43	0,3	-0,04
197- Je me sentais dépourvu d'inhibition (V)	27	0,28	-0,04
207- Parfois, j'ai ressenti l'impression de m'être endormi momentanément (V)	37	0,31	0,1
209- Je me sentais tout le temps complètement conscient de mon environnement (F)	38	-0,28	0,04
211- Tout ce que j'ai fait sous hypnose, je peux aussi le faire sans être hypnotisé (F)	63	-0,27	-0,01
249- Même si j'avais essayé, je n'aurais pas pu arrêter de faire ce qui m'était suggéré par l'expérimentateur (V)	23	0,27	-0,01
258- C'était une expérience très bizarre (V)	47	0,31	-0,1
266- J'étais très surpris (V)	15	0,3	0,09
271- De temps à autre, j'ai ouvert les yeux (F)	26	-0,28	0,09
273- Une fois les mouvements commencés, je ne pouvais plus les empêcher (V)	45	0,39	-0,03
274- J'ai eu du mal à maintenir ma tête en l'air pendant toute l'expérience (V)	65	0,26	0,03
279- Mon esprit me semblait vide (V)	28	0,3	0,04
280- Cela semblait mystérieux (V)	14	0,39	0,18

Ceci étant dit, FIELD constate que, parmi ces items subjectifs, ceux qui sont les plus liés au critère de susceptibilité hypnotique peuvent se ranger en trois grandes catégories :

1- Absorption et Non conscience (unawareness) : -arrêt de la conscience du temps (10, 170, 132), - Inconscience partielle du corps (45), - Inconscience de participer à une expérience (162), Inconscience de la réalité (180), etc...

2- Automaticité et compulsion : - Automaticité des comportements (104, 186), - Impuissance du sujet à se réveiller (71) et à résister (273, 79, 149, 137) lorsqu'il le désire.

3- Discontinuité entre l'expérience hypnotique et l'expérience normale : - Expérience ressentie comme étrange et mystérieuse (266, 72, 258) totalement différente de tout ce que le sujet a pu ressentir en-dehors de l'hypnose (171, 211).

Cette première étude qui avait pour but de permettre une mesure subjective de l'hypnose fit l'objet, quatre ans après, d'une réplication (FIELD et PALMER, 1969).

Cette fois-ci, l'induction de l'hypnose est réalisée individuellement à l'aide de l'échelle "A" de Stanford (SHSS "A"). L'étude porte sur 223 sujets : 109 hommes et 114 femmes, tous étudiants.

Les résultats sont analysés à l'aide de l'analyse factorielle. Un premier facteur apparaît avant rotation qui représente 16% de la variance totale et qui est interprété comme représentant la profondeur de l'hypnose ou l'hypnotisabilité. La totalité des items subjectifs et des items comportementaux (score aux suggestions) sont représentés sur ce facteur, le sens de la corrélation entre l'item et le facteur étant celui qui, initialement, avait été observé entre l'item et la suggestibilité.

Après rotation orthogonale, 5 facteurs apparaissent qui représentent respectivement : -8, -7, -4,4 et 3% de la variance. Ces cinq facteurs sont interprétés ainsi :

- Facteur A : Inconscience ou rétrécissement du champ de la conscience. Ce facteur se caractérise par la description d'un moindre niveau de conscience, par la perte du sens de la temporalité, par une moindre perception de l'expérimentateur et de la situation expérimentale, par un désinvestissement du monde externe, l'attention se reportant sur le processus hypnotique lui-même.

- Facteur B : "Challenge", ou perte de la volonté. On retrouve lié à ce facteur les 5 exercices de suggestibilité où la suggestion correspond à une impossibilité de mouvement ou d'action : -Rigidité du bras, -Catalepsie oculaire, -Immobilisation du bras, etc..., ainsi que les items subjectifs décrivant l'impossibilité d'agir, la perte de contrôle et la compulsion.

- Facteur C : Enthousiasme.

Le sujet décrit son plaisir et son étonnement devant ce qui s'est produit pendant la séance.

- Facteur D : Somnolence ou Obscurcissement de la Conscience.

Ce facteur est plus confus et d'une interprétation moins évidente. En effet, on y trouve des items ambigus pouvant marquer la résistance aussi bien que le changement d'éveil, c'est le cas, par exemple, de l'item : "Plus hypnotisé après le compte à rebours final" qui peut à la fois marquer l'antagonisme du sujet ainsi que l'affaissement de son niveau d'éveil.

- Facteur E : Conviction subjective.

Ce facteur semble décrire une conviction subjective fondée, entre autre choses, sur le sentiment d'une incapacité totale à exercer ses résistances. Ce facteur, là encore, est d'une interprétation relativement mal-aisée.

- Facteur F : Suggestibilité idéo-motrice et suggestibilité posthypnotique. Comme son nom l'indique, ce facteur regroupe quatre exercices moteurs et la suggestion post-hypnotique. A la différence du facteur B, les exercices moteurs qui sont présents sur ce facteur sont de type positif et non de type négatif, c'est à dire que la suggestion annonce le mouvement attendu et non son inhibition.

Conclusions.

Si cette étude confirme l'existence d'une relation entre critères comportementaux et subjectifs de susceptibilité hypnotique, relation qui apparaît très nettement au niveau du premier facteur observé avant rotation, elle montre aussi que ces deux dimensions de l'hypnose, même si elles ont quelque chose en commun, restent fondamentalement distinctes. En effet, il y a rupture entre ces différents indices après rotation orthogonale : les items comportementaux restent isolés et sont à l'origine de deux facteurs principaux, tandis que les items subjectifs peu représentés sur ces deux facteurs sont à l'origine des trois autres premiers facteurs.

Par ailleurs, on remarquera qu'au niveau des indices comportementaux une rupture apparaît entre suggestibilité idéo-motrice et post-hypnotique d'une part (Facteur F) et suggestibilité inhibitrice d'autre part (Facteur B). Ce résultat confirme les différentes analyses factorielles faites par HILGARD (1965) à partir des scores de suggestibilité hypnotique.

Au niveau des indices subjectifs, le facteur essentiel qui émerge dans cette analyse concerne le rétrécissement du fonctionnement de la conscience, ce résultat paraît aller dans le sens de nos hypothèses puisque c'est bien cette dimension que nous avons envisagée comme élément commun aux différents types d'états hypnotiques.

Ceci dit, on pourra regretter au niveau critique que l'analyse factorielle fasse apparaître une rupture aussi nette entre indices comportementaux et indices subjectifs. S'agit-il d'une rupture essentielle ou, comme nous serions tentés de le croire, d'une rupture due à une insuffisance des indices subjectifs pris en compte.

A ce propos, il nous paraît, en outre, regrettable que FIELD ait cru nécessaire de ne retenir dans le questionnaire subjectif que les items fortement corrélés avec la suggestibilité hypnotique. De ce fait, il élimine ceux des éléments subjectifs qui pourraient témoigner d'un état hypnotique dont justement la suggestibilité ne serait pas la caractéristique majeure. Il rétrécit donc ainsi considérablement la portée de son étude qui, au lieu d'être une recherche systématique à propos des caractéristiques subjectives de l'hypnose, devient une étude des caractéristiques subjectives des sujets suggestibles sous hypnose.

2.212.3. - Discussion.

Les deux types d'approches du vécu de l'hypnose, qui sont présentées ci-dessus, présentent chacune des qualités et des inconvénients.

L'approche présentée par TART, si elle permet une exploration d'une grande finesse et d'une grande sensibilité (le vécu n'est pas appréhendé globalement mais par étapes en fonction de l'approfondissement de l'hypnose), présente, en revanche, toute une série d'inconvénients majeurs : - mesure arbitraire de la profondeur de l'hypnose ne permettant aucune comparaison interindividuelle rigoureuse, - détermination non systématique de l'expérience subjective au gré des impressions du sujet, - non applicabilité à la totalité des sujets soumis à l'expérience hypnotique (seuls les sujets très hypnotisés et susceptibles d'expression verbale pendant l'hypnose peuvent être ainsi étudiés), etc...

L'approche proposée par FIELD, en revanche, paraît moins fine et moins sensible mais elle paraît applicable à la totalité des sujets soumis à l'expérience hypnotique (dans la mesure du moins où les sujets ne sont pas véritablement amnésiques au réveil).

2.22. - Approche comparative.

Si de nombreux auteurs ont tenté de cerner plus ou moins précisément les caractères de la transe et du vécu des sujets, on remarquera par contre qu'il n'existe que très peu de recherches systématiques visant à déterminer la spécificité de ces caractères.

Deux types d'études sont pourtant envisageables :

a- rechercher l'influence des suggestions explicites (ou implicites) et de la suggestibilité dans le comportement et le vécu de transe (on peut envisager d'utiliser des groupes de contrôle soumis à une induction du type imagination ou motivation à la tâche, ou des groupes de simulateurs selon la méthode proposée par ORNE).

b- rechercher le rôle des variables dues à la situation : variables physiques : relaxation, yeux fermés... et variables psychologiques : relaxation, attente de l'hypnose...

2.221. - Comparaison des comportements et du vécu hypnotique dans trois conditions : veille - auto-hypnose - hypnose.

Une des rares expériences s'attaquant au problème de la spécificité des comportements et du vécu de transe, qui nous soit connue, a été réalisée par BARBER et CALVERLEY (1969). BARBER, partant des observations faites par WEITZENHOFFER, GILL et BRENMAN, etc... se propose d'étudier la spécificité de quatre dimensions majeures de la "transe".

1- Apparence d'être dans un état de transe.
2- Réponse aux suggestions du test de susceptibilité hypnotique.
3- Expériences subjectives inusuelles.
4- Témoignage du sujet d'avoir été hypnotisé.

L'expérience se propose de tester l'hypothèse selon laquelle l'apparition de ces comportements ne résulterait pas d'un soi-disant état de transe mais proviendrait de l'existence de deux variables antécédentes : 1- Position de relaxation du sujet les yeux fermés, 2- Demande directe ou indirecte d'entrer en hypnose (d'adoption donc d'un certain prototype de comportement : stéréotype de la "transe").

La dimension : 2- Réponse aux suggestions correspond à la note de susceptibilité hypnotique.

La dimension : 4- Témoignage du sujet d'avoir été hypnotisé est mesurée à l'aide d'une échelle subjective post-hypnotique. Ce type d'échelles a été mis au point par TART et HILGARD (1966), HILGARD et TART (1966) et par BARBER et CALVERLEY (1966).

Les dimensions : 1- Apparence d'être dans un état d'hypnose et 3- Impressions subjectives inusuelles respectivement empruntées à WEITZENHOFFER et à GILL et BRENMAN correspondent aux comportements et aux éléments subjectifs suivants :

1- Apparence d'être en état de transe.
a- Relaxation placide (limpness relaxation)
b- Perte de spontanéité (loss of spontaneity)
c- Latence psychomotrice (psychomotor retardations)
d- Fixité visuelle (trance stare)

2-Expériences subjectives inusuelles.
a- Altération de la taille du corps ou de ses parties
b- Modification de l'équilibre
c- Impression qu'une partie du corps ou que le corps entier a disparu
d- Sentiment d'irréalité
e- Impression subjective d'une modification de la température corporelle
f- Distance de la voix de l'expérimentateur (très proche ou très lointaine)

La dimension comportementale : Apparence de transe, est appréhendée et mesurée pendant la séance : Mouvements passifs pour mesurer la relaxation, chronométrage des temps d'exécution pour mesurer un éventuel ralentissement psychomoteur...

La dimension subjective : Expériences subjectives inusuelles, est appréhendée à l'aide d'un questionnaire administré après la séance.

L'expérience est réalisée à partir de trois groupes : un premier groupe (55 s.) soumis à une induction hypnotique classique puis au test de suggestion SHSSA, un second groupe (55 s.) auquel on demande de fermer les yeux pendant 5 minutes et de se mettre seul dans un état d'auto-hypnose aussi profond que possible, enfin un troisième groupe (50 s.) auquel on demande seulement de fermer les yeux pendant 5 minutes (groupe contrôle). Le test de suggestibilité (10 ex.) n'est réalisé qu'avec les deux premiers groupes.

Les autres mesures concernant le comportement et le vécu sont réalisées sur les trois groupes. Les expériences sont faites individuellement. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau qui suit.

TABLEAU 2.02 : SCORES MOYENS OBTENUS DANS TROIS CONDITIONS DIFFERENTES (HETERO-HYPNOSE, AUTO-HYPNOSE, CONTROLE) PAR TROIS GROUPES INDEPENDANTS AU NIVEAU DE L'ATTENTE PRE-EXPERIMENTALE ET AU NIVEAU DE 4 DIMENSIONS MAJEURES DE L'HYPNOSE (From BARBER AND CALVERLEY, 1969).

Dimensions comportementales	Groupes expérimentaux		Groupe Contrôle
	Hétéro-hypnose	Auto-hypnose	
Attentes pré-expérimentales (auto-prédiction) : profondeur de l'hypnose	1,5 a (.9)	1,5 a (.9)	
Apparence de transe			
- Relaxation placide***	2,2 a (1,0)	1,5 b (1,0)	.7 c (.3)
- Perte de spontanéité	2,6 a (.8)	2,3 a (1,0)	2,6 a (.8)
- Fixité du regard**	1,8 a (1,2)	1,3 b (1,2)	.9 c (.9)
- Inertie psychomotrice***	2,9 a (1,8)	1,8 b (.8)	1,3 c (.4)
Réponse aux 10 suggestions du test**	5,8 a (2,9)	4,8 b (2,9)	
Report d'expériences subjectives inhabituelles			
- Altérations de la taille du corps ou de ses parties	.51 a (.54)	.47 a (.49)	.36 a (.47)
- Altération de l'équilibre	.86 a (.35)	.76 a (.42)	.66 a (.46)
- "Disparition" du corps ou de ses parties" *	.20 a (.40)	.16 a (.36)	.04 b (.20)
- Sensations d'irréalité*	.69 a (.45)	.69 a (.45)	.26 b (.43)
- Modifications de température	.36 a (.47)	.42 a (.48)	.34 a (.46)
- Voix de l'expérimentateur ressentie très près ou très loin*	.71 a (.44)	.64 a (.47)	.34 b (.46)
Témoignage ou affirmation d'avoir été hypnotisé*	1,5 a (1,O)	1,5 a (1,O)	.3 b (.5)

Note : Les écarts types sont entre parenthèses. Les moyennes dans la même rangée étant accompagnées de la même lettre (a, b, ou c) ne diffèrent pas l'une de l'autre significativement au seuil de .05. Le signe * a été ajouté par nous afin d'attirer l'attention sur les items qui apparaissent de façon inégale au sein des groupes.

On remarquera, au vu de ces résultats, que :

1 - Certains des phénomènes traditionnellement rattachés à l'hypnose apparaissent également dans le groupe s'étant contenté de fermer les yeux (contrôle) :

- Perte de spontanéité
- Altération de la taille du corps ou de ses parties
- Altération de l'équilibre
- Modification subjective de la température du corps

2 - Certains des phénomènes dits "hypnotiques" apparaissent avec la même intensité, qu'il y ait induction hypnotique (hypnose) ou qu'il y ait seulementattente d'hypnose (auto-hypnose) :

- Disparition du corps ou de ses parties
- Sensation d'irréalité
- Voix de l'expérimentateur proche ou au contraire très lointaine
- Témoignage d'avoir été hypnotisé(1)

3 - Seuls trois signes comportementaux se présentent comme spécifiques de l'hypnose induite par un tiers :

- Relaxation flaccide
- Fixité du regard
- Inertie psycho-motrice

On pourrait rajouter à ces trois signes le niveau de suggestibilité, mais précisons qu'il n'a été mesuré que dans deux des trois groupes : hypnose et auto-hypnose.

(1) : Non seulement l'estimation moyenne des deux groupes est très proche, mais, de plus, les distributions sont très voisines.

On remarquera que les indices qui discriminent le mieux le groupe d'hétérohypnose du groupe d'auto-hypnose apparaissent liés aux suggestions contenues dans l'induction : la relaxation flasque, la fixité du regard et l'accroissement de la suggestibilité sont directement suggérés, l'inertie psychomotrice l'est également mais de façon indirecte à travers des suggestions de lourdeur, de détente et de somnolence.

Il n'y a donc apparemment aucune différence essentielle entre ces deux groupes d'hypnose.

Les différences entre le groupe d'auto-hypnose et le groupe contrôle sont, en revanche, plus difficilement explicables. En effet, dans la mesure où les sujets appartenant à ce groupe ne reçoivent aucune suggestion, les différences qui apparaissent entre ce groupe et le groupe contrôle pourraient bien être mises à l'actif de l'hypnose (puisque, malgré l'absence d'induction, les sujets de ce groupe se sentent aussi hypnotisés que les sujets du groupe d'hétéro-hypnose). BARBER, qui refuse cette conclusion, explique ce résultat par la suggestion implicite : les sujets savent de façon assez précise ce que doit être le comportement et le vécu du sujet hypnotisé. Mais ce dernier argument nous paraît un peu spécieux et permet ainsi d'annuler les résultats de l'expérience : apparition d'un ensemble de plus en plus complet de signes de transe au fur et à mesure que la situation expérimentale se rapproche des conditions optimum d'apparition de l'hypnose : contrôle les yeux fermés - attente de l'hypnose - induction de l'hypnose.

Là encore, ce que nous serions tenté de critiquer, c'est la réduction de l'hypnose à quelques signes disparates glanés ci et là; ces signes, empruntés à WEITZENHOFFER et à GILL et BRENMAN, recouvrent-ils toute la phénoménologie de l'hypnose ou seulement quelques manifestations spécifiques de telle ou telle forme d'hypnose? Ainsi les signes comportementaux choisis caractérisent surtout les formes passives d'hypnose, sont ils adéquats pour décrire les sujets dont la transe est de type actif (somnambules)?

D'une certaine façon donc, cette expérience comparative nous paraît anticipée; elle compare avec rigueur des groupes expérimentaux alors qu'elle utilise pour cette comparaison des indices dépourvus de tout fondement rigoureux.

2.222. - Comparaison du vécu et comportement de transe selon qu'il y a induction alerte ou passive.

BANYAI et HILGARD (1976), ont comparé les effets de deux types d'induction: "traditionnelle" et "alerte" sur les performances, le comportement et le vécu des sujets pendant l'hypnose.

Les auteurs constatent que l'induction "alerte" ne s'accompagne pas des comportements du type somnolent qui résultent généralement de l'induction classique; au contraire, il semble que(1) le sujet entre dans un état comparable à ce qu'on appelle "deuxième souffle" dans la compétition sportive. Ses gestes sont appuyés avec une tendance à l'exagération.

Par ailleurs, les auteurs constatent que tous les autres signes traditionnellement attachés à l'hypnose apparaissent aussi après l'induction "alerte" :

1- Impression subjective d'une modification de l'état de conscience : manque d'autonomie, perte d'orientation par rapport à la réalité, impression d'avoir une grande capacité d'attention.
2- Apparence de transe : yeux vides, absence d'expression du visage.
3- Réponse aux tests de suggestion. Les scores sont aussi élevés dans les deux conditions.

Ainsi donc, en réponse à l'induction active, le comportement et le vécu des sujets se rapprochent de ceux qu'on peut observer chez les sujets "somnambules" instruits de simuler l'état de veille (GILL et BRENMAN, 1959). Malheureusement, les auteurs ne nous disent pas quel est le comportement du sujet lorsqu'il est laissé à lui-même. Fait-il, comme les sujets de GILL et BRENMAN, un retour spontané vers un comportement de type léthargique ou de type cataleptique semblant fonctionner comme état d'équilibre?

(1) : L'expérience majeure concernait les performances musculaires des sujets sur une bicyclette ergonomique.

Dans tous les cas, il n'en reste pas moins vrai que des traits de comportements spécifiques et des caractéristiques mentales spécifiques apparaissent pendant l'hypnose, qu'elle soit de type actif ou passif.

2.23. - Bilan et limites.

Si les expériences de FIELD (1965) et de FIELD et PALMER (1969) semblent bien aller dans le sens de nos hypothèses à propos de l'inhibition des fonctions "critiques" de la conscience - puisque le premier facteur qu'ils décrivent "Inconscience ou rétrécissement du champ de conscience", témoigne d'une désorientation générale par rapport au temps, à l'environnement, etc. -, dans leur ensemble les études mentionnées ci-dessus nous laissent relativement insatisfaits en raison de leurs nombreuses lacunes et approximations.

Ainsi certaines études ne portent que sur quelques sujets (GILL et BRENMAN (1959), TART (1970)); d'autres aboutissent à des résultats non chiffrés (ORNE (1959)[1], BANYAI et HILGARD (1976)); d'autres enfin font une sélection arbitraire d'indices comportementaux (BARBER et CALVERLEY (1966), FIELD (1965), FIELD et PALMER (1969)).

Par ailleurs, et enfin, dans l'étude de FIELD (1965), la plus approfondie et la plus systématique, la sélection des questions en fonction de leur corrélation avec la note de susceptibilité hypnotique nous semble pour le moins arbitraire puisque cela revient à affirmer a priori que l'expérience de l'hypnose est indissociable de la suggestibilité hypnotique.

---

(1) : cf. supra pp. 47-49.

2.3. - Difficultés à résoudre et mise au point du protocole expérimental.

La mise au point d'une situation expérimentale permettant de tester les hypothèses que nous cherchons à valider sur la nature et les manifestations de l'hypnose et sur les relations entre hypnose et suggestion, n'a pas été particulièrement aisée.

Parmi les difficultés rencontrées, on notera :

1- Le choix de la forme et du type d'expérience,

2- La sélection des indices comportementaux et la mise au point de l'outil d'observation,

3- La sélection des indices subjectifs, la forme du questionnaire et le choix du moment d'administration du questionnaire,

4- Les modalités d'analyse.

2.31. - Forme et type d'expérience.

Une des façons possibles d'étudier les modifications du fonctionnement de la conscience pendant l'hypnose aurait été de soumettre le sujet sous hypnose à un certain nombre de situations expérimentales précises permettant de mesurer et d'appréhender les variations introduites par l'hypnose dans le fonctionnement cognitif du sujet. Mais une telle approche suppose qu'un outil permettant de mesurer adéquatement la profondeur de l'hypnose existe. Or, les seuls outils de mesure dont nous disposons aujourd'hui, mesurent la suggestibilité hypnotique. Dans la mesure où nous avons fait l'hypothèse qu'une rupture importante existait entre suggestibilité et hypnose, il ne pouvait pas être question ici de mesurer l'hypnose à l'aide des échelles de susceptibilité hypnotique.

Pour cette raison, notre étude ne peut s'inscrire dans un cadre rigoureusement expérimental, même si nous avons respecté les conditions formelles de l'approche expérimentale (induction standardisée, recueil systématique des données).

Un autre problème majeur qui s'est posé au moment de décider les formes exactes de cette étude, était de savoir, dans la mesure où cette étude se veut d'abord et surtout étude de l'"hypnose", si la situation expérimentale devait ou non chercher à éliminer toutes formes de suggestion ou si, au contraire, elle devait intégrer la suggestion et ainsi conserver les outils employés d'ordinaire pour mesurer la suggestibilité hypnotique.

Eliminer toute suggestion verbale ou non verbale (explicite ou implicite), cela revenait à entreprendre de façon rigoureuse une étude portant sur un thème autre que l'hypnose : attention, déprivation sensorielle... afin qu'aucune information relative à l'hypnose ne puisse filtrer et influencer le comportement du sujet. Une telle approche, extrêmement difficile à réaliser techniquement (puisque l'on pourra toujours soupçonner un filtrage involontaire d'informations quant aux buts de l'expérience), nous semblait vouée à une certaine stérilité car, comme nous l'avons déjà fait remarquer, il apparaît extrêmement difficile d'induire un état d'hypnose chez l'homme dans une situation expérimentale non déclarée "hypnotique"(1); lorsque des états d'hypnose ou des états voisins de l'hypnose apparaissent sans information préalable et sans relation verbale sujet-expérimentateur, il semble que, lorsque la situation expérimentale le permet, le sujet passe directement au sommeil ou, lorsque la situation expérimentale est plutôt d'éveil, elle débouche sur des expériences hallucinatoires (cf. déprivation sensorielle, hallucinations chez les hommes surveillant des radars) idéationnelles ou sensorielles (déformation du corps).

Par ailleurs, à supposer que des états hypnotiques apparaissent dans de telles situations, on pourra se demander, dans la mesure où il semble que d'ordinaire les sujets sont capables de résister aux stimuli hypnotiques, si les résultats ne seront pas biaisés par les caractéristiques des sujets dépourvus de telles capacités de résistances.

De plus, si une approche de ce type apporte une simplification incontestable de la situation expérimentale, tout particulièrement au niveau des interactions suggestibilité-état hypnotique, elle nous fait perdre d'une part toute la dimension relationnelle qui caractérise l'hypnose(2) et nous fait perdre d'autre part les moyens d'un repérage du vécu par rapport à des situations précises comme c'est le cas lorsque le sujet est confronté à des suggestions et à des consignes. Laissé à lui-même, le sujet risque fort de ne rien avoir à dire, en dehors des quelques effets hallucinatoires ou corporels les plus marquants.

---

(1) : cf. supra alinéa 1.123, pp. 50-57.

(2) : En effet, la tentative d'influence est, d'abord et avant tout, une communication inter-individuelle.

Toutes ces raisons nous ont amené à choisir comme situation d'étude la situation hypnotique classique, déclarée comme telle et structurée par la parole de l'hypnotiseur, ses informations et ses suggestions (nous différencions ces termes au niveau de l'intentionnalité de l'hypnotiseur sans pour autant préjuger de la façon dont elles sont interprétées par le sujet).

La situation hypnotique avec son "induction" puis ses suggestions fournit un cadre d'étude du vécu et du comportement intéressant car elle est ponctuée par un certain nombre de repères (les suggestions) qui vont être l'occasion pour les sujets de juger la ressemblance entre leur mode de fonctionnement mental et corporel pendant l'état de veille normal. De plus, elle va fournir, par sa nature même, une mesure de la suggestibilité et servira de repère quand il s'agira d'analyser les rapports entre suggestibilité et hypnose et ceci aussi bien au niveau quantitatif (nombre de suggestions réussies) qu'au niveau qualitatif (comportements-types de suggestibilité et d'expression non verbale de la suggestibilité).

2.32. - Sélection des indices comportementaux à étudier et mise au point d'un outil d'observation.

Les indices comportementaux retenus dans les études antérieures se limitaient au strict minimum : relaxation, inertie psychosomatique, fixité du regard... La rareté de ces indices s'explique aisément car il faut se souvenir que, par définition, le sujet hypnotisé reste extrêmement peu mobile pendant la séance.

Par ailleurs, les indices font en général l'objet d'une appréciation globale pour la séance dans son ensemble.

Puisque la majeure partie des comportements du sujet sont liés à l'exécution des suggestions, il nous a paru important d'essayer de décrire la façon même dont étaient exécutées les suggestions. Dans un premier temps, nous avons cherché à caractériser les formes de ces comportements de façon codée, en donnant une expression directement numérique de la latence, de l'intensité du vécu ou du conflit, de la qualité du mouvement tant pour l'exécution des consignes (ordre de mouvements ou de retour au repos) que pour les suggestions.

Si une telle formule chiffrée présentait l'avantage de ne requérir la mise au point d'aucun outil d'observation formalisé particulier, elle présentait de nombreuses difficultés dues à la nécessité d'un décodage très rapide des comportements; de plus, elle faisait disparaître l'aspect descriptif qualitatif des réponses et réduisait l'ensemble de la séance à une série de formules quantitatives.

Cette première approche fut donc abandonnée au profit d'une approche plus descriptive de la séance. Un livret d'observation fut mis au point. Dans ce livret d'observation, la séance était décomposée en ses moments essentiels et une pré-description des comportements possibles des sujets à ces différents moments y figurait.

Nous disposions donc ainsi d'une représentation "topographique" de la séance, les comportements spontanés du sujet étant notés en regard de leur moment d'apparition.

Cette approche descriptive de la séance présentait, outre son intérêt direct pour l'estimation des comportements de "transe", l'avantage essentiel de fournir un ensemble de repères précis pouvant être comparés avec le témoignage des sujets relatif à leurs comportements hypnotiques et pouvant ainsi permettre à l'expérimentateur (et parfois au sujet lui-même) de mesurer le décalage entre l'image subjective que donne le sujet de la séance et l'image objective qu'en donne le livret d'observation.

2.33. - Moment d'administration du questionnaire subjectif, sélection des indices subjectifs, forme du questionnaire.

L'expérience subjective du sujet peut être recueillie pendant l'hypnose (TART, 1970) ou après l'hypnose (FIELD, 1965).

Le choix qui se pose ici est un choix important. Le recueil du vécu pendant l'hypnose pose de nombreux problèmes car tous les sujets ne sont pas alors capables de parler spontanément ou de répondre à des questions; par ailleurs, les questions elles-mêmes sont susceptibles d'altérer l'hypnose. Les réponses données sous hypnose peuvent être affectées par la suggestibilité hypnotique des sujets et leur attitude irréaliste et ludique. Enfin, toute rigueur dans le recueil de l'information paraît exclue.

Le recueil du vécu après l'hypnose semble une solution plus adaptée à la situation expérimentale, et ce d'autant plus que le questionnaire se veut systématique.

Cette solution présente cependant certains inconvénients : le sujet peut être amnésique(1); le témoignage étant fait après coup, il est susceptible d'une certaine reconstruction en fonction des attitudes et des pré-conceptions.

Malgré ces inconvénients, c'est cette approche que nous avons cru devoir adopter.

Un autre problème technique se posait quant au recueil des données : fallait-il chercher à les recueillir dans le cadre d'un entretien non directif, semi-directif, directif?

Dans les toutes premières expériences que nous avons réalisées avant de mettre au point cette expérience, nous avons d'abord essayé la voie non directive puis la voie semi-directive. Dans les deux cas, nous avons dû constater que les données subjectives ainsi recueillies étaient en nombre très limité; les sujets, dans la plupart des cas, développaient abondamment un aspect particulier et marquant de leur expérience vécue. Ces développements répétitifs permettaient d'occulter le reste de l'expérience. Par ailleurs, les sujets ainsi laissés à eux-mêmes paraissaient très démunis pour décrire cette expérience, d'où la stratégie du retour constant sur le moment le plus marquant de l'expérience et de nombreuses fuites vers des thèmes sans rapports directs avec l'hypnose(2).

Le principe d'un entretien directif fut donc retenu; les questions étaient formulées sous la forme de questions fermées avec cependant, dans la plupart des cas, invitation à préciser verbalement la réponse, cette justification verbale étant notée afin de pouvoir mieux déterminer le sens perçu par les sujets de la question.

---

(1) : Heureusement dans la situation expérimentale, les cas d'amnésie sont extrêmement rares, les difficultés d'évocation des sujets au réveil cédant presque toujours lorsque l'expérimentateur rappelle les situations et les exercices.

(2) : Nous avons pu, depuis le début de l'expérience que nous présentons ici, constater qu'en l'absence de tout questionnaire, les sujets soumis à un retest réutilisaient spontanément, pour décrire leur expérience subjective, les catégories qui leur avaient été proposées lors de la première séance, en les enrichissant, et étaient alors à même de décrire leur expérience, leurs commentaires restant focalisés sur la séance (on ne notait plus ces fuites vers des thèmes sans rapport avec la séance).

Quant aux thèmes retenus dans ce questionnaire et qui seront décrits de façon plus précise un peu plus loin (cf. par. 5.1 et 6.1), disons qu'ils représentent une tentative de systématisation par rapport à l'expérience (vécu des suggestions : réussite - échec, force de l'illusion, involontarité...) et par rapport aux modalités du fonctionnement mental pendant la séance (automatisme, perte de contrôle, conscience de soi, activité idéationnelle, conscience du temps, conscience de l'environnement...).Certaines des questions retenues correspondent à celles proposées par FIELD, mais elles sont généralement remaniées et complétées par un ensemble de questions permettant d'en mieux comprendre le sens et la portée.

Enfin, rappelons que, contrairement à la démarche adoptée par FIELD (1965) et FIELD et PALMER (1969), les questions subjectives sont choisies en fonction des hypothèses formulées et non en fonction d'une éventuelle corrélation avec la suggestibilité hypnotique.

CHAPITRE 3

L'EXPERIENCE, LA POPULATION ETUDIEE, METHODE DE CODIFICATION ET D'ANALYSE.

3.1. - La population étudiée et son image de l'hypnose.

3.11. - Description de la population.

3.111. - Age et sexe des sujets.

Les sujets soumis à l'induction hypnotique dans le cadre de cette expérience étaient au nombre de 52. Leur âge moyen était le suivant : X = 22,33 (écart type = 3,23). L'échantillon était composé de 25 hommes et 27 femmes.

Parmi ces 52 sujets, 4 sujets durent être écartés des analyses statistiques(1), trois d'entre eux ayant interrompu la séance en cours de route(2) et le dernier ayant manifesté une amnésie totale persistante(3).

Le sous-groupe des sujets exclus des analyses ne présente aucun trait caractéristique tant au niveau des âges (4 sujets, X=22,25 ans, E.T.= 2,99) qu'au niveau du sexe (2 hommes et 2 femmes).

Dans le tableau 3-01 et la figure 3-01 qui suivent, les normes d'âge et de sexe qui seront présentées concerneront les seuls 48 sujets retenus en vue des analyses.

---

(1) : Dans certaines analyses de contenu, leurs témoignages seront cependant parfois mis à contribution, par exemple à propose de l'image de l'hypnose.

(2) : Ces sujets ne sont ni parmi les moins suggestibles, ni parmi les moins hypnotisables : à notre avis, ils se caractérisent surtout par une demande de soins non explicitée qui rend la situation expérimentale difficilement supportable.

(3) : Ce sujet pose bien évidemment un problème : constitue-t-il la limite maximale et inexplorable de l'hypnose? On remarquera dans cette perspective son faible niveau de suggestibilité hypnotique (So = 4 sur 8). Ou encore, est-il amnésique à la suite d'un endormissement véritable? Mais cela est-il compatible avec l'exécution de suggestions? Enfin, sommes-nous en présence d'un sujet utilisant le refoulement comme défense, ce qui pose le problème de la structure mentale de ce sujet particulier, problème non abordé encore dans le cadre de cette expérience?

TABLEAU 3-01 : REPARTITION DES AGES EN FONCTION DU SEXE DES SUJETS, POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION.

AGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
18	3	1	4
19	2	2	4
20	6	4	10
21	3	6	9
22	0	1	1
23	0	2	2
24	2	3	5
25	5	0	5
26	1	3	4
27	0	0	0
28	0	1	1
29	1	0	1
30	0	1	1
31	1	0	1
32 +	0	0	0
Nombre de sujets	23	25	48
Moyenne d'âge	22,13	22,52	22,33
Ecart type	3,58	3,03	3,28

La population étudiée est composée essentiellement de sujets âgés de 18 à 26 ans (92%) et 40% des sujets ont 20 ou 21 ans. Leur moyenne d'âge, légèrement supérieure à 22 ans, est conforme à ce que l'on pouvait escompter.

Les sous-groupes Hommes-Femmes ont des distributions comparables et des scores moyens sensiblement identiques.

La distribution observée montre deux modalités (20 ans et 24-25 ans); dans les analyses qui suivront, nous distinguerons donc deux groupes d'âge : sujets les plus jeunes (18 à 22 ans, N=28 sujets) et sujets les plus âgés (23 à 31 ans, N=20 sujets).

3.112.- Nationalité.

Les sujets qui ont participé à cette expérience sont dans leur majorité d'origine française (44 sur 48, 92%). Parmi les étudiants étrangers, on notera la présence d'un sujet bulgare, d'un sujet d'Afrique Centrale et de deux sujets d'Afrique du Nord. Tous ont une formation supérieure et parlent correctement français. Etant donné le nombre extrêmement faible de ces sujets étrangers, cette variable ne figurera pas au niveau des analyses factorielles(1).

3.113. - Situation de famille.

Parmi nos sujets, 39 sont célibataires, 7 sont mariés et 1 est divorcé. Comme on pouvait le supposer, les sujets mariés ou divorcés se recrutent essentiellement chez les sujets les plus âgés (7 sur 8) : 3 d'entre eux font partie des 4 sujets les plus âgés (de 28 à 31 ans).

3.114. - Pronostic.

Afin d'avoir une idée des attitudes du sujet par rapport à l'hypnose, il leur était posé la question suivante :

"Intuitivement, pensez-vous être hypnotisable?". A cette question, trois réponses étaient proposées :

- pas du tout, - légèrement, - assez fortement.

Cette question qui ne fut proposée qu'à partir du 7ème sujet a été généralement mal acceptée. Cela va jusqu'au refus de répondre chez 5 de nos sujets. Parmi les sujets ayant répondu, on notera 5 réponses : "pas du tout ou presque", 23 réponses : "légèrement" et 10 réponses : "assez fortement".

On note donc une saturation au niveau de la réponse moyenne, qui est certainement due à la forme même des réponses proposées (v. prédominance de la réponse moyenne dans l'échelle d'attitudes) et également à la nature de l'échantillon interrogé : les sujets sont tous volontaires, ils doivent donc en majorité avoir des attitudes et des attentes plutôt positives. Dans les analyses statistiques, la variable figurera telle quelle, en tant que variable supplémentaire.

---

(1) : Au niveau de la suggestibilité hypnotique, les quatre sujets étrangers avec une moyenne de 4,75 sur 8 ne se différencient pas sensiblement des étudiants français, qui ont eux une moyenne de 4,16 sur 8.

3.115. - Pratique du même type.

Afin de déceler un éventuel effet d'apprentissage, ou tout effet dû à la pratique d'une technique apparentée, nous avons demandé aux sujets de nous préciser s'ils avaient déjà pratiqué, même de manière épisodique, une technique du type : yoga, zen, etc...

Sur les 48 sujets retenus, 33 disent ne jamais avoir pratiqué aucune de ces techniques (69%). En revanche, 15 sujets ont déjà pratiqué soit le yoga, soit la relaxation, soit parfois même l'hypnose.

TABLEAU 3 - 02 : PRATIQUES DU MÊME TYPE.

		N	%
Sujets n'ayant eu aucune pratique apparentée à l'hypnose		33	69
Sujets ayant eu une pratique même épisodique d'une technique apparentée à l'hypnose.		15	31
- yoga	7s		
- yoga et hypnose	1s		
- relaxation	5s		
- relaxation et yoga	1s		
- autres	1s		

Ainsi donc, rares sont les sujets ayant déjà pratiqué l'hypnose ou une autre technique apparentée. Cette observation étant faite, on notera que la technique la plus répandue est le yoga : 9 fois sur 48 (19%), suivie de près par la relaxation : 6 fois sur 48 (12,5%).

Cette variable interviendra dans une des analyses récapitulatives. A cette occasion, nous ne tiendrons pas compte des différentes techniques et nous nous contenterons d'opposer les sujets ayant eu une pratique du même type aux sujets n'en ayant pas eu (cf. Tableau 3-04).

3.116. - Psychothérapie.

Sur 48 sujets, 10 seulement (20%) ont eu une pratique de psychothérapie peut avoir sur la nature des verbalisations d'un sujet, nous ferons figurer cette variable dans nos analyses statistiques, et tout particulièrement dans l'analyse de l'expérience subjective de la suggestion et de l'hypnose.

Vu l'influence que la pratique d'une psychothérapie peut avoir sur la nature des verbalisations d'un sujet, nous ferons figurer cette variable dans nos analyses statistiques, et tout particulièrement dans l'analyse de l'expérience subjective de la suggestion et de l'hypnose.

3.117. - Origine de la population.

Les sujets de cette expérience étaient tous volontaires et rémunérés; ces sujets avaient été recrutés par le moyen d'une annonce affichée dans plusieurs universités de Lettres et de Sciences et proposant la participation à une expérience de relaxation hypnotique.

TABLEAU 3 - 03 : ORIGINE DE LA POPULATION (NIVEAU D'ETUDES ET ORIENTATION)

Niveau d'études	Orientation	Effectifs	Score de sugg. hypn. moyen.
Supérieur	Psychologie	10	So = 3,80 E.T. = 2,15
	Médecine	9	So = 4,67 E.T. = 2,12
	Lettres	4	
	Sciences	4	
	Autres disciplines	3	
	Disciplines	13	So = 4,14 E.T. = 2,18
Secondaire		4	
non précisé	non précisées	1	

Dans le tableau, nous avons calculé les scores moyens de 3 des groupes distingués. On constate que, contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le groupe des psychologues est le moins suggestible, le groupe de médecins le dépassant très nettement, le groupe non précisé rejoignant le score de l'ensemble de la population (M_{48s}=4,21).

A cause du trop grand nombre de sujets n'ayant pas précisé l'orientation de leurs études (27%)[1], nous avons renoncé à la description de nos sujets en termes d'orientation.

(1) : On peut cependant supposer, étant donné notre recrutement, qu'il s'agit essentiellement de psychologues.

3.118. - Récapitulation, commentaires, présentation des variables retenues pour les analyses.

Les sujets proviennent de plusieurs universités. Leur âge correspond à l'âge attendu d'une population d'étudiants également répartis entre hommes et femmes. Le groupe étudié comprend un léger sous-groupe d'étudiants mariés. En général, les sujets ont une attitude moyennement positive par rapport à l'hypnose; ils sont plutôt mal informés et ne sont pas particulièrement attirés par les techniques apparentées à l'hypnose. Par ailleurs, le groupe étudié n'est pas saturé en étudiants tournés vers la psychothérapie.

Il semble donc que l'échantillon évite un certain nombre de biais qui auraient pu être gênants au niveau des analyses subjectives : - trop grand intérêt pour l'hypnose, - trop grand désir de réussite, etc..., - surreprésentation d'un type particulier d'étudiants : psychologues, médecins.

Néanmoins, toutes ces variables pouvant avoir une influence sur les résultats objectifs et subjectifs, elles seront présentées en tant que variables supplémentaires(1), sous la forme simplifiée qui suit (cf. tableau 3.04).

(1) : Variables analysées mais ne participant pas à la constitution des facteurs.

TABLEAU 3 - 04 : VARIABLES DE POPULATION RETENUES PAR LES ANALYSES FACTORIELLES.

Code	Nom de la variable	N	%	corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
C.40.-	Age des sujets.			
C.401.-	Sujets les plus jeunes.	28	58	
C.402.-	Sujets les plus âgés.	20	42	.04
C.41.-	Sexe des sujets.			
C.411.-	Sujets masculins.	23	48	
C.412.-	Sujets féminins.	25	52	-.08
C.43.-	Situation familiale.			
C.431.-	Sujets célibataires.	39	83	
C.432.-	Sujets mariés ou divorcés.	8	17	-.08
C.45.-	Pratiques du même type.			
C.451.-	Pas de pratique du même type.	33	69	
C.452.-	Pratique du même type.	15	31	-.29
C.46.-	Psychothérapie.			
C.461.-	Pas de psychothérapie ni analyse.	38	79	
C.462.-	En psychothérapie ou en analyse.	10	21	.21
C.48.-	Pronostic.			
C.481.-	Pronostic défavorable.	15	31	
C.482.-	Pronostic neutre.	23	48	
C.483.-	Pronostic favorable.	10	21	.06*

* : Cette corrélation a été calculée pour donner une indication malgré la faiblesse des effectifs en C.483.

On remarquera tout d'abord à la lecture de ce tableau la faiblesse des relations observées entre la suggestibilité hypnotique et les variables de population.

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, puisque la tradition considère que les femmes sont plus hypnotisables que les hommes, il n'apparaît ici aucune relation entre sexe et susceptibilité hypnotique.

Il n'apparaît pas non plus de relation entre expérimentateur et susceptibilité hypnotique des sujets; l'âge, la situation familiale, la pratique d'une psychothérapie et les attitudes (pronostic) ne sont pas non plus reliés à la susceptibilité hypnotique.

La seule relation qui apparaisse, bien qu'assez faible, est celle qui unit susceptibilité hypnotique et pratiques du même type. Paradoxalement, les sujets ayant eu auparavant une pratique apparentée (yoga, relaxation...) sont moins susceptibles à l'hypnose (suggestion) que les sujets n'ayant jamais eu de telles pratiques. Cette relation, bien que statistiquement significative ($p<.05$) reste assez faible en valeur absolue (phi = -.29).

3.12. - L'image de l'hypnose chez nos sujets.

Les sujets, dans leur ensemble, disent ne posséder que des informations très rudimentaires à propos de l'hypnose. Les informations qu'ils sont susceptibles de connaître sont de deux sortes :

1 - de l'ordre du modèle de comportement (spectacles théâtraux, cinémas, etc..)

2 - plutôt de l'ordre des préconceptions théoriques : livres.

Nous reportons dans le tableau ci-dessous le croisement de ces deux variables pour les 48 sujets retenus pour les analyses.

TABLEAU 3-05 : TYPE D'INFORMATIONS SUR L'HYPNOSE SERVANT DE REFERENCE AUX SUJETS.

		Sujets ayant spectacles assisté à des d'hypnose		Total	%
		Non	Oui		
Sujets ayant fait des lectures relatives à l'hypnose	Oui	8	8	16	33
	Non	15	17	32	67
Total		23	25		
%		48	52		

Parmi nos 48 sujets, 52% disent avoir déjà vu un spectacle d'hypnose : ces spectacles ont été vus le plus souvent à la télévision (38%), puis au Music-hall (25%) et puis, nettement plus rarement, au cinéma (13%).

Quant aux lectures, seuls 33% des sujets ont eu l'occasion de lire un ou plusieurs livres portant sur l'hypnose. Ce petit groupe de sujets ne se considère pas comme particulièrement bien informé, comme il nous a été possible de nous en rendre compte au niveau de leurs commentaires spontanés.

Il semble donc que, malgré leur niveau intellectuel, les connaissances de nos sujets ne se situent pas très au-dessus du niveau du stéréotype social.

Afin de pouvoir éventuellement relever dans les comportements de nos sujets ce qui provient de leurs pré-conceptions, nous dresserons dans ses grandes lignes l'image de l'hypnose qui se dégage de leurs réponses à la question suivante :

"Pourriez-vous me dire, selon vous, ce qu'est l'hypnose et quelles sont les caractéristiques du sujet hypnotisé?"

A cette question, nous leur demandions de ne répondre que sommairement, par quelques phrases.

TABLEAU 3 - 06 : PRESENTATION DES THEMES EVOQUES PAR LES SUJETS POUR DECRIRE L'HYPNOSE (LES SUJETS POUVANT EVOQUER PLUSIEURS THEMES, LES CUMULS SERONT EXPRIMES NON EN NOMBRE DE FOIS MAIS EN NOMBRE DE SUJETS).

THEMES EVOQUES		Nombre de fois	effec-tifs
Références relatives à la vigilance	Sommeil et somnolence	11 fois	14 s
	Vigilance maintenue	3 fois	
Références relatives au fonctionnement de la conscience	Abaissement du niveau d'activité de la conscience	11 fois	22 s
	Inconscience générale	6 fois	
	Inconscience par rapport aux actions (automatisme)	4 fois	
	Etat second	3 fois	
	Maintien du fonctionnement de la conscience	1 fois	
Références relatives à la suggestibilité et à la perte de contrôle	Soumission à l'hypnotiseur	7 fois	23s
	Perte de volonté	5 fois	
	Perte du contrôle corporel	4 fois	
	Manipulation	1 fois	
	Identité entre l'hypnose et la suggestion	4 fois	
	Hypnose conditionnée par la suggestion	3 fois	
	Hypnose conditionnant la suggestibilité	2 fois	
Références relatives à divers types de modifications du fonctionnemnet mental	Moindre réactivité aux stimuli internes et externes	4 fois	10 s
	Déconcentration	1 fois	
	Concentration accrue	1 fois	
	Réactions psychiques accentuées	1 fois	
	Sensibilité accrue aux phénomènes physiques	1 fois	
	Maintien des facultés : parole et action	1 fois	
	Communication directe entre l'expérimentateur et l'inconscient du sujet	3 fois	
	Imprégnation directe de l'inconscient par les choses extérieures	1 fois	

THEMES EVOQUES		Nombre de fois	effec-tifs
Références relatives à la relation entre l'hypnotiseur et son sujet	Dépendance du sujet	2 fois	4 s
	Hypnotiseur protecteur	1 fois	
	Tendances fusionnelles	1 fois	
Références relatives à la tension physique et mentale	Relaxation musculaire	2 fois	5 s
	Relaxation mentale	2 fois	
	Catalepsie	1 fois	
Références relatives de façon plus ou moins directe aux aspects thérapeutiques de l'hypnose	Méthode thérapeutique	2 fois	6 s
	Accès à l'inconscients	4 fois	
	Hypermnésie	2 fois	
	Moyen de régresser	1 fois	
	Contrôle des fonctions psychosomatiques	1 fois	
Rapprochement avec la parapsychologie	Bon sujet = médium	1 fois	2 s
	Hypnotiseur = médium	1 fois	
Références relatives aux limites du rôle et du pouvoir de l'hypnotiseur	Rôle moteur du sujet dans l'hypnose	2 fois	7 s
	Affirmation directe ou indirecte des capacités de résistance	5 fois	

La plupart des sujets présentent l'hypnose comme un état (20s., 45%). Les trois thèmes majeurs qui émergent de cette analyse de contenu sont, comme on pouvait s'y attendre :

a) La suggestibilité hypnotique et la perte de contrôle (52% des sujets).

b) L'abaissement du niveau de la conscience ou l'inconscience (5% des sujets).

c) L'apparition d'un état de somnolence (25% des sujets).

Ces trois thèmes mis à part, il se présente une multitude de thèmes secondaires assez fréquemment évoqués. Parmi ceux-ci, notons celui de la dépendance entre le sujet et son hypnotiseur (80% des sujets); celui de la détente ou de la tension physique et mentale (5s., 11%); celui de la dimension curative de l'hypnose (6s., 14%) qui est surtout focalisé sur l'aspect "cathartique" de la remémorisation des souvenirs inconscients.

Par ailleurs, on notera chez certains sujets une affirmation des limites du pouvoir de l'hypnotiseur (7s., 16%) qui s'exprime soit par l'affirmation du rôle des désirs et des croyances du sujet (2 fois) soit, surtout, par l'affirmation de ses capacités de résistance à l'hypnose et à l'hypnotiseur (5 fois).

Chez quelques rares sujets, une confusion s'établit entre sujet hypnotique, hypnotiseur et "médium" (2s., 5%).

Enfin, on notera l'évocation par plusieurs sujets (10s., 23%) de modifications du fonctionnement mental sous hypnose autre que le seul abaissement du niveau de conscience. Ces modifications sont très diverses selon les sujets : la plus courante (4s., 9%) est l'abaissement du niveau de réactivité aux stimuli externes et internes, qui rejoint d'ailleurs le problème de l'abaissement du niveau de conscience; vient ensuite l'affirmation d'une communication directe entre l'hypnotiseur et l'inconscient du sujet (3s., 7%). Viennent ensuite une multitude de thèmes disparates : concentration, déconcentration, etc...

Puisque l'image de l'hypnose véhiculée par nos sujets est surtout caractérisée par trois thèmes principaux, nous analyserons plus en finesse les particularités de chacun d'eux.

a) - Suggestibilité et perte de contrôle.

Dans cette rubrique s'enchevêtrait une série de thèmes que nous avons réunis, car ils tendaient tous à mettre en relief la dimension essentielle du phénomène d'influence dans l'hypnose.

Cette dimension commune étant posée, la façon dont s'articulait par exemple suggestion et hypnose varie grandement selon les sujets.

Ainsi, pour certains sujets, suggestion et hypnose sont quasiment synonymes.

Pour d'autres sujets, l'hypnose conditionne l'apparition ou l'accroissement de la suggestibilité.

Pour d'autres enfin, la suggestion est la cause de l'hypnose.

La façon dont est envisagée le processus d'influence varie d'un sujet à l'autre. Parmi ces différents points de vue, on peut dégager trois tendances principales : 1 - Le sujet sous hypnose "obéit" à l'hypnotiseur. Cette obéissance est consciente mais elle diffère de l'obéissance ordinaire en ce qu'elle apparaît comme la seule possibilité du sujet, car il est "totalement soumis à son hypnotiseur" (S.17) (6 fois). 2 - Le sujet n'a plus de volonté personnelle (4 fois); il ne peut qu'adopter les comportements suggérés car il ne peut pas "avoir la possibilité de se soustraire aux désirs de l'hypnotiseur" (S.48); sa volonté est annulée (S.22); cette conception va jusqu'à affirmer un mécanisme de l'ordre de la "possession" :

“hypnotiser, c’est en quelque sorte prendre possession de quelqu’un, le soumettre à sa volonté” (S.42). 3 - Le sujet perd seulement le contrôle de ses comportements (4 fois); cette conception est analogue à la précédente, mais la perte de contrôle est limitée aux seules actions, les sujets perdent la maîtrise de leur corps seulement : - le sujet “fait des gestes qu’il ne peut contrôler” (S.47), - le sujet “ne se trouve plus maître de son corps” (S.17).

b) - Abaissement du niveau de conscience et inconscience.

Les thèmes de l’abaissement du niveau de conscience et de l’inconscience sont les deux versants d’une même conception. Dans le premier thème, l’approche est plus prudente, l’accent est mis sur le déclin de l’activité de la conscience et tout particulièrement dans sa dimension critique. Dans le second de ces thèmes, les sujets affirment un passage à l’inconscience dont le sens reste non précisé, hypothétique.

b1 - Abaissement du niveau de conscience.

Les formulations des sujets qui évoquent ce thème sont très rudimentaires, elles visent toutes à décrire un phénomène de déclin des activités de la conscience. La conscience est alors présentée comme “altérée” (S.7), “inhibée” (S.10), “abolie” (S.20), “atténuée”(S.21), “endormie” (S.13, 25, 51), “presqu’inexistante” (S.31).

Ce thème en fait rejoint très nettement le thème de l’inconscience que nous présenterons plus loin.

Un seul sujet ouvrira une perspective plus originale en décrivant le mécanisme de l’hypnose comme mécanisme de perte par le sujet “de sa conscience propre”, ce qui pourrait entendre la survivance sous hypnose d’une conscience mais remodelée en profondeur et dans sa nature propre par la situation et la relation.

b2 - Inconscience générale et inconscience par rapport aux actions.

Le thème de l'inconscience, ou l'emploi des termes inconscient et inconscience, ne renvoient pas à une conception plus dynamique ou structurée de l'inconscient, mais plutôt à une indication topique de non-conscience. Les sujets qui parlent d'inconscience poussent à ses limites extrêmes la thèse d'abaissement du niveau de conscience : le sujet hypnotique sombre dans l'inconscience générale (S.11, 14, 29, etc.).

D'autres sujets parlent d'inconscience mais de façon plus focalisée, à propos des actions seulement. Les sujets hypnotisés, pour eux, sont inconscients de leurs actions : "agir inconsciemment" (S.29), agir "sans s'en rendre compte" (S.30, etc...

Un sujet, parmi ces derniers, évoque l'aspect "machinal" des comportements du sujet hypnotisé (S.35), évoquant le manque de conscience réflexive quant à l'initiation du mouvement, sans décréter l'absence de conscience absolue par rapport à ces comportements.

Enfin, la modification de la conscience, ou la non-conscience, est abordée sous un autre angle, qui pourrait paraître plus original : "la double conscience", mais les compléments d'information donnés par les sujets qui emploient ce terme montrent qu'il ne s'agit que d'une expression dépourvue de sens propre et qui renvoie soit à l'affaissement de la conscience : "conscience quelque peu abolie" (S.20), soit à l'inconscience par rapport aux actions : "état second pendant lequel on agit sans s'en rendre compte" (S.30). Seul un sujet déborde sur une perspective plus originale : "état second où le sujet prend conscience de son inconscient" (S.40) mais qui reste très en deçà du concept de double conscience qui était proposé par JANET, ou même des conceptions de HILGARD.

En conclusion, l'image de l'hypnose qui se dégage des commentaires faits par nos sujets avant la séance d'hypnose se caractérise par une certaine pauvreté.

L'hypnose est généralement présentée comme un état dont les traits saillants sont : la suggestibilité et l'absence de conscience. La suggestibilité du sujet hypnotisé peut être envisagée comme une forme d'obéissance incontrôlable, mais perçue comme telle, ou comme une forme d'envahissement psychique du sujet, qui va être dépossédé de ses capacités de contrôle par l'hypnotiseur. La perte de conscience, bien que présentée comme un fait essentiel, reste inanalysable. Elle peut être présentée comme affaissement de l'activité de la conscience ou comme passage à l'inconscience.

Le sujet hypnotisé est fréquemment encore décrit comme somnolent ou dans une sorte de sommeil.

A côté de ces traits saillants, une multitude de traits mineurs sont évoqués de-ci de-là :

1. Dimension thérapeutique de l'hypnose.
2. Relaxation, détente.
3. Dépendance par rapport à l'hypnotiseur.

Quelques sujets évoquent aussi et à contre courant le rôle moteur du sujet dans l'hypnose et ses capacités de résistance.

Enfin, certains sujets tentent de cerner de façon disparate et sans qu'aucune convergence ne s'y fasse jour, les traits majeurs des modifications du fonctionnement mental pendant l'hypnose :

- Moindre réactivité aux stimuli externes et internes,
- Imprégnation directe de l'inconscient par les choses extérieures et par l'hypnotiseur,
- Concentration,
- Déconcentration, etc.

Le sujet hypnotisé est donc, en résumé, vu avant tout comme une sorte de marionnette, sans conscience, dont les fils sont tirés par l'hypnotiseur. Le sujet hypnotisé somnolent, dépourvu de conscience est bien évidemment dépourvu de défense. Il est manipulé de l'extérieur par l'hypnotiseur qui soumet son corps (action et parole encore possibles contrairement à ce qui se passe dans le sommeil) à ses désirs.

L'image de l'hypnose chez nos sujets ne se différencie pas particulièrement de l'image que s'en fait généralement le grand public.

Commentaires généraux.

Nous avions noté le faible niveau d'information de nos sujets et la prédominance de renseignements de type "spectacle" sur les informations écrites. L'image de l'hypnose que nous donnent les sujets interrogés reflète bien cette prédominance de l'information "spectacle" sur l'information livresque.

En effet, les conceptions concernant la nature de la suggestibilité et de l'affaissement du niveau de conscience témoignent, par leur "dramatisation" même, de l'interprétation qui en est faite, après coup, par le sujet en position d'observateur du "spectacle hypnotique".

C'est certainement ainsi qu'il faut comprendre l'appréciation d'inconscience du sujet hypnotisé. Ce jugement, très vraisemblablement, provient du constat d'amnésie qui est généralement fait à la fin du spectacle de Music-Hall et qui amène les spectateurs à supposer l'absence totale de conscience du sujet pendant l'hypnose.

3.2. - L'expérience et les outils de la recherche.

3.21. -L'expérience et son déroulement.

Lorsque le sujet se présente pour l'expérience d'hypnose, un questionnaire concernant son identité, ses expériences antérieures, ses pré-conceptions à propos de l'hypnose, etc... lui est remis. Le sujet, lorsqu'il a fini de remplir cette fiche, est introduit dans la salle d'expérience.

L'expérimentateur lui donne alors quelques indications très générales sur le déroulement de l'expérience en prenant soin cependant de ne donner au sujet aucune indication susceptible d'influer sur son comportement et son vécu de l'expérience.

Lorsque le sujet semble inquiet, l'expérimentateur lui demande de préciser la nature de ses appréhensions. Les précisions qui sont alors apportées par l'expérimentateur quant aux buts de la recherche et de l'expérience suffisent dans tous les cas à rassurer le sujet. On lui précise tout particulièrement qu'il n'est pas dans notre intention de lui faire faire des choses ridicules ou des choses contradictoires avec ses valeurs, qu'il ne s'agit pas non plus pour nous de lui faire révéler sous hypnose des choses personnelles, que l'expérience ne vise pas à dévoiler la nature profonde ou les secrets du sujet mais à mieux comprendre ce qui se passe chez lui en réponse à l'induction hypnotique et aux suggestions. On lui précise de plus qu'aucune complaisance ne lui est demandée et que, malgré la présence de nombreuses suggestions pendant l'expérience, il ne doit pas se croire obligé d'y répondre s'il ne les ressent pas car, ce qui nous intéresse dans cette expérience, c'est de savoir ce qu'il ressent exactement.

On précise enfin que, pour des raisons de commodité, le texte d'induction et les suggestions ont été enregistrés de façon à permettre à l'expérimentateur de consacrer toute son activité à l'observation du sujet.

Ceci ayant été dit, on passe à l'expérience proprement dite. Celle-ci se déroule à cinq temps.

1 - Administration de deux suggestions à l'état de veille[1].

---

(1) : Voir paragraphe suivant, présentation détaillée.

2 - Induction hypnotique (15 mn)[1].

3 - Administration des suggestions sous “hypnose” : 9 suggestions[1].

4 - Réveil et passation de la suggestion post-hypnotique.

5 - Administration des questionnaires subjectifs.

Pendant l’hypnose, le sujet est installé confortablement dans un fauteuil de relaxation, les jambes allongées, le buste et la tête reposant sur le dossier, les bras posés sur les accoudoirs[2].

L’expérimentateur, assis à sa gauche, légèrement en retrait, est séparé du sujet par une petite table sur laquelle sont posés les accessoires : chronomètre, protocole, etc...

Le magnétophone est posé sur un bureau à faible distance de l’expérimentateur.

Au début de l’induction de l’hypnose, le sujet fixe un point lumineux; ici, il s’agit du bout en chrome d’un micro suspendu au mur faisant face au sujet; dans la majorité des cas, le sujet ferme les yeux en cours d’induction.

Pendant l’hypnose, les sujets restent allongés sur le fauteuil; les mouvements qui lui sont demandés ne concernent que les bras. Pendant l’hypnose, l’expérimentateur observe le sujet, chronomètre les temps de latence et la durée des mouvements du sujet. Il note les modalités d’exécution des suggestions et tous les comportements spontanés des sujets : expressions du visage, tremblements, respiration, mouvements non suggérés, etc... Dans certains exercices, l’expérimentateur intervient plus concrètement : il soulève les bras du sujet, il approche le flacon d’ammoniaque du nez du sujet...

Dans tous les cas, il apprécie négativement ou positivement la réponse du sujet aux suggestions.

---

(1) : Voir paragraphe suivant, présentation détaillée.

(2) : Du moins ceci est la position la plus courante : tous les écarts par rapport à cette norme doivent être inscrits par l’observateur dans le livret de notation.

Après l’hypnose, le sujet ouvre les yeux. L’expérimentateur lui demande alors de se remémorer l’expérience, puis il administre deux questionnaires subjectifs : l’un concernant le vécu des suggestions, l’autre concernant le vécu mental en général pendant la séance. Les questions sont lues et expliquées au sujet; les réponses sont retranscrites par l’expérimentateur après s’être assuré, à travers une double formulation de la question, de la réponse qui lui a été donnée.

3.22. - L'expérimentateur.

Pour des raisons pratiques, nous avons été amené à réaliser ces expériences à l'aide d'un second expérimentateur qui se chargea de l'administration de 14 des 48 protocoles (29%). Ce second expérimentateur, une femme psychologue, utilisait pour des raisons de standardisation le même texte d'induction hypnotique (enregistré par nous-même, donc avec une voix masculine).

Les effets éventuels de cette variable sont doubles :

1 - D'une part, des variations peuvent apparaître au niveau du questionnaire subjectif, dans la façon de formuler et de comprendre les questions et dans la façon d'enregistrer les réponses,

2 - D'autre part, des variations plus fines peuvent résulter du fait de la dissociation entre la "voix" du magnétophone (hypnotiseur) et la voix de l'expérimentateur (en position d'observateur ou d'assistant?).

Pour toutes ces raisons, la variable expérimentateur figurera en bonne place parmi les variables supplémentaires dans les différentes analyses qui vont suivre.

TABLEAU 3-07 : VARIABLE : DIFFERENCES D'EXPERIMENTATEUR.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
C.39.- Nature de l'hypnotiseur.			
C.391.- Hypnotiseur 1	34	71	-.06
C.392.- Hypnotiseur 2	14	29	

3.23. - Présentation des outils de recherche.

Les outils de recherche utilisés dans cette étude sont reproduits intégralement dans l'annexe; nous nous proposons donc ici de les présenter sommairement en expliquant leurs sources et leur raison d'être.

3.231. - Echelle de mesure de la susceptibilité hypnotique.

L'échelle de mesure de la susceptibilité hypnotique est composée de deux parties distinctes :

1 - Texte d'induction de l'état hypnotique et réveil.

2 - Texte des suggestions.

L'échelle qui a été utilisée dans le cadre de cette recherche est structurée sur le modèle des échelles "A", "B" et "C" de Stanford.

3.231.1. - Texte d'induction de l'état hypnotique.

Le texte d'induction ici employé est une forme modifiée du texte mis au point à Stanford et qui introduit l'échelle "A".

Les modifications introduites obéissent à trois objectifs :

1 - Supprimer les formulations ambiguës pouvant engendrer une confusion quant aux types de comportements attendus du sujet. Nous avons tout particulièrement supprimé tous les appels à la coopération du sujet pouvant donner l'impression qu'on lui demande d'obéir, de se soumettre par complaisance, etc...

2 - Ont été supprimés également tous les passages dans lesquels une définition de l'hypnose était donnée aux sujets.

3 - Enfin, dans la mesure où le texte de notre induction était enregistré une fois pour toutes et devait pouvoir s'appliquer à tous les sujets, qu'ils aient ou non fermé les yeux, nous avons été amené à réduire considérablement la place donnée aux suggestions destinées à induire la fermeture des yeux. Ces suggestions sont placées à la fin du premier tiers du texte d'induction et évoquent, sans grande insistance, la fermeture des paupières et surtout leur lourdeur.

Le texte, ainsi simplifié, se présente comme une litanie répétitive et monotone développant progressivement les thèmes suivants :

1 - Fixation oculaire de la cible (10%), lourdeur des paupières et fermeture des yeux (5%).

2 - Sensation de chaleur et de lourdeur des yeux (10%), détente et relâchement (23%), apparition d'une respiration lente et régulière.

3 - Concentration sur la voix de l'expérimentateur (15%), absence de soucis.

4 -Sommeil, somnolence (23%). (Ce thème qui se développe progressivement pendant les trois thèmes précédents, devient alors central), suggestibilité et possibilité d'action du sujet (peu développé), maintien du contact avec l'expérimentateur malgré l'état de sommeil.

Le mot "hypnose" n'apparaît qu'une seule fois au début dans la formulation suivante, destinée à abaisser les résistances du sujet : "vous ne pouvez être hypnotisé que si vous l'acceptez véritablement. Laissez se produire ce que vous sentez venir en vous...". Dans le reste du texte, l'emploi de ce mot nous a paru superflu et gênant car ses connotations sont, pour certains sujets, par trop génératrices de résistances. L'attente du sujet est suffisamment précise, l'emploi de la métaphore sommeil-somnolence remplit parfaitement son rôle de substitut. Elle est tout particulièrement employée tout à la fin pendant un décompte qui va de 1 à 20, à 20 le sujet devant être complètement endormi, au sens bien entendu d'hypnotisé.

3.231.2. - Texte induisant le réveil.

Le texte induisant le réveil est administré à la fin des suggestions.

Ce texte très direct annonce au sujet qu'il va progressivement se réveiller au fil d'un compte à rebours qui va de 20 à 1; à 5, il doit ouvrir les yeux; à 1, il doit être parfaitement éveillé, en pleine forme.

3.231.3 -Le texte des suggestions.

3.231.31. - Présentation générale.

Les exercices de suggestibilité employés dans les échelles de mesure sont issus de la tradition de l'hypnose. Il s'agit de textes brefs qui, par quelques suggestions verbales, permettent d'induire, chez les sujets, des comportements observables.

Les domaines dans lesquels peut s'exercer la suggestion sont nombreux :

1 - Illusions hallucinatoires : sensorielles, motrices...
- positives, elles engendrent la perception d'une stimulation inexistante.
- négatives, elles engendrent la non-perception d'une stimulation réellement présente.

2 - Rêve, régression dans le passé.

3 - Distorsions cognitives : agnosie, amnésie...

4 - Phénomènes psychosomatiques : modification de température, brûlures, verrues.

On le voit, sont affectables par la suggestion la majorité des phénomènes perceptifs, cognitifs, psychosomatiques et encore, nous avons négligé de parler des problèmes de modification des attitudes et des sentiments qui, bien que possibles sous hypnose, n'ont jamais fait l'objet de suggestions dans un cadre expérimental.

3.231.32. - Choix des suggestions.

a - Choix des suggestions éveillées.

Dans le cadre de cette expérience, déjà longue, nous avons dû nous limiter à l'administration de deux suggestions à l'état de veille. Les suggestions retenues furent deux suggestions motrices positives, sélectionnées pour leur facilité et devant permettre, outre une estimation du niveau de suggestibilité à l'état de veille, une mise en confiance du sujet et l'introduction d'un début de détente corporelle.

b - Suggestions sous hypnose.

b1 -Suggestions composant l'échelle réduite et déterminant le score de susceptibilité hypnotique. Dans le cadre des travaux du laboratoire, nous avons été amené à établir une sélection d'exercices facilement administrables et permettant une estimation assez rigoureuse du niveau de suggestibilité hypnotique des sujets. Les exercices retenus sont au nombre de huit : deux suggestions motrices positives (mouvements involontaires), deux suggestions motrices négatives (inhibitions de type cataleptique), deux hallucinations positives, une compulsion post-hypnotique et un rêve sous hypnose.

b2 -Autres suggestions : afin de disposer d'un éventail légèrement plus complet de suggestions, nous avons joint à ces hallucinations positives une suggestion que nous n'employons pas dans l'échelle réduite de suggestibilité hypnotique à cause de son aspect stressant en cas d'échec : il s'agit d'une hallucination négative (anosmie à l'ammoniaque). Enfin, toujours dans le souci de faciliter la détente du sujet, nous avons administré, tout au début du groupe des suggestions sous hypnose, une suggestion que, d'ordinaire, nous ne prenons pas en compte en raison de sa trop grande facilité. Dans cette suggestion, après avoir demandé au sujet d'élever son bras et de l'étendre à l'horizontale, on lui suggère l'alourdissement de ce bras et son abaissement sous l'effet de la lourdeur. Cet exercice est d'autant plus facile qu'il est facilité par la réalité même de l'effet suggéré : lourdeur du bras.

3.231.33. - Description des suggestions.

a- Suggestions de veille.

01 - Chute en arrière.

Le sujet se tient debout, l'expérimentateur[1] s'installe derrière lui. Après quoi, on suggère au sujet de ressentir une force qui s'exerce sur son corps, qui le pousse en arrière, qui le fait tomber en arrière. Le sujet réussit la suggestion s'il se laisse tomber en arrière avant la fin des suggestions.

02 - Chute de la tête en avant.

L'hypnotiseur (voix enregistrée) demande au sujet de s'asseoir dans le fauteuil de relaxation, de se tenir le buste à la verticale et de fermer les yeux; après quoi, il lui est suggéré que sa tête devient lourde, pesante... qu'elle tombe en avant... La suggestion est réussie lorsqu'à la fin de l'exercice, la tête du sujet repose sur sa poitrine.

b- Suggestions sous hypnose.

03 - Fermeture des yeux.

Pendant l'induction, après avoir demandé au sujet de fixer un point brillant situé devant lui, l'hypnotiseur lui suggère que ses paupières deviennent lourdes et qu'elles se ferment toutes seules. La suggestion est réussie si les yeux du sujet se sont fermés avant le début du décompte de 1 à 20 qui clôt l'induction.

04 - Abaissement de la main.

Après l'induction de l'hypnose, on demande au sujet de lever son bras à l'horizontale; on lui suggère alors que son bras devient lourd et qu'il ressent une force qui attire son bras vers le bas. A la fin des suggestions, le bras doit être descendu complètement et toucher l'accoudoir du fauteuil.

---

(1) : Nous désignons ainsi l'hypnotiseur qui conduit la séance dans la mesure où, le protocole étant enregistré, il se présente plus comme celui qui conduit une séance d'hypnose que comme un hypnotiseur proprement dit.

05 - Rapprochement des mains.

L'expérimentateur soulève les deux bras du sujet (ce qui lui permet au passage d'estimer les attitudes toniques du sujet au mouvement passif) et les maintient ainsi à l'horizontale, les mains étant éloignées d'environ 50 centimètres. On suggère alors au sujet qu'il ressent une force qui attire ses deux mains l'une vers l'autre, que ses deux mains s'attirent "comme des aimants de pôles contraires". A la fin de l'exercice, les deux mains doivent se toucher.

06 - Inhibition verbale.

Le sujet étant en position de repos, on lui suggère qu'il est devenu incapable de dire son prénom; on lui demande ensuite d'essayer de le dire. S'il n'arrive pas à dire son prénom pendant les dix secondes qui suivent la dernière demande d'essayer, la suggestion est réussie. On lui suggère alors qu'il n'éprouve plus aucune gêne pour parler, que c'est redevenu très facile; on lui demande à nouveau d'essayer. Sa réaction lors du contrôle n'est pas prise en compte dans l'établissement du score.

07 Hallucination de la mouche.

Cet exercice se déroule en deux temps. Dans un premier temps, des suggestions évoquant la présence d'une mouche dans la pièce et insistant sur l'aspect dérangeant de cette présence sont données au sujet. Dans un deuxième temps, la réponse du sujet (chasser la mouche) est évoquée directement : "Vous voudriez la chasser!"

08 - Rêve.

Le sujet est prévenu qu'on va d'abord l'amener à un état de sommeil profond en comptant de 1 jusqu'à 5 et qu'ensuite, après un nouveau décompte de 1 jusqu'à 5, il va faire un rêve à propos de l'hypnose. A la fin de l'exercice, il est demandé au sujet de raconter son rêve tout en restant profondément hypnotisé.

09 - Rigidité du bras.

Cette fois, on demande au sujet de soulever et d'étendre son bras gauche vers l'avant; on suggère la raideur et l'impossibilité pour le sujet de plier son bras.

Après quelques renforcements de cette suggestion, on demande au sujet d'essayer de plier son bras. Dix secondes sont accordées au sujet pour tenter de réaliser ce mouvement.

10 - Hallucination de la musique.

Comme c'était le cas pour l'hallucination de la mouche, on tente d'abord de présenter la musique suggérée comme une réalité : "je vais mettre le magnétophone en marche...". Ensuite, dans un deuxième temps, l'accent est mis progressivement sur la nature du mouvement attendu et sur l'incapacité du sujet à retenir ce mouvement : "vous ne pouvez vous empêcher de battre la mesure ou de fredonner".

11 - Anosmie à l'ammoniaque.

Lors de cet exercice, on annonce au sujet qu'il va devenir progressivement totalement insensible aux odeurs. Un essai est alors tenté. L'expérimentateur approche un flacon débouché d'ammoniaque non dilué à moins de 5 centimètres du nez du sujet; il lui demande d'inspirer profondément. Les réactions du sujet sont notées. Ensuite l'expérimentateur prévient le sujet qu'il va retrouver intégralement ses capacités olfactives. Le flacon est alors présenté au sujet afin de réaliser un deuxième essai (contrôle) identique dans sa forme au premier essai.

12 - Compulsion post-hypnotique.

Si les suggestions qui correspondent à cet exercice sont administrées pendant l'hypnose après l'exercice de la rigidité du bras, l'exercice proprement dit n'est réalisé qu'après le "réveil" du sujet, c'est à dire lorsque le sujet a, en réponse à la demande de l'expérimentateur, réouvert ses yeux. L'expérimentateur frappe à deux reprises sur la table avec son crayon, les réactions se produisant dès le premier coup de crayon ou dans les 10 secondes suivant le deuxième coup de crayon sont notées.

3.232. - Le livret d'observation et d'analyse du comportement et du vécu hypnotique.

Ce livret que nous avons fait figurer sous sa forme intégrale dans l'annexe (l'exemplaire présenté est un exemplaire "rempli" qui correspond à l'un des sujets qui figurent dans cette étude) est composé de deux parties radicalement différentes : - livret d'observation du comportement hypnotique, - livret d'analyse du vécu hypnotique.

Par ailleurs, avant l'expérience, quelques renseignements sont demandés aux sujets afin de disposer d'un minimum d'informations d'identification. Nous présenterons, dans les paragraphes qui suivent, ces différents aspects du livret en respectant leur ordre chronologique.

3.232.1. - Feuillet d'identification des sujets.

Sur ce feuillet figurent les éléments d'identification classique : nom, prénom, âge, nationalité, etc... Par ailleurs, un certain nombre de questions sont posées qui sont destinées à nous fournir des indications relatives aux thèmes suivants :

1- Niveau de pratique du sujet : expériences ou absence d'expérience du même type.

2- Niveau d'intérêt théorique pour l'hypnose et sources d'information (livres, télévision, cinéma...).

3- Image de l'hypnose.

4- Attitude par rapport à l'hypnose : on suppose que, le sujet n'ayant aucun moyen de savoir s'il est ou non hypnotisable, l'estimation intuitive qu'il fait de son aptitude à être hypnotisé sera avant tout le révélateur de ses attitudes (désir inconscient).

Une dernière question nous a paru nécessaire : elle concerne l'existence ou non d'une pratique de psychothérapie.

3.232.2. - Livret d'observation du comportement hypnotique (voir annexe 2, pp. 699-707).

Le livret d'observation du comportement hypnotique est présenté de telle façon que l'on puisse suivre de façon linéaire les événements qui caractérisent la séance dans leur ordre même d'apparition.

Ainsi, pour les exercices moteurs, une série d'appréciations, en début de page, viennent permettre de décrire la réponse aux consignes, ensuite, au milieu de la page, se trouvent des appréciations qui permettent de décrire les réactions à la suggestion; puis, en fin de page, les appréciations correspondant aux réactions qui apparaissent lors des consignes de retour au repos. Les comportements spontanés non prévus sont écrits dans les marges en regard du moment de la séance pendant lesquels ils se produisent.

La lecture des feuillets dans leur succession permet donc de situer dans leur chronologie les différents événements qui ont pu apparaître au cours de la séance.

La codification retenue a pour objet de caractériser les comportements des sujets en fonction : - de leurs caractéristiques temporelles (latence, durée, etc...), - de leurs caractéristiques toniques (difficulté de maintien, etc...), - de leurs caractéristiques expressives (oscillations, intensité exprimée, etc...), - de leur portée évocative (mouvements de main, de tête, etc... pour chasser la mouche).

Une description complète de la position du sujet, de ses attitudes, de sa respiration est réalisée pendant l'induction de l'hypnose (03) et notée dans la marge. Tout changement survenant en cours de séance doit être indiqué, toujours dans la marge, par l'expérimentateur.

3.232.3. - Livret d'analyse du vécu de l'hypnose et de la suggestion.

Le livret d'analyse du vécu de l'hypnose et de la suggestion se compose de deux parties. Tout au long de ces deux questionnaires subjectifs, c'est l'expérimentateur qui formule les questions et qui remplit le livret.

3.232.31. - Vécu de la suggestion (annexe 2, pp. 708-709).

La première de ces deux parties (intitulée dans notre livret "discussion finale à propos des différents exercices et principaux moments de la séance") est centrée sur le rappel et l'examen des moments principaux de la séance (suggestions).

L'expérimentateur rappelle au sujet les moments principaux de la séance en précisant seulement le contenu des consignes et des suggestions. Il demande alors au sujet de préciser la nature exacte de sa réponse à la suggestion, puis de décrire le vécu de la suggestion : - force de l'illusion suggérée, - volontarité ou involontarité du mouvement, désir conscient du sujet, - caractéristiques des perceptions hallucinatoires, etc..;

Lorsque le sujet paraît ne plus se souvenir d'un exercice, l'expérimentateur lui rappelle, en se reportant à l'observation qui figure dans le livret, la nature exacte de ses réactions à cette occasion. Si l'oubli persiste (totalement ou partiellement), on note dans la marge qu'il y a oubli ou incertitudes.

Lorsque le sujet donne une description déformée de l'exercice, on note dans la marge la présence de cette distorsion.

Les commentaires spontanés des sujets sont, eux-aussi, notés dans la marge, ce qui permet d'une part d'étudier ces contenus et d'autre part, de pouvoir vérifier la validité de certaines des réponses et appréciations codées.

3.232.32. - Vécu de l'hypnose (annexe 2, pp. 710-712).

Dans cette seconde partie du livret d'analyse, les questions sont centrées sur le fonctionnement mental du sujet pendant l'hypnose.

Sont d'abord abordés, de façon directe, les problèmes du niveau de conscience et du niveau de vigilance (rubrique B) pendant l'hypnose.

Sont ensuite abordés un certain nombre de thèmes ayant pour objet de déterminer les modifications éventuelles de l'activité psychique du sujet pendant l'hypnose.

Ces thèmes sont regroupés dans le questionnaire en 9 rubriques[1] :

Rubrique A : modification des sensations physiques et du schéma corporel.

Rubrique C : automatisme, résistances et perte de contrôle.

Rubrique D : altération vécue de la personnalité.

Rubrique E : altération de la conscience du temps.

Rubrique F : modification de l'activité représentative pendant l'hypnose.

Rubrique G : altération du rapport à la réalité.

Rubrique H : altération du niveau de perception de l'environnement.

Rubrique I : modification des capacités mnésiques.

Rubrique J : altération des capacités d'expressions verbales.

---

(1) : Dans l'analyse des données, quelques unes des questions ont été sorties de leurs rubriques initiales en raison de l'éclairage qu'elles pouvaient apporter dans une autre rubrique; de plus, quatre de nos rubriques ont été regroupées (rubriques E, G, H, I) au sein d'un regroupement plus vaste.

3.3. -Les méthodes d'analyse statistique et la présentation des résultats.

3.31. - Codification des données.

Si la plupart des variables du livret d'analyse du vécu hypnotique se présentaient sous une forme dichotomisée (oui-non) se prêtant bien à l'analyse des correspondances, de nombreuses variables cependant ne pouvaient être utilisées telles quelles dans l'analyse.

Parmi les variables qui supposaient une recodification, on notera deux grandes catégories : - d'une part, les variables exprimées numériquement (temps de latence, durée du mouvement, etc...). - d'autre part, les variables admettant un nombre trop élevé de réponses, du moins au regard de la taille de notre échantillon(1).

Si certaines variables qui admettaient trois types de réponses, généralement qualitatives (fortement, légèrement, pas du tout), ont été conservées sans modification en raison de l'impossibilité qu'il y avait à les réduire sans perdre l'information qu'elles véhiculaient, les variables admettant 4 réponses ou plus ont été généralement réduites : cette réduction a été faite non pas a priori mais après une première étude des relations entre variables.

Au niveau des temps, dans cette première approche des résultats, ce sont les temps réels exprimés numériquement qui ont été rapportés.

Ces résultats bruts, une fois répertoriés et mis sur fiches, nous nous sommes livré à une série d'études, non reportées ici, qui nous ont permis de nous livrer à une recodification des données permettant de les rendre compatibles avec le type d'analyse choisie (ici analyse des correspondances).

---

(1) : L'échantillon étudié étant relativement peu étendu numériquement, un trop grand nombre de réponses possibles engendre des sous-groupes extrêmement faibles qui risquent de fausser l'analyse et son interprétation.

Au niveau des temps, nous avons étudié, pour chaque fragment chronométré, la distribution observée. Une fois ces distributions obtenues, la stratégie fut généralement de les dichotomiser afin de distinguer entre sujets rapides et sujets lents; dans certains cas cependant, lorsque par exemple il apparaît, dans le texte même de suggestion, une rupture essentielle (passage de suggestions évoquant une illusion génératrice de mouvement à des suggestions incitant directement au mouvement), c'est ce critère qui a alors été retenu.

Pour les variables non numériques admettant un nombre trop important de réponses distinctes, nous avons dû tenir compte des répartitions et aussi, à l'aide de "tris croisés"(1), de la cohésion entre ces sous-occurrences. Les réponses qui semblaient refléter un phénomène analogue (même type de corrélation avec la suggestibilité ou avec une autre variable paraissant majeure), étaient regroupées.

Une fois cette nouvelle codification réalisée, les fiches définitives ont pu être réalisées par programmation; les regroupements définitifs sont communiqués à l'ordinateur, variable par variable, un nouveau jeu de fiches correspondant aux nouvelles normes est alors réalisé de façon automatique.

Ces fiches définitives, correspondant aux codifications qui seront présentées ultérieurement, étant réalisées, nous avons, toujours à l'aide de l'ordinateur, réalisé deux types d'approches des données.

Tout d'abord, nous avons réalisé des "tris croisés" en croisant ensemble la totalité de nos données, ce qui nous permettait de connaître les relations exactes existant entre chaque paire de variables. C'est, par exemple, à partir de ces tris croisés que nous avons pu connaître les relations existant entre chacune de nos variables et la suggestibilité hypnotique et qui sont rapportées dans la présentation du vécu de l'hypnose.

---

(1) : Les différentes analyses statistiques ont été faites à Orsay à l'aide de l'ordinateur du C.I.R.C.E.

Après ces différentes opérations, nous avons soumis nos données à l'analyse factorielle des correspondances de BENZECRI[1]. Les résultats de ces analyses ont dû ensuite être décodées puis interprétées.

En vue d'interpréter les facteurs, nous nous sommes livré à deux approches complémentaires : une approche facteur par facteur en tenant compte non seulement des items les plus fortement saturés sur le facteur, mais aussi après regroupement des items, des thèmes apparaissant comme les plus fortement "expliqués" par le facteur.

La deuxième approche, qui s'imposait surtout en cas de difficultés à interpréter le facteur de façon isolée, consistait à étudier non plus les facteurs de façon isolée mais à travers leurs interactions avec tel ou tel autre facteur : on étudiait alors le plan factoriel.

Cette seconde approche a été surtout employée lorsque des groupes de variables participant fortement à la constitution du facteur contribuaient simultanément à la constitution d'un autre facteur. Elle a été aussi employée afin de mieux isoler ce que chacun des facteurs pouvaient apporter de nouveau par rapport au premier facteur.

Ces analyses n'ont été réalisées que sur des ensembles homogènes de données. En vue d'obtenir de tels ensembles et aussi en vue de ne pas nous trouver devant un nombre trop disproportionné de variables, nous avons distingué trois types de données : a- les données correspondant à l'observation des comportements, b- les données qui correspondent au vécu de la suggestion, c- les données correspondant au vécu général de l'hypnose (Qs).

Une fois ces différentes analyses faites, dans la mesure où le premier facteur de chacune de ces rubriques semblait refléter le même phénomène : interaction suggestion-hypnose; nous avons alors réalisé l'analyse de l'ensemble des données présentes dans le premier facteur de chacune de ces trois analyses factorielles.

---

(1) : Nous remercions à cette occasion Max REYNERT qui a mis à notre disposition ses programmes d'analyse et sans l'aide duquel cette partie du travail n'aurait pu être menée à bien.

3.32. - L'analyse statistique des résultats.

3.321. - Statistiques descriptives.

Dans la présentation des variables, nous avons été fréquemment amené à rechercher la relation unissant entre elles, telle ou telle de ces variables. A cette fin, nous avons dû employer un coefficient de corrélation non paramétrique : le coefficient de contingence (phi pour les tableaux du type 2x2 et C pour des tableaux plus vastes)(1).

Le niveau de significativité de ces coefficients a été calculé à l'aide du Chi Carré. Les probabilités exprimées correspondent dans tous les cas à un test à deux extrémités en raison de l'emploi descriptif qui est fait de ces statistiques.

Lorsque l'effectif théorique d'une des cases du tableau était légèrement inférieur à 5, nous avons appliqué la correction de YATES(2) dans le calcul du Chi Carré, tout en gardant comme coefficient de corrélation le coefficient phi. Lorsque les effectifs théoriques étaient nettement trop petits dans certaines cases, on a employé alors le test de FISHER pour calculer la significativité des relations observées.

Dans les résultats, lorsqu'un coefficient de corrélation sera suivi, sans autres précisions, d'un des trois signes suivants, cela signifiera qu'il est jugé statistiquement significatif aux seuils suivants :

° = $p<.05$,
°° = $p<.01$,
°°° = $p<.001$

---

(1) : $\text{phi}= \dfrac{AD - BC}{\sqrt{(A+B)(C+D)(A+C)(B+D)}}$, $X^2= \dfrac{N(AD - BC)^2}{(A+B)(C+D)(A+C)(B+D)}$ et $C=\sqrt{\dfrac{N^2}{X^2+N}}$

Dans la mesure où l'agencement des cas (A, B, C, D) est arbitraire, le coefficient phi s'exprime en principe en valeur absolue de 0 à 1. Ici, cependant, dans la mesure où nous avons ordonné systématiquement (cf. codification des variables) les occurences de nos variables, nous donnerons un signe au coefficient phi, ce signe permettant, en repartant de la codification des variables, de savoir la signification de la relation.

(2) La formule du chi carré corrigé est : $X^2= \dfrac{N(AD - BC)^2 - \frac{N}{2})^2}{(A+B)(C+D)(A+C)(B+D)}$

3.332. - L'analyse factorielle des correspondances de BENZECRI.

Dans la mesure même où nos hypothèses étaient essentiellement liées à l'existence d'une typologie d'états au sein même de l'hypnose et dans la mesure où nos variables par leur nature discontinue ne se prêtaient pas aux méthodes classiques d'analyse factorielle, nous avons opté pour la méthode d'analyse des correspondances de BENZECRI (1973) qui se prête assez bien à ce type d'utilisation(1).

Le choix dans cette étude de la méthode d'analyse factorielle des correspondances ne doit pas être mal interprété. Il ne s'agissait pas pour nous de prétendre donner, à travers l'emploi de cette méthode, un aspect artificiellement rigoureux à notre étude. Mais, dans la mesure même où nos hypothèses étaient fondamentalement axées sur la recherche de modèles et de types caractérisés par des ensembles complexes de traits, de trouver un outil permettant de traiter simultanément des informations concernant un nombre, aussi grand que possible, de dimensions. Or, comme le fait remarquer BENZECRI (1973), "l'examen exhaustif de toutes les éventualités, condition nécessaire à la démonstration expérimentale d'une hypothèse, n'est (...) plus possible quand l'esprit a peine à embrasser l'ensemble des variables" (p.10).

L'analyse factorielle, en analysant l'ensemble des relations mathématiques entre les données puis en déterminant des facteurs les regroupant selon leur niveau de proximité, se présente comme un moyen de prendre du recul par rapport à cet ensemble et ainsi de rendre appréhendable et déchiffrable un ensemble de relations initialement trop vaste pour que l'observateur humain puisse en distinguer les éléments structurels.

Si la détermination des facteurs est une opération totalement objective, il n'en va pas de même pour leur interprétation. En effet, celle-ci, qui est ensuite tentée par l'observateur à partir des données réunies sur chaque facteur, fait à nouveau réintervenir les capacités d'observation, d'analyse et de synthèse de ce dernier.

---

(1) : Nous ne reporterons pas ici les principes de cette analyse mais nous citons en annexe un fragment d'un article de ROSEMBERG et REYNERT (1973) qui donne une idée précise de la méthode et de la terminologie employée. D'un point de vue technique, on précisera cependant ici que l'analyse a été faite à partir des variables éclatées.

On reste donc, avec cette méthode, à un niveau d'approche qu'on pourrait dire "clinique" du matériel, mais au lieu que cette approche soit exercée directement à partir des faits de chaque expérience, elle s'effectue sur l'ensemble des relations déterminées par l'analyse mathématique. Cette dimension éminemment subjective de l'interprétation du facteur est clairement attestée par BENZECRI qui dit à ce propos :

"(...) Interpréter un axe, c'est trouver ce qu'il y a d'analogue d'une part entre tout ce qui est écrit à droite de l'origine, d'autre part entre tout ce qui s'écarte à gauche; et exprimer, avec concision et exactitude, l'opposition entre les deux extrêmes. Une telle expression est souvent difficile à trouver car on doit rendre compte non seulement de la place des points les plus écartés à droite ou à gauche mais de celle de tous les points (...). Mais il est aussi à craindre qu'on s'arrête à une explication à peu près compatible avec la répartition des points sur l'axe sans aller jusqu'à l'interprétation exacte, sans découvrir la raison profonde". (p.47).

Un autre danger qui doit être souligné, c'est celui de perdre progressivement de vue le sens réel des variables analysées, celle-ci se déformant jusqu'à permettre l'interprétation du facteur. Pour éviter de tomber dans ce piège, nous avons réanalysé plusieurs fois, sans tenir compte des analyses antérieures, les différents facteurs ou plans factoriels; de plus, nous avons sans arrêt confronté les relations dégagées par l'analyse factorielle à la réalité des comportements des sujets, et tout particulièrement nous avons cru nécessaire de réaliser pendant cette période d'interprétation factorielle des analyses cliniques approfondies à propos des séances hypnotiques que nous continuions à réaliser dans le cadre des autres expériences en cours dans notre laboratoire.

3.33. - La présentation des résultats : méthode.

Dans cette étude, il nous a paru souhaitable de faire précéder chacune des analyses d'une présentation détaillée des variables qui y participent.

Les raisons d'un tel choix sont doubles : tout d'abord, en l'absence d'une phénoménologie précise de l'hypnose, il nous a paru nécessaire d'en jeter les bases par la description systématique des comportements du vécu des sujets mis en situation d'hypnose. Ensuite, il nous est apparu que l'approche des analyses factorielles ne pouvait être valablement réalisée qu'à partir d'une connaissance précise de la signification des différentes variables qui y figurent.

3.331. - La description des variables.

La description des variables impose plusieurs étapes.

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser la nature et le moment d'apparition de la réponse concernée. S'il s'agit d'un comportement, il sera nécessaire d'en préciser le moment dans la situation hypnotique. S'il s'agit d'une variable subjective, on rappellera la nature de la question posée en précisant son objet précis.

Ensuite, on précisera pour chaque variable les résultats numériques observés en précisant les résultats bruts puis les résultats après codification.

Ceci ayant été fait, suit, dans certains cas, un travail d'investigation afin de chercher mieux à préciser la signification à attribuer à ces variables; cet effort de clarification à propos du sens des variables était nécessaire en vue de pouvoir, dans l'analyse factorielle, aller au-delà de la signification immédiate de chaque variable et de donner sens aux regroupements observés.

Ce travail d'approfondissement relatif à la signification des variables, lorsqu'il s'est avéré nécessaire, a été mené à l'aide de trois types d'approches.

Tout d'abord, dans la plupart des cas (et de façon systématique pour les variables d'hypnose), on a calculé les corrélations unissant les variables à la suggestibilité hypnotique. Ceci était légitime dans la mesure où la suggestibilité hypnotique constituait le point de référence le plus stable dans cette étude et dans la mesure où les relations entre la suggestibilité et l'hypnose (état de conscience modifié) étaient au centre même de cette étude.

Par ailleurs, lorsque des variables sont voisines ou lorsqu'elles sont complémentaires (niveau de spécificité par exemple), les corrélations unissant ces variables sont présentées et analysées.

Enfin, pour certaines variables dont la nature exacte est par trop subjective, nous présenterons l'analyse de contenu de la réponse des sujets aux questions posées en vue justement de préciser la nature de ces variables.

C'est par exemple ce qui a été fait afin de préciser ce qui, pour les sujets, différencie état de conscience légèrement ou radicalement différent de l'état de conscience de veille.

3.332. - Les analyses factorielles.

En ce qui concerne les analyses factorielles, nous avons, dans la plupart des cas, présenté l'analyse en l'axant non sur l'analyse du plan factoriel (croisement de deux facteurs) mais sur l'analyse du facteur.

Si l'analyse du plan factoriel peut apporter des renseignements précieux, il nous a paru que, dans la mesure où nos variables étaient toutes trop spécifiques pour être décodées directement par le lecteur, il était préférable de nous limiter à l'approche facteur par facteur qui se prêtait à une redéfinition du sens de chaque variable.

Cependant, dans certains cas, lorsque cela paraissait indispensable, quelques approches du plan factoriel ont été réalisées.

Ces approches étaient en général destinées à étudier, à partir de la distribution des sujets sur le plan factoriel, l'interaction éventuelle se manifestant entre deux facteurs et tout particulièrement entre le premier facteur et les facteurs secondaires.

Parfois aussi, le plan factoriel a été choisi pour analyser la distribution d'items participant de façon équivalente à la construction de deux facteurs; les facteurs semblaient refléter alors l'interaction entre deux dimensions codées non décelables au niveau de l'analyse isolée de chacun de nos deux facteurs.

Lors de l'analyse du facteur, lorsque les regroupements de variables ne s'avéraient pas trop complexes, l'interprétation procède en deux temps : - premier temps : description des deux pôles et analyse de leur opposition. - Deuxième temps : interprétation des deux pôles et réflexion sur leur opposition. Dans certaines analyses cependant où l'interprétation de chaque pôle s'avérait complexe, on a procédé à la description et à l'interprétation séparée de chaque pôle avant d'étudier leur opposition.

CHAPITRE 4.

ANALYSE DU COMPORTEMENT PENDANT L'HYPNOSE.

41. - PRÉSENTATION DES DONNÉES.

4.11. - La réponse comportementale aux suggestions.

4.111. - Niveau de réussite aux suggestions.

Si 12 exercices de suggestibilité étaient administrés aux sujets pendant la séance[1], seuls les 8 exercices qui constituent le corps de l'"Echelle Réduite de Susceptibilité Hypnotique" sont pris en compte dans la détermination du score objectif de suggestibilité. Ce choix qui devait faciliter les comparaisons ultérieures entre cette étude et d'autres études faites au laboratoire à partir de notre échelle de référence ("Echelle Réduite") nous a paru légitime dans la mesure où la corrélation entre score sur 12 et score sur 8 était extrêmement forte : r = .91.

Nous présentons ci-dessous la distribution de ces scores pour nos 48 sujets.

TABLEAU 4-01 : DISTRIBUTION DES SCORES DE SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE.

Scores	Effectifs	%
0	1	2
1	5	10
2	7	15
3	7	15
4	5	10
5	6	13
6	9	19
7	6	13
8	2	4

Total = 48s
M = 4,21
E.T. = 2,17

(1) : Les quatre exercices qui ne participent pas au "score objectif" sont les suivants : "Chute en arrière" (01), "Abaissement de la tête" (02), "Abaissement du bras" (04), "Anosmie à l'ammoniaque" (11).

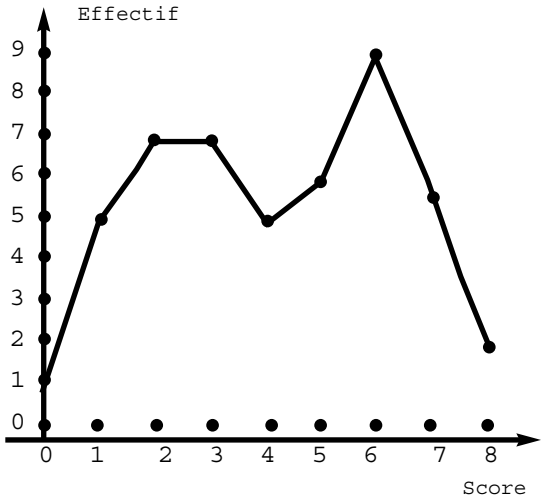

Fig. 4-01. - Histogramme des scores de suggestibilite hypnotique

En examinant cette distribution, on pourra d'abord remarquer la rareté des scores extrêmes 0 et 8. Mis à part ces deux extrêmes, tous les scores sont fréquemment observables.

La présence de deux modalités (l'une à 2 et 3 et l'autre à 6) nous a incité à dichotomiser notre groupe autour des scores 4 et 5 : 1- Sujets peu suggestibles (0 à 4), 2- Sujets fortement suggestibles (5 à 8). C'est sous cette forme dichotomisée qu'interviendra le plus souvent le niveau de suggestibilité hypnotique (score objectif) dans les différentes analyses qui suivront. Cet indice dichotomisé est présenté dans le tableau ci-dessous; figurent également dans ce tableau les divers variables supplémentaires construites à partir de différents sous-scores réunissant des types particuliers de suggestions.

TABLEAU 4-02 : VARIABLES SYNTHETIQUES DE SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code	Nom de la variable	N	%
C.27.-	Suggestibilité de veille (Sv) (01, 02) (°)		
C.271.-	Suggestibilité faible (0 ou 1 sur 2)	24	50
C.272.-	Suggestibilité forte (2 réussites sur 2)	24	50
C.32.-	Suggestibilité motrice (Sm) (03, 05, 06, 09) (°)		
C.321.-	Faible suggestibilité motrice (0 à 2)	20	42
C.322.-	Forte suggestibilité motrice (3 à 4)	28	58
C.33.-	Suggestibilité idéationnelle (Si) (07, 08, 10, 12) (°)		
C.331.-	Faible (0 à 1)	28	58
C.332.-	Forte (2 à 4)	20	42
C.45.-	Sugge'stibilité hypnotique globale (So) (03, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 12) (°)		
C.341.-	Peu suggestible (0 à 4)	25	52
C.342.-	Fortement suggestible (5 à 8)	23	48

(°) : Les numéros indiqués ici sont les numéros d'ordre des exercices de suggestion cf. annexe 1)

4.112. - Niveau de difficulté des suggestions.

Chacun des exercices proposé pendant la séance était noté par l'expérimentateur soit positivement soit négativement[1].

Dans le tableau qui suit, nous présenterons les résultats obtenus par l'ensemble de nos sujets à chacun des 12 exercices de suggestibilité qui leur étaient administrés. Pour chacune de ces 12 variables, nous préciserons son appellation codée, les effectifs de ces deux occurences (positive et négative) et le niveau de réussite (pourcentage de succès).

Dans la figure qui fera immédiatement suite à ce tableau, les mêmes résultats seront reportés de façon graphique; cette fois-ci cependant, les exercices ne seront plus classés selon leur ordre d'administration mais selon leur niveau de difficulté : du plus facile au plus difficile.

TABLEAU 4-03 : NIVEAU DE DIFFFICULTE DES EXERCICES : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de l'exercice	Score à l'exercice		Pourcentage des réussites
	1- Echecs	2- Réussites	
D.01.- Chute arrière (01)	15	33	69
D.06.- Abaissement de la tête (02)	23	25	52
D.12.- Fermeture des yeux (03)	16	32	67
D.17.- Abaissement de la main (04)	8	40	83
D.26.- Rapprochement des mains (05)	15	33	69
D.34.- Inhibition verbale (06)	19	29	60
D.40.- Hallucination de la mouche (07)	33	15	31
D.46.- Rêve (08)	22	26	54
D.54.- Rigidité du bras (09)	9	39	81
D.64.- Hallucination de la musique (07)	36	12	33
E.01.- Anosmie à l'ammoniaque (11)	23	25	52
D.72.- Compulsion post-hypnotique (12)	32	16	33

(1) : Les critères de notation figurent en annexe après le texte d'induction hypnotique (cf. pp.697-698).

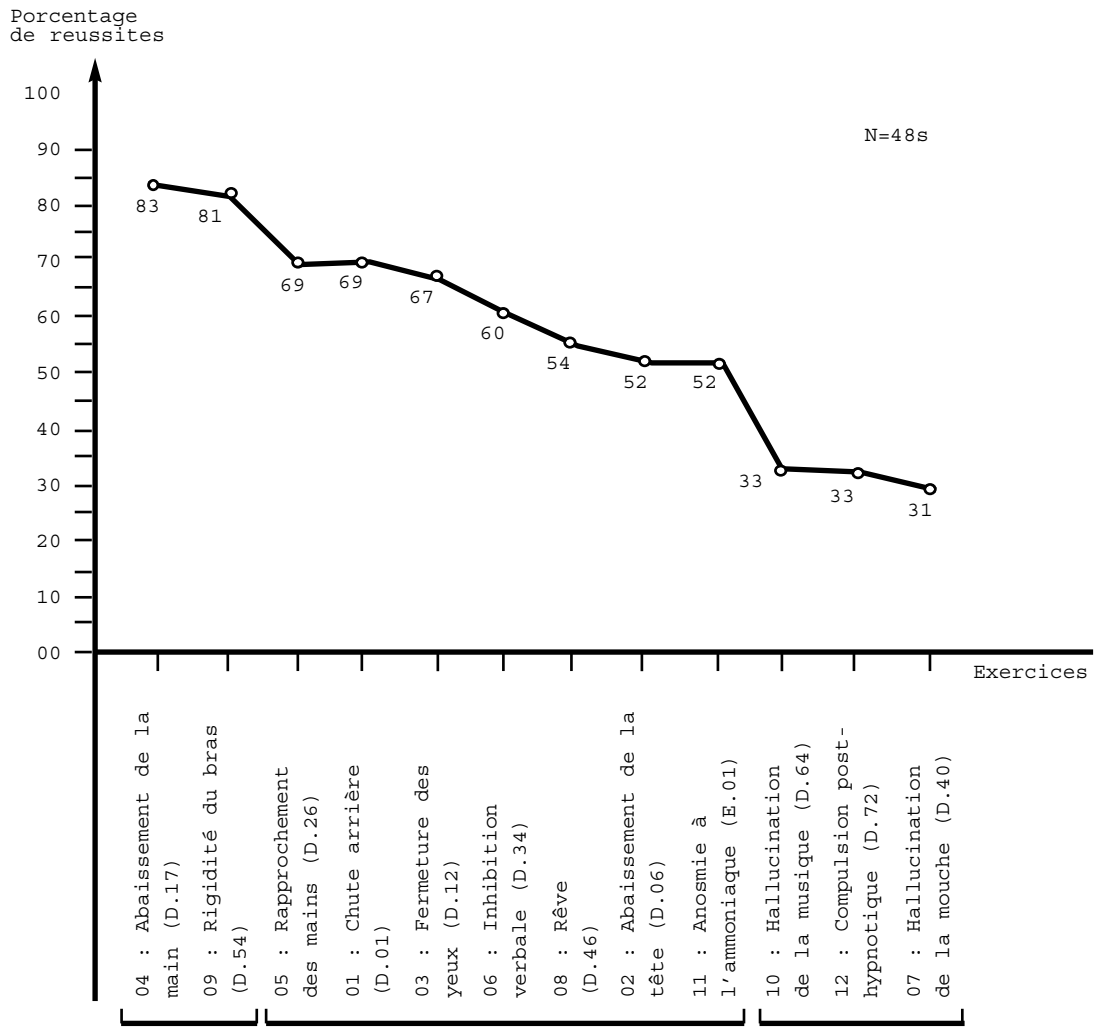

Figure 4.02- Niveau de difficulté des exercices : représentation graphique et ordonnée.

Le tableau et la figure qui précèdent font apparaître les faits suivants :

a- Les niveaux de difficulté des exercices varient considérablement selon les exercices (de 83 à 31% de succès).

b- il n'apparaît pas de différences fondamentales entre les niveaux de difficulté des exercices moteurs positifs (suggestion d'un mouvement à accomplir) et des exercices moteurs négatifs (suggestion d'une impossibilité de mouvement : D.54 et D.34).

c- Les exercices moteurs de veille, tous positifs et grandement facilités par la réalité (tendance aux déséquilibres apparaissant toujours chez un sujet se tenant debout les yeux fermés, lourdeur de la tête) sont moins fréquemment réussis par nos sujets que les exercices moteurs positifs suggérés pendant l'hypnose (cf. abaissement de la main (D.17) et rapprochement des bras (05)).

d- Les exercices peuvent se regrouper en trois grands niveaux de difficulté (A, B, C). Dans le deuxième groupe (B) où les niveaux de difficulté sont moyens, se côtoient de façon assez inattendue des exercices moteurs positifs facilités proposés à l'état de veille (D.01, D.06), un exercice moteur positif non facilité proposé à l'état de veille (D.26), la fermeture des yeux (D.12), un exercice moteur négatif (D.34) et deux exercices idéo-sensoriels (le rêve (D.46) et l'anosmie à l'ammoniaque (E.01)[1]. On ne pourra manquer d'être étonné de trouver ces deux derniers exercices, qui paraissent a priori nettement plus difficiles que des exercices moteurs, se situer à des niveaux équivalents de difficulté. Cette dernière réflexion vaut tout particulièrement pour l'anosmie à l'ammoniaque dont les effets paraissent impossibles à expliquer comme résultant d'un comportement plus ou moins délibéré.

Dans le premier groupe (A), on remarquera la similarité des niveaux de difficulté entre l'abaissement de la main qui est facilitée par la lourdeur objective du bras levé à l'horizontale et la rigidité du bras (D.54) qui a priori nous paraissait infiniment plus difficile de par sa dimension provocante de "défi" lancé au sujet[2].

Dans le dernier groupe, on trouve les deux hallucinations et la compulsion post-hypnotique. Ces trois exercices sont, de loin, les moins fréquemment réussis. La cause exacte de cette difficulté est mal connue : il peut s'agir d'un plus grand niveau de résistance des sujets à ces suggestions assimilées à la folie ou encore d'une moins grande facilité d'action de la suggestion sur ces segments de l'activité mentale.

---

(1) : Apparemment l'anosmie à l'ammoniaque est plus facilement réussie lorsque les suggestions sont enregistrées que lorsqu'elles sont données directement par l'hypnotiseur. Le niveau de réussite observé les années précédentes, la suggestion étant donnée par l'expérimentateur, était de 32%, alors qu'il passe à 52% dans cette expérience où les suggestions sont enregistrées. Il nous semble que cet exercice étant généralement administré à la fin de la séance, son administration, lorsque le protocole n'est pas enregistré, pourrait bien être biaisée par l'attente de l'expérimentateur.

(2) : Bien que, dans cet enregistrement, le temps laissé aux sujets pour plier le bras ait été accidentellement inférieur aux 10 secondes réglementaires, nous avions déjà remarqué au cours d'expériences précédentes que cet exercice s'avérait relativement facile dans la population française (58% de succès, N=58) alors qu'il paraissait difficile dans la population normative d'origine (32% de succès, N=124, à Stanford, WEITZENHOFFER et HILGARD (1959)).

Dans les pages qui précédent, nous avons présenté les scores de façon tranchée en nous contentant d'opposer : réussites et échecs. Cependant, au cours de la séance, de nombreux sujets pouvant avoir un comportement "limite", nous donnions un score plus détaillé comprenant quatre appréciations : réussite totale, réussite partielle, échec partiel (P-), échec total(-).

Dans cette appréciation plus détaillée entraient en compte différents critères (temps, qualité du mouvement...) qui seront présentés un peu plus loin comme variables indépendantes; pour cette raison, ces scores détaillés n'ont pas été retenus parmi les variables actives, ils ne figurent dans l'analyse que comme variables supplémentaires.

Nous présenterons, dans le tableau qui suit, ces scores détaillés ainsi que leur appellation codée telle qu'elle apparaît dans l'analyse factorielle.

TABLEAU 4-04 : SCORES DETAILLES OBTENUS PAR NOS SUJETS AUX EXERCICES DE SUGGESTIBILITE.

	Scores détaillés			
Code Nom de la variable	1 : -	2 : P-	3 : P+	4 : +
D.05.- Chute arrière (01)	6	9	11	22
D.07.- Abaissement de la tête (02)	17	6	14	11
D.13.- Fermeture des yeux (03)	9	7	7	25
D.18.- Abaissement de la main (04)	5	3	13	27
D.27.- Rapprochement des mains (05)	7	8	10	23
D.35.- Inhibition verbale (06)	14	5	3	26
D.41.- Hallucination de la mouche (07)	29	4	6	9
D.47.- Rêve (08)	17	5	4	22
D.55.- Rigidité du bras (09)	5	4	6	33
D.65.- Hallucination musicale (10)	30	6	3	9
E.02.- Anosmie à l'ammoniaque (11)	20	3	5	20
D.73.- Compulsion post-hypnotique (12)	26	6	5	11

On remarquera que, dans la plupart des cas, les réponses des sujets sont suffisamment tranchées pour que les scores limites positifs ou négatifs ne constituent qu'un faible fragment de l'ensemble des scores (aux environs de 20%). On remarquera cependant qu'ils sont nettement plus fréquents à l'occasion des exercices moteurs positifs.

4.12. - Modalités d'exécution des suggestions.

4.121. - Comportements généraux.

4.121.1. - Niveau de conflit exprimé comportementalement à l'occasion des suggestions motrices : "oscillations".

A l'occasion des suggestions motrices, apparaissent fréquemment des comportements qui semblent exprimer l'existence d'un conflit comportemental entre des tendances antagonistes de mouvement.

Ces comportements, que nous avons intitulé "oscillations" (n@), apparaissent tant au niveau des comportements moteurs positifs (mouvements suggérés) qu'au niveau des comportements moteurs négatifs (inhibition suggérée : mouvement impossible). Nous rapportons dans les deux tableaux qui suivent les résultats observés chez nos 48 sujets. Dans le premier de ces deux tableaux, les exercices sont classés selon l'ordre d'administration, les différentes intensités des "oscillations" sont précisées ainsi que la codification retenue pour les analyses factorielles. Dans le second tableau, l'ordre des exercices est déterminé par la fréquence d'apparition des oscillations (grandes ou légères).

TABLEAU 4-05: NIVEAU D'OSCILLATION" MANIFESTE PAR LES SUJETS A L'OCCASION DES EXERCICES MOTEURS : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de l'exercice	Oscillations (intensité)			Type de Suggestions
	1-Nulles	2-Légères	3-Fortes	
D.02.- Chute arrière (01)	10	24	13	Suggestions Motrices Positives
D.08.- Abaissement de la tête (02)	33	13	2	
D.14.- Fermeture des yeux (03)	21	19	8	
D.19.- Abaissement de la main (04)	12	20	10	
D.28.- Rapprochement des mains (05)	20	24	3	
D.36.- Inhibition verbale (09)	14	24	10	Suggestions Motrices négatives
D.56.- Rigidité du bras (09)	8	30	10	

TABLEAU 4-06 : FREQUENCE D'APPARITION DES "OSCILLATIONS" : LEGERESOU FORTES EN FONCTION DES EXERCICES.

Nom de l'exercice	Présence d'"oscillations" (légères ou fortes)		Type de Suggestions
	N	%	
Abaissement de la tête (02)	15	31	+
Fermeture des yeux (03)	27	56	+
Rapprochement des mains (05)	27	57	+
Abaissement de la main (04)	30	71	+
Inhibition verbale (06)	34	71	-
Chute arrière (01)	37	79	+
Rigidité du bras (09)	40	83	+

Bien que les oscillations soient plus systématiquement présentes dans les suggestions motrices négatives que dans les suggestions motrices positives, il n'apparaît pas en définitive de différences radicales entre fréquences d'apparition des oscillations dans ces deux types d'exercices. Ce manque de différenciation tranchée doit nous amener à nous ré-interroger sur l'opposition qui, a priori, nous paraissait acquise entre ces deux types de suggestions motrices.

Si, dans le cas des suggestions motrices négatives, il paraissait évident que le sujet manifeste sa suggestibilité en exprimant au niveau de son comportement ("oscillations") le conflit qui lui a été suggéré, il nous paraissait également évident que l'apparition de tels comportements à l'occasion des suggestions motrices positives devait signifier la résistance aux suggestions.

Cependant, à mieux y réfléchir, la situation est certainement plus complexe et plus ambiguë que nous l'imaginions. En fait, si l'on se rapporte au texte des suggestions ou si l'on se réfère à certains commentaires spontanés des sujets, il apparaît que derrière la dimension positive de ces suggestions, se profile, dans presque tous les cas, une dimension négative de "challenge".

Ainsi, lorsqu'à l'occasion de la "fermeture des yeux" (03), on dit au sujet: "Vos paupières vous sembleront si lourdes que vous serez incapable de les garder ouvertes..." (cf. annexe 1, p.@), on lui demande implicitement de faire l'effort de garder les yeux ouverts jusqu'à ce que la lourdeur suggérée devienne suffisamment forte pour que l'obéissance à la consigne implicite soit ressentie comme impossible.

De façon moins directe, les suggestions peuvent sous-entendre l'existence d'un conflit entre forces antagonistes. Ainsi, à l'occasion du "rapprochement des bras" (05), le texte dit : "elles (les mains) vont se rapprocher... comme si une force les y obligeait..." (cf. annexe 1, p.@); pour que le sujet ressente l'obligation, ne faut-il pas qu'il exerce une résistance à l'encontre de la force qui doit rapprocher ses deux bras?

Enfin, on remarquera que, dans les suggestions motrices positives, la consigne implicite est de maintenir inchangée la posture adoptée au début des exercices de façon à ce que ce soit bien la suggestion qui soit à l'origine des mouvements observés. En effet, si les mouvements s'effectuaient en l'absence d'un fond de "résistances" toniques et posturales, l'effet des suggestions resterait peu perceptible pour les sujets, c'est du conflit entre la tendance à maintenir une posture inchangée (consigne implicite) et la tendance à réaliser le mouvement en réponse aux suggestions que dépend, dans une certaine mesure, la reconnaissance de la force et de l'"extériorité" des suggestions.

Ainsi donc, le statut des suggestions motrices positives ne peut pas être considéré comme radicalement différent de celui des suggestions motrices négatives en ce qui concerne, du moins, l'apparition et la signification des comportements d'apparence conflictuelle ("oscillations"). Ceci revient à dire que les "oscillations" apparaissant dans les exercices moteurs positifs ne peuvent être a priori ni rattachées à la suggestibilité du sujet ni à ses résistances.

On peut vérifier cette relative indépendance entre "oscillations" et réussite ou échec aux suggestions dans le tableau qui suit et où sont indiquées exercice par exercice les relations entre "score à l'exercice" et "présence ou absence d'oscillations".

TABLEAU 4-07 : ANALYSE DES RELATIONS ENTRE SCORE A L'EXERCICE ET PRESENCE OU ABSENCE DES "OSCILLATIONS"(1)

Chute arrière (01)	Abaisse-ment de la tête (02)	Fermeture des yeux (03)	Abaisse-ment de la main (04)	Rapproche-ment des bras (05)	Inhibition verbale (06)	Rigidité du bras (09)
+.04	-.25	-.27	/	-.22	-.05	+.36°

Le tableau qui précède permet de constater que la seule relation statistiquement significative qui apparaisse entre "oscillations" et "score à l'exercice", se situe au niveau de la "rigidité du bras". Cette relation était prévisible puisque la suggestion, donnée au cours de cet exercice, véhiculait explicitement la nécessité d'un comportement conflictuel (opposition entre raideur et tentative pour plier le bras) comme réponse positive à la suggestion. Par contre, on n'observe aucune relation de cette sorte pour le second de nos exercices moteurs négatifs : "Inhibition Verbale" (06).

Quant aux exercices moteurs positifs, aucune des relations observées n'atteint le seuil de significativité statistique. Les comportements conflictuels "oscillations" se rencontrent presque aussi souvent chez les sujets qui réussissent l'exercice, et qui sont donc sensibles à la suggestion, que chez ceux qui échouent. On notera cependant une légère tendance générale à une relation négative, les sujets qui "échouent" ont un peu plus fréquemment tendance à manifester des "oscillations" (résistances).

Ces comportements sont donc moins déterminés par la suggestibilité proprement dite que par d'autres facteurs que nous espérons pouvoir mieux appréhender grâce aux regroupements qui seront mis en évidence par l'analyse factorielle.

(1) : Les variables sont dichotomisées, le coefficient de corrélation est le phi du X^2.

4.121.2. - Déroulement temporel des suggestions.

Parmi les éléments venant caractériser le comportement de suggestion, on trouve de nombreux éléments d'ordre temporel. Certains d'entre eux interviennent déjà dans les critères de notation des exercices, puisqu'en effet les mouvements faits en réponse aux suggestions ne sont notés positivement que s'ils interviennent dans les limites temporelles prévues. Dans la plupart des exercices, cette limite est fixée à 10 secondes après les dernières suggestions ou consignes.

Cependant, si certains critères temporels interviennent dans la notation, le score à lui seul ne permet pas de connaître les modalités fines de déroulement de l'exercice dans le temps. Ainsi, parmi les sujets qui exécutent un mouvement, certains le font de façon extrêmement rapide ou au contraire très lentement.

Dans le cas des suggestions motrices positives, où donc la suggestion cherche à induire un mouvement, le seul critère temporel retenu sera cette opposition entre sujets rapides et sujets lents.

Dans le cas des suggestions motrices négatives, le problème est différent : le mouvement "proposé" ne doit pas être réalisé car la suggestion le présente comme impossible. A cause de cette complexité accrue, le nombre de critères temporels retenus sera plus grand. Deux critères temporels paraissent nécessaires : 1- Début de la tentative de mouvement, 2- Durée de la tentative. Car, en effet, les comportements des sujets vont considérablement différer selon que le sujet commence très tôt ou très tardivement sa tentative de mouvement et selon qu'il persiste peu ou longtemps dans cette même tentative.

Dans le cas de suggestions de type hallucinatoire, dans lesquels un mouvement de type compulsif est suggéré, ce mouvement pourra être décrit en fonction de la rapidité de son apparition (délai d'apparition) et en fonction de son niveau de persistance.

Nous présenterons successivement ces trois types de critères temporels dans les paragraphes suivants.

4.121.21. - Critères temporels permettant la description des suggestions motrices positives.

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les critères temporels retenus afin de caractériser la rapidité ou la lenteur d'exécution motrice positive et préciserons le nombre des sujets satisfaisants à ces critères. Au début de chaque ligne de ce tableau figurera la dénomination codée de chacune de ces variables, chaque colonne en représentant une des trois occurences.

TABLEAU 4-08 : RAPIDITE D'APPARITION DU MOUVEMENT : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Fin de Mouvement				3- Mouvement inachevé et absence de mouvement
	1- Tôt		2- Tard		
Code Nom de l'exercice	critère	N	critère	N	N
D.03.- Chute arrière (01)	0 à 70 s	14	71 à 135 s	14	20
D.09.- Abaissement de la tête (02)	0 à 50 s	8	51 à 95 s	11	29
D.15.- Fermeture des yeux (03)	0 à 5 mn	27	5 à 10 mn	13	8
D.20.- Abaissement de la main (04)	0 à 45 s	123	46 et plus	13	23
D.29.- Rapprochement des mains (05)	0 à 45 s	9	46 et plus	19	19

Dans le tableau qui précède la codification temporelle a été faite a posteriori en tenant compte des distributions observées.

Pour certains exercices dont la structure ne permet d'établir aucune démarcation vraiment stricte entre exécution rapide (fin de mouvement tôt) et exécution lente (fin de mouvement tardive), les sujets ayant réussi l'exercice ont été divisées en deux groupes sensiblement égaux : un groupe rapide et un groupe lent. C'est cette démarche qui a été suivie pour les deux exercices moteurs : chute arrière (01), abaissement de la tête (02).

Pour les autres exercices, la ligne de démarcation, si elle tient toujours compte des distributions observées, est plus directement calquée sur la structure même de l'exercice. Ainsi, pour l'exercice "fermeture des yeux" (03), la réponse considérée comme "rapide" correspond à la période de l'induction pendant laquelle sont données des suggestions relatives à la lourdeur des paupières et au relâchement musculaire. Le délai temporel choisi pour caractériser l'exécution rapide de l'"Abaissement de la main" (04) correspond à la première partie des suggestions de lourdeur, avant le décompte de 1 à 10. Enfin, dans le cas du "rapprochement des mains" (05), l'exécution est considérée comme rapide si le rapprochement s'achève avant les 10 secondes de silence qui suivent la dernière suggestion.

4.121.22. - Critères temporels caractérisant les suggestions motrices négatives.

L'administration des suggestions motrices négatives se déroule en deux temps. Dans un premier temps, on suggère un état de raideur ou d'inhibition qui doit rendre impossible le mouvement ou l'expression verbale. Puis, dans un deuxième temps, on demande au sujet d'essayer de lutter contre cette inhibition et de réaliser le mouvement ou l'expression inhibée.

Comme on peut l'imaginer aisément, de nombreuses différences apparaissent selon les sujets. Ainsi certains sujets vont très vite essayer de plier leur bras, avec ou sans succès. D'autres sujets, au contraire, ne feront pas le moindre effort pour le plier. D'autres, enfin, attendront les dernières secondes puis, soudain, plieront leur bras sans effort. On sent bien, à décrire ainsi quelques unes de ces réponses typiques, qu'à travers les différences de comportement s'expriment des différences fondamentales relatives au niveau de suggestibilité des sujets et à leurs types de résistances.

Si l'on veut décrire avec une certaine précision ce type d'exercice, les critères temporels les plus pertinents sont ceux qui permettent de décrire la tentative de mouvement : "rapidité d'apparition" et "durée de la tentative".

Les valeurs numériques des critères temporels ont été déterminées a posteriori en tenant compte des temps chronométrés, de la structure des exercices et des distributions observées.

En ce qui concerne l'"inhibition verbale" (06), les tentatives de parole pendant l'administration des suggestions d'inhibition étant exceptionnelles, nous avons donc considéré comme "rapides" les tentatives de parole apparaissant au cours des deux premières secondes de silence qui suivent la consigne : "essayez simplement de le (prénom) dire...", et comme "tardives" celles qui apparaissent entre 3 et 10 secondes après cette consigne.

Par ailleurs, nous avons considéré comme "brèves" les tentatives de parole qui durent 2 secondes au moins (ce qui correspond à 1 ou 2 essais pour parler) et comme "longues" celles qui durent plus de 2 secondes.

Dans le cas de la “rigidité du bras” (09), où les réponses anticipées (bras plié ou tentatives de le plier avant la consigne “essayez!”) sont nettement plus fréquentes, est considérée comme “rapide” toute tentative ayant lieu moins de 30 secondes après le début des suggestions, c’est à dire avant ou immédiatement après la première évocation de l’impossibilité de “plier” le bras (phase qui dévoile explicitement la nature du “challenge”); en revanche, est considérée comme “tardive” toute réponse survenant après ces 30 secondes. Par ailleurs, est considérée comme “brève” toute tentative durant moins de 10 secondes et comme “longue” toute tentative durant plus de 10 secondes.

Les effectifs observés dans chacune des classes ainsi déterminées, ainsi que l’appellation codée de ces variables, sont indiqués dans les deux tableaux qui suivent.

tableau 4-09 : RAPIDITE D’APPARITION DE LA TENTATIVE DE MOUVEMENT : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Début de la tentative de mouvement		
Code Nom de l’exercice	1- Rapide	2- Tardive	3- Pas de tentative
D.37.- Inhibition verbale (06)	23	12	13
D.57.- Rigidité du bras (09)	11	30	7

tableau 4-10 : DUREE DE LA TENTATIVE DE MOUVEMENT : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Durée de la tentative de mouvement		
Code Nom de l’exercice	1- Brève	2- Longue	3- Pas de tentative
D.38.- Inhibition verbale (06)	23	13	12
D.58.- Rigidité du bras (09)	12	29	7

Si ces deux tableaux n’appellent aucun commentaire particulier, il nous paraît opportun de réfléchir ici à la signification de ces deux variables.

Les deux exercices moteurs négatifs : “inhibition verbale” (06) et “rigidité du bras” (09) illustrent deux pôles essentiels de la maîtrise qu’a le sujet de lui-même : l’inhibition motrice (rigidité du bras) correspond à la maîtrise du corps, l’inhibition verbale, bien qu’ayant une dimension motrice, est plutôt de l’ordre de la maîtrise des idées, de l’expression et de la place du sujet dans sa relation à l’autre.

Ces inhibitions peuvent être plus ou moins intensément refusées selon la nature des désirs les plus profonds des sujets. A ces plus ou moins grands niveaux d’acceptation ou de refus de la perte de contrôle vont correspondre des variations importantes dans le déroulement temporel de ces suggestions. On peut penser que plus l’inhibition va dans le sens du “désir” du sujet et plus il est probable que la tentative pour parler sera tardive et brève et que plus elle s’oppose au désir du sujet et plus la tentative sera longue et rapide.

4.121.23. - Critères temporels permettant de décrire les suggestions "idéationnelles".

Là encore, le déroulement temporel des suggestions varie considérablement selon les sujets. Certains sujets exécutant très vite le mouvement pour chasser la mouche, alors que d'autres ne réagissent que très tardivement. En outre, selon les sujets, ce mouvement peut être "bref" ou au contraire "persistant". Ainsi, chez certains sujets, il peut se répéter jusqu'à ce que l'hypnotiseur annonce la "disparition" de la mouche. Pour ces exercices idéationnels, on distinguera donc la "rapidité d'apparition de la réaction" et sa "persistance".

En ce qui concerne l'hallucination de la mouche, sont considérées comme rapides toutes les réactions survenant en réponse aux suggestions au cours des 30 premières secondes, c'est à dire, avant même que soit évoquée de façon explicite la nature de la réponse comportementale qui est attendue du sujet : "chasser la mouche", sont considérées comme "tardives" toutes les réactions survenant entre 31 et 70 secondes (fin de l'exercice). Par ailleurs, sont considérées comme dépourvues de persistance les réponses uniques (un seul mouvement) ou les absences de réponses à la suggestion. Sont considérées comme légèrement persistantes les réponses ne se prolongeant que pendant un intervalle allant de 1 à 3 secondes et comme fortement persistantes toute réponse durant plus de 3 secondes.

Pour l'"hallucination musicale" (10), le critère de "rapidité" se situe de la même façon à 30 secondes, mais cette fois-ci, ce délai temporel inclut l'apparition de la première suggestion évoquant explicitement la nature de la réponse comportementale attendue du sujet : "fredonner ou battre la mesure". Le critère de persistance est le même que pour l'"hallucination de la mouche".

Enfin, pour la compulsion post-hypnotique, dans laquelle la suggestion donnée concerne l'apparition d'un mouvement "automatique" de retrait de la chaussure à un signal convenu, le délai d'apparition de la réaction est déterminé par le nombre de répétitions (jusqu'à un maximum de 3) nécessaires à l'apparition du mouvement. La réaction est "rapide" si elle se produit dès le premier signal et "tardive" si elle se produit au second ou au troisième signal. Cet exercice devant aboutir à un mouvement "unique" (retrait de la chaussure), il ne doit pas y avoir, en principe, de variations au niveau de la persistance du mouvement. On notera cependant que, dans quelques cas exceptionnels, des "persistances" nous sont apparues chez des sujets sensibles à la suggestion mais n'ayant pas retiré la chaussure. Ainsi, l'un de nos sujets se lève dès le coup de crayon sur la table (signal), frotte son pied droit

sur sa jambe gauche, se plaint de picotements dans le pied droit, ressent une gêne persistante et croissante, au point que nous sommes amené à lui proposer de retirer sa chaussure. Dès le retrait de la chaussure, l'impression de mal-aise et d'inconfort cesse. En raison de l'aspect extrêmement rare de telles persistances, nous n'avons pas pu en tenir compte dans les analyses factorielles.

TABLEAU 4-11 : DELAI D'APPARITION DE LA REACTION COMPORTEMENTALE DANS LES EXERCICES IDEATIONNELS : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Délai d'apparition de la réaction		
Code Nom de l'exercice	1- Tôt	2- Tard	3- Jamais
D.44.- Hallucination de la mouche (07)	8	10	30
D.67.- Hallucination de la musique (10)	3	9	30
D.74.- Compulsion post-hypnotique (12)	9	12	26

TABLEAU 4-12 : PERSISTANCE DE LA REACTION COMPORTEMENTALE DANS LES EXERCICES IDEATIONNELS : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Persistance de la réaction		
Code Nom de l'exercice	1- Pas de	2- Légère	3- Forte
D.44.- Hallucination de la mouche (07)	39	6	3
D.67.- Hallucination de la musique (10)	37	5	6

On remarquera que nombreux sont les sujets qui chassent la mouche avant que cette réponse leur soit suggérée explicitement : à la seule évocation de la mouche et de sa proximité, les sujets réagissent en la chassant.

En revanche, la réaction à la musique n'est qu'exceptionnellement rapide (3 cas sur 12), les sujets ne battent la mesure ou ne fredonnent qu'après que cette réponse comportementale ait été clairement explicitée par les suggestions.

Quant à la persistance de la réaction, elle est plus grande dans le cas de la musique que dans celui de la mouche. Ce résultat est tout à fait conforme au contenu et au sens des suggestions : chasser la mouche n'implique, a priori, aucune persistance du mouvement, alors que battre la mesure suppose cette persistance temporelle. Dans cette perspective, la persistance du mouvement dans le cas de la "musique" ne fait qu'indiquer la suggestibilité des sujets, alors que dans le cas de l'"hallucination de la mouche" (07), elle témoigne simultanément de l'impuissance et du malaise du sujet : la répétition des mouvements pour chasser la mouche montre qu'ils restent infructueux, d'où, parfois, une certaine panique chez les sujets.

4.122. - Comportements particuliers survenant pendant l'exécution des suggestions.

Si la plupart des comportements pouvant apparaître à l'occasion des suggestions caractérisent une classe d'exercices (exercices moteurs positifs ou négatifs, exercices idéationnels), certains comportements n'apparaissent qu'à l'occasion d'un exercice particulier. Ce sont ces comportements que nous allons présenter ci-dessous.

4.122.1. - Comportements particuliers apparaissant à l'occasion de la chute arrière (01).

Les deux comportements qui ont retenu notre attention dans la "chute arrière" sont : - l'apparition d'une forte courbure du dos ("pont arrière") en réponse à la suggestion - et l'apparition, en réponse au déséquilibre du corps, d'un mouvement brusque du pied afin de retrouver l'équilibre.

Ces deux comportements peuvent constituer une étape, le sujet se laissant progressivement aller jusqu'à la chute totale et sans retenue ou peuvent constituer la limite au-delà de laquelle le sujet ne pourra se laisser entraîner.

Quoi qu'il en soit, leur apparition témoigne de la sensibilité du sujet à la suggestion mais simultanément démontre l'existence d'un fort niveau de résistance : le sujet, pour une raison ou pour une autre, ne peut accepter de se laisser ainsi tomber en arrière, dans les bras de l'hypnotiseur.

C'est donc, essentiellement, l'ambivalence des sujets qui se dévoile dans de tels comportements.

tableau 4-13 : VARIABLES PARTICULIERES CARACTERISANT LA " CHUTE EN ARRIERE" (01) : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
C.08.- Apparition d'un mouvement de rattrapage du pied pendant la "chute en arrière" (01)		
C.081.- Non	36	75
C.082.- Oui	12	25
C.09.- Pont arrière.		
C.091.- Pas de pont arrière	33	69
C.092.- Pont arrière	15	31

On remarquera que ces comportements ambivalents restent relativement rares (respectivement 25 et 31%).

4.122.2. - Comportements particuliers apparaissant à l'occasion de la fermeture des yeux (03).

Les comportements retenus sont, cette fois encore, au nombre de deux. Il s'agit, d'une part, de l'apparition d'épisodes d'affaissement des paupières suivis de réouvertures des yeux ("affaissement-reprise") et, d'autre part, de l'apparition pendant la fixation de pleurs ("larmoiements").

Le premier de ces comportements se présente comme la conjonction de deux réponses antagonistes : - une première réponse involontaire (affaissement passif des paupières) allant dans le sens de la suggestion, - une seconde réponse volontaire (ouverture active des yeux : "reprise") qui semble constituer une défense contre la suggestion et l'hypnose(1).

Le second cas de ces comportements apparaît chez les sujets qui gardent les yeux longtemps fixés sur la cible. Ce comportement n'est cependant pas en rapport direct avec la durée de la fixation : il n'apparaît pas systématiquement chez les sujets qui ont gardé les yeux ouverts le plus longtemps.

tableau 4-14 : VARIABLES PARTICULIERES CARACTERISANT LA "FERMETURE DES YEUX" (03)

Code Nom de la variable	N	%
C.14.- Affaissement des paupières et reprise.		
C.141.- Non	25	52
C.142.- Oui	23	48
C.15.- Larmoiement.		
C.091.- Non	37	79
C.092.- Oui	10	21

(1) : Sous l'effet des suggestions, les paupières s'affaissent progressivement, le sujet paraît incapable de les maintenir ouvertes, ce mouvement semble donc involontaire. Lorsque les yeux sont clos, le sujet donne l'impression de lutter afin de les ouvrir, cette phase du mouvement paraît donc "volontaire" et se présente comme l'expression des "résistances" du sujet.

4.122.3. - Comportements particuliers apparaissant lors de l'"anosmie à l'ammoniaque" (11).

L'anosmie à l'ammoniaque dont nous avons présenté les résultats un peu plus haut (alinéa 4.112) constitue un élément particulièrement intéressant de la séance d'hypnose. En effet, pour de nombreux sujets, elle joue le rôle de "révélateur" : elle leur permet de prendre conscience après coup de la modification de leur fonctionnement mental pendant l'hypnose. C'est le cas tout particulièrement de ceux qui pendant l'hypnose n'ont pas du tout (ou pratiquement pas) senti l'ammoniaque lorsqu'à l'état de veille on leur fait une nouvelle fois sentir l'odeur : le contraste entre la violence de la sensation à l'état de veille et la quasi-absence de sensations pendant l'hypnose les amène soudain à prendre conscience de la rupture entre ces deux états.

Par ailleurs, l'anosmie à l'ammoniaque(1), présente un intérêt tout particulier dans le cadre de notre étude puisqu'elle nous permet d'aborder le problème des effets psycho-sensoriels de la suggestion et tout particulièrement de ses effets analgésiants et anesthésiants.

On comprendra donc aisément pourquoi il nous a paru nécessaire dans cette expérience d'ajouter cet exercice aux items qui constituent l'échelle réduite de susceptibilité hypnotique, et ceci en dépit de certaines difficultés d'administration. Parmi ces difficultés, on signalera : - les différences relatives à l'intensité de l'inspiration (si certains sujets inspirent très fortement d'autres, au contraire, se retiennent d'inspirer), - les différences relatives à la distance entre la source odorante et les narines du sujet (si l'expérimentateur met toujours le flacon à 2 ou 3 centimètres du nez du sujet, il ne peut empêcher celui-ci d'éloigner son nez ou au contraire de le rapprocher jusqu'à toucher l'orifice du flacon).

Pour pallier dans la mesure du possible ces variations inter-individuelles au niveau de l'exécution de la consigne, nous avons adopté un système d'administration qui en tient compte. Ainsi, chez les sujets qui inspirent véritablement le flacon est retiré immédiatement après l'inspiration.

---

(1) : Comme nous avons pu le constater dans une recherche sur l'analgésie, l'ammoniaque constitue un excellent révélateur des capacités analgésiques des sujets.

En revanche, le flacon est laissé pendant quinze secondes sous le nez des sujets qui n'inspirent pas[1].

Dans le tableau qui suit, nous présentons les relations qui apparaissent entre "force de l'inspiration" (E.04) et "intensité de la réaction" (E.04).

tableau 4-15 : RELATION ENTRE "INTENSITE DE L'INSPIRATION" (E.04) ET "INTENSITE DE LA REACTION" (E.05).

		E.03.- Intensité de la réaction			TOTAL
		1- Pas de réaction	2- Faible ou limite	3- Forte	
E.04.- Niveau d'Inspi-ration	1.- Pas d'inspiration	4	3	3 10	10
	2.- Faible ou limite	10	5	4 19	19
	3.- Forte	6	3	9 18	18
	TOTAL	20	11	16	

C=.28, X^2=3,77; apres regroupement nul-faible, phi =.27, X^2=3,31,df=1, ns.

Si ce tableau témoigne d'une certaine tendance des sujets ayant inspiré fortement à réagir fortement, cette tendance reste faible, la relation n'est pas statistiquement significative. La réaction n'est pas véritablement fonction de l'inspiration. Les modalités d'administration permettent donc bien d'éviter le biais introduit par les variations du niveau d'inspiration.

(1) : Nous avions choisi cette durée car il nous était apparu qu'en l'absence de toute inspiration, l'odeur de l'ammoniaque était toujours perçue en moins de 10 secondes à l'état de veille.

Pendant l'hypnose, l'anosmie à l'ammoniaque est testée à deux reprises. La première fois, l'anosmie est suggérée : le sujet ne doit rien sentir. La seconde fois (contrôle), à l'inverse, les suggestions d'anosmie ayant été levées, le sujet doit sentir l'odeur. Les différences de réaction des sujets lors de ces deux inspirations devraient pouvoir nous fournir quelques indications relatives à la forme et à la nature de l'anosmie (Tableau 4-16).

tableau 4-16 : RELATION ENTRE LE SCORE A L'ANOSMIE SUGGEREE (E.01) ET L'ANOSMIE PENDANT LE CONTROLE.

		E.07.- Anosmie pendant le contrôle		TOTAL
		1- Pas d'anosmie	2- Anosmie	
E.01.- Anosmie pendant la suggestion hypnotique	1.- Pas d'anosmie	21	3	24
	2.-Anosmie	15	9	24
	TOTAL	36	12	

On constate, dans le tableau qui précède, que, dans la plupart des cas, les sujets qui sont "anosmiques" lors du contrôle l'étaient déjà pendant la suggestion hypnotique : 9 sujets sur 12 (75%). Seuls trois sujets qui avaient senti l'ammoniaque lorsque l'anosmie était suggérée se révèlent anosmiques pendant le contrôle.

Par ailleurs, on remarquera que la grande majorité des sujets "anosmiques" pendant la période de suggestions redeviennent sensibles aux odeurs dès que la suggestion d'anosmie est levée. L'anosmie semble donc être, dans la plupart des cas, déterminée par la suggestion et non par des différences de sensibilité antérieures à l'hypnose.

Relation entre la réaction corporelle du sujet et sa réponse verbale pendant l'hypnose.

Dans l'élaboration du score objectif (E.01- Anosmie à l'ammoniaque), on prenait simultanément en compte la dimension non-verbale (grimace, retrait, etc...) et la dimension verbale (réponse sous hypnose du sujet à la question "avez-vous senti quelque chose?") de la réponse du sujet. Dans le tableau qui suit, nous présentons ces deux dimensions ainsi que leur relation.

tableau 4-17 : RELATION ENTRE L'INTENSITE DE LA REACTION COMPORTEMENTALE LORS DE L'ANOSMIE SUGGEREE (E.03) ET LA NATURE .DE LA REPONSE VERBALE OU GESTUELLE DU SUJET (E.10).

E.03.- Intensité de la réaction	E.10.- Nature de la réponse verbale ou gestuelle			TOTAL
	1- Odeur perçue	2- Odeur non perçue	3- Pas de réponse	
1.- Nulle	8	3	10	21
2.- Faible	5	1	5	11
3.- Forte	10	1	5	16
TOTAL	23	5	20	

On remarquera tout d'abord la rareté des réponses affirmant la non-perception de l'odeur : seuls 5 des 28 sujets qui répondent sont dans ce cas (18%). Par ailleurs, on remarquera que nombreux sont les sujets qui n'ont eu aucune réaction observable à l'ammoniaque mais qui affirment cependant avoir perçu l'odeur : 8 sujets sur 11 (73%).

Enfin, on notera la présence surprenante de deux sujets manifestant corporellement une réaction à l'ammoniaque alors que, peu après, ils affirment ne pas avoir perçu l'odeur. L'un de ces sujets tente après son réveil de nous expliquer sa réponse. Il précise n'avoir senti l'odeur que très tardivement, juste après avoir répondu négativement à la question qui lui était posée sous hypnose. De plus, le sujet précise que cette odeur avait été perçue sans être identifiée. Pour la conscience du sujet, il s'agissait d'une odeur "sans odeur" : une sensation olfactive non interprétable.

Ce commentaire fait donc apparaître, parallèlement au décalage entre réponse corporelle et réponse verbale, un déficit des capacités perceptives et de la prise de conscience olfactive qui semble témoigner de la nature quasi “hallucinatoire” de cette perception retardée et qui confirme la valeur de la réponse verbale aussi surprenante qu’elle ait pu paraître.

Le comportement et le témoignage du sujet semblent montrer que, dans l’anosmie, la perception sensorielle est perçue hors conscience, engendrant une réponse motrice adaptée (fuite de la stimulation) alors qu’au niveau conscient le sujet ne perçoit aucune sensation olfactive. Puisque certains sujets disent avoir perçu l’odeur en l’absence de toute réaction motrice, il semblerait donc que l’inhibition puisse s’appliquer indifféremment ou simultanément sur les réactions motrices de défense ou sur la prise de conscience. De tels décalages semblent assez courants puisqu’ils sont présents chez 10 des 28 sujets ayant répondu verbalement pendant l’hypnose.

4.122.4. - Comportements particuliers apparaissant à l'occasion du "réveil" des sujets après la séance d'hypnose.

A la fin de la séance, une série de suggestions sont données au sujet afin d'induire son "réveil". Ces suggestions fixent les grandes modalités temporelles du réveil : ouverture des yeux au chiffre "5", réveil complet à "1". De plus, elles font du réveil naturel le comportement modèle devant suivre la réouverture des yeux. Pour cette raison, bien que la nature exacte du comportement de "réveil" ne soit pas précisé par la suggestion, il nous a paru préférable d'en analyser les différentes caractéristiques dans le cadre de l'étude des comportements suggérés.

Dans l'analyse de ces comportements de "réveil", nous distinguerons deux dimensions majeures : a- Caractéristiques temporelles de l'ouverture des yeux, b- Qualité du "réveil" (jugée en fonction des comportements du sujet au moment du "réveil") et Latence du réveil complet (réapparition d'un comportement analogue à celui manifesté en début de séance).

4.122.41. - Caractéristiques temporelles de l'ouverture des yeux.

Les suggestions précisaient que l'ouverture des yeux devait se produire au chiffre "5", nous avons donc, selon que cette ouverture avait lieu avant, pendant ou après ce chiffre, distingué trois types de réveil.

TABLEAU 4-18 : CARACTERISTIQUES TEMPORELLES DE L'OUVERTURE DES YEUX LORS DU "REVEIL" (C.01) : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
C.01.- Caractéristiques temporelles de l'ouverture des yeux.		
C.011.- Ouverture des yeux anticipée	9	21
C.012.- Ouverture des yeux à "5"	19	44
C.013.- Ouverture des yeux retardée	15	35

Comme on peut le constater, dans leur majorité, les sujets se conforment assez bien à la suggestion qui leur est donnée et ouvrent leurs yeux au chiffre “5”. Cependant, les sujets qui vont à cette occasion manifester une certaine autonomie sont en assez grand nombre. Neuf sujets anticipent la réponse et ouvrent leurs yeux avant le chiffre “5” (pour la plupart aux chiffres “7” puis “6”). Quinze sujets ont une réponse retardée : 12 ouvrent leurs yeux entre les chiffre “5” et “1”, les 3 autres ne les ouvrent qu’une dizaine de secondes après le décompte.

Ces anticipations et ces retards ne sont pas seulement la manifestation d’un refus d’obéissance aveugle à la suggestion, on peut aussi, si l’on tient compte de leur orientation temporelle (anticipation, retard) y voir le reflet des attitudes du sujet par rapport à l’hypnose : fuite de l’hypnose lorsqu’il y a anticipation, attachement à l’hypnose ou revendication d’un état hypnotique plus profond dans le cas des réveils retardés(1).

(1) : Chez certains sujets, le “retard” manifesté à l’occasion de l’ouverture des yeux peut être persistant et donner l’impression d’une impossibilité de “réveil”. Ces difficultés ne doivent pas être prises au sérieux. En fait, les sujets qui n’ouvrent pas les yeux lors du “réveil” expriment par là une certaine attente et insatisfaction. C’est pourquoi, en général, il suffit de demander aux sujets de préciser les causes de cette insatisfaction et la nature de son attente pour qu’immédiatement le sujet se réveille.

4.122.42. - Qualité du “réveil” et latence du réveil complet.

Lorsque le sujet ouvre les yeux lors du “réveil”, il peut, selon les cas, paraître ou non réveillé. Dans notre livret d’observation, les caractéristiques expressives et comportementales du “réveil” étaient décomposées en six signes que nous présentons dans le tableau qui suit.

TABLEAU 4-19 : CARACTERISTIQUES DES COMPORTEMENTS DE “REVEIL” APRES L’HYPNOSE.

Caractéristiques des comportements de réveil	Non	Oui	% des Oui
a- Regard hébété	13	34	72
b- Alternance d’ouvertures et de fermetures des yeux1	22	13	59
c- Oeil voilé, humide (rouge)	24	23	49
d- Se frotte les yeux	29	18	38
e- S’étire	38	9	19
f- Baille	44	3	6

(1) Ce signe n’a été recueilli que sur 35 sujets en raison de son introduction tardive dans le livret : les autres signes portent sur 47 sujets car ils n’ont pas été recueillis chez l’un des sujets.

Le signe que l’on observe le plus fréquemment juste après le “réveil” des sujets, se situe au niveau du regard des sujets. En effet, à cette occasion, les sujets ont le regard généralement fixe, inerte, sans expression; en un mot, ils ont l’air hébété. “Hébétude” qui dure plus ou moins longtemps selon les sujets mais qui généralement se prolonge jusqu’à la fin de la “Compulsion Post-Hypnotique” (12) comme si le sujet, pour pouvoir rester en état de disponibilité par rapport à la suggestion ne se réveillait pas véritablement, se contentant de rester dans un état hypnotique plus léger dans lequel il peut garder les yeux ouverts. Le réveil dans ce cas n’interviendrait véritablement qu’à la fin de cette ultime suggestion(1).

(1) : On trouvera un argument allant dans ce sens dans la description maintes fois faite du regard fixe et hébété du sujet hypnotisé auquel on demande d’ouvrir les yeux tout en restant hypnotisé (WEITZENHOFFER (1957), GILL et BRENMAN (1959), etc.).

Les trois signes suivants, bien que moins fréquents, restent très généraux puisqu'ils sont présents environ une fois sur deux. Ces signes : -alternances d'ouvertures et de fermetures des yeux, -oeil voilé-humide, -frottement des yeux, semblent témoigner d'une certaine difficulté à se réveiller, d'un réveil hésitant et progressif.

Enfin, on remarquera que les sujets ne s'étirent qu'assez rarement (19% des cas) et que l'apparition de "bâillements" reste exceptionnelle (6% des cas).

A la multiplicité de ces signes, difficilement interprétables, il nous a paru préférable de substituer deux appréciations portées par l'expérimentateur à propos du "réveil" des sujets. Ces deux apparitions étaient faites par l'hypnotiseur en partant non seulement des différents signes objectifs présentés précédemment mais aussi de signes divers variant considérablement d'un sujet à l'autre. Ainsi, par exemple, citons les réactions et attitudes motrices, la façon de parler, la façon de réagir aux questions, etc.

La première de ces deux variables concerne la "qualité" du "réveil", c'est à dire l'impression donnée par le sujet d'un changement d'état, d'un réveil véritable au moment de l'ouverture des yeux.

La seconde concerne la détermination par l'expérimentateur du moment à partir duquel le sujet lui paraît complètement réveillé, c'est à dire du moment à partir duquel l'hypnotiseur note la réapparition chez le sujet d'un comportement d'éveil et la réapparition des attitudes et des comportements qui caractérisaient le sujet avant l'hypnose : attitudes verbales, attitudes toniques, mode d'expression, etc...

Nous présentons ces deux variables ainsi que leur appellation codée dans le tableau qui suit.

tableau 4-20 : QUALITE DU "REVEIL" ET DELAI D'APPARITION DU REVEIL COMPLET : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
C.02.- Qualité du "réveil".		
C.021.- "Réveil" ne témoignant pas d'un changement d'état	25	60
C.022.- "Réveil" témoignant d'un changement d'état	17	40
C.05.- "Réveil complet" selon l'expérimentateur.		
C.051.- "Réveil complet" immédiat	18	43
C.052.- "Réveil complet" retardé	24	57
- à la fin de la suggestion hypnotique 13s		
- à la fin du rappel des exercices 5s		
- à la fin du questionnaire relatif au vécu des suggestions 5s		
- à la fin du questionnaire relatif au vécu de l'hypnose 1s		

On remarquera dans ce tableau la fréquence assez forte des réveils complets différés (57%). Parmi ceux-ci, on remarquera que prédominent les réveils se situant immédiatement après la suggestion post-hypnotique (13 cas sur 24) comme si les sujets, malgré la procédure de "réveil", sentaient la nécessité de rester en état d'hypnose jusqu'à ce que cette ultime suggestion ait pu se dérouler.

Par ailleurs, on constatera que 11 sujets ne paraissent se réveiller que très progressivement, 6 d'entre eux n'ayant l'air totalement éveillé que plus d'une heure après la fin de l'hypnose (fin du questionnaire)(1).

Il semble donc que, pour beaucoup de sujets, l'hypnose ne soit pas un état dont les signes disparaissent immédiatement en réponse aux suggestions de réveil. Malgré l'ouverture des yeux, ces signes ne se dissipent que progressivement au fil du questionnaire.

---

(1) : Pour donner une idée plus concrète de ce que nous entendons par réveil différé, citons l'exemple de ce sujet qui, en fin de questionnaire, répond calmement et "constructivement" aux questions du questionnaire et qui, progressivement, au cours du dernier questionnaire, redevient agité, hostile à tout questionnement, finissant par refuser de répondre aux dernières questions. Or, ce sujet avait avant l'hypnose ce même comportement d'agressivité et d'hostilité qui réapparaît à la fin du questionnaire. Il semble donc que, malgré sa vigilance apparente, le sujet n'ait pas été complètement réveillé pendant le début du questionnaire, qu'il soit resté dans une relation de type hypnotique (née pendant et par l'hypnose) avec l'hypnotiseur, radicalement différente de celle qu'il entretenait précédemment et qui ne réapparaît telle quelle qu'en fin de questionnaire.

(2) : Nous avons eu souvent l'occasion de constater cette "latence" nécessaire au réveil complet des sujets hypnotisés et ceci même en l'absence de tout questionnaire. Chez certains sujets très résistants et qui ne se sont pas laissés complètement aller à l'hypnose, ce délai peut prendre des proportions anormales : le sujet se sent alors somnolent pendant toute la journée ou encore doit faire une sieste contrairement à ses habitudes. Cette latence d'environ 1/2 heure correspond bien d'ailleurs au phénomène mis en évidence par ORNE et EVANS (1966) d'un réveil spontané, en cas de disparition de l'hypnotiseur, environ de 30 minutes après le départ de celui-ci.

4.13. - Modalités d'exécution des consignes.

Certains exercices nécessitent pour leur exécution un changement de position de la part du sujet; ce changement leur est demandé de façon directe, sous la forme impérative. Par exemple, afin de pouvoir ensuite suggérer la lourdeur du bras, l'hypnotiseur dira au début de l'exercice : "s'il vous plaît, étendez le bras gauche devant vous..." (cf. annexe 1, p.694). Ce sont ces mouvements demandés de façon impérative que nous appelons "consignes". Cependant, nous étendrons cette appellation aux suggestions de retour au repos qui suivent les exercices car celles-ci, dans le contexte où elles se situent, se présentent plus comme des consignes que comme des suggestions.

De même que de nombreuses différences apparaissaient en réponse aux suggestions, de très nombreuses variations apparaissent en réponse aux consignes. Ces variations valent d'être étudiées car elles nous permettent une approche des caractéristiques de la réponse volontaire du sujet pendant l'hypnose et nous permettent d'obtenir des informations précises relatives à la disponibilité tonique du sujet, à son niveau d'activité, etc...

4.131. - Déroulement des consignes précédant les suggestions.

A l'occasion de trois des exercices moteurs, on donne aux sujets la consigne de lever le bras à l'horizontale puis de le maintenir ainsi sans effort.

Pour chacun de ces exercices, nous avons mesuré le temps nécessaire à l'élévation du bras et nous avons estimé le niveau de facilité avec lequel le sujet pouvait garder son bras dans la position horizontale.

Les résultats observés sont présentés dans les deux tableaux qui suivent. On signalera que l'élévation des bras dans le cadre de l'exercice du "rapprochement des bras" (05) ne fait pas l'objet d'une caractérisation temporelle car c'est l'hypnotiseur qui, à cette occasion, soulève les bras du sujet.

TABLEAU 4-21 : TEMPS NECESSAIRE A L'EXECUTION DE LA CONSIGNE PRECEDANT LES SUGGESTIONS.

	Temps nécessaire à l'exécution de la consigne	
Code Nom de l'exercice	1- Moins de 15 sec. (mouvement non aidé)	2- Plus de 15 sec. (Mouvement aidé)
D.23.- Abaissement de la main (04)	25	23
D.61.- Rigidité du bras (09)	45	3

tableau 4-22 : NIVEAU DE FACILITE DU MAINTIEN DE LA POSTURE IMPOSEE LORS DES SUGGESTIONS MOTRICES : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Niveau de facilité du maintien		
Code Nom de l'exercice	1- Normal	2- Difficile	3- Impossible
D.25.- Abaissement de la main (04)	31 14 3	31 14 3	31 14 3
D.33.- Rapprochement des bras (05)(*)	35 11 0	35 11 0	35 11 0
D.63.- Rigidité du bras (09)	45 3 0	45 3 0	45 3 0

(*) : cet indice n'a pas été estimé pour deux de nos 48 sujets.

Comme on peut le constater, les difficultés de maintien sont assez courantes dans les deux premiers exercices qui suivent l'induction hypnotique (abaissement du bras (04), rapprochement des mains (05)). Mais, en revanche, elles deviennent exceptionnelles lors du dernier exercice : "rigidité du bras" (3 sujets sur 48).

On observe quelque chose d'assez semblable à propos du temps nécessaire à l'exécution de la consigne, puisque presque la moitié des sujets n'ont pas levé le bras au bout des 15 secondes qui suivent la consigne lors du premier exercice moteur (abaissement du bras (04)) alors qu'ils ne sont plus que trois dans ce cas à l'occasion du troisième exercice moteur (rigidité du bras (09)).

Malgré ce parallélisme, il serait faux de conclure à l'identité entre ces deux types de variables. En effet, si l'on calcule, à l'occasion de l'"abaissement du bras" (04) la corrélation entre ces deux variables (D.23xD.25), on constate qu'elles sont pratiquement sans relation (phi=.16, k2=1,25).

Cette indépendance entre les deux types de variables "temps nécessaire à l'exécution de la consigne" et "difficulté de maintien" implique que leurs significations divergent, alors qu'on aurait pu être tenté a priori de les considérer comme les deux facettes d'un même phénomène : affaissement du tonus moteur résultant d'une baisse de vigilance.

En fait, si l'on examine les commentaires spontanés des sujets qui n'exécutent pas la consigne, on remarquera qu'ils sont généralement de deux ordres : 1- Le sujet a attendu que son bras se lève tout seul, 2- Le sujet a compris qu'il devait lever volontairement son bras mais il a craint que cela le "gêne", le "réveille", d'effectuer ainsi un mouvement volontaire(1).

---

(1) : Et effectivement, on doit remarquer l'apparition d'un grand nombre d'ouvertures des yeux ("réveils") à l'occasion du premier exercice moteur et tout particulièrement de la consigne (cf. p.@). Cet exercice étant particulièrement neutre, facile et peu inquiétant, il semble probable que ces ouvertures des yeux soient dues à un conflit ressenti par les sujets à propos de l'attitude qui doit être la leur à l'occasion de la consigne.

Dans le premier de ces cas, le sujet ne perçoit pas la différence entre "consigne" et "suggestion"; il réagit à la consigne comme à une suggestion et en conséquence attend l'apparition d'un mouvement involontaire[1]. Dans le second cas, il y a refus conscient de toute participation volontaire.

Il semble donc que la "latence" des sujets (temps nécessaire à l'exécution de la consigne) dépende essentiellement du niveau d'acceptation par le sujet d'une participation volontaire pendant l'hypnose. Ce refus peut se manifester ouvertement, de façon consciente, (peur de se réveiller), ou au contraire de façon inconsciente par la distorsion des consignes en suggestions (distorsion linguistique).

Quant aux difficultés de maintien, les sujets les justifient en affirmant une réelle incapacité motrice et tonique, incapacité qui est présentée comme si elle était la conséquence normale de l'induction, ce qui lui permet de gommer le problème de son désir et de ses résistances. De fait, si, malgré le changement d'orientation des suggestions et des consignes, le sujet reste accroché à la passivité et à l'hypotonie, c'est peut-être qu'en fait ce comportement constitue moins une réponse à la suggestion que le symptôme d'un état particulier de type léthargique apparaissant comme résistance passive du sujet dans sa réalisation à l'Autre, symptôme auquel le sujet renonce progressivement avec la "banalisation" que subit, au fil des exercices, cette mise à la disposition du corps à l'Autre.

4.132. - Déroulement des consignes de retour au repos : latence et difficulté.

A la fin des exercices suggérés, comme nous l'avons dit un peu plus haut, des consignes-suggestions sont données aux sujets afin d'annuler l'effet des suggestions et de permettre le retour au repos.

---

(1) : Cette absence de distinction entre consigne et suggestion n'aboutit pas toujours à une absence de mouvement; chez certains sujets, le bras va se lever de lui-même, de façon involontaire dès l'énoncé de la "consigne".

Si les modalités de ce retour au repos ne sont pas toujours facilement appréhendables au niveau corporel, on notera qu'elles sont évidentes dans le cas des exercices moteurs et assez facilement observables dans les exercices de type hallucinatoire.

Pour prendre un exemple, dans l'exercice "affaissement de la tête" (02), la latence du retour au repos va correspondre au temps mis par le sujet pour redresser la tête et se mettre en position de relaxation dans le fauteuil(1).

Nous présenterons ci-dessous les caractéristiques temporelles du retour au repos pour les exercices moteurs (tableau 4-23) et pour les exercices hallucinatoires (tableau 4-24) puis nous présenterons la variable concernant le niveau apparent de difficulté du retour au repos (tableau 4-25).

tableau 4-23 : LATENCE DU RETOUR AU REPOS POUR LES EXERCICES MOTEURS : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Retour au repos		
Code Nom de l'exercice	1- Retardé	2- Immédiat	3- Anticipé
D.10.- Abaissement de la tête (02)	13	31	4
D.21.- Abaissement du bras (04)	8	19	21
D.30.- Rapprochement des mains (05)	22	23	3
D.59.- Rigidité du bras (09)	38	10	0

(1) : Pendant l'exercice en question, le sujet est assis sur le bord du fauteuil, le buste et la tête droite au début de l'exercice, le buste devant rester droit pendant qu'éventuellement la tête s'affaisse pendant l'exercice.

On remarquera que les réactions varient considérablement d'un exercice à l'autre. Dans le cas de l'exercice de veille : "abaissement de la tête" (02), le retour au repos se fait généralement de façon immédiate. Au cours du premier exercice moteur proposé pendant l'hypnose, le retour au repos est le plus souvent anticipé. Au cours des deux derniers exercices moteurs, le retour au repos est plutôt retardé (cf. D.591) ou encore oscille entre immédiat et retardé (cf. D.301 et D.302).

Si pendant l'exercice de veille l'immédiateté des retours au repos témoigne de l'obéissance des sujets, il n'en va pas de même pendant l'hypnose. En effet, pendant l'hypnose, les sujets ont tendance en majorité à ne pas respecter rigoureusement les consignes : les retours au repos "retardés" ou "anticipés" sont plus nombreux pour chaque exercice considéré que les retours au repos "immédiats".

Le sujet sous hypnose réagit en fonction des consignes bien sûr mais ses réactions sont moins strictement déterminées par celles-ci qu'à l'état de veille. Ainsi, pour l'"Abaissement du bras" (04) qui, par sa dimension d'effort tonique, s'oppose à la détente et à la relaxation hypnotique, nombreux seront les sujets qui reviendront à la position de repos de façon "anticipée". De même que pour la "Rigidité du bras" (09), nombreux seront ceux qui manifestent une forte latence, montrant ainsi la nécessité d'un délai temporel afin que les suggestions de détente puissent modifier l'état tonique du sujet (état de tension induit par les suggestions initiales).

Si, dans les exercices moteurs, la latence du retour au repos pouvait être calculée pour tous les sujets, qu'ils réussissent ou non la suggestion, car elle succédait à une consigne initiale ("levez le bras!..."), dans les exercices hallucinatoires, en revanche, il n'y a de retours au repos observables que chez les sujets ayant réagi positivement aux suggestions.

TABLEAU 4-24 : LATENCE DE RETOUR AU REPOS POUR LES EXERCICES HALLUCINATOIRES : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Retour au repos		
Code Nom de l'exercice	1- Retardé	2- Immédiat	3- Anticipé
Hallucination de la mouche (07)	3	18	0
D.68.- Hallucination de la musique (10)	7	11	0

Si le comportement (battre la mesure ou fredonner) induit par la suggestion de "musique" persiste assez fréquemment (7 fois sur 18 réponses) alors même que les suggestions de retour au repos ont été données, il n'en va pas de même pour l'hallucination de la mouche puisque seuls 3 sujets sur 21 continuent à "chasser la mouche" après la fin de ces suggestions-consignes. En raison de son aspect exceptionnel, nous avons dû renoncer à faire figurer dans l'analyse factorielle cette dernière variable. Seule la variable correspondant à l'hallucination de la musique a été conservée.

Reste maintenant à présenter la variable intitulée "difficultés de retour au repos". Cette variable concerne le niveau de difficulté physique exprimée par le sujet lorsqu'il tente de surmonter l'effet des premières suggestions afin de revenir en position de repos. Cette variable n'est appréhendable avec netteté que dans les deux exercices moteurs suivants : "Rapprochement des mains" (05), "Rigidité du bras" (09).

(1) : Il y a là quelque chose d'assez voisin de la notion de "congruence" mise en avant par ORNE (1959), ce terme recouvrant une des caractéristiques du comportement de "transe", inimitable par les sujets "simulateurs" dont les comportements apparaissaient, au contraire, plutôt "incongrus", c'est à dire en dysharmonie, par exemple le sujet sollicité verbalement au milieu de l'hypnose répondant fortement, sans la moindre difficulté, etc.

tableau 4-25 : DIFFICULTES DU RETOUR AU REPOS LORS DES EXERCICES MOTEURS : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Difficulté de retour au repos		
Code Nom de l'exercice	1- Pas de	2- Légère	3- Forte
D.31.- Rapprochement des mains (05)	36	11	1
D.60.- Rigidité du bras (09)	14	25	7

Comme on peut le constater, de nombreux sujets ne retrouvent qu'avec difficulté la position complète de repos.

Par exemple, dans le cas de la "Rigidité du bras", ces difficultés peuvent prendre la forme suivante : le bras du sujet se contracte, il est progressivement agité de secousses tandis que le visage du sujet se crispe. Parfois même, c'est tout le corps du sujet qui est agité de secousses mais le bras du sujet reste tendu et raide(1).

Dans le cas du "Rapprochement des mains", la difficulté peut concerner la capacité du sujet de séparer ses mains ou son incapacité à laisser se détendre ses bras.

Le sens de ces différentes variables reste à préciser. Les modalités de "Retour au repos" constituent une sorte de commentaire non-verbal du sujet comme c'était déjà le cas pour les consignes qui précédaient les suggestions. Un commentaire qui concerne le rapport du sujet à l'action volontaire mais qui concerne aussi son niveau de plasticité pendant l'hypnose (les retours au repos retardés et difficiles indiqueraient un manque de plasticité : le sujet, sous l'emprise des suggestions, ne peut changer que progressivement son comportement).

(1) : Chez plusieurs de nos sujets, cette agitation est devenue si forte que nous avons dû intervenir et les aider physiquement à plier le bras, nous avons alors pu constater la réalité de la "raideur" persistante de leur bras.

4.133. - Attitudes toniques pendant les mouvements passifs.

A plusieurs reprises, nous devions aider physiquement le sujet à réaliser tel ou tel mouvement. Nous avons donc mis à profit ces différents mouvements passifs pour tenter d'estimer les attitudes toniques du sujet.

Trois types d'attitudes toniques étaient distinguées : - Relaxé (le sujet se laisse complètement aller), -Adjuvant (le sujet intervient activement dans le sens du mouvement), - Résistant (le sujet s'oppose plus ou moins fortement au mouvement qui lui est communiqué).

Les mouvements aidés étaient pour la plupart situés au début de la séance avant et après l'induction hypnotique. Trois mesures étaient réalisées à l'occasion du premier exercice de veille : "Chute en arrière" (01). Les trois autres mesures étaient effectuées après l'induction hypnotique à l'occasion de l'"abaissement du bras" (04) (les sujets n'ayant pas levé le bras en réponse aux consignes avant 15 secondes étaient aidés (19s)), à l'occasion de l'élévation des bras qui précèdent le "Rapprochement des mains" (chez tous les sujets), à l'occasion de la "Rigidité du bras" (09) (là encore uniquement chez les sujets aidés : 3 sujets).

Avant de présenter dans le tableau 4-26 les résultats observés, revenons un instant sur les trois mesures effectuées à l'occasion du premier exercice de veille. Les deux premières de ces mesures étaient relatives aux attitudes toniques du sujet lors d'un mouvement d'élévation puis d'abaissement que nous imprimions à la main du sujet. La dernière mesure était réalisée avant la "Chute en arrière" lorsque l'expérimentateur, afin de montrer au sujet comment allait se dérouler sa chute, le prenait par les épaules et le tirait légèrement en arrière.

tableau 4-26 : ATTITUDES TONIQUES A L'OCCASION DES DIFFERENTS MOUVEMENTS PASSIFS : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Attitudes toniques		
Code Nom de l'exercice	1- Relaxée	2- Adjuvante	3- Résistante
Mouvement passif de la main (01) (1er temps : élévation)	16	22	8
Mouvement passif de la main (01) (2ème temps : abaissement)	17	12	17
D.04.- Chute en arrière (01)	18	2	24
D.24.- Abaissement du bras (04) (élévation)	12	7	3
D.32.- Rapprochement des mains (05) (élévation)	28	14	3
Rigidité du bras (09) (élévation)	2	1	0

(*) : Chez les sujets aidés seulement.

Dans l'exercice du mouvement passif de la main, nous avons été amené à distinguer deux temps (élévation, descente) car il nous est vite apparu que les attitudes toniques n'étaient pas les mêmes selon que nous soulevions la main ou selon que nous la rabaissions. En fait, en raison de la légèreté de la main, la différence entre adjuvance et relaxation était délicate à faire, en conséquence l'indice le plus pertinent correspond aux résistances.

Lors de l'abaissement de la main, les résistances se manifestent par l'adoption d'un comportement de type cataleptique, le sujet garde la main en l'air puis s'oppose au mouvement de descente qui lui est imposé par l'expérimentateur.

Dans l'analyse factorielle, c'est ce second indice qui a été retenu pour décrire les attitudes toniques lors du mouvement passif de la main. Par ailleurs, cet indice a été simplifié (tableau 4-27) sous forme d'une dichotomie entre résistances d'une part et relaxation-adjuvance d'autre part, c'est à dire entre sujets ayant tendance à conserver l'attitude qui leur a été communiquée et sujets ayant tendance à revenir à la position de repos. Sous cette forme, cet indice pourra nous permettre d'étudier la relation entre la tendance à conserver les attitudes (traditionnellement rattachées à la catalepsie) et l'hypnose.

tableau 4-27 : TENDANCE A LA CONSERVATION DES ATTITUDES COMMUNIQUEES : RESULTATS ET CODIFICATION

Code Nom de la variable	N	%
C.07.- Tendance à la conservation des attitudes communiquées (à l'occasion du mouvement passif de la main à l'état de veille).		
C.071.- Non	29	63
C.072.- Oui	17	37

La mesure des attitudes toniques au cours de la chute en arrière provoquée (cf. tableau 4-26) oppose très clairement deux groupes de sujets : les sujets relaxés, qui s'abandonnent complètement, et les sujets résistants, qui, en s'arc-boutant ou en se rattrapant à l'aide du pied, s'opposent au mouvement de chute en arrière.

Pour les analyses, nous avons gardé les variables inchangées, le groupe des sujets adjuvants étant cependant exclu des analyses en raison de sa taille trop faible.

Au niveau des mouvements passifs effectués sous hypnose, on constatera la quasi-disparition des attitudes de résistance, l'opposition essentielle est celle qui oppose sujets adjuvants et sujets relaxés. Il semble donc que les attitudes corporelles du sujet envers l'autre s'améliorent considérablement pendant l'hypnose.

Reste à s'interroger à propos de la signification profonde de ces variables.

Dans le premier exercice de veille ("Chute en arrière" (01)), accepter sans résistances la chute en arrière, c'est s'en remettre complètement à l'autre pour assurer sa propre sécurité; c'est aussi, au sens propre, lui tomber dans les bras. L'adoption d'une attitude adjuvante ou relaxée pourrait donc signifier l'acceptation profonde de la relation corporelle à l'autre.

Les attitudes toniques qui apparaissent lors du mouvement passif d'abaissement de la main (toujours dans le même exercice) sont plus difficiles à interpréter mais on peut faire l'hypothèse que le maintien de la main en position horizontale pourrait signifier le désir du sujet de réussir l'expérience hypnotique, de ressentir les suggestions motrices(1). Dans ce cas, on aurait donc une expression du désir profond (inconscient?) du sujet par rapport à l'hypnose. Ce que nous avons appelé "résistances" refléterait paradoxalement un désir positif du sujet, alors que la neutralité (relaxé) ou l'adjuvance refléterait le refus du sujet : mise de la main hors expérience par le biais du retour au repos.

Il est intéressant de remarquer que pendant l'hypnose les résistances actives deviennent exceptionnelles. Les mouvements sont dans la quasi-totalité des cas de type adjuvant ou de type relaxé. A moins de supposer, ce qui ne nous paraît guère vraisemblable, la disparition pendant l'hypnose de toute forme de résistance motrice, il ressort de cela que l'expression des résistances ne se fait plus, sauf exception, de façon directe mais plutôt sous la forme d'une attitude de totale inertie (relaxation). Les résistances du sujet, lorsqu'elles ne l'ont pas amené à refuser la situation, engendreraient bien, comme nous l'avions supposé dans nos hypothèses, le passage vers un état de fuite passive, où l'inertie constitue la défense suprême.

(1) : Le sujet interprétant peut-être cette manipulation comme une tentative de l'hypnotiseur pour tester la catalepsie.

4.14. - Comportements spontanés apparaissant pendant l'hypnose.

Nous avons présenté dans les paragraphes précédents les comportements qui viennent caractériser le déroulement des suggestions et des consignes. Nous nous proposons maintenant de présenter certains comportements qui paraissent a priori ne dépendre d'aucune suggestion ou d'aucune consigne précise. Cette présentation comprendra trois grandes parties : - Ouverture-Fermeture des yeux pendant l'hypnose, - Verbalisation sous hypnose, - Attitudes physiques spontanées pendant l'hypnose.

4.141. - Ouverture-Fermeture des yeux pendant l'hypnose.

Si, au début de l'induction, quelques suggestions sont données afin d'inciter le sujet à fermer les yeux, le sujet est laissé ensuite entièrement libre de garder les yeux ouverts(1) ou fermés pendant la séance. A ce titre, les ouvertures ou les fermetures des yeux qui sont observées au cours de la séance seront traitées comme des comportements spontanés.

La liberté laissée aux sujets de pouvoir garder les yeux ouverts pendant la séance(1) nous a paru être essentielle si nous voulions ne pas compromettre les possibilités d'hypnose de certains sujets. En effet, si, pour la plupart des sujets, la fermeture des yeux constitue une condition nécessaire à l'apparition de l'état hypnotique, chez d'autres sujets, en plus petit nombre il est vrai, il nous est apparu que la fermeture des yeux constituait une gêne, amenant le sujet à réagir négativement et à empêcher l'apparition de l'hypnose. On peut penser que, pour ces derniers sujets, l'hypnose ne peut être supportable qu'à condition de rester accroché à une perception externe(2) comme à une bouée de secours évitant une perte trop grande du contact avec la réalité et une immersion trop radicale.

---

(1) : Lorsque les sujets ont ainsi les yeux ouverts pendant l'hypnose, le regard, dans la plupart des cas, reste immobile et figé conformément à la description, souvent faite, du regard de transe ("trance stare", cf. alinéa 2.221). Le sujet n'utilise plus le regard comme moyen d'information et d'orientation, il est comme "accroché" visuellement à la cible, ne regarde pas ce qui l'entoure et semble même ne pas percevoir les mouvements de l'hypnotiseur même lorsque ce dernier entre directement dans son champ visuel.

(2) : Ceci n'est pas sans relation avec la difficulté qu'ont certains sujets de supporter les périodes de silence qui séparent les suggestions. Là encore, il semble que certains sujets aient besoin en permanence d'une perception de provenance externe (acoustique au lieu de visuelle) qui leur permette de garder le contact avec l'hypnotiseur qui joue le rôle de gardien et de protecteur.

L'opposition entre sujets gardant les yeux ouverts et sujets fermant les yeux pendant la séance pourrait donc refléter une différence au niveau de la personnalité des sujets.

Pour les sujets qui gardent les yeux ouverts (8s), on peut penser que le danger majeur se situe dans un risque de perte totale de contact avec la réalité, le sujet craignant d'être submergé par des matériaux provenant d'un niveau inconscient. Chez les sujets qui préfèrent garder les yeux fermés même en cas de mal-aise, il semblerait qu'à l'inverse les craintes soient surtout axées sur la relation à l'hypnotiseur et sur la situation d'influence.

Un second indice relatif à l'ouverture ou à la fermeture des yeux apparaît au cours des séances. En effet, parmi les sujets qui gardent les yeux fermés pendant la séance, on note de temps à autre des réouvertures spontanées des yeux. Ces réouvertures des yeux si elles sont généralement transitoires peuvent dans certains cas être durables. Ces réouvertures des yeux peuvent être interprétées comme des retours défensifs à la réalité, car, selon les sujets eux-mêmes, elles se produisent en général(1) lorsque le sujet se sent sur le point de perdre le contrôle malgré ses défenses et ceci, tout particulièrement, au niveau du contrôle idéationnel : confusion entre imaginaire et réalité. La fréquence de ces réouvertures des yeux pourrait donc fournir une indication du niveau de conflit entre hypnotisabilité et résistances. Les "réouvertures des yeux" constituent une sorte de soupape émotionnelle permettant au sujet d'éviter un trop grand mal-aise émotionnel et le "stress" qui pourrait éventuellement en résulter.

Nous présentons dans le tableau ci-dessous ces deux indices relatifs à la fermeture des yeux pendant la séance.

(1) : Si l'on se reporte aux commentaires des sujets.

tableau 4-28 : VARIATIONS DU NIVEAU D'OCCLUSION DES YEUX PENDANT LA SEANCE.

Code Nom de la variable N %	N	%
C.19.- Séance yeux ouverts ou yeux fermés.		
- C.191.- Séance yeux ouverts(1)	8	17
- C.192.- Séance yeux fermés	40	83
C.20.- Réouverture des yeux pendant l'hypnose.		
- C.201.- Pas de réouverture des yeux(1)	24	50
- C.202.- Une réouverture des yeux	14	29
- C.203.- Deux réouvertures ou plus	10	21
- Deux réouvertures 14s		
- Trois réouvertures 7s		
- Quatre réouvertures 1s		
- Cinq réouvertures 1s		

(1) Sont aussi inclus dans cette catégorie les sujets qui n'ont pas fermé les yeux pendant l'hypnose.

La moitié des sujets éprouvent au moins une fois le besoin de réouvrir les yeux pendant la séance. Ces réouvertures des yeux, lorsqu'elles apparaissent en cours de séance, restent peu courantes : 21 sujets sur les 24 qui manifestent ce comportement n'ouvrent les yeux que de 1 à 2 fois.

Nous nous sommes jusqu'à présent intéressé aux épisodes d'ouverture ou de fermeture des yeux dans la mesure où ils nous renseignaient sur les différents modes de réaction émotionnelle des sujets. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons ces mêmes données de façon beaucoup plus détaillée en recherchant ce qu'elles peuvent nous apprendre à propos des exercices eux-mêmes. A cette fin, nous présenterons dans le tableau qui suit les réactions oculaires observées pour nos 48 sujets à l'occasion de chacun des 10 exercices réalisés dans le fauteuil (l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11) est décomposé en deux périodes distinctes d'où les 11 colonnes).

tableau 4-29 : VARIATIONS DU NIVEAU D'OCCLUSION DES YEUX EN FONCTION DES DIFFERENTS MOMENTS DE LA SEANCE.

Caractéristiques relatives à l'occlusion des yeux	Numéro des exercices (voir légende)										
	(02)	(03)	(04)	(05)	(06)	(07)	(08)	(09)	(10)	$(11)_1$	$(11)_2$
a- Yeux fermés			33	40	38	33	36	40	41	38	36
b- Fermeture spontanée des yeux	3		1				4		1		
c- Fermeture des yeux demandée	31	37	1							5	2
d- Ouverture puis fermeture des yeux(demandée)	1	1	5		2	7	4	2	1	3	2
e- Ouverture des yeux spontanée	2							1		2	8
f- Yeux ouverts		10	8	8	8	8	4	5	5		
g- Difficulté à réouvrir les yeux en (02)	11										

Légende des exercices :

(02) : Abaissement de la tête
(03) : Fermeture des yeux
(04) : Abaissement de la main
(05) : Rapprochement des bras
(06) : Inhibition verbale
(07) : Hallucination de la mouche
(08) : Rêve
(09) : Rigidité du bras
(10) : Hallucination de la musique
(11_1) : Anosmie à l'ammoniaque (suggestions)
(11_2) : Anosmie à l'ammoniaque (contrôle)

Dans le tableau qui précède, nous avons essayé de caractériser de façon aussi exacte que possible les réactions oculaires de chaque sujet pour chaque exercice. Afin de réaliser ceci, il nous a fallu définir un certain nombre de comportements oculaires types.

Le premier comportement oculaire : a-yeux fermés, concerne les sujets qui ont gardé les yeux fermés pendant l'exercice.

Les trois comportements suivants : b-fermeture des yeux spontanée, c-fermeture des yeux demandée, d-ouverture puis fermeture des yeux spontanée, correspondent à des moments pendant lesquels les sujets ont successivement ouvert puis fermé les yeux. Dans ces trois comportements, lorsque l'exercice s'achève, les sujets ont les yeux fermés.

Le cinquième comportement décrit : e-ouverture des yeux spontanée, concerne les sujets qui ouvrent leurs yeux au cours de l'exercice, et qui conservent ensuite les yeux ouverts. Ils font alors partie dans les exercices suivants de la catégorie : f-yeux ouverts.

Enfin, la septième et dernière catégorie concerne exclusivement un seul de nos exercices, l'exercice de veille : abaissement de la tête (02). En effet, nous avons pu constater que, bien que la fermeture des yeux n'ait eu lieu qu'en réponse à une consigne avant toute tentative d'induction de l'hypnose, nombreux étaient les sujets qui manifestaient des <u>difficultés à rouvrir les yeux</u> et qui semblaient ainsi témoigner de l'apparition prématurée d'un état de conscience modifié. La classification adoptée a l'avantage de permettre de reconstituer de façon exacte le déroulement de chaque exercice au niveau de l'ouverture et de la fermeture des yeux.

Ceci dit, on remarquera à l'examen de ce tableau les faits suivants :

a- Le "rêve" (08) se caractérise par l'apparition de 4 fermetures des yeux spontanées; c'est le seul endroit où de telles fermetures apparaissent en aussi grand nombre, cet exercice semble ainsi avoir un rôle de renforcement de l'induction hypnotique et permettre un approfondissement de l'état hypnotique.

b- Les seules ouvertures spontanées des yeux qui soient durables et donc assimilables à de véritables “réveils” apparaissent lors de l’ammoniaque, et tout particulièrement à l’occasion du contrôle, après levée des suggestions d’anosmie (8 sur 11).

c- Les épisodes d’ouverture-fermeture spontanée des yeux qui attestent, selon nous, un certain malaise émotionnel, apparaissent surtout à l’occasion de la première mobilisation motrice (abaissement de la main (04)) et du “rêve”, seul exercice en son genre. Il semble donc que chaque nouveauté introduise une dimension de “menace”, le sujet ne sachant pas en dernier lieu quelles vont être ses réactions à l’exercice et jusqu’où l’exercice risque de l’entraîner(1).

d- Les sujets qui, à la fin du deuxième exercice de veille, manifestent des difficultés pour rouvrir les yeux et qui ainsi semblent attester l’apparition spontanée d’un état de type hypnotique, ne sont pas des exceptions puisque c’est près d’un quart de nos sujets (11 sur 48) qui sont dans ce cas. La suggestion dans un contexte d’hypnose semblerait donc suffire pour qu’apparaissent des états de type hypnotique chez certains des sujets.

On remarquera que, pour l’étude détaillée des variations du niveau d’occlusion des yeux, exercice par exercice, la taille de notre échantillon n’est pas tout à fait satisfaisante car ces variations restent rares. Pour cette raison, nous avons été amené à ne conserver, en vue des analyses, que les exercices pour lesquels ces variations étaient les plus fréquentes. Cependant, la faiblesse numérique des variables conservées devra nous amener à ne tenir compte qu’avec prudence de celles-ci, lorsqu’elles apparaîtront dans les analyses factorielles.

---

(1) : Ainsi, il est courant que les sujets ouvrent les yeux lors de la première consigne, en s’exclamant “je ne suis pas hypnotisé!”, le sujet paraît se dérober, refuser de prendre le risque d’exécuter la consigne et, par contre-coup, d’être sensible à la suggestion.

tableau 4-30 : COMPORTEMENTS RELATIFS A L'OCCLUSION DES YEUX LORS DES PRINCIPAUX MOMENTS DE LA SEANCE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
D.11.- Difficulté à réouvrir les yeux après l'"abaissement de la tête" (02)		
-D.111.- Pas de difficulté	37	77
-D112.- Difficultés	11	23
C.16.- Réouverture des yeux après une première fermeture durable en cours d'induction (03)		
C.161.- Non	41	85
C.162.- Oui	7	15
D.16.- Fermeture des yeux à la fin de l'induction.		
-D. 162.- Yeux fermés	38	79
-D.164.- Yeux ouverts	10	21
D.22.- Modification du niveau d'occlusion des paupières à l'occasion de l'"abaissement de la main" (04)		
-D.221.- Pas de changement	43	90
-D.222.- Ouverture	5	10
D.45.- Modification du niveau d'occlusion des paupières à l'occasion de l'"hallucination de la mouche" (07)		
-D.451.- Pas de changement	41	85
-D.452.- Ouverture	7	15
D.48.- Modification du niveau d'occlusion des paupières à l'occasion du "rêve" (08)		
-D.481.- Pas de changement	40	83
-D.482.- Ouverture	4	8,5
-D.483.- Fermeture	4	8,5
E.05.- Modification du niveau d'occlusion des paupières à l'occasion de l'"anosmie à l'ammoniaque" (11_1)		
-E.051.- Pas de changement	43	90
-E.052.- Ouverture des yeux	5	10
E.06.- Modification du niveau d'occlusion des paupières à l'occasion du contrôle de l'"anosmie à l'ammoniaque" (11_2)		
-E.061.- Pas de changement	38	79
-E.062.- Ouverture des yeux	10	21

(o) : Une des variables (C.16) qui figure dans ce tableau n'était pas représentée dans le tableau 4-29 qui précède. Cette variable concerne des sujets qui, après avoir fermé de façon nette et durable (plus d'une minute) les yeux pendant l'induction, les réentr'ouvrent soudain. Si l'un de ces sujets garde les yeux ouverts pendant toute la séance , les 6 autres ne tarderont pas à refermer les yeux et ceci de façon durable. Ce comportement semble pouvoir être interprété comme le signe d'un désarroi du sujet devant les effets hypnogènes de l'induction hypnotique.

4.142. - Verbalisation sous hypnose.

Au cours de la séance d'hypnose, la participation verbale du sujet est sollicitée à plusieurs reprises. Dans les paragraphes qui suivent, nous allons passer en revue les différentes réactions verbales observées à chacune de ces occasions.

a) - Capacités d'expression des sujets lors de l'"Inhibition Verbale" (06), après levée des suggestions.

La suggestion d'"Inhibition Verbale" (06) est suivie d'une série d'instructions et de suggestions qui ont pour objet de permettre le retour à un fonctionnement verbal normal. Ces instructions sont les suivantes : "Vous pouvez maintenant facilement... très facilement... dire votre prénom". En toute logique, si l'inhibition verbale résulte bien de l'effet des suggestions, ces contre-suggestions devraient donc permettre le retour à des facultés normales d'expression.

tableau 4-31 : NIVEAU D'INHIBITION VERBALE LORS DE LA SECONDE TENTATIVE DE PAROLE (CONTRÔLE APRES LEVEE DE L'INHIBITION).

Code	Nom de la variable		N	%
D.39.-	Expression verbale (prénom) après levée de l'inhibition		26	26
-D.391.-	Pas d'inhibition			
	- parlent normalement	21s		
	- parlent difficilement mais		19	19
	distinctement	5s	58	58
-D.392.-	Inhibition verbale			
	- parlent indistinctement	6s		
	-ne parlent pas	13s	42	42

Or, comme le montrent les résultats rapportés ci-dessus, tel n'est pas le cas pour tous les sujets. Seuls 21 sujets (47%) prononcent d'une voix normale leur prénom lors du contrôle, tandis que les sujets qui ne parlent pas ou qui manifestent des difficultés pour parler sont au nombre de 24.

Parmi les sujets qui ne disent pas normalement leur prénom (11 sujets), on note deux types de comportements : - Parole indistincte (6a), - Parole difficilement audible mais distincte (5a). Enfin, 13 sujets ne disent rien, soit qu'ils n'arrivent pas à émettre un son, soit qu'ils n'essaient apparemment pas.

Ainsi, en dépit des suggestions qui annulent l'inhibition, les sujets sous hypnose ont, le plus souvent, de grosses difficultés à s'exprimer verbalement.

Cependant, le fait que, en dépit des suggestions, les sujets manifestent des difficultés d'expression verbale pendant l'hypnose, ne prouve pas qu'il existe du fait de l'hypnose des difficultés réelles ou physiologiques à l'origine de ces difficultés. Ainsi, les silences apparaissant à l'occasion du "contrôle", s'ils peuvent correspondre à une perturbation réelle des facultés d'expression, peuvent aussi refléter l'insensibilité du sujet à la suggestion ("vous parlez facilement") ou son refus d'obéir à la consigne : "dites votre prénom!". Afin de voir ce qu'il en était, nous avons essayé de classer les comportements des sujets au test et au contrôle en fonction de leur niveau de conformité à la suggestion : du moins conforme au plus conforme.

Cinq grands types de comportements, se manifestant au cours de nos passations, ont été isolés.

Le premier est de dire son prénom pendant l'inhibition et ne rien dire pendant le contrôle. Le sujet manifeste ainsi sa non-suggestibilité et son refus d'obéir aux consignes du "contrôle".

Le second est de dire son prénom les deux fois. Là encore, le sujet exprime sa non-suggestibilité, mais semble avoir des attitudes moins négatives par rapport à la consigne. Encore qu'on puisse envisager cette seconde réponse verbale comme manifestant un désir un peu compulsif du sujet de prouver qu'il dispose bien de son contrôle verbal.

Le troisième est plus ambigu. Le sujet ne dit son prénom aucune des deux fois, son attitude peut alors refléter une impossibilité de parler qui ne disparaît pas avec la levée de l'inhibition, mais elle peut également signifier le refus du sujet de répondre aux consignes qui lui sont données (ici : "parlez!") indépendamment du contexte dans lequel celles-ci sont données : période de suggestion ou au contraire période contrôle.

Dans ce cas, les sujets refusent de se soumettre même si par cette attitude (ici : absence de parole), ils peuvent avoir l'air de ressentir les effets de la suggestion.

Le quatrième de ces comportements, bien qu'encore ambigu, va assez nettement dans le sens d'une grande suggestibilité. Le sujet ne parle pas pendant la période d'inhibition mais, lorsqu'il parle la seconde fois, son mode d'expression est altéré, à la limite du distinct ou carrément indistinct, manifestant ainsi sa soumission à la demande de l'hypnotiseur et manifestant simultanément une altération du langage non conforme à la suggestion qui peut-être le reflet d'un trouble spécifiquement hypnotique ou qui peut refléter un refus de rendre la parole fonctionnelle et de courir ainsi le risque de se "dévoiler". Dans cette dernière hypothèse, on serait en présence d'une forme de comportement dissociatif, exprimant simultanément le refus et l'acceptation de la suggestion : refus idéationnel de la parole comme mode de communication, acceptation de la parole dans sa seule dimension motrice.

Enfin, le cinquième type de réponse, correspondant parfaitement au contenu de la suggestion, est le suivant : le sujet ne parle pas pendant l'inhibition puis dit parfaitement son prénom après levée de l'inhibition.

Dans le tableau qui suit, nous présenterons ces cinq classes de réponses en précisant pour chaque classe le nombre de sujets suggestibles et le nombre de sujets peu suggestibles qu'on peut y rencontrer. Précisons que les notes de suggestibilité prises en compte sont celles du score objectif diminuées de la note d'inhibition verbale, ce sont donc des notes sur 7, la dichotomie ayant été établie à partir du score 4 : - sujets suggestibles (4-7 sur 7), - sujets non suggestibles (0-3 sur 7).

tableau 4-32 : RELATION ENTRE PATTERNS DE REPONSES LORS DE L'INHIBITION VERBALE (TEST ET CONTROLE) ET NIVEAU DE SUGGESTIBILITE.

Interprétation du comportement verbal en termes de suggestibilité	Type de réponses verbales	Niveau de suggestibilité	
		Faible	Forte
Réponses exprimant la non suggestibilité et le refus des consignes.	TYPE 1 - parle distinctement pendant l'inhibition - se tait après levée de l'inhibition TYPE 2 - parle distinctement pendant l'inhibition - parle après levée de l'inhibition	4 15 11	0 3 3
Réponses ambigües.	TYPE 3 - ne parle pas pendant l'inhibition - ne parle pas après levée de l'inhibition	6	3
Réponses exprimant la suggestibilité.	TYPE 4 - ne parle pas pendant l'inhibition - parle peu distinctement ou indistinctement après levée de l'inhibition TYPE 5 - ne parle pas pendant l'inhibition - parle distinctement après levée de l'inhibition	2 2 0	9 16 7

Si l'on regroupe les deux premiers types de réponses et les deux derniers types de réponses, on obtient : k2 = 19,88, C = .66, d.f. = 2, p < .001.

Le tableau ci-dessus confirme bien l'interprétation en termes de suggestibilité que nous avons faite à partir des types de réponses verbales qui apparaissent à l'occasion de l'exercice d'"Inhibition Verbale" (06). La relation est extrêmement forte (C=.66, p<.001)(1)(2).

L'analyse que nous venons de faire tend à démontrer l'aspect négatif (attitude d'opposition) des non réponses verbales pendant le "contrôle", on est donc bien en droit de penser qu'elles ne correspondent pas à un phénomène spécifiquement hypnotique.

(1) : On a regroupé les types 1 et 2 et les types 4 et 5.
(2) : Si on regroupe les réponses ambiguës avec les réponses non conformes à la suggestion, on a alors : phi=.65, k2=19,21, p<.001.

En revanche, il n'en va pas de même pour les troubles de l'expression qui apparaissent chez les sujets du Type 4, qui malgré leur suggestibilité importante (et donc a priori leur acceptation des consignes et suggestions) n'arrivent pas ou n'arrivent que très difficilement à parler.

b) - Capacités d'expression à l'occasion du récit du rêve.

A la fin du "Rêve", il était demandé aux sujets de dire s'ils avaient rêvé et, en cas de réponse positive, de préciser le contenu de ce rêve. Nous rapportons dans le tableau qui suit les différentes caractéristiques du comportement du sujet à l'occasion de ces questions et la nature des réponses éventuellement faites à ces questions.

tableau 4-33 : CARACTERISTIQUES DES REPONSES FAITES AUX QUESTIONS RELATIVE AU "REVE" : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
D.49.- Modalités de la réponse à la question : "Avez-vous rêvé?"		
-D.491.- Pas de réponse	27	56
-D.492.- Tentative de réponse ou réponse gestuelle	10	51
- Tentative de réponse 7s		
- Réponse gestuelle 3s		
-D.493.- Réponse verbale	11	23
D.53.- Nature de la réponse à la question : "Avez-vous rêvé?"		
-D.531.- Non	8	57
-D;532.- Oui	6	43
D.50.- Modalités de réponse à la question : "j'aimerais que vous me racontiez ce rêve".		
-D.501.- Pas de récit	32	67
-D.502.- Tentative de réponse	2	04
-D.503.- Récit verbal	14	29
D.51.- Qualités d'expression de la réponse à la question : "j'aimerais que vous me racontiez ce rêve".		
-D.511.- Normale	8	53
-D.512.- Altérée	7	47
D.52.- Agitation émotionnelle en réponse aux questions.		
-D.521.- Pas d'agitation émotionnelle	30	63
-D.522.- Agitation légère	10	21
-D.523.- Forte agitation	8	17

Cette fois encore, on peut constater que, dans leur grande majorité, les sujets ont tendance pendant l'hypnose à ne pas répondre verbalement aux questions qui leur sont posées. Ainsi, à la question : "avez-vous rêvé?" qui est suivie de 15 secondes de silence, 27 sujets (56%) ne répondent pas ni ne tentent de répondre. Seuls, en fait, 11 sujets répondront verbalement à la question. Les autres sujets (10 sur 48, 21%) vont tenter de répondre, 3 d'entre eux répondant gestuellement, tandis que les 7 autres tentent sans succès de répondre à la question qui leur est posée.

Là encore, comme dans l'inhibition verbale mais en l'absence de toute suggestion d'inhibition, de nombreux sujets manifestent des difficultés extrêmes de communication : certains sujets essaient de parler sans aucun succès, d'autres essaient de raconter mais leurs lèvres bougent sans émettre le moindre son audible, d'autres sujets, après un épisode d'agitation, ouvrent les yeux puis se mettent à parler...

On trouve d'ailleurs une indication de cette difficulté à amorcer un discours personnel, dans la fréquence importante des épisodes d'agitation émotionnelle(1) (amplification de la respiration, agitation corporelle, ouverture des yeux...). En effet, on peut, à cette occasion, en dénombrer 10 d'intensité moyenne et 8 de grande intensité.

Ces difficultés ne sont pas seulement des difficultés à initier le discours mais des difficultés manifestes de parole : difficultés d'articulation, d'élocution, etc. Ainsi, chez 15 sujets donnant un récit, on notera que celui-ci n'est normalement formulé que dans seulement la moitié des cas (8 pour 15 récits). En effet, chez les 7 autres sujets, des troubles divers de l'articulation sont observés : voix indistincte, voix pâteuse, débit incertain (le sujet cherche ses mots), etc.

---

(1) : Signalons que de tels épisodes d'agitation émotionnelle n'apparaissent pratiquement qu'en réponse aux questions du "rêve" et aux questions à propos de la "musique". Dans le cas du "rêve", ces épisodes d'agitation apparaissent le plus souvent pendant la période silencieuse qui suit la demande de récit du rêve et qui dure plus d'une minute. Apparemment, ce silence suivant la question joue un rôle dynamique, le sujet se sentant "sommé" de répondre tant que le silence persiste. Les épisodes d'agitation émotionnelle qui apparaissent alors semblent montrer l'incompatibilité pour les sujets concernés d'arriver à s'exprimer de façon "personnelle" pendant l'hypnose.

Si l'on veut cerner de façon plus précise ces troubles de l'élocution, on devra remarquer que la difficulté la plus fréquente concerne le démarrage du discours, les sujets ont du mal à articuler les premiers mots (50% des sujets qui parlent pendant le rêve). Chez quatre de nos sujets, ces difficultés persistent pendant tout le récit : le premier de ces sujets remue les lèvres et semble faire un récit qui dure pendant tout le temps laissé à sa disposition, alors qu'il n'émet aucun son. Le second émet des bruits inintelligibles, les deux derniers manifestent des difficultés considérables avant d'articuler chaque mot, difficultés allant jusqu'à provoquer l'ouverture des yeux chez l'un d'entre eux.

Chez tous les sujets qui ainsi manifestent des difficultés importantes pour articuler pendant tout le récit ou pendant les premiers mots, on rencontre toute une série de troubles divers de la verbalisation : - manque de distinctibilité (3 fois sur 7), - recherche hésitante des mots (3 fois sur 7), - voix extrêmement faible (3 fois sur 7) et enfin, apparition d'une voix pâteuse dans la totalité des cas, voix faisant penser à celle d'une personne mal réveillée.

Par contre, chez les 7 autres sujets, qui, eux, n'éprouvaient pas de difficulté au moment de la première articulation, on notera que la voix est parfaitement normale à tous les points de vue, du début jusqu'à la fin du récit.

c) - Capacités d'expressions verbales à l'occasion des questions posées lors de l'"hallucination de la musique" (10) et de l'"Anosmie à l'ammoniaque" (11).

Les deux dernières occasions qu'a le sujet de s'exprimer verbalement pendant l'hypnose, se trouvent en fin de séance lors de l'"hallucination musicale" (10) (on demande au sujet de dire ce qu'il a entendu) et lors de l'"anosmie à l'ammoniaque" (11). Dans ce dernier exercice, les questions sont posées à deux reprises : après l'inspiration qui suit les suggestions d'anosmie, puis après l'inspiration qui suit la levée des suggestions (contrôle).

TABLEAU 4-34 : CARACTERISTIQUES DES REPONSES AUX QUESTIONS RELATIVES A LA "MUSIQUE" : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
D.69.- Modalités de réponse à la question : "qu'est-ce que vous entendez?" (hallucination de la musique) (10).		
-D.691.- Pas de réponse	34	76
-D.692.- Tentative de réponse ou réponse gestuelle	8	18
- tentative de réponse 4s		
- réponse gestuelle 4s		
-D.693.- Réponse verbale	3	67
D.71.- Contenu de la réponse (hallucination de la musique).		
-D.711.- Non		
-D.712.- Oui		
D.70.- Agitation émotionnelle en réponse à la question (hallucination de la musique).		
-D.701.- Pas d'agitation	39	89
-D.702.- Agitation	5	11
- agitation légère 4s		
- agitation forte 1s		

TABLEAU 4-35 : CARACTERISTIQUES DES REPONSES FAITES AUX QUESTIONS RELATIVES A L'"ANOSMIE " LORS DE LA PERIODE TEST ET DE LA PERIODECONTROLE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
E.08.- Modalités de réponse à la question : "Avez-vous senti quelque chose?" (Anosmie suggérée) (11_1).		
-E.081.- Pas de réponse	17	35
-E.082.- Tentative de réponse ou réponse gestuelle	13	27
- tentative de réponse 3s		
- réponse gestuelle 10s		
-E.083.- Réponse verbale	18	38
E.10.- Nature de la réponse (Anosmie suggérée).		
-E.101.- Odeur perçue	23	82
-E.102.- Odeur non perçue	5	18
E.09.- Modalités de réponse à la question : "Avez-vous senti quelque chose?" (Anosmie suggérée) (11_2).		
-E.091.- Pas de réponse	8	17
-E.092.- Tentative de réponse ou réponse gestuelle	14	29
- tentative de réponse 3s		
- réponse gestuelle 11s		
-E.093.- Réponse verbale	26	54
E.11.- Nature de la seconde réponse (Anosmie suggérée).		
-E.111.- Odeur perçue	31	89
-E.112.- Odeur non perçue	4	11

La question concernant la musique ("qu'est-ce que vous entendez?") ne déclenche pas des réactions émotionnelles aussi nombreuses et aussi fréquentes que la question concernant le rêve. On note cependant, chez 5 sujets, un début d'agitation, qui reste cependant assez faible; elle ne devient forte que chez un seul sujet. Si la tension créée par cette question reste aussi faible, c'est probablement parce que cette question est suivie d'une période de silence beaucoup plus brève (10 secondes) que celle (1 minute) qui suit la question de même type posée après le rêve.

Bien que la question posée à cette occasion appelle une réponse précise (nature de la musique entendue), aucun des sujets ne donnera une telle réponse. En fait, sur 3 réponses verbales, deux sont négatives et la troisième indistincte : le sujet grommelle. Et, sur quatre réponses gestuelles (dont deux avec tentative infructueuse de réponse verbale), trois sont négatives et une positive.

Par ailleurs, on remarquera que ce ne sont pas seulement les sujets qui ont (conformément à la suggestion) perçu une musique qui acceptent de répondre à cette question. En effet, sur 12 sujets qui réussissent l'exercice au niveau comportemental (D.64), on note seulement 2 réponses (1 réponse positive et 1 réponse indistincte) soit 17%, et sur 36 sujets qui échouent à l'exercice, on note 5 réponses, soit 14%.

Il semble donc, là encore, qu'il y ait une certaine incompatibilité entre la situation hypnotique et la capacité de répondre à des questions, et ceci quel que soit le niveau de suggestibilité hypnotique(1).

(1) : Nous pouvons faire cette inférence en raison de la très forte relation qui unit cette variable de suggestibilité à l'ensemble de l'échelle de mesure, relation qui a pu être démontrée à l'occasion des recherches normatives qui ont été conduites dans notre laboratoire ainsi que dans les laboratoires étrangers.

Intéressons-nous maintenant aux réponses verbales apportées à nos questions lors des deux séries distinctes de questions qui suivent l'ammoniaque. La première constatation qui s'impose, c'est l'apparition d'un nombre beaucoup plus élevé de réponses à l'occasion de cet exercice que lors des exercices précédents. Ainsi, pendant la période des suggestions d'anosmie, on notera 10 réponses gestuelles et 18 réponses verbales, soit, en tout, 58% de réponses. Pendant la période de "contrôle", ce nombre de réponses va encore s'accroître : 11 réponses gestuelles et 26 réponses verbales, soit 77% de réponses.

A notre avis, cet accroissement du nombre de réponses faites par les sujets aux questions qui leur sont posées, peut trouver deux causes majeures. D'une part, les questions étant au nombre de trois, il y a un net accroissement du niveau de pression exercé sur le sujet en vue d'obtenir une réponse. D'autre part, l'exercice de l'ammoniaque s'avère un des plus perturbants, la perturbation se traduisant par de nombreuses réouvertures des yeux (réveil ponctuel du sujet?). Ainsi, au cours de la période dite de "contrôle", période pour laquelle nous observons le plus grand nombre de réponses aux questions, on note 10 ouvertures des yeux suivies presqu'immédiatement d'une fermeture spontanée [(1)], que, pour le "prénom" (06), on en notait 2 et qu'enfin pour la "musique" (10), on n'en notait qu'une seule.

Il apparaît donc un parallélisme assez étroit entre le niveau de réponse des sujets aux questions et le nombre d'ouvertures des yeux apparaissant à l'exercice. Comme nous l'avons dit un peu plus haut, il semble qu'à ces ouvertures des yeux correspondent des périodes de retour à la réalité ("réveil"), ce qui confirmerait l'incompatibilité "hypnose-parole", du moins chez la plupart des sujets. Si, dans le "Rêve", on peut penser que c'était l'attente prolongée de la réponse du sujet qui provoquait l'agitation émotionnelle, le retour à la réalité puis la réapparition de l'expression personnelle, il semble dans le cas de l'ammoniaque (11) que ce soit la sensation olfactive nociceptive qui soit à l'origine de ce retour à la réalité.

---

(1) : On notera en plus 2 ouvertures définitives des yeux, qui ne sont pas prises en compte ici car les sujets n'ayant pas été jusqu'au bout du test ont été exclus des analyses.

Conclusion.

Pendant la séance d'hypnose, les sujets manifestent une diminution très nette de leurs capacités d'intervention verbale et non verbale. Si cette diminution de la capacité d'expression se traduit souvent de façon passive (absence de réponse), elle peut également se traduire par des difficultés physiques d'expression.

Le passage à la parole pendant la séance d'hypnose semble donc particulièrement difficile (n@). Chez certains sujets hypnotisés qui veulent cependant répondre à la demande de l'hypnotiseur, l'effort pour parler engendre fréquemment l'agitation émotionnelle, et peut même provoquer au-delà de cette agitation le réveil ponctuel du sujet (ouverture des yeux puis fermeture spontanée), ou encore un réveil définitif. Le lien qui unit lors de la première séance d'hypnose : expression verbale et réveil (reprise de contact avec le réel), apparaît très nettement à l'occasion de l'ammoniaque qui se caractérise par l'apparition simultanée d'un très grand nombre d'ouvertures des yeux et de réponses verbales.

Si l'expression verbale paraît incompatible avec l'hypnose, il ne semble pas pour autant que cela soit le fait d'un obstacle physiologique à la mise en oeuvre de la parole pendant l'hypnose. En effet, l'intervention verbale devient possible chez de nombreux sujets lorsqu'elle est facilitée par l'emploi de suggestions appropriées : les sujets disent leur prénom après levée des suggestions d'inhibition verbale[1].

Les causes de cette inhibition verbale pendant l'hypnose doivent donc être recherchées ailleurs. Pour les sujets hypnotisés, on peut penser qu'elles admettent deux grandes causes : 1- Refus du dévoilement, 2- Incompatibilité ressentie entre l'affirmation de soi et la prise de pouvoir sur le monde qui sous-tend le passage à la parole et la situation de dépendance à l'hypnotiseur. Pour les sujets non hypnotisés, le refus de s'exprimer pourrait bien n'être que la conséquence du refus généralisé de répondre à la demande de l'hypnotiseur : le sujet résistant refuse toute exécution des consignes et des suggestions de peur que cela soit interprété comme signe d'une perte de contrôle, en conséquence il se réfugie dans un système de défense passive.

4.143. -Attitudes physiques spontanées pendant l'hypnose.

Le propre de la situation hypnotique, c'est l'absence de toute activité physique autre que celle qui concerne l'exécution des consignes ou des suggestions. Pendant la séance, les sujets sont allongés dans le fauteuil les bras généralement posés sur les accoudoirs et les jambes étendues côte à côte.

Autour de cette position type, quelques variantes de comportement sont appréhendables. Ainsi, 4 sujets ont les pieds croisés, 3 sujets ont les bras croisés, 7 sujets ont les bras le long du corps et non posés sur les accoudoirs, 12 sujets ont les mains sur les cuisses, etc... Ces variables, si elles sont faciles à recueillir, sont généralement assez peu fréquentes et d'une interprétation mal aisée. Aussi, n'avons-nous pris en compte en vue des analyses factorielles qu'un petit nombre d'entre elles.

Parmi les variables de ce type qui ont été retenues, on notera celles qui concernent la manifestation physique d'un état d'hypotonie ou de somnolence : - entr'ouverture de la bouche, - affaissement de la tête sur le côté, - respiration du type assoupissement.

Par ailleurs, bien que d'une interprétation moins aisée, deux comportements très marquants ont été intégrés dans les analyses : - tremblements de la nuque, - mouvements spontanés sous hypnose.

Ces cinq variables retenues pour caractériser les attitudes physiques spontanées du sujet pendant l'hypnose sont présentées dans le tableau ci-dessous.

tableau 4-36 : ATTITUDES PHYSIQUES SPONTANEES PENDANT L'HYPNOSE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
C.11.- Bouche entr'ouverte		
-C.111.- Non	41	85
-C.112.- Oui	7	15
C.15. Affaissement de la tête sur le côté.		
-C.151.- Non	32	67
-C.152.- Oui	9	19
C.13.- Tremblements de la nuque.		
-C.131.- Non	39	81
-C.132.- Oui	9	19
C.18.- Respiration de type assoupissement pendant l'induction.		
-C.181.- Non	18	40
-C.182.- Oui	27	60
C.12.- Mouvements spontanés sous hypnose.		
-C.121.- Non	35	73
-C.122.- Oui	13	27

Trois des signes retenus concernant principalement la démonstration physique de l'apparition d'un état d'hypotonie ou de somnolence :

- Le premier, l'entr'ouverture de la bouche, apparaît généralement au cours de l'induction; la bouche du sujet se détend, le maxillaire inférieur s'affaisse et le sujet reste ainsi la bouche entr'ouverte comme au cours d'un épisode de sommeil.

- Le second, l'affaissement de la tête sur le côté, apparaît également surtout pendant l'induction, la tête du sujet s'affaisse progressivement, jusqu'à tomber complètement sur son épaule.

- Le troisième de ces signes concerne l'apparition d'une respiration de type somnolence pendant l'induction. Pendant toute l'induction, l'hypnotiseur essaie de caractériser le type de respiration du sujet et toutes les modifications susceptibles d'intervenir. Pour ce faire, il note à l'aide d'un code de 1 à 4, le niveau de régularité, l'amplitude et la vitesse de la respiration. Si, vers la fin de l'induction, le sujet passe par une période de respiration : régulière, ample et plutôt lente, il sera considéré comme ayant manifesté une respiration de somnolence.

On précisera cependant que, généralement, si l'on peut noter chez les sujets qui se laissent aller à l'hypnose une modification de la respiration se caractérisant par l'augmentation de la régularité, de l'amplitude et par un certain ralentissement, cette respiration est souvent précédée d'un épisode de respiration profonde et rapide de type pré-endormissement, qui peut déboucher sur un blocage respiratoire ou au contraire sur une respiration de sommeil aussi ample mais de plus en plus lente et régulière.

Chez certains sujets, ce type de respiration, respiration de sommeil, va durer pendant toute la séance, la respiration se transformant parfois en un véritable ronflement, ou plus souvent, étant fortement audible. Chez d'autres sujets, au contraire, tout autant hypnotisés d'ailleurs, la respiration va redevenir, sans blocage de quelque sorte que ce soit, de style vigile : peu ample et plutôt rapide.

Les deux derniers signes retenus pour l'analyse sont plus complexes et moins directement rattachables à tel ou tel phénomène physique sous-jacent. - Le premier de ces deux signes est l'apparition, en réponse aux suggestions de détente et de relaxation, de secousses et de tremblements au niveau de la nuque. En raison de ces secousses, la tête du sujet qui est appuyée sur un coussin, tressaute. Généralement ces tremblements, plus ou moins intenses selon les sujets, durent pendant toute la séance.

Le dernier des signes retenus (apparition de mouvements spontanés) est particulièrement remarquable. Sa signification nous avait d'abord totalement échappé. Lorsque de tels mouvements spontanés (frottement des doigts, mouvements de la main, grattage, mouvements des jambes) apparaissaient fréquemment au cours de la séance, nous interprétions cela, initialement, comme signifiant l'absence de l'hypnose. Cette interprétation dictée par l'assimilation un peu rapide de l'hypnose à un état de somnolence, d'où devait, par définition, être exclus les comportements d'apparence vigile, nous est apparue progressivement (au fil des observations) totalement impropre car ces comportements apparaissaient surtout chez des sujets ayant un fort vécu hypnotique. En fait, il nous est apparu que ces comportements automatiques, échappant complètement à la conscience et à la volonté du sujet, étaient le signe d'une activité d'origine inconsciente utilisant le corps comme moyen d'expression.

42. - ANALYSE FACTORIELLE DU COMPORTEMENT PENDANT L'HYPNOSE.

4.21. - Généralités :

L'analyse factorielle des correspondances a été appliquée à un tableau de données à double entrée du type sujets x variables. Chaque variable a été "éclatée" (chaque occurrence de la variable est codée sur une colonne du tableau avec la valeur 1 pour la réalisation de l'occurrence et la valeur 0 sinon).

L'analyse porte sur 48 sujets; les variables qui participent à l'analyse sont au nombre de 17.

Nous indiquerons dans le tableau qui suit les principales caractéristiques numériques des huit premiers facteurs.

tableau 4-37 : VALEURS NUMERIQUES DES HUIT PREMIERS FACTEURS ISSUS DE L'ANALYSE DES VARIABLES CORRESPONDANT AUX COMPORTEMENTS DES SUJETS PENDANT L'HYPNOSE.

	Valeur propre (inertie extraite par le facteur)	Pourcentage d'inertie extraite par le facteur	Cumulation des pourcentages
Facteur 1	0,130	9,524	9,524
Facteur 2	0,085	6,191	15,715
Facteur 3	0,072	5,274	20,989
Facteur 4	0,069	5,068	26,057
Facteur 5	0,063	4,614	30,671
Facteur 6	0,059	4,292	34,963
Facteur 7	0,055	4,046	39,008
Facteur 8	0,053	3,858	42,866

Le premier facteur qui extrait 9% de l'inertie se détache nettement des facteurs suivants. Parmi ces derniers, on notera la légère prépondérance du facteur 2. A partir du facteur 3, les pourcentages d'inertie extraite par le facteur décroissent de façon lente et progressive.

Dans l'analyse qui va suivre, nous nous limiterons à interpréter les cinq premiers facteurs. Au cours de ces analyses, l'indication statistique qui sera la plus employée est le C.P. qui est la mesure qui correspond au pourcentage d'inertie d'une variable extraite par le facteur, ou, ce qui revient au même, au cos2x100 de l'angle (variable, axe factoriel).

Les C.P. cumulés correspondent aux cos2x100 de l'angle de la variable avec le sous-espace défini par les facteurs sur lesquels portent le cumul.

Concrètement, au niveau des analyses, on estimera que plus le C.P. d'une variable est élevée sur un facteur et mieux la variable est "expliquée" par ce facteur. Lorsqu'il s'agit d'un cumul, le raisonnement reste le même, la référence n'étant plus un facteur mais le sous-espace défini par les facteurs sur lesquels porte le cumul.

Dans l'analyse, on a fait figurer 30 variables supplémentaires (variables qui ne participent pas à la constitution des facteurs); ces variables qui concernent surtout le vécu de l'hypnose sont là afin de nous permettre une première appréciation des relations qu'elles entretiennent avec les facteurs issus de l'analyse des comportements et variables.

Dans le tableau qui suit, on a indiqué pour chacune des variables supplémentaires synthétiques (@cf. pp. et alinéa 6-18) le pourcentage de l'inertie (C.P.) extraite par les cinq premiers facteurs et le pourcentage cumulé pour ces cinq premiers facteurs.

tableau 4-38 : POURCENTAGE DE L'INERTIE EXTRAITE PAR LES 5 PREMIERS FACTEURS DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS AU SEIN DES VARIABLES SYNTHETIQUES SUPPLEMENTAIRES.

	F 1	F 2	F 3	F 4	F 5	Cumul : 1 à 5
C.492.- Mouvements automatiques (Qs1+)	0,26	7,35	3,93	0,50	9,20	21,24
C.502.- Perte de contrôle durable ou forte (Qs2+)	11,67	7,27	4,89	0,14	3,26	27,23
C.512.- Altération de la personnalité (Qs3+)	0,02	2,12	0,07	0,07	1,96	4,25
C.522.- Altération de la conscience du temps (Qs4+)	12,21	3,57	1,28	2,69	8,78	28,52
C.532.- Altération des capacités réflexives (Qs5+)	1,39	0,01	0,47	3,08	11,05	16,00
C.542.- Perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6+)	9,38	9,94	1,66	15,57	0,05	36,60
C.552.- Altération des capacités d'orientation par rapport à l'environnement (Qs7+)	6,27	1,07	0,14	1,23	2,03	10,74
C.562.- Altération des capacités de mémorisation (Qs8+)	3,16	2,01	0,68	4,56	1,51	11,92
C.322.- Forte suggestibilité motrice (SM+)	22,96	3,36	0,58	23,57	2,13	52,59
C.332.- Forte suggestibilité idéationnelle (SI+)	54,66	6,77	0,19	0,45	0,00	62,06
C.342.- Forte suggestibilité hypnotique globale (SO+)	44,10	3,32	0,71	15,95	0,47	64,55
C.372.- Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+)	16,73	4,65	3,12	10,07	0,00	34,56
C.382.- Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+)	8,40	6,34	0,30	6,89	2,10	24,03

En examinant ce tableau, on observe déjà un certain nombre d'indications.

Tout d'abord, il apparaît une relation extrêmement forte entre le premier facteur et les variables synthétiques de suggestibilité. Cette relation est à son maximum avec la variable synthétique "suggestibilité idéationnelle" (C.33), puisque là le C.P. atteint presque 55%. Par ailleurs, on remarquera la relation privilégiée entre suggestibilité motrice et facteur 4 (C.P.=.24).

Au niveau des variables synthétiques d'hypnose, on remarquera qu'à l'exception du facteur 3, les premiers facteurs de comportement ne sont pas sans entretenir des relations avec certaines de ces variables. La variable la plus fortement expliquée par ces facteurs est la variable "perte de l'orientation par rapport à la situation" (ou "perte du réel")(C.542) (C.P. cumulés F1 à F5 = 36,60).

On remarquera que seul un fragment des variables d'hypnose est lié aux facteurs issus de l'analyse du comportement. Parmi celles-ci, on notera par ordre décroissant d'importance : 1- La perte d'orientation par rapport à la situation (C.542, C.P. cum = 37), 2- L'altération de la conscience du temps (C.522, C.P. cum = 29), 3- La perte de contrôle (C.502, C.P. cum = 27), 4- L'automatisme (C.492, C.P. cum = 21).

On remarquera tout autant l'absence totale de relation entre les cinq premiers facteurs et les autres variables d'hypnose.

4.22. - Analyse du facteur 1.

Description du facteur.

Dans cette analyse centrée sur les comportements des sujets pendant l'hypnose et tout principalement de leurs réponses aux suggestions, le premier facteur se présente tout naturellement comme un facteur général opposant les réponses négatives aux réponses positives. Les réponses positives sont situées au pôle + et les réponses négatives au pôle -.

En raison de cette structuration du facteur 1, nous n'analyserons de façon détaillée que les items présents sur le pôle +.

Un rapide survol des items les plus fortement saturés sur ce facteur fait apparaître le lien privilégié qui unit ce facteur à la suggestibilité comportementale.

Tout d'abord, au niveau des items synthétiques de suggestibilité analysés en tant que variables supplémentaires, on doit remarquer l'étroite relation qui les unit au facteur 1. Ainsi, au pôle + du facteur 1, on trouve, très fortement saturées, les variables :

- Forte suggestibilité idéationnelle (S_I+)(C.332, C.P. = 55)
- Forte suggestibilité hypnotique globale (S_T+)(C.342, C.P. = 44)
- Forte suggestibilité motrice (S_M+)(C.322, C.P. = 23).

Ensuite, parmi les variables participant activement à l'analyse, on constate de la même façon que celles qui sont les plus fortement saturées sur ce pôle du facteur correspondent à la suggestibilité telle qu'elle est appréhendée au niveau des comportements :

- Réussite à l'exercice "Hallucination de la musique" (10^+) (D.642, C.P.=44)
- Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07^+) (D.402, C.P.=34).

TABLEAU 4-39 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : (POLE +).

C.P.	Codif.	Nature des items
55	C.322°.-	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+).
44	C.342°.-	Forte suggestibilité hypnotique globale (SO+).
44	D.642. -	Réussite à l'exercice "Hallucination de la musique" (10+).
36	D.582. -	Longue tentative pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
34	D.402. -	Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
34	D.442. -	Mouvement persistant légèrement lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
31	D.462. -	Réussite à l'exercice du "Rêve" (08+).
31	D.662. -	Bat la mesure assez tardivement ("Hallucination de la musique" (10)).
30	D.162. -	Yeux fermés à la fin de l'induction (03).
30	D.422. -	Réaction moyenne pour chasser la mouche ("Hallucination de la mouche" (06)).
29	D.201. -	Abaissement rapide de la main lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
27	D.681. -	Retour au repos retardé lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
24	D.382. -	Longue tentative pour parler lors de l'"Inhibition verbale" (09).
24	D.012. -	Réussite à l'exercice de la "Chute arrière" (01+).
23	C.102. -	Mouvement paraissant délibéré lors de l'"Abaissement de la tête" (02).
23	D.431. -	Chasse rapidement la mouche (Hallucination de la mouche (07)).
23	C.322°.-	Forte suggestibilité motrice (SM+).
23	D.062. -	Réussite à l'exercice "Abaissement de la tête" (02+).
22	C.192. -	Séance les yeux fermés.
21	D.031. -	Tombe rapidement en arrière lors de l'exercice "Chute arrière" (01).
20	D.122. -	Réussite à l'exercice "Fermeture des yeux" (03+).
19	C.142. -	Affaissement des paupières et reprise pendant l'induction (03).
19	D.571. -	Apparition rapide de la tentative pour plier le bras lors de l'ex. "Rigidité du bras" (09).
18	D.542. -	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
18	D.151. -	Ferme les yeux rapidement pendant l'induction hypnotique (03).
17	C.372°.-	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+).
16	D.363. -	Fortes oscillations des lèvres lors de l'"Inhibition verbale" (06).
16	C.071. -	Pas de tendance à la conservation des attitudes avant l'hypnose.
15	D.503. -	Récit du rêve pendant l'hypnose (08).
13	C.122. -	Mouvements spontanés pendant l'hypnose.
13	D.563. -	Fortes oscillations du bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
13	C.182. -	Respiration de type assoupissement pendant l'induction hypnotique (03).
12	C.522°.-	Altération de la conscience du temps (Q.S.4+).
12	C.502°.-	Perte de contrôle durable ou forte (Q.S.2+)..
10	D.511. -	Expression verbale normale à l'occasion du récit fait pendant l'hypnose à propos du rêve (08).
10	D.682. -	Retour au repos immédiat (dès la fin des suggestions) lors de l'Hallucination de la musique" (10).
09	C.542° -	Perte de l'orientation par rapport à la situation (Q.S.6+).
		.....
		.....
08	C.382°. -	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose.

TABLEAU 4-40 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-56	C.331°.-	Suggestibilité idéationnelle faible (SI-).
-53	D.441.-	Pas de mouvement ou mouvement sans persistance lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
-45	C.341°.-	Suggestibilité hypnotique globale faible (SO-)
-44	D.641.-	Echec à l'"Hallucination de la musique"(10-).
-43	D.663.-	Ne bat pas même tardivement la mesure ("Hallucination de la musique" (10)).
-42	D.421.-	Aucune réaction, même faible, pour chasser la mouche (07).
-36	D.433.-	Ne fait aucun mouvement pour chasser la mouche, même tardivement (07).
-35	D.401.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
-34	D.721.-	Echec à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12-).
-32	D.461.-	Echec à l'exercice du "Rêve" (08-).
-30	D.164.-	Yeux ouverts à la fin de l'induction (03).
-27	D.361.-	Pas d'oscillation des lèvres lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
-27	D.671.-	Pas de mouvement persistant lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
-26	C.072.-	Tendance à la conservation des attitudes avant l'hypnose.
-24	C.321°.-	Suggestibilité motrice faible (SM-).
-23	D.011.-	Echec à l'exercice "Chute arrière" (01-).
-23	C.101.-	Mouvement ne paraissant pas délibéré, ou absence de mouvement ("abaissement de la tête (02-)).
-22	C.191.-	Séance les yeux ouverts.
-22	D.061.-	Echec à l'exercice "Abaissement de la tête" (02-).
-22	D.033.-	Mouvement de chute absent ou inachevé à la fin de l'exercice "Chute arrière" (01).
-21	D.293.-	Rapprochement des mains non réalisé à la fin des suggestions '"Rapprochement des mains (05)).
-21	D.121.-	Echec à l'exercice "Fermeture des yeux" (03-).
-21	E.091.-	Pas de réponse à la question : "Avez-vous senti l'odeur?" qui suit le "contrôle", après levée del'anosmie (112).
-19	C.141.-	Pas d'"affaissement des paupières et reprise" pendant l'induction (03).
-19	D.541.-	Echec à l'exercice "Rigidité du bras" (09-).
-19	D.153.-	Fermeture des yeux non réalisée à la fin de l'induction (03).
-17	D.093.-	Mouvement de chute non amorcé ou inachevé à la fin de l'ex. "Abaissement de la tête" (02).
-17	C.371°.-	Peu ou pas d'altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv-).
-16	D.501.-	Pas de récit du rêve pendant l'hypnose (08).
-15	D.601.-	Retour au repos sans difficulté après levée des suggestions d'inhibition motrice lors de la "Rigidité du bras" (09).
-14	D.202.-	Abaissement tardif de la main lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
-14	C.121.-	Pas de mouvements spontanés pendant l'hypnose.
-13	C.521°.-	Pas d'altération de la conscience du temps (QS4-).
-12	C.501°.-	Pas de perte de contrôle durable ou forte (QS2-).
-10	D.143.-	Fortes oscillations des paupières lors de l'exercice "Fermeture des yeux" (03).
-10	C.541°.-	Pas de perte de l'orientation par rapport à la situation (QS6-).
-10	D.022.-	Oscillations légères du corps lors de l'exercice "Chute en arrière" (01).
-09	D.341.-	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
-09	D.561.-	Pas d'oscillation du bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-09	C.381°.-	Peu ou pas d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QST-).

- Réussite à l'exercice "Rêve" (08+) (D.462,C.P.=31)
- Réussite à l'exercice "Chute en arrière" (01+) (D.012, C.P.=24)
- Réussite à l'exercice "Abaissement de la tête" (02+)(D.062, C.P.=23)
- Réussite à l'exercice "Fermeture des yeux" (03+)(D.122, C.P.=20) - Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+)(D.542, C.P.=18).

Si l'opposition globale entre sujets suggestibles et sujets non suggestibles constitue le trait dominant de ce premier facteur, on remarquera qu'un autre groupe d'items, de nature qualitative, participe pratiquement aussi fortement à la constitution de ce facteur. Ces items qui caractérisent les modalités d'exécution des suggestions, témoignent d'une implication forte et sans équivoque du sujet dans les comportements qui lui ont été suggérés. Ainsi, on remarque que les sujets font des tentatives "longues" (D.582, C.P.=36) et "intenses" (D.563, C.P.=13) pour plier le bras lors de l'inhibition du bras suggérée (09) à l'occasion de la "Rigidité du Bras"; de la même façon à l'occasion de l'"Inhibition Verbale", ils manifestent leur difficulté à parler de façon sans équivoque : "Longue tentative pour parler" (D.582, C.P.=24), "Grand effort pour parler" (D.363, C.P.=16).

Cette intensité expressive de la suggestion n'apparaît pas seulement à l'occasion des inhibitions suggérées ("Challenge items"); elle est manifeste aussi au niveau de l'"Hallucination de la mouche" (07) : les sujets ont alors des réactions persistantes (D.442). Enfin, dans le cas des suggestions motrices positives, elle se traduit par un abandon sans frein à la suggestion et donc par l'apparition rapide de la réponse aux suggestions : D.201, D.431, D.031, D.091, D.151).

Interprétation du premier facteur.

Ce facteur, de toute évidence, correspond à la dimension majeure, "essentielle" pourrait-on dire de la suggestibilité.

L'opposition qu'il détermine, non seulement entre réponses positives et réponses négatives à la suggestion mais aussi entre formes de réponses à la suggestion, selon que ces réponses sont plus ou moins conformes à la suggestion, nous apporte un certain nombre d'éclaircissements quant à la nature éventuelle de celle-ci et quant à ces relations avec l'hypnose.

Tout d'abord, l'apparition d'une hiérarchie entre les différents patterns de réponse permet de mieux préciser les caractères propres du comportement de suggestion. Plus la suggestibilité est grande et plus le comportement est strictement conforme au contenu explicite des suggestions : - abandon rapide et sans retenue aux suggestions motrices positives : se laisser tomber en arrière, laisser tomber sa tête vers l'avant, etc., - démonstration théâtralisée de l'antagonisme entre l'effet suggéré et l'effort volontaire (infructueux) du sujet en vue de s'opposer à cet effet lors des exercices moteurs négatifs ("challenge items"), - manifestations nettes, rapides et théâtralisées dans le cadre des items hallucinatoires.

Le comportement de suggestion se présente ici comme "jeu" ou "théâtralisation" des représentations suggérées. Dans cette théâtralisation, les dimensions qualitatives et quantitatives convergent : plus la suggestibilité est grande au niveau quantitatif, c'est à dire plus le sujet adopte un grand nombre de rôles, plus il les met en forme de façon conforme à l'esprit des suggestions.

On retrouve là une dimension souvent décrite dans la littérature hypnotique et dont l'appellation varie avec les auteurs : - Engagement imaginatif ("imaginative involvment" chez HILGARD (1965), - Jeu de rôle ("Role enactment" de SARBIN et COE (1972), - Imagination agie de BARBER (1972), etc.

Si nous avons parlé ici de "Jeu" ou de "Théâtralisation", c'est seulement pour caractériser la façon dont le comportement du sujet se manifeste, et non pour caractériser le mécanisme profond qui explique l'adoption de ce comportement par le sujet. En fait, plusieurs variables supplémentaires représentant la modification de l'état de conscience étant représentés sur ce facteur, il semble qu'on ne puisse pas considérer qu'il y ait adoption consciente du rôle par le sujet, il ne s'agit donc pas ici d'un jeu de rôle à proprement parler.

Le comportement du sujet alliant la suggestibilité et le changement d'état de conscience, nous le désignerons sous le terme de "somnambulisme", puisque c'est ainsi que se définit généralement ce phénomène.

4.23. - Analyse du facteur 2.

Avant de décrire et d'analyser ce facteur au niveau des items, nous souhaitons présenter d'abord les contributions des sujets qui participent le plus fortement à l'élaboration de ce facteur (cf. tableau 4-41).

tableau 4-41 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVESDES SUJETS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+) ET POLE (-).

SUJETS	C.F.	C.P.
S.37	-9,63	-25,64
S.07	-4,17	-13,73
S.38	-3,88	-10,93
S.04	-3,62	-9,27
S.09	-2,68	-9,11
S.14	-3,19	-8,19
S.17	2,63	8,00
S.19	2,46	8,50
S.25	3,06	8,62
S.31	3,73	11,63
S.10	3,57	11,64
S.52	3,95	14,03
S.13	6,02	15,61
S.15	5,20	17,85
S.35	8,34	18,63
S.45	7,07	18,64
S.46	8,21	26,55

Il apparaît très nettement, dans le tableau 4-41 (contributions relatives des sujets), une prédominance des signes +; cette prédominance est encore plus nette si l'on limite la comparaison aux @C.P.>10. En raison de cette prédominance, c'est surtout à partir des qualités associées au pôle + du facteur 2 qu'on recherchera la signification de ce facteur.

Par ailleurs, si l'on se réfère à la figure 4-03 qui suit et qui représente la position des sujets sur le plan factoriel 1x2, on remarque que le pôle + du facteur 2 regroupe presqu'exclusivement des sujets médians du facteur 1, tandis que le pôle -, bien que comportant des sujets répartis sur toute la longueur du facteur 1, est surtout déterminé par trois sujets appartenant au pôle + de ce dernier facteur (suggestibilité histrionique faible).

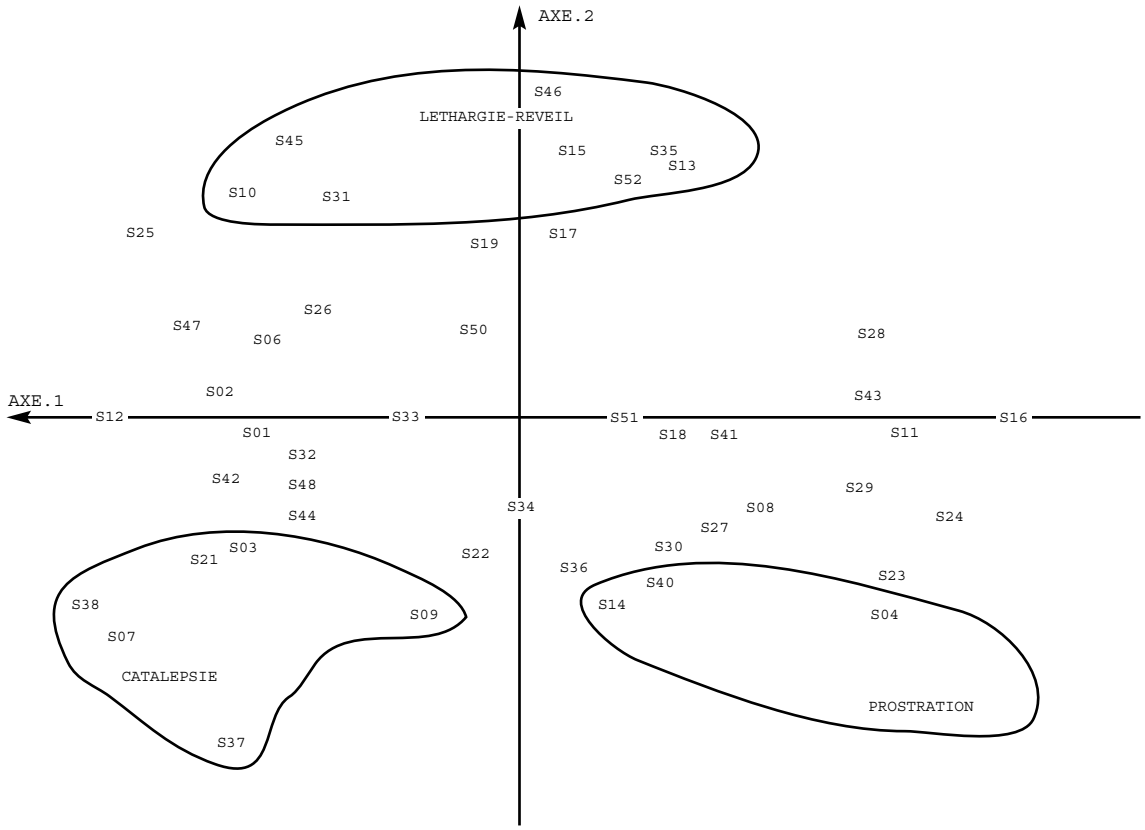

FIGURE 4-03 : PROJECTION DES SUJETS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 2 ISSU DE L'ANALYSE DU COMPORTEMENT HYPNOTIQUE.

Description du Facteur 2.

Pôle +

On trouve sur ce pôle du facteur deux grands types d'items.

Le premier groupe concerne la verbalisation. Les items de ce groupe ont des niveaux de saturation allant de 33 à 10%.

Les sujets répondent verbalement, ou tentent de répondre, sous hypnose (D.493, D.391, D.492, D.381, E.111, E.083).

Ces prises de parole ou, dans certains cas, ces tentatives de prises de parole sont l'occasion de réponses négatives (D.531, C.P.=33), (E.111, C.P.=11). Elles semblent constituer un enjeu important pour les sujets : ces derniers tentent très vite de parler malgré les suggestions d'inhibition verbale (D.371, C.P.=10) et cette tentative est généralement couronnée de succès (D.341, C.P.=13).

Si la prise de parole sous hypnose est l'élément dominant à ce pôle du facteur, on ne peut pas dire pour autant que sa mise en place soit aisée. Dans cette perspective, on notera la présence de "tentatives de réponses" qui n'aboutissent pas à la parole mais à des réponses gestuelles seulement (D.492, C.P.=13). On notera également l'apparition de signes de conflit et de tension pouvant aller jusqu'au réveil apparent des sujets : - Agitation émotionnelle à l'occasion de la demande de réponse verbale faite au moment du rêve (D.523, C.P.=14), - Ouvertures des yeux (C.203, C.P.=32; E.062, C.P.=13).

A ce pôle du facteur 2, on trouve donc une constellation d'items centrés sur la parole. Non seulement, les sujets parlent sous hypnose, mais de toute évidence, la parole prend valeur de mode défensif : elle est utilisée, quelles que soient les difficultés rencontrées par le sujet pour parler, pour exprimer l'échec et donc le maintien de ses capacités de contrôle. Dans cette perspective, l'échec à l'exercice "Inhibition Verbale" (D.341, C.P.=13) ne se présente pas comme un échec quelconque à la suggestion mais comme le signe d'une attitude fondamentale du sujet pendant l'hypnose : garder ses capacités d'expression verbale et, par conséquent, l'identité et le pouvoir qui se manifestent dans le "Je".

TABLEAU 4-42 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
33	D.531.-	Répond : "Non" à la question "Avez-vous rêvé" (08).
32	C.203.-	Sujets réouvrant les yeux plusieurs fois pendant l'hypnose.
31	D.031.-	Tombe rapidement en arrière lors de l'exercice "Chute arrière" (01).
24	E.033.-	Forte réaction physique à l'ammoniaque lors de l'anosmie suggérée (11_1).
19	D.493.-	Réponse verbale lors de la question : "Avez-vous rêvé?" (08).
18	D.391.-	Pas d'inhibition verbale lors du "contrôle", après levée des suggestions d'inhibition (062).
18	D.601.-	Retour au repos sans difficulté après levée des suggestions lors de la "Rigidité du bras" (09).
17	D.332.-	Maintien difficile des bras à l'horizontale pendant les "consignes" qui précèdent l'exercice du "Rapprochement des mains" (05).
17	C.152.-	Affaissement spontané de la tête sur le côté pendant l'hypnose.
15	E.011.-	Echec à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11-).
14	D.663.-	Ne bas pas, même tardivement, la mesure ("Hallucination de la musique" (10)).
14	D.523.-	Forte agitation émotionnelle à l'occasion de la demande de réponse verbale ("Rêve" (08)).
13	D.341.-	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
13	D.492.-	Tentative de réponse ou réponse gestuelle lors de la question "Avez-vous rêvé?" (08).
13	D.381.-	Brève tentative pour parler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
13	E.062.-	Réouverture des yeux lors du "contrôle" de l'anosmie (112).
12	D.193.-	Fortes oscillations des bras lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
11	D.081.-	Pas d'oscillations de la tête lors de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
11	E.111.-	Répond avoir senti l'odeur de l'ammoniaque après levée des suggestions d'anosmie (112).
11	C.052.-	Réveil complet "retardé", postérieur à l'ouverture des yeux.
10	D.092.-	Tête tombe tardivement en avant lors de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
10	D.371.-	Apparition rapide de la tentative de mouvement lors de l'"Inhibition verbale" (06).
10	E.083.-	Réponse verbale à la question qui suit l'ex. d'"Anosmie à l'ammoniaque" (111) : "Avez-vous senti l'odeur?
09	D.581.-	Brève tentative pour plier le bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
09	D.162.-	Yeux fermés à la fin de l'induction hypnotique (03).
09	D.252.-	Maintien difficile du bras à l'horizontale pendant la consigne de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
09	C.541°.-	Pas de perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6).
09	C.021.-	Réveil ne témoignant pas d'un changement d'état pendant l'hypnose.
09	D.062.-	Réussite à l'exercice "Abaissement de la tête" (02+).
09	D.401.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
07	D.433.-	Ne fait aucun mouvement, même tardivement, pour chasser la mouche (07).
07	C.491°.-	Mouvements non automatiques (Qs1-).
07	C.501°.-	Pas de perte de contrôle durable ou forte (Qs2-).
06	D.141.-	Pas d'oscillations des paupières lors de l'exercice "Fermeture des yeux" (03).
06	D.213.-	Retour au repos anticipé, avant la fin des suggestions, lors de l'ex. "Abaissement de la main" (04).
06	C.331°.-	Suggestibilité idéationnelle faible (SI-).
06	D.592.-	Retour au repos immédiat, dès la fin des suggestions, lors de la "Rigidité du bras" (09).
06	D.572.-	Apparition tardive de la tentative pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
06	C.432°.-	Sujets mariés.
06	D.541.-	Echec à l'exercice "Rigidité du bras" (09-).
06	C.381°.-	Pas d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT-).
06	D.561.-	Pas d'oscillation du bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).

Le second groupe d'items qui contribue à la constitution de ce pôle du facteur concerne le problème du contrôle du corps : disponibilité tonique et abandon à la suggestion.

Dans ce registre, on note la présence d'indices apparemment discordants selon qu'il s'agit du comportement avant ou pendant l'hypnose :

- Avant l'hypnose, les sujets s'abandonnent à la suggestion sans résistances : chute arrière rapide (D.031, C.P.=31), abaissement progressif et lent de la tête (voir conjonction D.081, D.092 et D.062), fermeture rapide des yeux (D.162, C.P.=9).

- Pendant l'hypnose, on passe de l'abandon à l'apathie motrice, une apathie qui se traduit par des difficultés de maintien du ou des bras à l'horizontale pendant les consignes (D.232, D.252, D.193) et donc à une sorte de retrait corporel du sujet : indisponibilité motrice.

Dans cette perspective, la présence de l'item "affaissement spontané de la tête" (C.152, C.P.=17) semble manifester quelque chose du même ordre : hypotonie manifestant la soumission à l'Autre et le retrait passif du sujet. Lorsque nous interprétons ce trait de comportement comme signe de soumission, nous nous référons aux comportements de soumission tels qu'ils apparaissent chez l'animal, mais aussi tels que notre langage les décrit chez l'homme : "courber l'échine", "plier la nuque", etc.

TABLEAU 4-43 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-45	D.491.-	Pas de réponse à la question "Avez-vous rêvé?" (08).
-26	D.373.-	Pas de tentative, même tardive, pour parler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
-26	D.383.-	Pas de tentative, même brève, pour parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-23	D.192.-	Oscillations légères du bras lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
-22	D.082.-	Oscillations légères de la tête lors de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
-21	D.392.-	Inhibition verbale lors du "contrôle" après levée des suggestions d'inhibition (062).
-20	D.093.-	Mouvement de chute non amorcé ou inachevé à la fin de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
-18	C.151.-	Tête ne s'affaissant pas sur le côté spontanément pendant l'hypnose.
-16	E.012.-	Réussite à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11+).
-14	D.342.-	Réussite à l'exercice "Inhibition verbale" (06+).
-14	E.061.-	Pas de réouverture des yeux lors du "contrôle" de l'anosmie(112).
-13	D.682.-	Retour au repos immédiat dès la fin des suggestions lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
-13	D.251.-	Maintien normal du bras à l'horizontale pendant la consigne ("Abaissement de la main" (04)).
-12	D.331.-	Maintien normal des bras à l'horizontale pendant les consignes qui précèdent l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-10	D.311.-	Pas de difficulté de retour au repos après la fin des suggestions lors de l'exercice ("Rapprochement des mains (05)).
-10	D.164.-	Yeux ouverts à la fin de l'induction (03).
-10	D.212.-	Retour au repos immédiat, dès la fin des suggestions, lors de l'ex. "Abaissement de la main" (04).
-10	C.542°.-	Perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6-).
-10	D.033.-	Mouvement de chute absent ou inachevé à la fin de l'exercice "Chute en arrière" (01).
-10	D.402.-	Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
-09	D.061.-	Echec à l'exercice "Abaissement de la tête" (02-).
-08	D.563.-	Fortes oscillations du bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
-08	E.042.-	Faible inspiration lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11).
-07	E.031.-	Pas de réaction physique à l'ammoniaque lors de l'anosmie (111).
-07	C.201.-	Sujets gardant constamment les yeux ouverts ou au contraire fermés pendant la séance.
-07	C.492°.-	Mouvements automatique (Qs1+).
-07	C.502°.-	Perte de contrôle durable ou forte (Qs2+).
-07	D.591.-	Retour au repos "retardé" lors de la "Rigidité du bras" (09).
-07	D.603.-	Forte difficulté du retour au repos après levée des suggestions lors de la "Rigidité du bras" (09).
-07	C.332°.-	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+).
-07	D.431.-	Chasse rapidement la mouche lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-07	D.542.-	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
-06	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).
-06	C.431°.-	Sujets célibataires.
-06	D.573.-	Pas de tentative, même tardive, pour plier le bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-06	D.583.-	Pas de tentative, même brève, pour plier le bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-06	C.191.-	Séance les yeux ouverts.

Pôle -

Sur ce pôle du facteur, on retrouve inversés les deux grands groupes d'items décrits précédemment dans l'analyse du pôle +.

Le premier groupe d'items concerne les modalités d'expression verbale. Les sujets restent "muets" pendant toute la séance (D.491, C.P.=45; D.373, C.P.=26; D.383, C.P.=26). Ce mutisme des sujets semble correspondre à quelque chose de profond car il est systématique : - pas de tentative pour parler lors de l'"Inhibition Verbale" (D.373, D.383), - Inhibition Verbale subsistant lors du contrôle (après levée des suggestions d'inhibition) (D.392, C.P.=21).

Le second groupe d'items concerne le tonus moteur. Ce tonus reste inchangé pendant toute la séance :

- Maintien normal du bras pendant les consignes (D.251, C.P.=13; D.331, C.P.=12)
- Pas d'affaissement spontané de la tête pendant la séance (C.151, C.P.=18)
- Oscillations légères du bras lors des exercices avec mobilisation du bras (D.192, C.P.=23; D.082, C.P.=22).

A ces deux groupes d'items qui nous présentent un sujet "muet" et "tonique" s'adjoignent deux autres groupes d'items : le premier de ces deux groupes concerne le type de réactions à la suggestion de veille tandis que le second est centré sur la réaction aux suggestions hypnotiques.

Paradoxalement, ces deux groupes d'items divergent : le sujet résiste à la suggestion éveillée alors qu'il s'abandonne à la suggestion lorsqu'elle suit l'induction hypnotique.

La résistance des sujets à la suggestion de veille est très nette :

- Mouvement de chute absent ou inachevé à la fin de l'exercice "chute en arrière" (01)(D.033, C.P.=10)
- Echec à l'exercice "Abaissement de la tête" (02)(D.061, C.P.=9)
- Yeux ouverts à la fin de l'induction hypnotique (D.164, C.P.=10). En revanche, et bien qu'ils aient tendance à garder les yeux ouverts pendant toute la séance (C.191, C.P.=6), ces sujets se présentent comme fortement suggestibles pendant l'hypnose. Ainsi, apparaissent sur ce pôle du facteur quatre items manifestant cette suggestibilité des sujets pendant l'hypnose :
- Réussite à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (E.012, C.P.=16)
- Réussite à l'exercice "Inhibition verbale" (D.342, C.P.=14)

- Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (D.402, C.P.=10)
- Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (D.542, C.P.=07).

Ceci dit, on remarquera que trois de ces quatre suggestions sont négatives (2 inhibitions motrices et 1 inhibition sensorielle); or, ces trois suggestions étaient les seules suggestions négatives du test de susceptibilité hypnotique, il semble donc que l'accroissement de la suggestibilité pendant l'hypnose soit surtout lié à la nature des suggestions.

L'inhibition se présente comme le concept clé permettant le mieux de rendre compte de l'attitude de ces sujets pendant l'hypnose : la motricité, la sensorialité et les capacités d'expression verbale des sujets sont soumis à cette inhibition. Au niveau moteur, on remarquera que cette inhibition ne se présente pas comme désinvestissement complet du corps-expressif (ce qui sera le cas dans le quatrième facteur de cette analyse) mais plutôt comme faillite de la volonté du sujet à prendre le pas sur la suggestion en ce qui concerne le contrôle moteur :

- Apparition d'oscillations intenses du bras (D.563, C.P.=8) manifestant un conflit violent entre l'impression de raideur et l'effort volontaire pour plier le bras.
- Difficultés de retour au repos (D.591, C.P.=7; D.603, C.P.=7) paraissant indiquer que la rigidité du bras, une fois induite, prend une telle intensité, une telle réalité "hallucinatoire" qu'elle ne peut être levée immédiatement; il faut un certain temps pour que le sujet ait l'impression qu'elle se dissipe véritablement. Au niveau de l'expression verbale, les choses diffèrent légèrement. Les sujets ne font aucun effort pour parler. L'expression verbale semble être inenvisageable pour les sujets, l'inhibition se situe à un niveau qui précède la motricité : s'agit-il d'un refus ou d'une incapacité du sujet à se constituer en un "je" auteur du discours?

Interprétation.

Le facteur 2 semble opposer deux façons archaïques d'exprimer les résistances dans la relation à l'Autre.

Ces deux formes antagonistes de défenses, si elles sont repérables après coup dans la réponse des sujets aux suggestions de veille, ne deviennent véritablement identifiables qu'après l'induction hypnotique qui fonctionne là comme un révélateur.

A l'un des pôles, les défenses du sujet l'amènent à désinvestir la motricité en tant que moyen de défense et d'expression, le corps se replie dans la léthargie (état dont la finalité chez l'animal était éminemment défensive : retrait passif du corps à l'autre et apaisement des tensions). Par ailleurs, les sujets répondent peu aux suggestions idéationnelles et inhibitrices alors qu'ils répondent favorablement aux trois premières suggestions (dont deux sont des suggestions de veille). Cette apparente contradiction est moins surprenante qu'il pourrait y paraître. En effet, ces trois premières suggestions ont pour caractéristiques d'induire des comportements du type retrait passif du corps : - tomber en arrière, - laisser tomber la tête vers l'avant, - laisser ses yeux se fermer, et l'on peut donc penser que la réussite du sujet à ces suggestions est moins un effet des suggestions proprement dit que de la façon particulière dont ces sujets réagissent à la relation à l'autre : abandon total du corps à l'autre. Ce mode de réaction dès les suggestions de veille pourrait indiquer l'existence d'un comportement de base de type soumission-prostration dans la relation à l'autre. L'induction qui marque l'avènement de la relation archaïque (Autre) renforce la tension à tel point que le sujet désinvestit complètement sa motricité entrant ainsi dans un état corporel de léthargie, alors que simultanément il maintient au niveau idéationnel un fort niveau d'investissement du réel (C.541°, C.491°, C.501°, C.381°) qui lui permet de maintenir une orientation critique, ultime recours en l'absence de réactions motrices, lui permettant en cas de besoin de réorienter sa réponse : ici réponses verbales négatives et réveil.

Ces sujets présentent donc sous hypnose un comportement paradoxal de léthargie-réveil. Au niveau de la conscience, ils se sentent éveillés et critiques, alors même que leur corps, désinvesti au niveau tonique, paraît dans une sorte de coma léthargique.

A l'autre pôle, au contraire, les sujets se présentent comme non-suggestibles à l'état de veille, leur corps reste figé, tonique et peu perméable aux suggestions. Les sujets se présentent donc initialement comme refusant initialement sur un mode tonique (cataleptique) les exigences corporelles de l'autre. L'induction hypnotique, si elle ne modifie pas cette dimension tonique de la motricité, semble, en revanche, avoir un effet sur le niveau de conscience et tout particulièrement sur la capacité d'orientation par rapport à la réalité (Perte de l'orientation par rapport à la situation, C.542°, C.P.=10). La dispersion des sujets sur le facteur 1 semble montrer que, selon les sujets, le niveau d'investissement de l'Autre par le Ca peut varier considérablement; certains sujets se soumettent complètement (attitude de soumission-prostration), d'autres restent dans une attitude défensive de type "cataleptique"; dans les deux cas, il y a effondrement des capacités défensives et expressives du Moi (perte du contrôle et de l'expression verbale) mais dans le premier cas la perte de contrôle et de l'expression verbale) qui lui sont imposés par l'autre (catalepsie), alors que dans le second cas, elle se présente comme investissement massif de l'Autre tout puissant par le Ca, le sujet se présente alors comme hypersuggestible, il est totalement inféodé aux représentations qui lui proviennent de l'Autre, son comportement s'apparente à ce que nous avons intitulé comportement de soumission-prostration dans nos hypothèses et qui devait selon nous correspondre à un mode de résolution de l'état de choc que constitue la catalepsie.

A propos de cette résolution de la catalepsie dans la "soumission-prostration", on remarquera que, même chez les sujets qui ici figurent du côté de la catalepsie, il y a apparition tardive, aux environs du rêve, de la fermeture des yeux; or, ces sujets ont en commun de réussir principalement les inhibitions mais aussi les suggestions idéationnelles qui sont placées à la fin du test. Il semble donc qu'avec la durée et donc l'augmentation de la pression, tous ces sujets auraient tendance à passer de la catalepsie à la "soumission-prostration".

L’analyse factorielle semble donc nous permettre d’opposer deux types de comportements défensifs dans la relation à l’Autre. Ces deux comportements, marqués par l’impuissance à assumer complètement la confrontation dans le rapport à l’Autre, se caractérisent par leur aspect dissociatif et se différencient par la nature des fragments du Moi qui s’y trouvent investis ou au contraire inhibés : dans la léthargie, c’est la motricité qui est désinvestie, tandis que la conscience garde son fonctionnement critique; dans la catalepsie et la prostration, les choses s’inversent.

4.24. - Analyse du Facteur 3.

Sur 48 séances analysées, 14 ont été réalisées par l'expérimentateur 2, de sexe féminin, et 34 par l'expérimentateur 1, de sexe masculin. La présence, en bonne place, de cette variable sur le Facteur 3, alors même qu'en tant que variable supplémentaire elle ne participe pas à la constitution du facteur, pourrait bien montrer que cette variation (différence d'expérimentateur) n'est pas restée totalement sans effet sur les comportements observés pendant l'hypnose.

En principe, en raison du fort niveau de standardisation de l'expérience (texte enregistré, questionnaire écrit...), nous espérions pouvoir éviter l'apparition d'un tel effet mais il n'en reste pas moins que, malgré ces précautions, on peut trouver au moins trois sources de variations liées à l'expérimentateur : 1- Les échantillons vus par les expérimentateurs ne sont pas véritablement analogues dans leur composition, 2- Les critères de notation et la façon d'observer diffèrent d'un expérimentateur à l'autre, 3- Les personnalités des expérimentateurs engendrent des effets spécifiques sur la réponse des sujets.

Examinons la première de ces trois sources de variations possibles. Si les effets observés n'étaient dus à l'expérimentateur que dans la mesure où celui-ci s'est adressé à un échantillon particulier de sujets, les variables supplémentaires qui caractérisent la population étudiée devraient figurer sur ce facteur, or il n'en est apparemment rien. Bien qu'un doute puisse subsister en raison de l'aspect succinct de ces variables de population, il semble que la place de l'expérimentateur sur ce facteur ne s'explique pas par des différences d'échantillons.

La seconde source de variation envisagée, d'ordre plus technique, concerne l'homogénéité des critères de notation et des modalités d'observation. Comme nous l'avons déjà dit, la standardisation du protocole devait nous permettre d'éviter de telles variations : cependant, il faut signaler que quelques unes des variables recueillies et analysées ne satisfaisait pas parfaitement à ces critères de standardisation. Parmi ces variables, on peut en dégager de deux types :

- Les variables sans critères précis et devant se fonder sur l'appréciation subjective de l'expérimentateur.

Deux variables de ce type sont effectivement présentes sur le Facteur 3 : “Retour complet à la normale dès l’ouverture des yeux ou différé” (C.05), “Réveil attestant ou n’attestant pas un changement d’état” (C.02).

- Les variables spontanées qu’il avait été décidé d’appréhender systématiquement en cas d’occurence à n’importe quel moment de la séance et qui, en raison de cette spontanéité et en raison aussi du niveau d’intérêt de l’expérimentateur pour celles-ci, pouvaient être plus ou moins bien notées ou remarquées. On trouve sur le Facteur 3 deux variables de ce type : - “Niveau d’agitation émotionnelle en réponse à la question “avez-vous rêvé?”” (D.52. - “Difficulté apparente de la réouverture des yeux à la fin du deuxième exercice fait à l’état de veille (abaissement de la tête)” (D.11).

Ainsi, on trouve donc sur ce facteur quelques unes des variables les moins bien précisées, variables dont le recueil a très certainement été influencé par le niveau d’intérêt manifesté à leur égard par l’expérimentateur. Cependant ces variables sont en nombre limité et ne suffisent pas à elles seules pour rendre compte de la constitution du Facteur 3.

Parmi les variables qui contribuent fortement à la constitution de ce facteur, on trouve une série d’items relatifs à la réponse (score) aux suggestions. Ces différences ne nous semblent pas imputables à des différences de notation car, rappelons-le, la notation des exercices obéissait à des critères écrits extrêmement précis auxquels les deux expérimentateurs étaient familiarisés depuis longtemps et qu’en dernier recours les cas les plus litigieux étaient notés après discussion entre les deux expérimentateurs.

Si ces différences de réaction à la suggestion ne proviennent ni de la nature des échantillons, ni des variations dans les critères de notation et si elles sont apparemment liées aux différences d’expérimentateur, on peut penser qu’elles proviennent de la troisième source de variation envisagée : interaction expérimentateur-sujet.

TABLEAU 4-44 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
43	E.041.-	Pas d'inspiration apparente lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11_1).
34	C.051.-	Réveil complet apparent dès l'ouverture des yeux en fin de séance.
33	C.392°.-	Hypnotiseur n°2 (Femme).
31	D.172.-	Réussite à l'exercice "Abaissement de la main" (04+).
30	D.062.-	Réussite à l'exercice "Abaissement de la tête" (02+).
30	D.481.-	Pas de réouvertures ou de fermetures des yeux pendant le "Rêve" (08).
20	D.012.-	Réussite à l'exercice "Chute en arrière" (01+).
19	E.061.-	Pas de réouverture des yeux lors du "contrôle" de l'anosmie (112).
18	D.511.-	Expression verbale normale à l'occasion du récit fait pendant l'hypnose à propos du rêve (02).
16	D.213.-	Retour au repos anticipé lors de l'"Abaissement du bras" (04).
16	D.282.-	Oscillations légères des bras lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
12	D.202.-	Abaissement tardif de la main lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
12	C.022.-	Réveil témoignant d'un changement d'état pendant l'hypnose.
11	D.331.-	Maintien normal des bras à l'horizontale pendant les consignes qui précèdent l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
11	D.341.-	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
10	D.032.-	Tombe tardivement en arrière lors de l'exercice "Chute arrière" (01).
10	C.082.-	Mouvement de rattrapage du pied pendant la "Chute arrière" (01).
10	D.102.-	Retour au repos immédiat, dès la fin des suggestions, d'"abaissement de la tête" (02).
10	E.081.-	Pas de réponse à la question "Avez-vous senti l'odeur?" lors de l'"anosmie à l'ammoniaque" (111).
09	C.201	Sujets gardant constamment les yeux ouverts ou au contraire fermés pendant la séance.
09	C.192.-	Séance les yeux fermés.
08	C.172.-	Larmoiements pendant la fixation visuelle (03).
08	D.111.-	Pas de difficultés à réouvrir les yeux à la fin de l'exercice "abaissement de la tête" (02).
07	C.112.-	Bouche entr'ouverte pendant l'hypnose.
06	D.162.-	Yeux fermés à la fin de l'induction hypnotique (03).
06	C.141.-	Pas d'"affaissements des paupières et reprises" pendant l'induction hypnotique (03).
06	D.091.-	Pas de pont en arrière pendant l'exercice "Chute arrière" (01).

TABLEAU 4-45 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-37	C.052.-	Réveil complet "retardé", postérieur à l'ouverture des yeux en fin de séance.
-34	C.391°.-	Hypnotiseur n°1 (Homme).
-31	D.171.-	Echec à l'exercice "Abaissement de la main" (04-).
-31	E.082.-	Tentative de réponse ou réponse gestuelle à la question : "Avez-vous senti l'odeur?" lors de l'"anosmie à l'ammoniaque" (11_1).
-30	D.061.-	Echec à l'exercice "Abaissement de la tête" (02-).
-27	C.021.-	Réveil ne témoignant pas d'un changement d'état pendant l'hypnose.
-23	D.211.-	Retour au repos retardé lors de l'"abaissement du bras" (04).
-21	D.011.-	Echec à l'exercice de la "Chute en arrière" (01-).
-20	E.062.-	Réouverture des yeux lors du "contrôle" de l'anosmie (112).
-19	D.281.-	Pas d'oscillations des bras lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-17	D.291.-	Rapprochement rapide des mains lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-15	D.332.-	Maintien difficile des bras à l'horizontale pendant les consignes qui précèdent l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-13	C.203.-	Sujets réouvrant les yeux plusieurs fois pendant la séance.
-12	D.342.-	Réussite à l'exercice "Inhibition verbale" (06+).
-11	C.081.-	Pas de mouvement de rattrapage du pied pendant la "Chute arrière" (01).
-11	D.203.-	Abaissement de la main non réalisé à la fin des suggestions ("Abaissement de la main" (04)).
-09	C.191.-	Séance les yeux ouverts.
-09	D.021.-	Pas d'oscillations du corps lors de l'exercice "Chute arrière" (01).
-09	D.523.-	Forte agitation émotionnelle à l'occasion de la demande de réponse verbale à propos du "Rêve" (08).
-09	C.171.-	Tête ne s'affaissant pas sur le côté pendant l'hypnose.
-09	D.141.-	Pas d'oscillations des paupières lors de la "Fermeture des yeux" (03).
-08	D.112.-	Difficulté à réouvrir les yeux à la fin de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
-08	C.111.-	Bouche non entr'ouverte pendant l'hypnose.
-08	D.153.-	Fermeture des yeux non réalisée à la fin de l'induction (03).
08	E.042.-	Faible inspiration apparente lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
-07	E.043.-	Forte inspiration apparente lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
-07	D.164.-	Yeux ouverts à la fin de l'induction (03).
-07	E.051.-	Pas de réouverture des yeux lors de l'"Anosmie à l'ammoniaque" (111).
-06	D.673.-	Mouvement persistant longuement lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
-06	C.142.-	"Affaissement des paupières et reprises" pendant l'induction hypnotique (03).

Or, si l'emploi du texte enregistré semble faire disparaître la dimension relationnelle de l'induction, il ne faut pas pour autant oublier qu'en définitive, c'est la présence de l'autre se présentant comme hypnotiseur ou comme prêt à en assumer les fonctions qui permet au sujet d'accepter l'induction et éventuellement l'hypnose (cf. pp.56-57). A ce titre, le statut donné par le sujet à celui qui se présente comme hypnotiseur va jouer un rôle essentiel. Mais, dans notre protocole, rappelons-le, un élément pouvait venir biaiser de façon systématique l'évaluation faite par le sujet du statut de l'expérimentateur. En effet, le texte d'induction était toujours le même, ce texte ayant été enregistré par l'expérimentateur 1 (voix d'homme) : il en résultait que, dans certaines séances, la voix enregistrée et la voix de l'expérimentateur étaient identiques alors que, dans les autres séances, elles étaient totalement différentes.

Cela pouvait très probablement entraîner une variation radicale du statut de l'expérimentateur : - d'un côté, l'expérimentateur dont la voix correspond à celle de l'enregistrement assumant pleinement le statut d'hypnotiseur, - de l'autre côté, l'expérimentateur dont la voix ne correspond pas à celle de l'enregistrement assumant un statut d'observateur ou encore de protecteur.

Cette différence majeure pourrait avoir deux incidences. D'une part, elle pourrait engendrer une différence quant au <u>niveau de "pression"</u> ressentie par le sujet : la pression est moindre si l'expérimentateur est vécu comme observateur que s'il est vécu comme hypnotiseur; d'autre part, elle pourrait engendrer une différence qualitative quant à la <u>signification donnée par le sujet à ses réactions par rapport à la suggestion de veille</u> : se laisser aller à la suggestion en présence de l'expérimentateur-hypnotiseur sera vécu comme signe d'hypnose(1), se laisser aller à la même suggestion en présence de l'expérimentateur non hypnotiseur sera vécu comme signe de suggestibilité.

Il en résulterait, à l'état de veille du moins, une plus grande propension à la résistance chez les sujets soumis au plus fort niveau de pression (Hypnotiseur 1, C.391°) pour les suggestions données avant l'hypnose.

Examinons donc, dans cette perspective, les items qui contribuent le plus fortement à la constitution des deux pôles de ce facteur et qui ne s'expliquent pas par des critères de notation imprécis.

Ainsi, au pôle + (pression faible), on constate la présence des réussites aux deux suggestions de veille (D.062 et D.012). On note aussi, et cela est moins clair, la réussite au premier exercice moteur après l'induction hypnotique : "abaissement du bras" (D.172)[1].

Par ailleurs, on remarque l'abondance sur ce pôle des items marquant l'absence de conflit et de lutte : - pas d'ouverture des yeux pendant ou après le rêve (D.481), pas d'ouverture des yeux lors du contrôle de l'ammoniaque (E.061), pas d'ouverture des yeux en général pendant l'hypnose (C.201).

Les sujets moins "contraints" se sentent moins obligés d'inspirer lors de l'anosmie à l'ammoniaque (E.041), plus détendus ils laissent leur bouche s'entr'ouvrir plus facilement (C.112).

Au pôle - (pression forte) qui est pratiquement symétrique, on note à l'inverse une plus grande fréquence des échecs aux suggestions motrices de veille et à la première suggestion hypnotique.

---

(1) : Cet exercice étant le premier après la longue période d'induction de l'hypnose, on peut penser qu'il ramène provisoirement le sujet à la réalité comme semble l'indiquer la forte occurence des ouvertures des yeux à cette occasion.

On note l'extrême fréquence des résistances à la fermeture des yeux et des conflits :

- Ouverture des yeux lors du contrôle de l'ammoniaque (E.062)
- Réouvertures fréquentes des yeux (C.203).
- Séances yeux ouverts (C.191)

La tension ne s'exprime pas uniquement par des réouvertures des yeux mais directement au niveau des attitudes et surtout du rythme de la respiration : "Forte agitation émotionnelle au moment des questions posées à propos du rêve" (D.523).

La résistance du sujet au moment du premier exercice suivant immédiatement l'hypnose apparaît au niveau du maintien tonique du bras demandé par l'hypnotiseur : "maintien difficile" (D.332), le sujet refuse donc plus ou moins de mettre son corps à la disposition de l'hypnotiseur.

Par ailleurs, si cette "pression" semble s'accompagner d'un plus grand nombre d'inhibitions verbales réussies (D.341), cela n'a pas tant l'air de signifier une plus grande suggestibilité, qu'une plus permanente difficulté à prendre la parole sous hypnose : "Forte agitation émotionnelle au moment des questions posées à propos du rêve" (D.523), s'accompagnant d'une plus grande obligation ressentie de répondre à la demande de parole : "Tentative de réponse ou réponse gestuelle lors de la première question concernant l'ammoniaque" (E.082).

En conclusion, il semble bien que l'<u>opposition entre les deux expérimentateurs</u>, qui est la variable la plus marquante et la plus interprétable du Facteur 3, puisse bien être à l'origine de la constitution de ce facteur en réunissant deux conglomérats d'items : - Un premier conglomérat étant lié à des <u>différences de notation</u>, tout particulièrement pour certaines variables dont les critères d'appréciation avaient été laissés à la discrétion de l'expérimentateur ou pour certains items qui, n'apparaissant que de façon épisodique et spontané n'avaient pas été précisés dans le livret d'observation et d'analyse du comportement. - Un second conglomérat étant lié à une influence plus subtile de cette variable, liée, selon nous, au <u>statut de l'expérimentateur</u> selon que la voix enregistrée (celle de l'hypnotiseur donc) est ou non la sienne.

C’est ce second conglomérat qui constitue l’enseignement le plus intéressant de cette analyse, car il paraît indiquer que lorsque l’expérimentateur est vécu plus comme hypnotiseur que comme observateur, il y a à la fois augmentation de la “pression” et augmentation de la résistance à la suggestion (interprétée par le sujet comme signe d’hypnose); cet effet contradictoire se traduit à l’état de veille par une moindre sensibilité aux suggestions, et, sous hypnose, par une plus grande “inhibition” et par l’apparition de comportements conflictuels et de difficultés de communication.

Quoi qu’il en soit, les effets de cette variable : “nature de l’expérimentateur” restent assez limités tant sur les indices de suggestibilité hypnotique que sur les autres indices comportementaux, et l’on peut penser qu’en l’absence des variables “biaisées” (1° conglomérat d’items) ce facteur ne figurerait certainement pas parmi les cinq premiers facteurs de l’analyse du comportement.

4.25. - Analyse du Facteur 4.

Le facteur 4 est pour nous d'un grand intérêt puisqu'y sont fortement saturées deux des variables supplémentaires mesurant la suggestibilité : suggestibilité motrice (C.32) et suggestibilité hypnotique globale (C.34).

Avant de décrire et d'analyser les regroupements qui caractérisent les pôles de ce facteur, il nous paraît nécessaire de présenter d'abord la répartition des "sujets" sur le plan factoriel 1x4.

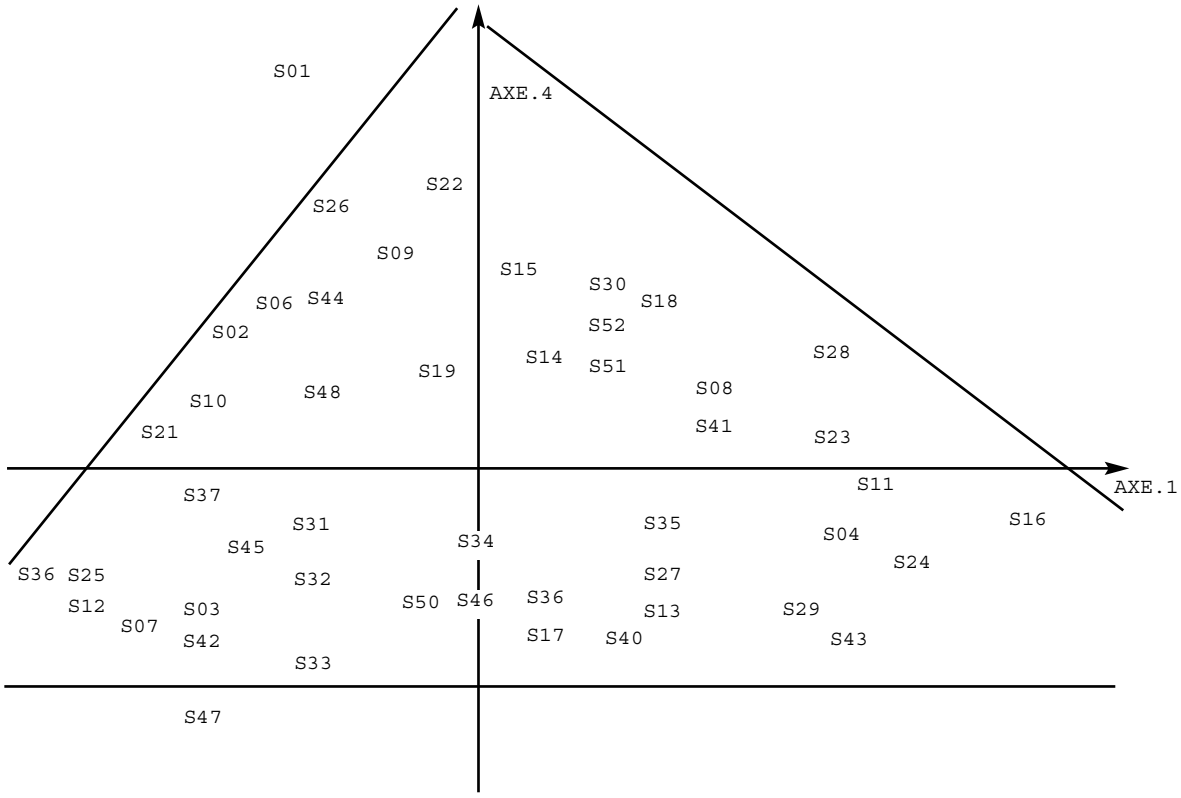

FIGURE 4-04 : PROJECTION DES SUJETS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 ISSU DE L'ANALYSE DU COMPORTEMENT HYPNOTIQUE

Si l'on examine la répartition des points-sujets sur le plan factoriel 1x4, on constate un éparpillement de forme triangulaire : le pôle + du facteur 4 regroupe exclusivement des sujets médians sur le facteur 1, tandis que le pôle -, de moindre valeur numérique, s'éparpille sur tout l'axe 1.

Compte tenu de cette répartition, il conviendra de rechercher la signification de ce facteur en partant surtout de son pôle positif.

Description du Facteur 4

Pôle +

Au pôle + du facteur 4, on remarquera tout d'abord la forte représentation des exercices moteurs proposés pendant l'hypnose (4 sur 5); ces exercices sont réussis (D.122, D.342, D.542, D.262) d'où le fort niveau de saturation de la variable supplémentaire : Forte suggestibilité motrice (S_M+)(C.P.=24).

Parallèlement, on trouve sur ce pôle du facteur une série d'items correspondant aux modalités d'exécution des suggestions motrices et tout particulièrement des suggestions motrices négatives ("Challenge items"). Ces items apportent des précisions sur les modalités de réussite de la suggestion motrice. Ces réussites sont liées à la passivité des sujets pendant l'hypnose : les sujets ne font pas la moindre tentative pour plier le bras (D.573, D.583), ni non plus la moindre tentative pour dire leur prénom lors de l'inhibition verbale (06) (D.383, D.373).

TABLEAU 4-46 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
34	D.573.-	Pas de tentative, même tardive, pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
34	D.583.-	Pas de tentative, même brève, pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
32	D.151.-	Ferme les yeux rapidement pendant l'induction hypnotique (03).
29	D.122.-	Réussite à l'exercice "Fermeture des yeux" (03+).
24	C.322°.-	Forte suggestibilité motrice (SM+).
21	C.121.-	Pas de mouvements spontanés pendant l'hypnose.
18	D.342.-	Réussite à l'exercice "Inhibition verbale" (06+).
16	D.141.-	Pas d'oscillations des paupières lors de l'exercice "Fermeture des yeux" (03).
16	C.342°.-	Forte suggestibilité hypnotique globale (SO+).
16	C.542°.-	Perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6+).
14	D.093.-	Mouvement de chute non amorcé ou inachevé à la fin de l'ex. "Abaissement de la tête" (02).
14	C.081.-	Pas de mouvements de rattrapage du pied pendant la "Chute arrière" (01).
13	D.462.-	Réussite à l'exercice du "Rêve" (08+).
13	D.251.-	Maintien normal du bras à l'horizontale pendant les consignes ("abaissement du bras" (04)).
12	C.013.-	Ouverture des yeux "retardée".
12	D.532.-	Répond "Oui" à la question "Avez-vous rêvé?".
12	D.542.-	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
11	E.043.-	Forte inspiration apparente lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
10	D.591.-	Retour au repos retardé lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
10	C.372°.-	Altération du niveau de conscience et de vigilance(Ncv+).
10	D.162.-	Yeux fermés à la fin de l'induction hypnotique (03).
10	D.383.-	Pas de tentative, même brève, pour parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
10	D.373.-	Pas de tentative, même tardive, pour parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
09	C.091.-	Pas de "pont arrière" lors de l'exercice "Chute arrière" (01).
09	C.192.-	Séance les yeux fermés.
08	E.011.-	Echec à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11-).
07	D.292.-	Rapprochement tardif des mains lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
07	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).
07	C.101.-	Mouvement ne paraissant pas délibéré ou absence de mouvement ("Abaissement de la tête (02)).
06	D.262.-	Réussite à l'exercice "Rapprochement des mains" (05+).

C'est encore cette tendance à la passivité qui paraît sous-tendre le comportement oculaire du sujet : lors de l'induction, le sujet ferme rapidement les yeux (D.151, C.P.=32) sans la moindre oscillation des paupières (D.141, C.P.=16); pendant la séance, il garde en permanence les yeux fermés (C.192, C.P.=9) et lors du réveil, il n'ouvre les yeux qu'avec un certain retard (C.013, C.P.=12).

Par ailleurs, on constate sur ce pôle du facteur l'absence des signes comportementaux traduisant la résistance motrice :

- Pas d'oscillations des paupières lors de l'exercice "Fermeture des yeux" (03)(D.141).
- Pas de mouvements de rattrapage du pied pendant la "Chute en arrière" (01)(C.081).
- Pas de "pont en arrière" lors de l'exercice "Chute en arrière" (01)(C.091).

Ce pôle du facteur 4 semble donc correspondre à l'attitude de passivité pendant l'hypnose, attitude induite par l'induction (premières manifestations à l'occasion de la fermeture des yeux) et se manifestant sur un fond d'a-conflictualité.

Cette passivité motrice ne doit pas pour autant être confondue avec une perte des capacités toniques du sujet; en effet, on notera sur ce pôle du facteur la présence de l'item "Maintien normal du bras à l'horizontale pendant les consignes" lors de l'exercice "Abaissement du bras" (04)(C.P.=13). Il s'agit plus d'un <u>désinvestissement du corps comme moyen d'expression personnelle</u> comme le suggère la présence de l'item "pas de mouvements spontanés pendant l'hypnose (C.121, C.P.=21).

La forte suggestibilité motrice des sujets semble donc plus liée à la convergence entre la passivité des sujets et le type de comportement suggéré (lourdeur, abaissement, incapacité de bouger, etc...) qu'à un phénomène authentique de suggestibilité.

Enfin, au niveau des variables supplémentaires décrivant les modifications du fonctionnement mental pendant l'hypnose, on remarquera qu'il apparaît un lien très net entre cette tendance à la passivité pendant la séance d'hypnose et l'apparition au niveau mental d'un vécu de type hypnotique.

En effet, on trouve, fortement saturés sur ce pôle du facteur, les items suivants : - “Perte de l’orientation par rapport à la situation” (C.542°, C.P.=16) - “Altération du niveau de conscience et de vigilance” (C.372°, C.P.=10) - “Altération globale du fonctionnement mental pendant l’hypnose” (C.382°, C.P.=7).

Les sujets sont dans un état de type hypnotique-passif, état dans lequel ils semblent laisser surgir des représentations d’origine inconsciente : “Réussite à l’exercice du Rêve suggéré” (D.462, C.P.=13).

Pôle -

Au pôle - on retrouve les mêmes items mais inversés. Tout particulièrement, on trouve l’échec aux suggestions motrices sous hypnose (D.121, D.341, C.341°, D.541, D.261) et l’échec au “Rêve” sous hypnose (D.461).

L’échec aux suggestions s’accompagne d’une intervention active et dynamique des sujets, intervention qui parfois semble témoigner d’un plus grand niveau de perméabilité à la suggestion que les réussites passives qui caractérisaient l’autre pôle. Ainsi, lors de l’inhibition verbale, les sujets tentent de parler longuement (D.382) et commencent cette tentative très tôt (D.371).

Ce dynamisme moteur apparaît également au niveau des résistances à la suggestion de veille : en effet, sont présents sur ce pôle du facteur : - le mouvement de rattrapage du pied pendant la chute arrière (C.082, C.P.=14) - le mouvement de pont en arrière lors de la chute suggérée (C.092, C.P.=9).

L’item le plus fortement saturé sur ce pôle du facteur est l’item D.121 (Echec à l’exercice “Fermeture des yeux” (03)); il ne s’agit pas seulement d’une résistance à cette suggestion mais d’un refus profond de laisser les yeux se fermer qui peut aller jusqu’à l’impossibilité de fermer les yeux pendant l’hypnose (D.164, C.191).

TABLEAU 4-47 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-29	D.121.	- Echec à l'exercice "Fermeture des yeux" (03-).
-24	C.321°.-	Suggestibilité motrice faible (SM-).
-21	E.042.	- Faible inspiration apparente lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
-20	C.122.	- Mouvements spontanés pendant l'hypnose.
-18	D.341.	- Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
-16	C.341°.-	Faible suggestibilité hypnotique globale (SO-).
-16	C.541°.-	Pas de perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6-).
-14	E.031.	- Pas de réaction physique à l'ammoniaque lors de l'anosmie suggérée (111).
-14	C.082.	- Mouvements de rattrapage du pied pendant l'exercice "Chute arrière" (01).
-13	D.152.	- Ferme les yeux tardivement pendant l'induction (03).
-13	D.461.	- Echec à l'exercice du "Rêve" (08-).
-13	D.092.	- La tête tombe tardivement en avant lors de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
-12	D.692.	- Tentative de réponse ou réponse gestuelle lors de la question : "Avez-vous entendu la musique?" (10).
-12	D.541.	- Echec à l'exercice "Rigidité du bras" (08-).
-11	D.252.	- Maintien difficile du bras à l'horizontale pendant les consignes lors de l'exercice "Abaissement du bras" (04).
-11	D.571.	- Apparition rapide de la tentative pour plier le bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-11	D.581.	- Brève tentative pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
-10	C.371°	- Peu ou pas d'altération du niveau de conscience-vigilance (Ncv-).
-10	D.153.	- Fermeture des yeux non réalisée à la fin de l'induction (03).
-10	D.293.	- Rapprochement des mains non réalisé à la fin des suggestions données lors du "Rapprochement des mains" (05).
-10	D.592.	- Retour au repos immédiat, dès la fin des suggestions, lors de la "Rigidité du bras" (09).
-10	D.382.	- Longue tentative pour parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-10	D.164.	- Yeux ouverts à la fin de l'induction hypnotique (03).
-09	D.143.	- Fortes oscillations des paupières lors de l'exercice "Fermeture des yeux" (03).
-09	C.092.	- Pont en arrière lors de la "Chute arrière" (01).
-09	C.191.	- Séance les yeux ouverts.
-08	D.431.	- Chasse rapidement la mouche lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
-08	E.012.	- Réussite à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11+).
-07	D.371.	- Apparition rapide de la tentative de mouvement lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-07	C.102.	- Mouvement paraissant délibéré lors de l'"Abaissement de la tête" (02).
-07	C.381°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).
-07	C.181.	- Respiration n'évoquant pas l'assoupissement (03).
-06	D.492.	- Tentative de réponse ou réponse gestuelle lors de la question "Avez-vous rêvé?" (08).
-06	D.261.	- Echec à l'exercice "Rapprochement des mains" (05-).
-06	C.482°.-	Pronostic "Neutre" avant l'hypnose.
-06	D.012.	- Réussite à l'exercice "Chute arrière" (01+).
-06	E.072.	- Anosmie persistant après levée de la suggestion (contrôle de l'"Anosmie à l'ammoniaque" (112)).

Cette attitude dynamique, même si, le plus souvent, elle apparaît dans un contexte de non-suggestibilité, peut aussi se présenter dans le cadre de comportements manifestant la suggestibilité : apparition rapide du mouvement pour chasser la mouche, par exemple.

Le dynamisme n'est pas seulement susceptible de se manifester dans le cadre des comportements suggérés, il peut aussi se traduire par l'apparition de mouvements spontanés pendant l'hypnose (C.122, C.P.=20). Ces mouvements sont pauvres et répétitifs (frottement des doigts, changements incessants de la position des bras ou du corps, etc); ils se présentent comme des automatismes, d'ailleurs ils figurent également sur le Facteur 1 (C.P. sur F.1+=13). Ces comportements se présentent donc comme émergence dans l'agir de l'inconscient du sujet, ils constituent en quelque sorte l'antithèse de l'émergence des représentations inconscientes dans le rêve.

Paradoxalement, car a priori rien ne permet d'imaginer une relation entre dynamisme pendant l'hypnose et anosmie, on constate l'apparition sur ce pôle de la réussite à l'exercice d'"Anosmie à l'ammoniaque" (E.012, C.P.=8). Si l'on observe que les sujets ont également tendance à n'inspirer que très légèrement (E.042, C.P.=21), l'apparition de cette réussite à ce pôle du facteur n'en reste pas moins énigmatique.

Paradoxe de trouver ici sur un pôle où les indices d'hypnose sont plutôt négatifs (C.541°, C.371°, C.381°) la réussite à cet item qui pour beaucoup pourrait être pris comme "preuve" de la réalité de l'hypnose.

Paradoxe! A moins que cet item soit plus le symbole d'une caractéristique spécifique des sujets, caractéristique non liée à l'hypnose. Dans cette perspective, on doit remarquer que l'anosmie persiste alors que les suggestions d'anosmie ont été levées (E.072).

Serait-on, à ce pôle du facteur, confrontés aux réactions de sujets manquant par trop de contrôle sur leurs perceptions et leur motricité et devant, pour cette raison, lutter activement pour en garder le contrôle : en évitant de fermer les yeux, en luttant contre les effets suggérés, etc.

Interprétation.

Ainsi donc, le facteur 4 paraît opposer deux types fondamentaux de comportements. D'un côté, les sujets manifestent une forte passivité, à ne pas confondre cependant avec une absence de capacités toniques (les sujets maintiennent leurs bras à l'horizontale sans difficultés (D.251)). Cette passivité est donc plus le reflet d'une attitude du sujet par rapport à la motricité que d'une altération réelle de ses capacités motrices; c'est pourquoi nous proposons de l'interpréter comme un désinvestissement par le sujet de sa motricité comme moyen de défense et d'affirmation de soi.

Ce désinvestissement va être générateur de succès dans la plupart des suggestions motrices qui signifient fondamentalement un tel désinvestissement de l'activité défensive : "Fermeture des yeux" (D.122), "Inhibition verbale" (D.342), "Inhibition du contrôle moteur" ("Rigidité du bras" (D.542)).

Ces succès à la suggestion sont donc moins le signe d'un fort niveau de suggestibilité que les manifestations naturelles de l'état de passivité dans lequel l'induction hypnotique semble avoir plongé ces sujets.

Le sujet renonce à toute forme d'expression motrice de soi, expression qui est tout particulièrement mise en relief dans les exercices de "challenge" (où la volonté du sujet doit être mise en échec par la suggestion, et donc par la volonté de l'hypnotiseur). Le sujet se replie sur lui et désinvestit progressivement l'autre; il en résulte une plus grande ouverture au monde de l'imaginaire (Réussite au "Rêve sous hypnose, D.462).

L'absence de tout signe de conflit ou de tension pendant la séance semble montrer que cet état passif hypnotique correspond au désir profond du sujet. Le sujet utilisant à son gré la suggestion, les choses se passent donc comme si l'hypnotiseur et la suggestion n'étaient en définitive pour le sujet que des outils d'auto-satisfaction. Seules les suggestions allant dans ce sens sont acceptées. Ce comportement est à rapprocher du somnambulisme-léthargique que nous avions cru relier à une relation à l'Autre où l'autre agit, en les abaissant, sur les tensions du sujet.

Cependant, vu les limitations persistantes du comportement de ces sujets en raison du désir de passivité et vu leur faible suggestibilité idéationnelle, nous préférerons abandonner la référence au somnambulisme (et donc implicitement à la suggestibilité) pour ne mettre plus l'accent que sur la dimension léthargique du comportement.

Cette léthargie étant cependant factice en raison de la persistance du tonus moteur, nous la désignerons sous l'appellation de pseudo-léthargie.

Le facteur 4 oppose donc des sujets "pseudo-léthargiques" à l'ensemble des autres sujets (cf. fig. 4-04 : rôle prédominant du pôle + dans la constitution du facteur et dispersion des sujets au pôle - sur tout le facteur 1), d'où d'ailleurs le manque d'unité des caractéristiques rencontrées au pôle - de ce facteur.

Les sujets pseudo-léthargiques se distinguant essentiellement par leur manque d'investissement de l'expression motrice, le pôle - est surtout caractérisé par le phénomène inverse : maintien de l'expression motrice autonome que ce soit dans le cadre d'une forte suggestibilité (somnambulisme, transport) ou au contraire d'un comportement de résistance.

Lorsque la suggestibilité est grande, l'expression autonome prend la forme de mouvements spontanés (C.122), plus ou moins inconscients, tandis que l'activité dominante du sujet est inféodée à la suggestion.

Quand la suggestibilité est moyenne, les comportements sont conflictuels, exprimant simultanément l'autonomie et la perte d'autonomie.

Quand la suggestibilité est faible, les comportements restent autonomes et expriment clairement l'absence d'effet des suggestions.

4.26. - Analyse du facteur 5.

Description.

Pôle -

Pendant l'hypnose, certains mouvements sont demandés au sujet sur un mode volontaire, ces mouvements que nous avons appelés "consignes" entourent la suggestion. Généralement, il s'agit soit de demander au sujet de lever son bras, soit de lui demander de le reposer sur l'accoudoir du fauteuil. La formulation de ces demandes se fait à l'aide de la formule qui suit : "S'il vous plaît, veuillez...", l'appel à la participation volontaire du sujet pendant l'hypnose est donc tout à fait explicité.

Ce rappel étant fait, on peut dire dès maintenant que le pôle - du facteur 5 se caractérise par la réunion d'items signifiant la soumission et l'obéissance scrupuleuse à la consigne.

Ainsi, les sujets reposent leur bras sur l'accoudoir du fauteuil dès que cela leur est demandé (D.212, D.302), ils ne manifestent aucune difficulté à maintenir leur bras à l'horizontale (D.251, D.331).

L'acceptation du sujet, son désir de se conformer aux domaines de l'hypnotiseur se manifestent aussi au niveau du temps de réaction à la consigne : le sujet élève son bras dès que cela lui est demandé (D.231) et, au niveau de l'attitude tonique, lors du mouvement passif qui précède l'exercice du "Rapprochement des mains" (05) puisqu'alors les sujets apparaissent adjuvants (D.322).

L'obéissance des sujets n'est pas limitée aux seules consignes de mouvements : les sujets répondent verbalement lorsque cela leur est demandé (E.093, E111, D.503) même si cette intervention verbale leur paraît difficile : "Forte agitation émotionnelle à l'occasion de la demande de réponse verbale lors du "Rêve" (08)" (D.523).

Cette dimension d'obéissance aux consignes apparaît également au niveau de l'effort fait pour vaincre volontairement, et conformément à la demande de l'hypnotiseur, les inhibitions suggérées : "apparition rapide de la tentative de mouvement lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06)"(D.371), "Longue tentative pour parler" (D.382).

TABLEAU 4-48 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 5 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-31	D.212.-	Retour au repos immédiat, dès la fin des suggestions, lors de l'ex. "Abaissement du bras" (04).
-25	D.251.-	Maintien normal du bras à l'horizontale pendant les consignes ("Abaissement du bras" (04)).
-24	D.322.-	"Adjuvant" lors du mouvement passif qui précède le "Rapprochement des mains" (05).
-22	C.161.-	Pas de réouverture des yeux après fermeture pendant l'induction (03).
-17	C.092.-	"Pont arrière" lors de l'exercice "Chute arrière" (01).
-15	C.201.-	Sujets gardant constamment les yeux ouverts ou au contraire fermés pendant la séance.
-14	E.011.-	Echec à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11-).
-14	C.171.-	Pas de larmoiements pendant la fixation de la cible (03).
-13	E.033	Forte réaction physique à l'ammoniaque lors de l'anosmie suggérée (111).
-13	D.302.-	Retour au repos immédiat dès la fin des suggestions lors du "Rapprochement des mains" (05).
-11	D.331.-	Maintien normal des bras à l'horizontale pendant les consignes qui précèdent l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-11	E.093.-	Réponse verbale à la question : "Avez-vous senti l'odeur?" qui suit le "contrôle" après levée de l'anosmie (112).
-11	C.531°.-	Pas d'altération des capacités réflexives (Qs5-).
-10	C.082.-	Mouvement de rattrapage du pied pendant l'exercice "Chute arrière" (01).
-10	E.111.-	Répond après avoir senti l'odeur, après levée des suggestions (contrôle) (112).
-09	C.491°.-	Mouvements non automatiques (Qs1-).
-09	C.181.-	Respiration n'évoquant pas l'assoupissement pendant l'induction hypnotique (03).
-09	E.101.-	Répond avoir senti l'odeur de l'ammoniaque malgré les suggestions d'anosmie (111).
-09	D.221.-	Pas de réouverture des yeux lors de l'exercice "Abaissement du bras" (04).
-09	C.521°.-	Pas d'altération de la conscience du temps (Qs4-).
-08	D.422.-	Réaction moyenne pour chasser la mouche lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
-08	D.523.-	Forte agitation émotionnelle à l'occasion de la demande de réponse verbale lors du "Rêve" (08).
-07	D.603.-	Forte difficulté du retour au repos après levée des suggestions lors de la "Rigidité du bras" (09).
-07	D.231.-	Réalisation de la consigne motrice en moins de 15 s (mouvement non aidé) lors de l'exercice "Abaissement du bras" (04).
-06	D.371.-	Apparition rapide de la tentative de mouvement lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
-06	D.503.-	Récit du rêve pendant l'hypnose (08).
-06	D.382.-	Longue tentative pour parler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
-06	D.641.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la musique" (10-).
-06	C.142.-	Affaissement des paupières et reprise pendant l'induction hypnotique (03).

La soumission du sujet lui évite certainement les conflits et la tentation de ré-ouvrir les yeux en cours de séance (C.161, C.201, D.221).

Parmi les items présents sur ce pôle du facteur 5, on notera deux groupes d'items pour lesquels l'interprétation proposée est moins évidente.

D'une part, on note l'apparition de deux items généralement envisagée comme signes de conflit à l'occasion de la première suggestion de veille : "pont arrière" (C.092) et "Mouvements de pied de rattrapage" (C.082).

La présence ici de ces items pourrait montrer que, chez certains des sujets, le désir de se conformer aux consignes (ici rester debout pour ressentir la force s'exercer sur son corps) les amène à résister aux mouvements suggérés proprement dits.

D'autre part, on note l'échec à l'exercice d'anosmie à l'ammoniaque (E.011) qui pourrait être envisagé comme signe de l'impossibilité du sujet de se détacher de la relation à l'autre, donc au monde extérieur et aux sensations qui en assurent la persistance.

Pôle +

Si, au pôle -, les sujets allaient au devant des demandes de l'hypnotiseur (adjuvance), au pôle +, les sujets semblent rester dans une attitude passive d'attente.

Cette attitude d'attente passive se manifeste tout particulièrement au niveau verbal et au niveau moteur.

Au niveau verbal, l'item le plus caractéristique du facteur indique la temporisation de l'effort volontaire pour tenter de parler lors de l'"Inhibition suggérée" (D.372, C.P.=24). De la même façon, on note, toujours pour cette inhibition, la brièveté de la tentative d'expression volontaire (D.381, C.P.=15). La difficulté à intervenir sur un mode volontaire paraît être ici à l'origine de l'absence d'intervention verbale du sujet tant au moment du rêve (D.501) qu'au moment de l'ammoniaque (E.091, E.081). Cette attitude passive du sujet n'apparaît pas tant de l'ordre du refus que de l'attente d'automatisme, c'est du moins ce que peut laisser supposer l'attitude et le calme du sujet à l'occasion de ces questions qu'il laisse sans réponse (D.521, C.P.=10).

Au niveau moteur, les sujets ne sont ni adjuvants, ni résistants; ils s'abandonnent de façon passive aux mouvements qui leur sont communiqués par l'hypnotiseur (D.321, D.241, D.041). Cette fois, c'est donc plus l'absence d'investissement de l'action volontaire que la résistance proprement dite qui va expliquer : - la difficulté à réaliser les mouvements volontaires qui sont demandés lors des consignes (D.232), - la difficulté à maintenir les membres dans la position demandée en attente des effets de la suggestion (D.252), - la non conformité de la séquence de retour au repos à la demande de l'hypnotiseur (certains sujets revenant au repos de façon retardée (D.301, D.211) ou anticipée (D.213)).

C'est encore cette absence d'investissement de l'action volontaire qui semble pouvoir expliquer l'absence du "pont arrière" (C.091, C.P.=17) et des "mouvements de rattrapage du pied" (C.081, C.P.=11) lors du premier exercice de veille ("Chute en arrière" (01)), car ces comportements supposent l'opposition entre une tendance au mouvement involontaire (suggérée) et une tendance à s'opposer au mouvement (volonté).

TABLEAU 4-49 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 5 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
24	D.372.-	Apparition tardive de la tentative de mouvement lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
22	C.162.-	Réouverture des yeux après fermeture durable pendant l'induction (03).
20	C.202.-	Sujets réouvrant les yeux une fois pendant la séance.
17	D.252.-	Maintien difficile du bras à l'horizontale pendant la "consigne" lors de l'exercice "Abaissement du bras" (04).
17	C.091.-	Pas de "Pont arrière" lors de l'exercice "Chute arrière" (01).
16	D.673.-	Mouvement persistant longuement lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
15	E.012.-	Réussite à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11+).
15	D.381.-	Brève tentative pour parler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
14	D.682.-	Retour au repos immédiat, dès la fin de la suggestion, lors de l'"Hallucination de la musique" (10)
13	D.321.-	"Relaxé" lors du mouvement passif qui précède le "Rapprochement des mains" (05).
13	D.301.-	Retour au repos retardé lors du "Rapprochement des mains" (05).
12	E.031.-	Pas de réaction physique à l'ammoniaque lors de l'anosmie suggérée (111).
12	D.211.-	Retour au repos retardé lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
12	D.241.-	"Relaxé" lors du mouvement passif avant l'exercice "Abaissement de la main" (04).
11	C.532°.-	Altération des capacités réflexives (Qs5+).
11	D.562.-	Oscillations légères du bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
11	C.081.-	Pas de "mouvements de rattrapage du pied" pendant l'exercice "Chute arrière" (01).
10	D.602.-	Difficulté légère du retour au repos après levée des suggestions lors de la "Rigidité du bras" (09).
10	D.521.-	Pas d'agitation émotionnelle à l'occasion de la demande de réponse verbale à propos du rêve (08).
09	C.492°.-	Mouvements automatiques (Qs1+).
09	D.213.-	Retour au repos anticipé lors de l'exercice "Abaissement du bras" (04).
09	D.501.-	Pas de récit du rêve pendant l'hypnose (08).
09	E.041.-	Pas d'inspiration apparente lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
09	C.522°.-	Altération de la conscience du temps (Qs4+).
08	C.172.-	Larmoiements pendant la fixation de la cible (03).
07	D.041.-	"Relaxé" lors du mouvement passif de chute en arrière (exercice) (01).
07	D.232.-	Non réalisation de la consigne motrice après 15 s (Mouvement aidé) lors de l'exercice "Abaissement du bras" (04).
07	E.081.-	Pas de réponse à la question : "Avez-vous senti l'odeur?" qui suit l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
06	E.091.-	Pas de réponse à la question : "Avez-vous senti l'odeur?" qui suit le "contrôle" après levée des suggestions d'anosmie (112).
06	D.642.-	Réussite à l'exercice "Hallucination de la musique" (10+).
06	D.691.-	Pas de réponse verbale ou gestuelle à la question : "Avez-vous entendu la musique?" (10).
06	C.141.-	Pas d'"affaissements des paupières et reprises" pendant l'induction hypnotique (03).
06	C.151.-	Tête ne s'affaissant pas sur le côté pendant l'hypnose.
06	C.112.-	Bouche entr'ouverte pendant l'hypnose.

Dans le cas présent, l'absence d'intervention volontaire, impliquerait selon que la suggestion agit ou non : la chute en arrière sans retenue ou au contraire l'absence totale de mouvement.

La réussite à l'anosmie suggérée (11.1) (E.012, C.P.=15) pourrait bien refléter quelque chose du même ordre, puisque l'on trouve fortement saturée sur ce facteur l'absence d'inspiration (E.041, C.P.=9).

L'absence de participation volontaire du sujet, de "facilitation" va l'amener en cas de réponse conforme à la suggestion à vivre ses comportements comme totalement automatiques (C.492°); de plus, elle va générer chez le sujet une impression de perte de contrôle total de soi, tout particulièrement au moment de l'induction (fermeture des yeux) et provoquer une réaction de reprise de contrôle, se manifestant par la réouverture des yeux presqu'immédiatement après leur fermeture (C.162, C.202).

La passivité ici est moins physique que mentale, il s'agit d'un désinvestissement du registre volontaire et cela se manifeste au niveau du vécu des sujets : - absence d'activité mentale propre ("altération des capacités réflexives" (C.532°, C.P.=11), - "altération de la conscience du temps (C.522°, C.P.=9).

Interprétation et discussion.

Le facteur 5 oppose donc, selon nous, deux formes de réactions du sujet aux ordres de l'hypnotiseur.

Une forme de soumission active, le sujet acceptant d'obéir à l'hypnotiseur et, en conséquence, de mobiliser sa volonté afin d'exécuter ce qui lui est ordonné ou proposé.

Une forme d'attente passive, le sujet n'acceptant pas d'intervenir sur un mode volontaire dans le déroulement de la séance et attendant que les choses se réalisent d'elles-mêmes. Lorsque le sujet est suggestible, il ressent alors une impression d'automatisme total même en ce qui concerne les consignes.

Ce facteur oppose donc la participation volontaire à une participation involontaire, cette opposition se traduisant au niveau subjectif par des différences majeures du vécu de la situation hypnotique (C.492°, C.522°, C.532°).

L'étude de la projection des sujets sur le plan factoriel 1X5 (non reproduite) confirme l'indépendance entre ces deux facteurs. La suggestibilité n'est donc pas liée au mode de participation (volontaire ou involontaire) du sujet. L'acceptation de se soumettre aux ordres n'est donc pas la clé de la suggestibilité somnambulique.

4.27. - Conclusions.

L'analyse factorielle des comportements hypnotiques fait apparaître, par les regroupements et les oppositions qu'elle opère, non pas un mais plusieurs modèles de "transe".

Le premier de ces modèles correspond au "somnambulisme" : il se caractérise par une acceptation sans réserves des comportements suggérés. Le sujet répond à la suggestion tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif (implication dans les rôles).

Le second et le troisième de ces modèles apparaissent sous la forme d'une opposition aux deux pôles du Facteur 2. Il s'agit de la "Léthargie-Réveil" d'une part et de la "Catalepsie-Prostration" d'autre part. Ces deux états antagonistes se présentent comme deux formes défensives de l'hypnose. La "Léthargie-Réveil" se caractérise par un désinvestissement énergétique du corps (affaissement et indisponibilité toniques) qui apparaît en dépit du maintien de l'investissement des contrôles secondaires : les sujets s'avèrent capables d'expression verbale et ne témoignent d'aucun "vécu" hypnotique (ce qui ne veut pas pour autant dire que les sujets soient totalement inaffectés par l'hypnose : à l'alternance "sommeil"-"réveil" pourrait correspondre des modifications majeures du fonctionnement de la conscience, modifications soumises au refoulement lors du "réveil"). La "Catalepsie-prostration" se caractérise, au contraire, par la perte des capacités d'expression verbale et par le maintien de l'investissement tonique du corps.

Le premier de ces deux états s'apparenterait aux formes de "simulation de la mort" qui peuvent s'observer chez certains animaux et qui constituaient une ultime défense contre le prédateur; tandis que le second s'apparenterait plutôt aux "catalepsies" animales dont nous avons vu qu'elles avaient surtout une finalité défensive intra-spécifique : régulation des rapports de hiérarchie.

Le quatrième modèle dégagé (Facteur 4) correspond à une autre forme de comportement léthargique que nous avons intitulé “Pseudo-Léthargie” car s’y côtoient la passivité corporelle et le maintien de capacités toniques normales. Cet état, où la suggestion ne semble acceptée et réalisée que dans la mesure où elle permet le retour au repos, s’accompagne d’un très net vécu hypnotique. Il semble qu’on soit là devant une forme particulière de la relation à l’Autre se caractérisant par l’adoption d’un rôle passif dans l’interaction avec l’Autre; le sujet adoptant, comme dans la relation du nourrisson à la mère, le rôle passif d’objet de soins.

Ceci étant dit, il nous paraît intéressant de voir comment s’articulent ces différentes formes d’hypnose entre elles. Puisque les deux formes les plus spécifiquement liées à l’induction sont celles qui apparaissent sur les Facteurs 1 et 4, nous partirons de la répartition des sujets sur le plan factoriel 1X4 et réunirons sur ce plan les sujets qui participent fortement à la constitution du Facteur 2 (Léthargie/Réveil - Catalepsie/Prostration).

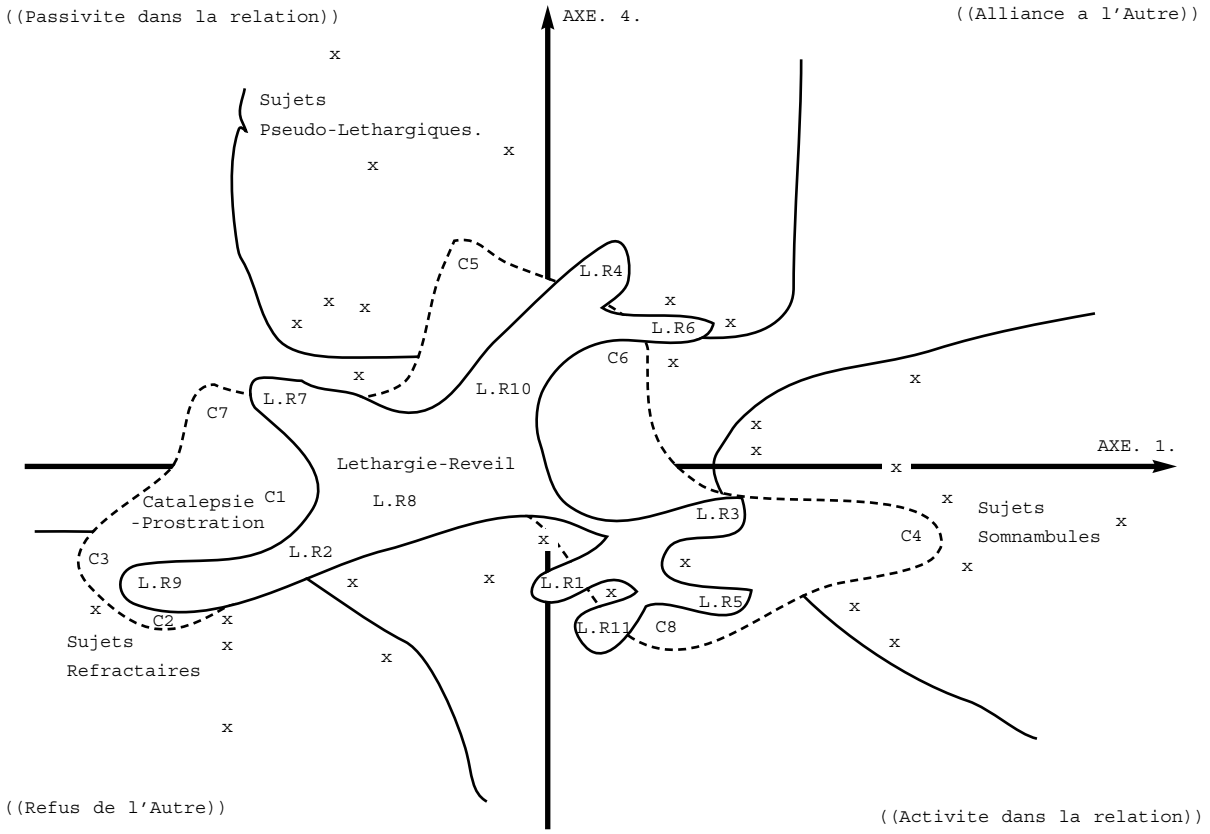

FIGURE 4-05 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 (SUJETS) DES RANGS SUR LE FACTEUR 2 (Seuls sont indiques les rangs eleves).

En examinant la représentation ainsi obtenue (cf. figure 4-05), on peut faire un certain nombre de constatations :

1- Les sujets les plus diamétralement opposés aux sujets “somnambules” sont pratiquement tous de type “cataleptique”.

2- L’appellation de “sujets réfractaires à l’hypnose”, qui doit être réservée à des sujets situés simultanément au pôle + du Facteur 1 et au pôle - du Facteur 4 et n’apparaissant à aucun des deux pôles du Facteur 2, ne s’applique qu’à un nombre très restreint de sujets (5 sujets sur 48, 10%). La plupart des sujets présentent 1 des 4 formes d’hypnose que nous avons décrites (32 sujets sur 48, 66%). Enfin, 11 sujets peuvent être considérés comme “moyens”.

3- Le plan 1X4 témoigne d’une opposition triangulaire entre 3 types de base : sujets “somnambules”, sujets “pseudo-léthargiques”, sujets “réfractaires”. Au centre de cette triangulation se situent les sujets conflictuels ayant manifesté les deux formes d’hypnose défensives : “léthargie”, “catalepsie”.

Or, si l’on part, comme cela paraît légitime de le faire, du principe selon lequel ces comportements s’expliquent par le type de réaction adoptée par le sujet envers l’Autre, on doit constater que l’”Alliance à l’Autre” est le phénomène caractéristique commun aux deux groupes : “pseudo-léthargiques” et “somnambuliques”, alors que le “Refus de l’Autre” (et de son influence) caractérise les sujets réfractaires. Par ailleurs, ce qui différencie les sujets “somnambuliques” et les sujets “pseudo-léthargiques”, c’est le niveau d’activité qu’ils déploient dans cette relation à l’Autre; les sujets “pseudo-léthargiques attendent que l’action vienne de l’Autre alors que les sujets “somnambules” interviennent activement dans la relation à cet Autre en s’emparant des rôles suggérés et en les “représentant”. Cette différence qui s’appréhende au niveau du comportement en termes d’activité admet, à notre avis, son origine dans un choix fondamental concernant la place que le sujet souhaite tenir dans l’interaction : à la <u>passivité correspond l’attente de soin</u> : l’Autre est pris comme pare-excitation, comme c’est le cas par exemple pour le nourrisson lorsque la mère exerce son rôle de soins, où lorsque par des procédés hypnogènes elle apaise sa douleur ou sa détresse, à <u>l’activité correspond</u> plutôt <u>le désir de séduction</u> qu’on voit à l’oeuvre chez le nourrisson lorsque par ses comportements actifs, il tente de capter l’attention de la mère (sourires, babils, etc.) ou chez l’adulte amoureux lorsqu’il tente de déclencher le désir de l’autre par l’adoption d’un ensemble de comportements et de rôles érotisés. Dans cette perspective, les sujets “somnambules” seraient essentiellement motivés par un désir archaïque inconscient de séduction.

L'opposition entre les trois types "Réfractaires", "Sujets Pseudo-Léthargiques" et "Somnambules" serait donc essentiellement due à l'interaction entre deux dimensions majeures de la relation à l'Autre : a- Orientation de la relation à l'Autre (Alliance-Séparation) b- Place du sujet dans la relation.

La situation médiane des comportements hypnotiques défensifs s'expliquerait, dans cette perspective, non par un aspect moyen (au niveau quantitatif) de l'état hypnotique qui les caractérise mais par l'ambivalence des sujets. Chez ces sujets, incapables de déterminer avec netteté leur mode de relation à l'Autre ainsi que la place qu'ils souhaitent tenir dans la relation, l'ambivalence paraît aboutir à un comportement de transe de type dissociatif : un fragment du Moi se soumettant à la relation à l'Autre, alors que l'autre fragment la refuse pleinement.

Si l'espace des 3 facteurs (1, 2 et 4) permet de mettre ainsi en évidence ces quatre types totalement distincts d'états hypnotiques, les deux derniers facteurs analysés (facteurs 3 et 5) font apparaître l'influence de certaines variables externes (niveau de pression) sur certains des aspects du comportement des sujets et permettent, ainsi que l'indépendance entre le mode de réaction aux consignes (volontaire-involontaire) et la suggestibilité (F.1, F.2, F.4) : le type de réaction aux ordres ne prédit pas la réaction aux suggestions, la suggestibilité n'est pas réductible à l'obéissance ou à la soumission.

CHAPITRE 5

ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS.

5.1. - PRESENTATION DES DONNEES.

Le recueil et l'analyse du vécu des suggestions constitue une étape importante dans l'étude de la suggestion; cette étape est généralement négligée en raison des difficultés techniques qu'elle engendre et des problèmes méthodologiques qu'elle entraîne (valeur du témoignage du sujet, influence des questions, etc...) mais elle n'en reste pas moins nécessaire pour deux raisons essentielles.

Premièrement, c'est seulement le témoignage du sujet qui peut permettre de savoir si les comportements sont vraiment des comportements de suggestion (c'est à dire des comportements involontaires déterminés par les suggestions et par les illusions qu'elle entraîne).

Deuxièmement, l'absence de questionnement du sujet à propos des suggestions et de leur vécu est en soi génératrice de mythe puisqu'alors ce sont les impressions de l'observateur qui vont fonder, sans autre examen critique, l'interprétation des comportements du sujet : si le sujet n'évoque pas spontanément la totalité des exercices, les exercices non évoqués seront considérés comme oubliés; si le sujet a réalisé les suggestions, il sera a priori considéré comme ayant ressenti les effets suggérés et comme ayant perdu tout contrôle, etc.

Pour toutes ces raisons, nous examinerons donc attentivement les différentes dimensions du vécu des suggestions, et ceci sera fait dans une triple perspective :

1- Vérifier la valeur objective du témoignage des sujets, ce qui, par contrecoup, nous donnera une idée de la valeur de témoignage de son vécu en général.

2- Rechercher les caractéristiques du comportement de suggestion : involontarité, etc.

3- Etudier le phénomène de prise de conscience pendant l'hypnose et en déterminer les limites.

Avant de présenter les résultats de cette approche subjective de la suggestibilité, nous préciserons ici quelques unes des difficultés que nous avons rencontrées.

Tout d'abord, le questionnaire subjectif n'a été introduit qu'à partir du septième des sujets pris en compte dans cette recherche, pour la plupart des questions : six sujets sont donc généralement non pris en compte.

Par ailleurs, l'abondance des questions a parfois, rarement cependant, été à l'origine d'oublis, ce qui parfois entraîne un nombre accru de non réponses.

Enfin, la plus grave des difficultés concerne l'existence d'"oublis" réels, les sujets ne se souvenant absolument plus de tel ou tel fragment de la séance, et de leur vécu bien évidemment, à cette occasion. On comprendra aisément que ces épisodes d'amnésie ne vont pas sans compliquer énormément la possibilité d'exploitation systématique du vécu des suggestions. En effet, comment noter ces épisodes d'amnésie et comment comparer des sujets ne se souvenant que d'un nombre variable d'exercices.

On verra dans le développement que l'amnésie n'est pas un phénomène généralisé et que les épisodes oubliés totalement sont relativement rares mais il n'en demeure pas moins que leur apparition est suffisamment courante pour rendre pratiquement impossible l'emploi de notes synthétiques tant au niveau de la suggestibilité subjective que de l'involontarité ou du niveau d'illusion, etc.

Malgré ces difficultés, il nous semble que des renseignements importants peuvent d'ores et déjà être tirés à partir des résultats enregistrés et à partir de l'analyse factorielle qui en est faite.

5.11. - Estimation subjective de la suggestibilité hypnotique et comparaison avec l'appréciation objective faite par l'hypnotiseur.

5.111. - L'estimation subjective de la suggestibilité hypnotique.

Avant de questionner le sujet à propos de son "vécu" des exercices, on lui reprécisait à chaque fois la nature exacte de l'exercice en lui demandant d'estimer son niveau de réussite. A cette fin, trois appréciations lui étaient proposées : 1- Mouvement ou inhibition non réalisé, 2- Mouvement ou inhibition partiellement réalisé, 3- Mouvement ou inhibition totalement réalisé. Outre ces trois appréciations, il faut signaler que de nombreux sujets insistèrent en vue d'introduire une quatrième appréciation s'intercalant entre réussite partielle et totale (dans le tableau qui suit cette quatrième appréciation est confondue avec l'appréciation : réussite totale).

L'intérêt de ces appréciations subjectives est considérable. En effet, si la mémorisation par les sujets de leurs réponses comportementales était par trop défaillante ou inexacte, il serait vain de vouloir prendre en compte les autres appréciations subjectives concernant le "vécu" de l'hypnose ou des suggestions. La similitude entre appréciation subjective et objective, sans pouvoir nous apporter la preuve de la validité du témoignage subjectif, pourra nous donner une idée de sa crédibilité.

D'un point de vue pratique, on précisera que n'ont été pris en compte que les exercices se déroulant après la fin de la période d'induction hypnotique : de l'"Abaissement de la main" (O4) à la "Compulsion post-hypnotique" (12).

tableau 5-01 : ESTIMATION SUBJECTIVE DU NIVEAU DE REUSSITE AUX SUGGESTIONS EXERCICE PAR EXERCICE : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Réussite subjective		
	Mouvement ou inhibition		
Code Nom de l'exercice	1- Non réalisé	2- Partiellement réalisé	3- Réalisé totalement ou presque
E.16.- Abaissement de la main (04)	3		36
E.21.- Rapprochement des bras (05)	4	16	21
E.27.- Inhibition verbale (06)	13	7	18
E.33.- Hallucination de la mouche (07)	40		6
E.38.- Rêve (08)	14	10	22
E.43.- Rigidité du bras (09)	5	8	28
E.49.- Hallucination de la musique (10)	27	6	7
E.53.- Anosmie à l'ammoniaque (11)	27	11	4
E.57.- Compulsion post-hypnotique (12)	28	5	11

Si, pour plus de facilité, nous avons codé de la même façon toutes les variables, en leur affectant trois occurrences (1- non réalisé, 2- partiellement réalisé, 3- totalement réalisé), il faut préciser ici que, pour trois des variables, les réponses étaient dichotomisées (les sujets répondant seulement par oui ou par non), ce qui se traduit dans le tableau par leur répartition sur seulement deux des trois occurrences.

Ces données n'appellent en soi aucun autre commentaire particulier. Précisons cependant que, dans l'analyse factorielle du vécu de la suggestion, ce sont ces variables qui représenteront la suggestibilité hypnotique car il nous a semblé important qu'il y ait concordance entre les différentes variables subjectives employées, ce qui ne serait pas forcément le cas si la suggestibilité était mesurée à l'aide des scores objectifs : ainsi, par exemple, on pourrait avoir un sujet qui, pour l'hypnotiseur, n'a pas répondu à la suggestion, et dont l'ensemble des réponses subjectives sous-entendrait une réponse positive (même légère) à la suggestion.

5.112. - Comparaison entre l'appréciation objective et l'estimation subjective de la suggestibilité.

Les données que nous avons présentées dans le tableau précédent ne peuvent pas directement permettre de comparer l'appréciation objective de la suggestibilité telle qu'elle est faite par l'observateur (l'hypnotiseur) et l'estimation subjective du sujet, car, comme nous l'avons déjà indiqué au début de ce chapitre, certains sujets n'ont pas eu l'occasion de répondre à ces questions subjectives (six premiers sujets) et quelques autres n'ont pas pu répondre à la totalité de ces questions (défauts de mémorisation). Pour pouvoir donc comparer valablement les réponses objectives et subjectives, il nous faut prendre en compte uniquement les réponses pour lesquelles nous disposons de cette double notation, ce qui nous amène donc à recalculer les niveaux objectifs de difficulté de nos exercices avant de les comparer aux niveaux subjectifs de difficulté.

Les scores objectifs étant dichotomisés (+, -), nous avons dû réaliser la même opération pour les scores subjectifs. Ont été considérées comme négatives les réponses : "mouvement partiellement ou non réalisé" et comme positives les réponses : "mouvement totalement ou presque totalement réalisé".

tableau 5-02 : COMPARAISON ENTRE LES NIVEAUX OBJECTIFS ET SUBJECTIFS DE DIFFICULTE DES EXERCICES (EN NE PRENANT EN COMPTE POUR CHAQUE EXERCICE QUE LES SUJETS DISPOSANT D'UNE DOUBLE NOTATION).

Nom de l'exercice N°	N	Réussite objective (%)	Réussite subjective (%)	Différence
Abaissement de la main (04)	39	85	92	+ 7%
Rapprochement des mains (05)	41	71	51	- 20%
Inhibition verbale (06)	38	58%	47	- 11%
Hallucination de la mouche (07)	46	33	13	- 20%
Rigidité du bras (09)	41	80	68	- 12%
Hallucination de la musique (10)	40	28	18	- 10%
Compulsion post-hypnotique (12)	44	36	25	- 9%
Anosmie à l'ammoniaque (11)	42	50	10	- 40%

Comme on peut le constater, dans leur quasi-totalité, les niveaux de réussite sont moindres lorsqu'on s'en réfère au témoignage après coup du sujet plutôt qu'à son score objectif. La seule exception à cette règle générale reste mineure : il s'agit de l'"Abaissement de la Main" (04) pour lequel on note une surestimation de 7% du niveau de réussite subjective.

Cette minimisation subjective du niveau de réussite reste cependant assez faible puisqu'en effet elle ne dépasse pratiquement pas 10% pour 4 des exercices considérés et 20% pour l'"Hallucination de la Mouche" (07) et le "Rapprochement des Mains" (05).

Le seul exercice pour lequel il apparaît une différence radicale est l'"Anosmie à l'ammoniaque" (11), puisqu'en effet, pour cet exercice, le taux de succès passe de 50 à 10% selon que l'on se réfère à l'appréciation objective ou à l'appréciation subjective. Cette divergence s'explique apparemment par la nature même de l'appréciation qui est demandée après coup au sujet et qui ne porte pas sur sa réponse comportementale mais sur le niveau réel de l'anosmie : "Avez-vous senti l'odeur?". C'est pour cette raison d'ailleurs que nous avons rejeté l'"Anosmie à l'ammoniaque" (11) à la fin du tableau qui précède en le séparant par deux traits des exercices pour lesquels la réponse subjective concerne bien une appréciation relative aux comportements pendant l'hypnose.

Ceci dit, la différence qui apparaît entre score objectif et score subjectif paraît montrer l'existence d'un divorce très net entre réponse comportementale et perception. La réponse comportementale à l'ammoniaque est fréquemment modifiée par la suggestion en dépit du maintien des capacités perceptives. Les réactions motrices se présentant comme "réflexes" sont plus aisément suspendues que les capacités perceptives : le sujet ne réagit pas alors qu'il perçoit bien l'odeur d'ammoniaque.

Par ailleurs, on remarquera que, dans le tableau qui précède, il n'est pas tenu compte de l'exercice du "Rêve" (08). La raison de cette omission est très simple : cet exercice ne peut admettre aucun moyen d'appréciation véritablement objectif. Le moyen le plus courant consiste à demander au sujet de dire s'il a rêvé. Cette façon de procéder comporte un inconvénient sérieux en raison même des difficultés de parole pendant l'hypnose : seuls les sujets capables de s'exprimer pendant l'hypnose pourront témoigner de leur rêve.

Comme cette réponse verbale ne constitue pas, à proprement parler, un signe objectif, il nous a paru plus intéressant de noter cet exercice en partant des réponses, après coup, du sujet. Et, bien que le score “objectif” et “subjectif” soient déterminés à partir d’éléments différents de la réponse du sujet, il serait tout à fait abusif de les comparer comme s’ils constituaient véritablement de critères d’origine différente.

Ces résultats nous montrent tout d’abord que, dans leur ensemble, les sujets ont plus tendance à sous-estimer qu’à surestimer leur réponse à la suggestion dans leur témoignage subjectif post-hypnotique.

Ils nous montrent de plus que, dans leur grande majorité, les sujets se souviennent tout à fait correctement des événements hypnotiques : la hiérarchie des niveaux de difficulté est parfaitement respectée pour tous les exercices dans lesquels les critères objectifs et subjectifs sont analogues (ce qui exclut l’”Anosmie à l’ammoniaque” (11)).

Nous venons d’étudier le problème des variations de score en fonction des exercices. Dans les lignes qui suivent, nous allons maintenant étudier ce problème au niveau des individus et de leur contribution à l’apparition de ces variations.

Si l’on examine l’ensemble des paires de score (score objectif et score subjectif pour chaque sujet et chaque exercice), on doit noter que les variations ne sont qu’exceptionnellement de sens positif : seuls 4 sujets noteront positivement un exercice noté négativement par l’expérimentateur, les variations sont dans leur quasi-totalité de sens négatif. Les variations globales dans le score de chaque sujet refléteront donc de façon pratiquement exacte le nombre total des variations au sein de ce score(1).

(1) : Seuls les 7 items pour lesquels nous disposons d’un score objectif et d’un score subjectif véritablement comparables sont pris en compte.

TABLEAU 5-03 : VARIATIONS INTRODUITES PAR LA NOTATION SUBJECTIVE AU NIVEAU DES SCORES INDIVIDUELS DE SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE(1).

Amplitude des variations de score : score subjectif - score objectif	Sujets sans amnésie		Sujets avec amnésie		
	7 exercices comparés		6 exercices comparés	5 exercices comparés	2 exercices comparés
	N	%	N	N	N
+ 1	1	3	1	0	0
0	17	52	3	0	0
- 1	10	30	0	1	0
- 2	4	12	2	0	0
- 3	1	3	0	0	0
- 4	0	0	1	0	0
N	33		7	1	1
Moyenne des variations absolues	0,67		1,33		
Ecart-type	0,82		1,32		
Moyenne des rappels	7,00		5,44		
Pourcentage des écarts	10 %		24 %		

(1) : On a dû distinguer quatre groupes de sujets en raison de l'impact des amnésies durables sur le nombre de paires comparées sujet par sujet. Plus le nombre d'items oubliés est grand et plus la variation de score porte sur un score faible.

Chez les sujets sans amnésie, on constate que les variations de score sont en grande majorité situées entre 0 et 1 (85% des cas). Elles sont donc très limitées et il semble qu'on puisse donc en conclure la profonde similarité entre le score subjectif et le score objectif : les sujets ont donc conscience de façon exacte de leurs comportements pendant l'hypnose.

Cette affirmation admet cependant quelques nuances, car, chez les sujets ayant au moins une amnésie, les écarts entre score objectif et score subjectif sont sensiblement plus grands (1,33 pour 6,11 items rappelés).

La présence, chez les sujets manifestant des amnésies durables, de ce surcroît de divergences quant à l'appréciation des scores tend à montrer que l'amnésie et ces divergences pourraient avoir quelque chose en commun : probablement de l'ordre de l'effet du désir sur la prise de conscience.

Dans tous les cas, ces divergences restent suffisamment peu nombreuses pour qu'on puisse dire qu'en général le score subjectif reflète correctement la nature des comportements du sujet pendant la séance d'hypnose. Le témoignage subjectif des sujets se présente donc comme doté d'une grande crédibilité.

Avant de quitter ce problème des relations entre scores objectifs et scores subjectifs, il nous paraît nécessaire de procéder à une dernière comparaison portant uniquement sur les réponses totalement négatives qui sont les seules à ne pas pouvoir diverger en raison de différences de critères(1). Dans le tableau qui suit, nous comparerons donc les seules réponses totalement négatives en précisant dans quel grand type d'exercice ces réponses se manifestent.

tableau 5-04 : COMPARAISON DU NOMBRE DE REPONSES TOTALEMENT NEGATIVES SELON QUE L'ON SE REFERE A L'ESTIMATION OBJECTIVE OUSUBJECTIVE ET EN FONCTION DU TYPE D'EXERCICE CONCERNE.

Type d'exercice	Nombre de réponses totalement négatives		
	Estimation objective	Estimation subjective	Augmentation exprimée en %
Exercices moteurs (04-05-06-09)	24	25	4
Exercices hallucinatoires (07-10)	52	67	29
Compulsion post-hypnotique (12)	22	28	27
TOTAL	98	120	22

(1) : En effet, il est tout à fait possible que certaines des différences observées précédemment soient plus liées à des différences de critères qu'à des différences liées à la prise de conscience.

La première observation que l'on peut faire au vu de ces résultats concerne la différence très nette qui apparaît entre exercices moteurs et exercices hallucinatoires. La concordance entre l'appréciation objective et l'appréciation subjective des absences de réponse est pratiquement parfaite : 4% d'erreur. En revanche, il y a plutôt "discordance" au niveau des exercices "hallucinatoires" et de la "compulsion", puisqu'on note alors une augmentation de 29% et de 27% des réponses totalement négatives.

La présence de ces divergences d'appréciation exclusivement dans le cadre des exercices hallucinatoires et compulsifs qui sont les plus fortes sources de résistance(1) pourrait montrer que ces différences d'appréciation sont, comme nous le supposions déjà dans le paragraphe précédent, essentiellement dues à l'interaction dynamique : désir-conscience, les comportements signifiant l'avènement d'effets refusés par la conscience du sujet et donc signifiant par contrecoup la perte de contrôle étant rejetés hors conscience.

En conclusion, l'examen comparatif des scores objectifs et subjectifs nous a permis de constater que, globalement, le témoignage des sujets constituait bien un reflet adéquat de la réalité, même si parallèlement, on peut noter une tendance générale à une certaine sous-estimation subjective des réponses comportementales.

Ce baisage surtout, manifeste surtout pour les suggestions "idéationnelles" (hallucinations et compulsion), semble dû à une altération de la prise de conscience sous l'effet du conflit.

---

(1) : On trouvera dans le paragraphe 5.13 tous les renseignements concernant ces différences d'attitudes en fonction des types d'exercices.

5.12. - Les dimensions subjectives de la suggestibilité.

Un des traits subjectifs les plus fréquemment mis en avant pour caractériser le comportement de suggestion est sa dimension involontaire mais ce caractère doit-il s'appliquer à tous les types de comportements suggérés?

Une autre dimension qui paraît essentielle pour caractériser le vécu de la suggestion concerne les effets "hallucinatoires" ou "imaginatifs" que généralement les suggestions cherchent à induire et qui servent de "moteurs" aux comportements de suggestion. Ainsi, si les mains se rapprochent, c'est, à en croire la suggestion, parce que des forces s'exercent sur ces mains, des forces qui les attirent l'une vers l'autre.

Dans le paragraphe qui va suivre, nous étudierons ces deux dimensions du "vécu" de la suggestion. Nous aborderons ensuite un autre aspect du vécu du sujet, qui concerne cette fois le plan du désir et donc des attitudes du sujet par rapport aux suggestions.

5.121. - Vécu de la suggestion.

Des différences importantes existant entre les suggestions selon qu'elles sont de type "moteur", de type "idéationnel" ou encore de type "compulsif". Nous présenterons les différentes caractéristiques du vécu des suggestions en respectant ces grandes divisions.

5.121.1. - Le vécu des suggestions motrices.

Là encore, pour la clarté de l'exposé, nous devrons présenter les résultats en tenant compte des divergences qui existent au sein de ces suggestions selon qu'elles sont de type "positif" (suggestion d'un mouvement) ou de type "négatif" (suggestion d'une inhibition).

5.121.11. - Le vécu des suggestions motrices positives.

Le texte d'induction des suggestions motrices positives suggère l'apparition de perceptions hallucinatoires (lourdeur du bras, poids qui tire, attraction magnétique des mains, etc...) qui doivent produire le mouvement. Simultanément, ce texte suggère l'apparition directe du mouvement attendu ("elle (la main) descend... elle descend..."). Les suggestions motrices peuvent donc être réussies selon deux modalités différentes : dans un cas, le mouvement est la conséquence du vécu hallucinatoire de la suggestion (le mouvement est provoqué par les forces hallucinées), dans l'autre cas, le mouvement apparaît de façon automatique (compulsive même) en réponse aux suggestions de mouvement (l'idée du mouvement engendre le mouvement) ce qui n'implique pas la perception des forces suggérées.

Dans les tableaux qui suivent, nous examinerons successivement ces deux aspects possibles de la suggestion motrice positive.

tableau 5-05 : NIVEAU DE VOLONTARITE DES COMPORTEMENTS ADOPTES EN REPONSE AUX SUGGESTIONS MOTRICES : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Mouvement d'exécution involontaire			
Code Nom de l'exercice	N1	1- Non	2- Partiel-lement	3- Tota-lement
E.17.- Abaisement de la main (04)	42	2	13	27
E.22.- Rapprochement des bras (05)	42	1	9	32

(*) : Sont pris en compte tous les sujets ayant réalisé un mouvement même partiel ayant répondu à la question.

Dans leur grande majorité, les sujets perçoivent comme totalement involontaires les mouvements (complets ou partiels) qu'ils ont exécutés en réponse aux suggestions.

Les sujets qui ont l'impression d'avoir fait volontairement le mouvement constituent une exception.

Quant à la réponse intermédiaire (partiellement involontaire), qui aurait pu par sa position médiane être privilégiée, elle reste secondaire.

Ainsi donc, les mouvements qui sont faits en réponse aux suggestions sont de nature involontaire et constituent bien des comportements de suggestion.

La seconde dimension du vécu de la suggestion concerne, nous l'avons dit, le niveau de réalité avec lequel sont vécues les suggestions de type imagé qui doivent, en principe, provoquer le mouvement.

Les questions posées aux sujets pour appréhender cette dimension étaient les suivantes : "Sentiez-vous une force entraînant votre bras vers le bas?", "Sentiez-vous une force attirer vos deux mains?". A ces questions, les sujets pouvaient répondre : fortement, faiblement, non.

Ces questions, contrairement à celles présentées précédemment, pouvaient indifféremment être posées à tous les sujets, quelle qu'ait pu être leur réponse comportementale aux suggestions. Le nombre limité de réponses qui figure dans le tableau qui suit vient de l'existence de non réponses.

TABLEAU 5-06 : FORCE DE L'ILLUSION RESSENTIE LORS DES SUGGESTIONS MOTRICES : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Force de l'illusion		
Code Nom de l'exercice	1- Nulle	2- Légère	3- Forte
E.19.- Abaissement de la main (04)	6	6	27
E.24.- Rapprochement des mains (05)	9	8	22

L'illusion suggérée est généralement ressentie avec force, et ceci quel que soit l'exercice considéré. Ainsi 27 sujets sur 39 (64%) ressentent fortement la "force extérieure" qui tire leur bras vers le bas et 22 sujets sur 39 (56%) ressentent fortement la force qui attire leurs deux mains l'une vers l'autre. Là encore, les réponses totalement négatives sont rares.

5.121.12. - Le vécu des suggestions motrices négatives.

Pour les suggestions motrices négatives, deux questions ont été utilisées afin de préciser le vécu de la suggestion.

Dans la première question, nous demandions au sujet d'estimer l'effort déployé en vue de réaliser le mouvement inhibé par la suggestion. L'intensité de cet effort nous donne une idée de la force de l'inhibition.

Dans la seconde question, nous demandions au sujet, en cas d'inhibition réussie, de préciser la cause de cette inhibition.

Nous présenterons les réponses obtenues à ces deux questions dans les deux tableaux qui suivent.

tableau 5-07 : NIVEAU DE L'EFFORT DEPLOYE EN VUE DE REALISER LE MOUVEMENT INHIBIE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de l'exercice	Niveau d'effort déployé pour tenter de faire le mouvement inhibé		
	1- Nul	2- Léger	3- Fort
E.29.- Inhibition verbale (06)	12 13 11	12 13 11	12 13 11
E.45.- Rigidité du bras (09)	9 15 14	9 15 14	9 15 14

tableau 5-08 : ORIGINE DE L'INHIBITION MOTRICE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de l'exercice	N	%
E.30.- Origine de l'inhibition verbale (06)		
-E.301.- Pas pu essayer de parler	11	48
-E.302.- Pas pu trouver ses mots	0	0
-E.303.- Pas pu articuler	8	35
-E.304.- Pas voulu parler	4	17
E.45.- Origine de la rigidité du bras (09)		
-E.461.- Pas pu essayer de plier le bras	5	19
-E.462.- Pas pu mobiliser son bras	2	8
-E.463.- Pas eu assez de force pour plier	13	50
-E.464.- Pas pu trouver le bon mouvement	6	23

Les sujets ont pour la plupart une impression de difficulté (légère ou forte) lorsqu'ils tentent de faire le mouvement inhibé. L'inhibition est donc généralement bien ressentie quelle que soit l'issue du mouvement. D'autant plus d'ailleurs que parmi les sujets qui ne font aucun effort se trouvent des sujets qui situent l'inhibition à un niveau prémoteur : pas pu essayer de parler, pas pu essayer de plier le bras (E.301, E.461).

Ceci dit, on remarquera au passage le statut ambigu de l'"Inhibition Verbale" (06) puisque dans cet exercice près de la moitié des sujets qui ressentent l'inhibition la ressentent à un niveau antérieur à la motricité, ce qui n'est pas le cas pour l'"Inhibition du bras" (09) où l'inhibition se situe bien dans la plupart des cas au niveau de la motricité elle-même (19 sujets sur 26, 73%).

Reste maintenant à étudier les relations entre le niveau d'effort déployé et l'inhibition. L'inhibition ne persiste-t-elle que chez les sujets qui ne déploient aucun effort? Dans le tableau qui suit, nous présentons les relations observées entre ces deux variables. Chaque sujet compte pour deux relations : une pour l'exercice d'inhibition verbale et l'autre pour l'exercice d'inhibition du bras.

tableau 5-09 : RELATION ENTRE LE SCORE A L'EXERCICE ET LE NIVEAU D'EFFORT DEPLOYE EN VUE DE FAIRE LE MOUVEMENT INHIBE.

Score objectif obtenu à l'exercice (D.34, D.54)	Niveau d'effort déployé pour tenter de faire le mouvement inhibé (E.29, E.45)		
	Nul	Léger	Fort
Echec	10	11	2
Réussite	13	17	23

Le niveau d'effort déployé n'est jugé important ("fort") que par les sujets qui n'arrivent pas à vaincre l'inhibition (23 sur 25, 92%).

En fait, il existe une relation entre les deux variables : l'effort déployé est d'autant plus grand que l'inhibition persiste ($f = .34$, $k2 = 8,75$, $p<.01$). Les sujets qui réussissent à vaincre l'inhibition estiment le plus souvent avoir fait un effort nul (10 cas) ou léger (11 cas).

Il y a donc cohérence interne : ou la suggestion d'inhibition reste dépourvue d'effet (ou presque) et alors le sujet n'a pas besoin de faire un grand effort pour réaliser le mouvement, ou la suggestion est efficace et alors le sujet est amené, en raison de son impuissance à exécuter le mouvement, à développer un effort de plus en plus intense.

Les limites de cette relation semblent surtout dues à la présence d'un groupe nombreux de sujets qui ne tentent que médiocrement de vaincre l'inhibition et parmi lesquels se trouvent très probablement les sujets qui décrivent une inhibition du "vouloir" lui même (E.301 et E.461).

Il est probable que l'on retrouve ici les traces d'une opposition essentielle entre sujets "actifs" et "passifs" pendant l'hypnose.

5.121.2. - Le vécu des suggestions “idéationnelles”.

Sous l’appellation de suggestions idéationnelles, nous regroupons toutes les suggestions dont l’effet essentiel se situe au niveau de la conscience du sujet et non de son comportement. Sont donc regroupées sous cette appellation : le rêve (08), l’hallucination de la musique (10) et l’anosmie à l’ammoniaque (12).

A cause de la dimension éminemment subjective de ces suggestions et à cause aussi de leurs connotations psychopathologiques, nous ne nous limiterons pas ici à une description quantitative des caractéristiques du vécu des sujets et nous compléterons cette approche quantitative par une approche plus approfondie et plus analytique se fondant sur l’analyse des commentaires subjectifs, lorsque cela était possible.

5.121.21. - Approche quantitative du vécu des suggestions “idéationnelles”.

5.121.211. - Niveau de réalité des suggestions idéationnelles.

Afin d’estimer le niveau de réalité du rêve (08), nous demandions aux sujets d’apprécier d’un point de vue formel le niveau de réalité que présentaient, selon eux, les images vues à l’occasion du rêve. Le niveau de réalité des images (que le sujet ait estimé ou non qu’il s’agisse d’un rêve) était considéré comme “total” lorsque le sujet estimait que l’image perçue ne se différenciait pas d’une image externe (de l’ordre d’une hallucination), il était considéré comme partiel si l’image était jugée comme du domaine de l’imaginaire et non du réel (malgré ses qualités formelles) et considéré comme nul si l’image était perçue seulement comme une “image mentale”.

C’est sensiblement à partir du même type de critères qu’étaient différenciés les différents niveaux de réalité des perceptions apparaissant à l’occasion de l’”Hallucination de la Mouche” (07) et de l’”Hallucination de la Musique” (10).

tableau 5-10 : NIVEAU DE REALITE DES PERCEPTIONS SUGGEREES LORS DES EXERCICES HALLUCINATOIRES ET DU REVE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de l'exercice	Niveau de réalité de la perception		
	1- Nulle	2- Légère	3- Forte
E.39.- Rêve (04)	7	19	6
E.35.- Hallucination de la mouche (07)	30	9	6
E.51.- Hallucination de la musique (10)	22	21	4

On remarquera que la variable E.39 (Niveau de réalité du Rêve) diffère numériquement des deux autres variables en ce que seuls ont été pris en compte les sujets qui disaient avoir perçu des images, le nombre de sujets dont la perception est d'un niveau de réalité nul est pour cette raison extrêmement faible. En revanche, pour les deux hallucinations, nous avons réuni ensemble les sujets n'ayant eu aucune perception et les sujets dont la perception était jugée dépourvue totalement de réalité.

Il conviendra de tenir compte de cette différence de structure dans les analyses factorielles : signalons cependant qu'elle restera sans incidence dans l'analyse factorielle pour les groupes 2 et 3 (réalité légère et réalité forte) car les non réponses interviennent dans l'analyse.

Au niveau des résultats, on remarquera la rareté des perceptions de type hallucinatoire ("Forte réalité de la perception").

La présence dans les trois exercices d'un nombre sensiblement égal de perceptions hallucinatoires pourrait indiquer que ce type de perception est plus lié à la structure des sujets qu'au contenu des suggestions (ainsi le Rêve où aucune suggestion hallucinatoire n'est donnée génère six perceptions de ce type).

5.121.212. - Relation entre le niveau de réalité des perceptions suggérées et la réponse comportementale aux suggestions.

Si, pour l'observateur, la réponse comportementale est interprétée comme signifiant l'apparition des phénomènes hallucinatoires suggérés, cette interprétation est loin d'être certaine : les réponses comportementales "chasser la mouche", "battre la mesure" peuvent se produire en l'absence de toute perception, sur une base compulsive par exemple.

Afin d'éclaircir cette relation entre comportement observé et vécu de l'hallucination, nous allons examiner successivement pour chacune des deux hallucinations comment sont reliées ces deux variables.

a- Hallucination de la mouche (07).

tableau 5-11 : RELATION ENTRE REPONSE COMPORTEMENTALE ET FORCE DU VECU HALLUCINATOIRE LORS DE L'"HALLUCINATION DE LA MOUCHE" (07).

D.41.- Score objectif	E.35.- Niveau de réalité de la perception			
	1- Nulle	2.- Légère	3- Forte	?
1 : (-)	22	2	3	2
2 : (P-)	2	2	0	0
3 : (P+)	3	1	1	1
4 : (+)	3	4	2	0
Total	30	9	6	3

La relation entre la réponse comportementale et l'apparition ou non d'un effet hallucinatoire (léger ou fort) reste très approximative.

En effet, après regroupement de tous les scores positifs et de tous les scores négatifs, on note une relation entre les deux variables qui, si elle est statistiquement significative, n'en demeure pas moins relativement faible : f =.34, k2 =5,18, p<.05. On ne peut donc véritablement considérer que la réponse comportementale fournisse une indication stricte relative au vécu hallucinatoire. Une relation existe, mais elle n'est de toute évidence pas seule en cause.

b- Hallucination de la musique (10).

Voyons maintenant si cette relative indépendance entre "vécu hallucinatoire" et "comportement" se retrouve dans le cas de l'hallucination de la musique (10).

tableau 5-12 : RELATION ENTRE REPONSE COMPORTEMENTALE ET FORCE DE L'ILLUSION LORS DE L'"HALLUCINATION DE LA MOUCHE" (07° ET LORS DE L'"HALLUCINATION DE LA MUSIQUE " (10).

D.65.- Score objectif	Niveau de réalité de la perception (E.51)		
	1- Nulle	2- Légère	3- Forte
1 : (-)	16 9 3	16 9 3	16 9 3
2 : (P-)	4 1 1	4 1 1	4 1 1
3 : (P+)	1 2	1 2	1 2
4 : (+)	2 6 1	2 6 1	2 6 1

Là encore, si nous avons globalement une relation significative entre perception (légère ou forte) de la musique et apparition d'un mouvement (partiel ou total) : f =.39, k2 =7,13, df=1, p<.01, on doit remarquer que cette relation est limitée par le nombre important de sujets qui, percevant plus ou moins totalement la musique, ne réagissent pas comportementalement à cette perception et sont donc notés négativement.

En examinant de façon détaillée le tableau ci-dessus, on doit noter les faits suivants :

- En l'absence de toute forme de perception de la musique (imaginative ou hallucinatoire), le mouvement suggéré de battre la mesure ou de fredonner n'apparaît qu'exceptionnellement : 2 fois sur 22 (9%).

- Le niveau de réalité de la musique ne joue pas apparemment un rôle déterminant dans l'apparition du mouvement, puisque, lorsque la musique paraît plutôt imaginaire (réalité légère), on note un mouvement dans 7 cas sur 16 (41%) et que, lorsque celle ci paraît réelle (réalité forte), le nombre de mouvements est de 3 cas sur 7, soit 43% des cas.

Si donc l'apparition d'un mouvement témoigne pratiquement toujours d'une perception sous-jacente, cette perception n'est pas, en soi, le seul facteur nécessaire à l'apparition de la réponse comportementale. Si ce facteur est une condition nécessaire, puisqu'il n'y a pratiquement jamais réponse sans imagination ou perception de musique, il est loin de suffire à l'apparition de la réponse comportementale, d'autant que le niveau de réalité de la perception n'influe pas sur la fréquence des réponses observées. Il semble, d'après les commentaires des sujets, qu'on se heurte là à un problème d'attitudes par rapport à l'adoption des conduites expressives : fredonner, battre la mesure, etc., comme c'était déjà le cas dans les exercices qui nécessitaient l'expression verbale des sujets.

5.121.213. - Niveau de spécificité du rêve.

Quelles que soient les qualités formelles de l'imagerie qui apparaît lors du rêve, il nous a paru nécessaire de savoir jusqu'à quel point les sujets estiment que cette imagerie est ou n'est pas conforme à leurs capacités imaginatives de veille.

Nous avons donc demandé aux sujets de nous préciser s'il leur arrivait de voir de telles images hors du sommeil. Les réponses spontanées ont été analysées et trois niveaux de fréquence ont été dégagés selon que ce type d'imagerie se manifestait "fréquemment", "rarement" ou "jamais" à l'état de veille.

Les sujets pour lesquels ce type d'imagerie n'apparaît que rarement à l'état de veille décrivaient généralement des conditions tout à fait particulières (fatigue, contrainte,...) préludant à leur apparition. Ce qui peut laisser peser un doute sur la "normalité" de l'état de veille qui prélude à ces émergences de l'imagerie.

tableau 5-11 : FREQUENCE D'APPARITION A L'ETAT DE VEILLE D'IMAGES COMPARABLES A CELLES OBSERVEES PENDANT LE "REVE" (08).

Code Nom de la variable	N	%
E.40.- Fréquence d'apparition de telles images hors du sommeil (rêve, 08).		
-E.401.- Jamais	6	24
-E.402.- Rarement	11	44
-E.403.- Souvent	8	32

Comme on peut le constater, les sujets qui attribuent à leur imagerie pendant l'hypnose une totale spécificité sont moins nombreux (6s) que ceux qui la considèrent comme analogue à leur imagerie de veille (8s).

Cependant, dans la mesure où, comme nous l'avons déjà indiqué, les sujets qui disent avoir eu parfois, mais rarement, une imagerie de ce type, décrivent des états qui sont à la limite de la modification de conscience, on peut considérer que c'est au total 17 sujets pour lesquels ce type d'imagerie n'est pas compatible avec l'état de veille normal.

5.121.22. - Approche qualitative du vécu des suggestions idéationnelles.

5.121.221. - Les rêves et leurs contenus.

Bien que nous n'ayons pu, dans le cadre de cette recherche, nous lancer dans un examen approfondi des rêves et de leurs significations aboutissant à l'élaboration de variables intervenant dans les analyses factorielles, il nous paraît intéressant ici de décrire les grandes catégories de rêve pouvant apparaître pendant l'hypnose.

Ces rêves, on le sait (cf. annexe 1 p.@), ont tous en commun de devoir fournir une représentation de l'hypnose, telle qu'elle est vécue par les sujets.

Avant de présenter ces différents types de rêves, nous préciserons qu'en raison du silence complet qui règne pendant toute la durée de cet exercice, certains bruits parasites, même légers, peuvent intervenir et orienter la fantasmatisation des sujets. Dans le cadre de cette expérience, un bruit de chronomètre ayant été enregistré fortuitement, nous avons pu constater qu'il avait été à l'origine d'un thème jusque là exceptionnel : celui du cheval et de son galop. Ce thème, équivalent imagé du bruit du chronomètre, apparaît chez 10 de nos sujets. C'est donc un des thèmes les plus courants. La thématique du sujet, comme dans un test projectif, est fortement influencée par les perceptions qui lui proviennent du monde extérieur (ici, le sujet, ayant les yeux clos, ses perceptions sont essentiellement d'ordre auditif). Il en résulte que, pour pouvoir faire une analyse rigoureuse des rêves hypnotiques en tant que caractéristiques des sujets et de leur façon de vivre l'hypnose, il faudrait pouvoir disposer d'un environnement sonore parfaitement neutre ou encore d'un milieu où les "bruits" seraient rigoureusement contrôlés. Ce n'était pas le cas dans cette expérience où le rêve n'était qu'une suggestion parmi d'autres.

Bien entendu, même si certains contenus de l'imagerie peuvent être déterminés sur un mode associatif en fonction d'éléments artefactuels, la manière dont ces éléments sont intégrés à l'imagerie du sujet[1] peut cependant nous apporter des renseignements précieux sur la façon dont le sujet vit l'hypnose : des bruits de pas venant de l'étage supérieur peuvent aussi bien être interprétés comme des bruits de foule en liesse que comme des bruits de soldats (cette dernière association avait été observée chez un de nos sujets en dehors du cadre de cette expérience; elle témoignait d'un vécu anxiogène de l'hypnose et des sensations de "menace" ressenties par le sujet).

Pour donner une idée des différentes symbolisations qui apparaissent pour caractériser l'hypnose, nous allons dans les paragraphes suivants présenter les principaux thèmes observés, en essayant à chaque fois d'en rechercher la signification possible, et tout particulièrement au niveau de la structure mentale des sujets.

(1) : Parmi les 10 sujets évoquant le galop de cheval, ce thème est parfaitement intégré à l'ensemble de l'imagerie dans 5 cas; il est surajouté dans 4 cas; il constitue le seul thème évoqué dans 1 cas seulement.

a- Exhibition-Spectacle.

Parmi les thèmes du "rêve à propos de l'"hypnose", le thème du spectacle ou de l'exhibition est l'un des plus fréquemment observés (26% des cas) : "l'hypnotiseur avait des yeux immenses, m'hypnotisait face à toute la salle"(S.11), "j'étais sur une table, j'étais allongé... quelqu'un en face de moi me regardait..."(S.8), "c'était une scène de théâtre. Il y avait un magicien qui a fait monter une femme et qui lui a demandé de se déshabiller. Juste après, j'étais dans un champ, il y avait des oiseaux, j'étais avec elle dans le champ et j'avais envie de faire l'amour avec elle"(S.34)...

Derrière cette présentation de l'hypnose comme spectacle, quel que soit le niveau d'implication du sujet dans le spectacle lui-même, se profile toute une série de thématiques annexes venant compléter l'interprétation que fait le sujet de l'hypnose.

Ainsi, si chez certains sujets, le spectacle est surtout caractérisé par la problématique du regard et de la soumission au regard de l'autre (cf. plus haut récits S.8-9-11), chez d'autres sujets, il se caractérise par l'impuissance : "des gens qui me regardaient comme si j'étais par terre..."(S.9), par une "phallicisation" du corps : "j'étais allongée entre deux chaises. J'étais très dure et il y avait quelqu'un qui me marchait dessus"(S.23), par des thèmes d'érotisation et de séduction (cf. récit S.34, ci-dessus), par des thèmes transférentiels régressifs : "une femme allongée sur un lit avec un homme derrière... La femme bougeait, gesticulait, criait... puis ça allait mieux, elle se réveillait et il la raccompagnait à la porte. (Ca me rappelle une scène dans un livre de FREUD)"S.19.

b- Formes inanimées et objets partiels.

Parmi les registres d'imagerie, celui qui se caractérise par sa pauvreté fantasmatique, et qui généralement s'accompagne d'un refus d'assimilation de l'imagerie (quel que soit son niveau formel de réalité) au rêve, est celui où ne sont mis en scène que des objets inertes ou des objets partiels, et tout particulièrement des yeux.

Ces objets caractérisent tous l'agent inducteur qui, par sa dimension strictement matérielle ou par son aspect partiel, témoigne des difficultés relationnelles des sujets.

Parmi les objets inducteurs, citons : les vitres, les spirales, les baguettes, les sphères :

"Des vitres répétées en plusieurs exemplaires, mouvantes"(S.7), "Une spirale avec des mouvements d'allée et venue"(S.30), "Une baguette en tournant son axe qui décrivait dans l'espace une forme de Diabolo, un Diabolo de grande taille"(S.39), "Une sphère qui tourne, qui tourne..."(S.14).

Comme on peut le constater, ces formes sont toutes en mouvement comme pour marquer la persistance de l'effort entrepris pour les hypnotiser.

Certaines de ces formes sont directement assimilées à des parties du corps par certains sujets, ainsi le fuseau et probablement la sphère figurent l'oeil et le regard :

"des fuseaux qui s'éloignent, en forme d'oeil... il y en avait qui apparaissaient dans le champ visuel, puis s'éloignaient, se rétrécissaient dans l'axe... puis un autre apparaissait... cela s'est reproduit quatre fois"(S.17).

"Une sphère qui tourne... tourne... je vole... des yeux...(S.14).

Un des sujets voit directement des yeux : "des visages... yeux maquillés... pour faire ressortir les yeux"(S.38). Enfin, chez un des sujets qui, à cause de résistances trop grandes et d'une demande de soins qui sera alors formulée, symbolise, à travers ce monde d'objets inanimés, un vécu relationnel et émotionnel de la relation hypnotique apparemment insupportable puisqu'il aboutit au réveil et à la demande de soin : "j'ai vu deux morceaux de fer qui se chevauchaient comme ça; il y avait un côté émotionnel dans la figure, c'était beau! Le mariage, le contact, l'entraide"(1).

---

(1) : Ce type de réponse n'est pas sans évoquer les réponses de type "abstraction" qu'on peut rencontrer dans le test de RORSCHACH. A ce propos d'ailleurs, on pourra se demander s'il n'y aurait pas certains rapprochements à faire entre la façon d'interpréter les rêves faits "à propos de l'hypnose" et la façon d'interpréter les représentations des sujets à propos des planches du RORSCHACH.

c- Paysages oniriques.

On peut distinguer quatre types de rêves axés sur le changement de paysage : 1- les rêves de plage, de mer et d'eau en général, 2- Les rêves de paysages champêtres ou de bois, 3- Les rêves d'air, 4- Les rêves d'espaces inconnus.

1- Les rêves de plage et d'eau sont de loin les plus fréquents, puisque ce thème domine dans quatre rêves, et est présent dans deux autres rêves classés dans les autres rubriques. Si, parfois ce thème semble évoquer la dimension de relaxation et de détente de l'hypnose, plus ou moins érotisée : "...sur une plage avec une amie"(S.43), "une plage, le sable, la mer, le soleil"(S.1), il prend parfois de toutes autres nuances :

- Celle de l'égarement surmonté par l'aide de l'autre : "une sorte de plage mouillée, les nuages un peu comme une pellicule entre moi et la plage, et qui se confondaient parfois avec la mer. Je sentais un grand vide et, par moments, l'impression que quelqu'un me tenait par la main, que j'étais pas seule"(S.35).
- Celle de l'aventure et de la toute-puissance : "au bord de la mer, je pêchais à la ligne. J'ai attrapé un requin, le requin des dents de la mer"(S.50).
- Celui de la fusion aux éléments avec sa dimension de régression, de jouissance passive et d'anéantissement : "une femme dans l'eau qui flottait agréablement avec chapeau roux. En arrière fond, images du père et de la mère"(S.50).

2- Les rêves de paysages champêtres sont ici strictement limités à des images de bois, le bois semblant refléter une problématique du contenant et du contenu. Ainsi, l'un des sujets se voit dans une barque puis dans un bois : "je me suis retrouvé dans une allée de forêt, dans une espèce de carrosse qui allait très vite et j'entendais des bruits de chevaux qui galopaient"(S.4). Le second sujet, parlant de bois, se situe dans une maison, dans le bois, et là encore l'ambiance est au mystère, à l'inconnu : "un cheval galopant dans le bois; à un moment, il y a un bruit de porte; j'entends parler deux ou trois personnes derrière la porte de la maison dans laquelle je suis à ce moment là..., le cheval vient tourner autour de la maison"(S.33).

3- Les rêves aériens ne sont pas extrêmement fréquents, ils semblent représenter une thématique un peu “extatique” d’une transe “aérienne”, l’esprit restant actif, le corps libéré de toute pesanteur. Dans un des deux rêves, cet état semble apparaître progressivement à partir du rêve, puisque c’est le cheval (bruit de chronomètre présent sur la bande au moment du rêve) qui fait passer le sujet de la plage (relaxation passive) à l’univers céleste.

“un cheval sur une plage... il avait une grande queue. Je lui ai dit de s’arrêter, on a marché à côté, il est monté vers le ciel. Je suis monté dessus, après je lui ai dit de s’arrêter”(S.1).

Dans l’autre rêve, cet état semble connoter une certaine euphorie :

“plusieurs personnes qui volaient... en fait, elles vivaient carrément sur les nuages et puis, elles voyageaient. Il y avait des oiseaux très colorés qui passaient dans tous les sens, c’était fantastique...”(S.16).

4- Les rêves d’espaces inconnus, ou encore d’espaces fantastiques, ont la particularité de ne pouvoir se classer en référence aux éléments qui le constituent, car ce qui les caractérise en propre, c’est leur aspect étrange, inconnu. On rencontre deux rêves de ce type. Le premier, le plus court, n’est pas véritablement décrit :

“quelqu’un qui fait un voyage et qui découvre un coin de paysage. Un pays surréaliste, style Alice au Pays des Merveilles”(S.28).

Le second évoque de façon très directe le thème du passage, de la régression hypnotique (passage par le trou) et de la métamorphose qui s’en suit : “bonheur et liberté” du sujet qui s’affranchit du réel et tout particulièrement des limites que lui impose sa matérialité corporelle :

“j’ai vu un mur et, dans le mur, un trou, d’abord petit, qui s’agrandissait. J’étais attirée et plus je montais, plus il s’agrandissait et plus je me sentais bien. Il y avait une lumière qui venait de ce trou, comme le soleil, c’était éblouissant, une lumière plutôt violette. J’ai passé ce trou et j’ai alors ressenti une impression de bonheur et de liberté. Impression agréable d’être en plein soleil et pourtant je ne vois pas de soleil. Je suis montée, j’étais dans un autre monde, complètement libre, j’avais plus de corps, je ne me sentais plus limitée... ensuite impression d’être sur une plage, j’ai entendu le galop d’un cheval qui s’éloignait et après j’ai revu ce trou qui s’est refermé petit à petit, ça m’a fait de la peine, je suis alors revenue de l’autre côté absolument noir et sans images”(S.15).

d- Impressions physiques et altérations du schéma corporel.

Ce type de rêve, si l'on peut dire, se caractérise par l'apparition de sensations et de représentations corporelles.

Ainsi, un de nos sujets voit son bras à distance, un bras qui n'appartient plus vraiment à son corps et qui répond à la suggestion de lévitation :

"j'ai essayé de rêver. J'ai imaginé que j'avais le bras qui essayait de se soulever verticalement selon l'ordre que vous m'aviez donné. Mais mon bras était très fin et très loin de moi. Je ne sais même pas si c'était bien de moi dont il s'agissait. Pas l'impression de rêver et en même temps impression de rêver éveillé"(S.41).

Un autre sujet ressent, de façon extrêmement intense et persistante, l'impression de tourner en rond :

"impression de tourner en rond dans l'espace, assise dans le fauteuil, ce mouvement était très rapide et changeait parfois de sens"(S.27). Ces impressions physiques viennent chasser une fantasmatisation grandiose des profondeurs de la terre :

"dans une station de style R.E.R., très grande, agrémentée de couleurs, il y avait des gens qui passaient et qui attendaient le métro"(S.27), qui n'est pas sans rappeler le thème de la régression utérine.

Pour les deux derniers sujets, le rêve engendre, comme précédemment, des sensations corporelles qui paraissent réelles (de type hallucinatoire, donc). Dans un cas, le sujet (une femme) se sent menacé :

"ce n'était pas un rêve, c'était une sensation, impression qu'on m'étranglait, on m'appuyait quelque chose sur la gorge"(S.29). Dans l'autre cas, le sujet (un homme) évoque une sensation d'érection :

"j'ai eu une manifestation après ou pendant le rêve... c'était au niveau du sexe, une sensation de..."(S.37).

Ainsi, il apparaît que ces sujets ne répondent pas à la suggestion de rêve par une fantasmatisation idéationnelle mais plutôt, de façon extrêmement primitive, par des phantasmes, au sens Kleinien de ce terme, c'est à dire par des éléments non verbaux de discours.

e-Thèmes divers.

Reste un certain nombre de rêves absolument inclassables. Parmi ceux-ci, on notera un rêve de type symbolique et mythologique, axé sur des personnages et des actions :

"un homme préhistorique qui tenait une poire pleine d'eau et il la déversait dans une rivière continuellement (impression qu'elle ne se vidait jamais de son eau). L'homme et son environnement... très sombre, l'eau très claire, très limpide.

Après, j'ai rêvé d'un cerf, il s'est tourné vers moi. Son cou s'est allongé comme si c'était une girafe et puis je le voyais de haut.

Après, j'ai rêvé d'un homme que j'ai identifié comme étant Dieu le Père qui enroulait des parchemins sur des rouleaux en bois"(S.18).

Rêve dans lequel il semble que la suggestion soit assimilée à l'eau, rêve où semble apparaître le thème d'une toute puissance génitale : allongement du cou de la girafe et une assimilation de l'hypnotiseur à la toute puissance divine (le livret de l'hypnotiseur se transforme en parchemin).

Un autre sujet, une femme cette fois, qui a réagi très négativement(1) aux rares contacts corporels qui ont lieu pendant la séance, semble, par son rêve, symboliser le refus de la personne de l'hypnotiseur qui prend ici l'apparence d'une mouche dans la menace qu'il fait planer sur le corps même du sujet d'un contact et d'une déprédation, corps du sujet qui apparaît valorisé comme source de plaisir et de désir puisqu'il est représenté comme un pot de confiture :

"j'ai vu une mouche sur un pot de confiture... la mouche était grande comme un oeuf et tournait au-dessus du pot de confiture... de fraises... ce pot était haut de 1m20 environ..."(S.24).

Un autre sujet, une femme également, symbolise dans son rêve le thème de la menace, avec ses connotations sexuelles démenties cependant par les commentaires du sujet :

"... il y avait un tic-tac, je me suis dit qu'il fallait que je rêve et je n'y arrivais pas... après, il y a eu un bruit, un tic-tac et alors là j'ai pensé qu'il y avait quelqu'un qui ouvrait la porte et qui venait là avec un grand couteau, mais c'était un rêve... tout le temps le thème que je me sentais mauvais sujet..."(S.46).

---

(1) : A ce propos, elle dira au réveil qu'elle ressentait alors une impression de viol...

Un dernier sujet enfin revendique dans son rêve la position de l'hypnotiseur, une position qui l'entraîne à des idées d'omnipotence magique : "j'ai eu plein d'idées de rêves : j'allais hypnotiser le feu, Magie Noire... un petit chat à hypnotiser... une poule à laquelle je mettais un coup de craie sur le nez pour l'hypnotiser... après, j'ai pensé à un oeuf d'alchimie et je me suis demandé ensuite ce qu'il avait à voir avec l'hypnose"(S.5).

Ce rapide survol des thèmes caractérisant le rêve hypnotique fait apparaître toute la richesse et la diversité des représentations et des phantasmes qui peuvent se dévoiler à cette occasion.

Les différences majeures dans ces types de rêves ne sont pas sans évoquer des différences possibles de structures mentales. Ainsi, on pourrait rapprocher le thème de l'exhibition et du spectacle de la personnalité hystérique, le thème des fragments et des objets inducteurs de la personnalité de type obsessionnelle et le thème des sensations physiques de la personnalité hypocondriaque.

Les rêves les plus riches du point de vue de la représentation de la symbolique de l'état hypnotique et du déroulement dynamique de l'hypnose seraient ceux qui décrivent des paysages oniriques et les actions qui s'y déroulent. Les caractéristiques du paysage ou du lieu pourraient représenter le vécu de l'état hypnotique, les mouvements et les actions représentant la dynamique de la séance. On retrouve aussi quelque chose de cet ordre dans les divers rêves symboliques qui ont été présentés en dernier.

5.121.222.- Les canaux sensoriels empruntés par la perception de la "mouche".

Si, pour l'hallucination de la musique, les niveaux de réalité donnent une idée assez précise du vécu de la suggestion, il n'en va pas de même pour l'hallucination de la mouche car, contrairement à la musique, celle-ci peut emprunter n'importe quel canal sensoriel : la mouche peut être perçue tactilement, elle peut être entendue, elle peut être vue ou même s'imposer comme réalité perçue ("elle est là") sans sous-bassement sensoriel. Ce sont ces différents modes de perception de la mouche que nous allons présenter ci-dessous afin de montrer la diversité des formes que peuvent prendre les réponses du sujet à la suggestion.

a-Appréhension tactile.

7 des 19 sujets qui ont ressenti quelque chose à l'occasion de la mouche l'ont fait sur un mode purement tactile. Mais, sur ces quatre réponses, on remarquera que quatre seulement relient véritablement sensation tactile et mouche : "je l'ai sentie sur l'oreille"(S.6), etc. Dans les trois autres cas, la sensation n'est pas reconnue comme attestant la présence de la mouche : "j'ai ressenti une irritation de la peau qui me grattait"(S.15), "j'avais mon nez qui me grattait mais ce n'était pas une mouche"(S.25). Chez un de ces trois sujets, la sensation est extrêmement forte émotionnellement : "je n'ai pas imaginé la mouche mais il s'est passé quelque chose sur mon visage, j'ai eu très peur, j'ai eu l'impression que ça (peau du visage) n'arrêterait pas de bouger, j'ai eu très peur... après... très peur de retomber dans quelque chose de semblable, j'ai fait un très grand effort pour retirer mes mains"(S.28)[1]. Pour ce dernier sujet, on peut se demander jusqu'à quel point l'impression de malaise et de menace provient de l'effort inconscient pour résister et de l'échec partiel de ces résistances puisqu'au contact de la mouche se substitue une impression hallucinatoire tactile.

(1) : Ce sujet pendant les suggestions va tout d'un coup appuyer ses deux mains contre son visage comme pour se défendre d'une agression, le sujet paraît visiblement profondément mal à l'aise et en danger; il finit cependant par retirer ses mains et se détendre à nouveau.

b- Appréhension auditive.

Chez huit sujets, une perception auditive est évoquée, mais cette perception est généralement minimisée. Ainsi, trois sujets parlent d'un son vague et lointain (S.16, S.24, S.41), un autre sujet n'entend le bruit qu'un instant bref puis, aussitôt, il l'analyse et l'attribue à sa respiration (S.45). Seuls, trois sujets reconnaissent avoir entendu le bruit de la mouche; parmi eux, d'ailleurs, se glisse un sujet qui, bien que ne contestant pas la réalité du bruit, minimise sa portée en raison de l'absence de perception visuelle simultanée : "la mouche ne m'a paru que partiellement réelle car je ne la voyais pas et que je n'arrivais pas à la situer d'après le son"(S.11).

Un dernier sujet, enfin, entend un bruit de réveil, bruit qui lui paraît parfaitement réel mais sans rapport avec la suggestion(S.4).

c- Appréhension visuelle.

La perception visuelle de la mouche apparaît chez 6 sujets. Cette perception n'est généralement pas accompagnée d'une perception auditive : "je ne l'ai pas entendue mais j'ai vu une grosse mouche fixe"(S.7), "je ne l'ai pas entendue mais vue..."(S.49). Lorsque la perception visuelle s'accompagne d'une perception auditive, les deux perceptions sont en général minimisées : "je ne l'ai vue et entendue que moyennement"(S.24).

Parfois, les restrictions apportées ne concernent pas tant la dimension hallucinatoire que l'adéquation entre ce qui a été perçu et le scénario suggéré dont on sait qu'il devait être à l'origine de la réponse comportementale du sujet (la mouche se pose sur le sujet, le sujet s'en débarrasse en la chassant). Ainsi, l'un des sujets voit bien la mouche mais celle-ci, insoumise à la suggestion, ne se rapproche pas de lui. Le sujet peut alors ne pas répondre au niveau comportemental à la suggestion sans pour autant avoir l'impression de résister :

"je l'ai perçue à travers mes paupières. Ce n'était pas très clair, elle se déplaçait devant moi mais elle ne s'est pas rapprochée de moi"(S.49).

Enfin, signalons que, chez deux des six sujets concernés, cette perception visuelle sera considérée comme dépourvue de réalité, le sujet ayant parfaitement conscience de son aspect imaginaire : S.14 et S.30.

d- Autre modes d'appréhension.

Bien que nous ayons parfois rencontré des sujets qui percevaient la mouche comme réelle en l'absence de toute perception tactile, visuelle ou auditive, ce type de réponse n'apparaît pratiquement pas dans l'échantillon ici étudié. Seul un sujet fonde sa réaction comportementale (mouvement pour chasser la mouche) sur une impression non sensorielle de ce type : le sujet ressent la réalité de la mouche à travers l'impression d'agacement et d'énervement qu'elle provoque en lui, à un niveau strictement affectif donc.

Enfin, on signalera qu'un des sujets justifie la coexistence entre un très net mouvement de la tête et l'absence de perception de la mouche par un effort exploratoire : le sujet bougeait la tête non pour chasser la mouche mais pour la chercher (comme s'il avait les yeux ouverts).

Conclusion.

Au total, ce sont 19 sujets(1) sur 44(2) qui ont été affectés, de façon plus ou moins complète, par la suggestion hallucinatoire.

Les suggestions hallucinatoires sont donc plus souvent suivies d'effets subjectifs que d'effets comportementaux. Aux résistances spécifiquement liées à la nature hallucinatoire de la suggestion semblent s'ajouter des résistances concernant le type de comportement induit par la suggestion. La distorsion du réel que représente la perception hallucinatoire paraît moins refusée que les comportements ("ridicules" selon de nombreux témoignages) qui doivent venir objectiver cette distorsion du réel.

---

(1) : Ce nombre est inférieur au total des modes perceptifs passés en revue car en effet quelques rares sujets perçoivent la mouche selon plusieurs modes perceptifs : S.24 l'a vue et entendue, S.6 l'a sentie et entendue. De plus, nous avons supprimé le sujet S.49 qui, on le sait, ne participe pas aux analyses statistiques.

(2) : 4 des 48 sujets retenus pour les analyses ne sont pas pris en compte ici, car ces sujets étaient amnésiques pour cet exercice.

5.121.3- Le vécu de la compulsion post-hypnotique.

La suggestion post-hypnotique, bien que de type moteur, est présentée ici de façon séparée, car, contrairement aux autres suggestions motrices, elle n'est liée à l'apparition d'aucune illusion sensorielle sous-jacente.

Cette suggestion est strictement compulsive, c'est à dire que le sujet doit, sans en avoir conscience, réagir à un signal par une réponse comportementale donnée.

Etudier le vécu de cette suggestion, ce sera donc essentiellement se demander si, en cas de réponse comportementale évidente, cette réponse est perçue comme volontaire ou involontaire. Mais ce sera aussi se demander (quelle que soit la réponse comportementale) si le signal a, oui ou non, engendré une amorce totalement incontrôlée de mouvement. De plus, on se demandera si, en cas d'échec apparent du sujet, celui-ci a eu besoin ou n'a pas eu besoin de se retenir pour ne pas faire le mouvement suggéré.

Nous présentons les réponses apportées par nos sujets à ces questions dans le tableau qui suit.

tableau 5-14 : CARACTERISTIQUES SUBJECTIVES DE LA "COMPULSION POST-HYPNOTIQUE" (12) : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
E.58.- Modalités d'exécution du mouvement à la compulsion post hypnotique (12)1		
E.581.- mouvement volontaire	5	36
E.582.- mouvement facilité	2	14
E.583.- mouvement involontaire	7	50
E.60.- Début de réaction incontrôlée au coup de crayon (12)		
E.601.- pas de réaction incontrôlée	26	65
E.602.- réaction incontrôlée	14	35
E.61.- Effort pour ne pas faire le mouvement (12)		
E.611.- pas d'effort	20	83
E.612.- effort pour ne pas faire le mouvement	4	17

(*) Sont pris en compte tous les sujets ayant réalisé un mouvement (même partiel) ayant répondu à la question, ici 14 sujets.

Parmi les 16 sujets qui ont eu l'impression subjective d'avoir répondu plus ou moins complètement à la suggestion post-hypnotique, 14 précisent le niveau de volonté présent dans ces comportements. Si, cette fois encore, la réponse motrice est jugée le plus souvent (50%) "involontaire", on remarque que, malgré tout, un net accroissement des réponses jugées "volontaires" (36%) ou "facilitées" (14%).

Si l'on se reporte aux commentaires spontanés des sujets, on constate que, pour la plupart, les réponses jugées "volontaires" sont sous-tendues par l'apparition au moment du signal ("coup de crayon") d'un désir pressant d'accomplir le mouvement suggéré. Ces sujets se rappellent la suggestion, leur mouvement n'est pas en soi compulsif, mais l'acceptation, le désir même du mouvement relève de la compulsion. Les sujets ont ressenti le besoin pressant de se soumettre à la suggestion, et, pour cela, ont accompli volontairement le comportement suggéré.

Ainsi, les comportements, qu'ils soient taxés de volontaires ou d'involontaires par les sujets, semblent toujours sous-tendus par une dimension compulsive : compulsivité motrice, lorsque le sujet juge son comportement comme involontaire et compulsivité idéationnelle, lorsque le sujet réalise, sous l'emprise d'un désir irrationnel, le comportement de façon volontaire.

Il n'est malheureusement pas possible de présenter ici de façon détaillée les différents types de réaction des sujets à la suggestion post-hypnotique; on signalera cependant les détours multiples empruntés par les résistances des sujets sensibles à ce type de suggestions.

Certains sujets modifient le contenu de la consigne : "vous m'aviez demandé d'ôter ma chaussure au chiffre "1" et rien n'est arrivé". Ce déplacement va permettre au sujet de diminuer l'impact des coups de crayon puisqu'ils perdent alors toute signification.

D'autres sujets vont modifier la nature du signal toujours avec les mêmes effets d'annulation : "je m'attendais à un coup de poing sur la table"(S.21).

Ils peuvent aussi modifier la nature même de la réponse compulsive, ce qui leur permettra de céder à la demande de l'autre sans pour autant que son comportement puisse être décodé comme tel : rejet violent du tabouret chez le sujet S.18.

Ils peuvent encore, et c'est la résistance la plus courante, jouer sur la perception même du signal : le sujet n'entend pas le coup de crayon : "vous avez tapé sur la table? Je ne m'en rappelle plus. Et ça n'a rien fait?"(S.3).

Dans certains cas enfin, la résistance va se manifester au niveau du corps, à travers une illusion sensori-motrice qui rend impossible le mouvement : “je me sentais trop faible au réveil, ma jambe était trop lourde pour pouvoir la bouger”(1).

Enfin, signalons que, pour de nombreux sujets, l’automatisme moteur va rarement jusqu’à l’accomplissement du mouvement complet, le sujet prend conscience de ce “réflexe” en cours d’accomplissement, et s’arrête ou continue, selon le niveau de contrainte qu’il ressent au niveau de ses désirs : “j’ai commencé à enlever ma chaussure avec le pied, c’était plutôt réflexe et c’est quand j’ai fait ce mouvement que j’ai pris conscience du fait que je voulais retirer ma chaussure et que c’était idiot, j’avais aucune raison de le faire”(S.11), “instinctivement, j’ai commencé à ôter ma chaussure et ensuite c’est devenu volontaire, d’un côté j’avais pas du tout envie de l’enlever et je me suis quand même forcé à le faire, je ne sais pas pourquoi”(S.16).

Le début de réaction incontrôlée fournit donc un indice intéressant de la suggestibilité du sujet. Dans le tableau qui suit, nous présenterons le croisement entre cette variable et la réussite subjective à l’exercice (E.57).

tableau 5-15 : RELATION ENTRE L’IMPRESSION SUBJECTIVE DE REUSSITE ET L’APPARITION OU NON D’UN DEBUT DE REACTION INCONTROLEE LORS DES COUPS DE CRAYON.

	E.60.- Début de réaction incontrôlée	
E.57.- Réussite subjective post-hypnotique	1- Non	2- Oui
1- Non, pas du tout.	21	4
2- ·Partiellement.	1	4
3- Totalement ou presque.	5	6

(1) : Ces illusions sensori-motrices n’ont pas toujours un rôle négatif. Dans certains cas, ce sont elles qui peuvent contraindre le sujet à réaliser le mouvement : un de nos sujets qui n’a pas fait le mouvement au moment prévu se plaint d’avoir des fourmis dans le pied. Enervé, il se lève, s’agite puis finit par retirer sa chaussure. Quelques secondes après, l’impression de malaise disparaît complètement. (S.38).

Sur 14 débuts de réaction incontrôlée, seuls 6 sujets (43%) aboutissent à un retrait complet de la chaussure. Les autres sujets inhibent plus ou moins complètement cette réaction dès qu'ils en prennent conscience.

Par ailleurs, on remarquera que, parmi les sujets qui retirent totalement leur chaussure, on trouve un nombre équivalent de sujets ayant bien ressenti l'amorce de réaction incontrôlée (6 sujets) et de sujets n'ayant pas ressenti cette dimension de perte de contrôle.

Il semble qu'au sein des sujets ayant retiré leur chaussure se trouvent mélangés des sujets véritablement "compulsifs" et des sujets "submissifs". Là encore, la suggestion ne mesure pas parfaitement le comportement qu'elle se proposait d'appréhender.

5.13.- Attitudes du sujet envers les suggestions pendant l'hypnose.

Au sein du questionnaire relatif au vécu de la suggestion, une série de questions était posée en vue de déterminer les attitudes du sujet envers les différents exercices suggérés(1).

Plus précisément, en passant en revue chacun des exercices, on demandait au sujet de nous dire s'il souhaitait ou non l'avènement des comportements suggérés: "souhaitiez-vous que votre bras s'abaisse?", "avez-vous eu envie de chasser la mouche",... Les sujets devaient répondre par oui ou par non à ces questions mais, en raison de différences majeures d'attitudes transparaissant au sein des attitudes négatives, il nous a paru nécessaire de différencier deux types de réponses négatives : la réponse négative neutre (le sujet n'a pas ressenti de désir propre), la réponse négative antagoniste (le sujet a eu envie de ne pas répondre comportementalement).

Dans le cas des suggestions négatives, où le comportement attendu se réduisait à une absence de réaction (inhibition), il n'était pas possible de formuler ainsi les questions(2). En conséquence, au lieu de rechercher directement l'attitude par rapport à l'inhibition suggérée, il nous a paru plus pertinent d'en faire une estimation indirecte en partant de l'attitude du sujet par rapport à la consigne (mouvement demandé par l'hypnotiseur en vue de tester l'inhibition).

Dans le tableau qui suit, les réponses aux questions relatives aux attitudes seront présentées selon l'ordre d'administration. Elles seront de plus présentées après regroupement en fonction des types d'exercice dans la figure qui fait suite au tableau.

---

(1) : Etaient ainsi passés en revue tous les exercices postérieurs à la fermeture des yeux, à l'exception du "Rêve" (08) car cet exercice n'aboutissait pas à un comportement observable.

(2) En effet, pour un exercice comme la "Rigidité du bras" (09), cela nous aurait conduit à une question de ce type : "Est-ce que vous aviez envie de ne pas pouvoir plier votre bras?", question fondée sur une négation et donc difficile à saisir.

Tableau 5-16 : ATTITUDES DES SUJETS ENVERS LES MOUVEMENTS PROPOSES (SUGGESTIONS OU TENTATIVES DE MOUVEMENTS, SELON QUE L'EXERCICE EST POSITIF OU NEGATIF) : RESULTATS ET CODIFICATION.

	Effectifs					
	N			%		
Code Nom de l'exercice	2- Envie de faire le mouvement	1- Neutralité	3- Refus du mouvement	2- Envie de faire le mouvement	1- Neutralité	3- Refus du mouvement
E.18.- Abaissement de la main (04)	25	10	4	64	26	10
E.23.- Rapprochement des mains (05)	17	16	6	44	41	15
E.28.- Inhibition verbale (06)	17	12	6	49	34	17
E.34.- Hallucination de la mouche (07)	5	39	1	11	87	2
E.44.- Rigidité du bras	22	13	5	55	32	13
E.50.- Hallucination de la musique (10)	14	26	0	35	65	0
E.54.- Anosmie à l'ammoniaque (11)	14	24	2	35	60	5
E.59.- Compulsion post-hypnotique (12)	8	17	11	22	47	31

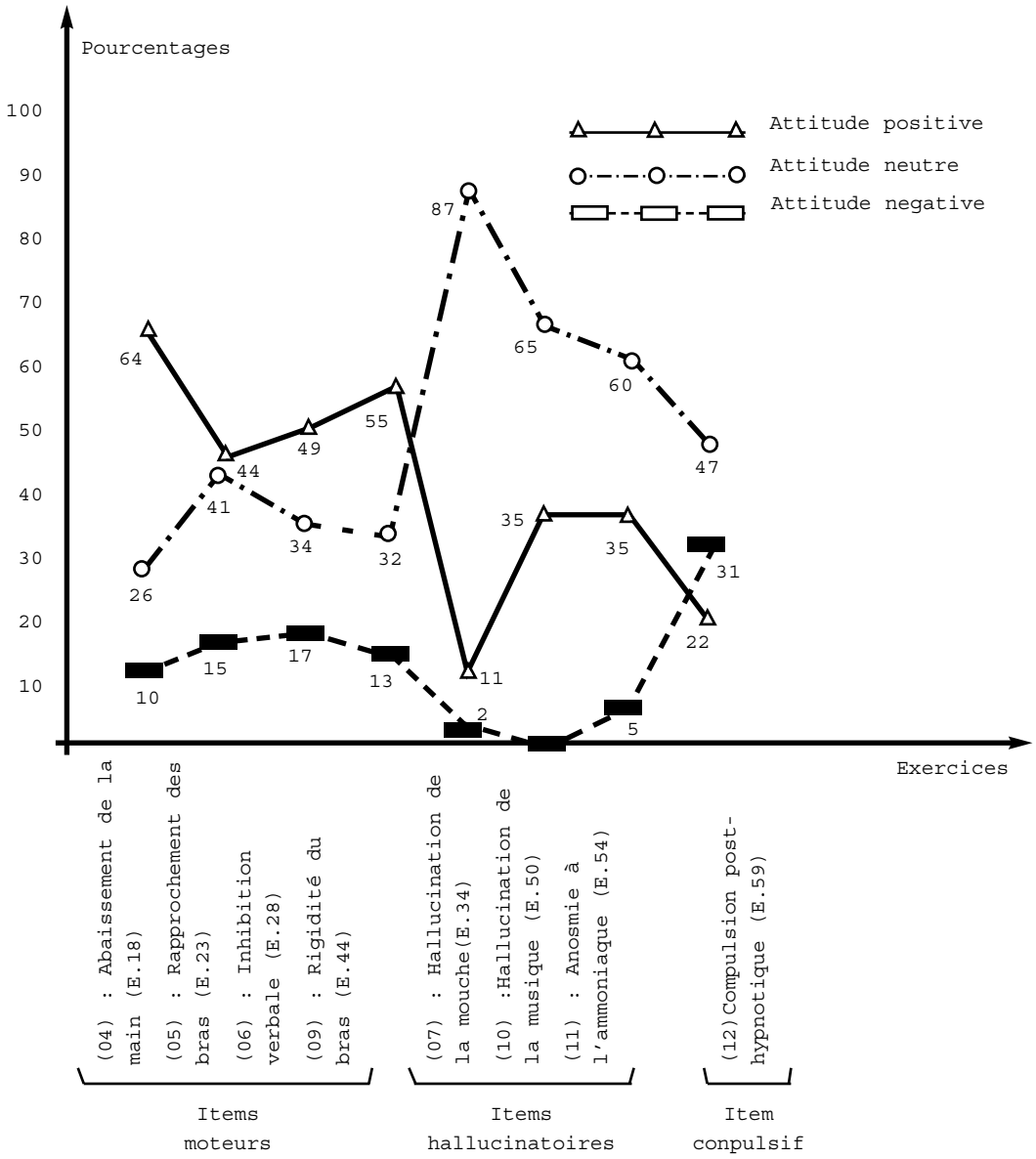

Figure 5-01.- <u>Représentation graphique des attitudes des sujets envers les mouvements proposés (suggestions ou tentatives de mouvements), après regroupement selon les grands groupes d'exercices.</u>

Comme on peut le constater dans la figure qui précède, les mouvements proposés à l'occasion des exercices moteurs sont généralement bien acceptés (44 à 64% des sujets disent avoir souhaité faire le mouvement proposé). Paradoxalement, l'acceptation des mouvements proposés n'est pas sensiblement différente que le mouvement soit l'aboutissement de la suggestion (suggestion motrice positive) ou qu'au contraire il s'y oppose (suggestion motrice négative).

En revanche, les attitudes des sujets par rapport aux mouvements liés aux hallucinations ou à la compulsion sont généralement "neutres" : les sujets ne souhaitent pas particulièrement l'avènement des mouvements suggérés. Là encore, on constate que l'attitude est la même qu'il s'agisse de l'attitude par rapport au comportement suggéré (hallucinations positives) ou de l'attitude par rapport au comportement s'opposant à la suggestion (hallucination négative : "anosmie à l'ammoniaque"(11)).

Enfin, on remarque que seule la compulsion post-hypnotique (12) est à l'origine d'attitudes franchement négatives. Alors que cette attitude d'antagonisme était pratiquement absente des autres exercices (de 0 à 17%), elle devient ici très courante (31% des réponses).

Les attitudes des sujets varient donc fortement selon les types d'exercices qui leur sont proposés. Le type d'attitude adopté semble d'ailleurs plus fonction du type d'exercice que du rapport positif ou négatif qui lie le mouvement à la suggestion.

Ces constatations peuvent faire l'objet d'une approche plus précise. En effet, il nous est possible de rechercher pour chaque type d'exercices le nombre total d'attitudes positives, neutres ou négatives qui ont été exprimées par les sujets (cf. tableaux 5-17 à 5-19)[1].

(1) :On traitera chaque réponse à chaque exercice comme une variable particulière.

Tableau 5-17 : RELATION ENTRE LES ATTITUDES DES SUJETS PAR RAPPORT AU MOUVEMENT PROPOSE ET LE TYPE DE SUGGESTIONS ADMINISTREES (POSITIVES OU NEGATIVES).

Type d'exercices moteurs	ATTITUDES		
	positives	neutres	négatives
Exercices moteurs positifs	42	26	10
Exercices moteurs négatifs	39	25	11

C = .03, k2 = 0,12, n.s.

tableau 5-18 : RELATION ENTRE ATTITUDES DU SUJET ET TYPES D'EXERCICES HALLUCINATOIRES (HALLUCINATIONS POSITIVES OU NEGATIVES).

Type d'exercices hallucinatoires	ATTITUDES		
	positives	neutres	négatives
Exercices hallucinatoires positifs	19	65	1
Exercices hallucinatoires négatifs	14	24	2

C = .19, k2 = 4,34.
après regroupement des exercices neutres et négatifs : f = .13, k2 = 2,24, n.s.

Tableau 5-19 : RELATION ENTRE LES ATTITUDES ET LE TYPE GENERAL D'EXERCICES SUGGERES (HALLUCINATOIRES OU MOTEURS).

Type général d'exercices	ATTITUDES		
	positives	neutres	négatives
Exercices moteurs (+ ou -)	81	51	21
Exercices hallucinatoires (+ ou -)	33	89	3
Exercice compulsif	8	17	11

k2 = 56,84, C = .43.

Les attitudes par rapport aux mouvements demandés ne varient pas, ou pratiquement pas, que le mouvement soit conforme à la suggestion (suggestions positives) ou qu'il s'y oppose (suggestions négatives). Et ceci, que la suggestion soit de type moteur ou de type hallucinatoire.

Par ailleurs, il existe bien une relation entre le type d'exercice (moteur, hallucinatoire, compulsif) et les attitudes (C=.43, p<.001). Les sujets ont tendance à souhaiter voir se produire l'ensemble des comportements proposés dans le cadre des suggestions motrices, ils ont tendance à manifester des réserves quant aux comportements liés aux exercices hallucinatoires et ont plutôt tendance à refuser les comportements de type compulsif.

Si les attitudes jouent certainement un rôle quant au niveau de difficulté des exercices puisque des attitudes radicalement différentes opposent les suggestions motrices (aisées) aux suggestions idéationnelles (difficiles), il ne semble pas, en revanche, qu'elles interviennent de façon directe dans l'élaboration du comportement du sujet puisqu'elles sont identiques, au sein d'un même type d'exercices, quel que soit le sens du comportement proposé par rapport à la suggestion (validant ou invalidant).

Plus concrètement, ce n'est pas parce que le sujet veut ressentir l'inhibition du bras qu'il veut souhaiter ne pas pouvoir le plier (comportement validant). Son attitude positive par rapport à ce type de suggestions l'amène à souhaiter tout ressentir, c'est à dire à ressentir pleinement l'inhibition, et donc à tenter véritablement d'exécuter le mouvement inhibé (comportement invalidant)(1).

La détermination du comportement du sujet s'effectue donc à un niveau inconscient même si, simultanément, le sujet a conscience de son attitude par rapport à la suggestion.

(1) : Dans la suggestion négative, le comportement paraît trouver deux origines simultanées : l'une inconsciente (suggestion inhibitrice), l'autre consciente (consigne de mouvement). La réussite ou l'échec à la suggestion dépend essentiellement du niveau d'investissement de la suggestion et se joue donc, comme dans le cas des suggestions positives, à un niveau inconscient.

5.14.- Variations du niveau de vigilance pendant les exercices.

Nous avons demandé aux sujets d'estimer les fluctuations de leur niveau de vigilance au fil des exercices. Comme nous allons le voir, dans la mesure où de nombreux sujets estiment que leur niveau de vigilance est resté stable pendant toute la séance, les variations observées restent minimes et, si elles peuvent nous apporter quelques renseignements sur la dynamique de la séance, elles ne peuvent cependant donner lieu à l'élaboration d'une série de variables indépendantes en vue des analyses factorielles.

Pour cette raison, nous présenterons ces données dans le tableau qui suit sans leur affecter une appellation codée.

tableau 5-20 : NIVEAUX DE VIGILANCE EN FONCTION DES EXERCICES : EFFECTIFS ET POURCENTAGES.

Nom de l'exercice	Effectifs			Pourcentages		
	veille	demi-sommeil	sommeil	veille	demi-sommeil	sommeil
Fermeture des yeux (03)	12	28	6	26	61	13
Abaissement de la main (04)	9	31	7	19	66	15
Rapprochement des bras (05)	11	31	6	23	64	13
Inhibition verbale (06)	10	31	7	21	64	15
Hallucination de la mouche (07)	14	28	6	29	58	13
Rêve (08)	13	27	8	27	56	17
Rigidité du bras (09)	9	30	8	19	64	17
Hallucination de la musique (10)	15	24	9	31	50	19
Anosmie à l'ammoniaque (11)	16	24	8	33	50	17
Compulsion post-hypnotique (12)	29	15	4	61	31	8

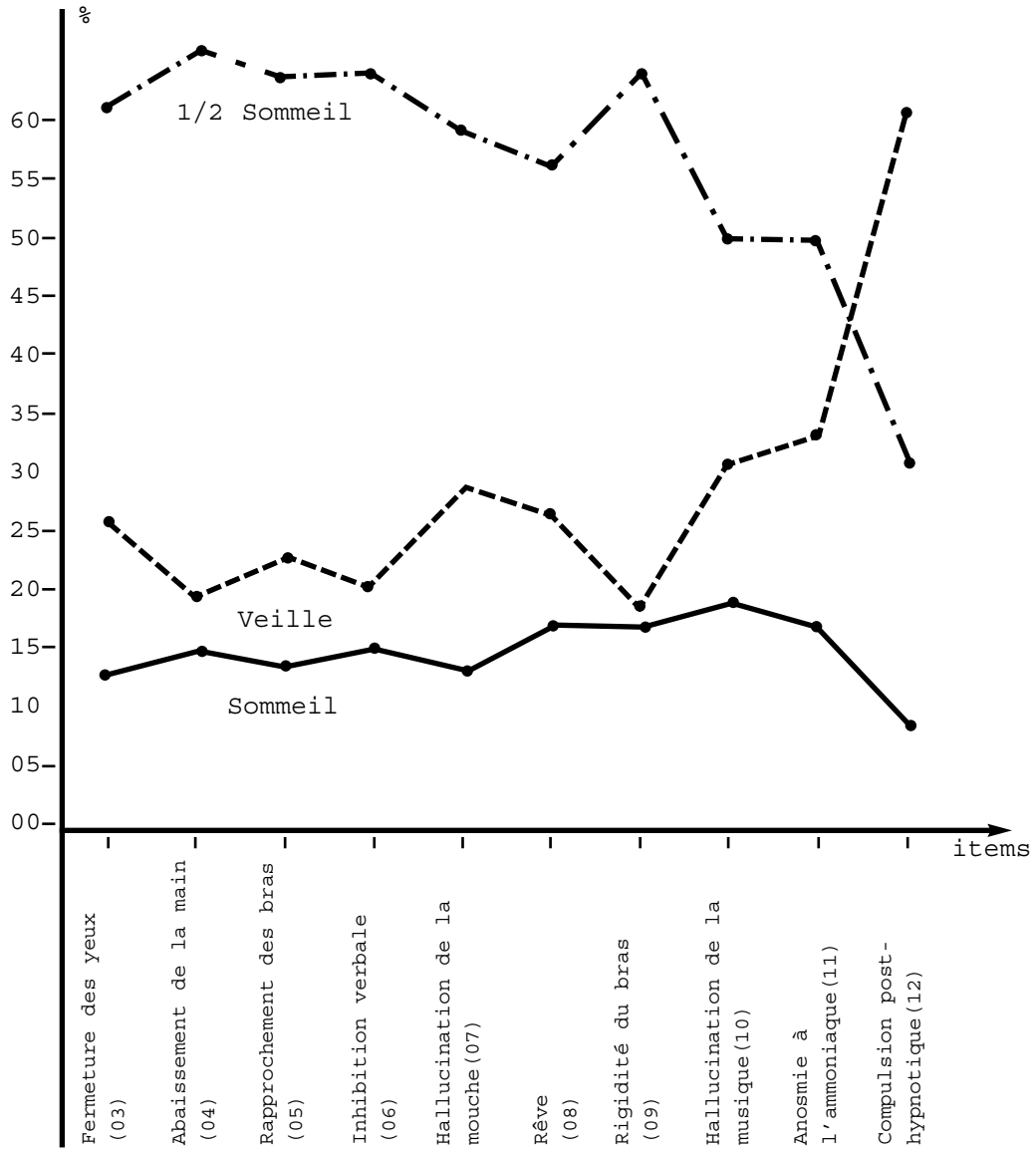

Figure 5-02 : Niveaux de vigilance au fil des exercices : représentation graphique.

Malgré la faiblesse des variations observées des niveaux de vigilance correspondant aux neuf exercices faits pendant l'hypnose, on peut déjà observer un certain nombre d'indications.

Les exercices de type hallucinatoire sont générateurs de "réveil".

En effet, la proportion de sujet se disant “éveillés” s’accroît lors de chacun des exercices hallucinatoires (07,10,12).

Les suggestions de type moteur facilitent l’apparition ou la réapparition (Rigidité du bras (09)) du demi-sommeil.

Il y a donc des fluctuations de la vigilance qui apparaissent en relation aux types d’exercices proposés; plus les exercices sont générateurs de résistance (cf. paragraphe sur les attitudes 5.13 et sur les ouvertures des yeux 4.141) et plus les sujets ont, sans doute comme défense, tendance à se réveiller.

Ces fluctuations liées à la nature des exercices affectent surtout les états dits de “veille” et de “demi-sommeil”. En revanche, le nombre des sujets qui disent “dormir” reste stable tout au long de la séance, avec cependant une légère tendance à s’accroître en fin de séance (du rêve (08) à l’hallucination de la musique (10)).

Enfin, on remarquera que, conformément aux suggestions et à la situation (sujets ayant tous réouverts les yeux), les sujets ont tendance à s’estimer “éveillés” (61%) lors de la suggestion post-hypnotique. Cependant, on doit aussi remarquer que, malgré leurs yeux ouverts, un nombre appréciable de sujets s’estiment encore dans un état de demi-sommeil (31%) ou même dans un véritable état de sommeil (8%).

Une telle persistance des appréciations de sommeil et de demi-sommeil pourrait soit être envisagée comme la cause des succès observés à l’occasion de la suggestion post-hypnotique, soit comme une forme de “rationalisation” pour rendre compte de la compulsion lorsqu’elle a eu lieu, mais en fait il n’en est rien. Il n’existe pas de relation entre cette appréciation relative à la vigilance et les scores obtenus par les sujets à cet exercice : f =.09, 48s, N.S. Cette “persistance” reflète quelque chose qui est, apparemment, sans relation avec la suggestibilité et qui a déjà été évoqué(1) à propos des comportements des sujets, une certaine latence nécessaire au retour à un éveil complet, latence qui irait dans le sens d’un modèle étatique de l’hypnose.

(1) : cf. p. 274.

Reste maintenant à présenter deux variables subjectives qui ont été proposées aux sujets afin de caractériser leurs modalités de réveil.

- Modalités subjectives du réveil.

A la fin du questionnaire portant sur le vécu des suggestions, nous évoquions le moment du "réveil" (ouverture des yeux) en demandant au sujet jusqu'à quel point il avait alors eu l'impression d'un changement d'état.

Nous présentons, dans le tableau, la variable qui correspond à cette question, ainsi qu'une variable construite après coup à partir des réponses spontanées des sujets et qui concerne le désir ressenti par le sujet de se réendormir ou de continuer la séance après le compte à rebours du réveil.

tableau 5-21 : MODALITES SUBJECTIVES DU REVEIL : RESULTATS ET CODIFICATION.

Code Nom de la variable	N	%
C.03.- Impression d'un changement d'état au "réveil".		
C.031.- Non	17	38
C.032.- Oui	28	62
C.04.- Désir de se rendormir1(*).		
C.041.- Non	26	76
C.042.- Oui	8	24

(*) : cette variable ne correspond pas à une question : ce sont des émergences spontanées chez les sujets ayant "commenté" le réveil (34 sujets) qui sont ici prises en compte.

Pour la plupart, les sujets vivent le "réveil" comme un changement d'état. Cette proportion devrait encore être augmentée si l'on devait tenir compte des nombreux sujets qui répondent par la négative à cette question mais qui précisent plus loin, dans le questionnaire, que le "réveil" ne s'est fait que progressivement après la réouverture des yeux.

Enfin, on remarquera que, parmi les sujets qui commentent le réveil, on trouve environ un sujet sur quatre pour préciser avoir ressenti le désir de se rendormir au moment où l'hypnotiseur suggérait le réveil.

Ce comportement qui constitue une résistance par rapport à la suggestion de "réveil" fournit une indication intéressante sur la finalité de l'hypnose. Le désir de s'endormir ou de se rendormir à ce moment précis de la séance, où l'enjeu est le retour au réel, pourrait dévoiler une tendance chez ces sujets à utiliser l'état hypnotique comme une défense par rapport à l'autre et par rapport à la réalité.

5.15.- Mémorisation et hypnose.

Introduction

La présence de l'amnésie post-hypnotique a souvent été considérée comme constituant l'un des principaux critères de l'état hypnotique(1). En effet, cette amnésie était interprétée comme le signe de la réelle inconscience du sujet pendant l'hypnose, ou encore comme le signe d'un changement radical de la conscience pendant l'hypnose ("mémoires alternantes")(2).

Dans le cadre des recherches contemporaines de type expérimental, l'amnésie post-hypnotique est, en revanche, plutôt considérée comme un artefact que comme un phénomène "essentiel". En effet, l'amnésie est alors considérée comme résultant des suggestions implicites véhiculées par la tradition hypnotique, d'où le parti pris de nombreux auteurs américains de la traiter comme une suggestion parmi d'autres et donc de l'induire délibérément à l'aide de suggestions verbales.

Aucun de ces deux points de vue n'ayant été véritablement démontré, il nous a paru intéressant dans le cadre de cette étude de ne pas suggérer l'amnésie et d'étudier de façon approfondie les capacités d'évocation post-hypnotiques des sujets puis, après évocation par l'expérimentateur, les caractéristiques durables de la mémorisation.

Avant de présenter l'ensemble des résultats observés, précisons tout d'abord dans quelles conditions et en réponse à quelles questions ces deux types de données relatives aux capacités mnésiques ont été recueillies.

Afin de mesurer les capacités d'évocation, nous avons procédé de la façon qui suit.

---

(1) : C'est le cas dans la plupart des échelles de mesure qui ont été élaborées jusqu'au début du XXème siècle.

(2) : Ce concept employé par JANET (1889) évoque la mise en place pendant l'hypnose d'une nouvelle conscience déterminée par des fragments psychiques qui n'ont pas accès à la conscience de veille.

Dès le réveil des sujets, nous leur posions la question suivante : “Pourriez-vous m’indiquer brièvement, et dans l’ordre si possible, les différents exercices que je vous ai demandé de faire après la fermeture des yeux et le décompte de “1” à “20”? Le temps accordé aux sujets pour effectuer ce rappel n’était pas limité.

Lorsque ces derniers semblaient avoir épuisé leur capacité de rappel, l’expérimentateur insistait une nouvelle fois en disant : “Est-ce bien tout?”. Lorsque le sujet, après ces deux questions, n’avait pas pu évoquer plus de quatre items, l’expérimentateur le réhypnotisait(1) brièvement en comptant de 1 à 10 puis lui donnait la suggestion suivante : “Maintenant, vous pouvez vous rappeler tout ce qui s’est passé pendant la séance””.

Cette deuxième approche devait nous permettre de lever la suggestion implicite d’amnésie au cas où celle-ci aurait été responsable des difficultés de rappel. Au cas où les difficultés de rappel auraient été dues à un phénomène de double conscience et à l’incommunicabilité des contenus appartenant à ces deux types de conscience, la seconde hypnotisation aurait dû permettre le retour à une parfaite mémorisation, les contenus rappelés pendant cette deuxième séquence d’hypnose devant en toute logique redevenir inaccessible lors du second réveil. Nous pouvons dire dès maintenant que la seconde partie de cette proposition n’a jamais pu être observée dans le cadre de nos expériences.

(1) : Signalons ici que, dans la très grande majorité des cas, cette réinduction rapide aboutissait à la réapparition d’un état hypnotique analogue à celui qui avait été obtenu pendant la première séance d’hypnose tant au niveau subjectif (témoignage fourni par le sujet) qu’au niveau objectif : on pouvait noter la réapparition des comportements, des attitudes caractéristiques de la première séance d’hypnose (réapparition des troubles du langage, de l’hypotonie, etc...).

Quant à l'approche des troubles durables de la mémorisation, elle nous a été rendue possible par l'emploi du questionnaire systématique d'exploration du vécu des suggestions. En effet, lors de ce questionnaire, il était essentiel pour nous que les sujets se rappellent avec la plus grande précision possible les exercices, leur déroulement et les impressions subjectives ressenties à cette occasion. Nous avons donc été amené, à chaque fois que le sujet avait mal ou pas du tout mémorisé un exercice, à lui rappeler cet exercice, le contenu des suggestions qui lui avaient été données à cette occasion et ses réactions comportementales. C'est à partir des réactions du sujet à cette description que nous lui fournissions et des réponses qu'il apportait ensuite aux questions que nous lui posions, que nous avons été amené à distinguer quatre troubles de la mémorisation :

A = Amnésie totale d'un exercice et de son déroulement

a = Amnésie d'une partie de l'exercice

A° = Amnésie fragmentaire : oubli d'un fragment très court concernant un mouvement accompli ou un fragment marquant des suggestions

D = Distorsion : le sujet croit avoir fait tel ou tel mouvement, alors que l'observateur a noté un mouvement ou une réaction différente.

Très fréquemment, l'amnésie fragmentaire (A°) et la distorsion (D) concernent le même type d'exercice et tout particulièrement le dénouement même de l'exercice. Le sujet ayant une amnésie fragmentaire dira : "Je ne sais plus si j'ai plié mon bras alors qu'on me disait que c'était impossible". Le sujet manifestant une distorsion dira : "j'ai plié mon bras", alors qu'en fait, il n'a pas plié son bras.

Ces grandes orientations étant précisées, il nous reste maintenant à présenter les résultats observés[1].

(1) : Nous présenterons les résultats bruts observés sur 49 sujets, et non seulement sur les 48 qui ont été retenus pour les analyses, car l'un des sujets éliminés avait été uniquement écarté à cause d'une amnésie complète qui, bien entendu, l'empêchait de participer aux recherches sur le vécu de l'hypnose et de la suggestion. Mais ce sujet sera ici présent, du moins au niveau des résultats bruts, puisqu'il représente un cas extrême des troubles de la mémorisation.

5.151.- Capacités d'évocation post-hypnotiques : difficultés de rappel.

Comme nous l'avons déjà dit un peu plus haut, nous avons demandé aux sujets dès leur réveil de nous rappeler les exercices faits sous hypnose. Toute évocation, même sommaire, fut notée positivement. Les résultats sont les suivants.

5.151.1.- Etude du nombre total des évocations (rappel des exercices).

5.151.11.- Nombre de rappels au réveil.

Nous présentons dans le tableau et la figure qui suivent la distribution des nombres d'exercice évoqués par les sujets.

tableau 5-22 : DISTRIBUTION DES NOMBRES DE "RAPPELS " LORS DU REVEIL.

Nombre de rappels	Effectifs	%
0	1	22
1	0	
2	3	
3	7	
4	5	78
5	6	
6	6	
7	11	
8	7	
9	3	
N = 49 m = 5,57 s = 2,19		

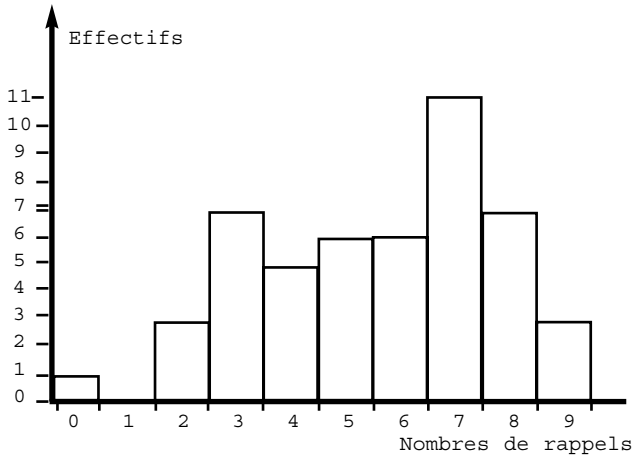

Fig. 5-03. - Histogramme des nombres de "rappels" lors du "Reveil".

Comme on peut le constater, les sujets ont tendance à se remémorer assez aisément les exercices réalisés sous hypnose : la moyenne des rappels est de 5,57 sur 9 et le nombre de rappels le plus couramment observé (modalité) se situe à 7.

Seul un des 49 sujets ne se rappelle aucun exercice. Les sujets qui ont les plus faibles capacités mnésiques, mis à part le sujet dont nous venons de parler, se souviennent d'au moins 2 exercices.

Si l'on conserve le critère d'amnésie utilisé dans l'échelle "A" de Stanford : rappel inférieur ou égal à 3 exercices sur 9, on constate un pourcentage de 22% de sujets "amnésiques", ce qui n'est pas très éloigné du pourcentage de 32% rapporté par HILGARD dans son premier groupe normatif(1). L'amnésie étant suggérée dans l'échelle "A" de Stanford alors que, dans l'échelle utilisée ici, elle est totalement spontanée, il semble qu'on puisse dire que la suggestion d'amnésie n'est pas l'élément véritablement déterminant dans l'apparition des difficultés d'évocation.

Nous essaierons un peu plus loin de rechercher les causes de ces difficultés d'évocation, en étudiant les rapports qu'elles entretiennent avec la nature de la réponse (positive ou négative) apportée par le sujet aux suggestions et leur relation avec le niveau de suggestibilité général des sujets.

5.151.12.- Nombre total des rappels, après réhypnotisation des sujets les plus amnésiques.

Nous l'avons déjà dit, lorsque les sujets se souvenaient de quatre exercices ou moins, ces sujets étaient rapidement réhypnotisés et questionnés sous hypnose à propos des exercices oubliés dont on leur suggérait qu'ils redevenaient extrêmement accessibles.

(1) : WEITZENHOFFER et HILGARD (1959).

Comme nous l'avons déjà noté un peu plus haut, dans tous les cas où des souvenirs réapparaissaient au cours de la seconde hypnotisation, ceux-ci ne disparaissaient jamais de la conscience des sujets lors du second réveil, ce qui s'inscrit en faux contre toutes les théories qui font de l'amnésie le signe d'une incommunicabilité entre deux modalités de conscience : conscience de veille et conscience hypnotique (dédoublement de conscience, mémoires alternantes, etc.).

Bien qu'il ne soit pas très rigoureux de mélanger des sujets ayant eu une "levée d'amnésie" avec des sujets n'ayant eu qu'une première occasion de rappel, il est intéressant de voir ce qu'il reste de l'amnésie post-hypnotique lorsque les sujets les plus amnésiques ont été réhypnotisés et soumis à une suggestion de rappel. Nous reportons donc la distribution du nombre total de rappels après réhypnotisation des sujets les plus amnésiques dans le tableau 5-23 et la figure 5-04 ci-dessous.

tableau 5-23 : DISTRIBUTION DES NOMBRES DE "RAPPELS" APRES REHYPNOTISATION DES SUJETS LES PLUS AMNESIQUES.

Nombre de rappels	Effectifs	%
0	1	02
1	0	00
2	0	00
3	2	04
4	5	10
5	6	12
6	8	16
7	15	31
8	9	18
9	3	06

N = 49
m = 6,29
s = 1,79

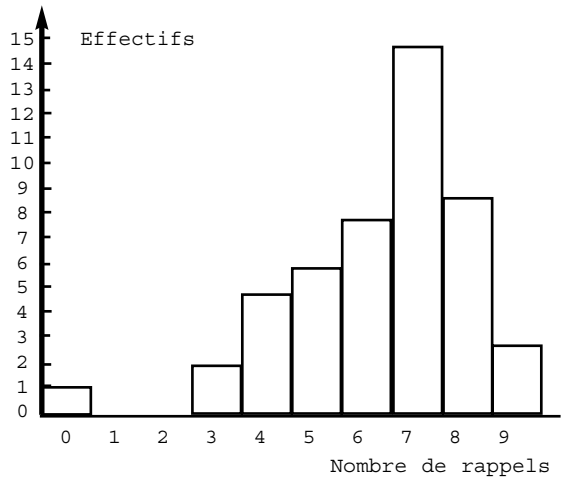

Fig. 5-04.- histogramme des nombres de "rappels" apres rehypnotisation des sujets les plus amnesiques.

Il apparaît donc que, si l'on facilite par une réhypnotisation le rappel par les sujets des exercices, les tendances amnésiques des sujets ont tendance à disparaître complètement. La moyenne des rappels spontanés dépasse 6 sur 9 exercices (M=6,29, E.T.=1,79), la modalité se situant toujours à 7. L'amnésie, ou plutôt l'absence d'évocation, n'est donc pas apparemment consubstantielle à l'hypnose.

5.151.13.- Les modalités de rappel des sujets “amnésiques” soumis à une réinduction hypnotique.

Dans le paragraphe précédent, nous avons déjà tenu compte des souvenirs qui réaparaissaient spontanément (du moins sans aide extérieure) lors de la réhypnotisation des sujets les plus amnésiques, c’est à dire des sujets se rappelant seulement quatre exercices ou moins. Nous nous proposons ici de présenter de façon plus détaillée les effets de cette réhypnotisation sur les capacités de remémoration de chaque sujet concerné et d’essayer d’en tirer une meilleure connaissance de la signification de ce type d’amnésie.

Tout d’abord, il nous paraît nécessaire de reporter ci-dessous, sujet par sujet, les variations des capacités de rappel introduites par la seconde réhypnotisation, ainsi que le niveau général de suggestibilité hypnotique de chacun des sujets concernés.

TABLEAU 5-24 : COMPARAISON SUJET PAR SUJET DU NOMBRE DE "RAPPELS" APPARAISSANT LORS DU "REVEIL" ET APRES REHYPNOTISATION ET RELATION AVEC LES SCORES OBJECTIFS DE SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE (N = 16s).

Sujets rehypnotises	Nombre d’items rappeles			Suggestibilite hypnotique
	Premier reveil	Rehypno-tisation	total	
S1	4	0	4	1
S2	3	0	3	2
S3	3	4	7	5
S4	4	0	4	3
S5	3	4	7	7
S6(1)	5	1	6	5
S7	3	1	4	8
S8	2	4	6	7
S9	2	6	8	7
S10	2	1	3	5
S11	3	4	7	6
S12(1)	6	2	8	5
S13	4	2	6	2
S14	3	2	5	4
S15	0	0	0	4
S16	3	4	7	4
Moyenne	3,13	2,19	5,31	4,63
Ecart-type	1,36	1,91	2,18	2,06

(1) : Deux sujets se souvenant de plus de quatre exercices ont cependant ete re-hypnotises afin de lever l’amnesie car ils presentaient au niveau qualitatif des troubles marques de la memorisation.

Tout d'abord, on remarquera, à l'examen du tableau qui précède, que le nombre de rappels à l'issue de la seconde hypnotisation reste relativement faible : M = 5,31 sur 9. On ne peut donc pas dire, à proprement parler, que les suggestions de "rappel" engendrent véritablement un phénomène d'hypermnésie.

Par ailleurs, on remarquera que la suggestibilité de ces sujets les plus amnésiques ne s'écarte pas considérablement de la suggestibilité moyenne du groupe : elle est ici de 4,63 alors que, pour l'ensemble du groupe, elle était de 4,21. Il ne semble donc pas qu'il y ait un lien direct entre ces amnésies et le niveau général de suggestibilité.

De toutes façons, si cette amnésie était liée à la suggestibilité, on devrait trouver une relation très nette entre le niveau initial d'amnésie et le niveau de rappel lors de la seconde réhypnotisation (avec suggestion d'hypermnésie). Cette relation peut être calculée(1) en comparant les nombres d'items rappelés lors des deux "rappels", elle devrait être de signe négatif : r=-.14, df=14, c=-.53, nS. La valeur numérique de cette relation reste extrêmement faible, il n'y a pas globalement de relation entre "amnésie" et "hypermnésie". Là encore, l'hypothèse d'une détermination par la suggestion du phénomène de rappel semble inféconde.

Mais il est peut-être erroné de vouloir expliquer ce phénomène de façon globale, comme s'il avait automatiquement la même nature chez tous les sujets. A ce propos, si l'on observe la courbe du nombre total de rappels après réhypnotisation, on constate qu'elle se présente sous une allure bimodale : d'un côté, des sujets restant amnésiques, et de l'autre, des sujets "récupérant" complètement (cf. tableau 5-25 et fig. 5-05).

(1) : Cette tendance devant d'ailleurs être facilitée objectivement par le simple fait que le nombre d'items disponibles ne saurait excéder 9 et donc que plus le sujet donne de réponses lors de la première évocation et moins il lui est possible d'en donner de nouvelles lors de la seconde évocation.

TABLEAU 5-25 : DISTRIBUTION DU NOMBRE TOTAL D'ITEMS RAPPELES PAR LES SUJETS SOUMIS A UNE REHYPNOTISATION (N = 16s).

Nombre d'items rqppeles : veille + hypnose	Effectifs N=16
0	1
1	0
2	0
3	2
4	3
5	1
6	3
7	4
8	2
9	0

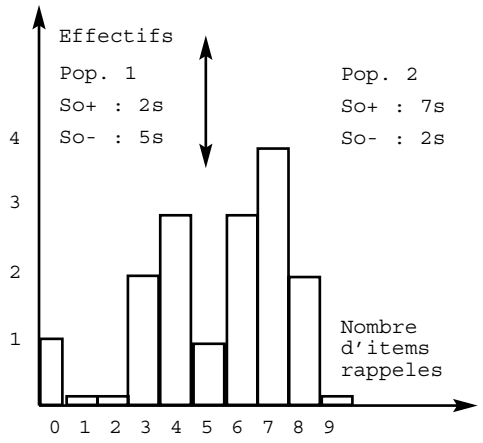

Fig. 5-05 - Histogramme du nombre total d'items rappeles par les sujets soumis a une rehypnotisation (N=16s).

A cette apparente opposition correspond en outre une opposition des sujets au niveau de la suggestibilité hypnotique. En effet, dans le sous-groupe "amnésique", les sujets sont généralement peu suggestibles (5 sujets sur 7) tandis que, dans le sous-groupe des sujets "non amnésiques", la suggestibilité est généralement élevée (7 sujets sur 9).

Il paraît alors souhaitable, si l'on veut mieux saisir le sens de ces difficultés d'évocation après l'hypnose, de distinguer parmi ces sujets ceux chez qui l'amnésie apparaît dans un contexte de forte suggestibilité et ceux chez qui elle apparaît dans un contexte de faible suggestibilité. C'est pourquoi, dans le tableau qui suit, nous avons représenté les différentes caractéristiques du rappel des sujets après séparation des sujets en deux groupes : l'un suggestible, l'autre non suggestible.

TABLEAU 5-26 : COMPARAISON DES NOMBRES D'ITEMS RAPPELES LORS DU PREMIER ET DU DEUXIEME RAPPEL SELON QUE CES SUJETS "AMNESIQUES" SONT FORTEMENT OU PEU SUGGESTIBLES.

	Nombre moyen d'items rappeles			Suggestibilite hypnotique
	1er rappel	2eme rappel (apres rehypnotisation)	Total	
Sujets peu suggestibles (N=7s)	3,00	1,14	4,14	2,71 sur 8
Sujets fortement suggestibles (N=7s)	2,57	3,43	6,00	6,43 sur 8
Differente entre les t= movernes	0,75	-2,52^{oo}	-1,69	
Differente entre les t= moyennes	0,75	-2,52^{oo}	-1,69	

^{oo} : $p < .01$

Comme on peut le constater, l'opposition entre sujets peu suggestibles et fortement suggestibles présentant des difficultés de rappel apporte un éclairage nouveau relatif aux difficultés d'évocation suivant l'hypnose. En effet, si le nombre d'items rappelés lors de la première évocation est sensiblement analogue, que les sujets soient fortement ou peu suggestibles (respectivement 2,57 et 3,00), le nombre d'items retrouvés à l'occasion de la seconde hypnotisation varie de façon statistiquement significative (respectivement 3,43 et 1,14). La réhypnotisation et la suggestion d'hypermnésie n'a donc d'effet important que sur les sujets fortement suggestibles. Aussi, si l'amnésie des sujets fortement suggestibles peut éventuellement s'expliquer en termes de suggestion et de suggestibilité(1), il semble qu'il faille chercher ailleurs l'origine de ce phénomène lorsqu'il se manifeste chez des sujets peu suggestibles. Probablement sommes-nous là confrontés à un effet du refoulement. Mais l'apparition massive d'un tel mécanisme chez des sujets que leur faible niveau de suggestibilité tend à faire considérer comme non-hypnotisé relève du paradoxe. En effet, chez ces sujets, il semble que l'hypnose ne reste pas dépourvue d'effets sur la conscience alors même que ces sujets arrivent à résister efficacement aux suggestions qui leur sont faites.

(1) : Nous faisons cette restriction, car la levée de l'amnésie par la suggestion de l'amnésie n'implique pas automatiquement en corrélaire que cette amnésie provenait de la suggestion implicite d'amnésie.

5.151.2.- Variations de la remémoration en fonction des exercices.

Nous avons jusqu'à présent étudié le problème des capacités d'évocation, en nous centrant sur les sujets. Dans les paragraphes qui vont suivre, nous réexaminerons ce problème en partant cette fois des exercices eux-mêmes, afin de rechercher si le phénomène d'oubli les affecte dans les mêmes proportions ou si, au contraire, les facultés d'évocation varient d'un exercice à l'autre.

Dans le tableau qui suit, nous présenterons les exercices en les ordonnant en fonction de leur facilité d'évocation, telle qu'elle est déterminée lors du rappel qui suit immédiatement l'hypnose (cf. alinéa 5.151.11).

tableau 5-27 : FREQUENCE D'EVOCATION DES DIFFERENTS EXERCICES LORS DU PREMIER RAPPEL : RESULTATS ET CODIFICATION.

Nom de l'exercice	N	Frequence	% d'evocations
Rapprochement des bras	(05)	43	88
Abaissement de la main	(04)	39	80
Reve	(08)	39	80
Anosmie a l'ammoniaque	(11)	35	71
Suggestions post-hypnotique	(12)	33	67
Rigidite du bras	(09)	31	63
Hallucination de la musique	(10)	19	39
Hallucination de la mouche	(07)	18	37
Inhibition verbale	(06)	16	33

Comme on peut le constater, la fréquence d'évocation des six premiers exercices est très voisine, puisqu'en effet cela va de 33 à 43 rappels. En revanche, les trois derniers exercices sont rarement évoqués : de 16 à 19 rappels sur 49 sujets.

Pour essayer de comprendre ces disparités du taux de rappel, on peut être tenté d'imaginer qu'il existe une relation entre le fait que l'item soit oublié et son niveau de difficulté. Plus un exercice est rarement réussi, moins il est fréquemment évoqué, le sujet rejetant hors conscience les échecs, sources de discordances.

Cette relation peut être étudiée de deux façons : d'une façon globale, en recherchant la relation entre taux d'évocation et taux de succès, ou de façon plus fine, en recherchant les relations qui unissent, exercice par exercice, la réussite à l'exercice et son évocation (ou non) par le sujet.

La première de ces approches est extrêmement facilement réalisable : on calcule la corrélation unissant pourcentages de succès et pourcentages d'évocation des exercices. La corrélation observée est la suivante : r=.52 (t=1,65). Cette corrélation, bien que relativement élevée, n'est pas significative en raison du faible nombre des paires comparées (N=9), on ne peut donc conclure de ces résultats qu'il existe une relation entre niveau d'évocation et niveau de difficulté des exercices.

La seconde de ces approches suppose, comme nous l'avons déjà dit, le croisement exercice par exercice entre la réussite ou l'échec à l'exercice et l'évocation ou la non évocation de ce même exercice par chacun des sujets (cf. tableau 5-28).

Les deux variables étant dichotomisées, le coefficient de corrélation est un coefficient phi, le signe que nous lui affectons doit permettre d'orienter la relation qui unit les deux variables : lorsque le coefficient est positif, les sujets ont tendance à plutôt évoquer les items réussis, lorsqu'il est négatif, l'évocation est plus axée sur les échecs que sur les réussites.

tableau 5-28 : RELATION UNISSANT LA REUSSITE (OU L'ECHEC) ET LE RAPPEL (OU L.'OUBLI) DE L'EXERCICE (N = 49s).

Nom de l'exercice	N	Coeficient de correlation :
Abaissement de la main	(04)	.15
Rapprochement des bras	(05)	.05
Inhibition verbale	(06)	.02
Hallucination de la mouche	(07)	.01
Reve	(08)	.05
Rigidite du bras	(09)	.03
Hallucination de la musique	(10)	-.26
Anosmie a l'ammoniaque	(11)	-.32°
Suggestions post-hypnotique	(12)	-.13

Comme on peut le constater, il n'y a pour l'ensemble des sujets que très rarement relation entre score et évocation. La seule relation statistiquement significative apparaît dans le cas de l'"ammoniaque": les sujets ont d'autant plus tendance à évoquer l'exercice qu'ils y ont échoué.

Une dernière tentative peut encore être faite pour rechercher une relation éventuelle entre score et mémorisation. En effet, on peut se demander si l'oubli d'un item ne provient pas d'une discordance entre les résultats obtenus à cet item et le niveau général de suggestibilité. Dans cette optique, les sujets les plus suggestibles oublieraient les items qui correspondent à un échec et les sujets les moins suggestibles oublieraient les items réussis.

Dans le tableau 5-29 qui suit, nous présenterons les coefficients phi obtenus pour l'ensemble des exercices, après croisement du score et du niveau d'évocation, par les différents sous-groupes de sujets que l'on peut discriminer en tenant compte de leur niveau de suggestibilité et d'amnésie.

tableau 5-29 : ETUDE DES CORRELATIONS ENTRE SCORE A L'EXERCICE ET MEMORISATION DE L'EXERCICE DANS LES QUATRE SOUS-GROUPES DE SUJETS DEFINIS PAR L'INTERACTION : SUGGESTIBILITE x NIVEAU DE RAPPEL (9 EXERCICES SONT PRIS EN CONSIDERATION POUR CHAQUE SUJET).

	Sujets fortement suggestibles	Sujets peu suggestibles	Total
Sujets amnesiques	N=9 phi= -.07	N=7 phi= -.25	N=16 phi= .07
Sujets non amnesiques	N=14 phi= .06	N=19 phi= .22	N=33 phi= .11
Total	N=23 phi= .03	N=26 phi= .18	N=49 phi= .04

Ce tableau montre que, chez les sujets peu suggestibles, qu'ils soient ou non amnésiques, une relation statistiquement significative apparaît entre le score à l'exercice et l'évocation ou non de l'exercice par les sujets, cette relation est positive : les sujets ont tendance à plutôt oublier les exercices qui ont fait l'objet d'un échec, cette relation reste cependant extrêmement faible numériquement puisqu'elle varie, selon les regroupements, de .18 à .25.

On remarquera que cette relation ne va pas dans le sens de l'hypothèse que nous avions formulée : ce n'est pas pour des raisons de discordances que les sujets "oublient" de rappeler tel ou tel exercice.

Puisqu'apparemment, il semble qu'on ne puisse trouver de relation entre performance des sujets à l'exercice et oubli ou évocation de ces exercices par les sujets, il semble qu'il faille plutôt chercher la raison des "oublis" faits par les sujets dans la structure même du test : dans la nature et dans la position chronologique des items.

Dans cette perspective, on remarquera que les trois exercices moteurs impliquant une mobilisation du ou des bras font partie des exercices aisément rappelés. On remarquera, tout particulièrement, la prédominance des deux premiers exercices moteurs bénéficiant sans doute d'un effet d'ordre (évocation plus fréquente des premiers et des derniers éléments d'une liste). C'est probablement ce même effet, s'adjoignant à la dimension de "réveil" de l'ammoniaque (11), qui explique la facilité avec laquelle cet item est rappelé.

L'appartenance à ce groupe d'items (facilement évocables) des suggestions relatives à la suggestion post-hypnotique, alors que ces suggestions sont administrées très brièvement entre la rigidité du bras (09) et l'hallucination de la musique (10) s'explique probablement par l'effet de "rappel" introduit par le signal post-hypnotique (coups de crayon), car en effet la plupart des sujets en entendant ce signal repense au contenu de la suggestion.

Enfin, la position du rêve (08) dans ce groupe des items facilement remémorés s'explique très probablement par la suggestion de rappel qui est donnée aux sujets au moment même du rêve : "Si vous avez rêvé, vous pouvez vous rappeler nettement... très nettement... tous les détails de ce rêve". Par ailleurs, le rêve commence par une réinduction de sommeil, ce qui le place en tête de la deuxième série d'items.

Les trois exercices les moins rappelés se situent en milieu de séance, ne supposent aucune action motrice véritablement marquante et volontaire et ne font l'objet d'aucune suggestion de "rappel". Il s'agit des deux hallucinations et de l'inhibition verbale (07), (10), (06).

5.151.3.- Variable retenue pour l'analyse factorielle.

La seule variable conservée relative aux amnésies d'évocation est une variable globale qui caractérise les capacités de rappel des sujets en distinguant : les sujets plutôt amnésiques, les sujets ayant un rappel normal et les sujets hypermnésiques (cf. tableau 5-30, ci-dessous).

Puisque l'amnésie, dont la littérature sur l'hypnose fait généralement état, n'est rien d'autre qu'une amnésie d'évocation, cette variable nous permettra de garder une classification des sujets en fonction de ce concept traditionnel d'amnésie post-hypnotique.

tableau 5-30 : CAPACITES D'EVOCATION POST-HYPNOTIQUE : RESULTATS ET CODIFICATION.

Nom de la variable	N	%
C.26. - Capacites d'evocation post-hypnotique		
C.261. - Nulles ou presque (0 a 3 items)	10	21
C.262. - Moyennes)4 a 6 items)	17	35
C.263. - Grandes (7 a 9 items)	21	44

5.152.- Troubles durables de la mémorisation : amnésies et distorsions.

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons considéré comme oubliés les items n'ayant pas été évoqués spontanément par les sujets lors du "rappel" qui suit immédiatement le "réveil". En fait, l'enquête systématique faite postérieurement à propos du vécu des exercices nous a permis de constater que, dans la plupart des cas, ces non-rappels ne correspondent pas à un oubli véritable des exercices. En effet, dès que l'hypnotiseur évoque succinctement le contenu de l'exercice, le sujet retrouve immédiatement, ou presque, le souvenir précis des événements qui s'y rapportent. Cette récupération mnésique s'accompagne généralement d'une expression de type exclamatif marquant la reconnaissance : "Ah oui! le rêve!".

Dans certains cas cependant, l'amnésie persiste après l'évocation. Cette amnésie persistante peut se manifester de façon directe, le sujet disant : "Non, je ne me souviens pas de cela!", ou de façon indirecte à travers des réponses indécises, plus ou moins contradictoires, faites sur un ton hésitant ou interrogatif. Dans ce dernier cas, nous demandions au sujet s'il avait véritablement l'impression de se souvenir de l'exercice en question.

Quatre types de troubles mnésiques ont été distingués :

1- les <u>distorsions</u> : le sujet en décrivant l'exercice, et surtout sa réponse à l'exercice, décrit un comportement non conforme à l'observation qui en a été faite par l'hypnotiseur. Le plus souvent, le comportement qui est rapporté contredit la réponse comportementale observée; le sujet a conscience de cet épisode de la séance mais la conscience qu'il en a s'oppose à la réalité, produisant une inversion du sens de sa réponse. Il s'agit donc d'un mécanisme s'apparentant au "déni" au sens freudien du terme : "refus de reconnaître la réalité d'une perception traumatisante" (LAPLANCHE et PONTALIS, 1967, p.115), avec mise en place au niveau de la conscience d'une perception en opposition à la réalité.

Concrètement, ce type de distorsion peut apparaître dans la plupart des exercices; ainsi certains sujets vont avoir l'impression de plier le bras en l'absence de tout mouvement (09) ou de ne pas l'avoir plié alors qu'ils l'ont plié, d'autres sujets croiront ne pas avoir fait le moindre mouvement pour chasser la mouche alors qu'ils l'ont chassée avec la plus grande vigueur...

Viennent ensuite trois types d'amnésies dont deux ne différent entre elles que de façon quantitative :

2- <u>les amnésies totales</u> : dans ces amnésies, le sujet oublie un exercice ou un passage marquant de la séance dans sa totalité. Tout particulièrement seront oubliés : - le décompte de 1 à 20 qui conclut l'induction (cf. annexe 1, p.@), 9 fois, - le rêve (08), 3 fois, - l'hallucination de la mouche (07), 2 fois, etc...

Comme on peut le constater, les deux items les plus fréquemment oubliés sont par nature essentiellement passifs, ne supposant aucun mouvement en réponse aux suggestions. Si, par ailleurs, on examine les items (peu nombreux) qui sont oubliés alors que se déroule un mouvement, on constate que, lors de la passation de ces exercices, les sujets se caractérisaient par une apparence très grande de sommeil[1].

Quant au sujet S.39, seul sujet à être totalement amnésique de toute la séance, si l'on examine l'ensemble de ses comportements pendant la séance, force est de constater qu'il se comporte plus comme un dormeur que comme un sujet éveillé : il n'arrive en aucun cas à maintenir ses bras à l'horizontale, il ouvre les yeux à un moment où la voix enregistrée change d'intensité, il essaie à plusieurs reprises de parler mais n'arrive qu'à faire des mouvements de lèvres ne s'accompagnant d'aucune émission sonore, ses réactions actives qui restent extrêmement rares consistent en des gestes minimes d'aspect lent et automatique. Le sujet a une respiration profonde qui évoque le sommeil, respiration parfaitement audible pendant l'induction et immédiatement après. Enfin, signalons que l'observateur a noté, à plusieurs reprises, sur le livret d'observation, l'analogie entre le comportement du sujet et un comportement de sommeil.

(1) : Il s'agit essentiellement des sujets S.26 et S.41.

Ainsi donc, aux amnésies totales correspondent des moments passifs, des moments de retrait. Ces épisodes d'amnésie correspondent-ils à de véritables épisodes de sommeil pendant l'hypnose? Mais, s'il en était bien ainsi, les sujets devraient se réveiller lorsqu'ils se remettent à agir en réponse aux suggestions. Or, il n'en est rien. Ces épisodes seraient donc plutôt de l'ordre d'un pseudo-sommeil (léthargie?) pendant lequel la conscience se ferme aux contenus externes pour probablement s'ouvrir à des représentations conscientes qui "refoulées" au réveil donnent au sujet l'impression d'un vide total.

3- Les amnésies partielles : ces amnésies ne concernent plus qu'un fragment d'un exercice donné. Comme précédemment, elles frappent tout particulièrement le décompte qui achève l'induction : le sujet ne se rappelle plus qu'un fragment du décompte. Elles touchent aussi de façon privilégiée l'inhibition verbale (06) : le sujet ne se rappelle plus alors l'une des deux demandes qui lui ont été faites de prononcer son prénom. Elle n'apparaît que très rarement à l'occasion des autres exercices, si ce n'est à l'occasion du rêve (08) : oublis de certains détails, impression de flou. Il semble donc qu'on puisse envisager ces amnésies partielles comme une forme plus limitée au niveau de la durée des amnésies totales, une forme d'amnésie donc, reflétant une fermeture épisodique de la conscience aux stimulations extérieures, analogue à celle se produisant dans le sommeil.

4- Les amnésies fragmentaires : ces amnésies se différencient très nettement des amnésies précédentes en ce qu'elles concernent un fragment actif de la séance : le sujet a oublié un comportement-réponse qu'il a exécuté soit en réponse aux suggestions (ou aux consignes), soit spontanément, soit avec l'aide de l'hypnotiseur. Ce type d'amnésie se rencontre surtout pour les exercices moteurs : abaissement de la main (04), rigidité du bras (09),le sujet ne sait plus alors qu'elle a été l'issue du mouvement suggéré, il ne sait plus s'il a ou non plié le bras, abaissé sa main, etc.

On le rencontre assez fréquemment à propos des mouvements compulsifs suggérés dans le cadre des hallucinations : (07), (10).

Il semble donc, puisque dans pratiquement tous les cas l'effet de ce type d'amnésie est de rendre impossible une appréciation subjective de réussite ou d'échec, que ces dernières amnésies soient beaucoup plus proches du mécanisme qui sous-tend les distorsions que de celui qui sous-tend les deux autres formes d'amnésie. Elles se différencient cependant très nettement de la distorsion en ce que le réel n'est pas reconstruit selon le désir du sujet (déni) mais oublié massivement (sans doute en raison des résistances du sujet et de son anxiété) : on peut donc, apparemment, considérer ces amnésies fragmentaires comme de l'ordre du "refoulement".

Maintenant que nous avons pu préciser qualitativement le sens de ces différents troubles durables de la mémorisation, il nous semble nécessaire d'en préciser les caractéristiques quantitatives : occurence chez les sujets selon les exercices.

5.152.1.- Présentation des résultats bruts.

Pour l'ensemble de nos 49 sujets, puisque nous examinions les souvenirs correspondant à 10 exercices, le nombre total des exercices examinés s'élevait à 490. Comme, par ailleurs, le nombre des non-réponses s'élevait à 1, c'est à un total de 489 réponses possibles que doivent être rapportés les différents troubles de la mémorisation observés.

tableau 5-31 : TROUBLES DURABLES DE LA MEMORISATION : RESULTATS BRUTS.

Type d'amnesies	nombre d'ocurrences	%
1- Distorsions	13	03
2- Amnesies fragmentaires	14	03
3- Amnesies partielles	19	04
4- Amnesies totales	29(o)	06(°)
Nombres d'amnesies de toutes sortes (2,3,4).	62(°)	13
Nombre de troubles mnesiques de toutes sortes (1,2,3,4)	75(°)	15

(o) : Si l'on retire le sujet S.39 totalement amnesique, le nombre d'amnesies totales devient 19(04%), le nombre d'amnesies de toutes sortes devient 52(11%) et le nombre de troubles mnesiques devient 55(14%).

Ce premier bilan montre la rareté relative des troubles mnésiques durables puisqu'ils n'apparaissent au total que dans 13% des cas.

Les troubles mnésiques complets, les plus spectaculaires, ne représentent que 6% des réponses; c'est dire leur rareté, d'autant qu'un des sujets est responsable à lui seul de 10 de ces 28 amnésies.

Cette dernière observation doit nous amener d'ailleurs à nous interroger sur la participation des différents sujets à l'ensemble de ces troubles mnésiques : trouve-t-on quelques items oubliés chez la plupart des sujets ou, au contraire, les oublis sont-ils le fait de quelques sujets isolés ne se rappelant presque rien?

tableau 5-32 : DISTRIBUTION DES TROUBLES MNESIQUES DURABLES : FREQUENCE ET POURCENTAGE.

nombre de troubles mnesi-ques observes	effectifs	%
0	17	35
1	19	39
2	7	14
3	2	12
4	0	
5	2	
6	0	
7	1	
...	0	
10	1	

Total = 49 (1)
Moyenne = 1,35
Ecart-type = 1,91

(1) : Si nous limitons le nombre de sujets a 48 (car le sujet totalement amnesique ne peut, a cause meme de son amnesie, participer aux analyses factorielles) la moyenne et l'ecart-type deviennent :
m = 1,17
E.T. = 1,45.

Comme on peut le voir ici, les troubles mnésiques isolés apparaissent assez fréquemment puisque 39% des sujets manifestent 1 trouble mnésique pour un total de 10 réponses données et que 14% des sujets manifestent 2 troubles mnésiques pour toujours 10 réponses : ce sont dont 53% des sujets qui présentent ainsi des troubles mnésiques isolés. En revanche les sujets présentant des troubles mnésiques de façon massive (5 troubles mnésiques ou plus) sont seulement au nombre de 4, dont un sujet totalement amnésique. Celui-ci ayant été exclu des analyses, il ne reste plus que trois sujets présentant plus de 4 items amnésiés ou distordus, soit au total 17 troubles de la mémorisation pour 3 sujets, soit 30% du total de ces troubles.

5.152.2.- Variables retenues pour les analyses.

A partir des données brutes présentées ci-dessus, nous avons été amené à élaborer deux types distincts de variables. Les variables du premier type permettent de décrire les caractéristiques mnésiques globales des sujets, tandis que celles du second type permettent la description, exercice par exercice, de ces caractéristiques mnésiques.

5.152.21.- Caractéristiques mnésiques globales.

Nous présentons dans le tableau 5-33 qui suit les cinq variables qui ont été retenues. En raison de la faiblesse des effectifs, chaque variable est seulement dichotomisée et oppose les sujets ne présentant aucun trouble de ce type à ceux qui en présentent un ou plus.

tableau 5-33 : TROUBLES DURABLES DE LA MEMORISATION : RESULTATS CODES.

Code Nom de la variable	N	%
C.21. - Distorsions		
C.211. - Absence	37	77
C.212. - Presence	11	23
C.22. - Amnesies fragmentaires		
C.221. - Absence	36	75
C.222. - Presence	12	25
C.23. - Amnesies partielles.		
C.231. - Absence	35	73
C.232. - Presence	13	27
C.24. - Amnesies totales.		
C.241. - Absence	34	71
C.242. - Presence	14	29
C.25. - Frequences des troubles de la rememoration.		
C.251. - Jamais	20	42
C.252. - Rares (1 fois)	18	37
C.252. - Frequences (2 fois et plus	10	21

Les chiffres qui sont reportés ci-dessus différent légèrement de ceux rapportés dans les données brutes car alors c'était le nombre d'occurrences et non le nombre de sujets qui était rapporté. Par ailleurs, on remarquera que bien que ces différents troubles durables de la mémorisation n'apparaissent que rarement, on rencontre cependant chacun d'entre eux chez au moins un sujet sur 4.

5.152.22.- Caractéristiques mnésiques, exercice par exercice.

Là encore, la faiblesse des effectifs nous amène à certaines simplifications. Tout d'abord, il n'est pas possible de continuer à discriminer les différents types de troubles mnésiques; nous traiterons donc là de la même façon les distorsions, amnésies, etc. Par ailleurs, bien que certains exercices d'un même sujet comprennent parfois (mais cela reste exceptionnel) plusieurs types de troubles mnésiques, il ne pourra ici être question de tenir compte de cette diversité, on se contentera d'indiquer que l'exercice a été mal ou non mémorisé.

Bien que deux des exercices s'accompagnent d'un nombre trop restreint de troubles de la remémoration pour qu'une variable puisse être constituée, nous présenterons tous les exercices de la même façon. Seuls, cependant, les exercices retenus pour l'analyse factorielle seront précédés d'une appellation codée.

tableau 5-34 : VARIABLES CODEES CARACTERISANT CHAQUE EXERCICE AU NIVEAU MNESIQUE.

Code Nom de l'exercice N°	Problèmes de mémorisation	
	1- Non	2- Oui
E.12.- Fermture des yeux (03)	33	15
E.14.- Abaissement de la main (04)	43	5
/ .- Rapprochement des mains (05)	46	2
E.25.- Inhibition verbale (06)	43	5
E.31.- Hallucination de la mouche (07)	40	8
E.36.- Rêve (08)	43	5
E.41.- Rigidité du bras (09)	43	5
E.47.- Hallucination de la musique (10)	44	4
/ .- Anosmie à l'ammoniaque (11)	46	2
E.55.- Compulsion post-hypnotique (12)	43	5

Mise à part la "fermeture des yeux" qui, seule, génère un nombre important de difficultés mnésiques (les sujets oublient le décompte de 1 à 20) et l'"hallucination de la mouche", il n'apparaît apparemment pas d'autre relation marquante entre la nature de l'exercice et les problèmes de mémorisation.

Cette apparente indifférenciation entre les exercices disparaît si l'on se situe à un niveau non plus quantitatif mais qualitatif. En effet, une relation assez forte apparaît qui lie le type d'exercice à la nature des troubles mnésiques observés.

En effet, si l'on reprend la distinction que nous avions faite au début de ce chapitre (cf. pp.424-427) entre troubles mnésiques (D, A°)[1] reflétant le "refoulement" ou le "déni" d'une part et troubles mnésiques (A, a)[2] reflétant une absence d'investissement de la réalité extérieure du même ordre que celui qui se produit dans l'endormissement d'autre part, et si l'on recherche l'interaction entre ces types de troubles mnésiques et les exercices classés en trois groupes selon le niveau d'activité ou de passivité qu'ils impliquent[3], on constate l'apparition d'une relation très nette entre le type d'exercices et le type de troubles mnésiques (cf. tableau ci-dessous).

tableau 5-35 : RELATION ENTRE TYPE D'EXERCICES ET TYPE DE TROUBLES MNESIQUES.

	Type de troubles mnésiques	
Niveau de passivité	Distorsions (D) Amnésie fragmentaire (A°)	Amnésie totale (A) Amnésie partielle (a)
Totalement passif : (03,08)	1	19
Plutôt passif : (06, 07, 10, 11, 12)	19	11
Actif : (04, 05, 09)	9	3

C = .58, x^2 = 19,14, p < .001.

(1) : D = Distorsions, A° = Amnésies fragmentaires.
(2) : A = Amnésies totales, a = Amnésies partielles.
(3) : Ces trois types d'exercices peuvent être caractérisés ainsi : - Exercices totalement passifs, pendant lesquels aucune activité n'est demandée aux sujets, on rangera dans cette catégorie : l'induction hypnotique (Fermeture des yeux, 03), le rêve (08). - Exercices plutôt passifs mais dans lesquels, cependant, quelques interventions actives sont demandées ou suggérées aux sujets : parler pour l'inhibition verbale (06), bouger pour chasser la mouche (07), battre la mesure ou fredonner pour l'hallucination de la musique (10),... - Exercices actifs, pendant lesquels le sujet doit en permanence agir. Ce groupe englobe évidemment trois des exercices moteurs : Abaissement de la main (04), Rapprochement des bras (05), Rigidité du bras (09).

La relation qui apparaît dans le tableau qui précède entre type de troubles mnésiques et type d'exercices est élevée : C = .38, k2 = 19,14 et significative au seuil de .001.

Les exercices passifs sont ceux pour lesquels l'amnésie totale (A) ou partielle (a) se manifeste le plus souvent, tandis que les exercices actifs sont le lieu privilégié de la distorsion (D) et de l'amnésie fragmentaire (A°).

On trouve donc bien là la confirmation numérique de ce qui avait déjà été évoqué au début de ce chapitre (cf. pp.@) à savoir qu'il existe une rupture profonde entre les troubles mnésiques, certains correspondant essentiellement à des exercices passifs, où le sujet peut se replier sur lui, désinvestir le réel, et les autres correspondant à des situations actives, pendant lesquelles le sujet est confronté à ses actes ou éventuellement à ses absences d'actes. Les troubles mnésiques du premier type ne semblent pas fondés sur le conflit mais plutôt sur un retrait perceptif de l'ordre de celui qui se produit dans le sommeil, alors que ceux du second type proviendraient plus spécifiquement des effets du conflit entre désir et actions se manifestant alors sous la forme du "refoulement" ou du "déni" (amnésie fragmentaire et distorsions).

5.152.3.- Relations entre troubles mnésiques durables et divers indices.

Puisque nous disposons pour chaque exercice du score à l'exercice et du niveau de vigilance, nous allons, dans les lignes qui suivent, étudier les relations entre types de remémoration, score à l'exercice et niveau de vigilance. Le croisement entre types de remémoration et vigilance sera tout particulièrement intéressant puisqu'il nous a semble que certains problèmes mnésiques paraissaient résulter d'un désinvestissement complet du monde extérieur s'apparentant au sommeil.

5.152.31.- Types de remémoration et réponse comportementale à l'exercice.

Dans le tableau qui suit, nous allons présenter le croisement des scores obtenus à l'exercice et les modalités de rappel de ce même exercice par le sujet. L'analyse porte sur 10 exercices par sujet, soit au total 490 réponses. Huit réponses nous manquant, l'étude portera sur 482 réponses.

tableau 5-36 : RELATION ENTRE SCORE A L'EXERCICE ET TROUBLES MNESIQUES DURABLES A L'EXERCICE.

	Caractéristiques du rappel.				
Score à l'exercice	Distorsions (D)	Amnésie fragmentaire (A°)	Amnésie partielle (a)	Amnésie totale (A)	Rappel normal
(-)	2	2	6	9	144
(P-)(1)	3	1	1	6	44
(P+)(1)	2	5	1	3	53
(+)	4	3	7	10	183

(1) : (P-) : réponse partielle notée négativement
(P+) : réponse partielle notée positivement

La faiblesse des effectifs impose des regroupements. Le plus simple consiste à réunir les scores positifs (+ et P+) et les scores négatifs (- et P-).

Au niveau mnésique, on pourra également réunir D et A° d'une part et A et a d'autre part. Les résultats du test du Chi carré sont les suivants : k2=6,87 et C=.11. La relation n'est pas significative. Il n'y a donc pas de relation entre la nature du score à l'exercice et la façon dont cet exercice est mémorisé par le sujet.

Un autre regroupement peut être envisagé où, cette fois, les scores limites, qu'ils soient positifs (P+) ou négatifs (P-) seront regroupés et opposés aux scores franchement positifs (+) ou négatifs (-). Le regroupement au niveau mnésique sera inchangé. L'hypothèse étant que, lorsqu'un score est conflictuel (P+ et P-), le souvenir de l'exercice est plus vraisemblablement distordu ou amnésié que lorsqu'il est aconflictuel.

Une relation de ce type est vérifiée à l'aide du Chi carré : k2 =8,98, C=.14, df=2, relation peu étroite mais significative au seuil de .05.

5.152.32.- Types de remémoration et niveaux de vigilance à l'exercice.

Une analyse du même type que celle exposée précédemment peut être menée afin de rechercher la relation entre niveau de vigilance et type de remémoration. L'étude porte là encore sur 48 sujets et sur 10 exercices par sujet. Le nombre de non réponses étant égal à 5, l'étude portera sur 475 réponses au total.

tableau 5-37 : RELATION ENTRE NIVEAU DE VIGILANCE A L'EXERCICE ET TROUBLES MNESIQUES DURABLES RELATIFS A L'EXERCICE.

	Caractéristiques du rappel.				
Vigilance pendant l'exercice	Distorsions (D)	Amnésie fragmentaire (A°)	Amnésie partielle (a)	Amnésie totale (A)	Rappel normal
Veille	2	2	2	4	128
Demi-sommeil	7	8	11	11	231
Sommeil	2	1	2	12	62

Les résultats du Chi carré confirment l'existence d'une relation entre types de mémorisation et niveaux de vigilance à l'exercice : k2 =13,28, C=.17, df=4, cette relation est significative au seuil de .01.

Cette relation est due essentiellement aux amnésies totales et partielles qui sont reliées de façon privilégiée à une appréciation de la vigilance en termes de sommeil.

Si l'on isole complètement l'amnésie totale et qu'on regroupe ensemble les différents autres troubles du rappel en tant qu'ils sont mineurs (n'affectant qu'un fragment de l'exercice) et qu'en conséquence ils ne sont pas représentatifs de la vigilance et de la mémorisation de l'exercice dans son ensemble, on observe une relation plus étroite : k2 =20,36, C=.20, df=4, significative au seuil de .001.

5.2.- ANALYSE FACTORIELLE DU VECU DE LA SUGGESTION.

5.21.- Généralités.

L'analyse factorielle a été conduite à partir des 48 sujets retenus pour les analyses.

Les variables analysées sont celles qui ont été présentées dans la partie descriptive concernant le vécu de la suggestion. Ces variables sont au nombre de 43; elles concernent l'appréciation par le sujet de sa réponse aux suggestions (réussite ou échec), la qualité de la remémoration des exercices, le niveau d'intensité ressentie des forces suggérées, le niveau d'automatisme des effets suggérés, le niveau de réalité de l'imagerie suggérée, etc.

En raison, d'une amélioration du questionnaire, au cours de l'expérience (après 6 sujets), un nombre important de non-réponses caractérisent certaines des variables. Ces non-réponses viennent déséquilibrer partiellement l'analyse, surtout à partir du 5ème facteur(1).

(1) : Nous avons préféré, malgré cette difficulté, conserver la totalité des 48 sujets, afin de garder la possibilité d'établir des comparaisons entre cette analyse et les autres qui portent toutes sur 48 sujets.

Les différents facteurs, extraits par l'analyse des correspondances, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

tableau 5-38 : PRESENTATION DES VALEURS NUMERIQUES DES 8 PREMIERS FACTEURS EXTRAITS LORS DE L'ANALYSE DES VARIABLES RELATIVES AU SEIN DES SUGGESTIONS.

	V.P. Valeur propre (1)	POURC. % d'inertie extraite par le facteur	CUM. Cumulation des %
Facteur 1	0,182	11,032	11,032
Facteur 2	0,110	6,656	17,689
Facteur 3	0,101	6,106	23,794
Facteur 4	0,099	6,012	29,806
Facteur 5	0,090	5,448	35,254
Facteur 6	0,077	4,656	39,910
Facteur 7	0,074	4,465	44,375
Facteur 8	0,068	4,131	48,506

On remarquera la prédominance du facteur 1 sur les autres facteurs. De plus, on observera la quasi égalité des facteurs 2, 3 et 4 avec respectivement un pourcentage d'inertie de 6,66, 6,012, 6,01.

Toujours au niveau des généralités, examinons maintenant les relations entre ces facteurs et les variables placées en éléments supplémentaires (ne participant donc pas à la constitution des facteurs). Puisque les variables analysées ici sont relatives au vécu des suggestions, les variables supplémentaires qui figurent sont celles qui permettent d'appréhender globalement les différences de comportement (scores) et les différences de vécu hypnotique (altération globale du fonctionnement mental, altération du niveau de conscience et du niveau de vigilance pendant l'hypnose).

Dans le tableau 5-39 qui suit, nous avons indiqué les niveaux de saturation (exprimés en pourcentages) de ces différentes variables sur les quatre premiers facteurs dégagés par l'analyse des correspondances à partir de l'ensemble des données correspondant à l'analyse du vécu des suggestions.

tableau 5-39 : POURCENTAGE DE L'INERTIE EXTRAITE PAR LES 4 PREMIERS FACTEURS DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS AU SEIN DES VARIABLES SYNTHETIQUES SUPPLEMENTAIRES.

Codif.	Intitulé	F.1	F.2	F.3	F.4
C.492.	Mouvements automatiques (Qs 1+)	-12	-10	2	-3
C.502.	Perte de contrôle durable ou forte (Qs 2+)	-21	1	0	-4
C.512.	Altération de la personnalité (Qs 3+)	0	-6	-8	-1
C.522.	Altération de la conscience du temps (Qs 3+)	-10	0	0	0
C.532.	Altération des capacités réflexives (Qs 5+)	-1	-6	0	-2
C.542.	Perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs 6+)	-32	-1	-1	-3
C.552.	Altération des capacités d'orientation / environnement (Qs 7+)	-5	-1	0	-1
C.562.	Altération des capacités de mémorisation (Qs 8+)	-10	-4	-1	-4
C.382.	Altération globale du fonctionnement pendant hypnose	-31	-4	0	0
C.372.	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+)	-33	-6	-1	0
C.322.	Forte suggestibilité motrice (SM+)	-43	-1	-4	3
C.332.	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+)	-51	-2	1	-1
C.342.	Forte suggestibilité hypnotique globale (ST+)	-55	-1	-2	0

On remarquera, au regard de ce tableau la relation extrêmement forte qui unit les différentes variables synthétiques de suggestibilité (C.322, C.332, C.342) au premier facteur (respectivement C.P.=-43, -51, -55).

Au niveau des variables centrées sur les modifications de l'état de conscience, on remarque de la même façon la prédominance de la relation qui les unit au facteur 1 : - c'est le cas tout particulièrement pour les variables "Altération globale du fonctionnement mental" (C.382, C.P.=-31) et "Altération du niveau de conscience et de vigilance" (Ncv+, C.382, C.P.=-33).

Quant aux variables synthétiques (C.49 à C.56) prises en compte pour établir le niveau d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (C.382), on remarquera que cinq d'entre elles sont assez fortement saturées sur le Facteur 1 et tout particulièrement celles qui concernent la "Perte d'orientation par rapport à la situation" (perte du réel)(C.542, C.P.=-32) et la "Perte de contrôle pendant l'hypnose" (C.502, C.P.=-21).

Il semble donc, dès à présent, que les facteurs issus de l'analyse du vécu de la suggestion soient, à l'exception du premier, sans grandes relations avec les variables décrivant les modifications les plus caractéristiques du fonctionnement mental pendant l'hypnose.

Pour des raisons dues à l'analyse elle-même, nous ne présentons pas les facteurs de façon successive. Nous présenterons d'abord les Facteurs 1 et 4 qui peuvent valablement être interprétés de façon isolée. Puis, nous analyserons les Facteurs 2 et 3 sous la forme d'un plan factoriel.

5.22.- Analyse du premier Facteur.

Le premier facteur, comme nous l'avons déjà dit, se distingue très nettement des autres facteurs, puisqu'en effet il extrait sensiblement un pourcentage d'inertie deux fois plus grand que celui qui est extrait par le deuxième facteur.

Ce facteur, comme c'est généralement le cas dans l'analyse des correspondances, est un facteur général opposant les réponses positives aux réponses négatives. Ici, il oppose la suggestibilité à la non suggestibilité.

Cette opposition, telle qu'elle se dévoile à partir de l'ensemble des réponses subjectives des sujets, recoupe étroitement celle qui correspond aux scores objectifs, puisque la saturation de la variable supplémentaire : "Suggestibilité hypnotique globale" (C.342) est très élevée (C.P.=-55).

Bien entendu, dire de ce facteur qu'il représente la suggestibilité hypnotique, c'est rester au niveau le plus descriptif; il serait évidemment dommage d'en rester là et de ne pas tenter de déduire des regroupements observés sur ce facteur les caractéristiques subjectives de cette suggestibilité.

A cette fin, nous allons passer en revue les différentes variables qui contribuent à l'élaboration de ce facteur; c'est à partir de cet ensemble que nous tenterons d'approfondir la notion même de suggestibilité. Le facteur étant un facteur général, nous nous contenterons d'examiner les variables situées en son pôle (-), celles qui constituent le pôle (+) en constituant l'opposition.

Description.

Parmi les variables les mieux expliquées par le Facteur 1, on en remarquera trois qui viennent caractériser le vécu des inhibitions suggérées : - Effort intense pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (E.453, C.P.=38), - Effort intense pour tenter de parler lors de l'"inhibition verbale" (E.293, C.P.=2), - Pas eu assez de force pour plier le bras (E.463, C.P.=26). <u>Le sujet exerce sa volonté</u>, mais celle-ci <u>est mise en échec par la suggestion</u>.

TABLEAU 5-40 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-55	C.342°.-	Forte suggestibilité hypnotique globale (SO+).
-51	C.332°.-	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+).
-43	C.322°.-	Forte suggestibilité motrice (SM+).
-40	D.462°.-	Réussite à l'exercice "Rêve" (08+).
-39	D.642°.-	Réussite à l'exercice "Hallucination de la musique" (10+).
-38	E.453. -	Effort intense pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
-37	E.383. -	A rêvé pendant l'exercice du "Rêve" (08).
-33	D.342°.-	Réussite à l'exercice "Inhibition verbale" (06+).
-33	C.372° -	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+).
-32	C.542°.-	Perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6+).
-31	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).
-30	D.722°.-	Réussite à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12+).
-29	E.502. -	Souhaite battre la mesure lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
-27	E.602. -	Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon (12).
-27	E.493. -	Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
-27	E.293. -	Effort intense pour tenter de parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-26	E.433. -	Inhibition pleinement réalisée lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-26	E.463. -	Pas eu assez de force pour plier le bras ("Rigidité du bras" (09)).
-23	E.583. -	Mouvement totalement involontaire lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
-21	C.502°.-	Perte de contrôle durable ou forte (Qs2+).
-20	C.261. -	Capacité d'évocation post-hypnotique : nulle ou presque.
-18	E.333. -	Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-17	E.393. -	Forte réalité des images du "Rêve" (08).
-17	E.352. -	Faible réalité de la perception lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-16	E.392. -	Faible réalité des images du "Rêve" (08).
-16	E.442. -	Souhaite plier le bras lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-14	E.573. -	Mouvement pleinement réalisé lors de la "Compulsion post-hypnotique" (12).
-14	E.532. -	N'a que faiblement senti l'odeur lors de l'anosmie suggérée (11_1).
-14	D.122°.-	Réussite lors de la fermeture des yeux (03+).
-14	D.402°.-	Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
-13	E.223. -	Mouvement totalement involontaire lors du "Rapprochement des mains" (05).
-13	D.542°.-	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
-12	C.492°.-	Mouvements automatiques(Qs1+).
-10	E.213. -	Mouvement pleinement réalisé lors du "Rapprochement des mains" (05).
-10	C.242°.-	Présence d'amnésies totales (A).
-10	E.312. -	Problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-10	C.522°.-	Altération de la conscience du temps(Qs4+).
-10	C.562°.-	Altération des capacités de mémorisation (Qs8+).
-09	C.032. -	Impression d'un changement d'état ressenti par le sujet au "Réveil".
-08	E.592. -	Veut ôter sa chaussure lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12).
-08	E.243. -	Force ressentie intensément lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-08	S.013°.-	Vigilance de type "demi-sommeil" pendant les exercices.
-08	D.262°.-	Réussite au "Rapprochement des mains" (05+).
-08	C.212°.-	Présence de "distorsions" (D).

TABLEAU 5-41 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
55	C.341°.-	Faible suggestibilité hypnotique globale (SO-).
43	E.491. -	Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
41	C.321°.-	Suggestibilité motrice faible (SM-).
40	C.331°.-	Suggestibilité idéationnelle faible (SI-).
39	C.541°.-	Pas de perte de l'orientation par rapport à la situation (Qs6-).
37	C.371°.-	Peu ou pas d'altération du niveau de conscience-vigilance (Ncv-).
36	E.501. -	Ne souhaite pas particulièrement battre la mesure lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
36	D.461°.-	Echec à l'exercice du "Rêve" (08-).
33	C.381°.-	Peu ou pas d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT-).
33	E.571. -	Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
33	D.341°.-	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
26	S.011°.-	Vigilance de type veille pendant les exercices.
26	E.351. -	Absence ou non réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
25	D.721°.-	Echec à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12-).
25	D.641°.-	Echec à l'exercice "hallucination de la musique" (10-).
23	E.381. -	N'a pas rêvé pendant l'exercice du "Rêve" (08).
22	E.341. -	Ne souhaite pas particulièrement chasser la mouche lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
21	E.331. -	Mouvement suggéré non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
21	E.611. -	Pas d'efforts pour ne pas faire le mouvement lors de l'ex. "Compulsion post-hypnotique" (12).
21	E.601. -	Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique" (12)).
20	D.541°.-	Echec à l'exercice "Rigidité du bras" (09-).
19	E.511. -	Absence ou non réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
16	E.271. -	Inhibition non réalisée dans l'exercice "Inhibition verbale" (06).
16	E.222. -	Mouvement partiellement involontaire lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
16	E.451. -	Absence d'effort pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
16	C.501°.-	Pas de perte de contrôle durable ou forte (Qs2-).
15	D.121. -	Echec à l'exercice "Fermeture des yeux" (03-).
14	C.491°.-	Mouvements non automatiques (Qs1-).
14	E.432. -	Inhibition partiellement réalisée lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
13	E.291. -	Absence d'efforts pour tenter de parler ("Inhibition verbale" (06)).
13	C.561°.-	Pas d'altération des capacités de mémorisation (Qs8-).
12	E.391. -	Absence de réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).
11	C.031. -	Pas d'impression d'un changement d'état au "réveil", selon le sujet.
10	D.401°.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
09	C.241°.-	Absence d'amnésies totales.
09	E.531. -	A parfaitement senti l'odeur lors de l'"anosmie suggérée" (111).
09	C.521. -	Pas d'altération de la conscience du temps (Qs4-).

Par ailleurs, le Facteur 1 regroupe un ensemble d'items marquant la réussite totale aux suggestions, tout particulièrement pour les suggestions idéationnelles : "Rêve" (E.383, C.P.=37); "Hallucination de la musique" (E.493, C.P.=27); "Hallucination de la mouche" (E.333, C.P.=18); "Compulsion post-hypnotique" (E.573, C.P.=14); "Inhibition du bras" (E.433, C.P.=26).

Toujours parmi les items les plus fortement saturés sur ce facteur, on notera un ensemble d'items marquant la dimension volontaire, impulsive des comportements effectués en réponse aux suggestions : - Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon (E.602, C.P.=27), - Mouvement totalement involontaire lors de la compulsion post-hypnotique (E.583, C.P.=23), - Mouvement totalement involontaire (E.223, C.P.=13).

Au niveau des désirs, on remarquera l'expression par le sujet de son désir de faire les mouvements suggérés en réponse à la suggestion lors des exercices les plus généralement refusés : - Envie de fredonner ou de battre la mesure (E.502, C.P.=29), - Envie de retirer la chaussure (E.592, C.P.=8). On remarquera de plus que les sujets ressentent le désir de plier leur bras au moment de la suggestion d'inhibition (E.442, C.P.=16).

Enfin, on remarquera au niveau des facultés d'évocation que la tendance à ce pôle du facteur est à l'oubli : "Capacités d'évocation post-hypnotique nulles ou presque" (C.261, C.P.=20).

Interprétation du Facteur 1.

Le facteur 1, qui exprime la dimension subjective de la suggestibilité, fait apparaître un vécu profondément dissocié comme l'événement subjectif majeur qui vient sous-tendre l'apparition des comportements de suggestion.

En effet, c'est bien par un mécanisme dissociatif que le sujet peut être simultanément celui qui, inconsciemment, raidit son bras et celui qui veut et tente consciemment de le plier sans pouvoir y arriver.

De la même façon, c'est encore un mécanisme dissociatif qui va générer des mouvements "impulsifs", vécus comme totalement involontaires, qui sont donc non initiés à un niveau inconscient mais seulement appréhendés après coup par la conscience et alors éventuellement inhibés.

La suggestibilité hypnotique apparaît donc fondée sur un changement des structures de la décision, dont nous trouvons ailleurs l'écho et la caractérisation à travers les variables synthétiques supplémentaires.

Par ailleurs, on remarquera que la dimension de l'imaginaire et de sa qualité apparaît en définitive peu liée à la suggestibilité, puisque ces dimensions n'apparaissent qu'en retrait sur le Facteur 1 et que, de plus, ce Facteur 1 n'est pas toujours lié à l'illusion la plus intense; ainsi, à ce pôle, on trouve à égalité des rêves aux images fortement ou faiblement réelles (E.393, C.P.=17; E.392, C.P.=16), un vécu peu réel de l'hallucination de la mouche (E.352, C.P.=17), un fort vécu de la force suggérée lors du rapprochement des mains (E.243, C.P.=8) et une absence totale de vécu de la force suggérée lors de la force suggérée lors de l'abaissement de la main (E.191, C.P.=7).

Ainsi donc, si la conscience du sujet accueille l'imagerie suggérée, elle n'apparaît pas comme l'élément déterminant, de même qu'il n'apparaît pas essentiel que cette imagerie prenne valeur de "réalité" pour que la suggestion puisse influer le comportement.

La suggestibilité hypnotique, telle qu'elle se dégage de l'analyse factorielle du vécu de la suggestion, apparaît comme essentiellement caractérisée par la perte de contrôle volontaire sur les actions et les comportements. Le comportement est déterminé hors conscience, la volonté du sujet reste embryonnaire, incapable de s'y opposer, d'où une expérience vécue dont les caractéristiques générales sont d'ordre dissociatif.

La suggestibilité hypnotique apparaît donc fondée sur un changement des structures mentales de contrôles de l'action. Ce changement apparaît lié à une modification générale de l'état de conscience, comme en témoignent nos variables supplémentaires.

Ainsi, on remarque que la note globale synthétique d'hypnose (QsT+) est fortement "expliquée" par ce facteur (C.382, C.P.=31), de même que d'ailleurs l'appréciation par le sujet de la modification de son niveau de conscience et de vigilance (C.372°, C.P.=33). Parmi les variables synthétiques retenues pour mesurer l'hypnose, on remarquera que les plus fortement saturées sur ce facteur sont :

- La perte de l'orientation par rapport à la situation (C.542°, C.P.=32) qui représente en fait la perte du sens du réel, car le sujet n'établit pas les cadres mêmes de son action : le sujet n'a plus conscience du lieu (laboratoire) et de la signification de la situation (expérience).
- La perte de contrôle par rapport à ses actions (forte ou durable)(C.502°, C.P.=21).
- L'automatisme des mouvements (C.492°, C.P.=12).
- L'altération de la conscience du temps (C.522°, C.P.=12).
- L'altération des capacités de mémorisation (C.562°, C.P.=10).

<u>Perte de l'orientation par rapport au réel et perte de contrôle apparaissent donc comme les deux dimensions essentielles sous-jacentes caractérisant le vécu de la suggestion</u>.

Cette relation fondamentale entre l'hypnose et le vécu de la suggestibilité hypnotique apparaît également de façon directe au niveau de la corrélation qui relie ce premier facteur au premier facteur de l'analyse du vécu de l'hypnose (f =.78).

5.23.- Analyse du Facteur 4.

Le Facteur 4 est d'une importance tout à fait comparable à celle des Facteurs 2 et 3 (V.P.=0,09 et Pourcentage=6,012).

Cependant, si les Facteurs 2, 3 et 5 sont essentiellement centrés sur les problèmes de mémorisation et de désir, le Facteur 4 apparaît comme essentiellement lié à la suggestibilité et à ses formes.

Le rapport du Facteur 4 à la suggestibilité n'est pas comparable à celui qui faisait du Facteur 1 un reflet de l'opposition entre sujets suggestibles et sujets non suggestibles. Le Facteur 4 fait apparaître une opposition entre deux types de suggestibilité.

Cette opposition, dont nous préciserons les détails dans la description détaillée des deux pôles (voir un peu plus loin), apparaît déjà lorsque l'on étudie la projection des exercices de suggestibilité (intervenant ici seulement comme variables supplémentaires) sur le plan factoriel 1x4 (cf. schéma ci-dessous).

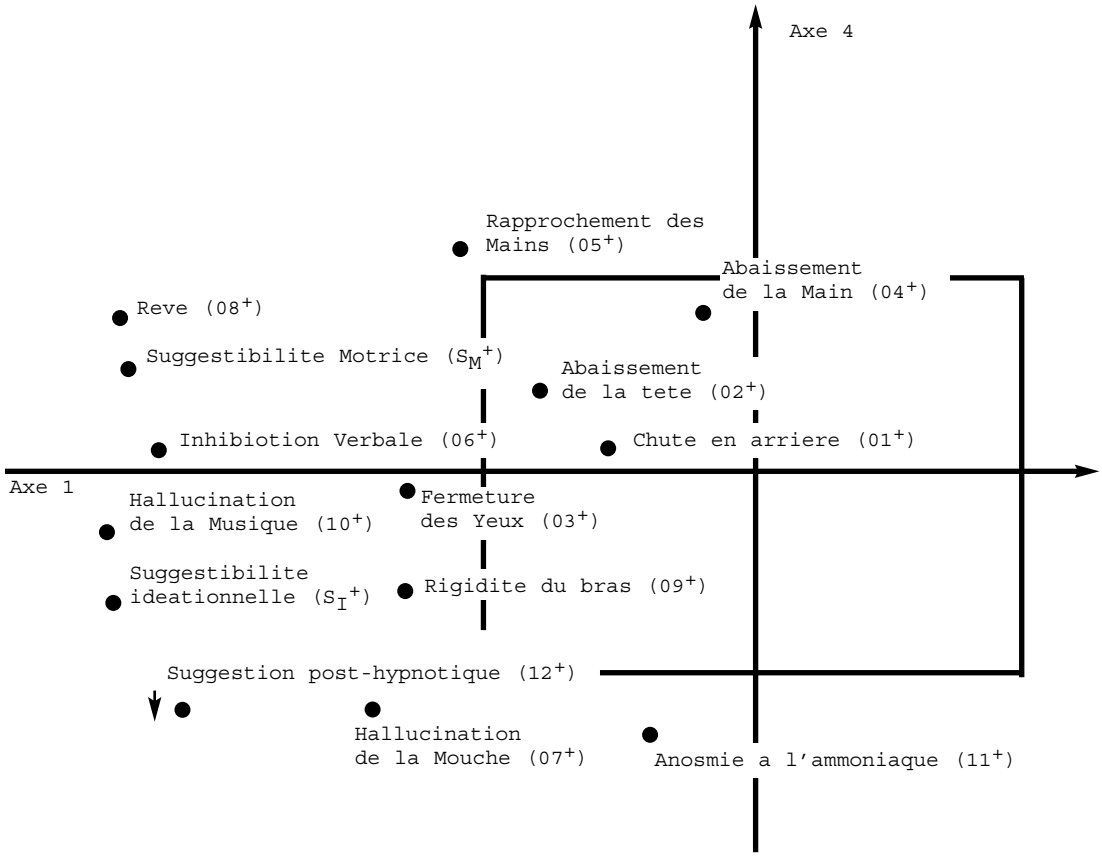

FIGURE 5-06 : PROJECTION DES SCORES (POSITIFS) AUX EXERCICES (VARIABLES SUPPLEMENTAIRES) SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 DU VECU DES SUGGESTIONS.

Comme on peut le constater dans le schéma 5-06, le Facteur 4 oppose les suggestions motrices positives à trois des suggestions idéationnelles : - Anosmie à l'ammoniaque (11), - Hallucination de la mouche (07), - Compulsion post-hypnotique (12). L'opposition entre les deux types d'exercices n'est cependant pas parfaite car on trouve le "Rêve" (08) placé du même côté du Facteur 4 que les suggestions motrices positives d'où l'absence relative d'effet de cette opposition sur les indices synthétiques partiels de suggestibilité : - suggestibilité motrice (C.32), - Suggestibilité idéationnelle (C.33).

Description du Facteur.

Pole

Les premiers items, ceux qui participent le plus fortement à la constitution du Facteur, concernent le vécu des suggestions sensori-motrices.

Ainsi, l'item le plus fortement lié au facteur concerne le vécu de l'illusion sensori-motrice suggérée lors du rapprochement des mains (05). A ce pôle du facteur, les sujets ont ressenti intensément la force suggérée qui devrait rapprocher leurs mains (E.243, C.P.=42).

Par ailleurs, les sujets expriment à ce pôle du facteur la réussite parfaite aux suggestions motrices positives qui ont été suggérées pendant l'hypnose (E.213, C.P.=27; E.163, C.P.=24).

Ainsi donc, les suggestions réussies à ce pôle du facteur marquent l'effet profond de la suggestion sensori-motrice sur la conscience qu'a le sujet de son propre corps.

Cette tendance apparaît par ailleurs correspondre aux désirs du sujet, puisque dans les cas des suggestions motrices positives on trouve l'affirmation par le sujet de son désir de ressentir les forces suggérées (E.232, C.P.=19; E.182, C.P.=4,13) et que, dans le cas des suggestions motrices négatives, le sujet affirme n'avoir fait qu'un effort léger en vue de contrer les suggestions d'inhibition (E.452, C.P.=16; E.292, C.P.=5).

TABLEAU 5-42 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+). POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
42	E.243.	- Force ressentie intensément lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
27	E.213.	- Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
24	E.163.	- Mouvement pleinement réalisé lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
20	E.402.	- Voit rarement des images semblables à celles du "Rêve" (08) en dehors du sommeil.
19	E.232.	- Souhaite que ses mains se rapprochent lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
17	C.392°.	- Hypnotiseur 2 (femme).
16	E.452.	- Effort léger pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
16	E.192.	- Force ressentie légèrement lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
14	E.541.	- Ne souhaite pas particulièrement sentir l'odeur lors de l'ex. "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
13	D.262°.	- Réussite à l'exercice "Rapprochement des mains" (05+).
11	E.392.	- Faible réalité des images du "Rêve" (08).
09	E.512.	- Faible réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
08	E.601.	- Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post hypnotique" (12)).
07	E.303.	- N'a pas pu articuler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
07	E.531.	- A parfaitement senti l'odeur lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
06	C.483°.	- Pronostic favorable.
06	E.351.	- Absence ou non réalité de la perception dans l'ex. "Hallucination de la mouche" (07).
06	E.011°.	- Echec à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
06	E.591.	- Ne souhaite pas particulièrement ôter sa chaussure lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12).

C.P.	Codif.	Nature des items.
-29	E.451.	- Absence d'effort pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
-22	D.261°.	- Echec à l'exercice du "Rapprochement des mains" (05-).
-21	E.241.	- Aucune force ressentie lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-20	D.171°.	- Echec à l'exercice "Abaissement de la main" (04-).
-20	E.231.	- Ne souhaite pas particulièrement que ses mains se rapprochent (05).
-19	C.391°.	- Hypnotiseur 1 (Homme).
-16	E.381.	- N'a pas rêvé lors de l'exercice du "Rêve" (08).
-16	E.352.	- Faible réalité de la perception lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-15	E.602.	- Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique" (12)).
-15	E.583.	- Mouvement totalement involontaire lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
-15	E.333.	- A chassé la mouche pendant l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-14	E.511.	- Absence ou non réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
-13	E.393.	- Forte réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).
-13	E.012°.	- Réussite à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (11+).
-12	E.191.	- Aucune force ressentie lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
-11	D.722°.	- Réussite à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12+).
-11	E.311.	- Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-10	D.402°.	- Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
-09	C.321°.	- Suggestibilité motrice faible (SM-).
-09	D.461°.	- Echec à l'exercice du "Rêve" (08-).
-08	E.291.	- Absence d'effort pour tenter de parler ("Inhibition verbale" (06)).
-07	E.411.	- Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-06	C.462°.	- Est ou a déjà été en psychothérapie.

Il semble que ce qui apparaît d'essentiel au niveau du pôle (+) du Facteur 4, c'est la recherche par le sujet des effets sensori-moteurs sur la conscience de son corps.

On remarquera par ailleurs que ce type de comportement apparaît surtout avec l'hypnotiseur n°2 (femme), ce qui pourrait indiquer, comme dans le cas du Facteur 3 de comportement[1], un effet du niveau de pression ressenti par les sujets sur leur réaction subjective à la suggestion.

Au niveau idéationnel, on remarquera que, si les images du rêve s'apparentent à la rêverie (E.392, C.P.=11), les sujets insistent sur la spécificité de ces images (E.402, C.P.=20), le rêve hypnotique se présente là comme quelque chose de spécifique même si le sujet n'est à aucun moment suffisamment coupé du réel pour croire à la "réalité" des images qui le constituent. De la même façon, la musique n'est pas vécue sur un mode hallucinatoire mais perçue comme un produit de l'imaginaire.

Il semble donc, de plus, qu'à ce pôle du facteur, un sens aigu du réel et de l'imaginaire subsiste.

Pôle (-)

Au pôle (-) du Facteur 4, on retrouve naturellement un ensemble d'items qui marquent l'absence d'effet de la suggestion sensori-motrice sur la conscience du corps : - les sujets ne ressentent pas les forces motrices suggérées (E.241, C.P.=21; E.191, C.P.=12), - les sujets ne font aucun effort pour tenter de faire les mouvements "inhibés" par la suggestion (E.451, C.P.=29; E.291, C.P.=8).

Parallèlement, à cette dimension négative de la suggestibilité sensori-motrice est réunie sur ce pôle du facteur une série d'items indiquant l'apparition d'effets massifs aux niveaux hallucinatoire et compulsif.

(1):La corrélation entre ces deux facteurs dichotomisés est la suivante : phi=.29.

Au niveau hallucinatoire, on rappellera la présence sur ce pôle de la réussite objective à l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (E.012°) qui semble marquer la capacité du sujet de désinvestir plus ou moins totalement sa sensorialité et d'inhiber ses réactions sensori-motrices à ce type de stimulation.

De plus, toujours au niveau hallucinatoire, on notera la dimension quasi réelle des images du rêve (E.393, C.P.=13), le niveau de réalité moyen et fort de l'hallucination suggérée de la mouche (E.352, C.P.=16; E.353, C.P.=2).

Au niveau compulsif, on trouve sur ce facteur un vécu authentique de compulsion. Ainsi, non seulement les sujets retirent leur chaussure en réponse aux coups de crayon (D.722°, C.P.=11) mais surtout les sujets estiment avoir ressenti une impulsion à faire ce mouvement (E.602, C.P.=15) et, lorsqu'ils ont effectué le mouvement, le considèrent comme totalement involontaire (E.583, C.P.=15).

Le pôle (-) se caractérise d'un point de vue négatif par le manque d'effets sur la conscience du corps des suggestions sensori-motrices, et d'un point de vue positif (lorsque la perte de contrôle a eu lieu) par une perte de contrôle volontaire, par une perte complète du réel qui se traduit par l'apparition d'effets de type hallucinatoire.

Interprétation

L'interprétation du 4ème facteur est difficile à réaliser si l'on ne tient pas compte de ses interactions avec le premier facteur dont on a déjà souligné la forte prédominance.

La représentation des sujets sur le plan factoriel 1x4, que nous représentons dans la figure 5-07, permet de constater qu'au pôle (+) du Facteur 4 se trouvent simultanément des sujets situés aux deux extrêmes du Facteur 1 (Forte perte de contrôle, Pas de perte de contrôle), tandis qu'au pôle (-) du Facteur 4, on trouve plutôt des sujets médians ou encore situés au pôle (-) de ce premier facteur.

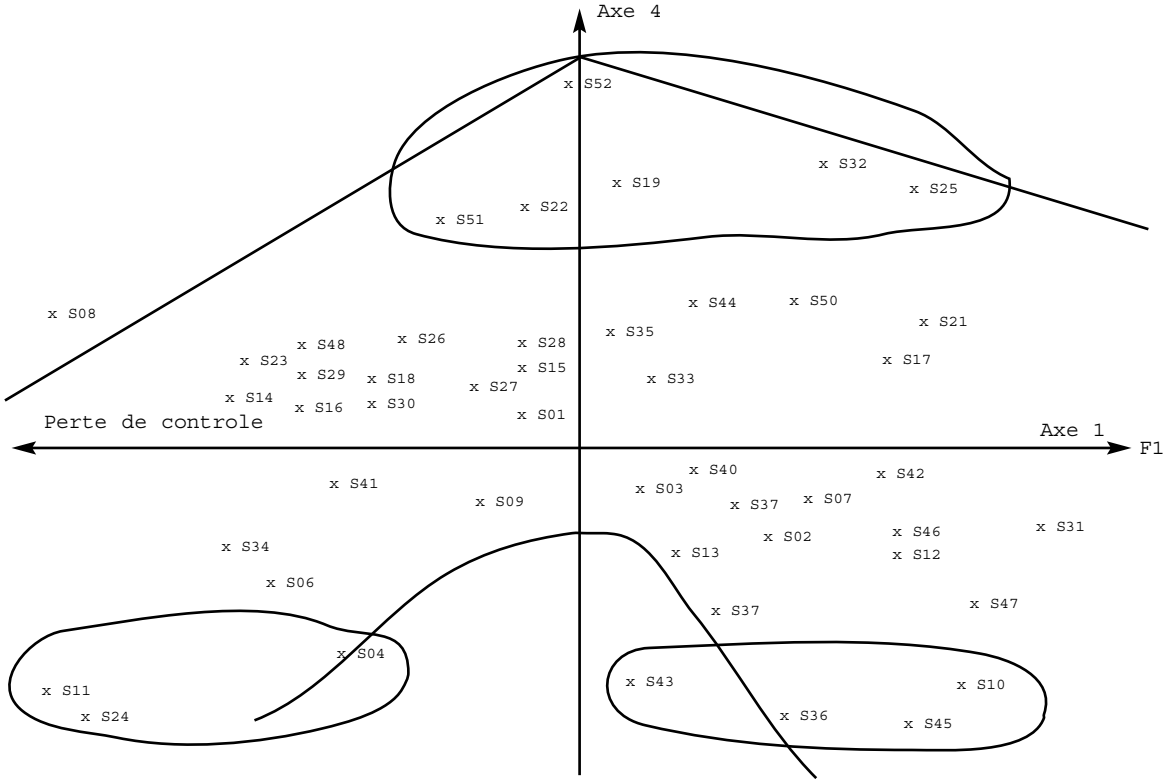

FIGURE 5-07 : <u>PROJECTION DES SUJETS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 DU VECU DES SUGGESTIONS.</u>

Il semblerait donc qu'une caractéristique commune réunisse certains sujets à forte ou à faible perte de contrôle et les oppose à des sujets manifestant une perte de contrôle moyenne ou plutôt faible.

Or, comme nous l'avons vu dans la partie descriptive qui précède, le pôle (+) se caractérise essentiellement par un fort niveau d'investissement de la sensorialité et de l'activité représentative. Cet investissement, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, n'empêche pas automatiquement le sujet de ressentir l'effet des suggestions mais prédétermine leur champ et leurs manifestations.

Au pôle (-) maintenant, notons tout d'abord que la disposition des sujets par rapport au Facteur 1 (aux deux extrêmes) permet de mieux comprendre pourquoi apparaît, au niveau des qualités, un ensemble aussi inhomogène que celui qui a été présenté précédemment : échec aux suggestions motrices (les plus faciles) et réussite aux suggestions idéationnelles et compulsives (les plus difficiles).

Pour tenter de comprendre ce que ces sujets, malgré leur grande diversité, ont en commun, il nous a semble qu'on pouvait partir de la tendance commune à tous ces sujets, quelle que soit leur position par rapport au premier facteur, à réussir l'anosmie à l'ammoniaque (11)[1]. Or, la réussite à l'ammoniaque constitue par excellence l'exemple du désinvestissement par la conscience des informations sensorielles, la réussite à cet item suppose donc bien une orientation psychique totalement opposée à celle qui caractérisait l'autre pôle du Facteur 4. De même, il semble que la tendance des sujets situés sur ce pôle, lorsqu'ils perdent le contrôle (F1+), à ressentir des effets hallucinatoires et compulsifs pourrait s'expliquer également par un processus de désinvestissement de la sensorialité et de la représentation (plus généralement donc de la conscience). En effet, un tel désinvestissement ne peut que compromettre la capacité du sujet à constituer le réel. Le réel est alors constitué arbitrairement en fonction des représentations en provenance de l'Autre et des attitudes du sujet envers cet Autre : l'Autre fournit le contenu, l'attitude détermine le niveau de réalité.

Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi, chez les sujets ne perdant pas le contrôle situé sur ce pôle du Facteur 4 (dont les attitudes à l'Autre sont probablement négatives), la caractéristique majeure est l'absence totale d'effet sur la sensorialité des suggestions. La réussite de ces sujets à l'ammoniaque de ces sujets se présente alors moins comme un effet des suggestions que comme un symptôme du désinvestissement de la sensorialité et plus généralement du Moi en raison de la focalisation excessive sur l'Autre.

---

(1) : Nous l'avons vérifiée au niveau individuel en nous reportant aux livrets d'analyse.

Ainsi, les sujets situés aux deux pôles du Facteur 4, quelle que soit leur position par rapport au premier facteur (quel que soit leur niveau de perte de contrôle), témoignent d'une altération radicale et opposée dans le fonctionnement de leur conscience. Dans un cas, il y a surinvestissement de la sensorialité et des représentations personnelles, la transe se présente comme narcissique.

Dans l'autre cas, il y a désinvestissement du Moi (sensorialité et représentations) et orientation vers l'Autre. La transe se présente comme objectale, avec évidemment une double détermination possible, selon la relation à l'Autre. Lorsque la relation à l'Autre est acceptée, la transe est caractérisée par l'adoption sans retenue des comportements qui lui sont suggérés, par la perception comme réalité des représentations proposées, avec cependant une limitation au niveau des exercices liée au désinvestissement qui s'est produit au niveau de la conscience du corps. Lorsque la relation à l'Autre est refusée, la conscience du sujet est surtout accaparée par l'absence d'effet des suggestions, suggestions d'autant moins ressenties qu'elles ont une base sensorielle, la réussite à l'ammoniaque étant artefactuelle.

Le Facteur 4 nous semble donc pouvoir s'interpréter comme opposant deux attitudes libidinales : l'<u>une narcissique</u>, la libido étant orientée vers le Moi et tout particulièrement vers la sensorialité (Moi-corps), <u>l'autre objectale</u>, la libido étant orientée vers l'objet que ce soit positivement ou négativement.

La répartition des sujets sur le plan factoriel 1x4 semble montrer que l'attitude objectale est liée à des vécus extrêmes relatifs à la perte de contrôle : les plus forts et les plus faibles, alors que l'attitude narcissique prédétermine plutôt des impressions limitées ou très faibles de perte de contrôle.

L'apparition en bonne place, sur ce facteur, de la variable "Expérimentateur" (C.39) semble montrer par ailleurs que, soit pour des raisons de "pression" (le Facteur 4 correlle avec le Facteur 3 de comportement : phi=.29°) qui avait été interprété en termes de "pression", soit seulement en raison de la personnalité ou encore du sexe (rôle archaïque de l'Homme et de la Femme), des variables externes sont susceptibles d'influer sur le type d'orientation observé. Il n'est donc pas seulement fonction des déterminations propres au sujet.

5.24.- Analyse du plan factoriel 2x3.

Les Facteurs 2 et 3 s'étant avérés très difficilement interprétables individuellement, il nous a paru intéressant, dans la mesure où l'on trouvait fortement saturées sur chacun de ces deux facteurs des variables relatives à la mémorisation et au désir, d'analyser directement le plan factoriel 2x3.

En étudiant la répartition des sujets sur ce plan factoriel, nous nous sommes assez vite rendu compte que le sous-ensemble des premiers sujets (S.1, S.2, S.3, S.4, S.6, S.7) auxquels nous n'avions administré qu'un questionnaire très restreint à propos du vécu des suggestions se détachait très nettement de l'ensemble des autres sujets, à l'extrémité gauche inférieure du plan 2x3. Par ailleurs, conscients des différences d'approfondissement qui s'étaient manifestées entre les deux expérimentateurs (l'expérimentateur 1 approfondissant plus systématiquement les réponses que l'expérimentateur 2), nous avons cherché à voir si les sujets se répartissaient différemment sur le plan selon qu'ils avaient été interviewés par l'un ou l'autre de ces deux expérimentateurs.

Dans la figure 5-08, on trouvera toutes les indications relatives à l'approfondissement de l'interview selon les sujets. Les sujets interviewés à l'aide du questionnaire court sont représentés de la façon suivante : D. Les sujets ayant eu le questionnaire long sont différenciés en deux groupes, le premier groupe symbolisé par un rond correspond à l'expérimentateur 2, le second groupe pris par l'expérimentateur 1 est symbolisé par un triangle. En examinant cette figure, on constate une répartition progressive de ces trois groupes de sujets le long de l'axe 2' : à gauche, les sujets dont le vécu a été le moins approfondi en raison de l'aspect succinct du questionnaire, au centre les sujets dont le vécu des suggestions a été moyennement approfondi (Questionnaire long, Expérimentateur 2), à droite les sujets dont le vécu a été approfondi (Questionnaire long, expérimentateur 1).

L'axe 2' se présente donc comme opposant les sujets selon le niveau d'approfondissement de leur expérience subjective.

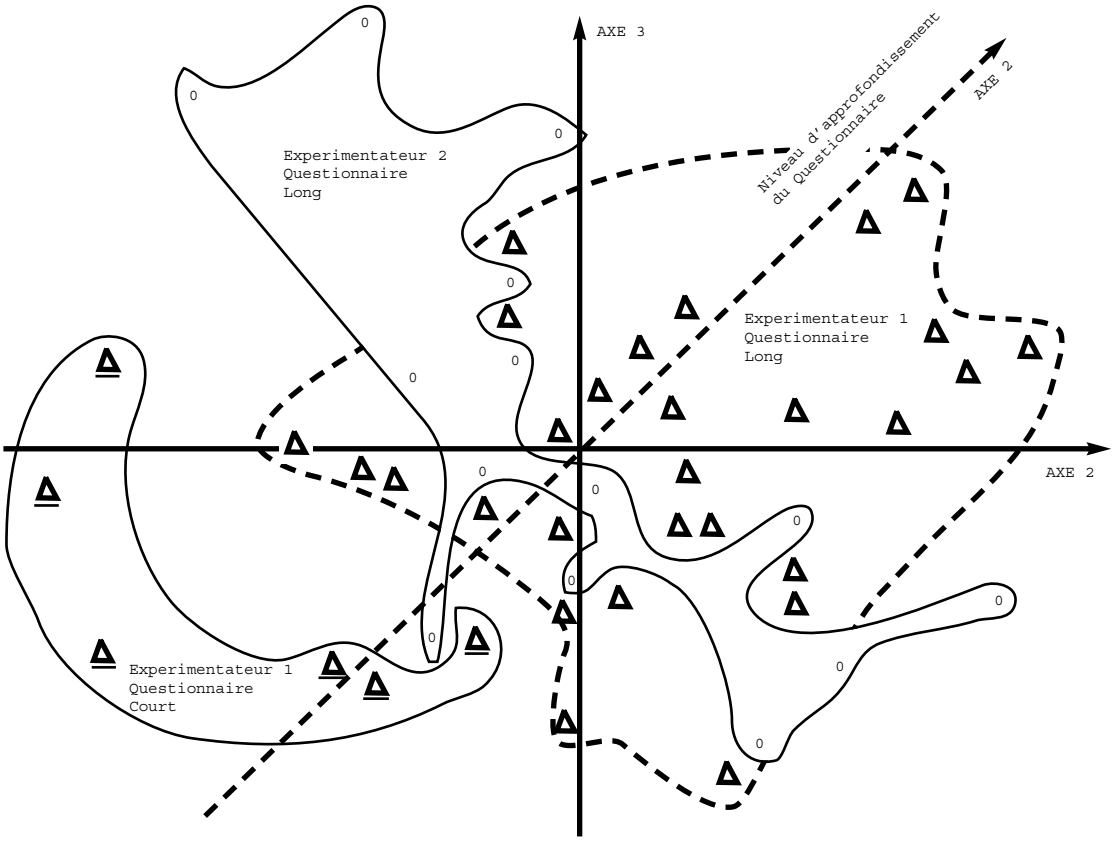

FIGURE 5-08 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 (PLAN DES SUJETS DES CARACTERISTIQUES DE L'ENTRETIEN POST-HYPNOTIQUE (Δ: EXPERIMENTATEUR 1 - QUESTIONNAIRE COURT, Δ : EXPERIMENTATEUR 1 - QUESTIONNAIRE LONG, 0 : EXPERIMENTATEUR 2 - QUESTIONNAIRE LONG).

Dans la mesure où ce plan factoriel est, comme nous l'avons déjà indiqué, surtout centré sur les différences de mémorisation, l'apparition d'un axe opposant les sujets selon le niveau d'approfondissement du questionnaire ne doit pas constituer une surprise : plus l'interview est approfondi et plus les défauts de mémorisation sont décelables.

Cela dit, il n'en reste pas moins que les défauts de mémorisation semblent aussi avoir quelque chose à voir avec l'apparition d'un état hypnotique, qu'on les envisage, comme cela est généralement avec le cas, comme signe d'une hypnose profonde, ou qu'on les envisage, comme nous l'avons plusieurs fois suggéré, comme le signe de résistances se manifestant au sein d'un état hypnotique. Dans cette optique, il nous a paru intéressant de rechercher à quel type de transe correspondaient les sujets répartis sur le plan factoriel 2x3. Pour faire cela, nous nous sommes reporté aux analyses du comportement et avons recherché pour chaque sujet sa place sur les facteurs correspondant aux différents types de transe : - Somnambulisme (Cptt F.1+), - Léthargie-Réveil (Cptt F.2+), - Catalepsie prostration (Cptt F.2-), - Pseudo-Léthargie (Cptt F.4-). Nous avons alors indiqué sur le plan factoriel, à l'aide des initiales de chacun des types, l'appartenance du sujet à l'un ou l'autre de ces types. De plus, nous avons à chaque fois indiqué le rang occupé par le sujet au sein du type (cf. Fig. 5-09).

On constate alors que les quatre types de transes sont ordonnées le long de la diagonale 3' dans l'ordre suivant : - Catalepsie, - Pseudo-Léthargie, - Somnambulisme, - Léthargie-Réveil.

L'axe 3' semble donc lié à l'opposition entre les deux types de transes de type défensif.

Ainsi, l'analyse, au niveau des sujets, du plan factoriel 2x3 semble montrer que ces facteurs pourraient bien être dus à l'interaction de deux variables : 1- Approfondissement du questionnaire, 2- Type de transe.

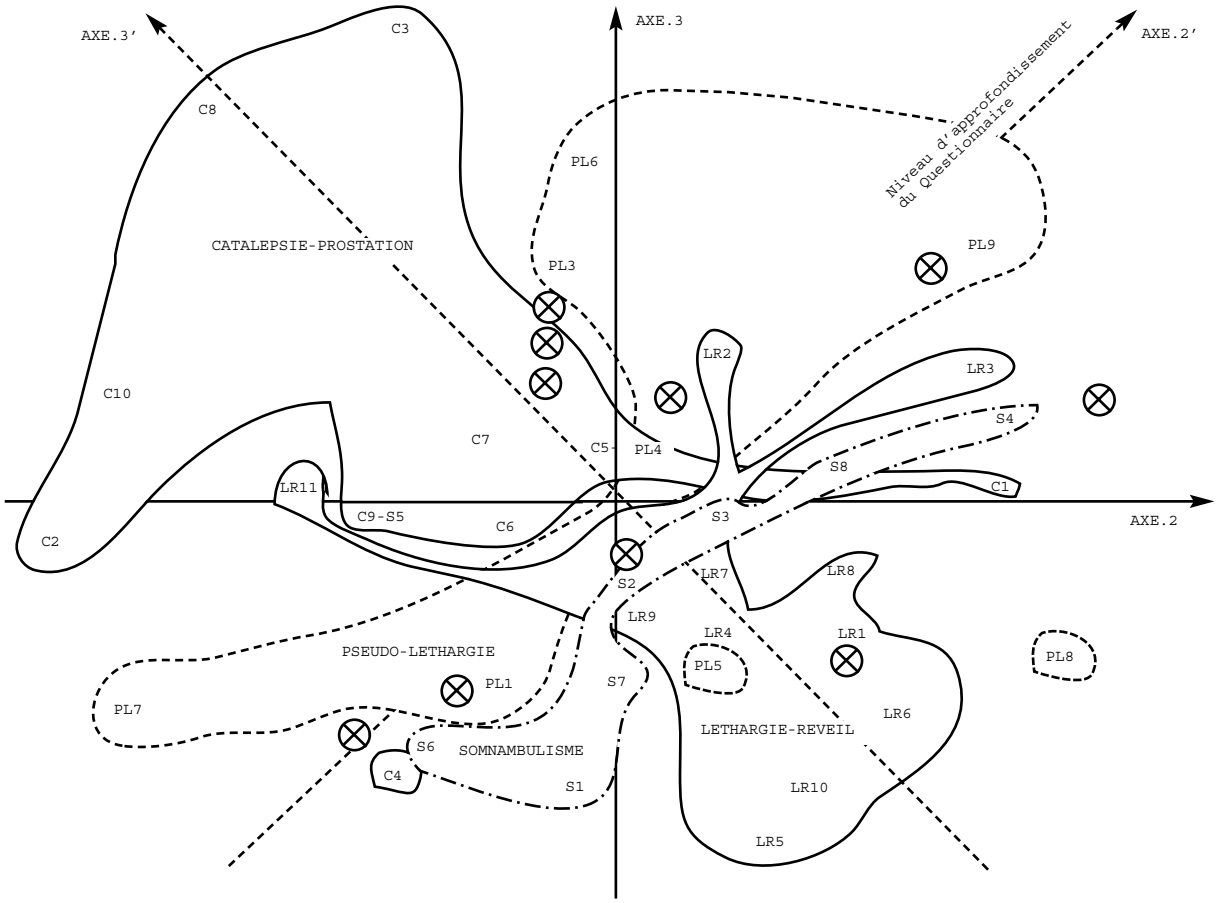

FIGURE 5-09 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 DES SUJETS, DE LEURS RANGS SUR LES FACTEURS 1, 2 ET 4 DE COMPORTEMENTS (TYPES D'HYPNOSE).

Reste à examiner maintenant sur le plan factoriel 2x3, au niveau des qualités, la valeur explicative des deux dimensions proposées précédemment pour rendre compte de ce plan. Dans la figure 5-10, nous présentons les items les plus fortement saturés sur l'un ou/et l'autre de ces facteurs en les regroupant par thèmes.

De l'examen de ce plan, il ressort très nettement le rôle primordial des différences mnésiques dans la constitution de ce plan : - nombre important de variables mnésiques représentées sur le plan, - double détermination de ces variables par les facteurs 2 et 3.

Globalement, la fréquence des troubles mnésiques semble, en grande partie, dépendre du niveau d'approfondissement du questionnaire, ce qui est on ne peut plus logique. Par ailleurs, le type de troubles mnésiques semble déterminer par le type de transe. On remarque tout particulièrement la relation entre Catalepsie-Prostration et Amnésies totales et, à un moindre niveau, entre Léthargie-Réveil et Amnésies fragmentaires. De même, des différences apparaissent relatives aux exercices qui sont l'objet de troubles mnésiques : l'oubli de la fin de l'induction est caractéristique du groupe Cataleptique, tandis que l'oubli du rêve serait plus caractéristique du groupe Léthargie-Réveil.

Quant aux autres qualités qui sont présentées sur cette figure, elles paraissent surtout liées aux différents types de comportement hypnotique des sujets.

Ainsi, du côté des sujets "cataleptiques", on trouve une neutralité (qui se situe à la limite du refus) par rapport aux mouvements suggérés, alors que l'on trouve chez les sujets de type "Léthargie-Réveil" des attitudes positives par rapport à ces mêmes mouvements. Apparemment donc, l'attitude des sujets par rapport à la suggestion demeure inchangée pendant l'hypnose; les sujets "Léthargiques" à l'origine très suggestibles au niveau moteur souhaitent l'apparition des mouvements alors que les sujets "Cataleptiques", au départ très résistants, disent n'avoir pas eu envie pendant l'hypnose d'accomplir les mouvements.

En ce qui concerne les attitudes par rapport aux suggestions idéationnelles, il y a inversion : le groupe "Léthargie-Réveil" manifeste un net refus des effets suggérés tandis que les sujets "Cataleptiques" souhaitent voir se réaliser ces effets.

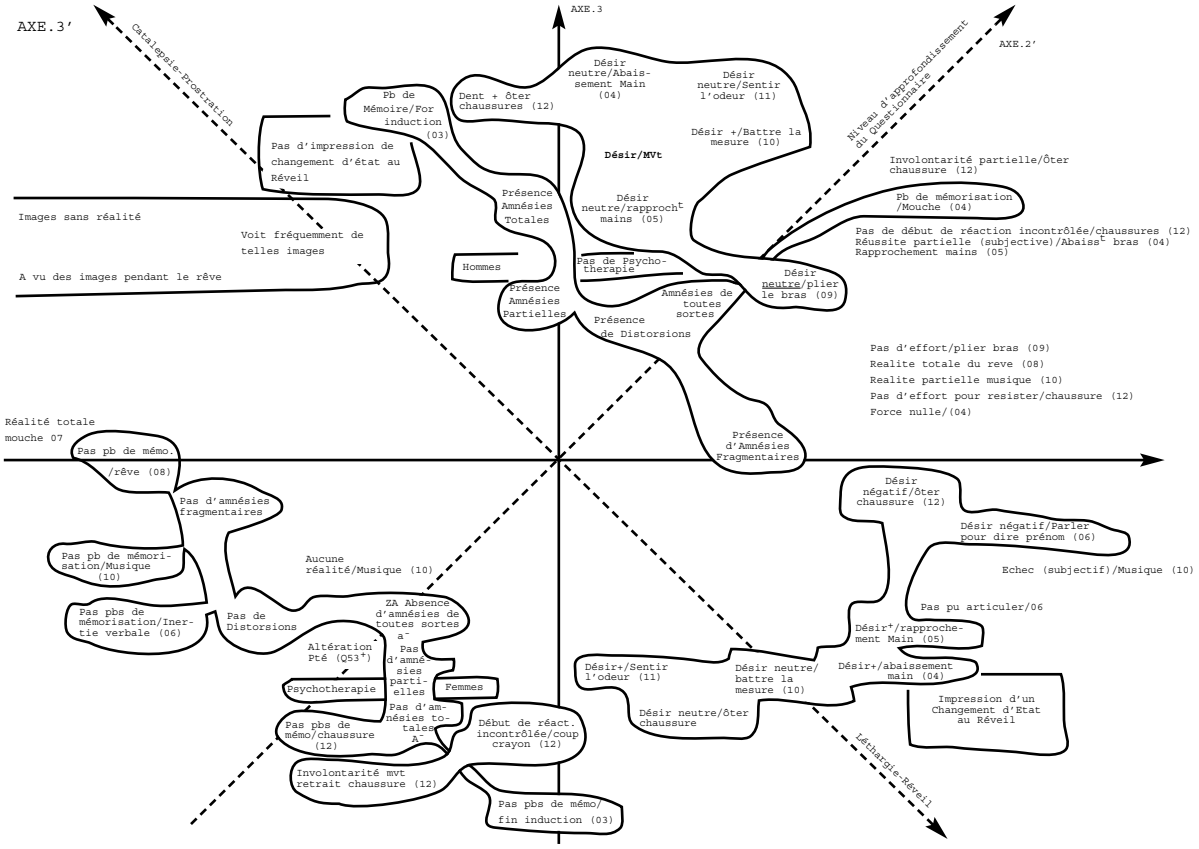

FIGURE 5-10 : PROJECTION DES ITEMS SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 DU VÉCU DES SUGGESTIONS.

TABLEAU 5-43 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+). POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
18	E.491.-	Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
16	E.283.-	Ne veut pas dire son prénom lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
15	E.191.-	Aucune force ressentie lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
14	E.611.-	Pas d'effort pour ne pas faire le mouvement lors de l'ex. "Compulsion post-hypnotique" (12).
14	C.032.-	Impression d'un changement d'état ressenti par le sujet au réveil.
14	E.303.-	Pas pu articuler lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
13	E.312.-	Problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
12	E.232.-	Souhaite que ses mains se rapprochent lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
11	E.532.-	N'a que faiblement senti l'odeur lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
11	E.593.-	Ne veut pas ôter sa chaussure lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12).
10	E.163.-	Mouvement réalisé pleinement lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
09	E.393.-	Forte réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).
09	C.483°.-	Pronostic favorable.
08	E.512.-	Faible réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
08	E.212.-	Mouvement partiellement réalisé lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
08	E.601.-	Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique"(12)).
07	E.451.-	Absence d'effort pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
07	E.182.-	Souhaite que son bras s'abaisse lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).

C.P.	Codif.	Nature des items
-40	E.382.-	A vu des images de type "rêve" pendant l'exercice du "Rêve" (08) mais ne considère pas qu'il s'agit d'un rêve.
-35	E.311.-	Pas de problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-35	E.391.-	Absence de "réalité" des images du rêve ("Rêve" (08)).
-32	E.353.-	Forte "réalité" de la perception dans l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-24	E.411.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-23	E.361.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice du "Rêve" (08).
-22	E.251.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Inhibition verbale" (06).
-19	E.471.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice Hallucination de la musique" (10).
-17	E.172.-	Mouvement partiellement involontaire pour l'exercice "Abaissement de la main" (04).
-15	C.221°.-	Absence d'amnésies fragmentaires (Ao).
-12	D.401°.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
-10	C.492°.-	Mouvements automatiques (Qs1+).
-10	D.172°.-	Réussite à l'exercice "Abaissement de la main" (04+).
-10	D.071°.-	Echec à l'exercice "Abaissement de la tête" (02-).
-10	C.211°.-	Absence de distorsions (D).
-10	C.431°.-	Sujets célibataires.
-09	D.542°.-	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
-08	E.403.-	Voit fréquemment des images semblables à celles du "Rêve" (08) hors du sommeil.
-08	E.222.-	Mouvement partiellement involontaire lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
-08	E.573.-	Mouvement pleinement réalisé lors de la "Compulsion post-hypnotique" (12).
-08	E.331.-	Mouvement non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-07	E.392.-	Faible "réalité" des images du "Rêve" (08).
-07	D.341°.-	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
-07	C.501°.-	Pas de perte de contrôle durable ou forte (Qs2-).
-07	E.511.-	Absence ou non "réalité" de la perception dans l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
-06	C.031.-	Pas d'impression d'un changement d'état ressenti par le sujet lors du réveil.

TABLEAU 5-44 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS : POLE (+) Pôle (-)

C.P.	Codif.	Nature des items
30	E.181.-	Ne souhaite pas particulièrement que son bras s'abaisse (04).
26	E.541.-	Ne souhaite pas particulièrement sentir l'odeur d'ammoniaque (111).
24	E.122.-	Problèmes de mémorisation lors de l'exercice "Fermeture des yeux" (03).
22	E.291.-	Absence d'effort pour tenter de parler ("Inhibition verbale" (06)).
21	E.592.-	Souhaite ôter sa chaussure lors de l'administration de la suggestion post-hypnotique (12).
20	E.502.-	Souhaite battre la mesure lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
18	C.031.-	Pas d'impression de changement d'état lors du réveil.
18	E.492.-	A chanté intérieurement lors de l'exercice "Hallucination de la musique" (10).
16	E.532.-	N'a que faiblement senti l'odeur lors de l'anosmie suggérée (111).
12	E.312.-	Problèmes de mémorisation lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
11	C.242°.-	Présences d'amnésies totales (A).
11	E.231.-	Ne souhaite pas particulièrement que ses mains se rapprochent lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
11	E.403.-	Voit fréquemment des images semblables à celles du "Rêve", en dehors du sommeil.
09	E.601.-	Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon de la "Compulsion post-hypnotique" (12).
09	E.193.-	Force ressentie intensément lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
09	E.391.-	Absence de réalité des images du rêve ("Rêve" (08)).
08	E.212.-	Mouvement partiellement réalisé lors de l'exercice "Rapprochement des mains" (05).
08	E.163.-	Mouvement réalisé totalement lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
08	C.461°.-	Jamais été en psychothérapie.
07	E.452.-	Effort léger pour tenter de plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
07	C.411°.-	Sujets masculins.
06	E.382.-	A vu des images pendant l'exercice du "Rêve" (08) mais ne considère pas qu'il s'agit d'un rêve.
06	C.511°.-	Pas d'altération de la personnalité(Qs3-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-31	E.121.-	Pas de problèmes de mémoire pour l'exercice "Fermeture des yeux" (03).
-18	E.583.-	Mouvement totalement involontaire lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
-15	C.241°.-	Absence d'amnésies totales (A).
-14	E.551.-	Pas de problèmes de mémorisation pour la "Compulsion post-hypnotique" (12).
-14	E.311.-	Pas de problèmes de mémorisation pour l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-13	E.602.-	Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon ("Compulsion post-hypnotique" (12).
-12	E.591.-	Ne souhaite pas particulièrement ôter sa chaussure (lors de l'administration de la "Suggestion post-hypnotique" (12).
-10	C.412°.-	Sujets féminins.
-10	C.032.-	Impression d'un changement d'état ressenti par le sujet au réveil.
-10	E.501.-	Ne souhaite pas particulièrement battre la mesure lors de l'ex. "Hallucination de la musique" (10)
-10	E.182.-	Souhaite que son bras s'abaisse lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
-09	C.462°.-	Est ou a déjà été en psychothérapie.
-09	C.231°.-	Absence d'amnésies partielles (a).
-09	E.542.-	Souhaite sentir l'odeur lors de l'exercice "Anosmie à l'ammoniaque" (111).
-08	C.512°.-	Altération de la personnalité (Qs3+).
-08	E.392.-	Faible réalité des images du "Rêve" (08).
-07	E.292.-	Effort léger pour tenter de parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-07	E.232.-	Souhaite que ses mains se rapprochent lors du "Rapprochement des mains" (05).
-07	C.251°.-	Aucun trouble de la mémorisation.
-06	C.041.-	Pas de désir de se rendormir au réveil.
-06	E.011°.-	Echec à l'exercice "'Anosmie à l'ammoniaque" (111).
-06	E.251.-	Pas de problème de mémorisation pour l'exercice "Inhibition verbale" (06).
-06	E.331.-	Mouvement suggéré non réalisé lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-06	C.211°.-	Pas de distorsions (D).

Apparemment, ces deux groupes de sujets résistants se différencient au niveau de ce à quoi ils s'opposent pendant l'hypnose : - refus de la perte de contrôle idéationnel chez les sujets "Pseudo-Léthargiques", refus de la perte de contrôle moteur chez les sujets "Cataleptiques".

Par ailleurs, parmi les données subjectives qui, par leur position, semblent le mieux correspondre à nos deux groupes extrêmes, on remarquera que le groupe Cataleptique se caractérise surtout par le jugement négatif porté sur son imagerie pendant le rêve hypnotique et par l'affirmation simultanée de ces capacités d'imageries à l'état de veille. Ce groupe, malgré ses problèmes de mémorisation affirme généralement ne pas avoir ressenti de changement de son état de conscience lors du réveil. Le groupe "Léthargie-Réveil" malgré son impression d'être éveillé affirme l'impression d'un changement d'état au réveil témoignant par là d'une perception après coup de la léthargie.

5.25.- Conclusions.

En dépit d'un certain déséquilibre dû à la présence d'un trop grand nombre de non réponses (dû surtout aux 6 premiers sujets dont le questionnaire était moins approfondi que celui des 42 autres sujets), plusieurs constatations peuvent être faites en partant de cette analyse factorielle.

Tout d'abord, on remarque que les comportements de suggestion sont pratiquement toujours liés à l'apparition d'un vécu authentique de suggestion (les variables synthétiques de suggestibilité comportementale sont fortement saturées sur le premier facteur). Par ailleurs, on remarque que la qualité même des illusions suggérées ne se présente pas comme l'élément-clé de cette suggestibilité; ce qui caractérise au niveau subjectif la suggestion, c'est l'impression de perte de contrôle qui accompagne la réponse motrice du sujet. La suggestibilité hypnotique apparaît donc fondée sur une modification radicale des structures de décision, modification qui est généralement reconnue comme signe d'une modification de l'état de conscience.

Le second enseignement qui ressort de cette analyse concerne l'opposition entre certains exercices de suggestibilité. En effet, le Facteur 4 oppose les exercices moteurs et le rêve aux exercices hallucinatoires et compulsifs. L'analyse des différents items situés aux deux pôles de ce facteur semble montrer qu'il témoigne d'une opposition entre sujets qui est fonction de leurs types d'investissements libidinaux pendant l'hypnose : investissements narcissiques d'une part, investissements objectaux d'autre part. L'investissement narcissique s'accompagne d'un très fort vécu des exercices idéo-moteurs et représentatifs ("rêve"), tandis que l'investissement objectal s'accompagne d'un désinvestissement de la conscience du corps (d'où, en général, une certaine absence de vécu des suggestions motrices et une certaine propension à réussir l'anosmie). Cette tendance à l'investissement libidinale objectale, lorsqu'elle s'accompagne d'une relation positive à l'Autre, débouche sur une tendance au comportement compulsif.

Les derniers enseignements de cette analyse concernent les problèmes de mémorisation et d'attitude. En effet, l'analyse du plan factoriel 2x3 nous a permis de constater que les différences de mémorisation semblaient dépendre d'une part de l'approfondissement du questionnaire et d'autre part du type de sujets.

L'analyse de ce même plan factoriel nous a permis de constater qu'au niveau des attitudes, les sujets cataleptiques s'opposaient à la norme générale, norme à laquelle adhéraient les sujets du type "Léthargie-Réveil". Les sujets de type cataleptique affirmant une neutralité par rapport aux exercices moteurs qui sont souhaités par les autres sujets et affirmant une attitude positive par rapport aux mouvements relatifs aux hallucinations et aux compulsions alors que les autres sujets estiment avoir eu une attitude neutre ou négative.

CHAPITRE 6

ANALYSE DU VECU DE L'HYPNOSE

6.1.- PRESENTATION DES DONNEES.

6.11.- Sensations physiques pendant l'hypnose : l'image du corps sous hypnose.

6.111.- Présentation des résultats.

L'étude des sensations physiques du sujet hypnotisé a été menée à l'aide de deux types de questions. Les questions du premier type devaient permettre au sujet d'évoquer de façon personnelle les sensations physiques ressenties pendant l'hypnose. Ces questions étaient les suivantes : 1- Avez-vous ressenti des perturbations massives au niveau spatial? 2- Avez-vous ressenti des perturbations massives au niveau sensoriel? 3- Avez-vous ressenti des "déformations" au niveau de votre corps? 5- Avez-vous ressenti des sensations physiques désagréables?

Nous présentons, dans le tableau ci-dessous, les réponses apportées à ces différentes questions par nos sujets, en précisant le pourcentage de réponses positives et les coefficients de corrélation avec la note de suggestibilité hypnotique.

au 6-01 : SENSATIONS PHYSIQUES PENDANT L'HYPNOSE : RESULTATS, CODIFICATION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.52.- Perturbations massives au niveau spatial.			
B.521.- Non	32	67	f = .21
B.522.- Oui	16	33	
B.53.- Perturbations massives au niveau sensoriel.			
B.531.- Non	32	67	f = -.06
B.532.- Oui	16	33	
B.17.- Déformations du corps.			
B.171.- Non	30	63	f = -.05
B.172.- Oui	18	37	
- Intensité des déformations du corps.			
- Fortes 11s			
- Légères 7s			
B.18.- Réalité des déformations du corps.			
B.18.- Réelles			
- Ficitves 5s	12	67	
-autres 1s			
- Inquiétude produite par ces déformations			
- Non 0s			
- Oui 18s			
B.23.- Etre engourdi.			
B.231.- Non	29	60	f = .33
B.232.- Oui	19	40	
B.27.- Avoir chaud.			
B.271.- Non	31	65	f = .34
B.272.- Oui	17	35	
B.32.- Avoir la bouche sèche.			
B.321.- Non	32	67	f = .29
B.322.- Oui	16	33	
B.24.- Avoir des fourmis dans les jambes.			
B.241.- Non	33	69	f = .07
B.242.- Oui	15	31	
B.33.- Manquer de salive.			
B.331.- Non	35	73	f = -.12
B.332.- Oui	13	27	
B.26.- Avoir froid.			
B.261.- Non	39	81	f = -.14
B.262.- Oui	9	19	

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.22.- Etre chancelant, avoir des vertiges.			
B.221.- Non	35	73	f = .24
B.222.- Oui	13	27	
B.28.- Transpirer.			
B.281.- Non	41	85	f = -.04
B.282.- Oui	7	15	
- Avoir des frissons.			
- Non 45s			
- Oui 3s			
- Pression dans les oreilles, bourdonnement.			
- Non 46s			
- Oui 2s			
- Goût dans la bouche.			
- Non 47s			
- Oui 1s			
- Odeurs amplifiées.			
- Non 47s			
- Oui 1s			
- Impression de nausée.			
- Non 48s			
- Oui 0s			
- Autres sensations.			
- Non 30s			
- Oui 18s			

6.111.1.- Description des variables présentées dans le tableau.

Dans la plupart des cas, les sujets ont précisé la nature des perturbations spatiales ou sensorielles, la nature des déformations du corps et le type de sensations physiques désagréables. Dans ce paragraphe, nous essaierons de décrire la nature de ces sensations, en faisant une analyse des contenus.

6.111.11.- Perturbations massives au niveau spatial (B.52).

Sur les 16 sujets qui affirment avoir ressenti de telles perturbations au niveau spatial, 15 précisent la nature de ces perturbations. A partir de ces commentaires, on peut distinguer quatre grandes catégories de perturbations spatiales : a- Mouvements du corps dans l'espace, b- Modifications statiques de la position du corps dans l'espace, c- Disparition progressive de la relation du corps à l'espace qui l'entoure, d- Modification de l'espace lui-même.

a- Mouvements du corps dans l'espace :

Cette catégorie est celle qui apparaît le plus fréquemment chez nos sujets (7 témoignages sur 15); les sujets ont alors l'illusion que leur corps est animé de mouvements : "tourner sur soi-même" ($S._{15}$), "corps flottait" ($S._{26}$), "Impression de tomber dans un trou" ($S._{29}$), "tanguer" ($S._{32}$), "décollage à la verticale" ($S._{27}$), "monter" ($S._{41}$), "impression de bouger d'avant en arrière, tout le corps en même temps" ($S._{50}$).

b- Modifications statiques de la position du corps dans l'espace :

Dans cette catégorie, moins importante numériquement (4 cas sur 15), on constate l'apparition de distorsions relatives au schéma corporel et plus particulièrement à la position du corps dans l'espace : "impression d'être comme couchée dans mon lit" ($S._{30}$), "physiquement impression d'être de travers" ($S._{38}$), "je me sentais tordu, j'avais une scoliose" ($S._{49}$), "je n'avais plus la sensation exacte de la position de mon corps" ($S._{19}$), "pas une idée exacte de l'endroit où mon bras se trouvait par rapport à mon corps et jusqu'à quand il allait tomber" ($S._{18}$).

c- Disparition progressive de la relation du corps à l'espace qui l'entoure :

Les trois sujets qui évoquent ce genre d'impression semblent décrire une perte de la conscience de l'environnement soit au niveau de la représentation : "perte du schéma de la salle et de votre position" (S.4), soit au niveau plus généralisé des représentations et des sensations : "plus aucune notion de ce qui m'entourait... j'étais dans le vide" (S.11).

d- Modification de l'espace lui-même :

Cette dernière catégorie, de loin la plus rare (un sujet seulement), semble liée au maintien d'une relation visuelle avec l'environnement. Or, rappelons-le, seuls 5 sujets sur 48 ont gardé les yeux ouverts pendant toute la séance.

Pour le sujet concerné, l'impression de modification visuelle de l'espace est verbalisée ainsi : "mes jambes et la porte m'ont paru très loin de moi".

Dans leur ensemble, on doit donc remarquer que les modifications du vécu spatial sont surtout axées sur des illusions de mouvement qui ne sont pas sans évoquer les mouvements perçus par le nourrisson(1) à un moment où sa relation à l'environnement reste mal définie et sur une oblitération régressive, qu'on serait tenté de dire narcissique, de l'univers physique externe au sujet.

Par ailleurs, chez une minorité de sujets, c'est l'image du corps même qui est perturbée, mal maîtrisée, véhiculant parfois un vécu négatif, la résistance s'exprimant à travers la distorsion du corps.

Il semble donc qu'on puisse, en général, interpréter les modifications du sujet à l'espace comme le signe d'un vécu profondément régressif.

---

(1) : Cet aspect de la relation nourrisson-mère est particulièrement souligné par WINNICOTT (1960). Pour WINNICOTT, le "holding" (maintien) est un élément fondamental de la relation affective mère-enfant, intervenant à un stade où le self et les soins maternels ne sont pas encore différenciés. De la qualité du "holding" dépend pour WINNICOTT (1962) la capacité d'intégration du sujet : "l'intégration est étroitement liée à la fonction de maintien ("holding"), exercée par l'environnement. Une intégration réussie est l'unité. Tout d'abord, vient le "Je", ce qui inclut que tout ce qui est autre n'est pas moi". Puis vient : "Je suis, j'existe, j'accumule des expériences vécues, je m'enrichis, j'ai une interaction d'introspection et de projections avec le non-moi, le vrai monde de la réalité partagée" p.16.

6.111.12.- Perturbations massives au niveau sensoriel (B.53).

Trois thèmes majeurs sont développés par les 12 sujets qui ont précisé leur réponse à la question (16 sujets avaient répondu “oui”) : a- sensations physiques inhabituelles, b- disparition du corps ou de ses parties, c- déformations du corps.

a- Sensations physiques inhabituelles :

Cette catégorie, la plus courante (6 témoignages sur 12), regroupe un ensemble très divers de sensations physiques inhabituelles et non suggérées : “ressenti une barre au front” (S.15), “tremblements du visage” (S.28), “fourmillements dans la main gauche” (S.35), “impression d’être dans la vase” (S.34)... On remarquera que, généralement, ces impressions physiques évoquent des sensations de relatif malaise et semblent donc constituer l’expression sur un mode très primitif des résistances du sujet.

b- Disparition du corps ou de ses parties :

La seconde catégorie (4 témoignages sur 12) relève non de la focalisation sur une impression physique désagréable mais d’une perte plus ou moins accentuée des perceptions en provenance du corps : “je ne sentais plus mes jambes” (S.22), “je ne sentais plus du tout mon corps sauf la partie mise en avant par la suggestion” (S.29), “rupture esprit-corps, plus de perception du corps” (S.47)...

c- Déformation du corps :

Dans cette dernière catégorie (2 témoignages sur 12), on retrouve un vécu comparable à celui qui concerne les sensations physiques inhabituelles, à la différence près que ces sensations concernent la perception même de l’image du corps du sujet : “colonne vertébrale en boule” (S.2), “bras perçu pendant quelques secondes comme une tige de fer très fine” (S.46).

Ainsi donc, dans leur majorité, les perturbations massives au niveau sensoriel recouvrent un ensemble de sensations physiques plutôt désagréables, exprimant probablement les résistances du sujet, mais elles peuvent également, dans certains cas, correspondre à une diminution de la conscience du corps et marquent alors l’abandon du sujet à l’hypnose : la conscience du sujet se ferme à tout ce qui ne lui vient pas de l’hypnotiseur.

6.111.13.- Déformations du corps (B.17).

Les déformations du corps, sans être courantes, sont assez fréquentes : 18 sujets sur 48. Le plus souvent, elles sont perçues non comme des "impressions" mais comme des modifications "réelles du corps" (66%) et dans tous les cas elles inquiètent les sujets (100%).

Ces déformations, qui recoupent parfois les deux catégories précédentes (perturbations massives au niveau spatial et au niveau sensoriel), sont décomposables en trois grands groupes : a- déformation du corps ou de ses parties, b- illusions kinesthésiques (mouvements fantômes), c- perte du corps.

a- Déformation du corps ou de ses parties :

Cette catégorie est la plus fréquente (50%). Les déformations peuvent apparaître au niveau de la perception de la position du corps : "colonne vertébrale en boule" ($S._2$), "impression de zigzag sur la colonne vertébrale pendant 2 ou 3 minutes" ($S._{14}$), "impression d'avoir les mains complètement tordues" ($S._{28}$), "bras un peu déformés" ($S._{41}$)...

Elles peuvent aussi concerner la taille et le volume du corps ou de ses parties : "les bras un peu courts... raccourcis" (S.4), "impression d'être immense" ($S._{15}$), "impression d'avoir de gros avant-bras" ($S._{34}$), "une barre de fer très très longue à la place de mes mains" ($S._{46}$).

Enfin, dans un cas extrême, la déformation porte sur la matière même du corps : “impression que toutes les cellules de mon corps sont diffuses, spongieuses” ($S._8$).

b- Illusions kinesthésiques : mouvements ou positions fantômes :

On trouve ce type d’illusions chez 5 des sujets qui évoquent une impression de déformation du corps. Les sujets perçoivent alors des mouvements ou des positions imaginaires : “impression d’avoir la paume gauche tournée en l’air” ($S._{38}$, “je me sentais à la fois tomber et droite” ($S._7$), “impression d’entrer comme dans un entonnoir” ($S._{44}$)...

c- Disparition du corps :

Trois sujets évoquent spontanément une disparition progressive du corps ou de ses parties : “je ne sentais plus les formes de mon corps” ($S._8$), “perte de la sensation de mon corps, au niveau surtout du tronc et des jambes” ($S._{22}$), “senti la main comme morte... comme si elle ne faisait plus partie de mon corps ($S._6$)...

En passant ainsi en revue les différents thèmes qui apparaissent à propos de l’image du corps, on doit remarquer qu’il existe certains chevauchements entre ces thèmes et certains de ceux qui sont évoqués dans le cadre des réponses aux deux questions précédentes. C’est le cas tout particulièrement pour deux des contenus mineurs évoqués à propos des perturbations au niveau sensoriel : - disparition du corps ou de ses parties, - déformation du corps et des contenus relatifs à l’image du corps. Nous verrons cependant un peu plus loin que, malgré ces chevauchements de contenus, ces trois variables restent distinctes et ne sont que très faiblement corrélées (cf. p.484).

6.111.14.- Sensations physiques désagréables.

Treize sujets (27%) ressentent pendant l'hypnose des sensations physiques désagréables. La sensation physique désagréable la plus souvent citée est l'impression de gêne respiratoire, d'étouffement (4s.). Sont ensuite évoquées diverses sensations de contraction génératrices de malaise au niveau de la tête, du visage... (4s.)

La gêne peut aussi être diffuse ou due à une position inconfortable. L'engourdissement et le froid sont évoqués à deux reprises. Enfin, dans un cas, c'est le désir, jamais réalisé, de changer de position qui sera à l'origine de l'impression de malaise.

6.111.15.- Autres sensations physiques (B.23, B.28).

Après avoir demandé aux sujets s'ils avaient ou non ressenti telle ou telle sensation physique déterminée (cf. p.710), nous leur demandions de préciser la nature de toute autre sensation physique ressentie pendant l'hypnose. Dix-huit sujets répondent par l'affirmative à cette question. Ce sont les réponses apportées par ces dix-huit sujets qui sont présentées ici.

Les sensations physiques ressenties concernent principalement le registre musculaire et sont en relation avec la relaxation du corps : - lourdeur musculaire (4 contenus sur 18), - paralysie (1 sur 18), - trépidation musculaire (2 sur 18), - picotement (1 sur 18), - traits qui tombent (1 sur 18).

Elles concernent également des sensations de chaleur interne : un sujet revenant sur la transpiration ($S._{45}$), un autre sujet évoquant de façon très personnelle la sensation de chaleur : "une chaleur douce, interne, qui venait de moi, de mes veines" ($S._{41}$).

Par ailleurs, toujours au niveau sensoriel, on trouve une observation concernant l'automatisme moteur ($S._{35}$), une perception de rougeur ($S._{24}$), une évocation de sensations visuelles inhabituelles : "courbes lumineuses et brillance" ($S._{7}$).

Les quatre dernières réponses à cette question recoupent plus directement les réponses données aux questions ouvertes présentées précédemment. Trois sujets évoquent une modification de la perception de leur corps : “mes bras pendant l’expérience me paraissaient plus importants, plus présents” (S.18), “mon corps de temps en temps ressenti comme une masse, ce n’était alors pas particulièrement agréable, ou pas senti du tout, ce qui était agréable” (S.29), “impression de grande distance comme si on s’éloignait de son corps” (S.46).

Un dernier sujet enfin réévoque la sensation de flotter qu’il avait déjà évoquée au titre des perturbations massives au niveau spatial (B.52).

6.111.16.- Fréquence et nature des sensations physiques apparaissant pendant l’hypnose : comparaison avec les effets du L.S.D.

Tout d’abord, on remarquera que, parmi les sensations physiques envisagées, certaines ne sont pratiquement jamais évoquées par nos sujets. Il en va ainsi à propos des sensations de nausées, des impressions d’hyper-olfaction, de l’impression de sentir un goût dans la bouche, de l’impression de sentir une pression dans les oreilles ou des bourdonnements et des frissons.

Un deuxième groupe de sensations est plus fréquemment évoqué tout en restant rare. Il s’agit des impressions de froid, de transpiration, de déséquilibre (chancelant, vertiges).

Dans un troisième groupe figurent les sensations les plus fréquentes : - être engourdi, - avoir chaud, - avoir la bouche sèche, - avoir des fourmis dans les jambes, - manquer de salive. Ces sensations, pour être les plus fréquentes, n’en restent pas moins assez rares puisque leur fréquence s’échelonne de 40 à 27%. Parmi ces sensations, on remarquera que l’impression de chaleur, la seule à avoir été directement suggérée au cours de l’induction, n’obtient que 35% de réponses positives et reste peu reliée à la suggestibilité comportementale : r =.34.

Si l'on aborde le problème de la fréquence ou de la rareté des effets sensoriels de l'hypnose, sous un angle quantitatif et non plus qualitatif (cf. tableau 6-02, ci-dessous), on constate encore la rareté des sensations physiques dues à l'induction hypnotique.

tableau 6-02 : NOMBRE DE SENSATIONS PHYSIQUES RESSSENTIES PAR LES SUJETS : EFFECTIFS ET POURCENTAGES.

Nombre de sensations physiques évoquées par les sujets.	Effectifs	Pourcentages	
0	7	15	15
1	7	15	52
2	13	27	
3	5	10	
4	5	10	33
5	5	10	
6	2	04	
7	3	06	
8	1	02	
9 et plus	0	00	00

Comme on peut le constater, dans le tableau qui précède, si nombreux sont les sujets (67%) qui ne ressentent que peu de sensations physiques insolites pendant l'hypnose, on remarquera cependant qu'un tiers des sujets ressentent des sensations de ce type en assez grand nombre (de 5 à 8).

Quant à l'origine de ces sensations, on constatera avec intérêt qu'elle ne semble pas devoir être seulement cherchée du côté des suggestions implicites ou explicites, puisque la relation entre le nombre de ces signes et le niveau de suggestibilité reste faible (r=.24, n.s.).

Puisque la liste de ces sensations avait été élaborée en s'inspirant d'un questionnaire concernant les effets du L.S.D., il nous paraît intéressant de rechercher s'il existe ou non une analogie à ce niveau entre L.S.D. et hypnose.

Nous reportons donc, dans le tableau suivant, les résultats observés en réponse à ces questions dans notre groupe de sujets “hypnotisés” et dans les différentes conditions de l’étude réalisée par Harriet LINTON, Barr LANGS et al. (1972) portant sur les effets du L.S.D.

TABLEAU 6-03 : COMPARAISON DE LA FREQUENCE D’APPARITION DES 9 SENSATIONS PHYSIQUES PARTICULIERES DANS L’ETUDE SUR LE L.S.D. ET L’ETUDE SUR L’HYPNOSE.(1)

Nature des sensations éprouvées	U S A (études sur LSD)			FRANCE
	Prétest (N = 50s)	Journée expérimentale		Hypnose (N = 48s)
		LSD (N = 30s)	Placebo (N = 20s)	
Chancelant, vertiges.	20	90	50	17
Engourdi, picotements.	4	100	35	58
Frisson, froid.	6	73	20	21
Chaud, transpirer.	4	80	10	29
Goût curieux dans la bouche.	6	53	20	2
Odeurs amplifiées.	0	33	15	2
Nausées.	0	73	15	2
Bouche sèche.	6	63	25	33
Pression dans les oreilles.	4	34	20	4

En comparant ainsi le vécu corporel des sujets hypnotisés au vécu des sujets ayant participé à l’étude portant sur les effets du L.S.D., on constate que, sous hypnose, il apparaît une rupture nette entre certains signes corporels qui apparaissent fréquemment et d’autres signes qui n’apparaissent pratiquement jamais.

(1) : certains de ces signes ont été dissociés de nos analyses, nous les regroupons ici pour permettre la comparaison.

En cela, les résultats obtenus pendant l'hypnose différent très nettement des résultats obtenus dans le prétest et dans la condition "placebo" de l'étude sur les effets du L.S.D. Au niveau de l'ampleur des pourcentages, il apparaît également une rupture très nette entre la condition "L.S.D." et l'hypnose. En effet, en cas d'administration du L.S.D., les pourcentages d'apparition des différents signes physiques varient entre 33 et 100%, alors que sous hypnose ils varient entre 0 et 58%.

Pour plus de renseignements sur les analogies entre les différents groupes expérimentaux de l'étude portant sur le L.S.D. et le groupe des sujets soumis à l'induction hypnotique, on peut calculer les corrélations entre les niveaux d'occurence des différents signes physiques dans ces différentes conditions (tableau ci-dessous).

tableau 6-04 : CALCUL DES CORRELATIONS ENTRE LES FREQUENCES D'APPARITION DES 9 SENSATIONS PHYSIQUES ETUDIEES SOUS HYPNOSE ET DANS LES 3 CONDITIONS EXPERIMENTALES DE L'ETUDE PORTANT SUR LES EFFETS DU L.S.D.

	U S A (étude sur le L.S.D.)		
	Prétest N = 50s)	Journée expérimentale	
		L.S.D. (N = 30s)	Placebo (N = 20s)
Hypnose (N=48s)	.12	.70	.42

On constate la similitude assez forte entre le type d'effets physiques engendrés par le L.S.D. et ceux qui apparaissent sous hypnose. Ces effets physiques, comme nous l'avons déjà dit, sont nettement plus rares sous hypnose (ce qui pourrait s'expliquer par la prise en compte dans le groupe "hypnose" de tous les sujets soumis à l'induction hypnotique que celle-ci soit ou non suivie par l'apparition d'un état hypnotique) mais il semble, vu le fort niveau de corrélation, que, dans l'hypnose comme dans le L.S.D., ce soit le même type d'effets physiques qui apparaissent avec la plus grande fréquence ou avec la plus grande rareté.

6.111.2.- Relations et chevauchements éventuels entre les variables.

Nous avons déjà fait remarquer que, lorsqu'on se reportait aux commentaires des sujets, il apparaissait parfois des chevauchements entre les variables étudiées. Pour cette raison, il nous a paru intéressant de rechercher jusqu'à quel point ces différentes variables étaient dépendantes ou indépendantes les unes des autres.

TABLEAU 6-05 : CORRELATIONS UNISSANT ENTRE ELLES LES VARIABLES RELATIVES AUX MODIFICATIONS GENERALES DES SENSATIONS PHYSIQUES PENDANT L'HYPNOSE.(1)

	(B.53)	(B.17)	(B.18)	(B.20)
B.52.- Perturbations massives au niveau spatial (N = 48s)	.16	.03	.17	-.03
B.53.- Perturbations massives au niveau sensoriel (N=48s)	X	.09	.21	-.03
B.17.- Déformations du corps (N=48s)	X	X	.51	.01
B.18.- Réalité des déformations du corps (N=48s)	X	X	X	-.15
B.20.- Sensations physiques désagréables (N = 48s)	X	X	X	X

Mise à part la relation entre B.17 et B.18 (f =.51) qui semble(2) montrer que plus la déformation ressentie est forte et plus elle paraît réelle, il apparaît que les variables choisies sont indépendantes les unes des autres et concernent donc bien des aspects différents de l'univers des sensations éprouvées par le sujet pendant l'hypnose.

(1) : Toutes les variables sont dichotomisées. La plupart opposent le Oui et le Non (B.52, B.53, B.17, B.20). Seule B.18 oppose deux nuances de Oui : sensations réelles contre sensations fictives. Le coefficient de corrélation utilisé est le f du k2 simplifié. Dans le croisement B.17xB.18 : la variable B.17 est exceptionnellement dichotomisée en "légères" et "fortes", alors que dans les autres croisements, elle oppose la présence à l'absence (Oui-Non)
(2) après correction en vue de corriger la faiblesse des effectifs : k2 =2,43, n.s.

6.112.- Réflexions à propos de la signification des variables.

Si de nombreuses sensations physiques surviennent sous hypnose, l'origine de ces sensations reste à déterminer. Apparemment, bien que certaines d'entre elles aient pu être suggérées pendant le texte d'induction de l'hypnose, les relations entre ces variables et la suggestibilité restent toujours faibles et bien souvent insignifiantes. La relation qui est apparue entre la fréquence d'apparition de certaines de ces variables pendant l'hypnose et pendant les expériences de L.S.D. semble montrer qu'elles peuvent être le reflet soit d'une modification de l'état de conscience et tout particulièrement au niveau de la conscience du corps, soit d'une lutte et des tensions corporelles qui en résultent entre tendances au changement d'état de conscience et tendances au maintien de l'état de conscience normal.

En effet, une interprétation univoque de ces signes ne semble pas véritablement possible, car ceux-ci sont très diversifiés. Si, parmi eux, certains évoquent le conflit à travers certaines sensations de malaise (sensations physiques désagréables, vertiges...) ou à travers certaines sensations erronées (déformations du corps ou de ses parties désagréables...), d'autres peuvent manifester un retrait par rapport à l'environnement (perturbation par rapport à la relation entre le corps et l'espace environnant) ou, sur un mode plus dissociatif, du sujet par rapport à son propre corps (perte de la conscience du corps). D'autres, enfin, semblent exprimer sur le mode hallucinatoire les éléments régressifs de la situation (mouvements du corps dans l'espace qui semblent refléter la relation corporelle du nourrisson au corps de sa mère) ou les éléments symboliques de cette situation.

6.12.- Automatisme des mouvements, résistances et perte de contrôle.

Nous abordons avec cette partie du questionnaire un des aspects les plus marquants du comportement du sujet hypnotisé, à savoir cet aspect involontaire et automatisé qui apparemment caractérise le comportement de suggestion et qui le différencie des comportements d'obéissance, de soumission ou même de "compliance".

C'est donc tout le problème du niveau de contrôle du sujet sur ses propres conduites qui est abordé ici dans ses différentes dimensions.

La première de ces dimensions concerne la réalisation comportementale de l'action : le sujet a-t-il conscience d'initier l'action (action volontaire) ou au contraire celle-ci lui paraît-elle se dérouler automatiquement hors de tout contrôle?

La seconde, plus globale, concerne non seulement le rapport du sujet par rapport à l'action mais son rapport à la situation hypnotique en général : le sujet vit-il la situation hypnotique comme une perte totale de contrôle ou, au contraire, a-t-il l'impression en permanence de contrôler cette situation? Bien entendu, une question se pose immédiatement : peut-on vivre l'hypnose comme perte totale de contrôle si l'on n'a pas, même fugitivement, tenté de résister aux suggestions et constaté alors concrètement sa capacité ou son incapacité à résister aux suggestions? Dans cette perspective, nous présenterons ici non seulement les réponses du sujet aux questions relatives au niveau d'automatisme des mouvements et au niveau de la perte de contrôle mais nous aborderons également le problème des tentatives et des capacités de résistance des sujets.

Enfin, nous avons demandé aux sujets d'estimer leurs attitudes conscientes par rapport aux suggestions qui leur étaient proposées. Se sentaient-ils favorables à la suggestion, neutres ou encore critiques ou hostiles? Cette appréciation était demandée afin de rechercher s'il existait une relation entre l'attitude consciente du sujet et l'apparition ou la non-apparition d'automatismes moteurs.

6.121.- Automatisme des mouvements et attitudes par rapport aux mouvements suggérés.

Il s'agissait ici de déterminer quel avait été, selon les sujets, le niveau d'automatisme des comportements effectués en réponse aux suggestions. L'appréciation porte sur l'ensemble des comportements réalisés en réponse aux suggestions et ceci que le sujet ait répondu ou non à la totalité des suggestions. Cette simplification nous a paru possible car il ne s'agissait pas, à cette occasion, de mesurer une nouvelle fois le niveau de suggestibilité mais d'estimer la capacité du sujet à ressentir sous hypnose un vécu d'automatisme.

Seul un sujet n'ayant réussi aucune suggestion, nos résultats portent sur 47 sujets.

tableau 6-06 ; NIVEAU D'AUTOMATISME DES MOUVEMENTS SUGGERES ET ATTITUDES DES SUJETS : RESULTATS BRUTS, CODIFICATION, CORRELATION AVEC LES SUJETS.

Code Nom de la variable		N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.01.- Niveau d'automatiosme des mouvements suggérés : (47s).				
- A.011.- Mouvements facilités ou délibérés :		27	57	
mouvements facilités :	22s			
mouvements délibérés :	3s			.19
autres :	2s			
- A.012.- Mouvements tout à fait automatiques		20	43	
A.02.- Attitudes du sujet par rapport aux mouvements suggérés (42s).				
- A.021.- Non favorable :		21	50	
Neutre :	15s			
critique :	5s			- .14
hostile :	1s			
- A.022.- Favorable :		21	50	

tableau 6-07 : RELATIONS ENTRE NIVEAU D'AUTOMATISME ET ATTITUDES.

Niveau d'automatisme des mouvements suggérés	Attitudes par rapport aux effets suggérés				
	Favorable	Neutre	Critique	Hostile	Total
Automatiques	6	10	2	1	19
Facilités	11	5	2	0	18
Délibérés	2	0	1	0	3
Autres mais non automatiques	2	0	0	0	2
Total	21	15	5	1	

Comme on peut le constater dans le tableau précédent, lorsqu'un comportement est réalisé en réponse aux suggestions sous hypnose, il est perçu par les sujets comme automatique (43%), c'est à dire initié et exécuté hors de la sphère volitionnelle consciente, ou comme facilité (47%), c'est à dire partiellement autorisé et initié par le sujet avant de se prolonger en mouvement involontaire.

Les comportements vécus comme délibérés, c'est à dire totalement volontaires, ne constituent qu'une infime minorité (6%).

Ainsi, les comportements effectués en réponse aux suggestions se caractérisent par leur aspect involontaire, et sont donc bien, à proprement parler, des comportements de "suggestion".

L'apparition de mouvements volontaires étant pendant l'hypnose exceptionnelle, nous retiendrons pour l'analyse factorielle l'opposition entre mouvements totalement automatiques et mouvements non automatiques (facilités à délibérés).

Cette opposition entre automatisme total et automatisme partiel ou nul ne recouvre pas l'opposition entre sujets fortement et faiblement suggestibles (C.34); en effet, la relation entre ces deux variables est négligeable (f =.19, cf. tableau 6-06), ces deux dimensions de la suggestibilité, dont l'une est quantitative et l'autre qualitative sont donc indépendantes.

Au niveau des attitudes maintenant, on remarquera en examinant le tableau 6-07 qu'on ne trouve pas chez nos sujets une opposition tranchée entre sujets favorables et sujets défavorables à la suggestion. En fait, les sujets "critiques" ou "hostiles" constituent une faible minorité (14%) et l'opposition la plus manifeste est celle qui oppose les sujets "favorables" et les sujets "neutres" (36%).

Les sujets favorables ont envie de voir se manifester la réponse à la suggestion, tandis que les sujets neutres ne ressentent aucun désir précis; ils se situent en observateurs impartiaux.

En général donc, les sujets accueillent plutôt favorablement les suggestions. Les attitudes des sujets sont rarement négatives, du moins de façon consciente. Cette prédominance des attitudes positives ou neutres s'explique certainement en grande partie par les modalités de recrutement : sujets volontaires. Il est cependant intéressant de noter que cette orientation initiale, plutôt positive, des sujets persiste pendant l'hypnose.

A l'opposition entre sujets neutres et sujets favorables (A.02) correspond une opposition au niveau de la sensation d'automatisme (A.01) : l'automatisme moteur apparaît surtout chez les sujets neutres. Les sujets favorables ont plutôt tendance à ressentir les mouvements comme facilités (automatisme partiel)[1].

---

(1) : Si l'on ne tient compte que des sujets "Favorables" et "Neutres" et si l'on regroupe comportements (Facilités, Délibérés, Autres) en les opposant aux comportements automatiques, on constate une relation (f = .38, k2 = 5,20) statistiquement significative entre attitudes et niveau d'automatisme.
Il en va de même si l'on regroupe tous les sujets ayant des attitudes neutres ou négatives, la relation devenant cependant légèrement moins forte f =.22 (k2 =4,71, p<.05).

Resterait à savoir si la “facilitation” résulte du désir de réussite du sujet ou si elle n’est qu’une impression illusoire qui s’attache après coup à l’automatisme en raison du désir de réussite du sujet pendant l’accomplissement du mouvement.

En vue de l’analyse factorielle, nous avons opposé l’attitude positive, seule source possible de facilitation, aux attitudes neutres, critiques, hostiles qui, au contraire, excluent toute forme de facilitation (cf. tableau 6-06).

6.122.- Tentatives et capacités de résistance à la suggestion.

Après avoir abordé le problème de l’automatisme des mouvements et le problème des attitudes du sujet par rapport aux suggestions, se pose tout naturellement le problème des capacités de résistance du sujet envers la suggestion.

Les deux questions posées à ce propos sont les suivantes : 1- “Avez-vous parfois tenté de résister aux suggestions”? 2- “A propos de ces tentatives de résistance, diriez-vous : a- j’ai eu beau essayer de résister, je ne pouvais pas m’opposer à l’effet des suggestions, b- je n’étais pas capable de résister totalement aux suggestions, c- je pouvais résister totalement aux suggestions lorsque j’essayais”.

La première question admettait deux types de réponses en fonction de la fréquence ou de l’intensité des tentatives de résistances. Pour la seconde question, il était demandé au sujet de choisir la réponse qui lui semblait le mieux caractériser la séance dans son ensemble.

Nous reportons dans le tableau 6-08 les réponses faites à ces deux questions. Pour la première question, les résultats sont reportés sous la forme d’un tableau croisé, permettant d’appréhender l’interaction entre “intensité” et “fréquence” des tentatives de résistances (tableau 6-09). Pour la seconde question, nous nous bornerons à indiquer les résultats obtenus pour chaque type de réponses.

tableau 6-08 : CAPACITES DE RESISTANCE : RESULTATS BRUTS, CODIFICATION, CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.04.- Présence ou absence de tentatives de résistances (47s).			
- A.041.- Absence de résistances	18	38	
- A.042.- Résistances	29	62	.21
rarement 23s			
fréquemment 6s			
A.06.- Capacités de résistances (30s).			
- A.061.- Faibles capacités	12	40	
"J'ai eu beau essayer de résister, je ne pouvais pas m'opposer à l'effet des suggestions" 5s			- .08
"Je n'étais pas capable de résister totalement aux suggestions" 7s			
- A.062.- Fortes capacités	18	60	
"Je ne pouvais résister totalement aux suggestions lorsque j'essayais"			

tableau 6-09 : RELATIONS ENTRE INTENSITE ET FREQUENCE DES TENTATIVES DE RESISTANCE.

Intensité des résistances exercées (47s)	Fréquence des tentatives de résistances (47s)				
	Jamais	Rarement	Fréquemment	Total	%
Nulles	18	X	X	18	38
Faibles	X	20	4	24	51
Fortes	X	3	2	5	11
Total	18	23	6	47	
%	38	49	13		

Tout d'abord, on remarquera que les sujets ayant tenté fréquemment de résister sont rares (13%). Ce résultat vient confirmer ce qui a déjà été dit à propos des attitudes des sujets par rapport à la suggestion : seuls 14% des sujets s'étaient déclarés "critiques" ou "hostiles" par rapport aux suggestions.

Si, peu nombreux, sont les sujets qui résistent de façon répétée pendant l'hypnose, il n'en est pas moins vrai que, dans leur majorité (62%), les sujets ont tenté une fois au moins pendant la séance de s'opposer à l'effet des suggestions, testant ainsi leurs capacités de résistance.

Parmi les sujets ayant ainsi tenté de résister, on notera que 60% déclarent avoir pu résister totalement aux effets suggérés, alors que seulement 17% des sujets affirment s'être alors trouvés dans l'incapacité de résister efficacement aux suggestions.

Ces résultats doivent cependant être nuancés car, parmi les sujets ayant pu s'opposer aux suggestions, seuls 3 sujets diront avoir pu s'opposer à toutes les suggestions, alors que les 15 autres diront n'avoir pu s'opposer efficacement qu'à certaines suggestions seulement.

Ceci dit, il est à noter que si, dans l'ensemble, les sujets n'ont que très peu tendance à s'opposer à la suggestion pendant l'hypnose, il n'en demeure pas moins vrai que, lorsque le besoin s'en fait sentir, ils conservent, en général et à des degrés variables, la capacité de s'opposer à l'effet des suggestions. Le sujet hypnotisé n'est donc pas dépourvu de toute capacité de contrôle pendant l'hypnose.

L'opposition entre les sujets perdant leurs capacités de résistance et les sujets les conservant au moins partiellement sera retenue en vue des analyses factorielles (variable A.06, cf. tableau 6-08). On peut, dès maintenant, remarquer que cette opposition n'est pas liée à la suggestibilité hypnotique (C.34), puisque la relation entre ces deux variables est proche de 0 : f = -.08.

Toujours en vue de l'analyse factorielle, étant donné le nombre extrêmement faible des sujets ayant résisté fortement et des sujets ayant résisté fréquemment (cf.tableau 6-09), nous ne tiendrons pas compte de ces deux variables d'intensité et de fréquence, et nous nous limiterons à opposer les sujets ayant tenté de résister aux sujets n'ayant pas tenté de résister pendant l'hypnose (variable A.04, cf. tableau 6-08).

En dernier lieu, on remarquera que l'exercice des résistances n'est pas le signe d'une absence de suggestibilité hypnotique, puisqu'il existe une relation positive (même si elle n'atteint pas le seuil de significativité statistique) entre suggestibilité hypnotique et tentatives de résistances : f =.21[1].

---

(1) : La tentative de résistance semble une condition nécessaire au cours d'une première séance. Elle permet au sujet de se rassurer quant à la survie de ses possibilités potentielles d'autonomie et de défenses. Parfois, il semble que, lorsque le sujet peut ainsi mettre en échec la suggestion et tout particulièrement l'une des deux suggestions motrices qui suivent immédiatement l'induction hypnotique, il entre alors dans une transe nettement plus profonde et ceci tant du point de vue de l'observateur que du point de vue du sujet.

6.123.- Perte de contrôle.

Ce thème s'inscrit dans la même lignée que les deux thèmes précédents (automatisme et résistances) : il concerne les aléas de la fonction volitionnelle pendant l'hypnose. A priori, il semblerait que la perte de contrôle devrait correspondre à une incapacité du sujet à maintenir son contrôle personnel à l'aide de ses tentatives de résistances et que, plus le sujet est profondément hypnotisé, plus il est démuni de contrôle; mais ceci reste hypothétique et nous essaierons en partant des réponses des sujets à nos différentes questions de préciser en quoi consiste exactement cette perte de contrôle.

tableau 6-10 : PERTE DE CONTROLE ET LIEU DE CONTROLE : RESULTATS, CODES ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.07.- Apparition de la perte de contrôle.			
- A.071.- Non	16	34	
- A.072.- Oui	31	66	f = +.61
A.08.- Intensité de la perte de contrôle.			
- A.081.- Partielle	22	67	
- A.082.- Totale	11	33	f = -.18
A.10.- Lieu de contrôle.			
A.101.- Contrôle interne ou mixte	23	70	
- interne : 9s			
- mixte : 14s			f = +.19
A.102.- Contrôle externe (par l'hypnotiseur)	10	30	

tableau 6-11 : RELATIONS ENTRE INTENSITE ET FREQUENCE DE LA PERTE DE CONTROLE.

Intensité de la perte de contrôle	Fréquence de la perte de contrôle				
	Jamais	Episodique	Permanente	Total	%
Nulle	15	X	X	15	31
Partielle	X	16	6	22	46
Totale	X	7	4	11	23
Total	15	23	10	48	
%	31	48	21		

6.123.1.- Présence et force de la perte de contrôle.

Dans leur majorité, les sujets ressentent pendant l'hypnose une impression de perte de contrôle (66%). L'apparition de cette impression de perte de contrôle est liée à la suggestibilité hypnotique (f =.61)(cf. tableau 6-10). Les sujets sensibles aux suggestions hypnotiques ressentent donc, en général, une impression de perte de contrôle.

Ce résultat vient confirmer ce qui avait déjà été dit à propos de l'impression d'automatisme : les sujets ressentent bien les suggestions comme des comportements spécifiques se faisant en dehors de leur volonté et de leur contrôle.

Cependant, si la plupart des sujets ressentent pendant l'hypnose une certaine perte de contrôle, on remarquera que rares sont ceux qui la ressentent comme totale (23%). De plus, si l'on tient compte du facteur temporel, on doit remarquer que la perte totale de contrôle n'est ressenti qu'exceptionnellement comme une donnée constante pendant toute la séance (9%).

La différence entre perte de contrôle totale et légère est éclaircie partiellement par les commentaires spontanés faits par les sujets à ce propos. Selon ces commentaires, à la perte totale de contrôle correspondraient deux événements subjectifs majeurs : 1- Exécution de mouvements hors conscience ou de façon demi-consciente, 2- Exécution de certains mouvements en dépit de l'effort fait par le sujet pour en empêcher l'apparition.

Par contre, lorsque les sujets évoquent la perte partielle de contrôle, ils insistent sur l'aspect temporaire, "accepté" même, de cette perte de contrôle. Les sujets se sentent la capacité de "reprendre" le contrôle, le sujet a donc l'impression de "déléguer" à l'hypnotiseur ses capacités de contrôle et non de s'en faire déposséder.

Au niveau quantitatif, on remarquera que cette variable (intensité de la perte de contrôle, A.08) n'est pas reliée à la suggestibilité hypnotique (C.34) : f = -.18 (cf. tableau 6-10).

La distinction entre perte de contrôle légère et forte ne correspond pas à une hiérarchisation entre sujets plus ou moins suggestibles; elle est donc plus le reflet d'un phénomène qualitatif que quantitatif. Elle indique de plus, et de façon fortuite, que la notion de perte de contrôle n'est pas pour le sujet une façon d'estimer après coup s'il a ou non obéi aux suggestions (il y aurait alors une relation entre intensité de la perte de contrôle et niveau de suggestibilité comportementale) mais constitue bien une estimation relative aux modalités subjectives d'apparition des comportements faits en réponse aux suggestions.

6.123.2.- Niveaux de la perte de contrôle.

Afin d'essayer de préciser le vécu et l'origine de l'impression de perte de contrôle, nous demandions aux sujets de préciser à quels niveaux du fonctionnement mental cette perte de contrôle était ressentie.

Sept niveaux étaient précisés, chacun de ces niveaux constituant une sous-variable.

On remarquera que, parmi ces sous-variables, les 4 premières surtout peuvent permettre de caractériser différentes manières de vivre la perte de contrôle qui sous-tend la suggestion. Ainsi, on peut réaliser la suggestion sur un mode paraissant volontaire alors même qu'on est profondément sous l'empire de la suggestion au niveau des désirs : le désir du sujet se confond alors avec celui de l'hypnotiseur, le sujet ne désire que ce qui lui est dicté par la suggestion. De la même façon, le sujet peut surtout sentir la perte de contrôle au niveau de sa volonté, comme si une volonté plus forte que la sienne l'annihilait, etc.

Les trois dernières sous-variables (perte de contrôle au niveau des sensations, perte de contrôle au niveau des pensées, perte de contrôle au niveau des émotions) sont plus complexes. En effet, elles peuvent aussi bien caractériser le rapport du sujet à la suggestion que traduire l'irruption dans la séance de représentations, de sensations et d'émotions de provenance interne et apparemment sans rapport avec la situation, fonctionnant même parfois comme des résistances à l'hypnose. Ainsi, si la perte de contrôle au niveau des sensations peut caractériser le vécu sur un mode hallucinatoire d'une sensation suggérée, chez d'autres sujets elle pourra concerner les modifications spontanées du schéma corporel (décrites un peu plus haut, cf. pp.@).

De même, au niveau des pensées, la perte de contrôle peut décrire de façon générale l'impossibilité du sujet à penser à autre chose qu'à ce qui lui est suggéré mais elle peut, et c'est souvent le cas, décrire l'absence de contrôle du sujet par rapport aux contenus qui lui traversent l'esprit pendant le rêve. En dernier lieu, elle peut aussi évoquer l'irruption incontrôlable d'idées parasites en cours de séance.

Au niveau des émotions enfin, l'émotion peut se greffer autour du contenu des suggestions (ainsi ce sujet qui, à l'occasion de la mouche, se sent énervé par la mouche sans pouvoir contrôler cet énervement (S.23)); mais, le plus souvent, elle accompagne plutôt l'émergence de contenus personnels, sollicités, comme c'est le cas dans le rêve, ou spontanés, comme dans tous les cas de modification du schéma corporel.

Les réponses apportées par les sujets à chacune de ces sous-questions (cf. tableau 6-12) nous fournissent un certain nombre de renseignements.

tableau 6-12 : NIVEAUX DE PERTE DE CONTROLE : RESULTATS ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Niveaux de la perte de controle	Effectifs		% des oui	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)1
	1. Non	2. Oui		
A.11.- Au niveau des désirs (29s)	17	12	41	.08 (.29)
A.12.- Au niveau de la volonté (30s)	13	17	57	.17 (.41)
A.13.- Au niveau de l'autonomie (28s)	14	14	50	.15 (.38)
A.14.- Au niveau des sensations (30s)	8	22	73	- (.38)
A.15.- Au niveau des actions (30s)	2	28	93	- (.51)
A.16.- Au niveau des pensées (29s)	13	16	55	.08 (.35)
A.17.- Au niveau des émotions (26s)	16	10	38	.36 (.50)

(1) : Les corrélations indiquées entre parenthèses ont été calculées après réintégration dans le groupe des "non", des sujets ayant répondu précédemment (variable A.07) : " ne pas avoir perdu le contrôle pendant la séance". Deux corrélations n'ont pas été calculées en raison d'effectifs trop faibles.

Tout d'abord, on remarquera que la plupart des sujets ayant perdu le contrôle par rapport à leurs actions et à leurs comportements affirment également avoir perdu le contrôle par rapport à leurs sensations et par rapport à leurs actions (respectivement 22 sur 30 et 28 sur 30). Ce résultat est cohérent et confirme bien le rôle majeur tenu dans l'avènement du comportement de suggestion, par la tendance à la compulsion motrice (perte de contrôle par rapport aux actions) d'une part et par les facultés hallucinatoires (illusion sensori-motrice = perte de contrôle par rapport aux sensations) d'autre part.

Par ailleurs, si les sujets sont assez nombreux à ressentir une impression de perte de contrôle au niveau du désir, de la volonté ou de leurs possibilités d'autonomie (respectivement 41%, 57%, 50%); l'apparition d'une impression de perte de contrôle au niveau des émotions est, en revanche, nettement plus rare.

Enfin, on remarquera que la plupart des sujets ressentent la perte de contrôle simultanément à différents niveaux. Il sera donc intéressant de rechercher dans les analyses factorielles la nature de ces regroupements et les enseignements qu'ils nous apportent quant aux différentes façons de vivre la suggestion.

En vue des analyses statistiques, afin d'éviter de multiplier inutilement les sous-catégories, nous avons éliminé les distinctions quantitatives qui étaient proposées dans le questionnaire et ne prenons ainsi en compte que les oppositions entre "présence" et "absence" pour chacune de ces pertes de contrôles (variable A.11 à A.17).

6.123.3.- Lieu de contrôle.

Il nous reste maintenant à présenter la variable : lieu de contrôle (A.10). Là encore, il s'agit d'une sous-variable concernant la perte de contrôle. La question posée aux sujets ayant perdu légèrement ou fortement le contrôle est la suivante : "Diriez-vous que le contrôle de vos mouvements appartenait à l'hypnotiseur ou à une partie de vous-même (pensées inconscientes, etc...)?"

Comme on peut le constater dans le tableau 6-10, les sujets éprouvent une certaine difficulté à trancher clairement entre ces deux termes de l'alternative. Ainsi, nombreux sont les sujets qui caractérisent la séance de façon intermédiaire, le plus souvent d'ailleurs à cause des fluctuations qui ont eu lieu pendant l'hypnose, d'un exercice à l'autre.

Au total 10 sujets (30% des réponses) ont eu vraiment l'impression de perdre le contrôle au profit de l'hypnotiseur, ce qui revient à dire qu'ils se sont sentis contrôlés de l'extérieur.

Par ailleurs, 9 sujets se sont dits contrôlés de l'intérieur par une partie inconsciente ou non consciente d'eux-mêmes. Enfin, 14 sujets (42% des pertes de contrôles) évoquent un vécu intermédiaire.

En vue de l'analyse factorielle, nous avons opposé les 10 sujets à contrôle externe (pouvoir totalement entre les mains de l'hypnotiseur) aux 23 sujets à contrôle interne ou mixte. Nous avons réalisé ce regroupement afin de rechercher quelles caractéristiques différencient les sujets à contrôle externe (dont l'expérience peut sembler a priori plus caractéristique de l'hypnose) des autres sujets se sentant moins, ou pas du tout, contrôlés de l'extérieur mais ayant cependant ressenti le même phénomène de perte de contrôle (cf. tableau 6-10).

6.13.- Altération de la personnalité sous hypnose : troubles de l'unité.

Si, comme de nombreux auteurs l'ont supposé, l'hypnose est la conséquence d'une dissociation mentale, il paraît vraisemblable que les sujets ressentent ce phénomène dissociatif et qu'ils aient donc l'impression d'un affaissement de l'unité même de leur personnalité.

Afin de cerner ce problème, nous avons suivi deux directions. La première consistait à décrire des impressions caractéristiques des troubles de l'unité (dépossession, dépersonnalisation, dédoublement) et à demander aux sujets s'ils avaient ou non ressenti pendant l'hypnose de telles impressions. La seconde, plus directe, consistait à interroger le sujet quant à son sentiment d'unité pendant la séance (question De, cf. tableau 6.13).

6.131.- Présentation des résultats.

Dans le tableau qui suit, on distinguera, au niveau numérique, les quatre premières questions posées aux 48 sujets de la dernière question qui ne porte que sur 43 sujets. Cette différence numérique vient de ce que cette dernière question n'a été introduite dans le questionnaire qu'après la cinquième séance.

tableau 6-13 : ALTERATION DE LA PERSONNALITE SOUS HYPNOSE : RESULTATS BRUTS.

Questions posées (rubrique D) N %	N	%
(Da) - Avez-vous eu l'impression qu'une partie des choses que vous avez faites ne l'ont pas été par vous-même?	19s	40
(Db) - Avez-vous eu l'impression d'être devenu quelqu'un d'autre?	5s	10
(Dc) - Est-ce que vous avez eu l'impression qu'une partie de vous-même se constituait en observateur alors que l'autre partie exécutait?	31s	65
(Dd) - Diriez-vous qu'il y avait deux personnes distinctes en vous?	17s	35
(De) - Ressentiez-vous votre personnalité comme un tout, un bloc particdulièrement homogène et cohérent ou au contraire comme un ensemble diffus et peu cohérent?		
(De1) - personnalité homogène et cohérente	27s	63
(De2) - personnalité diffuse, peu cohérente	15s	35
(De3) - entre les deux	1s	02

Comme on peut le remarquer, la modification de la personnalité la plus fréquemment rapportée est l'impression de dédoublement (Dc). Cette impression apparaît dans 65% des cas. Si cette impression peut n'être que légère (14 sujets sur 31) : le sujet affirme alors l'existence en lui de deux personnes distinctes (Dd).

Les impressions de "dépossession" (Da) sont tout à fait fréquentes (40% des sujets). Elles se présentent le plus souvent en association avec un vécu de dédoublement (12 fois sur 19).

Les impressions de "dépersonnalisation" (Db) sont nettement plus rares (10% des sujets) et sont pratiquement toujours associées à un sentiment de "dépossession" (3 cas sur 4).

Quant à la dernière des questions présentées dans le tableau ci-dessus, si elle nous paraissait initialement constituer une formulation atténuée et récapitulative des trois questions précédentes, il nous est bien vite apparu qu'elle concernait en fait une dimension originale du vécu des sujets. L'impression d'homogénéité, ou au contraire d'absence d'homogénéité, de la personnalité concerne moins le problème de l'unité de la personnalité que celui de sa cohérence interne ou de sa conflictualité.

Ainsi, alors que 9 sujets seulement n'avaient ressenti aucune des altérations de l'unité envisagées (du dédoublement léger à la dépersonnalisation), on trouve 27 sujets pour affirmer l'homogénéité et la cohérence de leur personnalité pendant l'hypnose.

En vue des analyses factorielles, nous avons regroupé les quatre premières questions (Da-Db-Dc-Dd) sous la rubrique : "Types d'altération de la personnalité" (A.19), en opposant les sujets manifestant des troubles exclusivement de l'ordre du dédoublement (Dc) aux sujets manifestant des troubles de l'ordre de la dépossession (Da) ou de la dépersonnalisation (Db) que ceux-ci soient ou non accompagnés d'un sentiment de dédoublement (Dc).

Par ailleurs, au sein des sujets témoignant d'un sentiment de dédoublement (Dc), nous avons opposé les sujets ayant une dissociation légère (réponse positive à la question (Dc) et négative à la question (Dd) aux sujets ayant ressenti une dissociation forte (réponse positive à (Dc) et (Dd)). Cette variable qui concerne 31 sujets est intitulée : "niveau dissociatif" (A.20).

La question concernant le niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité du sujet sous hypnose est conservée pratiquement inchangée (A.24).

tableau 6-14 ; ALTERATION DE LA PERSONNALITE SOUS HYPNOSE : RESULTATS, CODES ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.19.- Type d'altération de la personnalité sous hypnose :			
- A.191.- dédoublement seul	19	49	-.08
- A.192.- dépossession ou dépersonnalisation accompagnée ou non de dédoublement.	20	51	
A.20.- Niveau dissociatif :			
- A.201.- dédoublement léger	14	17	.10
- A.202.- dédoublement fort	17	55	
A.24.- Niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité :			
- A.241.- personnalité homogène et cohérente	27	64	.41°°
- A.242.- personnalité diffuse et peu cohérente	15	36	

Si l'on étudie maintenant le niveau de relation entre ces variables et la suggestibilité hypnotique, on remarque qu'il n'apparaît pas de relations notables entre les variables d'altération de la personnalité et la suggestibilité. La suggestibilité paraît donc pouvoir se manifester qu'il y ait ou non apparition d'un vécu de type dissociatif.

Ce résultat semble donc infirmer les théories qui font de la dissociation l'essence même de l'hypnose et de la suggestibilité hypnotique, à moins que la dissociation en cause dans l'hypnose se situe à un niveau tel du psychisme qu'elle n'est pas appréhendable au niveau de la conscience du sujet.

Si apparemment il n'y a pas de relation entre troubles de l'unité et suggestibilité, il existe en revanche une relation très nette entre le "niveau d'homogénéité de la personnalité" et la suggestibilité. Plus les sujets sont suggestibles pendant l'hypnose et plus ils ressentent leur personnalité comme un "ensemble diffus et peu cohérent" ($f = -.41$, $p < .01$). Cette relation semble montrer que l'apparition d'une forte suggestibilité ne signifie pas pour autant l'acceptation profonde des suggestions, au contraire, il semble que ce qui dans le sujet se soumet à la suggestion et à l'hypnotiseur soit vécu comme contraire à l'ensemble de la personnalité du sujet. Il semblerait donc, qu'à un certain niveau, quelle que soit la suggestibilité des sujets, ceux-ci maintiennent une orientation adéquate et autonome par rapport au monde, orientation qui est mise en échec par l'Autre et par ce qui dans le sujet sert de relais à cet Autre. La tentative que fait l'hypnotiseur d'imposer au sujet une réalité venant non de la conscience mais de l'extérieur par le biais de la suggestion paraît donc échouer partiellement; ceci est à rapprocher de ce qui nous a été dit à propos du réel (cf. p.@) tout particulièrement à propos d'un sentiment d'irréalité venant se substituer à la notion de réel.

Cette contrainte interne qui semble se révéler ici chez les sujets les plus suggestibles, nous renvoie aussi au problème de la "prostration" dont nous avions envisagé, dans nos hypothèses, qu'elle pouvait constituer une des voies privilégiées de la suggestibilité.

6.132.- Spécificité des impressions relatives à l'altération de la personnalité.

En parlant d'altération, à propos de ces troubles de l'unicité de la personnalité, nous avons supposé implicitement qu'il s'agissait là de troubles induits par l'hypnose et non d'une caractéristique initiale du sujet à l'état de veille.

Afin de préciser ce dernier point, il était prévu de demander aux sujets si ces "altérations" étaient ou non spécifiques de l'hypnose.

Les réponses des sujets à cette question sont précisées ci-dessous.

tableau 6-15 : SPECIFICITE DE L'ALTERATION DE LA PERSONNALITE SOUS HYPNOSE : RESULTATS ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.23.- Spécificité de l'altération de la personnalité.			
A.231.- altération non spécifique :	14	40	
- nulle : 5			
- faible : 9			.09
A.232.- altération spécifique :	21	60	
- forte 15			
- totale 6			
A.25.- Spoécificité du niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité.	19	59	
A.251.- non spécifique			
- nulle : 13			.43
- faible : 6			
A.25.- spécifique	13	41	
- forte : 6			
- totale : 7			

Comme on peut le constater, les impressions de dissociation, de dépersonnalisation et de dépossession que nous avons regroupées sous le titre d'altérations de la personnalité, sont considérées dans la plupart des cas comme spécifiques de l'hypnose (21 sujets sur 35, soit 60%), 6 sujets disent n'avoir jamais ressenti ce mode de fonctionnement psychologique et 15 en parlent comme quelque chose d'exceptionnel n'apparaissant généralement que dans les situations d'endormissement ou dans des situations de même type que l'hypnose : yoga, relaxation, etc. Par ailleurs, 9 de nos sujets disent en avoir fait l'expérience assez souvent (spécificité faible) et les 5 dernier l'envisagent comme un mode de fonctionnement habituel (spécificité nulle).

Si l'on se reporte aux commentaires des sujets, on peut constater que, dans 3% des cas, le mode de fonctionnement de la personnalité évoqué après l'hypnose est rapproché de celui pouvant se produire dans d'autres états de conscience modifiés naturels ou provoqués : sommeil, relaxation, ivresse... Dans 22% des cas, il est rapproché de celui pouvant survenir dans certaines situations de conflit, d'ambivalence ou de contrainte : "quand je fais quelque chose que j'ai pas envie de faire, pour faire plaisir à quelqu'un qui me l'a demandé" (S15). Dans encore 22% des cas, les sujets le rapprochent de celui déjà observé dans certaines situations impliquant une forte concentration : "en écoutant de la musique" (S34), "travail manuel" (S9)... Enfin, dans les derniers 22% des cas, les sujets évoquent toutes sortes de situations : douleur, émotion ("des moments d'émotion où je me comporte pas comme je devrais le faire..." (S38), ou se bornant à en affirmer la chronicité.

Si l'altération de la personnalité était dans la plupart des cas considérée comme spécifique, il en va tout autrement avec le niveau d'homogénéité de la personnalité. En effet, il est considéré comme non spécifique dans 60% des cas. Seuls 22% des sujets le jugeront comme totalement spécifique (jamais rencontré auparavant).

En vue des analyses, nous avons conservé ces deux variables après avoir regroupé les niveaux 1 et 2 (spécificité nulle et faible) et les niveaux 3 et 4 (spécificité forte et totale). La relation entre ces variables et la suggestibilité hypnotique vient encore confirmer leur hétérogénéité : en effet, il n'apparaît pas de relation entre la spécificité de l'altération de la personnalité (A.23) et le niveau de suggestibilité hypnotique (C.34) (phi =.09). En revanche, une relation assez nette apparaît entre "spécificité du niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité" (A.25) et la suggestibilité hypnotique (C.34). Les sujets les plus suggestibles considèrent (et ceci qu'ils aient ressenti leur personnalité comme un ensemble homogène ou au contraire diffus) que cette impression était différente de ce qu'ils ressentent à l'ordinaire (selon les cas, inversion ou accentuation)(A.25xC.34: phi=.43, $p<.05$).

Reste à savoir maintenant, au delà de ces résultats purement descriptifs, s'il existe une relation entre type d'altération de la personnalité et spécificité de l'altération (A.23), entre niveau dissociatif (A.20) et spécificité de l'altération (A.23), entre niveau d'homogénéité de la personnalité (A.24) et spécificité de ce niveau d'homogénéité ou de diffusion (A.25).

Nous avons reporté, dans le tableau suivant, les trois tableaux croisés qui permettent d'étudier ces relations.

tableau 6-16 : RELATIONS ENTRE TYPES D'ALTERATION ET SPECIFICITE DE L'ALTERATION.

Type d'altération	Niveau de spécificité de l'altération				Spécificité de l'altération	
	Nulle	Faible	Forte	Totale	Non spécifique	Spécifique
Dédoublé ou dépersonnalisé	0	0	4	1	0	5
Dépossédé... + dédoublé	2	2	4	3	4	7
Dédoublé exclusivement	3	7	7	2	10	9

phi = .28, X^2 = 2,74, n.s.

tableau 6-17 : RELATIONS ENTRE FORCE ET SPECIFICITE DU DEDOUBLEMENT.

Type de dédoublement	Niveau de spécificité de l'altération				Spécificité de l'altération	
	Nulle	Faible	Forte	Totale	Non spécifique	Spécifique
Dédoublement léger	2	6	4	2	8	6
Dédoublement fort	3	3	7	4	6	11

phi = .22, X^2 = 1,48, n.s.

tableau 6-18 : RELATIONS ENTRE NIVEAU D'HOMOGENEITE DE LA PERSONNALITE ET SPECIFICITE DE CE NIVEAU.

Niveau d'homogénéité de la personnalité	Niveau de spécificité				Spécificité de l'homogénéité	
	Nulle	Faible	Forte	Totale	Non spécifique	Spécifique
Homogène	11	2	1	2	13	3
Diffus	2	4	4	5	6	9

phi = .42, X^2 = 5,55, $p < .01$

Les sujets qui évoquent un vécu de “dépossession” ou de “dépersonnalisation” affirment tous la spécificité de cette impression, jamais donc rencontrée en dehors de l’hypnose. Les sujets qui évoquent un vécu de “dépossession” ou de “dépersonnalisation” mais qui y adjoignent une impression de “dédoublement” affirment également dans leur grande majorité (7 sujets sur 11 soit 64%) la spécificité de ce vécu. Par contre, les sujets qui évoquent exclusivement le “dédoublement” en affirment plus rarement la spécificité (9 sujets sur 19, soit 47%). L’impression de “dépossession” et l’impression de “dépersonnalisation” paraissent plus spécifiques de l’hypnose que l’impression de “dédoublement”, mais ceci reste une tendance(1).

Le tableau 6-17 qui représente les interactions entre force du dédoublement et spécificité de l’altération de la personnalité montre une légère tendance allant dans le sens d’une plus grande spécificité des dédoublements les plus forts, par rapport aux dédoublements les plus légers.

Cette relation (phi =.22, k2 =1,48) n’est cependant pas significative; on ne peut donc affirmer l’existence d’une relation entre la force de la dissociation et sa spécificité.

Par contre, les relations entre “niveau d’homogénéité et de cohérence de la personnalité” et “spécificité de ce niveau d’homogénéité” (tableau 6-18) vont bien dans le sens initialement prévu : l’impression d’homogénéité et de cohérence de la personnalité est considérée comme non spécifique, alors que l’impression de diffusion et de manque de cohérence est considérée comme spécifique : cette relation est assez forte (phi =.42, k2 =5,55, p<.01). En effet, si l’on se réfère aux commentaires des sujets, il semble que les impressions de manque d’homogénéité et de cohérence de la personnalité ne se rencontrent généralement que dans des moments de transition entre veille et sommeil et, à l’état de veille, que dans des situations apparentées à l’hypnose : yoga, relaxation, etc...

Quant aux quelques sujets (3 sujets) qui ont estimé avoir eu, sous hypnose, une personnalité plus homogène et plus cohérente qu’à la normale, il semble, d’après leurs commentaires, qu’il s’agisse de sujets très dissociatifs et conflictuels à l’état de veille. Le commentaire de l’un de ces sujets (“moi-même, débarrassé d’une partie de moi, d’un certain moi-même”, S6) nous renvoie à ce qui a été dit à propos du somnambulisme et de l’unité un peu magique qui s’y rencontre en raison de la prise directe du contrôle par le çà.

---

(1) : Après regroupement des deux premières lignes : phi = 28, x^2 = 2,74, n.s.

6.133.- Attitudes au sein de la dissociation et niveau de conflit intrapsychique.

Dans les cas où les sujets se sont dits “dédoublés”, il nous a semblé intéressant de leur demander d’estimer l’attitude de ces deux parties d’eux-mêmes qui se dévoilent à cette occasion. De plus, nous leur avons demandé d’estimer si, selon eux, il y avait ou non conflit entre ces deux parties d’eux-mêmes. Par ailleurs, nous avons nous-même comparé ces deux niveaux d’attitudes et estimé s’il y avait ou non conflit. Les résultats bruts et les variables retenues en vue des analyses sont présentés dans les tableaux qui suivent.

tableau 6-19 : ATTITUDES AU SEIN DE LA DISSOCIATION : RESULTATS BRUTS.

Attitudes au sein de la dissociation	N	%
Attitudes de la partie qui observe :		
- Favorable	12s	40
- Neutre	7s	23
- Critique	8s	27
- Hostile	3s	10
Attitudes de la partie qui exécute :		
- Favorable	16s	59
- Neutre	9s	33
- Critique	2s	07
- Hostile	0s	00
Niveau de conflit perçu par le sujet :		
- Pas de conflit	8s	42
- Léger conflit	6s	32
- Fort conflit	5s	26

tableau 6-20 : CONFLIT AU SEIN DU DEDOUBLEMENT : CODIFICATION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.21.- Perception d’un conflit au sein du dédoublement.			
A.211.- Ne ressent pas de conflit	8	42	
A.212.- Conflit ressenti	11	58	phi=.37
- conflit léger 6s			
- conflit fort 5s			
A.22.- Existence d’un conflit dans la dissociation, décelé par l’expérimentateur.			
A.221.- Pas de conflit	17	61	
A.222.- Conflit	11	39	f = .47°

Tout d'abord, avant de commenter ces tableaux, on remarquera le choix qui a été fait d'opposer au sein du dédoublement l'acteur à l'observateur. Ce parti pris qui s'avérait nécessaire pour pouvoir comparer les résultats d'un sujet à l'autre ne fait que refléter les commentaires des sujets qui, spontanément, pour caractériser cette expérience, opposaient l'"observateur" à l'"exécutant" montrant ainsi que le dédoublement se manifeste essentiellement dans le rapport du sujet à ses comportements.

On remarquera, de plus, que si les sujets ne manifestent généralement pas de grosses difficultés pour caractériser les attitudes de la partie observatrice, il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de caractériser les attitudes de la partie qui exécute. Dans ce dernier cas, les sujets, après réflexion, déterminent ces attitudes à partir de l'examen rétrospectif des caractéristiques de leur comportement pendant l'hypnose.

Les réponses fournies par les sujets diffèrent nettement selon qu'il s'agit des attitudes de la partie qui observe ou selon qu'il s'agit de la partie qui exécute(1).

En effet, la partie observatrice est présentée à égalité soit comme favorable (40% des cas), soit comme critique ou hostile (37% des cas); la neutralité, par exemple, n'est que rarement évoquée (23% des cas). La partie exécutante se présente très différemment; elle est, dans la plupart des cas, ressentie comme "favorable" (59% des cas) où, à défaut, comme neutre (33%), elle n'est considérée comme critique ou hostile que dans 2 cas (7%). On peut donc considérer que, dans leur extrême majorité, les sujets ne ressentent aucun frein ni obstacle, mais plutôt ressentent une sorte d'adjuvance au niveau de la partie d'eux-mêmes à laquelle ils imputent l'action.

(1) : Cette division paraît recouper l'opposition qui a souvent été faite entre le Moi et ses instances de contrôle (Surmoi et Idéal du Moi); le dédoublement évoqué ici témoigne du désinvestissement des contrôles, l'action est "agie" par le Moi (partie qui exécute) hors de l'influence des contrôles internes (partie observatrice).

La partie qui “exécute” (Moi?) est donc présentée comme fondamentalement docile, en quête d’obéissance et de maître, pourrait-on dire.

La partie qui observe (Surmoi idéal?) a un statut plus ambigu. Chez certains, elle reste défensive, en opposition larvée avec la situation; chez d’autres, elle est plutôt adjuvante, reprenant par là-même à son propre compte les demandes de l’hypnotiseur; la séance hypnotique est alors vécue comme auto-hypnotique.

Dans la mesure où nous disposions de renseignements plus détaillés concernant les attitudes des sujets (attitudes exercice par exercice, cf. alinéa 5.13), nous n’avons pas retenu cette indication globale d’attitudes et nous avons préféré en tirer partie pour déterminer a posteriori s’il y avait ou non conflit dans la dissociation. A cette fin, nous avons comparé pour chaque sujet les attitudes de l’observateur et de l’exécutant. Ont été alors considérés comme conflictuels tous les sujets ayant exprimé à l’un des deux niveaux une attitude neutre ou positive et à l’autre niveau une attitude négative (A.22). Les jugements spontanés des sujets concernant leur niveau interne de conflit ont été conservés (A.21); ce renseignement en fait n’a été demandé qu’aux sujets ayant répondu positivement à la question présentée un peu plus haut : “diriez-vous qu’il y avait deux personnes distinctes en vous?”. La question qui suivait en cas de réponse positive était : “étaient-elles en conflit?”. La variable (A.21) concerne donc un noyau de sujets plus restreint ne comprenant que des sujets se sentant profondément dédoublés et conscients d’un conflit au sein de cette dissociation, elle peut donc apporter des renseignements complémentaires à ceux véhiculés par la variable (A.22).

---

(1) : Un de nos sujets cependant proposera spontanément de distinguer non pas deux parties mais trois parties de lui-même; selon ses propres mots, il y avait “une partie qui observait, elle était favorable et souhaitait aller plus loin, une partie qui exécutait, elle était favorable, une partie qui était critique et qui savait que c’était une expérience” (S27). Le sujet évoque alors deux lignes de clivage, l’une entre exécutant et observateur et l’autre au sein même de l’observateur.

6.134.- Relations entre les variables relatives à l'altération de la personnalité.

Nous souhaiterions maintenant, avant de conclure, donner quelques indications complémentaires à propos de l'articulation de certaines des variables présentées précédemment.

Tout d'abord, on pourra se demander s'il existe une relation entre la force du dédoublement et le fait qu'il se présente seul ou au contraire en conjonction avec le sentiment de dépersonnalisation ou de dépossession.

tableau 6-21 : RELATIONS ENTRE FORCE DU DEDOUBLEMENT ET PRESENCE OU NON DE L'IMPRESSION DE DEPOSSESSION OU DE DEPERSONNALISATION.

Type de dédoublement	Force du dédoublement	
	Léger	Fort
Dédoublement seul	12	7
Dédoublement accompagné de dépossession ou de dépersonnalisation	2	10

phi = .46, X^2 = 6,42, p < .05.

Le tableau qui précède montre clairement l'existence d'une telle relation. Dans la plupart des cas, lorsque la seule impression ressentie est une impression de dédoublement, son intensité est perçue comme légère (12 sujets sur 19, 37%). A l'inverse, lorsque le dédoublement est évoqué en même temps qu'une impression de "dépossession", celui-ci est considéré comme étant "fort" (10 sujets sur 12, 83%). La relation entre ces deux variables est assez élevée : phi =.45 et statistiquement significative (x^2 =6,28, p<.05).

Ainsi, plus le dédoublement est fort, plus il est probable que le sujet ressente des impressions de l'ordre de la "dépossession" et de la "dépersonnalisation"(1).

(1) : On se rappellera que, dans la définition même de la dépossession, au niveau psychiatrique, il est fait appel à la notion d'automatisme, cf. POROT (1965).

Pour expliquer cette relation, on pourrait faire l'hypothèse que plus le degré de dissociation s'accroît et plus la dissociation elle-même devient non consciente, laissant alors la place à des impressions de l'ordre de la "dépossession" ou de la "dépersonnalisation".

Une autre interaction nous paraît nécessaire à étudier maintenant : c'est celle qui unit la variable "niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité" (A.24) et la variable "Type d'altération de la personnalité" (A.19). Nous représenterons cette interaction dans le tableau 6-22, ci-dessous en adjoignant pour la variable A.19 une ligne supplémentaire (première ligne) correspondant aux sujets n'ayant ressenti aucun effet du type dissociation, dépossession...

tableau 6-22 : RELATION ENTRE LE TYPE D'ALTERATION DE LA PERSONNALITE ET LE NIVEAU D'HOMOGENEITE ET DE COHERENCE MENTALE.

Type d'altération de la personnalité	Niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité	
	Homogène et cohérente	Diffuse et peu cohérente
Aucune altération	8	0
Dépossession - dépersonnalisation avec ou sans dissociation	13	4
Dissociation seule	6	11

Alors que seulement 8 sujets (19%) n'avaient ressenti aucune impression du type "dissociation", "dépossession"..., 27 sujets disent avoir gardé sous hypnose une personnalité homogène et cohérente.

Ce résultat est paradoxal et vaut qu'on s'y arrête. Comment peut-on affirmer la "dépossession" ou le "dédoublement" et simultanément dire qu'on a ressenti sa personnalité comme un bloc homogène et cohérent?

En fait, l'examen du tableau 6-22 montre qu'une relation existe entre "types d'altérations de la personnalité" et "homogénéité-cohérence". Cette relation est élevée (c=.53) et statistiquement significative au seuil de .01 (k2 =11,77). L'impression de "diffusion et de manque de cohérence de la personnalité" est caractéristique des sujets évoquant seulement le dédoublement. En revanche, l'impression d'"homogénéité" est caractéristique simultanément des sujets ne présentant aucune altération de la personnalité mais aussi des sujets ayant un vécu de "dépossession ou de dépersonnalisation" (accompagné ou non d'une impression de dédoublement).

Mais, nous l'avons dit au début de ce paragraphe, les dédoublements isolés sont généralement faibles, alors que les dédoublements associés aux dépersonnalisations sont généralement forts; or, la quasi totalité des "dépossessions" s'accompagne d'une impression d'homogénéité. Nous voici donc à nouveau devant un paradoxe : plus on est fortement dissocié, plus on a l'impression d'avoir une personnalité homogène et cohérente. L'explication la plus vraisemblable, là encore, est que, plus le dédoublement est fort(1) et plus la partie dédoublée échappe à la conscience générant ainsi l'impression d'automatisme (dépossession) d'une part, et, d'autre part, d'homogénéité et de cohérence puisque les fragments dissociés sont rejetés hors conscience.

---

(1) : Du moins, plus elle est jugée forte rétroactivement par le sujet. En effet on peut se demander s'il y a rupture quantitative entre les dissociations isolées et les dissociations s'accompagnant de "dépossession" ou si nous sommes seulement en face d'une interaction entre un processus dissociatif (dû à l'hypnose, sensiblement constant) et un processus défensif : clivage (dû à la structure mentale du sujet).

Conclusion.

Des résultats qui précèdent, on retiendra surtout les effets majeurs de l'induction hypnotique sur le sentiment d'unicité et sur l'impression de cohérence interne du sujet.

A propos des altérations de l'unicité de la personnalité des sujets, on a pu remarquer, bien que cela reste à l'état de tendance, que plus le dédoublement était radical et plus il paraissait spécifique de l'hypnose.

Enfin, il nous est apparu que les impressions de "dépossession" et de "dépersonnalisation" semblaient constituer la phase ultime du processus de dédoublement. Pendant cette phase, les fragments du Moi dissociés ou clivés échappent soudain à la conscience; ils lui deviennent étrangers. Les sujets retrouvent une impression d'homogénéité et de cohérence interne qui faisait souvent défaut lorsque le dédoublement restait léger.

6.14.- Activité mentale pendant l'hypnose.

Dans cette partie du questionnaire subjectif, nous nous proposions d'appréhender les effets de l'hypnose sur les processus cognitifs du sujet.

Les questions posées au sujet à ce propos peuvent se regrouper selon cinq grands thèmes :

1- Modification du niveau de concentration mentale.

2- Modification du niveau d'activité mentale.

3- Modification de l'activité réflexive.

4- Modification de l'activité représentative. 5- Forme et tonalité émotionnelle de l'activité mentale spontanée.

6.141.- Modification de la concentration mentale.

Trois questions concernaient directement ou indirectement le problème de la concentration mentale. La première abordait le problème de façon directe : "Votre esprit était-il complètement absorbé dans l'effort d'imaginer et de ressentir les sensations et les effets suggérés?". La seconde l'abordait à partir de ses effets sur la conscience de l'environnement et de la réalité : "Vous êtes-vous senti parfois suffisamment concentré (fasciné) sur une idée, une sensation, pour perdre plus ou moins le contact avec l'environnement et la réalité?". La troisième enfin l'abordait de façon plus indirecte à travers ses effets inhibants sur l'activité mentale dans son ensemble : "Avez-vous eu l'impression par moments d'avoir l'esprit vide, de ne plus avoir de pensée du tout, de ne plus rien comprendre?".

Les réponses apportées par nos sujets à ces questions sont rapportées ci-dessous ainsi que la codification et les relations avec la suggestibilité.

tableau 6-23 : LA MODIFICATION DE LA CONCENTRATION MENTALE ET SES EFFETS SUR LA CONSCIENCE : RESULTATS CODES ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.26.- Degré de concentration mentale ou d'absorbtion mentale.			
A.261.- Esprit non totalement absorbé	29	60	
A.262.- Esprit totalement absorbé	19	40	.24
A.31.- Perte de contact épisodique avec l'environnement en raison de la concentration.			
A.311.- Non	4	08	
A.312.- Oui	44	92	(1)
A.32.- Impression épisodique d'avoir l'esprit vide.			
A.321.- Non	21	45	
A.322.- Oui	26	55	.13

A la question "Votre esprit était-il complètement absorbé dans l'effort d'imaginer et de ressentir les sensations et les effets suggérés?", certains sujets ayant répondu positivement ont cependant précisé l'aspect épisodique de cette impression. Ces sujets (27%) ont été comptabilisés avec les sujets peu ou pas absorbés (variable A.262) afin de pouvoir mettre mieux en relief les sujets totalement "concentrés", c'est à dire totalement fermés à ce qui n'est pas le contenu de la suggestion.

Malgré ce durcissement du critère, on remarquera que 60% des sujets affirment avoir eu l'esprit totalement absorbé pendant l'hypnose.

Cette forte focalisation de l'attention est confirmée par les deux autres variables qui figurent dans ce tableau. En effet, la concentration des sujets est telle que, chez la quasi totalité de ceux-ci, elle entraîne des épisodes de perte de contact avec l'environnement (A.312) et que, dans plus de la moitié des cas, elle débouche sur une impression de vide mental, l'inhibition des perceptions extérieures à la suggestion paraissant se généraliser à la perception même du processus cognitif : le sujet n'a plus alors conscience de sa pensée, son esprit lui paraît totalement vide, au point qu'on pourrait dire que sa conscience n'est plus conscience de quelque chose.

(1) : Le coefrficient n'a pas été calculé en raison du faible nombre de réponses positives.

La focalisation de la conscience sur son objet ("sens" du champ de conscience selon les termes de H. EY (1963)), ici les suggestions, n'est plus un des constituants du champ de conscience mais son seul constituant, la conscience retrouvant ainsi sa forme première dans sa pauvreté initiale (conscience animale et conscience du nourrisson avant le développement).

On retrouve bien là ce lien majeur entre Concentration et Hypnose, dont, le premier, l'abbé de FARIA avait souligné l'importance.

Si l'apparition d'un fort niveau de concentration se présente comme une caractéristique assez constante dans la situation hypnotique, on remarquera qu'elle n'est que faiblement reliée au niveau de la suggestibilité des sujets (f = -.24) : elle se présente donc plus comme un phénomène essentiel que comme un phénomène déterminé par la suggestion.

6.142.- Modification du niveau d'activité mentale.

Le niveau d'activité mentale a été appréhendé à l'aide d'une double question : "Vous sentiez-vous l'esprit inhabituellement vif et actif ou, au contraire, inhabituellement lent et inactif?". Si les sujets le désirent, ils peuvent répondre soit positivement soit négativement aux deux termes de l'alternative qui leur est proposée. Lorsqu'une double réponse positive était enregistrée (3 sujets), elle correspondait à des séances instables pendant lesquelles les sujets avaient ressenti successivement ces impressions. Ces doubles réponses ont été codées sous l'appellation "alternée" et ont été jointes aux réponses : "esprit vif et actif" au sein de la variable A.291.

tableau 6-24 : VIVACITE ET ACTIVITE MENTALE : RESULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable		N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.29.- Niveau de vivacité et d'activité mentale.				
A.291.- Esprit inhabituellement vif et actif pendant l'hypnose.		10	30	
- esprit inhabituellement vif et actif	7s			.28
- alterné	3s			
A.292.- Esprit inhabituellemnt lent et inactif		23	70	
- Normal	12s			

Les sujets ayant répondu négativement aux deux termes de l'alternative qui leur était proposée et qui voulaient signifier ainsi l'absence de modification de leur niveau d'activité mentale sont au nombre de 12.

Quant aux autres sujets, on notera que, pour la plupart, ils témoignent d'une modification allant dans le sens d'une plus grande lenteur et d'une plus grande inactivité de leurs processus mentaux (23 sujets sur 30, soit 77%).

Ces sujets à l'esprit inhabituellement lent et inactif (A.292) ont paradoxalement tendance à avoir des capacités d'évocations personnelles (A.36) et de réflexions personnelles (A.39) supérieures ou égales à celles des sujets à l'esprit inhabituellement vif et actif pendant l'hypnose(1).

Par ailleurs, nous avons pu noter une différence significative entre la fréquence des impressions relatives à la perte de conscience(2), selon que les sujets sentent leur esprit inhabituellement lent et inactif ou au contraire vif et actif.

(1) : Respectivement : phi =.13 et phi =.27.

(2) : Les sujets qui ressentent leur esprit inhabituellement lent et inactif se ressentent plus fréquemment "sur le point de perdre conscience" que les sujets au fonctionnement vif et actif (phi =.56°°, x^2 corrigé=-6,6, p<.01). Une relation de ce type, mais statistiquement moins nette, apparaît entre "lenteur et inactivité mentale" d'une part et les impressions de "reprise" ou de "perte" de conscience d'autre part.

Il semble donc que l'affirmation des sujets relative au niveau d'activité mentale concerne moins le niveau réel d'activité mentale que ses capacités potentielles d'activité, de fonctionnement, de cohérence, sa tonicité en un mot : d'un côté, une pensée hypovigilante paraissant déboucher sur la disparition complète de la conscience et de l'autre, une pensée hypervigilante retrouvant le vide dans son excès d'activité(1).

Il semblerait donc que l'opposition "activité"-"inactivité" mentale définisse une opposition plus générale entre deux formes d'hypnose, l'une, la plus courante de type léthargique, la conscience du sujet s'y dissolvant progressivement comme dans le sommeil et aboutissant à des pertes de conscience, l'autre, plus rare, qu'on pourrait dire "somnambulique", s'apparentant à ce que nous avons désigné par "transport" dans nos hypothèses.

6.143.- Modification de l'activité réflexive pendant l'hypnose.

Souhaitant revoir jusqu'à quel point l'activité construite, réflexive du sujet subsistait pendant l'hypnose, nous posions successivement deux questions se complétant mutuellement : "Avez-vous réfléchi ou essayé de réfléchir pendant la séance?" et, en cas de réponse positive à cette première question, "Pensez-vous que vos capacités de réflexion et d'évaluation étaient différentes de ce qu'elles sont d'habitude?".

Dans le tableau, nous présenterons les réponses apportées par les sujets à ces deux questions ainsi qu'à une troisième question, posée un peu plus loin dans le questionnaire, concernant le niveau de contrôle exercé par le sujet sur ses pensées.

(1) : Cela irait bien dans le sens des études relatives aux relations entre vigilance et performance qui montrent que toute augmentation ou baisse excessive de la vigilance se traduit par une diminution de la performance (HEBB, 1955, cité par FRAISSE, 1963).

tableau 6-25 : ACTIVITE REFLEXIVE PENDANT L'HYPNOSE : RESULTATS, CODES ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.33.- Réflexions personnelles pendant la séance.			
A.331.- Peu ou pas de réflexions personnelles	23	48	
- pas du tout 14s			
- épisodiques 9s			-.17
A.332.- Réflexions personnelles fréquentes.	25	52	
A.34.- Altération des capacités de réflexions.			
A.341.- Capacité de réflexion diminuée	14	41	
A.342.- Capacité de réflexion inchangée	16	47	
A.343.- Capacité de réflexion accrue	4	12	
A.35.- Difficulté à maintenir le contrôle des pensées.			
A.351.- Non	23	72	
A.352.- Oui	9	28	-.27

Cette série de questions relatives au fonctionnement réflexif du sujet avaient pour objet de faire préciser aux sujets jusqu'à quel point ils faisaient usage pendant l'hypnose de leurs capacités de réflexion. En conséquence, n'étaient considérées comme "réflexions" que les seules pensées ou représentations véritablement "construites".

Le nombre de sujets affirmant avoir réfléchi pendant l'hypnose est assez élevé. Parmi ceux-ci, 25 l'ont fait assez fréquemment (52%) et 9 assez rarement (19%). Seuls 14 sujets disent ne pas avoir assez réfléchi du tout pendant l'hypnose (29%).

Que le nombre des sujets qui manifestent une telle suspension de leurs activités intellectuelles pendant l'hypnose soit relativement peu élevé ne doit pas nous surprendre car il s'agit là d'un effet majeur d'affaiblissement des activités d'orientation et de défense de la conscience[1].

En vue des analyses, nous avons regroupé les sujets n'ayant jamais réfléchi pendant la séance avec les sujets n'ayant réfléchi que de façon très épisodique et qui donc ont, la plupart du temps, été sans réflexions personnelles (variable A.332).

Comme on pouvait le penser, les capacités réflexives sont, dans la plupart des cas (14 sujets sur 18, 78%), amoindries pendant l'hypnose.

Ces réflexions, généralement critiques, constituent une gêne pour les sujets. Les sujets tentent donc de repousser ces réflexions hors de leur conscience. Pour la plupart, les sujets réussissent dans cette tentative et ont ainsi l'impression de garder le contrôle sur leur activité réflexive. Seuls 9 des 32 sujets concernés échouent dans cette tentative de contrôle.

Si la perte de contrôle sur les pensées (ici : activité réflexive) paraît plutôt liée à un faible niveau de suggestibilité (A.35 x C.34 : phi = -.27, n.s.), il n'y a, en général, aucune relation apparente entre les variables concernant l'activité réflexive et la suggestibilité.

---

(1) : D'autant plus que les réflexions évoquées constituent dans la plupart des cas une sorte de commentaire minimum concernant l'exercice et son déroulement ou encore tel ou tel point précis de la situation expérimentale. Ce sont donc des réflexions qui restent très élémentaires.

6.144.- Modification de l'activité représentative.

Si, précédemment, nous avons essayé de saisir le mode de fonctionnement "réflexif" du sujet sous hypnose, nous tenterons maintenant de saisir les effets de l'hypnose sur les capacités d'évocation et de représentation. La démarcation entre cette rubrique et la précédente est sensiblement celle qu'on peut établir entre processus secondaires et processus primaires. Entre ces deux types de processus, la frontière n'est pas toujours facile à tracer. Pour notre part, il nous a paru légitime d'englober dans cette rubrique tout ce qui était de l'ordre de l'image, de la sensation, du souvenir, mais aussi des idées ou pensées pouvant surgir à l'esprit à la condition cependant qu'elles restent isolées et non construites. La question initiale qui était posée aux sujets était la suivante : "Avez-vous, pendant la séance, évoqué spontanément des images, pensées, souvenirs, sensations...?". Cette question était suivie, en cas de réponse positive, d'une série de questions concernant : a- l'apparition éventuelle d'une modification des capacités d'évocation, b- les variations qualitatives de cette capacité d'évocation, c- la modification des capacités de contrôle du sujet sur ces représentations, d- l'impression subjective ressentie lors de leur apparition.

Nous présentons, dans le tableau ci-dessous, les réponses apportées par les sujets à ces diverses questions, la codification retenue et les relations entre nos variables et la suggestibilité hypnotique (C.34).

tableau 6-26 : ACTIVITE REPRESENTATIVE SPONTANEE PENDANT L'HYPNOSE : RESULTATS, CODES ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.36.- Evocation d'images, d'idées, de souvenirs, de sensations.			
A.361.- Pas d'évocation d'images,...	23	49	
A.362.- Evocation d'images, ...	24	51	.24
A.37.- Modification de la capacité d'évoquer des images, des idées, des souvenirs, des sensations.			
A.371.- Capacités inférieures	14	58	
A.372.- Capacités inchangées	5	21	
A.373.- Capacités supérieures	5	21	

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.38.- Modification de la qualité des images, idées, souvenirs, sensations.			
A.381.- Qualité inférieure	4	17	
A.382.- Qualité normale	9	39	
A.383.- Qualité supérieure	10	43	
A.39.- Modification des capacités de contrôle			
A.391.- Capacités inchangées	8	33	
A.392.- Capacités diminuées	16	67	-.06
- légèrement 6s			
- fortement 10s			
A.40.- Impression d'envahissement par ces images, idées, souvenirs, sensations.			
A.401.- Pas d'impression d'envahissement	14	56	
A.402.- Impression d'envahissement	11	44	-.19

Tout d'abord, on remarquera que nombreux sont les sujets (23 sujets, 49%) qui disent n'avoir évoqué aucune image, aucune idée, ni aucune sensation personnelle pendant la séance. On retrouve là la dimension d'hyper-concentration de l'attention qui, souvent, caractérise l'hypnose, hyper-concentration qui permet de barrer le chemin de la conscience à tout ce qui n'est pas la parole de l'hypnotiseur.

Par ailleurs, 24 sujets, soit à peu près la moitié, ont continué pendant l'hypnose à "évoquer" des images, des idées, etc. personnelles. D'après les commentaires des sujets, les représentations les plus fréquemment observées sont des images (46%), puis viennent assez loin : les sensations (19%) et les idées (19%), suivis enfin par les souvenirs (15%). Ces représentations, toujours selon les sujets, restent peu fréquentes et sont très souvent vécues comme des événements marquants au niveau émotionnel.

Pour donner quelques exemples de ce "matériel" spontané, citons ce sujet qui voit à plusieurs reprises un château, ou celui qui revoit tout à coup une dispute, ou celui qui évoque l'image de son mari, celui qui est assailli par une sensation d'étouffement, celui qui a l'impression (non fondée) que son nez coule, enfin citons le cas de la pensée-image d'un des sujets qui fournit une illustration très simple de la relation transférentielle : "au départ, quelqu'un m'est apparu... un ami... sa figure m'est apparue... elle devenait de plus en plus grande... quelqu'un qui me tenait la main" ($S._{35}$).

Ces quelques exemples le montrent, le matériel évoqué peut avoir une signification très diverse. Dans certains cas, il évoque le conflit, dans d'autres cas, il ponctue et semble encourager la relation et l'hypnose en général. Dans cette dernière catégorie, il faudrait ranger ce sujet qui nous dit : "j'ai revu ma chambre chez mes grands parents" et précise : "ça m'aidait plutôt" (S.49), manifestant ainsi son vécu "régressif" de la situation hypnotique.

La rareté de ces représentations spontanées (images, idées...) est nettement affirmée par les sujets à l'occasion de la question concernant les capacités d'évocation spontanée (A.37) : 58% des sujets considèrent que cette capacité était moins grande sous hypnose qu'à l'état de veille (A.371). Cette indigence imaginative est soulignée par de nombreux sujets : "mes capacités d'évocation étaient très inférieures à la normale, d'habitude je vagabonde beaucoup" (S.27), "... à la fin, je m'étonnais de ne pas avoir d'images qui me viennent à l'esprit" (S.28). Cette pauvreté ne concerne pas d'ailleurs que les représentations spontanées, elle concerne aussi, chez certains sujets, les suggestions elles-mêmes : "beaucoup plus d'imagination d'habitude. C'est curieux que je n'aie pu entendre la musique ou la mouche alors que je pourrais le faire à l'état de veille, c'est peut-être parce que c'est suggéré" (S.26).

Si les représentations personnelles sont plus rares sous hypnose qu'à l'ordinaire, lorsqu'elles apparaissent, en revanche, il semble qu'elles aient le plus souvent une qualité hors de la norme (43%), qu'elles échappent à tout contrôle (67%) et ce au point d'être fréquemment vécues sur le mode de l'envahissement (44%).

Les caractéristiques ambiguës de ces représentations qui, selon les sujets, peuvent être signes de conflit ou d'abandon, sous contrôle ou hors contrôle, etc. expliquent probablement la faiblesse des relations observées avec la suggestibilité hypnotique. On notera cependant que, malgré la contradiction implicite entre "concentration hypnotique" et évocations personnelles, il apparaît une légère relation entre ces évocations personnelles et la suggestibilité, ce qui tendrait peut-être à montrer la facilitation sous-jacente des processus primaires de pensée pendant l'hypnose, même si ceux-ci ne trouvent guère à s'exprimer dans une relation axée sur les contenus imposés de l'extérieur par l'hypnotiseur.

6.145.- Forme et tonalité émotionnelle de l'activité mentale spontanée.

Les trois questions, qui vont être présentées ci-dessous, ont été proposées aux sujets qui avaient soit réfléchi soit évoqué des images et des idées spontanément pendant l'hypnose. Elles concernent la forme et la tonalité émotionnelle de l'activité mentale spontanée. Ces trois questions sont les suivantes :

1- "Est-ce qu'une image, une idée ou un souvenir revenait sans cesse?"

2- "Vous êtes-vous senti mal à l'aise ou anxieux à cause de ces modifications de votre pensée (perte de contrôle, images trop vraies...)?"

3- "Cela (réflexions personnelles, imagerie...) gênait-il le déroulement de l'expérience : difficulté de perception des suggestions, de la voix de l'expérimentateur, etc...?"

tableau 6-27 : FORME ET TONALITE EMOTIONNELLE DE L'ACTIVITE MENTALE SPONTANEE : RESULTATS CODES ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.41.- Pensées, images, ... obsédantes.			
A.411.- Non	35	73	
A.412.- Oui	13	27	.70
A.42.- Mal à l'aise ou anxieux à cause de ces modifications de la pensée.			
A.421.- Non	38	79	
A.422.- Oui	10	21	.23
A.43.- Gêné par rapport à l'expérience de par l'activité mentale spontanée(1)			
A.431.- Non	10	38	
A.432.- Oui	16	62	-.14
- légèrement 8s			
- fortement 8s			

(1) : Il y a 34 sujets concernés par cette question, dont 8 non réponses.

Nous avons déjà fait remarquer précédemment la dimension assez réduite de l'activité mentale spontanée pendant l'hypnose. Les réponses apportées aux trois questions concernant la forme et la tonalité émotionnelle de cette activité confirment cette impression.

Ainsi, plus d'un quart des sujets décrivent cette activité mentale spontanée comme étant automatique et répétitive (A.412). La diminution de l'activité mentale spontanée est telle que près d'un quart des sujets, en en prenant conscience pendant l'hypnose, vont ressentir cela comme une sorte de menace générant malaise et anxiété.

Enfin, on remarquera que les sujets, dans leur majorité (62%), ressentent l'activité mentale spontanée comme constituant une gêne par rapport à l'expérience. Cette activité paraît donc essentiellement sous-tendue par les résistances des sujets.

Conclusion.

Ces résultats nous permettent déjà de faire un certain nombre de constatations quant aux effets de l'hypnose sur l'ensemble de l'activité représentative et réflexive.

L'hypnose s'accompagne d'un fort rétrécissement du champ de conscience. Les sujets sont à ce point concentrés sur le discours de l'Autre qu'ils en arrivent à perdre tout contact avec l'environnement et à ressentir une sorte de vide se généralisant à la totalité de l'activité cognitive.

Cette concentration sur le discours de l'Autre s'accompagne d'une inhibition de l'activité mentale réflexive et représentative spontanée.

L'hypnose, telle que nous l'induisons, semble bien se présenter comme une situation de fusionnement des consciences, la conscience du sujet devenant pure conscience de l'Autre et de son discours, ses fonctions d'orientation et de critique disparaissant au profit de la seule dimension de <u>communication</u>.

Ces résultats montrent avec quelle prudence on devra aborder le problème des relations entre hypnose et processus primaires.

Dans la formulation de nos hypothèses, si l'accent a été mis sur ces processus, c'est dans la mesure où ils détermineraient l'apparition même de l'état hypnotique, ce qui n'implique pas pour autant qu'il y ait pendant l'hypnose jaillissement de contenus d'origine primaire.

En fait, si l'on s'en réfère à nos hypothèses, l'hypnose s'établissant dans un processus d'alliance, les contenus qui doivent envahir la conscience ne sont pas les contenus primaires propres au sujet, mais les contenus qui viennent de l'Autre, c'est à dire qu'on devrait être confronté plus aux mécanismes de constitution de la conscience(1) elle-même, qu'à une irruption de l'inconscient. L'émergence de l'activité mentale spontanée peut donc revêtir deux formes : une forme de résistance de l'ordre du "transport" somnambulique (l'inconscient du sujet tente de prendre le contrôle de la conscience et du comportement), une forme d'échange lorsque, bien que spontanée, l'activité représentative a été demandée par l'Autre (Rêve, Musique...).

Dans nos analyses, seule la première forme sera considérée comme constituant à proprement parler une activité mentale spontanée et donc on pourra, en général, la considérer comme une forme de résistance à l'Autre. Les "réflexions" pourront être prises comme résistances du sujet peu ou pas hypnotisé alors que les autres formes d'activité mentale (images, idées, souvenirs...) témoigneraient plutôt d'une lutte s'inscrivant dans le cadre de l'état hypnotique lui-même.

(1) : Résultant de l'interaction cognitive avec l'autre et tout particulièrement avec la mère.

6.15.- Modification des capacités d'orientation par rapport au temps, à l'environnement, à l'expérience vécue.

6.151.- Modification des capacités d'orientation du sujet par rapport au monde pendant l'hypnose.

Dans cette rubrique, nous étudierons successivement :
1- Le niveau de perception de l'environnement.
2- La capacité d'orientation par rapport au réel.
3- La perception des limites du Moi.

6.151.1.- Niveau de perception de l'environnement.

Sous hypnose, le sujet ayant les yeux fermés dans la plupart des cas (cf. supra alinéa 4.141), c'est surtout au niveau auditif que l'environnement se manifeste pour le sujet; c'est pourquoi toutes les questions posées ne concernent que cette dimension de l'environnement. Une dernière question, plus directe dans sa forme et plus générale, y figure, concernant la conscience qu'avait le sujet, sous hypnose, du lieu où il se trouvait : "vous arrivait-il de ne pas savoir où vous étiez?". Nous classerons là cette question, bien qu'en raison de ses différentes significations, elle pourrait tout aussi bien figurer dans la rubrique "orientation par rapport au réel". On trouvera le texte exact des questions concernant la perception des bruits dans l'annexe 2 (cf. p.712). Nous présenterons donc immédiatement, dans le tableau ci-dessous, les résultats bruts et la codification des variables concernant le niveau de perception de l'environnement.

tableau 6-28 : PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT : RESULTATS BRUTS, CODIFICATION, CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable		N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.01.- Perception des bruits extérieurs.				
- B.011.- Bruits extérieurs faibles ou nuls		17	37	
- nuls	8s			
- faibles	9s			.39
- B.012.- Bruits extérieurs normaux		21	46	
- B.013.- Bruits extérieurs forts		8	17	
- Alternance : forts - faibles	1s			
- Alternance : normaux - absents	1s			
B.02.- Perception de la voix de l'expérimentateur.				
- B.021.- Voix faible		8	17	
- absente	0s			
- faible	8s			.30
- B.022.- Voix normale		32	67	
- B.023.- Voix forte		8	17	
B.03.- Rapport entre force des bruits extérieurs et voix de l'hypnotiseur.				
- B.031.- plus faibles		30	70	
- B.032.- égaux ou plus forts		13	30	- .44°°
- égaux	5s			
- plus forts	8s			
- Alternance : plus fort, plus faible	1s			
B.04.- Bruits extérieurs gênant l'expérience.				
- B.041.- Non		33	79	
- B.042.- Oui		9	21	- .27
- légèrement	8s			
- fortement	1s			
A.44.- Perte de conscience du lieu.				
- A.441.- Non, jamais		26	60	
- A.442.- Oui, parfois		17	40	.47°°
B.54.- Perturbations massives du rapport à l'environnement.				
- B.541.- Non, jamais		31	65	
- B.542.- Oui, parfois		17	35	- .01
- légères	7s			
- fortes	10s			

On remarquera d'abord que, parmi nos sujets, nombreux (46%) sont ceux qui continuent à percevoir normalement les légers bruits de pas extérieurs au laboratoire, etc..., bien que, selon le témoignage des sujets, cette perception ne constitue pas particulièrement une gêne. Huit seulement de nos sujets s'estiment gênés par ces bruits extérieurs. La gêne ressentie n'est d'ailleurs pas fonction de l'amplitude réelle des bruits; ainsi, pour un sujet, la gêne provient des légers bruits de papier, alors que, pour un autre, elle provient d'un bruit majeur (voiture de pompiers).

Parmi nos sujets, seuls huit sujets diront n'avoir entendu aucun bruit extérieur et neuf sujets les diront "faibles et perçus comme dans un rêve", soit donc un total de 17 sujets (37%) dont l'orientation par rapport à l'environnement est remodelé dans le sens attendu par l'hypnose. Ce chiffre n'est pas très élevé au regard des 33 sujets qui reconnaissent avoir ressenti une perte de contrôle partielle ou totale. Le désinvestissement complet du champ perceptif est donc plus rarement observé que le désinvestissement des facultés de contrôle.

Une relation assez nette apparaît entre le désinvestissement des bruits extérieurs (B.01) et la suggestibilité hypnotique (C.34)[1]. C'est parmi les sujets les plus suggestibles qu'on rencontre le plus souvent ce désinvestissement.

La seconde variable (B.02.- perception de la voix enregistrée de l'hypnotiseur) a un statut plus complexe; en effet, l'hypnotiseur est ce fragment du monde extérieur auquel le sujet est relié de façon privilégiée pendant l'hypnose mais cela implique-t-il une perception accentuée, normale ou diminuée de la voix?

Une relation apparaît entre cette variable et la suggestibilité : elle oppose les sujets percevant normalement la voix de l'hypnotiseur à ceux qui la perçoivent renforcée ou au contraire diminuée[2]; en effet, ces derniers sujets sont

---

(1) : (B.01)x(C.34) : C=.39, ou après regroupement des perceptions normales ou fortes, phi =-.38, x^2 =6,76, p<.01.

(2) : Nous les regroupons car ils paraissent partager la même relation à la suggestibilité hypnotique.

plus suggestibles que les sujets qui estiment avoir perçu normalement la voix de l'hypnotiseur (phi =.29, x^2 =4,17, p<.05).

L'opposition qui demeure entre sujets qui entendent la voix de l'hypnotiseur plus fortement et ceux qui l'entendent plus faiblement, peut peut-être s'expliquer par le type de restructuration mentale subi par le sujet du fait de l'hypnose; dans cette optique, on remarquera que 75% des sujets qui entendent fortement la voix de l'hypnotiseur font partie du groupe des sujets "dépossédés ou dépersonnalisés" et que 75% des sujets n'entendant que faiblement la voix de l'hypnotiseur font partie du groupe des sujets ayant ressenti exclusivement une impression de "dédoublement".

La voix de l'hypnotiseur est donc d'autant plus fortement perçue que le sujet rejette hors de sa conscience les fragments clivés de son Moi. En revanche, elle est d'autant plus faiblement perçue que le sujet reste profondément conscient de la totalité des fragments constitutifs de ce Moi; la régression paraît alors plus narcissique qu'objectale puisque la conscience se détourne de l'Autre pour se centrer sur Soi.

Dans leur grande majorité (70%), les sujets estiment que les bruits extérieurs étaient plus faibles que la voix de l'hypnotiseur, ce qui est conforme à la réalité, mais il n'en demeure pas moins que 13s (30%) les ont ressenti comme supérieurs ou égaux. Ces derniers sujets sont composés dans leur très grande majorité par les sujets non suggestibles(1)(85%).

On remarquera au passage le paradoxe que constitue la réponse des 11 sujets non suggestibles qui effectuent cette distorsion et affirment ainsi, d'une certaine façon, sinon les effets de l'hypnose, du moins les effets désorganisateurs de la situation hypnotique sur leurs perceptions et leur jugement.

Seuls 9 sujets considèrent que ces bruits étaient gênants. Là encore, on trouve une certaine relation entre cette variable et la suggestibilité (phi =-.27) mais cette relation n'est pas significative statistiquement.

---

(1) : La relation entre cette variable (B.03) et la suggestibilité hypnotique (C.34) est la suivante : phi =-44°°, x^2=8,32, p<.01.

L'avant dernière variable qui figure dans le tableau 6-28 (A.44.- Perte ou non conscience du lieu) apporte des renseignements assez comparables à ceux qui nous ont été donnés par la variable : "perception des bruits extérieurs" (B.01). En effet, on notera tout d'abord qu'une importante relation unit entre elles ces deux variables : f =.41°°, k2 =7,09, p<.01 : il y a donc bien relation entre perception des bruits et orientation par rapport au monde extérieur, comme nous le supposions au début de ce paragraphe.

Par ailleurs, on remarquera que la suspension de l'orientation par rapport à l'environnement est assez courante : 17 sujets sur les 43 qui ont répondu, soit 40%. Enfin, on notera, là encore, l'étroite relation entre cette variable et la suggestibilité hypnotique (C.34), f =.47°°, k2 =9,5, p<.01.

La dernière variable présentée dans le tableau 6-28 (B.54.- Perturbations massives du rapport à l'environnement) correspond à une question qui était posée au moment où, dans le questionnaire, on abordait directement le problème de la perte de conscience. Cette question par sa formulation ressemble à la question posée à propos du niveau de conscience du lieu ("Vous arrivait-il de ne pas savoir où vous étiez?"). Pourtant, bien que le nombre de sujets répondant affirmativement à ces deux questions soit analogue, la signification de ces deux questions est très différente.

Cette différence se manifeste d'abord au niveau de la corrélation entre ces deux variables (f =.12) qui est pratiquement négligeable.

Elle apparaît aussi, si l'on examine les réponses spontanées des sujets à propos des "perturbations massives du contact avec l'environnement"; on constate que ces perturbations sont, dans la majorité des cas, de l'ordre d'un affaissement du niveau de perception de l'environnement. Mais, apparemment, cet affaissement du niveau de perception de l'environnement ne s'accompagne pas obligatoirement d'une non-conscience du lieu, avec pour corrélaire l'oubli du sens expérimental de la situation. Tout se passe comme s'il pouvait y avoir rupture entre la conscience de l'environnement dans son actualité (bruits divers et leurs significations) et la conscience du lieu en soi (laboratoire d'hypnose).

Dans cette perspective, il nous a paru intéressant de rechercher ce qui pouvait différencier, parmi les sujets ayant ressenti une perturbation massive du contact avec l'environnement (B.542) (17s), ceux qui gardaient conscience du lieu (9s) de ceux qui en perdaient conscience (8s). Le calcul du niveau de suggestibilité hypnotique de ces deux sous-groupes fait apparaître une différence très accusée. Les sujets qui perdent seulement conscience de l'environnement dans sa dimension actuelle (bruits, etc...) sont extrêmement peu suggestibles (So=2,67, s =1,73, 9s), tandis que les sujets qui perdent simultanément la conscience du lieu (identification du lieu) ont un fort niveau de suggestibilité (So=5,43, s =1,13, 8s)[1]. Malgré la faible suggestibilité du premier de ces deux groupes, il ne paraît pas possible de nier l'existence d'une modification profonde de leur état de conscience. On se trouve ainsi, encore une fois, renvoyé au problème d'une disjonction suggestibilité-hypnose.

En fait, pour comprendre la différence qui sépare ces deux groupes de sujets, et ainsi, mieux comprendre le sens des deux questions posées, il paraît nécessaire de revenir à ce que nous avons dit dans nos hypothèses à propos de l'existence probable, au sein de l'hypnose, d'états de conscience radicalement différents tant au niveau de leurs manifestations qu'au niveau de leur finalité.

La disparition des perceptions relatives aux bruits extérieurs sans que pour autant le sens de la situation échappe au sujet (conscience du lieu), n'est pas sans évoquer ce que nous avions dit de la <u>léthargie</u> comme défense ultime et passive envers un environnement par trop menaçant; le sujet échappait ainsi au stress par un désinvestissement perceptif plus ou moins total (fuite dans le sommeil), ce désinvestissement massif du Monde et de l'Autre excluant toute possibilité de suggestibilité.

---

(1) : t=-3,64, df=16, p<.01.

Lorsqu'en revanche, le désinvestissement perceptif s'accompagne d'une perte de conscience du lieu, c'est à dire de l'abandon de toute fonction critique, il semble qu'alors l'environnement actuel ne disparaît que faute d'être au centre de la relation qui unit le sujet à l'hypnotiseur et dont la manifestation majeure est l'apparition d'un fort niveau de suggestibilité (somnambulisme).

6.151.2.- Capacité d'orientation par rapport au réel.

Dans cette rubrique, nous avons rangé trois questions de forme assez directe.

La première de ces questions concerne l'apparition d'épisodes pendant lesquels le sujet est inconscient du fait qu'il participe à une expérience, c'est à dire d'épisodes pendant lesquels il perd la notion de la réalité profonde de la situation : situation expérimentale, suggestions décrivant des événements factices, etc... Bien sûr, selon les sujets, on enregistre des différences quant à la nature de cette inconscience; pour la plupart des sujets, il s'agit d'une simple non-conscience : "je n'y ai pas pensé", mais pour certains autres, il s'agit d'un phénomène plus radical, une impossibilité de se "situer" malgré les efforts faits en ce sens(1). Cette question est formulée de la façon suivante : "Etiez-vous parfois complètement inconscient du fait que vous participiez à une expérience?".

La deuxième et la troisième question abordent la question du sentiment de réalité de façon directe : "les choses vous semblaient-elles irréelles?". "Avez-vous eu l'impression de quitter la réalité ou de ne plus pouvoir distinguer entre le réel et l'irréel?".

---

(1) : Le sens et la nature de la situation échappent au sujet non seulement à cause d'une suspension des fonctions critiques mais, peut-être aussi à cause de la métaphore que le processus régressif archaïque impose à la situation, le sujet n'étant plus inséré dans le cadre de la situation expérimentale mais dans celui, indicible, de la relation archaïque à l'Autre.

tableau 6-29 : ORIENTATION PAR RAPPORT AU REEL : RESULTATS CODES, RELATIONS AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
A.45.- Non-conscience de participer à une expérience.			
A.451.- Non, jamais	23	49	
A.452.- Oui, parfois ou généralement			.41°°
A.47.- Impression d'irréalité.			
A.471.- Non	34	76	
A.472.- Oui	11	24	.32°
A.48.- Impression de quitter la réalité.			
A.481.- Non	28	60	
A.482.- Oui	19	40	.36°

Tout d'abord, on remarquera qu'environ la moitié des sujets (51%) ont, de façon plus ou moins durable, perdu conscience de la situation expérimentale. Ce détournement de la conscience de son objet habituel - perception du réel (univers objectif de la séance) vers un objet artificiel qui lui est fourni par l'hypnotiseur (perception d'un univers imaginaire structuré par les suggestions verbales - réussit donc dans de nombreux cas. Cette réussite est plus ou moins forte et plus ou moins durable. Cependant, même lorsque celle ci est complète, il ne semble pas qu'on puisse imaginer pour autant que la conscience du sujet soit totalement dupe de ce détournement. Il s'agit en général moins d'un passage de l'imaginaire au réel que d'un affaissement général de la réalité sous-tendu par le désinvestissement des fonctions critiques, qui a pour conséquence d'abaisser la spécificité du "réel" jusqu'au point où il ne se distingue plus clairement de l'imaginaire.

En effet, l'impression d'irréalité (A.47) est fortement corrélée à cette perte de conscience relative au sens de la situation (A.45) et à l'impression de quitter la réalité (A.48) (cf. tableau suivant).

tableau 6-30 : RELATIONS UNISSANT ENTRE ELLES LES VARIABLES CONCERNANT L'ORIENTATION PAR RAPPORT AU REEL.

	A.45	A.47	A.48
A.45.- Non conscience de participer à une expérience	x	.35°	.45°°
A.47.- Impression d'irréalité	x	x	.55°°
A.48.- Impression de quitter la réalité, de ne plus pouvoir distinguer entre réel et irréel.	x	x	x

Enfin, on remarquera dans le tableau 6-29 la force des relations qui unissent chacune de ces variables à la suggestibilité. Là encore, comme c'était le cas à propos de la relation à l'environnement, il semble qu'il y ait une relation importante entre la désorientation par rapport au réel et la suggestibilité.

6.151.3.- Perception des limites du Moi.

Une des questions posées par Harriet LINTON BARR et al (1972) dans l'étude déjà citée à propos des effets du L.S.D. nous a paru intéressante à reprendre dans le cadre de cette étude sur les effets de l'hypnose. En effet, cette question : "Avez-vous eu l'impression d'une façon ou d'une autre que vous vous confondiez avec votre environnement?" semblait présenter un intérêt majeur dans la mesure où elle permettait d'approcher de façon directe l'hypothèse parfois avancée d'une extension des limites du Moi pendant l'hypnose (KUBIE, 1972) et de celle, plus générale, d'un affaissement des fonctions critiques de la conscience qui pourrait se traduire entre autres par la perte des capacités de différencier Moi-Environnement, différenciation qui constitue une des données essentielles de la conscience.

Nous reportons dans le tableau ci-dessous les résultats enregistrés pour cette variable ainsi que sa corrélation avec la suggestibilité hypnotique.

tableau 6-31 : CONFUSION AVEC L'ENVIRONNEMENT : RESULTATS CODES, CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C34)
A.46.- Confusion avec l'environnement.			
A.461.- Non	29	62	
A.462.- Oui	18	38	.28

Parmi les sujets qui répondent positivement à cette question (18 sujets sur 47, soit 38%)(1), les commentaires divergent. Pour certains, cette impression repose sur la perte de conscience du monde alors que, pour les autres, elle provient d'une difficulté pour le sujet à se différencier du monde extérieur.

Cette impression semble entretenir une relation avec le niveau de conflictualité du sujet. En effet, une relation élevée apparaît entre la variable A.46 ("confusion avec l'environnement") et la variable A.21 ("présence ou absence de conflit au sein du dédoublement"). Lorsque les sujets ont l'impression de se confondre avec l'environnement (A.462) et qu'ils ressentent simultanément une impression de dédoublement, on constate que ce "dédoublement" n'est fondé sur aucun conflit interne (A.211). La relation est élevée : f = -.40 et statistiquement significative au seuil de .05 (cette probabilité étant calculée à l'aide du test de FISHER). Cette absence de conflit au sein du dédoublement, lorsqu'un tel

(1) : Dans l'expérience de Harriett Linton BARR et al (1972), on notait 75% de réponses positives dans le groupe expérimental (administration de L.S.D.) et 15% de réponses positives dans le groupe contrôle (administration de placebo).

dédoublement est noté, semble bien confirmer que, dans leur ensemble, les sujets qui évoquent une “confusion par rapport à l’environnement” vivent quelque chose de l’ordre de la fusion à l’environnement : le conflit qui, en dernier ressort, est toujours conflit entre le désir de l’hypnotiseur (monde extérieur) et le désir du sujet, est donc exclu.

Ainsi donc, il semble bien que l’hypnose s’accompagne d’une expansion des limites du Moi, c’est à dire d’une indifférenciation Moi-Environnement comme celle qui pouvait se manifester dans les premiers stades du développement de l’enfant, correspondant à un affaissement des fonctions critiques de la conscience. Cette indifférenciation qui se traduit par une certaine a-conflictualité des sujets, ne s’accompagne pas pour autant d’une suggestibilité hypnotique particulièrement forte puisque la relation entre ces deux variables reste peu élevée (phi =.28) et statistiquement non significative.

6.152.- Modification des capacités d'orientation intra-subjective : altération de la conscience du temps et altération des capacités mnésiques.

6.152.1.- Altération de la conscience du temps.

En vue d'étudier les variations éventuelles de la conscience du temps pendant l'hypnose, le questionnaire prévoyait deux questions distinctes. La première de ces questions s'adresse aux sujets ayant eu, même épisodiquement, conscience du temps afin qu'ils précisent en quoi l'hypnose a pu modifier le niveau de rapidité subjective du temps. La seconde question tente d'opposer les sujets qui ont toujours gardé une certaine conscience du temps à ceux qui en ont perdu conscience : temps stationnaire, suspendu.

tableau 6-32 : MODIFICATION DE LA TEMPORALITE SOUS HYPNOSE : RESULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C34)
A.27.- Rapidité d'écoulement du temps.			
- A.271.- Temps s'écoulant lentement	11	31	
- très lentement 3s			
- lentement 8s			.09
- A.272.- Temps s'écoulant normalement	15	43	
- A.273.- Temps s'écoulant rapidement	9	26	
- rapidement 8s			
- très rapidement 1s			
- Autre (pas de perception du temps) 13s			
A.28.- Non-conscience du temps.			
- A.281.- Toujours conscience du temps	28	58	
- temps jamais "stationnaire, suspendu" 17s			.20
- temps parfois "stationnaire, suspendu" 11s			
- A.282.- Généralement hors du temps	20	42	

Comme on peut le constater dans le tableau qui précède, chez les sujets ayant une certaine conscience de la temporalité (35 sujets sur 48 soit 73%), 15 sujets se prononcent pour sa normalité et 20 sujets l'estiment modifiée (11 sujets dans le sens d'une plus grande rapidité). Si l'on rapproche des derniers sujets les 13 sujets qui ont un vécu modifié du temps sous hypnose. En vue des analyses factorielles, la variable A.27 (distorsion du temps) ne conserve que les sujets ayant eu conscience du temps, en opposant les sujets pour lesquels le temps s'écoule lentement, normalement, et rapidement. La variable A.28 opposant les sujets selon qu'ils ont eu conscience ou non-conscience du temps. Comme on peut le constater, les épisodes de non-conscience du temps sont fréquents (31 sujets sur 48 soit 65%); seuls 17 sujets (35%) ont toujours conscience du temps. Pour les analyses factorielles, nous opposerons les sujets n'ayant généralement conscience du temps (20 sujets soit 42%) aux sujets en ayant conscience en permanence ou le plus souvent (28 sujets soit 58%).

On remarquera que la relation entre conscience du temps (A.28) et suggestibilité hypnotique (C.34) reste peu élevée : f =.20. De même, il ne semble pas y avoir de relation chez les sujets ayant une perception de la temporalité, entre leur mode de perception de la temporalité et la suggestibilité hypnotique : C=.09.

Ainsi, dans leur majorité, les sujets ressentent une désorganisation nette de la temporalité sous hypnose, désorganisation qui paraît non reliée à leur niveau de suggestibilité hypnotique.

6.152.2.- Altération des capacités mnésiques.

La mémorisation du sujet, sous son aspect quantitatif, a été traitée un peu plus haut dans le cadre des réponses relatives au vécu de la suggestion (cf. alinéa 5-15) : on avait alors étudié les nombres de rappels, d'amnésies...

Ce qui nous intéresse ici est d'ordre strictement subjectif : il s'agit de l'appréciation du sujet quant à la clarté, la netteté, la continuité de ses souvenirs, même si ceux-ci ne lui sont revenus qu'après l'évocation qu'en a fait l'expérimentateur. Pour cette raison, les questions concernant la qualité de la mémorisation ont été posées tout à la fin du questionnaire subjectif.

Par ailleurs, tous les sujets n'ayant pas a priori les mêmes capacités mnésiques, il leur est demandé de comparer la qualité de leur mémorisation pendant l'hypnose, avant l'hypnose et en général. On trouvera l'énoncé exact de ces questions dans l'annexe 2 (cf. p.712); les réponses des sujets, la codification retenue et les corrélations entre chaque variable et la suggestibilité hypnotique sont reportées dans le tableau qui suit.

tableau 6-33 : QUALITE DE LA MEMORISATION HYPNOTIQUE : RESULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.05.- Netteté des souvenirs.			
- B.051.- Souvenirs nets ou plutôt nets	20	42	
- nets 16s			
- entre nets et "plutôt confus" 4s			.13
- B.052.- Souvenirs confus	28	58	
- plutôt confus 24s			
- très confus 3s			
- oscillations de nets à pas du tout 1s			
B.06.- Comparaison de la mémorisation des évènements hypnotiques avec celle des événements pré-hypnotiques.			
- B.061.- Mémorisation hypnotique moins bonne que celle de veille	26	54	
- moins bonne 24s			
- oscillations d'un extrême à l'autre 2s			.32
- B.062.- Mémorisation identique	18	38	
- B.063.- Mémorisation meilleure	4	8	
B.07.- Comparaison de la mémorisation hypnotique avec les capacités habituelles de mémorisation.			
- B.071.- Mémorisation hypnotique moins bonne que la normale	25	53	
- moins bonne 22s			
- oscillations d'un extrême à l'autre 3s			- .20
- B.072.- Mémorisation hypnotique identique à la mémorisation normale	22	47	
- mémorisation hypnotique meilleure que la mémorisation normale 1s			
B.08.- Vécu de l'hypnose comme un espace clos.			
- B.081.- Non	8	17	
- B.082.- Oui	39	83	.22

Dans leur majorité (58%), les sujets gardent un souvenir assez confus de la séance et ceci alors même que l'expérimentateur vient de leur rappeler point par point les différents moments de celle-ci.

Pour certains sujets, cette impression de confusion provient d'une impossibilité de re-situer les exercices dans leur ordre réel. Pour d'autres, elle provient de l'oubli de certains exercices ou encore de l'impression d'obscurcissement croissant du souvenir au fur et à mesure du réveil : le sujet pendant l'hypnose avait l'impression de tout se rappeler nettement et, plus il se réveille, plus ses souvenirs deviennent confus, un peu comme cela peu se produire lors du réveil véritable lorsque le dormeur cherche à évoquer ses rêves.

Il est frappant à ce propos de constater chez la plupart des sujets une impossibilité très nette de commenter la séance si le questionnaire est proposé trop tardivement (un ou deux jours plus tard). Il nous a même semblé dans le cadre de nos expériences qu'un délai d'une ou deux heures pouvait suffire à obscurcir chez nos sujets le souvenir de la plupart des détails que ceux-ci soient subjectifs ou objectifs : "plus ça va, plus c'est confus" (S.49), "sur le coup c'était net, mais après un peu plus trouble" (S.45).

Dans la plupart des cas, il semble que, même lorsqu'il y a mémorisation des éléments marquants de la séance, une sorte d'impression de confusion, de flou s'attache à tous les souvenirs, encore que, dans quelques cas ou à l'occasion de certains exercices à forte teneur émotionnelle, les sujets puissent avoir au contraire l'impression d'une plus grande acuité et d'une meilleure mémorisation.

En effet, ces difficultés de mémorisation ne sont pas constitutives des sujets. La comparaison entre la qualité du souvenir des éléments pré-hypnotiques (entrée au laboratoire, premiers exercices de suggestibilité éveillée...) et celle des éléments hypnotiques fait dans la plupart des cas ressortir une altération des capacités mnésiques pendant l'hypnose (26 sujets sur 48 soit 54%). On notera cependant que 4 sujets ont mieux mémorisé les événements hypnotiques que les événements pré-hypnotiques; reste à savoir si cette différence est due à une amélioration des capacités mnésiques sous l'effet de l'hypnose ou à un obscurcissement des souvenirs pré-hypnotiques par les événements hypnotiques qui leur font suite.

Pour cette raison, la seconde comparaison proposée aux sujets faisait non plus référence à un moment précis antérieur à l'hypnose mais faisait référence aux capacités mnésiques habituelles du sujet, en lui précisant de choisir comme référence une situation analogue tant au niveau de la durée qu'au niveau de la simplicité des informations (ici une dizaine d'exercices).

Les réponses des sujets sont sensiblement identiques lorsqu'ils effectuent les deux comparaisons. Dans la seconde comparaison, on retrouve une majorité de sujets (53%) estimant leur capacité mnésique diminuée par rapport à la normale.

La corrélation entre les deux comparaisons est très élevée : phi =.59°°°, x^2 =15,85, p<.001(1). Les deux appréciations peuvent donc être considérées comme très semblables, bien que chez 9 sujets elles divergent (quatre de nos sujets ont mémorisé de façon identique les événements avant et pendant l'hypnose et considèrent que, dans les deux cas, cette mémorisation était inférieure à la normale et cinq autres sujets se rappellent moins bien ce qui s'est passé pendant l'hypnose que ce qui s'est passé juste avant l'hypnose tout en affirmant la normalité des capacités mnésiques sous hypnose, affirmant donc ainsi une sorte d'hypermnésie concernant la situation pré-hypnotique.

Reste maintenant à rechercher la nature exacte de la relation unissant capacités mnésiques (B.05.- souvenirs confus ou nets) et normalité. Cette relation peut être déterminée en croisant les variables B.05 (capacités mnésiques) et B.07 (comparaison de la mémorisation hypnotique à la normale) comme nous l'avons fait dans le tableau ci-dessous.

---

(1) : Pour effectuer cette comparaison, nous avons regroupé mémorisation normale et mémorisation meilleure d'une part et d'autre part mémorisation moins bonne que cette appréciation soit constante ou qu'elle apparaisse de façon mixte.

tableau 6-34 : QUALITE DE LA MEMORISATION HYPNOTIQUE ET SON RAPPORT A LA NORMALE.

	B.07.- Comparaison de la mémorisation hypnotique à la mémorisation normale	
B.05.- Netteté des souvenirs hypnotiques.	B.071.- Inférieure à la normale	B.072.- Equivalente à la normale
B.051.- Souvenirs nets ou plutôt nets	4	15
B.052.- Souvenirs confus	21	7

Il apparaît clairement dans ce tableau que, malgré la présence de quelques sujets se rappelant confusément la séance mais considérant ce manque d'acuité comme quelque chose de normal, dans leur grande majorité (21 sujets sur 28 soit 75%), les sujets considèrent ce manque d'acuité mnésique comme étant un effet spécifique de l'hypnose. Cette relation est très nette : f =.53°°° et statistiquement significative au seuil de .001 : il est donc légitime de parler d'une altération des facultés mnésiques pendant l'hypnose; cette altération porte sur la qualité (netteté, acuité, ordre...) de la faculté mnésique sans préjuger de sa dimension quantitative (nombre d'amnésies, de rappels, de distorsions...); il sera donc intéressant d'étudier la relation entre les dimensions qualitatives (strictement subjectives) et quantitatives (appréhendables de façon objective) du fonctionnement mnésique du sujet hypnotique, ce que nous ferons un peu plus loin dans ce même paragraphe.

La dernière variable qui figure dans ce tableau avait pour objet d'apprécier si les souvenirs hypnotiques s'intégraient de façon continue ou discontinue à l'ensemble des souvenirs des sujets. Il s'agissait de voir si, comme pour le sommeil, le retour à l'état de veille provoquait une mise entre parenthèses de la séance hypnotique, avec tout ce que cela implique comme décalages (temporels, mémoriels...). La question exacte était la suivante : "la séance, quand vous y repensez, vous donne-t-elle l'impression de s'inscrire dans la continuité de vos actions journalières ou au contraire, comme cela serait le cas pour une sieste ou le sommeil, d'une discontinuité, d'un espace clos fondamentalement distinct?". A cette question supposant deux orientations fondamentalement différentes de la conscience selon qu'il s'agit de l'hypnose ou de l'état de veille, nous

obtenons un nombre extrêmement élevé de réponses positives (38 sur 47 soit 81%). Cette fréquence, à nos yeux excessive[1] semble montrer que les sujets ont dû donner un sens différent à cette question que celui que nous lui prêtions; en fait, il semble, d'après certains commentaires des sujets, que les réponses positives puissent refléter des choses très diverses : - réorientation de la conscience ("oui, un espace clos car il y a cassure" S.43), - vécu différent ("discontinu dans la mesure où c'était inhabituel" S.22), etc..., certains sujets pouvant même répondre par l'affirmative à cause des différences émotionnelles, sensitives ou tout simplement à cause de la structure même de la situation (mise dans le fauteuil, induction d'endormissement, hypnose, induction de réveil, sortie du fauteuil). Cette variable reste donc difficilement interprétable.

6.153.- Relations entre la qualité subjective de la mémorisation et ses caractéristiques objectives.

Les qualités objectives de la mémorisation ont été appréhendées à deux occasions distinctes : 1- Juste après l'hypnose, lorsqu'on demande au sujet de faire la liste des exercices qui lui ont été proposés (capacités d'évocation). 2- Pendant le questionnaire lorsqu'on passe en revue les différents moments de la séance. Dans l'analyse qui en a été faite à l'alinéa 5-15, on avait été amené, rappelons-le, à distinguer quatre types d'altérations mnésiques : amnésie totale, partielle, lacunaire et distorsions[2].

Nous reportons dans le tableau ci-dessous les relations entre ces différentes mesures objectives du fonctionnement mnésique et l'appréciation qualitative subjective qu'en donne le sujet.

---

(1) : En effet, il ne nous semble pas ni au vu des comportements des sujets ni au vu de leurs réponses subjectives qu'une telle proportion des sujets puisse être considérée comme véritablement hypnotisée.

(2) : Amnésie totale : le sujet, malgré les informations que lui procure l'expérimentateur, ne retrouve aucune trace d'un exercice donné.

Amnésie partielle : le sujet a plus ou moins, après qu'on lui ait décrit un exercice, l'impression de s'en souvenir tout en continuant à ressentir une impression de flou et de confusion.

Amnésie lacunaire : le sujet ne se rappelle plus un épisode saillant mais bref qui lui est évoqué par l'expérimentateur.

Distorsions : Les souvenirs du sujet sont discordants avec son comportement objectif.

tableau 6-35 : RELATIONS ENTRE LA QUALITE SUBJECTIVE DE LA MEMORISATION ET SES CARACTERISTIQUES OBJECTIVES.

	Type de troubles mnésiques				C.25.- fréquence des amnésies(1)
	C.24.- amnésies totales	C.24.- amnésies partielles	C.24.- amnésies lacunaires	C.24.- distorsions	
B.05.- Netteté des souvenirs	phi = .02	phi = .13	phi = .29	phi = .07	c = .34 (3)
B.06.- Moins bonne mémorisation de l'hypnose que des évènements antérieurs(2)	phi = .22	phi = .09	phi = .14	phi = .20	c = .27
B.07.- Régression des capacités mnésiques pendant l'hypnose.	phi = .05	phi = .10	phi = .16	phi = .07	c = .29

(1) : il s'agit du total des trois types d'amnésies : celles-ci peuvent être fréquentes, rares, nulles.
(2) : la variable B.06 est réorganisée en réunissant mémorisation meilleure et identique.
(3) : si l'on oppose exclusivement les amnésies fréquentes aux amnésies rares et nulles, une relation assez forte apparaît entre ces deux variables (f = .39) statistiquement significative au seuil de .05 (test exact de probabilité de Fisher : p = .02).

Le fait le plus frappant dans ce tableau est la faiblesse générale des relations entre appréciations subjectives du sujet et indices objectifs.

Les seules relations un peu fortes sont d'une part la relation entre présence des amnésies lacunaires et souvenirs confus (cette relation est d'autant plus forte qu'on oppose les sujets ayant eu de nombreuses amnésies à ceux n'en ayant eu que peu ou pas du tout : lorsqu'on effectue ce regroupement, la relation apparaît significative au seuil de .05.

La faiblesse de ces relations entre signes subjectifs et objectifs d'altération des capacités mnésiques nous amène à constater que ce n'est pas tant l'oubli objectif de fragments ou de pans entiers de la séance qui amène le sujet à estimer que ses souvenirs manquent de netteté, sont de moins bonne qualité que ceux concernant le début de la séance (avant l'hypnose) ou encore présentent un déficit par rapport à la normale.

En fait, il semble, si l’on s’en réfère aux témoignages spontanés des sujets que leur appréciation subjective soit surtout donnée en fonction des critères suivants : capacité ou incapacité de rétablir la véritable chronologie des exercices, présence ou absence d’une certaine impression de flou dans le souvenir des exercices, présence ou absence d’épisodes de “vide”, de “trous” (perte de conscience?) à des moments non cruciaux mais générant ainsi une impression profonde de confusion mnésique.

6.16.- La maîtrise du langage pendant l'hypnose.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos de l'étude du comportement hypnotique, les sujets hypnotiques paraissent avoir des difficultés à s'exprimer verbalement pendant l'hypnose. C'est pourquoi, il nous a paru souhaitable, après l'hypnose, de demander aux sujets de nous parler de leur rapport à la parole pendant l'hypnose.

Sept questions étaient posées à ce propos. Avant de présenter les résultats, nous souhaitons rappeler ici le sens et le contenu des différentes questions posées.

La première question posée concernait les difficultés potentielles ressenties par le sujet lorsqu'une telle prise de parole lui était proposée : "Avez-vous eu l'impression lorsque je vous demandais de me répondre pendant la séance que cela vous était : Très difficile - Difficile - Normal?".

Les deux questions suivantes concernent les difficultés motrices ressenties par les sujets dans l'exercice de leur activité verbale : "le fait de devoir articuler vous a-t-il paru : Très difficile-difficile-facile?", "après avoir commencé à parler, l'articulation des mots a-t-elle continué à vous paraître : Très difficile-difficile-facile?".

Les deux questions posées ensuite concernent les difficultés mentales ressenties éventuellement par le sujet en cours de verbalisation : "aviez-vous des difficultés à trouver vos mots?", "aviez-vous du mal à vous concentrer sur ce que vous disiez?".

Enfin, les deux dernières questions concernaient le rapport subjectif du sujet à sa propre parole : la percevait-il comme la sienne ou comme celle d'un autre, ceci tant au niveau purement sensoriel : "avez-vous parfois été surpris de vous entendre parler?", qu'au niveau idéationnel : "avez-vous parfois été surpris par ce que vous disiez?".

Les réponses à ces questions, leur codification et leur rapport à la suggestibilité hypnotique sont rapportés dans le tableau qui suit.

tableau 6-36 : DIFFICULTES D'EXPRESSION VERBALE : RESULTATS BRUTS ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.09.- Difficulté à répondre.			
- B.091.- Pas de difficulté	17	37	
- B.092.- Difficultés	29	63	.32°
- légères 19s			
- fortes 10s			
B.10.- Articulation difficile à initier.			
- B.101.- Non	9	20	
- B.102.- Oui	37	80	.16
- légèrement 27s			
- fortement 10s			
B.11.- Articulation reste difficile après initiation.			
- B.111.- Non	14	52	
- B.112.- Oui	13	48	.26
- légèrement 11s			
- fortement 2s			
B.12.- Difficulté à trouver ses mots.			
- B.121.- Non	31	78	
- B.122.- Oui	9	23	.13
- Difficulté de concentration.			
- Non 25s			
- Oui 1s			
B.14.- Surpris de s'entendre parler.			
- B.141.- Non	23	59	
- B.142.- Oui	16	41	-.21
B.15.- Surpris par ce qu'il dit.			
- B.151.- Non	32	82	
- B.152.- Oui	7	18	-.13

Les réponses des sujets confirment bien ce que nous disions dans l'introduction, à savoir qu'un certain antagonisme semble exister entre la prise de parole et l'hypnose. En effet, dans leur très grande majorité (63%), les sujets, lorsqu'on sollicite leur réponse sous hypnose, ressentent la nécessité de répondre comme quelque chose de difficile ou de très difficile. Cette difficulté atteint son apogée lorsqu'il s'agit de commencer à articuler (B.10) puisqu'on a alors 80% des sujets pour trouver cette initiation motrice de la parole comme quelque chose de difficile (27s) ou même de très difficile (10s).

Chez les sujets qui prennent vraiment la parole sous hypnose (27s), c'est à dire qui ne se limitent pas à dire seulement un mot ou deux, il semble que les difficultés motrices d'expression ne cèdent pas totalement pour autant. En effet, 48% de ces sujets continuent à trouver difficile le fait d'articuler (B.112).

En revanche, il semble qu'au niveau mental la maîtrise des mots soit beaucoup plus rarement remise en question pendant l'hypnose, puisque seuls 9 sujets (23%) ont ressenti une telle impression (B.12). Les difficultés de concentration sont encore plus exceptionnelles, puisque parmi les sujets s'étant véritablement exprimés par la parole sous hypnose, seul 1 sujet note cette impression. (Pour cette raison, la variable n'est pas prise en compte dans les analyses statistiques).

Enfin, on notera que, lorsque la parole se manifeste sous hypnose, le rapport du sujet à son propre discours n'est pas toujours très conscient, ainsi 16 sujets s'estiment "surpris" de s'entendre parler et 7 sujets "surpris" par ce qu'ils disent. Ces impressions ne sont pas sans rappeler l'automatisme (A.01) et une rupture de l'unité de la personnalité de l'ordre de la dépossession (A.19); ce rapprochement cependant ne trouve pas de confirmation statistique.

En général, les relations entre les variables concernant les difficultés d'expression ou de maîtrise verbale et la suggestibilité sont sans grande signification. Seule l'impression qu'il sera difficile de répondre (B.09) est reliée légèrement (phi =.32) mais nettement (x^2 =4,71, df=1, p<.05) à la suggestibilité hypnotique (C.34).

Cette impression, si l'on se reporte aux explications spontanées des sujets, semble se fonder sur trois causes majeures : a- la peur de se réveiller et donc l'idée d'une incompatibilité entre hypnose et expression verbale(1)(2). b- l'absence de toute envie de communiquer, ce qui nous renvoie à un refus sous-jacent de dévoilement du sujet. c- l'apparition de difficultés motrices (difficultés pour articuler,...) ou mentales (dissociations mots-pensés et parlés) venant compromettre les possibilités d'expression verbale. Les causes de ces difficultés d'expression verbale telles que les sujets les formulent sont donc multiples.

La première de ces causes invoquées pourrait s'expliquer en termes de "soumission" à l'Autre; la prise de parole, expression personnelle hautement structurée, nécessiterait la reconstitution d'un "Je" et supposerait le retour à une relation d'égalité qui paraît au sujet(1) incompatible avec l'hypnose.

La seconde de ces causes (refus de communication) nous renvoie à la notion d'état de défense passive et donc à la léthargie telle que nous l'avons envisagée dans nos hypothèses ou, du moins, (la perception demeurant intacte) à un état de léthargie partielle.

La troisième cause suggérée par les sujets (la difficulté d'articulation) nous renvoie à la catalepsie et à la suspension des capacités d'expression motrice et verbale.

Enfin, nous nous interrogerons en dernier lieu sur la signification de la variable "surpris de s'entendre parler" (B.14) qui semble témoigner d'un trouble profond de la conscience. Nous l'avons vu (cf. tableau 6-36), cette variable (B.14) est plutôt négativement reliée à la suggestibilité hypnotique (C.34) : il est donc probable qu'elle soit plus ou moins liée aux résistances du sujet.

Si l'on se réfère aux commentaires spontanés des sujets, on peut noter trois grands types de causes provoquant cette surprise.

---

(1) : Ce qui n'est pas sans être un peu paradoxal si l'on se souvient que l'émergence de l'hypnose dans le cadre du magnétisme est essentiellement fondée sur la conjugaison d'un état de "sommeil apparent" et de possibilités maintenues de communication verbale.

(2) : En fait, il semble que cette impression ne constitue pas un reflet authentique de la nature de la relation mais une déformation spécifique aux premières séances d'hypnose au cours desquelles le sujet prisonnier des stéréotypes n'a pas encore réalisé que sa relation d'Alliance à l'hypnotiseur pouvait être vécue autrement que sur le mode passif de la soumission. Lorsque les sujets sont soumis à plusieurs séances d'hypnose, ils découvrent progressivement qu'ils peuvent intervenir activement dans la relation (refus de la suggestion, expression de désirs, de phantasmes...) sans pour autant "se réveiller" (sortir de l'hypnose), leur capacité de parole réapparaissant alors.

En fait, celle-ci peut provenir : a- de façon dont le sujet s'entend parler (voix faible, ensommeillée, etc.), b- de la surprise qu'a le sujet en découvrant que, malgré l'impression qu'il ressent d'être incapable de parler, il arrive quand même à s'exprimer sous hypnose, c- de la sensation d'étrangeté que lui cause sa voix; il ne la reconnaît plus comme véritablement sienne : "j'ai été surpris de m'entendre parler, je me demandais comment sonnerait ma voix... j'ai eu l'impression d'entendre une voix étrangère" (S.10), "j'ai eu l'impression que c'était pas moi, le son de ma voix m'était étranger..." (S.15).

Si, dans les deux premiers types de commentaires, l'étonnement vient du décalage entre comportement attendu et comportement effectivement réalisé ces deux types de commentaires n'en diffèrent pas moins de façon fondamentale. En effet, dans le premier cas, le décalage se situe au niveau des caractéristiques formelles de la parole, tandis que dans le second cas il se situe au niveau de la connaissance que le sujet croit avoir de ses propres capacités et plus généralement de son état physique : le sujet s'imagine passif, incapable de toute expression verbale et se surprend soudain en train de parler.

Dans le troisième type de commentaire, l'étonnement vient de ce que la parole se présente comme une fonction totalement automatisée dont le contrôle n'est plus assumé par le sujet lui-même, elle est perçue rétroactivement à travers l'audition comme si elle était celle d'un autre(1).

En fait, ces différentes façons de commenter l'impression de surprise pourrait nous renvoyer à des différences d'états hypnotiques. Dans le premier, de type léthargique ou cataleptique, la conscience du sujet surestime ses moyens moteurs. Dans le second, du type somnambulisme d'Alliance, le sujet répond malgré lui à la demande de l'Autre. Dans le troisième, du type du "transport somnambulique", c'est un fragment inconscient du Moi qui s'exprime à travers le langage verbal.

(1) : Ceci est une caractéristique qu'on rencontre dans les cas de possession et qui est recherchée dans les exorcismes et autres rituels thérapeutiques.

6.17.- Niveau de conscience et niveau de vigilance pendant l'hypnose.

Dans le questionnaire subjectif, une série de questions était destinée à tenter d'appréhender directement, au niveau du témoignage du sujet, les variations des niveaux de conscience et de vigilance.

Avant de présenter les résultats numériques et les différentes variables retenues pour l'analyse, nous souhaitons, dans le paragraphe suivant, préciser, en partant des commentaires des sujets, les caractéristiques de ces états de conscience selon qu'ils sont estimés légèrement ou radicalement différents de l'état de conscience de veille.

L'état de conscience, ici, n'est pas assimilé au niveau de vigilance(1). Nous conservons le terme de vigilance pour désigner l'état physiologique du sujet : sommeil, veille, etc. Par contre, le terme d'état de conscience est employé pour caractériser la façon d'être conscient du sujet, la façon dont il vit subjectivement son rapport au monde et à lui-même, l'organisation ou la désorganisation des structures qui détermine ce rapport et qui sont les structures de la conscience. En cela, l'estimation que fait le sujet de son état de conscience constitue une appréhension synthétique et directe, mais par cela même qui risque d'être plus encore biaisée par son désir (d'avoir été ou de ne pas avoir été hypnotisé), de l'ensemble des dérèglements et altérations que cherche à cerner l'ensemble du questionnaire subjectif.

Dans la plupart des cas, pour tenter de faire mieux comprendre aux sujets la façon dont nous définissions et distinguions conscience et vigilance, il leur était proposé l'exemple d'une personne ivre : à la fois éveillée et dans un état de conscience modifié par rapport à l'état normal de veille.

---

(1) : "Le phénomène vital de "fermeture" de la conscience s'oppose à son "activité vigile" dans un tel contraste que "conscience" et "inconscience" sont souvent pris comme synonymes de "vigilance" et de "sommeil". Bien plus, le sommeil paraît être un zéro de vigilance ou de conscience. Or le rêve est là comme pour nier cette négation puisque la conscience du sommeil n'est pas un néant. Le rêve est un "vécu" de la conscience endormie. (...) Ce fait nous révèle que les rapports du sommeil et de la veille ne sont pas réductibles à l'alternative du tout ou rien; autrement dit, que la conscience ne peut se définir par la vigilance "purement et simplement"..." EY (1963), p.76.

6.171.- Caractéristiques subjectives des états de conscience selon qu'ils sont ressentis légèrement ou radicalement différents de l'état de conscience de veille.

Lorsque nos sujets évoquaient un état de conscience légèrement différent ou radicalement différent de l'état de conscience de veille, nous leur demandions alors, dans la mesure du possible, d'essayer de préciser en quelques mots la nature de cette différence.

Dans les lignes qui vont suivre, nous présenterons l'analyse thématique de ces réponses en précisant le nombre d'évocations de chaque thème et le nombre de sujets ayant contribué à l'évocation de ces thèmes. Les résultats de cette analyse thématique de contenu sont présentés sous forme de deux tableaux distincts (tableaux 6-37 et 6-38).

6.171.1.- Etat de conscience légèrement différent de l'état de conscience de veille.

tableau 6-37 : CARACTERISATION DE L'ETAT DE CONSCIENCE LEGEREMENT DIFFERENT : THEMES EVOQUES.

Thèmes évoqués	N	%
RELAXATION	9	56
MODIFICATION DES SENSATIONS CORPORELLES : - Sensations corporelles inhabituelles : 4 fois - Difficultés d'initiative motrice personnelle : 2 fois - Modification de la conscience du corps : 2 fois	5	31
PERTES DE CONSCIENCE : - Pas de conscience du corps : 3 fois - Pas de conscience du temps : 1 fois	3	19
GAINS EN CONCENTRATION MENTALE : - Concentration sur la voix : 4 fois - Déconnexion par rapport aux stimuli externes : 2 fois - Déconnexion par rapport aux stimuli internes : 2 fois - Vide mental : 2 fois	6	38
NIVEAU DE CONSCIENCE CRITIQUE : - Prise de conscience de la situation inchangée : 3 fois - Conscience et observation de type critique : 2 fois	5	31
CAPACITES DE RESISTANCE : - Diminuées : 2 fois - Maintenues : 1 fois	3	19
NIVEAU DE TENSION : - Calme : 1 fois - Tendu : 1 fois	2	13
VIGILANCE (VEILLE-SOMMEIL) : - Vigilant : 1 fois - Somnolent : 1 fois	2	13

Le premier thème est celui de l'affaissement de la tension corporelle, les sujets (56%) évoquant l'impression de grande relaxation. Le corps se présente aussi comme étant désinvesti par la conscience dans ses fonctions perceptives et expressives. Ce désinvestissement peut aller, dans certains cas (19%), jusqu'à la perte de conscience du corps. Il entraîne des difficultés de l'initiative motrice (signalées par deux sujets). Le corps ne jouant plus son rôle dans l'établissement du réel et du rapport au réel, il devient lieu de phantasmes pour certains de nos sujets qui continuent à s'en préoccuper : modifications de la conscience du corps (2 fois), sensations corporelles inhabituelles (4 fois).

Le second thème est celui de la concentration mentale (10 fois cité par 6 sujets, 38%). Le sujet est concentré sur la voix (4 fois), l'attention en désertant les autres secteurs du réel provoque l'impression d'une déconnexion par rapport aux stimuli extérieurs (2 fois) ou internes (2 fois), l'inhibition pouvant aller jusqu'au sentiment de vide mental.

Parmi les autres thèmes évoqués, le plus important et le seul cohérent est celui du gain en concentration, que celui-ci soit évoqué directement : concentration sur la voix (4 fois) ou qu'il soit évoqué indirectement : déconnexion par rapport aux stimuli externes (2 fois), déconnexion par rapport aux stimuli internes (2 fois), vide mental (2 fois). Ce thème semble apparaître comme la condition d'accès à cet état de perte de conscience du corps "réel", qui semble caractériser l'état de conscience légèrement différent de l'état de conscience de veille.

Les trois derniers thèmes enfin (- Capacités de résistance, - Niveau de tension, - Niveau de vigilance) sont non seulement rares mais inhomogènes puisqu'ils sont évoqués par les sujets tantôt négativement tantôt positivement.

Par leur description de l'état de conscience légèrement différent, les sujets décrivent donc une conscience "fascinée", fixée sur l'Autre, avec parallèlement le désinvestissement du corps propre comme outil d'orientation, d'expression et d'adaptation au réel.

6.171.2.- Etat de conscience radicalement différent de l'état de conscience de veille.

A ce niveau de désorganisation du fonctionnement de la conscience, les sujets sont tentés de faire l'économie d'une description et de caractériser cette désorganisation en recourant spontanément à la comparaison avec les états de conscience qui accompagnent généralement des états dans lesquels la vigilance elle-même est modifiée : sommeil, demi-sommeil, rêve. Le premier thème apparaît chez 7 des 16 sujets qui ont fait l'expérience d'un tel état, soit près de la moitié. Le second thème évoqué est celui de la perte de conscience. Si, chez 2 des 6 sujets concernés, la perte de conscience est généralisée, pour deux d'entre eux, elle est limitée à la perception des stimuli externes. Enfin, pour les deux derniers sujets (qui se rapprochent ainsi des sujets décrivant un état de conscience légèrement différent), elle concerne la perception du corps.

Dans la mesure où l'évocation du sommeil correspond généralement à une évocation indirecte de la perte de conscience, c'est au total 11 fois(1) que, sous l'une de ces deux expressions, ce thème est évoqué pour caractériser l'état de conscience radicalement différent de l'état de veille.

Apparemment, comme c'était déjà le cas lors de la description d'états de conscience légèrement modifiés, l'élément moteur sous-tendant ce changement d'état de conscience semble être le gain en concentration mentale : 6 sujets sur 16 (38%). Mais la concentration devient là si forte qu'elle semble refléter quelque chose d'extrêmement archaïque, de l'ordre de cette relation à l'Autre que nous évoquions dans nos hypothèses. La concentration est pratiquement absolue : "seule chose importante... la Voix" (S.26), "seul contact avec la réalité... le magnétophone" (S.27), "la Voix que j'entendais m'a totalement submergé..." (S.34), etc... La voix est donc ici présentée comme la "réalité du sujet" ou comme le seul lien unissant le sujet à la réalité. Ce vécu de la concentration diffère radicalement du vécu évoqué précédemment à propos des états de conscience légèrement différents de l'état de conscience de veille; alors, rappelons-le, les sujets se contentaient d'évoquer l'accroissement de la concentration et l'affaissement des stimulations parasites (distractions internes ou externes), mais sans jamais donner pour autant ce rôle omnipotent à la voix qui ici devient seule source d'information et d'orientation.

---

(1) : Ce chiffre correspond au nombre total des sujets qui sont à l'origine des 13 thèmes centrés sur le sommeil et la perte de conscience.

tableau 6-38 : CARACTERISATION DE L'ETAT DECONSCIENCE RADICALEMENT DIFFERENT : THEMES EVOQUES.

Thèmes évoqués	N	%
VIGILANCE (veille-sommeil) : - Sommeil : 5 fois - Demi-sommeil : 1 fois - Rêve : 1 fois - Non sommeil : 1 fois	7	44
PERTES DE CONSCIENCE : - Absences ou pertes de conscience (dont deux fois par rapport à l'extérieur et deux fois par rapport au corps) : 6 fois	6	38
GAINS EN CONCENTRATION MENTALE : - Fixation totale sur la voix, seul lien avec la réalité : 6 fois	6	38
CAPACITES DE RESISTANCE : - Absentes (acceptation totale de la suggestion) : 4 fois - Perte du désir de contrôler : 1 fois	5	31
MODIFICATION DES SENSATIONS CORPORELLES : - Impuissance motrice : 3 fois - Hallucination spatiale : 1 fois - Force extrême des effets (sensations) suggérés : 1 fois	4	25
RELAXATION (corporelle) : - Relaxation totale : 3 fois - Lourdeur : 1 fois	4	25
EMOTIONS : - Plaisir : 1 fois - Diminution de l'anxiété : 1 fois	2	13

Il y a donc, dans l'état de conscience radicalement différent, une dimension quasiment fusionnelle entre le sujet et l'expérimentateur, la parole de ce dernier prenant le statut de "pensée" du sujet.

C'est l'expression de cette "fusion" hypnotiseur-sujet, par voix interposée, que l'on peut constater dans la rubrique suivante, à propos des capacités de résistances des sujets. En effet, les sujets n'ont plus aucune capacité de résistance. En fait, le problème de résister ne se pose plus : le sujet n'a pas envie de résister car il accepte pleinement la suggestion (4 fois) ou n'a plus envie de se maîtriser (1 fois), ce qui se comprend parfaitement bien si véritablement, comme le disent certains de ces sujets, la voix est devenue leur seule source d'information par rapport à la réalité, assumant ainsi les fonctions critiques ordinairement exercées par la conscience des sujets.

Les deux thèmes qui suivent (Modification des sensations corporelles et Relaxation) sont moins fréquemment évoqués. Ces thèmes qui étaient le noyau central dans la caractérisation des modifications légères de l'état de conscience, apparaissent plus rarement ici mais, lorsqu'ils le font, c'est de façon plus spectaculaire que précédemment; les difficultés d'initiative motrice (tableau 6-37) deviennent ici des "impuissances motrices" (3s), et aux sensations physiques inhabituelles correspond ici une hallucination somesthésique et sensorielle.

Le dernier thème, celui des émotions, n'apparaît que rarement : 2 sujets sur 16 (13%) et il semble indiquer l'aspect gratifiant et rassurant de cette régression, lorsqu'elle est possible, à un mode de fonctionnement fusionnel, ici : sujet-expérimentateur.

On remarquera donc, en conclusion, que les réponses des sujets dévoilent ce qui pourrait bien être la structure même des différents degrés d'altération de la conscience pendant l'hypnose : - 1er degré : perte de la conscience du corps "réel" mais maintien d'une certaine orientation par rapport au réel et maintien de la conscience de Soi. - 2ème degré : perte généralisée de conscience et "fusion" à l'hypnotiseur qui assume par sa "parole" les fonctions dévolues à la partie critique du Moi.

6.172.- Présentation des résultats numériques.

6.172.1.- Les variations de l'état de conscience.

Afin d'amener les sujets à décrire les variations ressenties au niveau du fonctionnement de leur conscience, une série d'appréciations allant de "état de conscience normal de veille" à "état de conscience radicalement différent de l'état de conscience de veille" leur était proposée. Les réponses des sujets étaient décodées en tenant compte des ambiguïtés et des contradictions éventuelles.

Les réponses des sujets étant généralement complexes, nous avons été amené à élaborer une série de variables permettant d'en rendre compte. Ainsi, on a été amené à distinguer : a- l'état de conscience "moyen" (moyenne entre les extrêmes décrits par le sujet), b- l'état de conscience dominant (qui correspond à la plus grande partie de la séance), c- la "structure de l'état de conscience (simple, complexe, etc.) et enfin, puisque chez de nombreux sujets la réponse comportait plusieurs éléments, nous préciserons pour chaque sujet la réponse citée en premier et, lorsqu'il y a lieu, la réponse citée en second.

tableau 6-39 : VARIATIONS DE L'ETAT DE CONSCIENCE PENDANT L'HYPNOSE : RESULTATS BRUTS.

Caractérisation de l'état de conscience pendant l'hypnose	Niveau moyen	Niveau dominant	1er niveau cité	2ème niveau cité
0- Identique à celui éprouvé en début de séance.	3	3	3	1
1- Etat de conscience de veille mais légèrement différent de celui éprouvé en début de séance.	2	1	3	2
2- Etat de conscience de veille mais nettement différent de celui éprouvé en début de séance.	4	3	6	3
3- Entre état de conscience de veille et état de conscience légèrement différent de celui de veille.	9	7	11	2
4- Etat de conscience LEGEREMENT DIFFERENT de l'état de conscience de veille.	11	8	13	1
5- Etat de conscience entre légérement et radicalement différent de l'état de conscience de veille.	10	2	4	3
6- Etat de conscience RADICALEMENT DIFFERENT de l'état de conscience de veille.	9	7	8	15
9- Pas lieu.	X	X	X	21

Cette description détaillée des résultats ainsi que les définitions proposées pour caractériser les différents paliers de l'altération de la conscience sont rapportées dans le tableau qui suit.

On remarquera tout d'abord, en examinant le tableau qui précède, la faible proportion de sujets qui estiment avoir gardé pendant la séance un état de conscience normal de veille.

Dans la plupart des cas et quel que soit l'indice retenu (niveau moyen, niveau dominant), les sujets estiment que leur état de conscience pendant l'hypnose diffère de leur état de conscience de veille. Au niveau de leur état de conscience moyen, les sujets se répartissent de façon sensiblement identique au sein des quatre catégories proposées : réponses 3 à 6. Au niveau de l'état qui leur a paru à eux dominant, les résultats sont sensiblement analogues, à la différence près cependant que peu de sujets optent pour la catégorie 5 (état de conscience entre légèrement et radicalement différent de l'état de veille) : tout se passe donc comme si, chez les 31 sujets dont l'état de conscience a été suffisamment stable pendant la séance pour qu'on puisse déterminer un état de conscience dominant, il apparaissait deux groupes nettement séparés : le premier groupe légèrement hypnotisé (réponses 3 et 4, 15s sur 31, 48%), le second groupe profondément hypnotisé (réponse 6, 7s sur 31, 23%).

Par ailleurs, on remarquera que généralement les appréciations portées dans le cadre du premier niveau cité sont plus faibles que précédemment mais qu'elles sont, dans la plupart des cas (15s sur 27, 56%), nuancées par un second composant qui fait généralement appel à une différence radicale entre état de conscience sous hypnose et état de conscience de veille. Ces deux appréciations figureront dans nos analyses en tant que variables supplémentaires (n'intervenant pas dans la structuration de l'analyse factorielle mais s'y trouvant simplement représentées), car elles peuvent, peut-être, nous apporter des renseignements importants dans l'interprétation des analyses factorielles, renseignements qui sont gommés par l'emploi de l'appréciation moyenne qui, par définition, gomme les aspects saillants et éventuellement contradictoires de la réponse des sujets(1).

---

(1) : Ainsi, si un sujet a d'une certaine façon, même brève, ressenti un état de conscience radicalement différent, alternant avec des épisodes d'état de conscience de veille, il est possible qu'au niveau du questionnaire subjectif, ses réponses aillent nettement plus dans le sens d'un état hypnotique que celles d'un sujet ayant eu de façon constante un état de conscience légèrement différent.

En vue de l'analyse statistique, ces variables ont été légèrement simplifiées. En ce qui concerne le Niveau dominant d'une part et le premier et le deuxième niveau cités d'autre part, nous avons été amené à réunir les trois premières appréciations (cf. tableau 6-40) décrivant un état de conscience ne s'écartant pas de la gamme des états de conscience de veille du sujet.

Par ailleurs, dans l'estimation du niveau moyen de conscience, nous avons dû regrouper les quatre premières catégories de réponses sous l'appellation "modification nulle ou presque nulle de l'état de conscience" (B.421) et les deux dernières catégories de réponses sous l'appellation "modification forte ou radicale de l'état de conscience" (B.423).

Dans le tableau qui suit, outre ces variables, nous présenterons les variables qui correspondent aux réponses faites par les sujets aux trois questions suivantes : "vous êtes-vous senti parfois sur le point de perdre conscience?", "vous êtes-vous senti parfois en train de reprendre conscience?", "avez-vous eu parfois l'impression de perdre conscience?". Ces questions constituent une tentative d'approche directe de la perte totale de conscience en partant de ses différents modes possibles : mode potentiel (être sur le point de), mode actuel (impression de perdre conscience), mode passé (reprendre conscience).

tableau 6-40 : VARIABLES CARACTERISANT L'ETAT DE CONSCIENCE DES SUJETS : RESULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.42.- Modification de l'état de conscience : niveau moyen.			
B.421.- Nulle ou presque	18	38	
B.242.- Légère	11	23	.49°°
B.243.- Forte ou radicale	19	40	
B.47.- Modification de l'état de conscience : niveau dominant.			
B.471.- Nulle	7	23	
B.472.- Limite	7	23	
B.473.- Légère	8	26	.65°°(1)
B.474.- Forte	2	06	
B.475.- Radicale	7	23	

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.44.- Modification de l'état de conscience : premier niveau cité.			
B.441.- Nulle	12	25	
B.442.- Limite	11	23	
B.443.- Légère	13	27	(2)
B.444.- Forte	4	08	
B.445.- Radicale	8	17	
B.45.- Modification de l'état de conscience : deuxième niveau cité.			
B.451.- Nulle	6	22	
B.452.- Limite	2	07	
B.453.- Légère	1	04	(2)
B.454.- Forte	3	11	
B.455.- Radicale	15	56	
B.48.- Structure de l'état de conscience :			
B.481.- Etat simple	21	44	
B.482.- Etat complexe	6	13	
B.483.- Succession d'états simples	8	17	.25
B.484.- Oscillations	12	25	
B.485.- Transition	1	02	
B.49.- Sur le point de perdre conscience.			
B.491.- Non, jamais	15	39	
B.492.- Oui	23	61	.40°
- parfois 13s			
- fréquemment 10s			
B.50.- En train de reprendre conscience.			
B.501.- Non, jamais	11	29	
B.502.- Oui	27	71	.22
- parfois 14s			
- fréquemment 13s			
B.51.- Perdu conscience.			
B.511.- Non, jamais	29	76	
B.512.- Oui	9	24	.37
- parfois 5s			
- fréquemment 4s			

(1) : ce coefficient est calculé après regroupement des deux premiers niveaux (B.471-2) et des trois premiers niveaux de la variable (B.473-4-5), c'est à dire en opposant les sujets dont l'état de conscience pendant la séance était sensiblement analogue à l'état de veille, aux sujets dont l'état de conscience était considéré comme légèrement ou radicalement différent de l'état de veille.

(2) : les coefficients n'ont pas été calculés pour ces variables dans la mesure où chacune d'entre elles ne représentait qu'un des fragments de la réponse des sujets.

On remarque immédiatement, dans l'examen du tableau, la force des relations qui unissent les variables concernant l'état de conscience (B.42, B.47, B.44) et la variable de suggestibilité hypnotique (C.34).

Si la relation entre le niveau moyen de modification de l'état de conscience (B.42) et la suggestibilité hypnotique (C.34) reste modérée(1), la relation entre niveau dominant (B.47) et suggestibilité hypnotique (C.34) est forte(2).

Ainsi donc, une relation extrêmement nette apparaît entre présence ou absence de suggestibilité et l'affirmation par les sujets d'une modification ou d'une absence de modification de l'état de conscience.

La description des réponses des sujets en termes de "structures" fait apparaître la nette prédominance des états de structure simple (21 sujets sur 48, 44%). Viennent ensuite les "oscillations", c'est à dire les séances pendant lesquelles l'état de conscience du sujet oscille sans arrêt entre deux niveaux extrêmes (12 sujets sur 48, 25%). Puis viennent, presque à égalité, les séances pendant lesquelles le sujet connaît successivement plusieurs niveaux de conscience (8 sujets sur 48, 17%) et les séances stables pendant lesquelles le sujet connaît un état "complexe"(3), c'est à dire un état faisant intervenir dans sa définition plusieurs niveaux simultanés de réponse (6 sujets sur 48, 17%); les séances en "transition", c'est à dire allant progressivement d'un niveau de conscience à un autre, sont exceptionnelles contrairement à ce que nous aurions pu imaginer (1 sujet sur 48, 2%).

Si l'on oppose les séances "stables" (B.481 et B.482) aux séances "instables" (B.483-4-5), on observe une relation faible et non significative statistiquement entre cette variable et la suggestibilité hypnotique : f =.25, n.s.

---

(1) : B.42xC.34 : C=.49, k2 =11,39, p<.01.

(2) : B.47xC.34 : C=.65, k2 =13,12, p<.001.

(3) : Les sujets définissant leur état de conscience comme un état "complexe" font généralement cohabiter dans leur appréciation deux jugements très différents selon qu'il s'agit de la conscience du corps et de sa disponibilité motrice ou selon qu'il s'agit de la conscience idéationnelle perceptive. Quatre des six sujets constituant ce groupe affirment avoir connu un état de conscience radicalement différent au niveau de la conscience du corps, alors que leur état de conscience général (idéationnel) se situait entre "inchangé" et "légèrement différent" de la référence de veille. Le cinquième sujet affirme lui aussi qu'il s'agit presque d'un état de conscience de veille mais constate simultanément l'existence d'un état radicalement différent au niveau de l'attention, c'est à dire dans un segment limité de la conscience. Le sixième sujet ne donne aucune précision; il hésite entre définir son état de conscience comme radicalement différent ou tout au contraire comme identique à l'état de conscience de veille; malgré ses efforts, le sujet n'arrivera pas à trancher, trouvant dans ces deux définitions simultanées une description qui lui paraît plus exacte de son vécu. On le voit donc, la définition de l'état hypnotique comme un état de conscience "complexe" implique l'existence d'une contradiction entre différents segments d'activité de la conscience, et tout particulièrement entre conscience du corps et conscience idéationnelle.

Les questions concernant l'impression subjective d'avoir été sur le point de perdre conscience, d'avoir perdu conscience, etc... n'ont été introduites dans le questionnaire qu'assez tardivement; seuls 38 sujets ont eu l'occasion de répondre à ces questions. Les réponses des sujets montrent que, si l'impression d'être sur le point de perdre conscience et l'impression de reprendre conscience sont des impressions très fréquentes pendant l'hypnose (respectivement 61% et 71%), l'impression d'avoir, même épisodiquement, perdu conscience est, en revanche, nettement plus rare.

Par ailleurs, si l'impression de "reprise de conscience" est légèrement plus fréquente que l'impression d'être "sur le point de perdre conscience", ce sont cependant pour la plupart les mêmes sujets qui ressentent ces deux impressions : aussi la relation entre ces deux variables (B.49 et B.50) est-elle élevée : phi =.55°°, x^2 corrigé=9,86, df=1, p<.01. On remarquera que, malgré cette similarité entre les deux variables, celles-ci diffèrent considérablement quant à leur niveau de relation avec la suggestibilité hypnotique, l'impression "d'être sur le point de perdre conscience" se rencontre chez les sujets les plus suggestibles, tandis que l'impression de "reprendre conscience" n'est pas significativement reliée à la suggestibilité hypnotique. Après examen détaillé des résultats, il apparaît qu'un noyau de sujets réfractaires à la suggestion perdent, sans s'en rendre compte, totalement conscience sous hypnose. Il semble là qu'on soit confronté avec ces sujets à la dimension défensive de la perte de conscience, dimension qui avait été évoquée dans nos hypothèses à propos de la léthargie lorsque celle-ci est poussée à l'extrême (coma léthargique).

Cette dimension défensive de la perte de conscience ne constitue cependant qu'une des dimensions possibles du phénomène puisque, chez les sujets qui sentent venir cette perte de conscience, la suggestibilité est généralement élevée.

L'existence de deux groupes de variables, l'un concernant le niveau de modification de l'état de conscience et l'autre les impressions relatives à la perte de conscience, nous donne la possibilité de vérifier la réalité de la relation qui semblait apparaître au niveau des commentaires spontanés des sujets entre modification de l'état de conscience et perte de conscience.

Pour vérifier cette relation, nous avons calculé les coefficients de corrélation qui unissent ces deux groupes de variables et les avons réunis dans le tableau qui suit.

tableau 6-41 : RELATION ENTRE LES VARIABLES CARACTERISANT L'ETAT DE CONSCIENCE DES SUJETS ET LES VARIABLES RELATIVES AUX IMPRESSIONS DE PERTE DE CONSCIENCE.

	Modification de l'état de conscience		
	B.42.- Niveau moyen	B.47.- Niveau dominant	B.44.- 1er niveau cité
B.49.- Impression d'être sur le point de perdre conscience.	.28	.44°	.51°°
B.50.- Impression de reprendre conscience.	.23	.30	.34°
B.51.- Impression d'avoir perdu conscience.	.29	.51°°	.37°

L'examen de ce tableau confirme très nettement ce qui a été dit précédemment à propos du lien entre intensité vécue de la modification de l'état de conscience et apparitions d'impressions de perte de conscience. Cela est particulièrement net dans le cas des sujets dont l'expérience a été suffisamment stable, soit que le sujet n'ait rien senti, soit qu'il ait ressenti la même modification de façon constante. Cela apparaît aussi nettement lorsque l'on prend comme référence le premier niveau cité.

On remarque par ailleurs que, parmi les impressions relatives à la perte de conscience, l'impression de reprendre conscience est celle qui détermine les corrélations les plus faibles avec les variables concernant l'intensité de la modification de conscience.

Ceci paraît confirmer ce qui a déjà été dit précédemment à propos de l'existence au sein du groupe des sujets qui ressentent une telle sensation de reprise de conscience, d'un sous-groupe de sujets ayant comme particularité de ne pas avoir eu l'impression de perdre conscience ou d'être sur le point de perdre conscience et qui, peu suggestibles, ont tendance à nier toute modification de leur état de conscience.

Nous avions déjà émis l'hypothèse que, pour ces sujets, la perte de conscience se présentait comme un processus inconscient de défense, la dénégation des "effets" de l'hypnose, en dépit d'impressions conscientes de "reprise de conscience"; ces résultats semblent lui apporter encore plus de poids.

6.172.2.- Les variations du niveau de vigilance.

Le problème du niveau de vigilance était abordé directement : on demandait au sujet de dire si, à son avis, son niveau de vigilance était comparable à celui qui caractérise la veille, le demi-sommeil ou le sommeil[1]. De plus, si le sujet répondait demi-sommeil, on lui proposait alors d'affiner cette comparaison et de préciser s'il s'agissait d'un état semblable à celui qui prélude à l'endormissement, à celui qu'on peut ressentir le matin au réveil ou encore à celui qui caractérise la sieste. Certains sujets dont la séance est jugée inhomogène ne peuvent se limiter à faire intervenir une seule de ces comparaisons dans leur réponse. Nous avons donc été amené comme pour l'étude de l'état de conscience, à élaborer un ensemble de sous-variables qui permette de rendre compte de cette complexité des réponses.

tableau 6-42 : VARIATIONS DU NIVEAU DE VIGILANCE PENDANT L'HYPNOSE : RESULTATS BRUTS.

Niveau de vigilance pendant la séance		B.37.- 1° niveau cité	B.38.- 2° niveau cité	B.39.- 3° niveau cité	Total	B.40.- Niveau dominant
1. EVEILLE		11	8	1	20	4
Demi-sommeil	3. comme avant de s'endormir	16	5	1	22	16
	4. comme le matin au réveil	3	3	0	6	1
	5. comme pendant une sieste	6	4	1	11	5
	6. autre	8	3	1	12	8
2. SOMMEIL (en train de)		1	5	2	8	0
7. AUTRE		2	3	0	5	1
8. PAS LIEU		X	X	X	X	13

(1) : Par ailleurs, à la suite de cette estimation globale, nous demandions aux sujets de préciser par rapport à chaque exercice quel était alors leur niveau de vigilance; ces réponses, exercice par exercice, ne seront pas présentées dans ce paragraphe mais le seront un peu plus tard dans la partie consacrée à l'analyse du vécu des exercices.

31 sujets font intervenir au moins deux niveaux de vigilance dans leur réponse et 6 sujets en font intervenir trois. Nous reviendrons un peu plus tard sur l'organisation de ces niveaux. Dès à présent, remarquons que les niveaux de vigilance les plus fréquemment cités sont : "comme avant de s'endormir" d'une part et "éveillé" d'autre part. Viennent ensuite "autre demi-sommeil" et "comme pendant une sieste". Par ailleurs, sous toutes leurs formes, les réponses "demi-sommeil" constituent la très grande majorité des réponses; en effet, on les rencontre au total 51 fois pour 20 réponses de type "veille" et 8 réponses du type "sommeil" et enfin 5 réponses "autre".

Si l'on se réfère maintenant à ce que nous avons appelé niveau "dominant", on constate chez les 35 sujets dont la réponse rend possible la détermination d'un tel niveau, que près de la moitié compare l'hypnose à une forme de demi-sommeil (30 sujets sur 35, soit 86%) et tout particulièrement à la période de demi-sommeil qui peut précéder l'endormissement (16 sujets sur 35, soit 46%). Enfin, on remarquera que les réponses du type "autre forme de sommeil" sont assez courantes : 12 fois cité au total et 8 fois évoqué comme niveau dominant. Avant de présenter nos variables définitives et leurs simplifications éventuelles en vue de l'analyse statistique, précisons rapidement ici la signification donnée par les sujets à ces réponses "autre demi-sommeil".

Dans la rubrique “autre demi-sommeil”, on peut noter quatre grands thèmes. Le premier thème, le plus courant (6 fois sur 12, 50% des cas), est celui d’un état de presque sommeil dont le sujet précise la nature ou la structure de façon personnelle et originale : “la période de veille dans le sommeil, ce sommeil léger avant le rêve, un moment où on peut facilement se réveiller” (S8), “limite du sommeil mais jamais endormissement complet” (S41), “comme avant de s’endormir mais plus profond” (S37), “comme dans un train, je dors souvent dans le train” (S25), “comme une fois qu’on est réveillé et qu’on se rendort dans un deuxième sommeil” (S44), “comme pendant un rêve qu’on veut prolonger” (S1). Le second thème, état de presque veille, est plus exceptionnel puisqu’ici un seul sujet va dans ce sens : “très détendu, mais proche de la veille” (S38). Le troisième thème constitue à proprement parler une échappatoire, le sujet se réfugiant sur une définition qui n’en est pas une, ou plus précisément définissant le niveau de vigilance hypnotique par celui qu’ils ont déjà éprouvé dans la relaxation (S3 et S7). Le dernier thème enfin constitue à nos yeux une sorte de contresens fait par le sujet à propos de la question qui l’amène à répondre au niveau de vigilance par une réponse qui concerne soit le niveau de conscience, soit en évoquant un désordre psycho-sensoriel : “impression d’être au fonds d’un puits et d’entendre une voix qui...” (S10), soit encore en évoquant un affaiblissement du fonctionnement mental : “comme quand on est fatigué, abruti mais sans la fatigue” (S16), “autre état plus près du conscient,... de l’inconscient, pardon!... bien avancé dans le conscient en direction de l’inconscient mais non dans l’inconscience totale du sommeil...” (S5); en fait, ces dernières réponses semblent être des réponses “état de veille” déguisées, le sujet ne pouvant alors véritablement arriver à disjoindre l’état de conscience vécu comme “altéré” et l’état de vigilance, ressenti comme identique à celui de l’état de veille.

Ainsi donc, il semble qu’au sein des réponses “autre demi-sommeil” se glissent des états de type “veille” ou au contraire de type “sommeil”, mais dans lesquels il y a une contradiction entre le niveau de vigilance et le niveau de conscience; les états de sommeil décrits semblent s’accompagner d’une activité mentale du type rêve et d’une impression d’éveil; les états de veille s’accompagnent d’une désorganisation mentale paraissant difficilement compatible avec un état de veille.

La réponse “autre demi-sommeil” n’était pas la seule réponse libre proposée aux sujets; en effet, ceux-ci pouvaient répondre de façon encore plus indéterminée en adoptant la réponse “autre” qui se situait en dehors de la référence aux trois grands états envisagés (“veille”, “demi-sommeil”, “sommeil”). Une telle réponse apparaît cinq fois : là encore, les réponses sont très divergentes selon les sujets. Pour l’un d’entre eux, il s’agit d’un état de rêverie : “quand je me détends, que je pense à beaucoup de choses sans m’endormir, comme quand je suis dans la lune” (S.40). Pour deux autres, il s’agit carrément d’un état de rêve avec tout ce que cela implique d’éveil mental et d’engourdissement corporel (S27, S29). Enfin, pour les deux derniers sujets concernés par cette réponse, il s’agit d’un état comparable à celui qu’on peut ressentir “juste avant l’accès au demi-sommeil” (S31, S32).

Vu les contradictions internes au sein des deux ensembles de réponses libres, vu également l’utilisation dans la réponse du sujet de deux ou trois éléments d’appréciations, nous avons été amené à éclater les réponses “autres” et “autres demi-sommeils” en fonction de leur contenu. Ensuite, nous avons dû hiérarchiser numériquement les réponses “veille”, “demi-sommeil”, “sommeil” (respectivement 0, 2, 4) et enfin élaborer une note moyenne en fonction des différents éléments de la réponse (type d’états cités et fréquence) dont le total varie de 0 (veille) à 4 (sommeil, rêve). Cette variable composée (B.36.- niveau moyen de vigilance) sera présentée dans le tableau 6-43 ci après.

Dans ce tableau figurera également la variable concernant la structure du niveau de vigilance (B.41).

tableau 6-43 : VARIABLES CONCERNANT LE NIVEAU DE VIGILANCE PENDANT L'HYPNOSE : RESULTATS, CODIFICATION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
B.36.- Niveau moyen d'abaissement de la vigilance.			
B.361.- Faible	15	31	
- nul 2s			
- léger 13s			.67°°°
B.362.- Moyen	19	40	
B.363.- Fort	14	29	
- fort 13s			
- total 1s			
B.41.- Structure du niveau de vigilance.			
B.411.- Simple	16	33	
B.412.- Complexe simultané	5	10	
B.413.- Succession	18	38	.17
B.414.- Oscillation	8	17	
B.415.- Complexe + oscillation	1	02	

Tout d'abord, il apparaît avec évidence que, pour la quasi-totalité des sujets (46 sujets sur 48, soit 96%), la situation hypnotique engendre une baisse, plus ou moins grande, de la vigilance; ce résultat est tout à fait normal, ne serait-ce qu'en fonction de la position du sujet (position de relaxation, fermeture des yeux dans la plupart des cas, restriction des mouvements) et de l'abaissement du niveau des stimulations externes (monotonie de la voix, quasi-absence de bruits extérieurs,...). Si tous les sujets, qu'ils soient ou non hypnotisés, ressentent un certain abaissement de leur niveau de vigilance par le seul fait de la situation expérimentale, des différences importantes quant à l'intensité de cette variation sont à noter. Chez 16 sujets, cette variation est perçue comme faible : les sujets se sentent éveillés même si leur vigilance est amoindrie. Chez 19 sujets, cette variation est considérée comme moyenne : les sujets, le plus souvent, se sentent dans un état de demi-sommeil. Enfin, chez 14 sujets, cette variation est considérée comme majeure, les sujets ayant l'impression d'être endormis ou presque.

La variation du niveau de vigilance, telle qu'elle est ainsi appréhendée, est très nettement reliée au niveau de suggestibilité hypnotique : C=.67, df=2, k2 =21,57, p<.001. La presque totalité (14 sur 15) des sujets estimant ne pas avoir ressenti une modification véritable de leur niveau de vigilance n'a pas non plus fait preuve de suggestibilité pendant l'hypnose. Et, à l'inverse, la presque totalité (13 sur 14) des sujets estimant avoir ressenti une forte modification de leur niveau de vigilance (sommeil ou presque) a réagi positivement aux suggestions.

L'impression de modification de la vigilance est donc profondément liée à la suggestibilité hypnotique(1), soit qu'elle conditionne l'apparition de cette dernière comme de nombreux auteurs ont pu le penser, soit qu'elle en soit une des conséquences. Reste maintenant à examiner la variable concernant la structure même du niveau de vigilance pendant l'hypnose.

La structure la plus fréquente consiste en une "succession" de niveaux de vigilance distincts, s'échelonnant par "plages" tout au long de la séance (33%), vient immédiatement après la structure "simple" qui correspond à une séance stable : le niveau de vigilance est atteint dès la fin de l'induction et persiste, inchangé, jusqu'à la fin de la séance (33%). Plus rarement, enfin, on rencontre des séances pendant lesquelles le niveau de vigilance "oscille" presqu'en permanence (17%) et des séances stables mais dont le niveau de vigilance se définit comme un ensemble "complexe" faisant intervenir simultanément différents niveaux de vigilance selon les fonctions concernées (10%).

---

(1) : On pourra rapprocher cette relation de celle qui unit "Niveau moyen de conscience" (B.42) et "Suggestibilité hypnotique" (C.34) : C=.65. D'ailleurs, les deux variables "Niveau moyen de conscience" (B.42) et "Niveau moyen de vigilance" (B.36) sont en relation étroite : C=.53, x^2 =13,24, df=4, modification de l'état de conscience et modification du niveau de vigilance vont généralement de pair (phi =.42°°, x^2 =8,47, df=1, p<.01). Une relation de ce type apparaît également entre "Niveau moyen de vigilance" et "Impression d'être sur le point de perdre conscience" (B.49) : phi =.44°°, x^2 =7,32, df=1, p<.01. La modification du niveau de vigilance s'accompagne fréquemment de l'impression d'être sur le point de perdre conscience. En revanche, l'impression d'avoir perdu conscience (B.51) et l'impression de reprendre conscience (B.50) ne sont pratiquement pas reliées à la modification du niveau de vigilance (respectivement : phi =.14 et phi =.15). Il existerait donc une différence de nature entre ces deux dernières variables (B.50-B.51) et l'impression d'être sur le point de perdre conscience (B.49). Si cette dernière impression est, comme nous l'avons vu, fortement liée au niveau de vigilance, ces deux dernières impressions sont plus exclusivement liées au niveau de conscience et à des déterminations subjectives ayant à voir avec les attitudes et la personnalité des sujets.

Si l’on oppose, au sein de ces différents types de structures, les structures stables (simple (B.411) et complexe simultané (B.412), etc...) aux structures instables (succession (B.413), oscillation (B.414), etc...) et qu’on étudie la relation entre ces deux grands types de structures et la suggestibilité hypnotique, on constate la faiblesse de cette relation : f =.18. Il n’y a donc pas de relation entre stabilité du niveau de vigilance et suggestibilité hypnotique.

6.18.- Mise au point d'un ensemble de variables synthétiques subjectives.

Les variables que nous venons de présenter sont trop nombreuses pour permettre une appréhension aisée et globale des caractéristiques subjectives de chaque séance; à cette fin, il nous a semblé intéressant, puisque nous disposions déjà d'un indice de suggestibilité hypnotique, d'établir une série d'indices complémentaires appréhendant l'hypnose à partir de ses seuls effets mentaux.

Le premier indice choisi constitue une approche globale de l'altération du niveau de conscience et du niveau de vigilance. Le score est obtenu en faisant l'addition du niveau moyen de modification de la conscience (B.42) d'une part, et du niveau moyen d'abaissement de la vigilance (B.36) d'autre part. On obtient ainsi un score pouvant varier de 0 à 8: le score reflète de façon globale la modification d'état ressentie par le sujet.

Le second indice constitue une approche, non plus centrée sur l'état (conscience et vigilance confondues) du sujet mais sur ses modalités de fonctionnement mental. Il s'agissait dans ce second indice de synthétiser, sous la forme d'une appréciation unique, l'ensemble des réponses fournies par le sujet au questionnaire concernant le vécu mental de l'hypnose. A cette fin, huit des thèmes qui nous paraissaient les plus caractéristiques de l'hypnose en tant qu'altération du fonctionnement mental ont été retenus et simplifiés. Les variables construites à partir de ces huit thèmes devant mesurer l'altération, on a dû, dans certains cas, tenir compte des critères de spécificité afin de déterminer les scores.

6.181.- L'altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv).

Le passage des variables initiales (niveau moyen de conscience et niveau moyen de vigilance) à la variable "impression globale d'altération de la conscience" (C.37) s'obtient très aisément. Nous reportons ci-dessous la distribution des scores obtenus à cet indice (noté sur 8), la moyenne, l'écart type et la corrélation entre cet indice et la suggestibilité hypnotique.

tableau 6-44 : IMPRESSION GLOBALE D'ALTERATION E LA CONSCIENCE ET DE LA VIGILANCE : DISTRIBUTION ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Niveau d'altération de la conscience (Ncv)	N	%
0	1	02
1	3	06
2	11	23
3	6	13
4	7	15
5	7	15
6	7	15
7	5	10
8	1	02

Moyenne = 3,98. Ecart-type = 2,01.
Corrélation avec la suggestibilité exprimée de 0 à 8 : r = .64.

Comme on peut le constater, les niveaux d'altération de la conscience varient grandement d'un sujet à l'autre; l'absence totale d'altération est rare mais c'est au sein des altérations légères (2 sur 8) que l'on trouve la modalité principale. La moyenne générale se situe à 3,98 sur 8, c'est à dire à un niveau moyen d'altération. L'altération radicale de la conscience est exceptionnelle (1 sujet sur 48).

La corrélation entre l'impression globale d'altération de la conscience et la suggestibilité hypnotique est élevée : r=.64, montrant bien que, dans la plupart des cas, le sentiment d'altération de la conscience et la suggestibilité sont deux événements concomitants pendant l'hypnose.

Reste cependant que cette corrélation est loin d'être absolue; son imperfection peut être attribuée à des artefacts dus à la différence des critères de notation : critères objectifs d'une part et subjectifs d'autre part; mais elle peut également témoigner, comme nous le supposions dans nos hypothèses de formes d'hypnose où les variations de conscience sont liées à la résistance passive et ne s'accompagnent pas d'un accroissement de la suggestibilité.

En vue de l'analyse factorielle, nous avons dichotomisé cette variable continue en deux groupes : 1- groupe faible : niveau d'altération compris entre 0 et 3. 2- groupe fort : niveau d'altération égal ou supérieur à 4.

tableau 6-45 : ALTERATION DU NIVEAU DE CONSCIENCE ET DE VIGILANCE : VARIABLES CODEES ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
C.37.- Impresion globale d'altération de la conscience et de la vigilance.			
C.371.- Altération faible ou nulle (0 à 3) (Ncv-)	21	44	
C.372.- Forte altération (4 à 8) (Ncv+)	27	56	.59°°°

On constate dans ce tableau que le niveau de corrélation unissant la variable suggestibilité hypnotique dichotomisée (C.34) à la variable dichotomisée "impression globale d'altération de la conscience et de la vigilance" (C.37) : f = .59, est très voisin de celui observé entre les deux variables continues équivalentes : r = .64.

6.182.- L'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (Qs).[1]

6.182.1.- Présentation des variables synthétiques.

Les variables choisies sont au nombre de huit : elles recouvrent la plupart des thèmes du questionnaire : 1- automatisme des mouvements, 2- perte de contrôle, 3- altération de la personnalité, 4- altération de la conscience du temps, 5- altération des capacités réflexives, 6- perte de l'orientation par rapport à la situation, 7- perte de l'orientation par rapport à l'environnement (perception des bruits), 8- altération des capacités de mémorisation.

Si certaines de ces variables ont la même appellation que certaines des variables déjà présentées, la codification retenue diffère sensiblement. Ainsi, pour l'automatisme du mouvement, il ne sera plus tenu compte de la notion de durée : tout automatisme, qu'il soit durable ou épisodique, sera noté positivement. Pour la perte de contrôle, il a été décidé de ne noter positivement que les sujets pour lesquels elle constitue un événement majeur, que ce soit au niveau de sa force (perte totale de contrôle, permanente ou épisodique) ou au niveau de sa permanence (perte de contrôle partielle en permanence). Pour l'altération du rapport à l'environnement, on notera positivement toute modification, que celle-ci aille dans le sens d'une hyper- ou d'une hypo-perception de l'environnement.

Pour la plupart des autres variables, la notation tient compte simultanément de plusieurs niveaux de réponse. Ainsi, on considérera qu'il y a altération de la personnalité à chaque fois que les sujets notent un effet majeur : "dépersonnalisation, dépossession, dédoublement radical" mais on notera aussi positivement si par exemple une impression mineure de dédoublement est considérée comme spécifique. De même, on considérera qu'il y a altération des capacités réflexives si le sujet dit ne pas avoir réfléchi du tout pendant la séance ou si, ayant parfois réfléchi, il note que ses capacités réflexives étaient modifiées.

---

(1) : Cette abréviation, qui vient de "questionnaire subjectif", est celle que nous avons pris l'habitude d'employer pour parler de l'altération globale du fonctionnement mental.

En ce qui concerne la conscience du temps, on estimera qu'il y a altération lorsque le sujet perd la conscience du temps ou lorsqu'il ressent une modification dans le rythme d'écoulement du temps (ralentissement ou accélération).

De même, pour l'altération des capacités de mémorisation, on considérera comme telle toute modification que celle-ci soit positive ou négative.

Enfin, pour la variable synthétique "perte de l'orientation par rapport à la situation" qui fournit une estimation du rapport du sujet à la réalité, on notera positivement si le sujet répond par l'affirmative à deux des trois questions suivantes : "vous arrivait-il de ne pas savoir où vous étiez?", "étiez-vous parfois complètement inconscient du fait que vous participiez à une expérience?", "avez-vous eu l'impression d'une façon ou d'une autre que vous vous confondiez avec votre environnement?". La notation adoptée a pour objectif d'appréhender l'étendue de la modification mentale et non son sens exact.

tableau 6-46 : ALTERATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL PENDANT L'HYPNOSE : NIVEAUX DE DIFFICULTE DES HUIT VARIABLES RETENUES, CORRELATIONS AVEC LA SUGGESTIBILITE HYPNOTIQUE ET AVEC L'ALTERATION DU NIVEAU DE CONSCIENCE ET DE VIGILANCE.

Code Nom de la variable	réponses positives		Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34) (1)	Corrélation avec l'altération du niveau de conscience et de vigilance (C.37) (1)
	N	%		
C.49.- Automatisme du mouvement (Qs1)	27	56	.17	.32°
C.50.- Perte de contrôle (durable ou forte)(Qs2)	17	35	.34°	.13
C.51.- Altération de la personnalité (Qs3)	31	65	.01	.23
C.52.- Altération de la conscience du temps (Qs4)	29	60	.35°	.40°°
C.53.- Altération des capacités réflexives (Qs5)	32	67	.06	-.18
C.54.- Perte de l'orientation par rapport à la situation ((Qs6)	22	46	.54°°°	.64°°°
C.55.- Altération des capacités d'orienta- tion par rapport à l'environnement (Qs7)	27	56	.26	.32°
C.56.- Altération des capacités de mémo- risation (Qs8)	26	54	.21	.20

(1) : les coefficients exprimé sont des coefficients phi. Le niveau de significativité statistique du x^2 correspondant à ces coefficients est exprimé à l'aide d'un des trois signes suivants : °, °°, °°°, signifiant respectivement une significativité au seuil de .05, .01, .001.

Comme on peut le constater, les huit variables synthétiques qui récapitulent les altérations du fonctionnement mental pendant l'hypnose ne sont pas particulièrement hiérarchisées. En effet, le nombre de réponses positives attribuées à ces variables oscille entre 35% et 67%.

Parmi ces variables, c'est l'altération des capacités réflexives (C.53), avec 67% de réponses positives, qui apparaît le plus fréquemment. Ce résultat confirme ce qui a déjà été dit à plusieurs reprises à propos de l'affaissement sous hypnose de l'activité mentale secondaire. La variable la moins fréquente est la "perte de contrôle" (C.50). Cette rareté s'explique essentiellement en raison des critères de notation, puisqu'en effet étaient éliminés tous les sujets n'ayant ressenti que de façon épisodique la perte de contrôle partielle.

Ceci dit, on remarquera, au niveau de la relation entre ces variables et la suggestibilité, la disparité des coefficients de corrélation. Seules trois de nos huit variables sont reliées de façon significative à la suggestibilité hypnotique (C.34).

Parmi ces trois variables, on trouve, bien évidemment, la perte de contrôle (C.50), mais la relation reste étonnamment peu élevée : f = .34°. Il existe donc de nombreuses pertes de contrôle pouvant se manifester en dépit du manque de suggestibilité. La perte de contrôle peut, par exemple, consister en une "incapacité d'exécuter les suggestions", en une impossibilité d'expression verbale, etc. Ceci nous renvoie aux distinctions radicales évoquées dans nos hypothèses entre différents types d'états hypnotiques. Ces états, rappelons-le, devaient avoir en commun l'altération des capacités et des formes de contrôle et d'expression et cela sans pour autant qu'ils mènent tous à des manifestations d'hypersuggestibilité.

Un autre résultat remarquable est celui qui unit la suggestibilité hypnotique (C.34) et la perte de l'orientation par rapport à la situation (perte du réel) (C.54). Cette relation est de loin la plus forte (f = .54) des relations observées : le désinvestissement de la conscience critique apparaît donc comme le concomitant le plus constant de la suggestibilité. Les comportements de suggestion se déroulent généralement dans un contexte détaché de la notion de réalité. Par ailleurs, on remarquera que quatre de ces variables sont significativement reliées à la variable synthétique "altération du niveau de conscience et de vigilance (C.37)". L'impression d'altération du niveau de conscience et de vigilance apparaît étroitement liée à la perte du réel (Perte de l'orientation par rapport à la situation (C.54). Elle est aussi, mais à un moindre niveau, en relation avec l'impression d'automatisme (C.49), l'altération de la conscience du temps (C.52) et l'altération des capacités d'orientation par rapport à l'environnement (C.55).

6.182.2.- Appréciation globale du niveau d'altération du fonctionnement mental pendant l'hypnose (Qs).

Si nous additionnons les scores positifs obtenus par chaque sujet pour chacune des huit variables synthétiques[1], nous obtenons une note qui reflète le niveau d'altération du fonctionnement mental ressenti par le sujet pendant l'hypnose. La distribution des scores obtenus est rapportée dans le tableau ci-dessous.

tableau 6-47 : ALTERATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL PENDANT L'HYPNOSE : DISTRIBUTION.

Niveau global d'altération du fonctionnement mental (Qst) (score exprimé sur 8)	N	%
0	0	00
1	4	08
2	5	10
3	8	17
4	8	17
5	7	15
6	8	17
7	6	13
8	2	04

- Moyenne = 4,40. Ecart-type = 1,97.
- Corrélation avec la note de suggestibilité hypno- tique : r = .51.
- Corrélation avec la note d'impression globale d'altération de la conscience : r = .52.

(1) Nous avons, ce faisant, traité cet ensemble de variables comme les différents items d'une échelle de mesure. Cette option nous a paru possible car les coefficients d'homogénéité (KUDER-RICHARDSON : formule 20, et coefficients bi-sériaux : corrélation entre le score obtenu à l'exercice et le score obtenu aux 7 autres exercices) ne paraissaient pas exclure une telle approche. En effet, le coefficient global d'homogénéité obtenu à l'aide du KUDER-RICHARDSON : r=.57, sans être très élevé, montre cependant l'existence d'une bonne cohérence interne de l'échelle et les coefficients bi-sériaux, tous positifs, s'échelonnent de .17 à .72.

La distribution observée est particulièrement plane, le score moyen est de 4,40 sur 8 et l'écart-type de 1,97.

Cette mesure subjective est étroitement reliée à la suggestibilité hypnotique (r=.51) et à l'impression d'altération du niveau de conscience et de vigilance (r=.59). Ces relations, sans être parfaites, montrent qu'un phénomène commun pourrait sous-tendre ces trois manifestations : - suggestibilité, - modification de l'état de conscience, - altération du fonctionnement mental.

En vue des analyses factorielles, nous avons opposé les sujets à fort niveau d'altération du fonctionnement mental (score de 5 à 8 (C.382)) aux sujets à faible altération du fonctionnement mental (score de 0 à 4 (C.381)). Ces deux variables codées sont reportées dans le tableau ci après.

tableau 6-48 : NIVEAU D'ALTERATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL : VARIABLE CODEE ET CORRELATION AVEC LA SUGGESTIBILITE.

Code Nom de la variable	N	%	Corrélation avec la suggestibilité hypnotique (C.34)
C.38.- Niveau d'altération globale du fonctionnement mental.			
C.381.- Faible altération (0 à 4) (Qst-)	25	52	.50
C.382.- Forte altération (5 à 8) (Qst+)	23	48	

6.2.- Analyse factorielle du vécu de l'hypnose.

6.21.- Généralités.

L'analyse que nous allons présenter porte sur 78 variables. Ces variables, qui ont été présentées de façon détaillée dans les paragraphes qui précédent, portent, rappelons-le, sur les différents aspects du fonctionnement mental du sujet pendant l'hypnose : - Altération de la personnalité, - Automatisme et perte de contrôle, - Niveau d'activité mentale, - Orientation par rapport au réel, etc... Les sujets pris en compte sont au nombre de 48.

tableau 6-49 : VALEURS NUMERIQUES DES HUIT PREMIERS FACTEURS ISSUS DE L'ANALYSE DES VARIABLES CORRESPONDANT AU VECU DE L'HYPNOSE.

	Valeur propre (inertie extraite par le facteur)	Pourcentage d'inertie extraite par le facteur	Cumulation des %
Facteur 1	0,149	10,098	10,098
Facteur 2	0,098	6,642	10,741
Facteur 3	0,081	5,470	22,210
Facteur 4	0,075	5,090	27,301
Facteur 5	0,069	4,668	31,968
Facteur 6	0,062	4,222	36,191
Facteur 7	0,058	3,968	40,158
Facteur 8	0,056	3,829	43,987

Le nombre important des variables qui interviennent dans l'analyse explique en partie la faiblesse relative des facteurs observés.

En effet, rien ne démontre a priori que les données recueillies soient toutes susceptibles d'être reliées ensemble. Si une bonne partie de ces données caractérise peut-être le phénomène hypnotique dans ce qu'il a de commun à tous les sujets ou les formes de ce phénomène selon les sujets, il est probable qu'une autre partie de ces données ne caractérise, en fait, que des caractéristiques individuelles sans relations directes avec l'hypnose.

Ceci dit, on remarque, comme dans les analyses précédentes, l'importance numérique du facteur 1, facteur général. On remarque aussi que le deuxième facteur avec 6,64% d'inertie se distingue assez nettement des facteurs suivants.

A partir du cinquième facteur, les pourcentages d'inertie extraite commencent à décliner de façon progressive et régulière; nous nous limiterons donc ici à l'analyse des quatre premiers facteurs.

Un rapide examen du pourcentage de l'inertie des variables extraites par les quatre premiers facteurs, montre que le sous-espace défini par ces facteurs "explique" fortement les variables qui correspondent aux effets les plus connus de l'hypnose.

Nous ne reporterons pas ici ces données dans leur détail mais nous énumérerons quelques unes de ces variables regroupées par thèmes, en précisant l'occurence concernée et le pourcentage d'inertie extraite sur ces variables par l'espace défini par les quatre premiers facteurs :

1.- Baisse du niveau d'orientation par rapport au réel, perte de conscience du lieu (A.442, 46%), perte de conscience de la nature expérimentale de la situation (A.452, 39%).

2.- Perte de contrôle en général (A.072, 50%) mais aussi sous toutes les formes reliées à la suggestion et à l'influence : actions (A.152, 61%), désir (A.112, 57%), autonomie (A.132, 46%), sensations (A.142, 35%), volonté (A.122, 31%)(1).

(1) : La perte de contrôle par rapport aux pensées (A.16) et par rapport aux émotions (A.17), qui supposent principalement l'irruption d'un matériel spontané généralement d'origine inconsciente dans le champ de la conscience, est, par contre, particulièrement peu expliquée par ces quatre premiers facteurs.

3- La modification de l'état de conscience et la perte de conscience : niveau moyen de modification de l'état de conscience (B.421, 55%) impression d'être sur le point de perdre conscience (B.492, 65%), impression de reprendre conscience (B.502, 40%).

4.- La modification du niveau de vigilance : baisse moyenne de la vigilance (A.362, 71%).

Seul un des groupes de variables fortement expliqué par ces cinq facteurs ne paraissait pas a priori aussi fondamentalement relié à la situation hypnotique. Il s'agit du groupe suivant :

5.- Modification de l'activité mentale : évocation personnelle d'idées, d'images, de souvenirs (A.362, 71%), vivacité et activité mentale pendant l'hypnose (A.292, 39%).

Ces valeurs sont particulièrement importantes car, rappelons-le, les quatre premiers facteurs n'extraient que 27% de l'inertie de la totalité des variables.

On peut donc raisonnablement penser que l'analyse des quatre premiers facteurs devrait nous permettre de dégager les dimensions les plus spécifiques de l'hypnose proprement dite.

Avant de présenter l'analyse détaillée de ces facteurs, nous voudrions, toujours sur un plan général, montrer la relation qui existe entre chacun de nos quatre premiers facteurs et les notes synthétiques de suggestibilité et d'hypnose. A cette fin, dans le tableau qui suit, nous indiquerons le pourcentage d'inertie extraite par chacun des quatre premiers facteurs sur les différentes variables synthétiques, qui figurent ici en tant que variables supplémentaires (n'intervenant pas dans la constitution des facteurs).

tableau 6-50 : POURCENTAGE DE L'INERTIE EXTRAITE PAR LES CINQ PREMIERS FACTEURS DE L'ANALYSE DU VECU DE L'HYPNOSE AU SEIN DES VARIABLES SYNTHETIQUES SUPPLEMENTAIRES (SUGGESTIBILITE, ETAT DE CONSCIENCE, ALTERATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL).

Codification	Intitulé	F1	F2	F3	F4	F5
C.322.	Forte suggestibilité motrice (Sm+)	-25,92	-2,11	00,02	1,79	0,23
C.332.	Forte suggestibilité idéationnelle (Si+)	-29,98	0,01	2,41	0,01	4,43
C.342.	Forte suggestibilité hypnotique globale (So+)	-42,67	-0,27	0,06	0,35	2,20
C.372.	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+)	-49,55	-1,20	-1,28	1,59	-2,76
C.382.	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (Qs+)	-51,77	4,64	-6,67	0,21	0,17

On constate que ces variables dichotomisées, mais à l'origine cumulatives, sont surtout liées au premier facteur qui est un facteur général. Ce résultat est légitime puisque ces variables avaient toutes pour objet de cerner l'opposition générale entre sujets hypnotisés et sujets non hypnotisés.

6.22.- Analyse du facteur 1.

Le facteur 1, dont nous avons déjà indiqué l'importance numérique, se caractérise très généralement par une opposition entre les variables qui témoignent d'une modification du vécu pendant l'hypnose, et celles qui, au contraire, témoignent d'une absence de modification du vécu à cette occasion.

Les deux pôles du facteur sont donc pratiquement symétriques(1); pour cette raison, nous nous contenterons ici d'analyser l'un des pôles : le pôle négatif.

Si, de façon globale, le facteur oppose la modification du fonctionnement mental pendant l'hypnose à l'absence de modification, cette opposition ne se traduit pas de façon aussi nette pour toutes les variables analysées, bon nombre d'entre elles restant peu concernées par ce facteur. Pour interpréter le premier facteur, il nous faut donc préciser la configuration des variables fortement expliquées par ce facteur, rechercher à quels aspects du fonctionnement mental se rattachent ces variables, rechercher la signification des regroupements observés,...

Si l'on regroupe les variables présentes sur ce facteur selon les thèmes proposés précédemment (présentation des variables), on constate que les variables qui contribuent le plus à la constitution du premier facteur appartiennent principalement à trois de ces thèmes : - Modification des capacités d'orientation internes ou externes, - Perte de contrôle, - Modification du niveau de conscience et du niveau de vigilance.

- Modification des capacités d'orientation externes et internes.

Neuf des variables participant à la constitution du premier facteur appartiennent à ce thème.

---

(1) : Les seules dissymétries correspondent à des sous-variables qui opposent, par exemple, chez des sujets ayant ressenti tel ou tel phénomène, deux niveaux distincts d'intensité. Dans ce cas, de par la structure même de l'analyse des correspondances, les deux termes de la variable peuvent par exemple se situer tous deux du même côté. La dissymétrie n'est cependant qu'apparente, les deux termes positifs s'opposent au terme négatif (fantôme) non représenté explicitement (sujets non classés sur l'un ou l'autre des deux termes de la variable).

TABLEAU 6-51 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DU VECU DE L'HYPNOSE : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-52	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).
-50	C.372°.-	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+).
-45	A.442. -	A parfois perdu conscience du lieu.
-43	A.072°.-	Perte de contrôle partielle ou totale.
-43	C.342°.-	Forte suggestibilité hypnotique globale (SO+).
-39	A.152. -	Perte de contrôle au niveau des actions.
-35	A.452. -	N'avait pas conscience de participer à une expérience.
-34	A.081°.-	Perte de contrôle partielle.
-32	A.162. -	Perte de contrôle au niveau des pensées.
-31	B.423. -	Modification forte ou radicale de l'état de conscience.
-30	C.332°.-	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+).
-29	A.142. -	Perte de contrôle au niveau des sensations.
-27	A.122. -	Perte de contrôle au niveau de la volonté.
-26	C.322°.-	Forte suggestibilité motrice (SM+).
-25	B.363. -	Forte baisse de la vigilance.
-25	A.482. -	A eu l'impression de quitter la réalité.
-25	A.252. -	Modification du niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité : spécifique.
-21	A.472. -	A eu une impression d'irréalité.
-21	A.102. -	Contrôle externe (hypnotiseur).
-20	A.132. -	Perte de contrôle au niveau de l'autonomie.
-20	B.061. -	Mémorisation pendant l'hypnose inférieure à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
-19	B.011. -	Bruits extérieurs faibles ou nuls.
-19	B.092. -	Difficultés à répondre pendant l'hypnose.
-19	B.232. -	Impression d'engourdissement.
-18	B.031. -	Bruits extérieurs plus faibles que la voix de l'expérimentateur.
-17	A.172. -	Perte de contrôle au niveau des émotions.
-16	B.445°.-	Modification radicale de l'état de conscience (1er niveau cité).
-15	B.512. -	A parfois perdu conscience.
-15	A.112. -	Perte de contrôle au niveau des désirs.
-15	B.272. -	A eu chaud pendant l'hypnose.
-15	B.023. -	Voix de l'hypnotiseur forte.
-14	C.032. -	Impression d'un changement d'état ressenti par le sujet au "Réveil".
-12	B.071. -	Mémorisation hypnotique inférieure à la normale.
-12	B.322. -	A eu la bouche sèche.
-12	B.475°.-	Modification radicale de l'état de conscience (niveau dominant).
-11	A.262. -	Esprit totalement concentré et absorbé.
-11	A.061. -	Faibles capacités de résistance.
-10	B.492. -	S'est senti épisodiquement sur le point de perdre conscience.
-10	A.101. -	Contrôle interne (Inconscient du Sujet) ou mixte.
-09	A.222. -	Pas de conflit décelé par l'expérimentateur au sein du dédoublement.

TABLEAU 6-52 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DU VECU DE L'HYPNOSE : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
70	A.441.	- N'a jamais perdu conscience du lieu.
59	C.381°.-	Peu ou pas d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT-).
56	C.371°.-	Peu ou pas d'altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv-).
56	A.071°.-	Pas de perte de contrôle.
48	C.341°.-	Faible suggestibilité hypnotique globale (SO-).
45	A.451.	- Avait conscience de participer à une expérience.
44	B.361.	- Pas de baisse de la vigilance.
38	A.471.	- N'a pas eu une impression de réalité.
37	B.491.	- Ne s'est jamais senti sur le point de perdre conscience.
37	B.421.	- Pas de modification de l'état de conscience.
35	C.331°.-	Suggestibilité idéationnelle faible.
35	B.511.	- N'a jamais perdu conscience.
33	A.481.	- N'a pas eu l'impression de quitter la réalité.
32	C.031.	- Pas d'impression de changement d'état ressenti par le sujet au réveil.
31	C.321°.-	Suggestibilité motrice faible (SM-).
29	B.501.	- Ne s'est jamais senti en train de reprendre conscience.
29	B.441°.-	Absence totale de modification de l'état de conscience (1er niveau cité).
28	B.062.	- Mémorisation pendant hypnose identique à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
27	B.032.	- Bruits extérieurs égaux ou plus forts que la voix de l'hypnotiseur.
27	B.231.	- Pas eu d'impressions d'engourdissement.
26	B.072.	- Mémorisation hypnotique identique à la normale.
23	B.271.	- N'a pas eu chaud.
22	B.471°.-	Absence totale de modification de l'état de conscience (Niveau dominant).
19	B.022.	- Voix de l'hypnotiseur normalement forte.
18	B.091.	- Pas de difficultés à répondre pendant l'hypnose.
18	B.012.	- Bruits extérieurs normaux.
18	B.321.	- N'a pas eu la bouche sèche.
17	A.261.	- Esprit non totalement concentré et absorbé.
16	A.041.	- Pas de tentatives de résistance.
15	B.371°.-	Eveillé (1er niveau de vigilance cité).
15	A.251.	- Modification du niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité non spécifique.
15	A.201.	- Léger dédoublement.
14	A.421.	- Pas mal à l'aise ou anxieux à cause des modifications du fonctionnement mental.
13	B.051.	- Souvenirs assez ou totalement nets.
13	A.351.	- Pas de difficultés à maintenir le contrôle de ses pensées.
13	C.141°.-	Pas d'"affaissements-reprises des paupières" pendant l'induction.
12	A.281.	- A toujours gardé une certaine conscience du temps.
12	B.221.	- Ne s'est pas senti chancelant.
11	A.361.	- Pas d'évocations personnelles d'images, d'idées, de souvenirs.
10	A.231.	- Altération de la personnalité non spécifique.
10	A.011.	- Mouvements facilités ou délibérés.
09	A.191.	- Impression de dédoublement.

Plus précisément, ces variables concernent l'altération du niveau d'orientation par rapport à l'environnement (A.44, B.01, B.02), l'altération de la capacité d'orientation par rapport au réel (A.45, A.47, A.48), l'altération des capacités mnésiques (B.06, B.07). Le premier groupe d'items inclut donc la quasi-totalité des variables concernant les capacités d'orientation du sujet[1]. La "désorientation" du sujet sous l'effet de l'induction hypnotique semble donc constituer une donnée primordiale du vécu de l'hypnose; le sujet perd conscience de son environnement, de la nature de la situation, de la nature et de l'ordonnance des faits, ce qui souvent s'accompagne d'une impression générale d'irréalité.

- Perte de contrôle.

On retrouve ici la totalité des variables concernant la perte de contrôle, que celles-ci figurent parmi les variables contribuant à l'analyse ou que celles-ci figurent parmi les variables supplémentaires (ne contribuant pas à l'analyse). Parmi les différents niveaux de perte de contrôle, on remarquera que certains sont particulièrement concernés par le premier facteur (Perte de contrôle par rapport aux actions (A.15), aux pensées (A.16), aux sensations (A.17), à la volonté (A.12), alors que d'autres le sont nettement moins (Perte de contrôle au niveau de l'autonomie (A.13), des émotions (A.17) et du désir (A.11)). De façon logique, à cette perte généralisée des capacités de contrôle correspond une absence de capacité de résistance (A.06) chez les sujets ayant tenté de résister.

Par ailleurs, on remarquera que la perte de contrôle n'engendre pas automatiquement l'impression d'être contrôlé par l'hypnotiseur, puisqu'en effet les deux termes de la variable "lieu de contrôle" (A.10) sont représentés sur ce pôle du facteur.

Enfin, on remarquera que, paradoxalement, ce facteur, s'il "rend compte" particulièrement bien de la perte de contrôle partielle (A.081), n'"explique" pas la "perte de contrôle totale" (A.082).

(1) : L'orientation par rapport au temps, si elle n'est pas représentée sur le pôle négatif de ce facteur, figure en raison d'une certaine dissymétrie sur le pôle positif, il s'agit de la variable A.28 (Conscience ou non conscience du temps).

Les pertes de contrôle qui jouent un rôle essentiel dans la constitution de ce facteur sont donc des pertes de contrôle jugées comme partielles par les sujets. Ceci nous renvoie au problème déjà soulevé (cf. pp. @) de la différence entre “perte de contrôle” et “perte partielle de contrôle”.

L’impression de perte de contrôle correspond donc à ici plus à une délégation, à une mise entre parenthèses des capacités de contrôle qu’à une mise en faillite de celles-ci.

- Modification du niveau de conscience et du niveau de vigilance.

Là encore, figurent la presque totalité des variables permettant d’appréhender cette dimension de l’altération du fonctionnement mental : - Niveau moyen de modification du niveau de conscience (B.42), - Niveau moyen d’abaissement du niveau de vigilance (B.36), - Impression d’avoir perdu conscience (B.51), - Impression d’être sur le point de perdre conscience (B.49)...

Les sujets ont donc tendance à décrire leur état de conscience comme radicalement différent (B.423), à se dire dans un état de sommeil ou de presque sommeil (B.363), à évoquer la perte de conscience (B.512) ou l’impression d’être sur le point de perdre conscience (B.492); il y a donc altération du vécu même de la conscience, celle-ci paraissant s’être estompée ou paraissant parfois même avoir complètement disparu (du moins d’un point de vue rétrospectif) comme cela paraît être le cas dans le sommeil.

Conclusion.

L'orientation par rapport au réel et le contrôle du comportement sont les fonctions majeures de la conscience ou, pour se situer à un niveau plus métapsychologique, des instances de contrôle du Moi.

L'affaissement de ces fonctions engendre donc, tout naturellement, une impression de perte de conscience, même si parallèlement le sujet garde une certaine conscience des événements qui se déroulent pendant l'hypnose (faible saturation relative de l'item "mémorisation hypnotique inférieure à la normale" (B.071, C.P.=-12) sur ce facteur).

Le maintien de cette activité minimum de la conscience se traduit aussi au niveau de l'impression d'irréalité et au niveau de l'aspect partiel de la perte de conscience.

L'hypnose se présente donc plus comme un désinvestissement des instances de contrôle du Moi que comme une dislocation de ces mêmes instances.

Leur désinvestissement se traduit par l'apparition d'un nouveau réel, d'un nouveau contrôle, lié soit à l'investissement de l'Autre, soit à l'investissement de fragments inconscients du Moi en lieu et place de ces instances de contrôles. Désinvesties, les instances de contrôle du Moi n'en gardent pas moins une capacité, extrêmement réduite il est vrai, de décryptage de la situation, susceptible en cas de besoin d'éveiller les résistances du sujet et de lui permettre de revenir à son mode habituel de fonctionnement et donc d'investissement.

Selon que l'on veut se situer au niveau le plus descriptif ou au contraire au niveau du mécanisme psychologique, on pourra parler de ce facteur en tant que <u>perte de conscience</u> ou en tant que <u>désinvestissement des instances de contrôle du Moi</u>.

Un tel désinvestissement par le sujet de ses contrôles secondaires mis en place au cours de son développement représente une régression structurelle, le sujet fonctionnant alors comme dans les premières phases de son développement.

Cette régression reste, malgré l'analogie structurelle, limitée par le maintien en arrière-plan d'une activité des instances de contrôle secondaires et par le maintien inchangé des capacités du Moi (langage, écriture, etc...).

6.23.- Analyse du facteur 2.

Description

Pôle (+)

Le premier grand groupe d'items caractérisant le pôle (+) du facteur 2 peut se définir comme suit : Absence de toute activité mentale "spontanée" ou "parasite" pendant l'hypnose. Les items qui le constituent sont les suivants :

1- Pas d'images, d'idées, de souvenirs obsédants pendant l'hypnose.
2- Pas de perturbations massives au niveau sensoriel.
3- Pas d'évocation personnelle de pensées, d'images, etc.
4- Pas de perturbations massives au niveau spatial.
5- Pas de réflexions personnelles pendant la séance.

Le deuxième des deux grands groupes d'items expliqués par le facteur 2 concerne le problème de la perte de contrôle. On y trouve reliée, de façon un peu paradoxale, la perte de contrôle au niveau des actions à l'absence de perte de contrôle au niveau des émotions, des désirs, de l'autonomie, de la volonté, de la pensée.

Les autres items concernés par ce facteur sont plus disparates : on notera cependant l'apparition d'une sensation de "transpirer" (tension émotionnelle due à l'effort de contrôle), un abaissement des capacités de mémorisation par rapport à la normale (B.071, B.061), une impression d'homogénéité et de cohérence de la personnalité (A.421), la présence d'état de conscience non modifié (B.421), la structure simple de l'état de conscience (B.481) ou du niveau de vigilance (B.411), la perception normale de la voix de l'expérimentateur (B.022), l'absence de difficultés pour répondre (B.091), l'absence de tentatives de résistance (A.041) et, à un moindre niveau encore, la confusion par rapport à l'environnement(A.422).

TABLEAU 6-53 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DU VECU DE L'HYPNOSE : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
27	A.411.-	Pas d'images, d'idées, de souvenirs obsédants.
27	B.282.-	S'est senti transpirer.
23	B.531.-	Pas de perturbations massives au niveau sensoriel.
23	A.171.-	Pas de perte de contrôle au niveau des émotions.
22	A.111.-	Pas de perte de contrôle au niveau des désirs.
21	B.071.-	Mémorisation hypnotique inférieure à la normale.
18	A.361.-	Pas d'évocations d'images, d'idées, de souvenirs.
18	A.152.-	Perte de contrôle au niveau des actions.
18	B.521.-	Pas de perturbations massives au niveau spatial.
17	A.241.-	Personnalité homogène et cohérente pendant l'hypnose.
16	B.052.-	Souvenirs confus.
16	A.331.-	Pas de réflexions personnelles pendant la séance.
16	B.421.-	Pas de modification de l'état de conscience.
16	B.541.-	Pas de perturbations massives du rapport à l'environnement.
15	A.131.-	Pas de perte de contrôle au niveau de l'autonomie.
14	B.022.-	Voix de l'hypnotiseur normalement forte.
13	A.121.-	Pas de perte de contrôle au niveau de la volonté.
13	B.061.-	Mémorisation pendant l'hypnose inférieure à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
12	B.411°.-	Etat de vigilance : structure simple.
12	A.161.-	Pas de perte de contrôle au niveau des pensées.
11	B.091.-	Pas de difficultés à répondre pendant l'hypnose.
10	B.481.-	Etat de conscience : structure simple.
10	A.481.-	N'a pas eu l'impression de quitter la réalité.
10	A.041.-	Pas de tentatives de résistance.
09	C.411°.-	Sujets masculins.
08	A.462.-	A eu l'impression de se confondre avec l'environnement.
07	B.472°.-	Modification de l'état de conscience limite entre veille et différent (Niveau dominant).

Interprétation

L'absence de perturbations massives au niveau sensoriel et spatial (cf. analyse qualitative de ces variables, alinéa 6.111.1) tendrait à montrer que, pour les sujets concernés par ce pôle du facteur 2, il n'y a pas sous hypnose d'émergence de processus primaires de pensée concernant le schéma corporel ou la place du sujet dans l'espace (évocation sensori-motrice de la régression). Cette impression est confirmée par l'"absence d'évocations personnelles de pensées, images, souvenirs...". Cependant, ce ne sont pas exclusivement les processus primaires de pensée qui sont inhibés à ce pôle du facteur, puisqu'en effet les sujets en question n'ont pas non plus de "réflexions personnelles pendant la séance", c'est à dire que l'inhibition porte également sur les formes plus secondaires de l'activité mentale.

En fait, aucune activité mentale personnelle ne semble pouvoir accéder à la conscience des sujets que celle-ci soit d'origine primaire ou secondaire, qu'elle soit volontaire ou involontaire.

L'association entre perte de contrôle au niveau des actions et non perte de contrôle au niveau des désirs, de la volonté et de l'autonomie peut sembler paradoxale. Cependant, il nous semble que cette opposition pourrait signifier que les sujets qu'elle caractérise n'ont pas eu l'impression de ne pouvoir "vouloir" ou "désirer" que ce que l'hypnotiseur leur proposait expressément, ni, non plus, l'impression de perdre toute autonomie. Il semble donc, en un mot, que ces sujets aient pu sous hypnose maintenir l'intégrité de leur "conscience de soi", l'influence éventuelle de l'hypnotiseur étant rejetée hors conscience et seulement perçue à travers la perte de contrôle par rapport aux actions; ce qui laisse entendre le clivage et le rejet hors conscience d'un segment entier du Moi (exécutant) soumis, dans ce cas, à l'hypnotiseur.

De ce mécanisme de défense, il résulte une impression d'homogénéité et de cohérence de la personnalité (A.241, C.P.=17).

C'est donc à travers la "répression" de toute activité mentale parasite et tout particulièrement des représentations d'origine inconsciente et à travers la mise hors conscience des fragments du Moi qui sont soumis à l'hypnotiseur que le sujet va pouvoir maintenir l'illusion de son intégrité.

Ce mécanisme de "répression" se présente comme résultant d'un effort du sujet, effort qui semble correspondre à la sensation évoquée par le sujet : impression de transpirer pendant l'hypnose (B.282, C.P.=27).

Le sujet exerce un effort d'attention sélective : la conscience du sujet est surtout conscience du discours de l'hypnotiseur, d'où le maintien inaltéré pendant toute la séance de la perception de la voix de l'hypnotiseur (B.022).

La relation du sujet à l'hypnotiseur se présente ici comme ce qui protège le sujet de l'émergence du matériel inconscient : le sujet se laisse envahir par l'Autre pour éviter l'émergence de l'inconscient, d'où peut-être l'impression parfois ressentie par ces sujets de se confondre avec l'environnement (A.422), impression qui pourrait bien symboliser l'ouverture sans restriction de la conscience au monde extérieur et tout particulièrement au discours de l'hypnotiseur, ouverture dont KUBIE (1972) faisait la dimension essentielle de l'induction hypnotique(1).

C'est encore par cette modalité défensive de fonctionnement de la conscience que l'on peut comprendre l'apparition à ce pôle de sujets ayant sous hypnose des capacités mnésiques affaiblies (B.061, B.071). En effet, l'absence de toute activité mentale propre et à fortiori de toute attitude d'analyse et de synthèse ne peut que nuire aux capacités mnésiques du sujet.

Le maintien par la "répression" de l'illusion d'intégrité du sujet explique aisément l'impression ressentie par ces sujets d'une absence de tout changement de l'état de conscience (B.421).

---

(1) : "En fait, l'essence de la relation de l'hypnotiseur au sujet consiste à estomper ces frontières (entre le "Je" et le "Non-Je") entre les deux, ce qui se produit régulièrement au cours du processus d'induction. (...) Au cours de l'induction hypnotique, l'hypnotiseur et le sujet paraissent en un sens "s'engloutir" réciproquement". (p.173).

TABLEAU 6-54 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DU VECU DE L'HYPNOSE : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-34	A.212.-	A ressenti un conflit au sein du dédoublement.
-25	A.242.-	Personnalité diffuse et peu cohérente.
-23	B.492.-	S'est senti épisodiquement sur le point de perdre conscience.
-22	A.412.-	Pensées, images, idées, souvenirs... obsédants.
-21	A.222.-	Conflit décelé par l'expérimentateur au sein du dédoublement.
-19	B.281.-	Ne s'est pas senti transpirer.
-17	B.072.-	Mémorisation hypnotique identique à la normale.
-17	B.532.-	Perturbations massives au niveau sensoriel.
-17	A.202.-	Fort dédoublement.
-17	A.302.-	Esprit inhabituellement inactif pendant l'hypnose.
-16	A.292.-	Esprit inhabituellement lent pendant l'hypnose.
-16	B.502.-	S'est senti parfois en train de reprendre conscience.
-15	A.062.-	Fortes capacités de résistance.
-14	A.402.-	Impression d'envahissement par les images, idées, etc.
-14	A.432.-	Gêné par rapport à l'expérience par l'inactivité mentale spontanée.
-13	A.362.-	Evocation personnelle d'images, d'idées, de souvenirs...
-13	B.062.-	Mémorisation pendant l'hypnose identique à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
-13	B.021.-	Voix de l'hypnotiseur faible.
-12	B.455°.-	Modification radicale de l'état de conscience (2ème niveau cité).
-12	B.042.-	Bruits extérieurs gênants pour le déroulement de l'expérience.
-12	B.511.-	N'a jamais perdu conscience.
-12	B.522.-	Perturbations massives au niveau sensoriel.
-12	A.231.-	Altération de la personnalité : non spécifique.
-11	B.482.-	Etat de conscience complexe.
-11	A.332.-	Réflexions personnelles pendant la séance.
-11	C.042.-	Désir de se rendormir lors du réveil.
-11	B.422.-	Légère modification de l'état de conscience.
-11	B.542.-	A ressenti parfois des perturbations massives du rapport à l'environnement.
-11	A.351.-	Pas de difficultés à maintenir le contrôle de ses pensées.
-10	A.191.-	Impression de dédoublement.
-08	A.431.-	Pas gêné par rapport à l'expérience par l'activité mentale spontanée.
-07	B.414°.-	Oscillations du niveau de vigilance.
-07	A.251.-	Niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité non spécifique.
-06	A.482.-	Impression de quitter la réalité.

Pôle (-)

Description

L'analyse du pôle (-) fait apparaître quatre grands groupes d'items d'importance assez voisine, les deux premiers étant apparemment interdépendants.

Le premier de ces quatre groupes concerne la présence de résistances pendant l'hypnose et à la conscience par les sujets de leur propre ambivalence :

1- Conflit noté par l'expérimentateur au sein du dédoublement (A.212, C.P.=-34)
2- Conflit perçu par le sujet au sein du dédoublement (A.222, C.P.=-21)
3- Fortes capacités de résistance (A.062, C.P.=-15)
4- Gêné par rapport à l'expérience par le surgissement d'images, d'idées, de souvenirs, etc... (A.432, C.P.=-14)
5- Désir de se rendormir au moment du réveil (C.042, C.P.=-11) etc...

Le second groupe concerne l'apparition d'un vécu dissociatif, allant jusqu'au "dédoublement" complet :

1- Personnalité diffuse et peu cohérente (A.242, C.P.=-25)
2- Impression de fort dédoublement (A.202, C.P.=-17)
3- Dissociation (dédoublement) ou dépersonnalisation non spécifique (A.231, C.P.=-12)
4- Dissocié ou dédoublé (A.191, C.P.=-10)
5- Niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité non spécifique (A.251, C.P.=-7).

Le troisième groupe d'items concerne principalement le problème de la perte de conscience sous hypnose. Les sujets concernés par ce pôle du facteur, s'ils ne disent pas avoir véritablement perdu conscience, semblent cependant ne pas en avoir été loin, puisqu'ils affirment avoir été "sur le point de perdre conscience" (B.492, C.P.=-23) et s'être senti "en train de reprendre conscience" (B.502, C.P.=-16). Leur état de conscience est généralement caractérisé de façon "complexe" (B.482, C.P.=-11) et il en résulte généralement une appréciation moyenne de la variation de l'état de conscience (Nc=2/4, B.422, C.P.=-11), la conscience du corps étant le plus souvent considérée comme nulle, alors que la conscience idéationnelle est considérée comme inchangée ou du moins comme normalement active car, nous le verrons dès le paragraphe suivant, son contenu semble affecté par l'hypnose.

Le quatrième groupe d'items concerne l'apparition d'une activité mentale spontanée, autre que la suggestion, principalement "primaire" :

1- Images, idées, souvenirs obsédants (A.412, C.P.=-22)

2- Perturbations massives au niveau sensoriel (B.532, C.P.=-17)

3- Envahissement psychique (A.402, C.P.=-14)

4- Evocations personnelles d'images, d'idées...(A.362, C.P.=-13)

5- Perturbations massives au niveau spatial (B.522,C.P.=-12)

6- Réflexions personnelles pendant la séance(A.332,C.P.=-11)

7- Perturbations massives au niveau du contact avec l'environnement (B.542, C.P.=-11).

Enfin, on observera toujours sur ce pôle (-) du facteur 2, la présence des items isolés suivants : - "absence de transpiration" (B.281), "normalité de la mémorisation" (B.072, B.062, B.051), "fonctionnement mental lent et inactif" (A.302, A.292). On notera aussi l'apparition de perturbations du niveau de perception des informations auditives en provenance de l'environnement : "voix de l'expérimentateur très faible" (B.021) et "bruits extérieurs constituant une gêne pour l'expérience" (B.042).

Interprétation

Le pôle (-) du facteur 2 regroupe tous les items correspondant à un vécu "ambivalent" et conflictuel de la situation hypnotique. Cette fois, les conflits sont conscients et aboutissent à un clivage au sein du Moi, entre les parties du Moi soumises à la suggestion (exécutant) et les parties du Moi non soumises (observateur critique). Cette rupture est suffisamment forte pour que l'ambivalence soit vécue sous une forme personnifiée : impression que l'observateur et que l'exécutant constituaient deux personnes distinctes (A.202). Cette ambivalence reste consciente : seuls sont concernés par ce facteur les sujets exclusivement "dissociés" (A.191), les sujets pour lesquels la dissociation ou éventuellement le "dédoublement" s'accompagne d'un sentiment de dépossession, dont nous avons déjà montré qu'il manifeste un refoulement hors conscience des fragments du Moi soumis à l'hypnotiseur (cf. présentation des variables), ne sont pas concernés par ce pôle du facteur. On remarquera enfin que la dissociation telle qu'elle est décrite ici est jugée non spécifique par les sujets (A.231), ce qui laisserait supposer que la position des sujets sur le facteur 2 renvoie à des caractéristiques premières de leur personnalité.

De la même façon, on remarquera que l'impression de diffusion et de manque de cohérence de la personnalité (A.242) est considérée comme non spécifique (A.251) par les sujets situés à ce pôle du facteur.

A ce clivage d'un Moi ambivalent semble correspondre l'apparition chez le sujet d'une activité mentale autonome. Cette activité mentale englobe des représentations et des sensations pouvant aller du niveau le plus "primaire" (B.532, B.522, A.362) à un niveau plus élaboré (A.332).

Cette activité mentale se présente comme une activité involontaire, la conscience du sujet est envahie par des contenus (A.402) qui ont le plus souvent une dimension obsédante (A.412, C.P.=-22).

L'émergence de l'activité mentale propre se présente comme une activité défensive, les sujets la vivent comme gênant le déroulement de l'expérience (A.432, C.P.=-14).

Par ailleurs, les sujets en insistant sur la faiblesse de la voix de l'expérimentateur (B.021), sur l'apparition de perturbations massives par rapport au contact avec l'environnement (B.542), sur la lenteur et l'inactivité mentale (A.302, A.292), sur l'apparition d'impression d'être sur le point de perdre conscience (B.492, C.P.=-23) semblent témoigner d'une tendance à désinvestir le monde des objets et donc de l'hypnotiseur au profit de l'univers intérieur et donc de l'inconscient, comme cela peut être le cas dans l'endormissement véritable; d'ailleurs, les sujets ont tendance, à ce pôle, à ressentir l'impression de quitter la réalité (A.482°, C.P.=-06).

Ce retrait du monde des objets, dans la mesure où il est incompatible avec la situation (relation centrée sur la communication et la réponse comportementale à cette communication) apparaît comme remis sans cesse en question : - le sujet se sent parfois en train de reprendre conscience (B.502), - les bruits extérieurs constituent une gêne pour le déroulement de l'expérience (B.042, C.P.=-18).

Le pôle (-) du facteur 2 se caractérise donc par l'impression de manque de cohérence du Moi du sujet, par l'ambivalence et le conflit. Cette incohérence qui parfois aboutit à une impression de dédoublement, du moins lorsque la suggestion aboutit, provient de ce que, dans le sujet, une partie "observatrice" refuse la suggestion sans cependant arriver efficacement à prévenir l'influence et la relation qui se noue entre l'autre partie du sujet et l'hypnotiseur.

Ce conflit au sein du sujet l'amène à avoir un vécu en dents de scie, le sujet connaissant des épisodes de fusion pendant lesquels il est au bord de la perte de conscience, des épisodes de repli sur lui-même et sur des productions idéiques ou hallucinatoires d'origine inconsciente, des épisodes de "réveil" pendant lesquels la conscience s'accroche aux bruits extérieurs et à des activités réflexives critiques. A ce titre, la séance est vécue de l'ordre du demi-sommeil, c'est à dire à une période d'alternance entre veille et sommeil.

Conclusion

Au pôle (+), la conscience est fermée à toute activité mentale propre, primaire ou secondaire; elle n'est que le reflet de la suggestion en tant que "communication" en provenance de l'Autre; par ailleurs, le sujet se vit comme totalement inaffecté dans ses désirs, sa volonté... par la suggestion et l'influence. En conséquence, lorsque le sujet est confronté à sa suggestibilité, c'est par le détour de la perception, la perte de contrôle étant limitée aux actions.

Le sujet refuse toute émergence d'une activité inconsciente, toute conscience de l'influence; on peut donc penser qu'à ce pôle du facteur 2, les mécanismes de défense visent à protéger essentiellement le moi de toute altération concernant son unité, son identité, sa continuité. Les conflits et les fragments du Moi qui se soumettent sont, en conséquence, niés et rejetés hors conscience.

A l'autre pôle du facteur, les mécanismes de défense sont tout autres; le conflit se joue au sein de la conscience, l'influence de la suggestion est contrebalancée par le déferlement de contenus d'origine inconsciente, à la perte de contrôle correspond un affaissement complet de la conscience (le sujet sombre alors dans l'inconscience totale, la lutte se fait contre l'influence et contre la perte totale d'identité qui en résulte, l'ambivalence n'est pas, comme au pôle (-) ce contre quoi la personnalité se défend mais ce par quoi le sujet tente de préserver son autonomie.

Le facteur 2 qui correspond aux mécanismes de défense employés par les sujets résistants mais sensibles à l'hypnose, oppose donc deux modalités antagonistes de défenses selon que le mécanisme de défense vise à protéger l'intégrité et l'unité du Moi ou selon qu'il vise à protéger l'intégrité et l'unité du Moi ou selon qu'il vise à protéger le sujet contre une dissolution de son Moi dans le phénomène d'influence.

Dans le premier cas, le sujet élimine de sa conscience tous les éléments de conflit et maintient sur un mode, plus ou moins fictif selon les cas, la conscience de son intégrité tandis que dans le second cas, où c'est l'influence qui est en soi rejetée, le conflit est cultivé et conscientisé comme moyen de défense.

Le facteur 2 oppose donc deux mécanismes de défense, correspondant respectivement, à deux types de menaces engendrées par la situation hypnotique.

Cette opposition n'est pas sans rappeler l'opposition faite par LAING (1960) à propos des mécanismes de défense employés par les personnalités hystériques et schizoïdes dans la relation à l'autre :

"L'hystérique (...) se dissocie d'une bonne part de ce qu'il fait (...). Les actes de l'hystérique lui permettent de satisfaire sur d'autres personnes, sans le reconnaître, les aspirations de sa libido ou (et) de son agressivité - d'où sa belle indifférence, son détachement vis à vis de ce qu'il dit ou ce qu'il fait" pp. 129-130.

"(Chez le schizoïde) L'être de l'individu s'étant partagé en un "vrai" et un "faux" moi, tous deux perdent leur réalité, mais tous deux aussi se divisent à leur tour en sous-systèmes à l'intérieur d'eux mêmes. (...) L'individu a peur du monde, peur de voir tout empiétement devenir total et implosif, pénétrant, dissociant, engloutissant. (...) L'isolement du moi est dès lors un corollaire du besoin qu'il a de se contrôler. (...) Ce système défensif, à mon avis, est élaboré pour compenser le manque de sécurité ontologique." pp. 112-113.

Resterait évidemment à déterminer si ces mécanismes de défense ne font que révéler les structures mentales des sujets avant l'hypnose, ou si, au contraire, ils correspondent à des structures mentales dont l'adoption résulte de l'induction hypnotique elle-même. La première de ces deux éventualités semble la plus vraisemblable, d'autant que les sujets au pôle (-) jugent généralement que leur dédoublement n'était pas spécifique.

6.24.- Analyse du facteur 3.

Description du facteur.

Avant de présenter de façon plus détaillée les regroupements d'items qui caractérisent les deux pôles de ce facteur, il conviendra de remarquer la relation privilégiée entre ce facteur et la variable relative au niveau d'activité représentative spontanée des sujets ("Evocation personnelle d'images, d'idées, de souvenirs..." (A.36, A.362, C.P.=51)).

Pôle (+)

Le regroupement qui caractérise le pôle (+) tourne autour de cinq thèmes :

- Apparition d'une activité mentale spontanée pendant l'hypnose : cette activité concerne de façon privilégiée des "représentations" (A.362, C.P.=51) mais elle peut prendre aussi une forme plus primaire avec l'apparition d'illusions sensorielles ou d'impressions (B.172, C.P.=14; B.262, C.P.=16; B.322, C.P.=9) ou, au contraire, une forme secondaire avec l'apparition d'une activité réflexive (A.332, C.P.=11).

Cette activité apparaît comme bien acceptée par la conscience du sujet : "pas d'impression d'envahissement par les images, idées, souvenirs" (A.401, C.P.=28) et semble être habituelle chez ces sujets puisqu'ils jugent que leur capacité d'évocation même si elle est plutôt supérieure qualitativement (A.383, C.P.=20)[1], est cependant, d'un point de vue quantitatif, inférieure à ce qu'elle peut être à l'état d veille (A.371, C.P.=21).

(1) : On remarquera que les sous-variables concernant la capacité de contrôle (A.391 et A.392) et concernent la qualité des représentations (A.382 et A.383) figurent sur ce pôle.

TABLEAU 6-55 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DU VECU DE L'HYPNOSE : POLE (+).POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
51	A.362.-	Evocation personnelle d'images, d'idées, de souvenirs.
28	A.401.-	Pas d'impression d'envahissement par les images, idées, souvenirs.
21	A.371.-	Capacités inférieures d'évocation d'images, etc.
20	A.383.-	Qualité supérieure des images, idées, etc.
20	A.131.-	Pas de perte de contrôle au niveau de l'autonomie.
19	A.121.-	Pas de perte de contrôle au niveau de la volonté.
19	B.451°.-	Modification de l'état de conscience : nulle (2ème niveau cité).
19	A.111.-	Pas de perte de contrôle au niveau des désirs.
16	A.101.-	Contrôle interne (pensées inconscientes, etc.).
16	B.262.-	A eu froid.
15	B.182.-	Déformations du corps perçues comme réelles.
14	A.391.-	Capacités de contrôle inchangées par rapport aux images, etc.
14	B.172.-	Impressions de déformation du corps.
13	B.422.-	Légère modification de l'état de conscience (Nc = 2/4).
11	A.422.-	Mal à l'aise ou anxieux à cause des modifications du fonctionnement mental pendant l'hypnose.
11	A.332.-	Réflexions personnelles pendant la séance.
11	B.483.-	Etat de conscience constitué d'une succession d'états simples.
10	A.042.-	Tentatives de résistances.
10	C.092°.-	Pont en arrière pendant l'exercice de la "Chute arrière" (01).
09	B.322.-	A eu la bouche sèche.
09	A.062.-	Fortes capacités de résistances.
08	B.541.-	Pas de perturbations massives du contact avec l'environnement.
08	B.012.-	Bruits extérieurs normaux.
08	A.011.-	Mouvements facilités ou délibérés.
07	A.382.-	Qualité normale des images, idées, etc.
07	A.431.-	Pas gêné par rapport à l'expérience par l'activité mentale spontanée.
07	A.262.-	Esprit totalement concentré et absorbé.

C.P.	Codif.	Nature des items.
-40	A.361.-	Pas d'évocation personnelle d'images, d'idées, de souvenirs.
-18	A.202.-	Fort dédoublement.
-16	A.132.-	Perte de contrôle au niveau de l'autonomie.
-15	B.261.-	N'a pas eu froid.
-14	A.102.-	Contrôle externe.
-14	A.211.-	N'a pas ressenti de conflit au sein du dédoublement.
-14	A.122.-	Perte de contrôle au niveau de la volonté.
-13	B.171.-	Pas d'impressions de déformation du corps.
-13	B.041.-	Bruits extérieurs non gênants pour le déroulement de l'expérience.
-12	B.151.-	Pas surpris par ce qu'il a dit.
-12	B.492.-	S'est senti épisodiquement sur le point de perdre conscience.
-12	A.232.-	Altération de la personnalité spécifique.
-12	B.423.-	Modification radicale ou forte de l'état de conscience (Nc = 3 à 4 /4).
-12	A.112.-	Perte de contrôle au niveau des désirs.
-11	B.445°.-	Modification radicale de l'état de conscience (1er niveau cité).
-11	B.031.-	Bruits extérieurs plus faibles que la voix de l'hypnotiseur.
-10	A.331.-	Peu ou pas de réflexions personnelles pendant l'hypnose.
-10	C.091°.-	Pas de "pont arrière" pendant l'exercice "Chute arrière" (01).
-09	B.408°.-	Pas de niveau de vigilance dominant.
-09	A.012.-	Mouvements tout à fait automatiques.
-09	A.421.-	Pas mal à l'aise ni anxieux à cause des modifications du fonctionnement mental.
-08	B.542.-	A ressenti parfois des perturbations massives par rapport au contact avec l'environnement.
-08	B.321.-	N'a pas eu la bouche sèche pendant l'hypnose.
-08	B.502.-	S'est senti parfois en train de reprendre conscience.
-08	B.475°.-	Modification radicale de l'état de conscience (Niveau dominant).
-08	A.221.-	Pas de conflit décelé par l'expérimentateur au sein du dédoublement.
-08	B.021.-	Voix de l'hypnotiseur faible.
-07	A.041.-	Pas de tentatives de résistance.
-07	B.371°.-	Niveau de vigilance : éveillé (1er niveau cité).
-07	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose ((QsT+).

- Pas de perte de contrôle au profit de l'autre (Hypnotiseur) : Lorsque les sujets situés à ce pôle du facteur ont sous hypnose l'impression de perdre le contrôle, ce n'est pas ressenti comme une perte de contrôle au profit de l'hypnotiseur mais plutôt comme une perte de contrôle s'effectuant au profit d'une partie inconsciente du sujet (Contrôle interne (A.101, C.P.=16)). Les sujets ne ressentent la perte de contrôle ni au niveau de l'autonomie (A.131, C.P.=20) ni au niveau de la volonté (A.121, C.P.=19) ni au niveau des désirs (A.111, C.P.=8). Dans la même perspective, les mouvements sont vécus comme se réalisant de façon facilitée ou délibérée (A.011, C.P.=8).

- Résistances et conflit : Si les résistances sont évoquées directement (A.042, C.P.=10; A.062, C.P.=9), le conflit s'exprime à travers des impressions de malaise ou d'anxiété, directes (A.422, C.P.=11) ou indirectes (se reporter aux impressions sensorielles déjà énoncées dans le premier paragraphe).

- Absence de modifications de la relation avec l'environnement : Les bruits extérieurs sont perçus normalement pendant toute la séance (B.012, C.P.=8) et les sujets ne ressentent aucune perturbation massive dans leur relation avec l'environnement (B.541, C.P.=9).

- Modification légère de l'état de conscience : Les sujets à ce pôle donnent généralement une appréciation mitigée relative à la modification de l'état de conscience, celui-ci semble varier pendant la séance selon les moments (B.483, C.P.=11), les sujets ressentent à certains moments un état de conscience de veille (2ème niveau cité)(B.451, C.P.=19) mais le plus souvent ont un état de conscience légèrement différent de leur état de conscience de veille (B.422, C.P.=13).

Pôle (-)

Nous retrouvons évidemment de ce côté du facteur les mêmes thèmes que ceux évoqués précédemment dans la description du pôle (+), leur sens étant bien entendu inversé, un thème cependant apparaît sur ce pôle du facteur qui n'était pas décelable au pôle (+) : il s'agit du thème du "dédoublement". Par ailleurs, nous verrons que d'autres thèmes sont plus étoffés : ainsi, celui du "rapport avec l'environnement" et celui de l'"absence de résistances et de conflits".

Nous rappellerons ci-dessous tous les thèmes qui apparaissent au pôle (-); cependant, seuls seront présentés de façon détaillée ceux qui apportent des indications nouvelles.

Cette fois-ci, on peut distinguer sept grands thèmes.

- Absence d'activité mentale spontanée pendant l'hypnose : L'absence d'activité concerne tous les niveaux du fonctionnement mental spontané primaire ou secondaire.

- Perte du rapport avec l'environnement : A ce pôle du facteur, les sujets ont tendance à perdre toute relation avec l'environnement, ce qui se traduit par un affaissement perceptif des bruits (B.041, C.P.=-13) y compris de la voix de l'expérimentateur (B.021, C.P.=-8) ou ce qui apparaît directement dans l'affirmation faite par le sujet d'avoir ressenti des perturbations massives du contact avec l'environnement (B.542, C.P.=-9), ou encore dans l'affirmation par le sujet d'avoir ressenti des épisodes pendant lesquels il se sentait sur le point de perdre conscience (B.492, C.P.=-9) puis en train de reprendre conscience (B.502, C.P.=-8)

- Impression de dédoublement radical de la personne : Les sujets vivent une sorte de dédoublement où la partie qui, en eux-mêmes, observe et la partie qui exécute sont vécues comme deux personnes distinctes (A.202, C.P.=-18). La non-apparition de ce thème à l'autre pôle vient de ce que la variable A.20 se contentait d'opposer les "dédoublements" en fonction de leur intensité, le non-dédoublement étant traité comme une non-réponse. Les dédoublements légers étant situés au niveau du centre de gravité du facteur (C.P.=2,63), c'est donc l'absence totale d'impression de dédoublement qui s'oppose au dédoublement radical sur ce facteur. On remarquera que ce "dédoublement radical" de la personne est vécu comme quelque chose de tout à fait spécifique par les sujets (A.232, C.P.=-12), c'est à dire qu'il apparaît comme une réaction liée à l'hypnose.

- Perte de contrôle au profit de l'hypnotiseur : le sujet n'exerce plus sa fonction légiférante (perte de contrôle au niveau de l'autonomie, de la volonté et des désirs), il situe donc le contrôle à l'extérieur (A.102, C.P.=-14) et ressent ses mouvements comme totalement automatiques (A.012, C.P.=-9).

- Absence totale de conflits et de résistances : A ce pôle marqué par un vécu de dédoublement, ce thème apparaît plus étoffé car s'adjoignent aux signes déjà évoqués dans la description du pôle (+), l'affirmation par les sujets de ne pas avoir ressenti de conflits au sein du dédoublement (A.211, C.P.=-14) et l'observation par l'expérimentateur de la non conflictualité des attitudes qui sont attribuées par le sujet aux deux personnes lors du dédoublement (A.221, C.P.=-8).

De la même façon, on remarquera que le sujet n'est pas surpris par ce qu'il dit pendant l'hypnose (B.151, C.P.=-12), ce qui dans cette perspective de "dédoublement" peut être interprété comme un signe supplémentaire de la non-conflictualité du sujet.

- Modification radicale de l'état de conscience : On remarquera que là l'opposition entre les pôles (+) et (-) du facteur est une opposition entre modification légère et modification radicale de la conscience et non entre état de conscience de veille et modification radicale de l'état de conscience. Le facteur se présente donc comme opposant des états hypnotiques légers à des états hypnotiques profonds.

L'amplitude de la modification de l'état de conscience apparaît de façon extrêmement nette : - Modification moyenne de l'état de conscience : forte à radicale (B.423, C.P.=-12), - Modification radicale de l'état de conscience (1er niveau cité (B.455°, C.P.=-11), - Niveau dominant (B.475°, C.P.=-8).

Le rapport entre ce pôle du facteur et l'apparition d'un état hypnotique vécu comme profond apparaît également marqué par la position sur ce pôle de la variables synthétique supplémentaire : Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+)(C.382°, C.P.=-7).

On remarque, par ailleurs, que le niveau de vigilance ne paraît pas très spécifiquement rattaché à ce pôle du facteur (Pas de niveau de vigilance dominant (E.408, C.P.=-9)), une vigilance de veille étant le plus fréquemment évoquée du moins dans le premier temps de la tentative faite par le sujet pour caractériser ce niveau de vigilance (B.445°, C.P.=-11).

Interprétation.

Les variables qui contribuent à la constitution du facteur 3 forment un ensemble interprétable.

Au pôle (-), l'activité mentale spontanée est absente, le sujet se sent complètement dédoublé, il ne ressent aucun conflit ni ne manifeste aucune résistance. Le contrôle est entre les mains de l'hypnotiseur.

Tout se passe cette fois comme si le sujet avait complètement désinvesti les fragments de son Moi liés à la détermination du réel et de l'action au profit de l'Autre (hypnotiseur), d'où, ensuite, l'impression que la partie qui agit (Moi-Corps) est soumise directement à l'objet extérieur.

L'absence d'activité mentale spontanée apparaît liée à ce désinvestissement complet de ces fragments du Moi : elle semble bien en constituer la conséquence logique.

Au pôle (+), où l'activité fantasmatique, représentative et cognitive spontanée demeure, la séance est vécue sur un mode conflictuel. Le sujet continue à se ressentir autonome, maître de sa volonté et de ses désirs, la perte de contrôle, lorsqu'elle a lieu, ne se fait pas au seul profit de l'Autre mais aussi au profit de fragments inconscients de lui-même.

Le désinvestissement des fragments du Moi affectés au contrôle et à la détermination du réel semble s'effectuer non au profit de l'Autre mais au profit de fragments inconscients du Moi, dont l'activité représentative est un indice.

Il y a apparition d'une autre instance de contrôle qui, bien qu'elle demeure inconsciente, reste suffisamment intégrée à la personne du sujet pour que celui-ci puisse se sentir impliqué personnellement dans la mise en place de ses comportements ("facilitation" des mouvements suggérés). Le conflit et les résistances qui apparaissent résultent de la contradiction structurelle entre le type d'induction (centrée sur l'Autre) et le type d'hypnose qui a tendance à se développer (investissement de fragments inconscients du Moi). La modification du fonctionnement mental est perçue comme plus radicale au pôle (-) qu'au pôle (+).

Cette différence quantitative n'est pas seulement observable au niveau des variables qui caractérisent les deux pôles du facteur mais elle apparaît aussi avec netteté lorsqu'on se réfère aux fig. 6-01 et 6-02 qui suivent.

Dans la première de ces deux figures qui représente la répartition des sujets sur le plan factoriel 1 X 3, on remarque que le facteur 3 concerne surtout les sujets situés sur l'axe négatif du facteur 1, le pôle (-) du facteur 3 concernant surtout les sujets situés à l'extrémité du facteur 1, tandis que le pôle (+) concerne surtout les sujets les plus proches du centre de gravité : ce qui, d'après l'interprétation qui a été faite du facteur 1, pourrait correspondre à une opposition entre états hypnotiques forts et moyens.

Dans la seconde de ces figures, on a indiqué, toujours en partant du plan factoriel 1 X 3, à la place de chaque sujet sa note synthétique globale d'altération du fonctionnement mental (Qs). On constate, là encore, l'évolution progressive des scores le long du facteur 1 et l'opposition entre scores moyens et scores élevés qui caractérise le facteur 3.

Ainsi, dans la situation hypnotique telle que nous l'étudions ici, la différence qualitative qui correspond à l'orientation des investissements substitutifs (vers les fragments inconscients du Moi, vers l'Autre) qui viennent compenser le désinvestissement des fragments du Moi affectés à l'orientation par rapport au réel et au contrôle, correspond aussi à une différence quantitative du niveau de modification du fonctionnement mental.

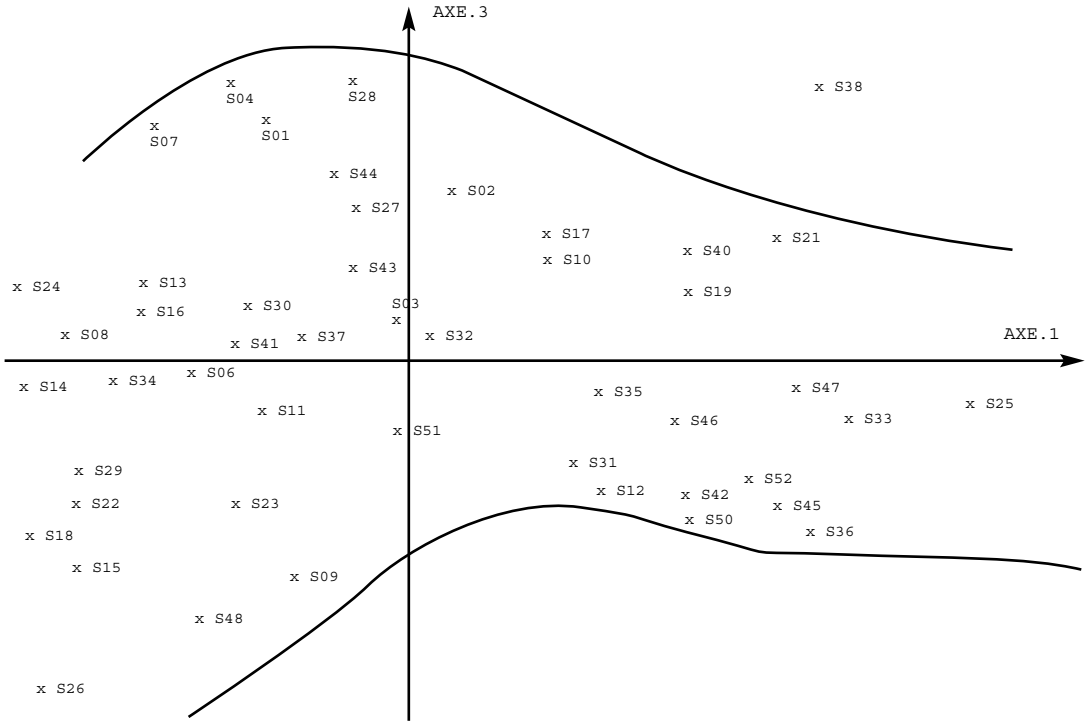

FIGURE 6-01 :PROJECTION DES ITEMS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 3 ISSU DU VÉCU DE L'HYPNOSE.

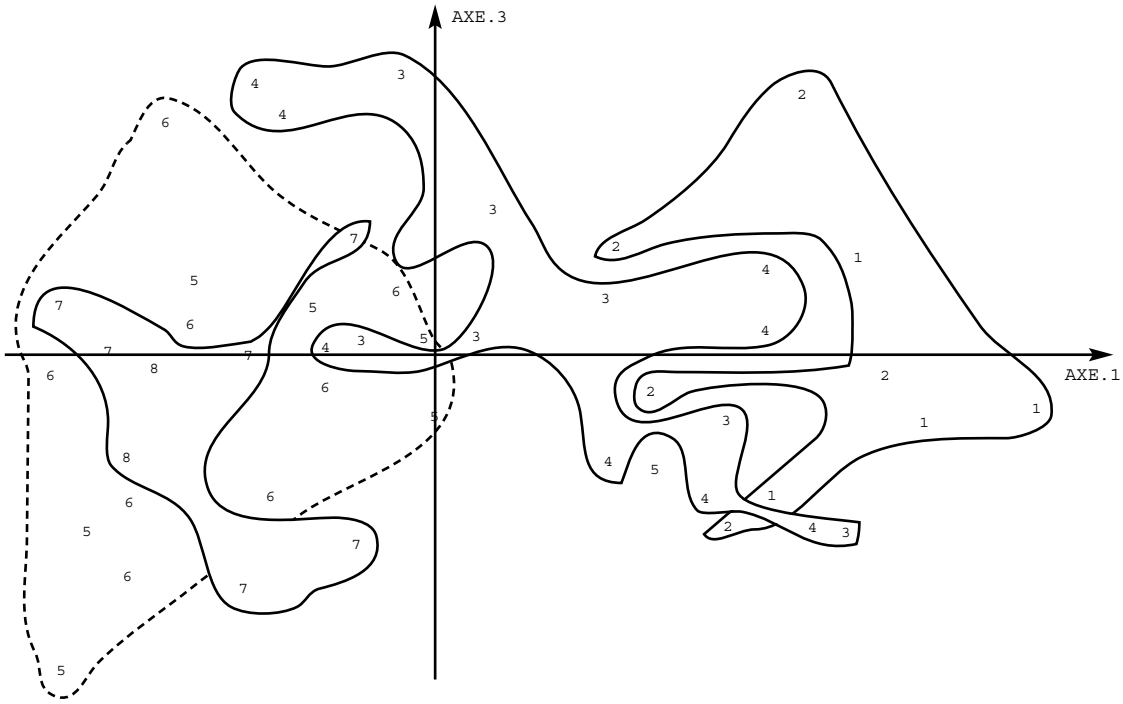

FIGURE 6-02 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 3 (PLAN DES SUJETS) ISSU DE L'ANALYSE DU VÉCU DE L'HYPNOSE DES NOTES SYNTHÉTIQUES ET GLOBALES D'ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL (Qs).

6.25.- Analyse du facteur 4.

Description du pôle (+).

Le pôle (+) réunit les grands ensembles d'items suivants :

Un premier groupe d'items marquant le maintien d'une activité mentale dynamique :

- Esprit inhabituellement vif et actif pendant l'hypnose (A.291, C.P.=47)
- Jamais l'impression d'avoir l'esprit vide (A.321, C.P.=20)
- Capacités d'évocation inférieures à la normale (A.371, C.P.=6)
- Pas de difficulté à trouver ses mots (B.121, C.P.=10).

Un second groupe marquant le maintien du contrôle sur l'activité mentale :

- Capacité de contrôle inchangée par rapport aux images, idées, souvenirs (A.391, C.P.=22)
- Pas d'impression d'envahissement par les images, idées, souvenirs (A.401, C.P.=9)
- Pensées, images, souvenirs non obsédants (A.411, C.P.=8).

Un troisième groupe déterminant les modalités de fonctionnement de la conscience :

- Etat de conscience : structure complexe avec deux niveaux simultanés (B.482, C.P.=27)
- Etat de conscience : succession d'états simples (B.483, C.P.=12)
- Ne s'est jamais senti sur le point de perdre conscience (B.491, C.P.=11)
- Légère modification de l'état de conscience (B.422, C.P.=8)
- Ne s'est jamais senti en train de reprendre conscience (B.501, C.P.=7).

TABLEAU 6-56 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DU VECU DE L'HYPNOSE : POLE (+) ET POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
47	A.291.-	Esprit inhabituellement vif et actif pendant l'hypnose.
30	A.282.-	Généralement hors du temps.
27	B.482.-	Etat de conscience : structure complexe (2 niveaux simultanés).
22	A.391.-	Capacités de contrôle inchangées par rapport aux images, idées, etc.
20	A.321.-	Jamais l'impression d'avoir l'esprit vide.
14	A.042.-	Tentatives de résistance.
14	B.201.-	Pas de sensations physiques désagréables.
13	A.062.-	Fortes capacités de résistance.
12	B.483.-	Etat de conscience : succession d'états simples.
11	B.491.-	Ne s'est jamais senti sur le point de perdre conscience.
11	B.082.-	Hypnose ressentie comme un espace clos.
10	A.132.-	Perte de contrôle au niveau de l'autonomie.
10	B.121.-	Pas de difficulté à trouver ses mots.
09	A.401.-	Pas d'impression d'envahissement par les images, idées, souvenirs.
08	A.411.-	Pensées, images, souvenirs non obsédants.
08	B.422.-	Légère modification de l'état de conscience (Nc = 2).
07	B.501.-	Ne s'est jamais senti en train de reprendre conscience.
06	A.371.-	Capacités d'évocation inférieures à la normale (14s sur 24).
05	A.462.-	A eu l'impression de se confondre avec l'environnement.
05	A.122.-	Perte de contrôle au niveau de la volonté.
05	A.331.-	Peu ou pas de réflexions personnelles pendant la séance.

C.P.	Codif.	Nature des items.
-26	A.281.-	A toujours gardé une certaine conscience du temps.
-20	A.292.-	Esprit inhabituellement lent et inactif pendant l'hypnose.
-20	B.492.-	S'est senti épisodiquement sur le point de perdre conscience.
-17	A.121.-	Perte de contrôle au niveau de la volonté.
-16	B.484.-	Etat de conscience fait d'oscillations.
-16	A.322.-	Impression épisodique d'avoir l'esprit vide.
-13	B.202.-	Sensations physiques désagréables.
-12	B.013.-	Bruits extérieurs forts.
-12	A.141.-	Pas de perte de contrôle au niveau des désirs.
-12	B.502.-	S'est senti parfois en train de reprendre conscience.
-11	A.111.-	Pas de perte de contrôle au niveau des désirs.
-09	A.041.-	Pas de tentatives de résistance.
-08	A.412.-	Pensées, images, souvenirs obsédants.
-08	B.122.-	Difficultés à trouver ses mots.
-08	A.392.-	Capacités de contrôle diminuées par rapport aux images, idées, etc.
-07	B.081.-	Hypnose non ressentie comme un espace clos.
-07	A.402.-	Impression d'envahissement par les images, idées, souvenirs.
-06	A.272.-	Temps s'écoulant normalement.
-06	B.472°.-	Niveau dominant de la modification de l'état de conscience : "limite entre état de conscience de veille et état de conscience légèrement différent".
-05	A.192.-	Dépossession ou dépersonnalisation.
-05	B.403°.-	Niveau dominant de vigilance : "Comme avant de s'endormir (demi-sommeil)".
-05	A.152.-	Perte de contrôle au niveau des actions.

Un quatrième et dernier groupe caractérise les attitudes du sujet et ses réactions :

- Tentatives de résistances (A.042, C.P.=14)
- Pas de sensations physiques désagréables (B.201, C.P.=14)
- Fortes capacités de résistances (A.062, C.P.=13)
- Perte de contrôle au niveau de l'autonomie (A.132, C.P.=10)
- Perte de contrôle au niveau de la volonté (A.122, C.P.=5).

On notera enfin l'apparition d'un item qui semble témoigner de la grande focalisation de l'attention :

- Généralement hors du temps (A.282, C.P.=30).

Interprétation du pôle (+).

Ainsi donc, le pôle (+) réunit des sujets qui ont en commun cette particularité, assez inhabituelle (10 sujets sur 48), de ressentir leur fonctionnement mental devenir plus vif et plus actif pendant l'hypnose, des sujets qui gardent le contrôle sur les contenus qui accèdent à leur conscience et gardent la maîtrise de l'organisation du langage.

Ces sujets cependant ne doivent pas pour autant être trop vite rangés dans la catégorie des sujets sur lesquels l'induction reste sans effet. En effet, si l'activité mentale est ici présentée comme dynamique, on n'oubliera pas que ce dynamisme est jugé supérieur à ce qu'il est d'ordinaire.

De plus, il faut souligner que cette impression de dynamisme mental n'est concrétisée par aucun item témoignant d'une véritable activité mentale (évocation personnelle d'images, d'idées, de souvenirs; réflexions personnelles pendant la séance).

En fait, l'activité évoquée ici se présente sur le mode de l'impression d'activité, sorte de perception euphorique d'une activité mentale qui resterait potentielle; d'ailleurs, ne trouve-t-on pas à ce pôle du facteur l'évocation de "capacités d'évocation inférieures à la normale" (A.371).

La conscience du sujet lui paraît éveillée, elle est ressentie "pleine" de son propre dynamisme et de ses propres capacités d'organisation et d'analyse. Les sujets connaissent un sentiment d'hyperconscience, pourrait-on dire, qui s'oppose à la dissolution attendue de l'hypnose.

C'est cette apparition, inattendue pour les sujets, d'un état d'hyperconscience de type hypnotique qui nous paraît rendre compte de ces appréciations "complexes" faites par les sujets à propos de leur état de conscience, appréciations qui amènent le sujet à affirmer une rupture(1) entre deux niveaux de conscience simultanés, l'un de type vigile qui caractérise la conscience idéationnelle et l'autre de type radicalement différent qui caractérise le corps et la conscience du corps.

Dans ce type de transe, les sujets sont tellement présents mentalement à la suggestion et à son contenu que la notion du temps s'estompe (son estimation étant probablement liée à des ruptures de l'attention); la conscience des sujets permet par son dynamisme de s'opposer activement (A.042) et efficacement aux suggestions (A.062) lorsque tel est le "vouloir" des sujets mais, semble-t-il, c'est par le biais même de son vouloir que le sujet est entraîné dans cette suggestion puisque ces sujets évoquent la perte de contrôle principalement au niveau de l'autonomie et de la volonté.

---

(1) : supra p. 562.

Description du pôle (-).

Le premier groupe d'items concerne l'impression de passivité mentale :

- Esprit inhabituellement lent et inactif pendant l'hypnose (A.292, C.P.=-20)
- Impression épisodique d'avoir l'esprit vide (A.322, C.P.=-16)
- Difficulté à trouver ses mots (B.122, C.P.=-8)

Le deuxième groupe d'items concerne les capacités de contrôle sur les représentations qui peuvent éventuellement traverser l'esprit du sujet :

- Pensées, images, souvenirs obsédants (A.412, C.P.=-8)
- Capacités de contrôle diminuées par rapport aux images, idées, souvenirs (A.392, C.P.=-8)
- Impression d'envahissement par les images, idées, souvenirs (A.402, C.P.=-7)

Le troisième groupe d'items est relatif aux différents niveaux psychologiques de contrôle :

- Pas de perte de contrôle au niveau de l'autonomie (A.131, C.P.=-20)
- Pas de perte de contrôle au niveau de la volonté (A.121, C.P.=-17)
- Pas de perte de contrôle au niveau des sensations (A.141, C.P.=-12)
- Pas de perte de contrôle au niveau des désirs (A.111, C.P.=-11)
- Perte de contrôle au niveau des actions (A.152, C.P.=-5)
- Pas de tentative des résistances (A.041, C.P.=-9)

Le quatrième groupe d'items concerne le niveau et les fluctuations de la conscience :

- S'est senti épisodiquement sur le point de perdre conscience (B.442, C.P.=-20)
- S'est senti parfois en train de reprendre conscience (B.502, C.P.=-12)
- Etat de conscience fait d'oscillations (B.484, C.P.=-16)

Interprétation du pôle (-).

A ce pôle, c'est l'inactivité mentale qui domine, une inactivité et une passivité qui peuvent aller jusqu'à l'impression de vide psychique.

La passivité mentale ressemble à s'y méprendre à celle qui caractérise l'endormissement ou aussi à certains états de confusion.

Mais, les sujets étant contraints de répondre à la suggestion, la modification de l'état de conscience est sans cesse remise en question : les sujets se sentent soit sur le point de perdre conscience et décrivent leur état de conscience comme en perpétuelle oscillation : endormissement réveil.

La désorganisation de la conscience est telle que, lorsque des représentations, généralement "primaires", se présentent à la conscience, elles le font sur le mode de l'irruption, échappant à tout contrôle et pouvant se répéter sur le mode de l'obsession.

La reprise de conscience semble liée à l'impossibilité du sujet d'accepter la fusion à l'autre (pas de perte de conscience au niveau de l'autonomie, de la volonté ou du désir). Les sujets ne tentent pas consciemment de résister aux suggestions (A.041) mais la résistance s'exprime à différents niveaux : somatique (sensations physiques désagréables), psychologique (pensées, images souvent obsédantes) et surtout au niveau des fluctuations de l'état de conscience.

Les sujets semblent sombrer, de façon épisodique, dans une inconscience si profonde qu'elle n'est perçue que par les étapes qui la précèdent ou qui la suivent. Ce sont apparemment ces fluctuations entre un état où le sujet se dissout complètement dans l'inconscience et un moment où il se "réveille", sortant en partie de l'état hypnotique pour maintenir son indépendance qui semble à l'origine de l'orientation adéquate dans le temps (A.281, C.P.=-26) et d'une certaine surestimation des bruits extérieurs (B.013, C.P.=-12).

Discussion.

Le facteur 4 oppose les sujets selon le niveau d'activité mentale pendant l'hypnose. Pour être plus correct, il semble que l'opposition porte moins sur des différences réelles d'activité mentale, puisque ce facteur ne rend pas compte des différences d'évocations personnelles pendant l'hypnose, que sur des différences qualitatives de la conscience qu'a le sujet de ses potentialités idéationnelles.

A l'un des pôles, le sujet a un vécu d'activité, il sent son psychisme dynamisé par l'hypnose, il en sent le dynamisme potentiel mais la pensée est investie surtout dans la perception de la suggestion et l'activité personnelle reste limitée.

A ce titre, la modification de l'état de conscience qui s'effectue dans le sens de l'hypnose, n'est pas reconnue comme telle; les sujets l'envisagent comme l'état de conscience de veille, du moins sur le plan des idées (car, sur le plan du corps, il y a reconnaissance d'une modification).

La transe se présente là comme dans certains états mystiques (extase, transport, etc...) : il y a maintien potentiel de l'activité ou du dynamisme mental mais perte de l'autonomie et de la conscience du temps.

A l'autre pôle, l'activité du sujet lui paraît "déprimée", probablement en raison d'une tendance de la conscience à se laisser submerger passivement par les contenus d'origine inconsciente.

Le sujet sent l'absence de dynamisme de son activité idéationnelle propre, sa conscience paraît menacée de dissolution ou du moins d'une modification de ses structures voisine de celle qu'on observe dans le sommeil ou les états confus.

Les sujets gardent cependant, à ce pôle, la conscience du temps du fait probablement de la multitude des "réveils" qui semblent prévenir l'apparition de la perte totale de la conscience de veille.

On notera que cette opposition(1) n'est pas sans évoquer, dans le registre psychiatrique, l'opposition entre fonctionnement maniaque et dépressif et, dans le champ des modifications spontanées de l'état de conscience, celle qui oppose les états de l'ordre du "transport" mystique ou, plus exactement, de l'ordre de l'"illumination" à des états de l'ordre de l'"hébétude" ou du "coma".

---

(1) : Cette opposition entre activité et passivité de la conscience n'est pas superposable à l'opposition entre activité et passivité comportementale (cf. pp. 337-345). En effet, la relation qui unit ces deux dimensions reste faible (phi =.28, x^2 =3,76, n.s.) et qui plus est les oppose en unissant l'activité mentale à la passivité comportementale et en unissant de façon réciproque la passivité mentale à l'activité comportementale.

6.26.- Conclusions.

L'analyse factorielle de l'ensemble des modifications du fonctionnement mental pouvant subvenir pendant l'hypnose nous a permis de dégager un certain nombre d'éléments essentiels.

1. L'existence d'un facteur général se différenciant fortement des autres facteurs témoigne de l'existence d'une dimension subjective commune à toutes les formes de "transe" hypnotique décrites par les sujets.

Le premier facteur qui correspond à un vécu d'altération radicale de la conscience et de la vigilance se caractérise par deux dimensions essentielles : - la désorientation par rapport au réel, - la perte de contrôle ou plus exactement le non exercice du contrôle (perte partielle du contrôle).

Ces deux dimensions (volonté d'organisation du monde, volonté d'action sur le monde) constituent les deux fonctions majeures de la conscience ou de l'être conscient. L'hypnose apparaît donc comme un affaissement de l'être conscient du sujet, sans cependant que pour autant soit abolie la conscience dans sa dimension élémentaire et primitive d'être conscient de quelque chose (ici des contenus suggérés).

La dissolution de la conscience est donc plus de l'ordre de la régression que de la disparition proprement dite : le sujet ne perd pas la capacité d'être conscient mais retourne à un mode de fonctionnement antérieur à l'établissement du principe de réalité et à la mise en place d'une activité de type volontaire. Tout se passe donc comme s'il y avait, pendant l'hypnose, désinvestissement des fragments du Moi chargés de l'exercice de ces fonctions.

2. Ce facteur général est complété par un autre facteur (facteur 3) qui oppose ici deux niveaux de profondeur de l'hypnose qui diffèrent aux niveaux qualitatifs et quantitatifs : hypnose moyenne et hypnose profonde. Ce facteur oppose les sujets dans plusieurs registres : activité représentative spontanée, lieu de contrôle, conflits et résistances, etc... et nous l'avons interprété comme correspondant à deux façons distinctes de compenser le désinvestissement des instances de contrôle du Moi : 1- Investissement de fragments inconscients du Moi en lieu et place de ces instances de contrôle, 2- Investissement de l'Autre comme substitut de ces mêmes instances de contrôle.

Dans le premier cas, l'induction aboutit à une réorganisation intra-subjective, dans le second cas, elle engendre une restructuration inter-subjective.

On retrouve dans cette opposition, l'opposition entre la conception de JANET sur l'apparition pendant l'hypnose d'une "personnalité secondaire" et celle de FREUD sur la mise de l'hypnotiseur (comme dans d'autres circonstances : du leader ou de l'objet d'amour) en lieu et place de l'idéal du Moi. Ces deux conceptions semblent donc ici être plus complémentaires que contradictoires, elles se présentent comme les deux pôles d'un même phénomène, leur apparition étant probablement conditionnée par des différences de personnalité entre les sujets.

Les deux autres facteurs décrivent des types d'altération du fonctionnement mental indépendant du niveau de profondeur de cette altération.

- Ainsi, au niveau de l'attention et de l'ouverture de la conscience pendant l'hypnose, le deuxième facteur oppose deux formes divergentes.

La première pourrait être définie comme "concentration mentale" et la seconde comme "diffusion mentale". Dans la première, la conscience du sujet se focalise et rejette tout ce qui n'est pas la suggestion; la conscience fonctionne comme un "miroir" du discours de l'Autre. Le sujet, lorsqu'il est hypnotisé, maintient la fiction de son intégrité en rejetant hors de sa conscience la perception de ses afférences inconscientes. Dans la seconde, la conscience du sujet s'ouvre aux informations contradictoires; elle est à la fois le lieu du discours de l'Autre mais aussi celui de l'accès du matériel inconscient. Le sujet, lorsqu'il est hypnotisé, est conscient de cette dualité conflictuelle qui se développe en lui et qui lui permet de tenter d'échapper à l'influence qui le menace.

- De la même façon, au niveau du dynamisme mental, le quatrième facteur oppose la passivité, sorte de dépression thymique, à l'activité qui se présente là comme une sorte d'"euphorie" mentale : la conscience se sentant pleine d'énergie et de dynamisme indépendamment de son niveau réel d'activité.

Si, dans le cadre de cette étude, le facteur 4 se présente plus comme complément du facteur général que comme facteur typologique, cela ne veut pas pour autant dire qu'il ne puisse en être autrement. En effet, s'il y a bien généralement, lors d'une première séance, une telle interaction entre profondeur de l'hypnose et désinvestissement du Moi au profit de l'Autre, d'autres expériences, faites sur un mode longitudinal (étude de plusieurs séances chez un même sujet), nous ont permis de constater que cette interaction ne se maintenait pas au cours des séances suivantes : des formes d'hypnose très profondes pouvaient généralement, dès la seconde séance, se manifester alors même que le sujet désinvestissait presque totalement l'Autre (les sujets parlaient alors d'états de Nirvana). La relation, observée lors de la première séance, semble liée à la croyance qu'a le sujet selon laquelle le sujet hypnotisé doit être sensible aux suggestions. Pour cette raison, lorsque le désinvestissement des fonctions de contrôle n'aboutit pas pour autant à un investissement massif de l'Autre, le sujet, qui se sent alors peu poussé à répondre aux suggestions, a tendance à se sentir dans une situation conflictuelle qui limite d'autant la profondeur de sa transe. L'expérience concrète de l'hypnose dans un cadre permissif lève généralement cette hypothèque et permet alors aux sujets d'atteindre très rapidement un état hypnotique très profond.

Il semblerait donc que ce facteur ne soit pas lié de façon définitive à la profondeur de l'hypnose mais qu'au contraire il n'influe que de façon provisoire (tant que le sujet n'a pas réalisé qu'il pouvait utiliser l'Autre comme "outil" au service de sa régression) et, selon le contexte, sur la profondeur des premières séances d'hypnose. C'est pourquoi, il nous semble qu'en dépit de son interaction, dans le cadre de cette étude, avec le facteur général, il soit plus exact de traiter ce facteur comme un facteur typologique que comme un facteur essentiel.

Dans cette perspective, la seule dimension essentielle caractérisant le vécu de l'hypnose resterait le niveau de désinvestissement des fonctions de contrôle du Moi (F.1). Les autres dimensions : - Focalisation / Diffusion de la conscience, - Contrôle interne / Contrôle externe, - Activité / Passivité mentale, correspondraient à des oppositions typologiques définissant l'espace des différentes formes subjectives que peut prendre l'altération du fonctionnement mental pendant l'hypnose.

De nombreuses combinaisons de ces facteurs typologiques sont possibles qui définissent des formes extrêmement variables de l'état hypnotique.

A travers ces différentes formes, c'est pratiquement tout le champ des états de conscience modifiés qui semble pouvoir se manifester en réponse à l'induction hypnotique.

La conjugaison : -contrôle interne, -activité mentale, -attention focalisée, se rapproche du stéréotype de l'auto-hypnose. La conjugaison : -contrôle externe, -passivité mentale, - attention focalisée, correspond bien à l'image de l'hétéro-hypnose. L'assemblage : -contrôle interne, -activité mentale, -attention diffuse, rappelle les grands traits de l'expérience de la drogue, etc...

Si nous parlons à propos de ces formes de "transes" de stéréotypes, c'est pour souligner que nous ne pensons pas que ces "états" soient toujours conformes à l'image que le groupe social s'en fait. En effet, au sein même de ces états, des différences interindividuelles majeures apparaissent pour peu qu'on y prête attention. Ainsi, les observations faites sur les drogués montrent, chez certains d'entre eux, une forte suggestibilité alors que, chez d'autres, elle est négligeable. De même, dans le cadre de l'analyse, des divergences majeures apparaissent selon les sujets, certains patients évoquant une expérience conforme à l'un ou l'autre de ces stéréotypes. De même, qu'enfin, dans le cadre de la méditation, apparaissent différentes formes, certaines étant réalisées à l'aide d'un agent extérieur (symbole tantrique) qui vient guider la méditation et d'autres se faisant sans aucun appel à un agent externe. Il semble donc bien que les facteurs qui diversifient les formes de transe hypnotique diversifient également ces autres formes de transe.

Dans cette perspective, il nous a paru intéressant de montrer les analogies entre les trois grandes formes de la méditation transcendantale qui sont décrites par NARANJO [1] et celles qui nous sont décrites dans l'analyse factorielle par le croisement des deux premiers facteurs.

Car, en effet, les trois formes majeures de modification de la conscience décrites par NARANJO à propos de la méditation recoupe parfaitement l'interaction entre nos deux premiers facteurs.

NARANJO définit ces trois formes de méditation par la nature du cheminement qui permet d'y accéder et par la nature de l'état induit (voir figure ci-dessous).

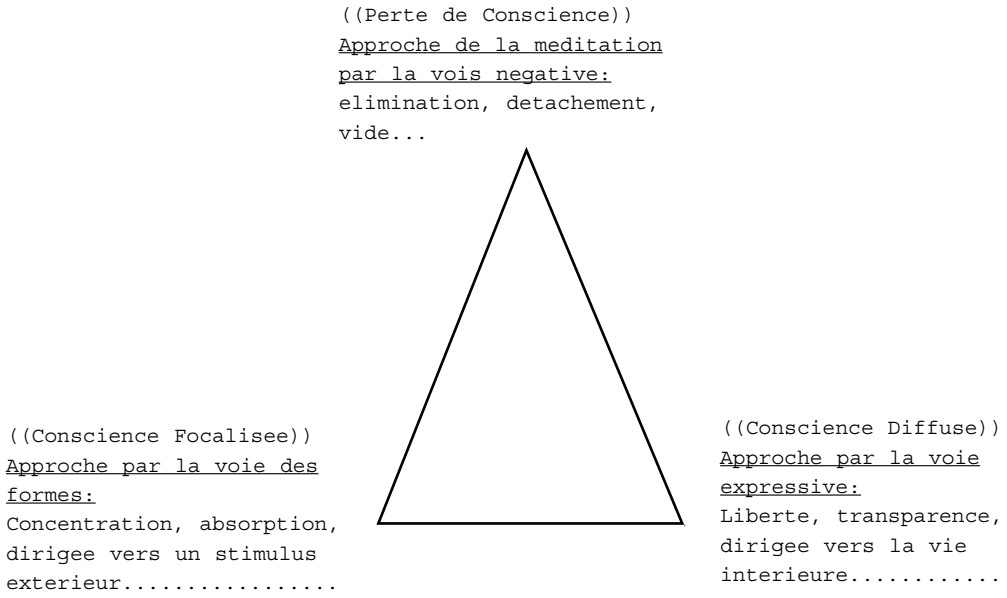

FIGURE 6-03 : REPRESENTATION GRAPHIQUE COMPARANT LES TROIS TYPES D'ETATS MEDITATIFS DECRITS PAR NARANJO(1) ET LES TROIS TYPES DE FONCTIONNEMENT DE LA CONSCIENCE DISCRIMINES PAR L'ANALYSE FACTORIELLE(2).

Ainsi, si l'hypnose a ceci de spécifique qu'elle est induite par un tiers et qu'elle s'accompagne d'une tentative de communication interindividuelle pendant la transe, les formes de transe qui peuvent apparaître en réponse à cette induction sont multiples et paraissent recouvrir indifféremment la quasi-totalité du champ des états de conscience modifiée.

---

(1) : Ce tableau est une traduction simplifiée du tableau présenté par NARANJO (in NARANJO et ORSTEIN, 1971, p.16). Sont présentées entre deux parenthèses les caractérisations relatives au fonctionnement de la conscience qui apparaissent dans la définition des deux premiers facteurs :- perte de conscience (facteur 1, pôle -), - conscience focalisée (facteur 2, pôle +), conscience diffuse (facteur 2, pôle -).

(2) : Ce tableau a été publié initialement dans le cadre d'un article en nom collectif : CHERTOK, MICHAUX, PEUCHMAUR-Le JEUNE, BLEIRAD (1978).

Cette constatation nous paraît d'une importance majeure et ceci à deux niveaux au moins. A un premier niveau, le fait d'entretenir l'illusion qu'il existe une série d'états de conscience modifiés totalement distincts les uns des autres et ceci à deux niveaux au moins. A un premier niveau, la non-reconnaissance de cette multiplicité de formes amène à ne juger le niveau d'hypnose que par rapport à des critères qui correspondent au seul stéréotype. Il en résulte un biais systématique de toutes les études; tous les sujets non conformes aux stéréotypes sont rejetés comme peu ou pas hypnotisés. Les études ne portant que sur les sujets conformes aux stéréotypes finissent toujours quel que soit leur niveau d'approfondissement par le confirmer. Dans cette perspective, on comprend mieux l'association entre hypnose et hystérie : l'hypnose étant définie par le somnambulisme, les sujets hystériques étant par ailleurs parmi les sujets pathologiques ceux chez qui cette forme d'hypnose apparaît le plus souvent, on ne pouvait bien évidemment qu'en arriver à la conclusion que l'hypnose était une caractéristique spécifique à certains sujets hystériques.

A un deuxième niveau, l'entretien systématique de l'illusion selon laquelle chaque type d'induction introduirait un type d'état spécifique et irréductible aux autres états, renforce la croyance qu'on pourrait dire mécaniciste selon laquelle les procédés externes déterminent avec précision le type d'état observé mais aussi renforce l'aspect magique de ces états présentés comme une multiplicité d'états distincts. Bien sûr, certaines de ces formes n'ont probablement pas tout à fait la même signification selon qu'elles se manifestent dans le cadre de l'hypnose ou dans le cadre où l'induction vise plus spécifiquement à les faire apparaître. Ainsi, les formes auto-hypnotiques (contrôle interne) qui apparaissent dans le cadre de l'hypnose ont une dimension de résistance qui n'apparaît probablement pas lorsqu'elles apparaissent dans un contexte auto-hypnotique, mais ce qui nous semble essentiel, c'est qu'elles puissent se développer en dépit du modèle fourni (ici, rôle essentiel de l'Autre) manifestant ainsi la place prédominante du sujet dans la détermination du comportement adopté en réponse à l'induction hypnotique.

Les différents états de conscience modifiée ne se présentent plus comme une série de phénomènes isolés, mais comme les différentes manifestations d'un phénomène unique : le désinvestissement des contrôles secondaires.

Reste cependant à comprendre le pourquoi de ces variations. Or, cela, à notre avis, nous renvoie en définitive plus à une interrogation sur le fonctionnement psychologique général de l'individu qu'à une réflexion à proprement parler sur l'hypnose. En effet, les oppositions dégagées entre : -focalisation / diffusion de l'attention, -contrôle interne / contrôle externe, -activité / passivité mentale, correspondent à des mécanismes premiers, intervenant en permanence et caractérisant la personnalité. Ainsi, on rappellera que certains tests de personnalité sont centrés sur des traits très voisins de ceux que nous venons d'évoquer : à notre opposition focalisation / diffusion de l'attention semble correspondre l'opposition proposée par GORDON (1957) entre "répression" et "sensibilisation"; à l'opposition entre contrôle interne et contrôle externe correspond plus nettement encore la dimension de "lieu de contrôle" proposée par ROTTER (1966); quant à l'opposition entre passivité et activité mentale, elle intervient au sein des traits de personnalité dégagés par CATTELL (1973) dans la sphère pathologique et paraît correspondre à l'opposition : Energie (Euphorie) / Faible énergie (Dépression).

Ainsi, on peut donc se demander si les structures mentales initiales des sujets ne sont pas à l'origine des différentes formes de vécus hypnotiques observés (dévoilement ou grossissement de la structure). L'aspect "spectaculaire" de ces manifestations étant dû à la "régression" qui, par le désinvestissement des structures secondaires de contrôle qu'elle engendre, amplifie ou altère les effets normaux de ces différents traits psychologiques. On aurait là une clé possible qui pourrait rendre compte des analogies qui semblent relier les types observés à des types psychopathologiques, à la différence cependant qu'ici, ce n'est pas le conflit intrapsychique qui déclenche la régression.

CHAPITRE 7

ANALYSES SYNTHETIQUES.

CHAPITRE 7 ANALYSES SYNTHETIQUES.

Introduction.

En analysant l'un après l'autre les trois ensembles de variables correspondant respectivement au comportement hypnotique, au vécu de la suggestion, au fonctionnement mental général pendant l'hypnose, nous avons pu mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques propres à ces trois ensembles de données.

Les facteurs qui ont pu être ainsi isolés et décrits, s'ils nous ont permis de mieux cerner les caractéristiques essentielles de chacun de ces trois aspects de la réponse des sujets soumis à l'induction hypnotique, ne nous ont permis qu'une approche fragmentaire. Les éléments comportementaux et subjectifs restant isolés au sein d'ensembles séparés, il ne nous a pas été possible de décrire de façon véritablement complète les différents types d'états hypnotiques se manifestant pendant l'hypnose.

Par ailleurs, il est apparu nettement, dans chaque analyse, un premier facteur, facteur général, se caractérisant par la réunion de caractères marquant simultanément l'apparition d'une forte suggestibilité et d'une modification du fonctionnement mental. Les facteurs, s'ils regroupent les données les plus caractéristiques de l'hypnose et de la suggestibilité en les séparant de données moins générales, se rattachant ou non à l'hypnose, ne nous permettent pas pour autant de comprendre comment ces deux dimensions se relient entre elles.

Dans le chapitre qui suit, nous allons effectuer selon deux parcours l'approche synthétique de nos données. Tout d'abord, nous allons étudier les relations existant entre les différents facteurs issus de l'analyse des trois rubriques de variables. Ensuite, nous présenterons l'analyse factorielle qui a été réalisée à partir des variables participant à la constitution du premier facteur dans chacune de nos trois analyses, rubrique par rubrique.

7.1.- Etude des relations entre les différents facteurs extraits par l'analyse des correspondances au sein des trois rubriques analysées : comportement hypnotique, vécu de la suggestion, vécu de l'hypnose.

7.11.- Présentation des corrélations interfactorielles.

Les relations qui unissent chacun des facteurs entre eux ont été mesurés à l'aide du coefficient f du k2.

Chaque facteur a été traité comme une variable dichotomisée. Selon leur position par rapport au centre de gravité, les sujets se sont vu attribuer un signe positif ou négatif. Le signe qui précède les coefficients f indique si la relation unit entre eux des pôles de même signe (le f est alors positif) ou de signe contraire (le f est alors négatif).

tableau 7-01 : CORRELATIONS (f) ENTRE LES DIFFERENTS FACTEURS ISSUS DES TROIS RUBRIQUES ANALYSEES : VECU DE L'HYPNOSE, COMPORTEMENT HYPNOTIQUE VECU DES SUGGESTIONS.

		Facteurs issus de l'analyse des comportements.					Facteurs issus de l'analyse du vécu des suggestions.			
		F.1	F.2	F.3	F.4	F.5	F.1	F.2	F.3	F.4
Facteurs issus de l'analyse du vécu hypnotique	F.1	-.39	.35	.12	-.32	-.06	.78	.20	-.06	-.12
	F.2	-.21	-.06	-.08	-.14	-.01	.01	.08	-.01	-.29
	F.3	.08	-.18	-.04	-.01	-.05	.13	-.25	-.05	-.08
	F.4	-.22	.09	-.16	.28	.14	-.07	.04	-.05	-.04
Facteurs issus de l'analyse des comportements.	F.1						-.46	-.09	.12	.17
	F.2						.32	.08	-.15	-.04
	F.3						.08	-.12	.01	.29
	F.4						-.45	-.17	-.14	.43
	F.5						-.16	-.22	.07	-.04

On constate dans le tableau qui précède que les corrélations entre facteurs sont peu nombreuses.

La relation la plus forte est celle qui unit les premiers facteurs du vécu de l'hypnose et du vécu de la suggestion : f =.77. Les autres coefficients de corrélation ont des valeurs numériques nettement moindres, mais 10 des 52 coefficients dépassent .29.

Pour étudier plus commodément ces relations, nous les avons regroupées sous forme de trois tableaux. Dans ces tableaux, nous avons regroupé les seules variables qui corrèlent entre elles. Pour faciliter l'étude des relations entre variables, deux corrélations ont été reportées deux fois dans des tableaux différents.

L'exposition de ces tableaux et l'analyse des relations qui y apparaissent feront l'objet des développements suivants.

7.12.- Analyse des relations.

7.121.- Manifestations de l'hypnose et modifications du fonctionnement mental.

Dans l'analyse factorielle des comportements, il nous a semblé possible d'interpréter les facteurs 1, 2 et 4 en termes de typologie hypnotique. Les relations qui apparaissent entre ces différents facteurs et le premier facteur des deux analyses subjectives confirment l'existence d'une relation entre types de transe et modification du fonctionnement mental.

La "perte de réel" (F.1 : Analyse du Vécu de l'Hypnose) et la "perte de contrôle" (F.1. : Analyse du vécu des suggestions) sont en rapport avec les différentes formes d'hypnose : Somnambulisme, Catalepsie-Prostration, Pseudo-Léthargie. Seule la "Léthargie-réveil" qui se présente comme l'antithèse de la "Catalepsie-Prostration" est négativement reliée à un vécu de type hypnotique.

tableau 7-02 : CORRELATIONS (phi) ENTRE LES FACTEURS 1 DU VECU DE L'HYPNOSE ET DU VECU DES SUGGESTIONS D'UNE PART ET LES FACTEURS 1, 2, 4 DU COMPORTEMENT HYPNOTIQUE D'AUTRE PART.

		Vécu de l'hypnose F.1	Vécu des suggestions F.2	
		(-) : Perte du réel	(-) : Perte du contrôle	Interprétation des pôles en relation
Comportement pendant l'hypnose	F.1	- .39(1)	- .46	(+) : somnambulisme
	F.2	.35	.32	(-) : catalepsie
	F.3	-.32	- .45	(+) : pseudo-léthargie

(1) : La corrélation n'est négative que parce que nous avons conservé tels quels les signes affectés arbitrairement par l'analyse factorielle aux pôles des différents facteurs. Ici, le pôle - du Facteur 1 de l'analyse du vécu de l'hypnose et le pôle + du Facteur 1 de l'analyse du comportement pendant l'hypnose vont dans le même sens : d'où cette relation apparemment négative qui relie bien cependant, comme on pouvait s'y attendre, Perte du Réel et Somnambulisme.

7.122.- La relation narcissique et ses concomitants.

Le facteur 4, issu de l'analyse du vécu des suggestions, est un des rares facteurs secondaires qui entretient une série de relations avec d'autres facteurs secondaires issus des autres rubriques.

Dans le tableau qui suit, nous avons représenté cet ensemble de relations en précisant les valeurs numériques du coefficient f et les significations attribuées lors de l'analyse factorielle aux pôles concernés par la relation.

tableau 7-03 : CORRELATIONS (f) ENTRE LE FACTEUR 4 DU VECU DES SUGGESTIONS D'UNE PART ET LES FACTEURS 3 ET 4 DU COMPORTEMENT ET LE FACTEUR 2 DU VECU HYPNOTIQUE D'AUTRE PART.

			Interprétation des pôles mis en relation.
		Vécu des suggestions F.4	(+) : orientation narcissique.
Comportement pendant l'hypnose	F.3	.29	(+) : faible pression exercée par l'expérimentateur
	F.4	.43	(+) : pseudo-léthargie
Vécu de l'hypnose	F.2	-.29	(-) : diffusion mentale

Avant de nous interroger sur la signification éventuelle de cet ensemble de relations, nous voudrions revenir un instant sur la signification du F.4 du vécu des suggestions.

Ce facteur, interprété comme opposant sujets narcissiques et objectaux sous hypnose, l'a été en ces termes en raison du type d'"investissement libidinal" manifesté par les sujets.

Ce facteur que son intitulé rapproche du facteur 3 de l'analyse du Vécu de l'hypnose (on avait alors parlé d'une opposition entre investissement de l'Autre et investissement de fragments inconscients du Moi) ne lui est cependant pas superposable. En effet, dans un cas, il s'agit de la façon dont est orientée la libido du sujet (vers l'Autre ou vers Soi (corps et représentations)), alors que, dans l'autre cas, il s'agissait du type d'investissement substitutif réalisé en cas de désinvestissement du Moi comme instance de contrôle. L'indépendance entre ces deux aspects de la réponse hypnotique est très nette (phi =-.08).

Pour simplifier l'étude des relations observées, on partira de l'un des pôles du Facteur 4 du vécu de la suggestion et l'on étudiera les relations entre ce pôle et les pôles correspondant (fonction du signe attribué au f) des autres facteurs. Dans le tableau 7-03, on est parti du pôle (+) du Facteur 4, c'est à dire de l'"orientation narcissique" des sujets pendant l'hypnose : l'orientation narcissique apparaît fortement reliée à l'émergence de comportements de type "pseudo-léthargique", à l'émergence d'un fonctionnement mental de type "diffus" et à la "faible pression exercée par l'hypnotiseur".

La relation ici observée entre Pseudo-Léthargie et Orientation Narcissique confirme l'interprétation que nous avions cru pouvoir faire de la Pseudo-Léthargie : investissement de l'Autre comme donneur de soins, le sujet centré sur lui-même n'investit l'Autre qu'en tant qu'outil de protection et de gratification.

La relation entre "orientation narcissique" et "diffusion mentale" se comprend aisément en raison de ce qui a été dit lors des analyses de ces deux facteurs. Le sujet centré sur lui-même laisse émerger des contenus inconscients, en général défensifs par rapport à l'Autre, qui créent une impression de manque d'homogénéité de la personnalité du sujet.

Par ailleurs, le lien entre “orientation narcissique” et “faiblesse de la pression exercée par l’expérimentateur” semble indiquer que cette orientation de la relation (narcissique ou objectale) ne dépend pas uniquement de la structure du sujet mais aussi des conditions extérieures : type d’induction, attitude de l’hypnotiseur, ici “niveau de pression” (lié au statut de l’expérimentateur : observateur ou hypnotiseur). A un expérimentateur peu investi en tant qu’hypnotiseur correspond une tendance à l’orientation narcissique. Inversement, à un expérimentateur investi comme hypnotiseur correspond une tendance à l’orientation objectale.

7.123.- La "Pseudo-Léthargie" et ses caractéristiques subjectives.

Le facteur 4 du comportement qui, dans les analyses factorielles, avait été interprété comme opposant la passivité de type "pseudo-Léthargique" à l'activité, est relié à quatre de nos facteurs subjectifs.

Dans le tableau qui suit, nous avons fait figurer les coefficients de corrélation (f) qui caractérisent cette relation.

Par ailleurs, de façon à rendre interprétables ces relations, nous avons retranscrit, comme c'était le cas dans le tableau précédent, les significations attribuées lors de l'analyse factorielle, aux pôles concernés par la relation, étant entendu que nous prenions comme base de départ le pôle (+) du Facteur 4 de comportement (passivité de type "pseudo-léthargique") dont on a déjà dit qu'il jouait un rôle déterminant au niveau des sujets dans la constitution du facteur.

tableau 7-04 : CORRELATION (f) ENTRE LE FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DU COMPORTEMENT D'UNE PART ET LES FACTEURS 1 ET 4 DE L'ANALYSE DU VECU DE L'HYPNOSE ET DU VECU DES SUGGESTIONS D'AUTRE PART.

		Comportement pendant l'hypnose : F.4	Interprétation des pôles mis en relation
			(+) : pseudo-léthargie
Vécu de l'hypnose.	F.1	- .32°	(-) : désinvestissement des contrôles secondaires (perte du réel)
	F.4	.28	(+) : activité mentale
Vécu des suggestions.	F.1	-.45°°	(-) : perte du contrôle
	F.4	.43°°	(+) : relation de type narcissique

Les relations qui apparaissent ici nous permettent de mieux saisir les caractéristiques subjectives de ce type de transe hypnotique.

La Pseudo-Léthargie se caractérise, outre ses relations avec la “perte du réel” et la “perte de contrôle”, par ses relations avec le type d’orientation du sujet dans la relation : orientation narcissique.

La Pseudo-Léthargie se présente donc comme une transe hypnotique à part entière mais où le corps, au lieu d’être l’outil de la relation se pliant aux désirs de l’Autre, devient l’objet de la relation, l’Autre n’étant investi qu’à travers les soins et les gratifications qu’il est susceptible de lui apporter. L’activité mentale qui apparaît liée à ce type de transe semble bien aller dans le même sens.

Ainsi, si l’on peut être tenté de considérer que, dans le Somnambulisme, le corps du sujet devient le corps actif de l’Autre et de ses représentations, ici il semble qu’il faille considérer que le corps du sujet se présente comme “objet passif de soins” agissant comme inducteur d’actions (ici discours et manipulations de l’hypnotiseur) sur le corps de l’Autre. L’activité mentale du sujet persistant en tant qu’elle dirige et soutient ce comportement passif de contrôle de l’Autre.

La “perte du réel” et la “perte du contrôle” qui s’y manifestent témoignent de ce qu’en général il s’agit d’un comportement sous-tendu par une altération radicale du fonctionnement de la conscience : régression à un modèle archaïque de comportement dans la relation à l’Autre?

Dans cette perspective, la différence entre comportement somnambulique et comportement pseudo-léthargique ne serait pas à interpréter comme le signe de différences quantitatives d’approfondissement de la transe mais comme le signe d’une différence qualitative dans les types de comportements archaïques d’interaction avec l’Autre : dans le premier cas, Séduction ou Apaisement de l’Autre par la mise à la disposition de son corps aux désirs de l’Autre (modèle de la relation à l’Objet d’Amour et au Chef), dans le second cas, mise en mouvement de l’Autre par l’adoption de comportements de type passif (modèle de la relation à la mère dans les premiers temps du développement de l’enfant).

7.124.- Relations entre hypnose et suggestibilité.

7.124.1.- Position sur le F.1 du vécu de l'hypnose, des notes de suggestibilité hypnotique.

Dans les analyses présentées ci-dessus, le Facteur 1 du vécu hypnotique est, par construction, le facteur général qui reflète le plus précisément l'hypnose dans sa dimension subjective d'état de conscience modifié.

Tous nos sujets étant classés par rapport à ce facteur et tous nos sujets ayant un score de suggestibilité hypnotique, il nous est donc possible de voir à partir de ce facteur quelle est la nature de la relation qui unit hypnose (profondeur de la transe) et suggestibilité hypnotique.

Si la relation entre suggestibilité et hypnose est une relation linéaire, on devra observer une amélioration des notes moyennes de suggestibilité hypnotique lorsqu'on va du pôle (+) au pôle (-) de ce facteur (respectivement non hypnotisé à hypnotisé). Pour simplifier, on pourra étudier les notes moyennes de suggestibilité sur quatre segments successifs du facteur et voir si ces notes varient régulièrement(1).

Par ailleurs, nous indiquerons pour chacun de ces segments la note synthétique d'hypnose (Qs) obtenue par les sujets concernés afin de voir si le facteur et ces notes sont reliés de façon continue.

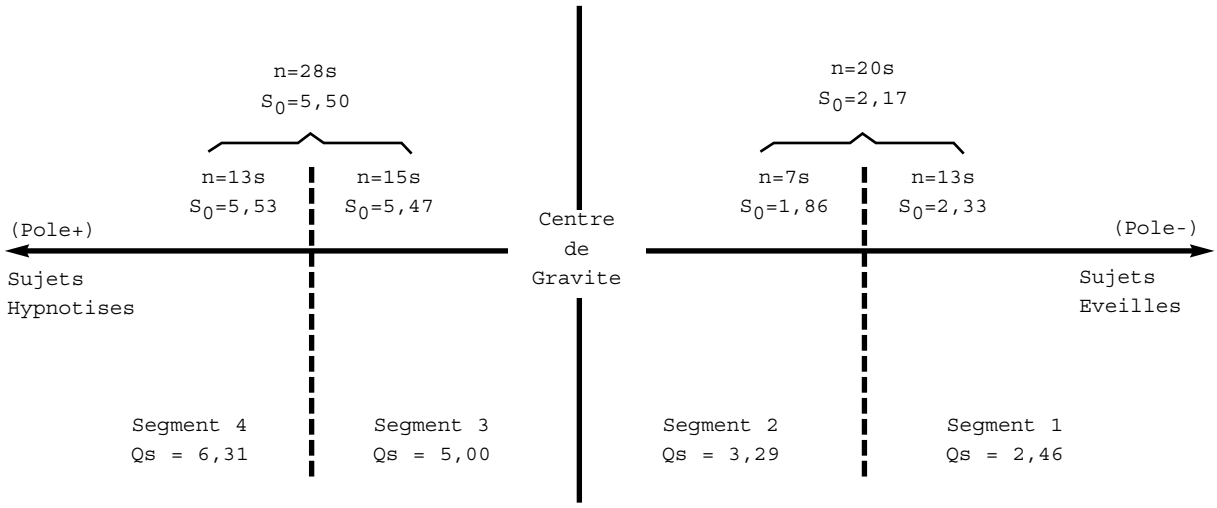

FIGURE 7-01 : NOTES MOYENNES DE SUGGESTIBILITE CORRESPONDANT A CHACUN DES GROUPES DE SUJETS DELIMITES PAR LA SEGMENTATION DU PREMIER FACTEUR DE VECU DE L'HYPNOSE.

(1) : Cette analyse et la représentation graphique qui l'illustre ont déjà été présentées sous une forme sensiblement analogue dans le cadre d'un article publié en nom collectif : CHERTOK, MICHAUX, PEUCHMAUR-Le JEUNE, BLEIRAD (1978).

Comme on peut le constater dans cette représentation graphique, le niveau de suggestibilité ne varie pas de façon continue et progressive en fonction de la profondeur de l'hypnose. L'axe qui sépare les pôles (+) et (-) du facteur 1 sépare de façon presque parfaite les sujets suggestibles et non suggestibles (vecteur (+) : n=28s, So=5,50, vecteur (-) : n=20s, So=2,17); par contre, la position des sujets sur chacun des deux vecteurs de l'axe ne semble pas jouer un rôle essentiel. Les sujets les plus hypnotisés (segment 4) ne sont pas plus suggestibles que les sujets moyennement hypnotisés (segment 3); les sujets peu hypnotisés (segment 2) ne sont pas plus suggestibles que les sujets pas du tout hypnotisés (segment 1).

En revanche, on peut constater que la relation entre ce facteur et la note synthétique d'hypnose est bien de nature continue : 6,31, 5,00, 3,29, 2,46.

La discontinuité de la relation suggestion-hypnose qui apparaît ici est intéressante et confirme les observations empiriques faites au cours des séances individuelles d'hypnose, d'une indépendance, relative du moins(1), entre suggestibilité et hypnose.

Etant donné l'existence de relations importantes entre certains des facteurs de comportement (tout particulièrement F.1 et F.4) et les premiers facteurs concernant l'analyse du vécu de l'hypnose et du vécu de la suggestion, nous allons tenter, à partir de ces relations, de mettre en évidence les raisons de cette discontinuité.

---

(1) : L'indépendance est nettement plus fortement discernable au cours des séances suivantes, ce qui nous a fait souvent penser que, pendant une première séance, la croyance du sujet en la nécessité de donner des gages de suggestion l'empêchait de se laisser aller à l'hypnose en cas de résistances à la suggestion : désir → d'obéir refus → tension émotionnelle → réveil.

7.124.2.- Relations entre Vécu de la suggestibilité, Vécu de l'hypnose et Formes d'hypnose.

La discontinuité de la relation entre hypnose et suggestion qui se manifeste dans l'analyse de la répartition des scores détaillés de suggestibilité, projetés sur le Facteur 1, trouve probablement sa cause dans l'existence de plusieurs formes d'hypnose, entretenant des rapports différents avec la suggestion.

Dans l'analyse du comportement, on se rappellera que le plan factoriel 1x4 semblait fournir la base pour une typologie des états hypnotiques fondée sur les différences du comportement(1).

Puisque les Facteurs de comportement 1 et 4 entretiennent tous deux des relations avec les Facteurs 1 du vécu hypnotique (désinvestissement des contrôles secondaires) et du vécu de la suggestion (perte du contrôle), il paraît intéressant d'étudier la projection, sur le plan factoriel 1x4 de comportement, des positions des sujets sur ces deux facteurs subjectifs (cf. figures 7-02 et 7-03).

Le plan factoriel 1x4 étant surtout dû aux différences entre trois groupes de sujets (symétrie du F.1, dissymétrie du F.4 (constitution due à un groupe s'opposant à l'ensemble des autres sujets)). On pourra cliver cette surface en trois segments égaux, chaque segment regroupant un type particulier de sujets : le segment A les sujets réfractaires, le segment B les sujets passifs de type cataleptique, le segment C les sujets somnambules.

Ceci dit, examinons les représentations graphiques ainsi obtenues (Figures 7-02 et 7-03).

---

(1) : Le facteur était lié aussi à des différences typologiques mais il représentait une opposition entre types de sujets résistants. Les facteurs 1 et 4 qui opposent des sujets selon leur conformité par rapport à deux types de comportements en conformité avec le type d'induction nous ont semblé fournir une meilleure base pour étudier les rapports entre types de comportements hypnotiques et vécu hypnotique.

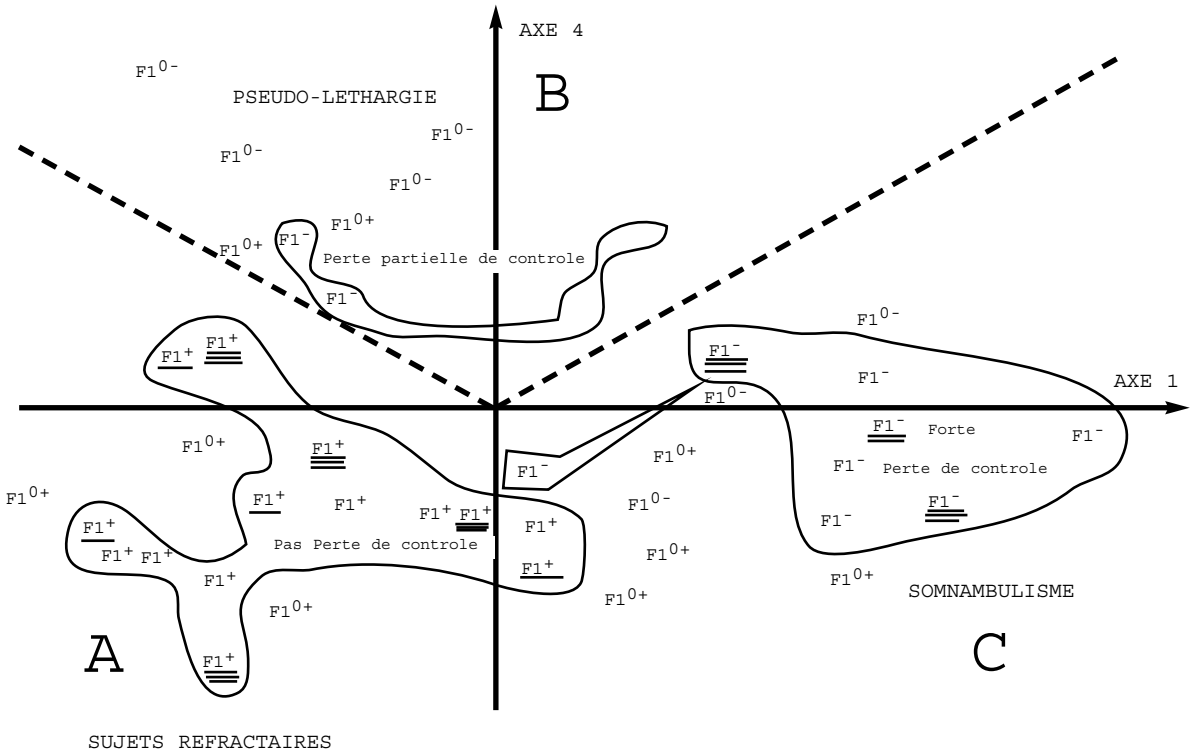

FIGURE 7-02 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 ISSU DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS (PLAN DES SUJETS) DES POSITIONS DES SUJETS SUR LE FACTEUR 1 ISSU DE L'ANALYSE DU VECU DES SUGGESTIONS.

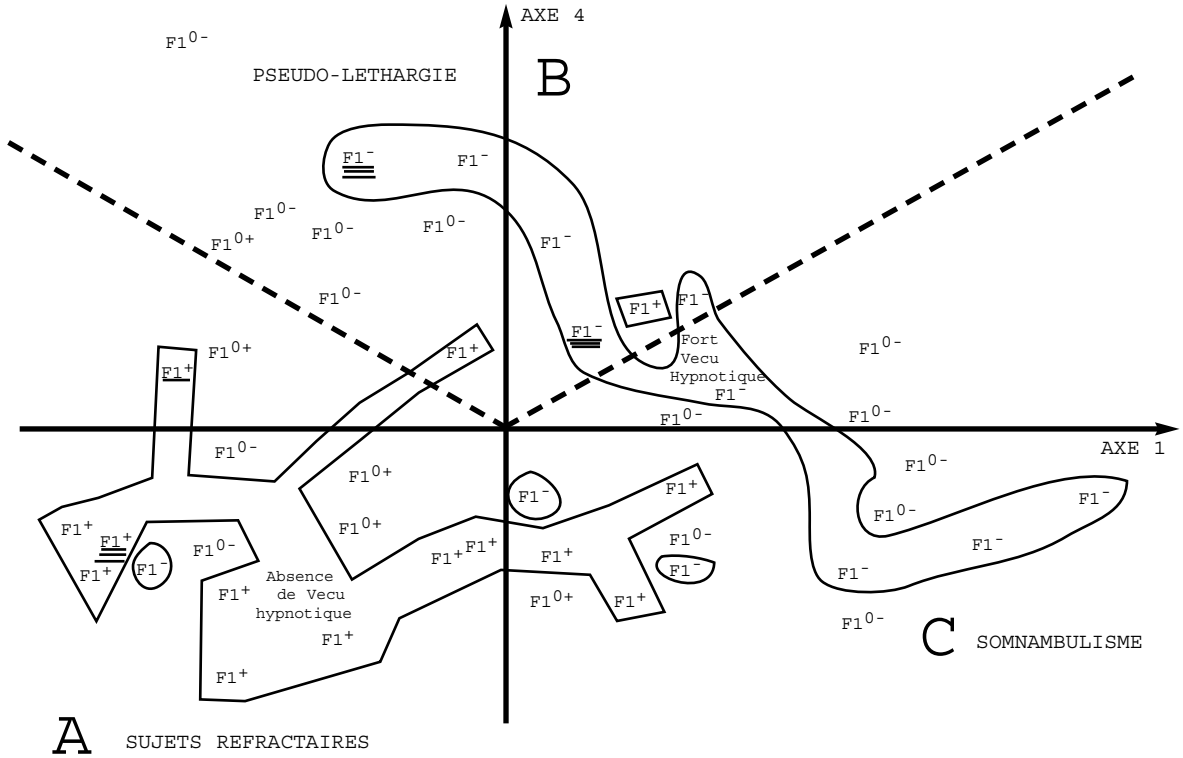

FIGURE 7-03 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 ISSU DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS (PLAN DES SUJETS) DES POSITIONS DES SUJETS SUR LE FACTEUR 1 ISSU DE L'ANALYSE DU VECU HYPNOTIQUE.

L'examen de la première figure (fig. 7-02) montre l'existence d'une relation progressive entre perte de contrôle (F.1 du Vécu des suggestions) et types de comportements.

En revanche, l'examen de la seconde figure (fig. 7-03) montre que les différences entre Pseudo-léthargie et Somnambulisme disparaissent lorsque l'on considère les projections du Facteur 1 du Vécu de l'hypnose (désinvestissement des contrôles secondaires (perte du réel)) sur le plan factoriel 1x4 des comportements. Là, s'opposent, de façon brutale, l'absence de vécu hypnotique caractéristique des sujets réfractaires (segment A) et l'apparition d'un vécu hypnotique caractérisant aussi bien les sujets Pseudo-Léthargiques que les sujets Somnambuliques (Segment B et C).

Ainsi, la différence quantitative, sensible au niveau de la suggestibilité comportementale, se retrouve aussi au niveau subjectif, du moins en ce qui concerne la dimension subjective essentielle de la suggestibilité : la perte de contrôle. Les trois types de sujets qui s'opposent sur le plan factoriel 1x4 se hiérarchisent tant au niveau du comportement (suggestibilité comportementale) qu'au niveau du vécu de la suggestion selon l'ordre suivant : Réfractaires, Pseudo-Léthargiques, Somnambules.

En revanche, il n'en va pas de même au niveau de la dimension majeure du vécu de l'hypnose (Désinvestissement des contrôles secondaires : perte de réel). Les deux types : "Sujets somnambules" - "Sujets Pseudo-Léthargiques" ont un vécu hypnotique comparable : ils ne peuvent donc pas, à ce niveau, être hiérarchisés l'un par rapport à l'autre.

Nous retrouvons donc là encore, un signe de disjonction assez net entre Suggestibilité et Hypnose. Cette disjonction n'est que partielle cependant puisque la conjonction entre ces deux dimensions du phénomène demeure si l'on se contente d'opposer les sujets réfractaires à l'ensemble des sujets, fortement ou légèrement, sensibles aux suggestions[1].

(1) : Cela expliquerait l'aspect généralement satisfaisant d'une sélection des sujets fondées sur le score objectif, puisqu'en général cela revient à isoler les sujets réfractaires des sujets plus ou moins suggestibles.

7.2.- Analyse factorielle des items participant à l'élaboration du premier facteur (Suggestibilité hypnotique) des trois rubriques analysées.

Introduction.

L'analyse de chacune des trois grandes rubriques : Comportements, Vécu des suggestions, Vécu hypnotique, nous a permis de dégager en chacune de ces occasions un facteur prédominant opposant dans chacune de ces trois rubriques : suggestibilité hypnotique et non suggestibilité hypnotique. Les corrélations entre ces trois premiers facteurs étaient toutes extrêmement élevées.

La relation entre ces facteurs n'impliquait pas pour autant l'existence d'une identité absolue entre ce qui était mesuré par ces facteurs; ainsi, dans l'analyse du vécu hypnotique, il semblait que l'opposition était surtout déterminée par la dimension hypnose (altération de l'état de conscience), alors que, dans l'analyse des comportements, c'était essentiellement la suggestibilité comme réponse comportementale qui était dégagée.

Puisqu'à l'origine de cette étude, nous étions préoccupé d'arriver à mieux discriminer suggestibilité et hypnose, à comprendre la relation unissant ces deux dimensions, et à en approfondir le sens et le contenu, l'extraction dans chacune des trois rubriques analysées d'un premier facteur rendant compte simultanément mais à des degrés variables de la suggestibilité et de l'hypnose ne pouvait nous satisfaire totalement; c'est pour cette raison que nous avons décidé d'analyser non plus tous les items appartenant à une rubrique donnée mais tous les items participant à l'élaboration du premier facteur de chacune de ces rubriques afin de tenter de mettre à jour les relations unissant suggestibilité et hypnose.

7.21.- Présentation générale.

Cette fois encore, l'analyse factorielle fait apparaître un premier facteur se distinguant de façon extrêmement nette des facteurs suivants (cf. tableau 7-05).

tableau 7-05 : VALEURS NUMERIQUES DES 8 PREMIERS FACTEURS ISSUS DE L'ANALYSE DES VARIABLES QUI CONTRIBUENT A LA CONSTITUTION DU PREMIER FACTEUR DANS LES TROIS ANALYSES FACTORIELLES PRECEDENTES.

FACTEURS	Valeur propre	Pourcentage de l'inertie extraite par le facteur.
1	0,202	12,782
2	0,102	6,463
3	0,080	5,072
4	0,065	4,131
5	0,063	3,964
6	0,062	3,888
7	0,057	3,625
8	0,051	3,250

Mis à part le premier facteur, seuls les facteurs 2 et 3 se détachent légèrement des facteurs suivants.

7.22.- Relations entre ces trois premiers facteurs et les facteurs observés dans les analyses rubrique par rubrique.

Puisque l'analyse que nous présentons résulte d'une synthèse regroupant certains items provenant des trois rubriques analysées précédemment, il est intéressant de connaître les relations qui unissent ces trois facteurs aux facteurs observés dans l'analyse factorielle de chacune de ces trois rubriques.

Dans le tableau 7-06, qui suit, nous avons reporté les coefficients de corrélation qui unissent entre eux ces différents facteurs.

tableau 7-06 : CORRELATIONS (phi) ENTRE LES TROIS PREMIERS FACTEURS PROVENANT DE L'ANALYSE SYNTHETIQUE ET LES CINQ PREMIERS FACTEURS PROVENANT DE L'ANALYSE DES TROIS RUBRIQUES INITIALEMENT ETUDIEES.

		Analyse synthétique		
		F.1	F.2	F.3
Analyse du comportement pendant l'hypnose	F.1	- .54	.34	.12
	F.2	.21	- .26	- .06
	F.3	.17	- .21	.01
	F.4	- .38	.56	- .22
	F.5	-. 08	.20	- .18
Vécu de la suggestion	F.1	.92	- .17	.00
	F.2	.21	- .17	- .30
	F.3	.09	+ .12	- .09
	F.4	- .21	+ .00	- .33
	F.5	- .04	- .00	.12
Vécu de l'hypnose	F.1	.85	- .30	- .05
	F.2	.00	+ .12	.41
	F.3	.04	+ .08	.25
	F.4	- .08	+ .20	- .05
	F.5	.00	- .08	.25

Comme on peut le constater, notre premier facteur reste extrêmement proche des premiers facteurs extraits dans l'analyse des trois grandes rubriques : les coefficients de corrélation observés vont de .54 à .92 (en valeur absolue). Le coefficient le plus faible (.54) correspond à la relation entre ce facteur et le premier facteur de comportement, ce qui semble montrer que ce facteur n'est pas spécifiquement le reflet de la suggestibilité comportementale.

Le second facteur observé dans cette analyse est en relation avec le premier facteur qui apparaît dans l'analyse des comportements et dans l'analyse du vécu de l'hypnose (respectivement : f =-.34 et f =-.30), mais il est bien plus encore fortement lié au Facteur 4 de l'analyse des comportements (f =.56) qui opposait la Pseudo-léthargie à l'ensemble des comportements actifs pendant l'hypnose.

Le troisième facteur n'admet aucune de ces relations ni avec les facteurs typologiques de l'analyse des comportements ni avec les premiers facteurs des analyses subjectives. Il ne paraît donc pas particulièrement en rapport ni avec les variables reflétant l'hypnose ni avec les variables de suggestibilité. Et, dans la mesure où l'objectif de cette analyse synthétique est de tenter d'éclaircir les rapports entre ces deux types de variables. Il ne nous paraît pas nécessaire d'analyser ce facteur : nous limiterons nos analyses aux deux premiers facteurs.

7.23.- Analyse du premier facteur.

Le premier facteur oppose de façon très forte les sujets suggestibles aux sujets non suggestibles sous hypnose. Cela est particulièrement évident au niveau des variables supplémentaires concernant la suggestibilité et qui sont toutes fortement saturées sur ce facteur : - suggestibilité hypnotique globale (C.432°, C.P.=-65), - Suggestibilité idéationnnelle (C.332°, C.P.=-61), - Suggestibilité motrice (C.322°, C.P.=-41). On remarquera au passage que la relation du premier facteur à la suggestibilité hypnotique n'est pas totalement indépendante de la nature des exercices, elle est nettement plus forte pour les exercices que nous avons appelé "idéationnels" que pour les exercices moteurs.

Par ailleurs, on notera également le fort niveau de saturation des variables supplémentaires relatives : au changement d'état de conscience (C.372°, C.P.=-47) et à la modification du fonctionnement mental (C.382°, C.P.=-37). Il en va également de même pour la variable "Perte de contrôle" (A.072°, C.P.=-45).

Ainsi donc, dès l'examen des variables supplémentaires, le premier facteur se présente comme profondément et simultanément lié à la suggestibilité hypnotique et à l'hypnose.

Si l'on passe maintenant à l'examen des variables actives, qui participent à la constitution des facteurs, on retrouve cette même double détermination : suggestibilité et hypnose.

Au niveau de la suggestibilité, on trouve sur ce facteur 7 des items administrés sous hypnose. Les items les plus fortement saturés sur ce facteur sont ceux que nous avons regroupés sous l'appellation d'items "idéationnels" : "Hallucination de la musique (D.462, C.P.=-41), Hallucination de la mouche (D.402, C.P.=-27), Rêve (D.462, C.P.=-33) et Compulsion post-hypnotique (D.722, C.P.=-33).

Parmi les exercices moteurs, les mieux "expliqués" par ce facteur sont les deux inhibitions (Rigidité du bras (D.542, C.P.=-28) et Inhibition Verbale (D.342, C.P.=-23)).

TABLEAU 7-07 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE SYNTHETIQUE : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-65	C.342°.-	Forte suggestibilité hypnotique globale (SO+).
-61	C.332°.-	Forte suggestibilité idéationnelle (SI+).
-47	C.372°.-	Altération du niveau de conscience et de vigilance (Ncv+).
-45	A.072°.-	Perte de contrôle partielle ou totale.
-41	D.642. -	Réussite à l'exercice "Hallucination de la musique" (10+).
-40	C.322°.-	Forte suggestibilité motrice (SM+).
-37	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).
-33	D.462. -	Réussite à l'exercice du "Rêve" (08+).
-33	D.722. -	Réussite à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12+).
-32	E.602. -	Début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon (12).
-32	E.363. -	Forte baisse de la vigilance.
-29	E.583. -	Mouvement totalement involontaire lors de l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12).
-28	D.542. -	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).
-28	A.452. -	N'avait pas conscience de participer à une expérience.
-28	A.442. -	A parfois perdu conscience du lieu.
-27	D.402. -	Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
-27	E.293. -	Effort intense pour tenter de parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-27	D.151. -	Ferme les yeux rapidement pendant l'induction (03).
-27	B.423. -	Modification radicale ou forte de l'état de conscience.
-27	A.152. -	Perte de contrôle au niveau des actions.
-27	D.681. -	Retour au repos retardé lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
-25	A.252. -	Modification du niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité spécifique.
-23	D.342. -	Réussite à l'exercice "Inhibition verbale" (06+).
-23	E.342. -	Souhaite chasser la mouche lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-22	D.582. -	Longue tentative pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
-22	A.482. -	A eu l'impression de quitter la réalité.
-21	E.352. -	Faible réalité de la perception lors de l'ex. "Hallucination de la mouche" (07).
-21	D.122. -	Réussite à l'exercice "Fermeture des yeux" (03+).
-21	E.463. -	Pas eu assez de force pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
-20	A.122. -	Perte de contrôle au niveau de la volonté.
-20	D.662. -	Bat la mesure assez tardivement lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
-20	D.442. -	Mouvement persistant légèrement lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
-19	A.081°.-	Perte de contrôle partielle.
-18	A.162. -	Perte de contrôle au niveau des pensées.
-18	C.142. -	Affaissement des paupières et reprise pendant l'induction.
-18	B.031. -	Bruits extérieurs plus faibles que la voix de l'hypnotiseur.
-17	A.172. -	Perte de contrôle au niveau des sensations.
-16	E.393. -	Forte réalité des images du "Rêve" (08).
-15	A.142. -	Perte de contrôle au niveau des sensations.
-15	B.061. -	Mémorisation pendant l'hypnose inférieure à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
-14	B.092. -	Difficulté à répondre pendant l'hypnose.
-14	D.162. -	Yeux fermés à la fin de l'induction.
-14	A.132. -	Perte de contrôle au niveau de l'autonomie.
-13	A.472. -	A eu une impression d'irréalité.
-13	D.673. -	Mouvement persistant longuement lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
-13	B.512. -	A parfois perdu conscience.
-13	A.012. -	Mouvements tout à fait automatiques.
-13	B.492. -	S'est senti épisodiquement sur le point de perdre conscience.

TABLEAU 7-08 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE SYNTHETIQUE : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
68	C.341°.-	Faible suggestibilité hypnotique globale (SO-).
62	C.331°.-	Suggestibilité idéationnelle faible (SI-).
57	A.441. -	N'a jamais perdu conscience du lieu.
50	C.371°.-	Peu ou pas d'altérations du niveau de conscience-vigilance (Ncv-).
47	D.663. -	Ne bat pas, même tardivement, la mesure ("Hallucination de la musique" (07)).
46	A.071°.-	Pas de perte de contrôle.
44	B.361. -	Pas de baisse de la vigilance ("Eveillé").
44	D.641. -	Echec à l'exercice "Hallucination de la musique" (10-).
42	C.321°.-	Suggestibilité motrice faible (SM-).
40	C.381°.-	Peu ou pas d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT-).
39	D.581. -	Brève tentative pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
37	D.461. -	Echec à l'exercice du "Rêve" (08-).
37	B.421. -	Pas de modification de l'état de conscience.
37	D.441. -	Pas de mouvement, ou mouvement sans persistance, lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
36	D.721. -	Echec à l'exercice "Compulsion post-hypnotique" (12-).
36	D.671. -	Pas de mouvement persistant lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
35	S.011°.-	Vigilance du type "veille" pendant les exercices.
34	A.451. -	Avait conscience de participer à une expérience.
34	D.541. -	Echec à l'exercice "Rigidité du bras" (09-).
33	D.433. -	Ne fait aucun mouvement, même tardivement, pour chasser la mouche (07).
33	E.351. -	Absence ou non réalité de la perception dans l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
33	E.341. -	Ne souhaite pas particulièrement chasser la mouche (07).
32	A.481. -	N'a pas eu l'impression de quitter la réalité.
31	D.401. -	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
30	E.601. -	Pas de début de réaction incontrôlée lors des coups de crayon (12).
29	E.611. -	Pas d'effort pour ne pas faire le mouvement lors de la "Compulsion post-hypnotique" (12).
26	D.341. -	Echec à l'exercice "Inhibition verbale" (06-).
26	B.491. -	Ne s'est jamais senti sur le point de perdre conscience.
26	D.121. -	Echec à l'exercice "Fermeture des yeux" (03-).
26	D.293. -	Rapprochement des mains non réalisé à la fin des suggestions ("Rapprochement des mains" (05)).
23	A.471. -	N'a pas eu d'impression d'irréalité.
23	C.141. -	Pas d'affaissement des paupières et reprises pendant l'induction.
21	E.501. -	Ne souhaite pas particulièrement battre la mesure ("Hallucination de la musique" (10)).
21	C.031. -	Pas d'impression de changement d'état ressentie par le sujet au "Réveil".
21	D.601. -	Retour au repos sans difficulté lors de la "Rigidité du bras" (09).
19	B.062. -	Mémorisation pendant l'hypnose identique à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
18	E.291. -	Absence d'efforts pour tenter de parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
18	D.164. -	Yeux ouverts à la fin de l'induction.
17	B.511. -	N'a jamais perdu conscience.
17	B.072. -	Mémorisation hypnotique identique à la normale.
16	B.032. -	Bruits extérieurs égaux ou plus forts que la voix de l'hypnotiseur.
16	B.231. -	Pas d'impression d'engourdissement.
15	B.012. -	Bruits extérieurs normaux.
15	D.152. -	Ferme les yeux tardivement pendant l'induction (03).
15	C.072. -	Tendance à la conservation des attitudes avant l'hypnose.
14	B.091. -	Pas de difficultés à répondre pendant l'hypnose.
14	B.501. -	Ne s'est jamais senti en train de reprendre conscience.
14	B.221. -	Ne s'est pas senti chancelant.
14	A.361. -	Pas d'évocation personnelle d'images, d'idées, de souvenirs.
13	A.421. -	Pas mal à l'aise ni anxieux à cause des modifications du fonctionnement mental.
13	D.143. -	Fortes oscillations des paupières lors de la "Fermeture des yeux" (03).
13	A.261. -	Esprit non totalement concentré et absorbé.
13	C.191. -	Séance les yeux ouverts.

Toujours à propos de la suggestibilité, on note, au niveau subjectif, la dimension involontaire, compulsive même, des réactions lors de la suggestion post-hypnotique (E.583, E.602) ainsi que, plus généralement, l'impression d'automaticité des comportements (A.012). On note aussi le vécu intense des suggestions motrices négatives et tout particulièrement l'effort intense (E.293, C.P.=-27) exercé par le sujet pour essayer, le plus souvent sans succès, de parler (D.342, C.P.=-23).

Au niveau du comportement, on note surtout la rapidité du sujet à fermer les yeux (D.151, C.P.=-27) et la grande durée de la tentative pour plier le bras (D.582, C.P.=-22). La plupart des autres indications restent peu caractéristiques dans la mesure où généralement le facteur oppose la réussite, quelle que soit sa forme, à l'échec.

Au niveau du vécu hypnotique, on trouve l'appréciation globale faite par les sujets d'une rupture radicale entre l'état hypnotique et l'état de veille, tant au niveau de la conscience qu'au niveau de la vigilance (B.363, B.423). L'impression de Perte de conscience pendant l'hypnose (B.512) participe, bien qu'à un moindre degré, à la constitution de ce facteur.

A un niveau plus fin, comme cela était déjà le cas dans l'analyse du vécu hypnotique, on trouve comme éléments caractéristiques de cet état :

- la perte d'orientation par rapport au réel (Inconscient de participer à une expérience (A.452), Inconscience du lieu (A.442), Impression de quitter la réalité (A.482), Choses irréelles (A.472)).
- Un changement spécifique du niveau d'homogénéité et de cohérence de la personnalité du sujet (A.252).
- Des pertes de contrôles dans la plupart des registres et tout particulièrement au niveau du contrôle des actions (A.152, A.122, A.162...).

L'hypnose telle qu'elle transparaît dans ce premier facteur est donc surtout caractérisé par un désinvestissement du réel (du moins en ce qui concerne l'orientation du sujet par rapport au monde), par une altération du niveau de cohérence interne du moi et par un relâchement des contrôles qui d'ordinaire permettent au sujet l'expression d'un "Je".

Il y a donc perte de la fonction légiférante du sujet dans l'hypnose, perte du "Je", non pas dans un contexte conflictuel où cette perte serait vécue comme aliénation et destructuration, mais dans un contexte aconflictuel, où le sujet, s'étant extrait du Monde et de la nécessité d'y exercer l'épreuve de réalité, peut se laisser "porter" par la parole de l'hypnotiseur qui, lui, remplit ces fonctions de contrôle nécessaire à la survie du sujet. L'hypnotiseur et le sujet sont dans une relation d'Alliance.

La suggestibilité hypnotique est le reflet de ces changements d'orientation du sujet par rapport au monde et à la nécessité d'y légiférer. Le cordon ombilical qui relie le sujet à son hypnotiseur apparaît nettement dans sa tendance à répondre compulsivement, à vivre intensément comme sa réalité physique le "rêve" qui lui est communiqué par l'hypnotiseur, et c'est pour cette raison que les suggestions motrices qui peuvent être le reflet d'une certaine complaisance, d'une certaine facilitation due à des forces physiques réelles, ne sont pratiquement pas, du moins tant qu'elles sont de type positif, représentées sur ce facteur.

7.24.- Analyse du facteur 2.

Si le second facteur se révèle sans grandes relations avec les variables synthétiques supplémentaires concernant la suggestibilité hypnotique, il n'en va pas de même avec celles qui concernent les modifications du fonctionnement mental (C.38, A.08, C.37) qui, bien qu'assez faiblement reliées, sont présentes sur ce facteur.

Description du pôle (-).

Le pôle (-) du facteur 2 se caractérise au niveau de la suggestibilité par la position prédominante des réussites aux deux suggestions de veille : Chute en arrière (D.012, C.P.=-33) et Chute de la tête en avant (D.062, C.P.=-26).

Par ailleurs, toujours à propos de la suggestibilité, on remarque qu'à ce pôle du facteur les comportements de suggestion se caractérisent au niveau temporel par leur <u>rapidité d'exécution</u> :

- Chute rapide en arrière (D.031, C.P.=-2) - Abaissement rapide de la main (D.201, C.P.=-19)
- Apparition rapide du geste pour chasser la mouche (D.431, C.P.=-15) et par leur <u>persistance</u> lorsque le geste est amorcé :
- Tentative de mouvement très longue pour tenter de parler (D.382, C.P.=-31)
- Tentative de mouvement très longue pour tenter de plier le bras (D.582, C.P.=-9)
- Mouvement persistant légèrement pour chasser la mouche (D.442, C.P.=-14)

Au niveau de la suggestibilité, ce pôle se caractérise donc par l'existence dès avant l'induction hypnotique d'un fort niveau de suggestibilité et par les caractéristiques mêmes de cette suggestibilité : participation sans retenue (rapidité et démonstrativité) du corps à la suggestion.

Cette absence de retenue, ce théâtralisme ne sont pas limités aux seules suggestions motrices puisqu'il apparaît également lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).

TABLEAU 7-09 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE SYNTHETIQUE : POLE (-).

C.P.	Codif.	Nature des items
-33	D.012.-	Réussite à l'exercice "Chute en arrière" (01+).
-31	D.382.-	Longue tentative pour parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-28	D.031.-	Tombe rapidement en arrière lors de la "Chute en arrière" (01).
-26	D.062.-	Réussite à l'exercice "Abaissement de la tête" (02+).
-22	C.102.-	Mouvement paraissant délibéré pendant l'"Abaissement de la tête" (02).
-20	C.122.-	Mouvements spontanés pendant l'hypnose.
-19	A.201.-	Léger dédoublement.
-19	D.201.-	Abaissement rapide de la main lors de l'exercice "Abaissement de la main" (04).
-19	E.501.-	Ne souhaite pas particulièrement battre la mesure lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
-18	D.152.-	Ferme les yeux tardivement pendant l'induction (03).
-18	D.091.-	La tête tombe rapidement en avant lors de l'"Abaissement de la tête" (02).
-18	B.511.-	N'a jamais perdu conscience.
-16	B.051.-	Souvenirs assez ou totalement nets.
-15	D.431.-	Chasse rapidement la mouche lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
-14	D.571.-	Apparition rapide de la tentative pour plier le bras (09).
-14	D.442.-	Mouvement persistant légèrement lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
-13	D.511.-	Expression verbale normale à l'occasion du récit fait pendant l'hypnose à propos du "Rêve" (08).
-13	B.062.-	Mémorisation pendant l'hypnose identique à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
-13	D.363.-	Fortes oscillations des lèvres lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-12	C.381°.-	Peu ou pas d'altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT-).
-12	A.231.-	Altération de la personnalité non spécifique.
-12	D.092.-	La tête tombe tardivement en avant lors de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
-11	D.162.-	Yeux fermés à la fin de l'induction (03).
-10	D.503.-	Récit du rêve pendant l'hypnose.
-09	A.451.-	Avait conscience de participer à une expérience.
-09	A.191.-	Impression de dédoublement.
-09	D.402.-	Réussite à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07+).
-09	C.412°.-	Sujets féminins.
-09	E.293.-	Effort intense pour tenter de parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-09	E.303.-	N'a pas pu parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
-09	D.582.-	Longue tentative pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
-09	C.451°.-	Pratique du même type.
-08	A.471.-	N'a pas eu une impression d'irréalité.
-08	A.441.-	N'a jamais perdu conscience du lieu.
-07	A.251.-	Modification de l'homogénéité et de la cohérence de la personnalité : non spécifique.
-07	A.041.-	Pas de tentatives de résistance.
-07	C.192.-	Séance les yeux fermés.
-07	D.662.-	Bat la mesure assez tardivement lors de l'"Hallucination de la musique" (10).
-07	A.351.-	Pas de difficulté à maintenir le contrôle de ses pensées.
-07	C.071.-	Pas de tendance à la conservation des attitudes avant l'hypnose.
-07	B.091.-	Pas de difficulté à répondre pendant l'hypnose.
-07	A.141.-	Pas de perte de contrôle au niveau des sensations.
-07	D.563.-	Fortes oscillations lors de l'exercice "Rigidité du bras" (09).
-07	A.071°.-	Pas de perte de contrôle.
-06	C.371°.-	Peu ou pas d'altération du niveau de conscience-vigilance (Ncv-).
-06	E.342.-	Souhaite chasser la "mouche" lors de l'exercice "Hallucination de la mouche" (07).
-06	A.281.-	A toujours gardé une certaine conscience du temps.

Le corps de ces sujets reste profondément actif pendant l'hypnose :

- Mouvements spontanés pendant l'hypnose (C.122, C.P.=-20)
- Mouvement paraissant délibéré pendant l'abaissement de la tête (C.102, C.P.=-20)

activité qui semble témoigner d'une certaine adjuvance mais aussi d'une émergence de contenus inconscients.

La suggestibilité se présente ici comme une "mise à la disposition, sans retenue, par le sujet de son corps à l'hypnotiseur".

Au niveau du fonctionnement mental, on trouve sur ce pôle du facteur une série d'items qui, s'ils ne vont pas dans le sens d'une participation volontaire du sujet à la suggestion, nous décrivent cependant un sujet dont le fonctionnement mental paraît pratiquement inchangé par l'hypnose :

- Dédoublement léger et non spécifique (A.201, A.241, A.191)
- Pas de désorientation par rapport à la réalité (A.451, A.471, A.441)
- Pas de perte de conscience (B.511, C.P.=-18)
- Pas de modification des capacités mnésiques (B.051, B.062)
- Pas de difficulté à parler (D.511, D.503)
- Pas de modification du fonctionnement mental (C.381°, C.P.=-12)

Le seul parmi ces signes subjectifs pouvant être relié à la tendance de ces sujets à répondre à la suggestion de veille est l'impression de "léger dédoublement" (qui s'oppose, à l'autre pôle du facteur, au fort dédoublement). Ce dédoublement pourrait expliquer l'aspect non volontaire de la suggestibilité; l'affirmation par le sujet de la non-spécificité de ce dédoublement cadrant bien avec l'apparition dès l'état de veille d'une forte sensibilité aux suggestions.

Ce pôle du facteur semble donc caractériser les dimensions comportementales et subjectives des sujets manifestant une forte suggestibilité avant même que soit réalisée l'induction de l'hypnose. L'absence d'items relatifs à la suggestibilité pendant l'hypnose semble montrer que cette suggestibilité initiale ne prédétermine pas le niveau de réponse aux suggestions pendant l'hypnose, la seule prédétermination observable concernant les modalités d'exécution de ces suggestions lorsqu'elles sont réussies pendant l'hypnose.

Description du pôle (+)

Si nous examinons maintenant le pôle (+) du facteur 2, nous retrouvons la plupart des données strictement inversées :

- Echec aux suggestions de veille (D.011, D.061)
- Absence d'implication dans les suggestions motrices négatives (D.573, D.583, D.383)
- Absence de réactions motrices spectaculaires dans l'"hallucination de la mouche" (D.441, D443, D.401)
- Fonctionnement mental de type hypnotique :
- Pertes de contrôle diverses ((A.142, A.162, A.122, etc.)
- Capacités mnésiques amoindries (B.052, B.061
- Altération majeure de la personnalité (A.192, A.202)
- Perte de l'orientation par rapport à la réalité (A.442, A.452).

A ce pôle, la suggestibilité ne se manifeste que sous hypnose et, lorsqu'elle se manifeste, c'est sous une forme passive et inerte. Le corps du sujet ne se met plus à la disposition de la parole de l'hypnotiseur, il se réfugie dans la passivité. Cette attitude corporelle paraît être à l'origine même des réussites aux suggestions motrices pendant l'hypnose puisqu'en général le comportement suggéré permet le retour à la passivité ou équivaut à ne pas en sortir.

Par ailleurs, on remarque qu'on trouve sur ce pôle du facteur des sujets qui ont tendance à garder leurs yeux ouverts pendant toute la séance (D.153, D.164, C.191), ce qui ne saurait manquer de surprendre en raison de la forte concentration sur ce facteur des items marquant la modification du fonctionnement mental pendant l'hypnose.

Le pôle (+) du facteur 2, en réunissant des items marquant la passivité et la modification du fonctionnement mental pendant l'hypnose d'une part et indiquant d'autre part l'investissement défensif du regard chez ceux des sujets qui résistent, évoque à la fois la description qui a été faite dans l'analyse du comportement des types Pseudo-Léthargiques et Cataleptiques (respectivement Facteur 4 et Facteur 2).

TABLEAU 7-10 : LISTE ORDONNEE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE SYNTHETIQUE : POLE (+).

C.P.	Codif.	Nature des items
39	D.093.-	Mouvement de chute non amorcé ou inachevé à la fin de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
33	D.573.-	Pas de tentative même tardive pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
33	D.583.-	Pas de tentative même brève pour plier le bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
31	D.011.-	Echec lors de la "Chute en arrière" (01-).
30	A.142.-	Perte de contrôle au niveau des sensations.
25	D.061.-	Echec à l'exercice "Abaissement de la tête" (02-).
23	D.383.-	Pas de tentative même brève pour parler lors de l'"Inhibition verbale" (06).
21	C.101.-	Mouvement ne paraissant pas délibéré et absence de mouvement lors de l'exercice "Abaissement de la tête" (02).
21	C.121.-	Pas de mouvements spontanés pendant l'hypnose.
20	D.033.-	Mouvement de chute absent ou inachevé à la fin de l'exercice "Chute en arrière" (01).
19	D.361.-	Pas d'oscillations des lèvres lors de l'exercice "Inhibition verbale" (06).
18	D.441.-	Pas de mouvement ou mouvement sans persistance lors de l'"Hallucination de la mouche" (07).
16	B.052.-	Souvenirs confus.
15	A.162.-	Perte de contrôle au niveau des Pensées.
15	A.122.-	Perte de contrôle au niveau de la Volonté.
15	A.132.-	Perte de contrôle au niveau de l'Autonomie.
14	C.382°.-	Altération globale du fonctionnement mental pendant l'hypnose (QsT+).
14	B.061.-	Mémorisation pendant l'hypnose inférieure à la mémorisation des événements antérieurs à l'hypnose.
14	A.192.-	Dépossession ou dépersonnalisation.
14	A.152.-	Perte de contrôle au niveau des actions.
12	D.153.-	Fermeture des yeux non réalisée à la fin de l'induction (03).
12	A.442.-	A parfois perdu conscience du lieu.
11	D.164.-	Séance les yeux ouverts.
11	A.202.-	Fort dédoublement.
11	D.501.-	Pas de récit du "Rêve" pendant l'hypnose (08).
11	A.452.-	N'avait pas conscience de participer à une expérience.
11	D.433.-	Ne fait aucun mouvement, même tardivement, pour chasser la "Mouche" (07).
11	C.072.-	Tendance à la conservation des attitudes avant l'hypnose.
10	A.081°.-	Perte de contrôle partielle.
10	B.092.-	Difficulté à répondre pendant l'hypnose.
10	C.411°.-	Sujets masculins.
09	A.102.-	Contrôle externe (Hypnotiseur).
09	A.042.-	Tentatives de résistance.
09	D.401.-	Echec à l'exercice "Hallucination de la mouche" (07-).
08	C.452°.-	Pas de pratique du même type.
08	C.191.-	Séance les yeux ouverts.
07	C.372°.-	Altération du niveau de conscience-vigilance (Ncv+).
07	B.071.-	Mémorisation hypnotique inférieure à la normale.
07	A.472.-	A eu une impression d'irréalité.
06	A.282.-	Généralement hors du temps.
06	A.172.-	Perte de contrôle au niveau des émotions.
06	A.232.-	Altération spécifique de la personnalité.
06	D.562.-	Oscillations légères du bras lors de la "Rigidité du bras" (09).
06	D.542.-	Réussite à l'exercice "Rigidité du bras" (09+).

Discussion.

La double détermination du facteur 2 en termes de suggestibilité et d'hypnose (modification du fonctionnement mental) ne rend pas aisée l'interprétation de ce facteur dont pourtant nous sentons que par les disjonctions qu'il introduit entre, d'une part, la suggestibilité de veille et la suggestibilité hypnotique, et d'autre part entre la suggestibilité de veille et l'hypnose, il pourrait bien permettre de mieux comprendre l'articulation entre ces phénomènes, ce qui correspond très précisément à l'objectif de cette étude.

Dans la mesure où les facteurs 1 et 2 concernent essentiellement et simultanément les variables considérées, il nous a paru nécessaire de passer par l'analyse du plan factoriel 1x2 en vue de mieux en comprendre la signification.

7.25.- Analyse du plan factoriel 1 x 2.

7.251.- Analyse au niveau des items.

L'analyse des regroupements des variables qui participent à la constitution du plan factoriel 1x2 permet d'approcher enfin le problème des relations entre suggestibilité et hypnose.

En effet, si on se reporte aux figures 7-04a et 7-04b, on constate que, sur le plan factoriel, les variables d'hypnose se regroupent dans le quadrant A tandis que les variables témoignant d'une suggestibilité forte et démonstrative se regroupent dans le quadrant C avec l'ensemble des variables témoignant d'une forte de suggestibilité de veille. La suggestibilité n'est cependant pas exclue du quadrant A mais lorsqu'elle s'y manifeste, elle est de type passif, liée à une absence d'effort et d'implication personnelle. La suggestibilité hypnotique (So) fortement saturée sur le facteur 1 et située à l'intersection des quadrants A et C, se présente donc, là encore, comme résultant d'une double détermination.

En fait, l'opposition entre ces deux quadrants semble montrer que les facteurs, tels qu'ils sont dégagés par l'analyse factorielle, résultent d'une double détermination pouvant se représenter sous la forme de deux axes orthogonaux décalés de 45° par rapport aux axes initiaux : le premier axe (axe 1') oppose les sujets selon leur niveau de suggestibilité de veille, le second axe (axe 2') les oppose en fonction du niveau de changement de l'état de conscience pendant l'hypnose.

La suggestibilité "histrionique", que nous avons liée au "somnambulisme" (engagement actif et intense dans les comportements suggérés) se présente comme étroitement liée à la suggestibilité de veille, dont elle représente apparemment le prolongement hypnotique (elle est située du côté - de l'axe 1).

La suggestibilité passive, dont les meilleurs représentants sont les exercices d'inhibition (06 et 09), apparaît comme indépendante de la suggestibilité de veille et étroitement liée au changement d'état de conscience.

La relation entre suggestibilité et hypnose semble pouvoir être ici mieux précisée.

L'indépendance entre les axes 1' et 2' semble indiquer que, quel que soit le niveau de suggestibilité de veille du sujet, il peut aussi bien être ou ne pas être hypnotisé en réponse à l'induction hypnotique.

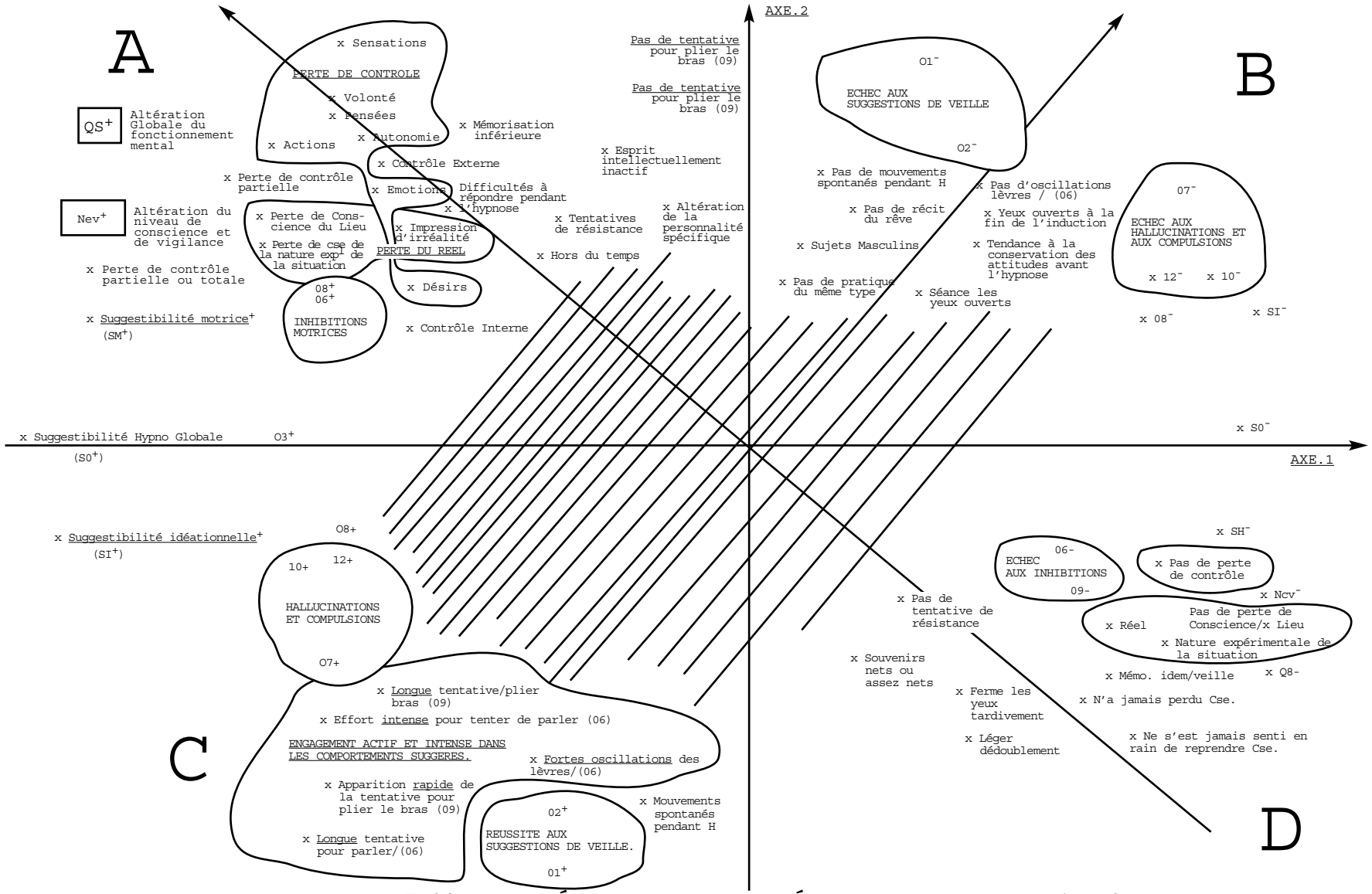

FIGURE 7-04a : REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU PLAN FACTORIEL 1 X 2 ISSU DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE AN NIVEAU DES QUALITÉS.

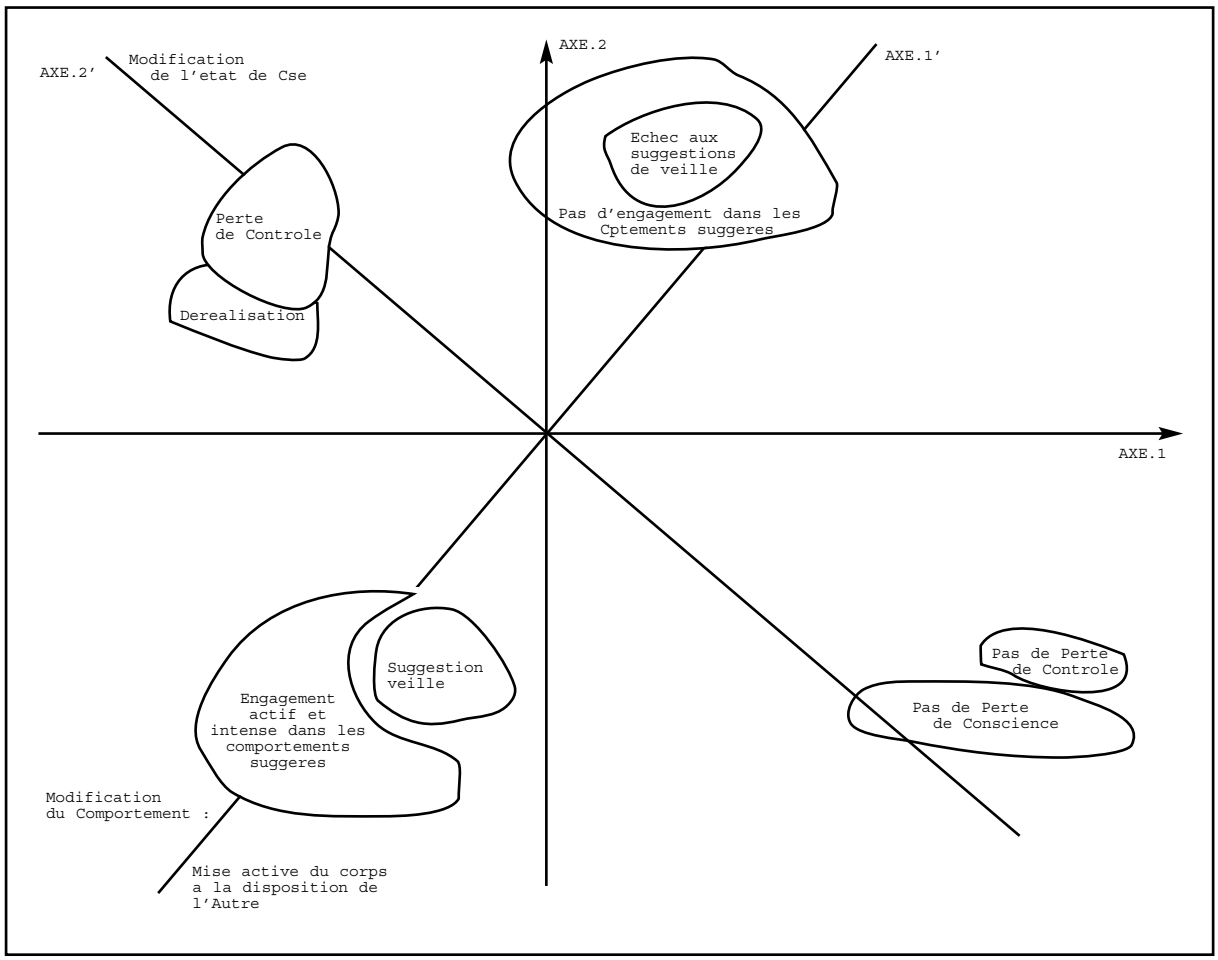

Par ailleurs, l'induction hypnotique ne se présente pas ici comme un événement débloquant de façon uniforme un accroissement de la suggestibilité.

Plusieurs cas de figure doivent être envisagés.

Si le sujet est suggestible à l'état de veille et s'il s'abandonne à l'hypnose, la suggestibilité hypnotique se présente comme un engagement actif histrionique dans les rôles et les comportements suggérés : les sujets se présentent comme "Somnambules" (Quadrant C).

Si le sujet est suggestible à l'état de veille mais qu'il résiste à l'hypnose (quadrant D), sa suggestibilité s'effondre.

Si le sujet est peu suggestible à l'état de veille et qu'il se laisse aller à l'hypnose, il devient plus suggestible mais sa suggestibilité n'est pas comparable à celle des "Somnambules" : c'est une suggestibilité passive qui se fonde surtout sur une absence d'engagement moteur du sujet (Quadrant A).

Enfin, si le sujet n'est pas suggestible à l'état de veille et qu'il reste insensible à l'hypnose, la suggestibilité reste inchangée (Quadrant B) pendant l'hypnose.

Ainsi, si l'on s'intéresse de façon globale aux effets de l'induction hypnotique, on peut dire qu'elle peut tout aussi bien engendrer l'augmentation que la régression de la suggestibilité, selon que le sujet se laisse aller ou qu'au contraire il résiste. En conséquence, il ne devrait pas y avoir, en principe, une forte augmentation des performances des sujets en réponse à l'induction hypnotique, à moins, bien sûr, que les hasards de l'échantillonnage ne favorisent les sujets pour lesquels l'induction est source d'accroissement de la suggestibilité (quadrant A). Ou encore, à moins que l'échelle utilisée ne donne une place par trop prépondérante aux suggestions qui caractérisent les sujets de type passif et semblent liées à l'apparition d'une altération du fonctionnement mental (suggestions motrices négatives).

Enfin, si l'on s'interroge sur la nature psychologique de ce que nous avons appelé "Suggestibilité", on remarquera, au vu des variables qui avoisinent cette variable, que ce qui la définit le mieux, que ce soit à l'état de veille ou sous hypnose (somnambulisme), c'est l'apparition d'une mise active du corps du sujet à la disposition de l'Autre.

La non-suggestibilité ainsi que la suggestibilité passive se définissent de façon négative; dans le premier cas, le sujet refuse le contrôle de son corps à l'hypnotiseur, dans le second cas, le sujet perd la capacité d'expression motrice personnelle.

Quant à l'hypnose, définie essentiellement par un vécu de perte de contrôle partiel et de déréalisation, elle pourrait se définir comme ouverture de la conscience du sujet à l'Autre.

Dans un cas, l'Autre fournit le contenu de l'action, dans l'autre, il fournit le contenu de la représentation qui peut le mener éventuellement à l'action.

7.252.- Analyse au niveau des sujets et de leur typologie comportementale.

Les sujets qui figurent sur le plan 1x2 sont regroupés de façon très caractéristique. En effet, on se rappellera que lors de l'analyse factorielle du comportement, on avait mis en évidence, outre un facteur général opposant sujets à forte suggestibilité comportementale à sujets réfractaires, deux facteurs déterminés par l'opposition d'un groupe de sujets médians à l'ensemble des autres sujets : F.2+ (Léthargie-Réveil), F.3+ (Pseudo-Léthargie).

Le plan 1x2, déterminé par l'analyse des variables les plus centrées sur l'hypnose et la suggestibilité, est déterminé par l'opposition entre ces quatre types de sujets.

On s'en convaincra aisément en examinant la figure 7-05 qui suit, où chaque sujet a été remplacé par un indice indiquant son rang d'apparition sur le pôle (+) ou (-) du Facteur 1 ou sur le pôle (+) du Facteur 2 et le pôle (+) du Facteur 4 (les chevauchements éventuels sont indiqués).

Les oppositions entre les quatre types de comportements hypnotiques dégagés par l'analyse factorielle du comportement semblent bien être à l'origine de l'articulation du plan factoriel 1x2.

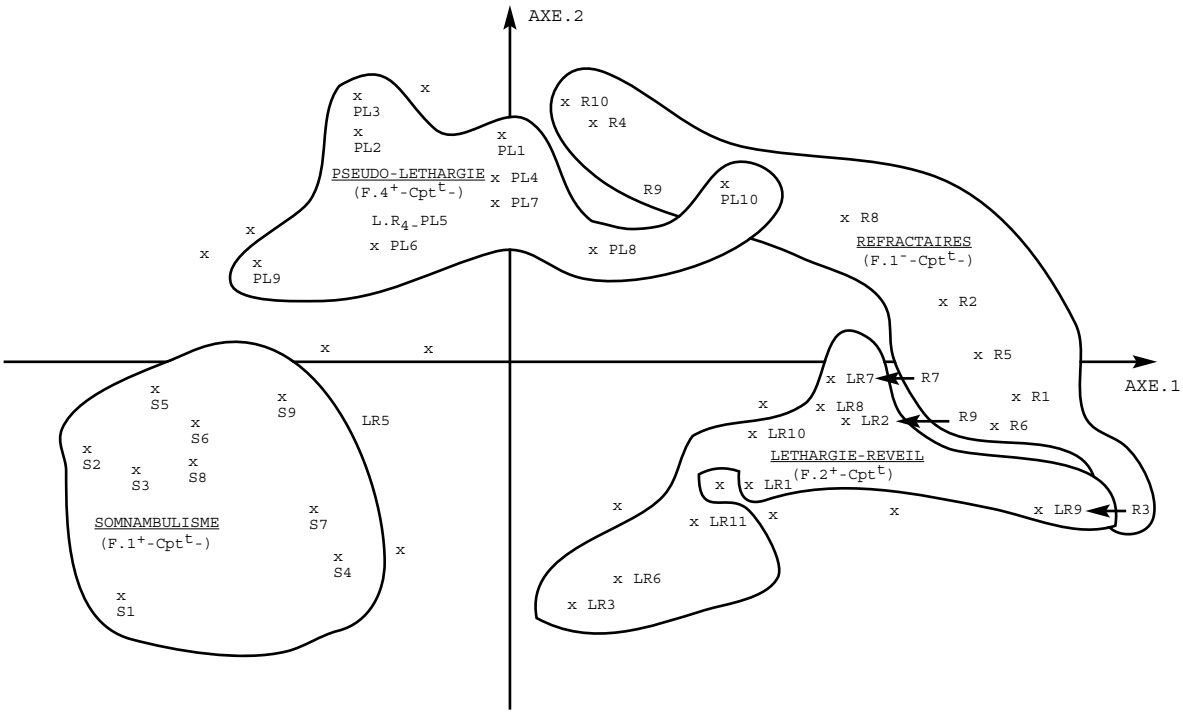

FIGURE 7-05 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 2 ISSU DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE (PLAN DES SUJETS) DES POSITIONS DES SUJETS PAR RAPPORT AUX FACTEURS TYPOLOGIQUES DE COMPORTEMENT ($F1^+$, $F4^+$, $F2^+$, $F2^-$).

La réapparition dans cette analyse synthétique finale d'opposition liée aux différences entre les types de sujets isolés au cours de l'analyse des comportements est intéressante à plusieurs titres.

Tout d'abord, elle permet de ne pas réduire l'opposition observée, au niveau du 2ème facteur, entre vécu hypnotique et suggestibilité comportementale, à une seule différence due aux types de variables.

De plus, elle confirme l'importance des types dégagés dans l'analyse du comportement.

Elle montre aussi que, globalement, ces types ne se distinguent pas seulement par des différences de comportement, mais qu'ils se distinguent également par des différences majeures au niveau du vécu qui accompagne ces comportements.

Enfin, elle confirme de façon très nette l'existence d'une rupture entre suggestibilité et hypnose (prise comme modification globale du fonctionnement mental), les différentes combinaisons entre ces deux variables déterminant le plan factoriel 1x2 et correspondant à des types de comportement identifiables.

7.253.- Réflexions typologiques et structures de personnalité.

Les différentes analyses qui viennent d'être conduites nous permettent de tenter de rechercher la dynamique interne responsable de cette typologie.

Tout d'abord, on remarquera que la disposition des quatre grands types de sujets témoigne d'une dissymétrie. Les sujets qui, sous hypnose, manifestent l'inhibition de leurs capacités expressives, sont en retrait sur le premier facteur; c'est à dire que, selon l'interprétation que nous avons faite de ce facteur, leurs désirs ou leurs capacités de fusion par rapport à l'Autre restent au mieux, limitées et sont en général négatives. Les sujets qui, sous hypnose, maintiennent leurs capacités d'expression, occupent en revanche les deux pôles extrêmes : d'un côté, des sujets très fusionnels, de l'autre, des sujets refusant totalement la fusion.

Dans cette perspective, il est intéressant de rappeler l'opposition qui sépare, à l'état de veille, les sujets selon qu'ils sont au pôle (+) ou (-) du Facteur 2 (synthétique) : au pôle (+) du F2, les sujets sont non suggestibles à l'état de veille; au pôle (-) du F2, les sujets sont très suggestibles. Cette suggestibilité de veille partagée par les sujets "somnambuliques" et par les sujets "léthargiques" résistants, pourrait signifier que ces deux groupes ont, à l'état de veille, une caractéristique commune concernant leurs capacités d'autonomie par rapport à l'Autre : l'extraversion par exemple.

Dans cette perspective, rappelons comment JUNG (1920) décrit l'attitude consciente du sujet extraverti dans son rapport aux objets :

"Son <u>intérêt</u> et son <u>attention</u> obéissent aux événements objectifs, en premier lieu à ceux qui se produisent dans son entourage immédiat. (...). Aussi, agit-il sous l'influence des personnes et des choses. (...). La tendance de son type va tellement vers l'extérieur que la plus sensible de toutes les réalités objectives, l'état du corps, n'est pas non plus prise suffisamment en considération parce que trop peu objective, trop peu "extérieure" (...)" p.327.

On retrouve bien là la trace de la suggestibilité de veille et du manque d'investissement libidinal du corps(1) qui caractérise ici simultanément les groupes apparemment irréductibles : Somnambules et Léthargie-Réveil.

---

(1) : Dans le paragraphe 7.123, on a montré comment un tel investissement était caractéristique du groupe "Pseudo-Léthargique" dans son opposition aux autres groupes.

Ce mode extraverti de relation à l'objet peut prendre un aspect menaçant pour le sujet qui développe alors des défenses sur un mode conversionnel :

"Le danger que court l'extraverti est d'être absorbé dans les objets et de s'y perdre totalement. Les troubles fonctionnels (nerveux) ou corporels (réels) qui en résultent sont des phénomènes de compensation : ils obligent le sujet malgré lui à se borner." p.329.

La Léthargie du groupe Léthargie-Réveil pourrait bien correspondre à un tel type de défense (nous avons déjà vu lors de l'interprétation du facteur 2 de comportement qu'elle se présentait comme un comportement défensif); dans cette perspective, la Léthargie se présente comme un "symptôme" conversionnel permettant au sujet d'échapper aux conséquences de sa trop grande suggestibilité, symptôme dont la ressemblance avec les comportements de "simulation de la mort" chez l'animal semble montrer la détermination archaïque (modèle de comportement adaptatif).

Les deux comportements : "Somnambulisme", "Léthargie-Réveil" se présentent comme des "messages" archaïques mis en place en réponse à l'induction hypnotique (émergence de patterns inconscients); malgré leurs différences extrêmes, ils témoignent tous deux des effets de l'induction hypnotique (régression archaïque).

A l'autre pôle, sujets Pseudo-Léthargiques, on trouve un ensemble d'éléments : absence de suggestibilité à l'état de veille, faible investissement expressif, modification de la conscience (perte du réel, pertes de contrôle), d'apparence contradictoire. Ces éléments, ainsi que ceux qui apparaissent au paragraphe 7.123 : - désinvestissement des contrôles secondaires, - activité mentale, - perte du contrôle, - relation de type narcissique nous semblent s'éclairer considérablement si l'on part de la description faite par JUNG du sujet introverti, de ses modes de défense par rapport à l'objet et des mécanismes qui établissent l'influence de l'objet sur ses comportements.

Ainsi, la position médiane des sujets sur le Facteur 1 que nous avons interprété comme reflétant le niveau d'acceptation de la fusion à l'Autre (ou niveau d'Alliance) cadre bien avec ce qui nous est dit de la relation à l'introverti à l'objet :

"(...) l'introverti s'appuie surtout sur la constellation que l'impression extérieure fait naître dans le sujet. (...). L'objet n'a pas l'importance qui devrait lui revenir. S'il joue un trop grand rôle dans l'extraversion, il a trop peu à dire dans l'introversion" pp. 368-371.

Dans ces conditions, on est en droit de se demander comment peut se développer une réponse de type suggestive chez ces sujets. Là encore, le texte de JUNG apparaît éclairant :

"A mesure que le conscient de l'introverti se subjective, accordant au moi une importance indue, il met en revanche l'objet dans une situation à la longue tout à fait intenable. (...). Mais si le moi a accaparé à son profit les aspirations du sujet, il se produit, comme il est naturel, en compensation, un renforcement inconscient de l'influence objectale. (...). L'objet et les données objectives exercent cependant une influence d'autant plus insurmontable qu'elle s'empare de l'individu sans qu'il le sache, s'imposant aussi irrésistiblement à la conscience." pp.371-372.

La clé de la suggestibilité du sujet introverti, spontanément résistant à l'influence de l'autre, proviendrait d'une subversion progressive de la conscience par les représentations en provenance de l'autre sous l'effet de forces inconscientes. Cela correspond bien à ce qui a été observé à propos de ces sujets. Quant à l'attitude de défense passive, elle correspond à un trait fondamental du comportement des sujets introvertis :

"(...) la difficulté d'expression caractéristique de l'introverti dissimule aussi son irrationalité. Il peut, par contre, frapper par son calme et sa passivité ou par une raisonnable maîtrise de soi." p.389.

Enfin, on remarquera que la perte de contrôle sur les sensations qui se présente ici comme un des items les plus caractéristiques du facteur 2 (A.142, C.P.=30) correspond apparemment à l'un des dérèglements les plus typiques des sujets introvertis :

"En cas d'un léger renforcement de l'inconscient (défense protectrice par rapport à l'objet), la participation subjective à la sensation s'active au point de couvrir presque totalement l'action de l'objet. D'où (...) pour le sujet, une interprétation illusoire de la réalité qui peut, dans les cas morbides seulement, aller jusqu'à enlever à l'individu la possibilité de distinguer entre l'objet réel et la perception subjective" p.389.

Il semble donc qu'il y ait bien une relation entre les types de comportements et de vécus observés en réponse à l'induction hypnotique et les deux types de structures psychologiques envisagées : "Introversion-Extraversion"(n@). Dans cette perspective, l'induction hypnotique aurait surtout pour effet de changer le statut de l'objet (hypnotiseur) qui devient l'Autre (objet d'une relation archaïque). Les réactions du sujet ne sont pas seulement déterminées par son type de structure mais par le type de relation qu'il va nouer avec cet Autre (acceptation ou refus de la relation).

Ainsi, chez les sujets extravertis sensibles à l'induction hypnotique, les effets de celle-ci sur la suggestibilité vont différer radicalement selon l'interprétation faite de la relation à l'Autre : "Léthargie-Réveil" lorsque l'Autre est jugé menaçant, "Somnambulisme" lorsque l'Autre est investi libidinalement. De même, chez les sujets introvertis, les effets de l'induction différent considérablement selon l'attitude par rapport à l'Autre. Lorsque l'Autre est investi plutôt positivement, les sujets entrent dans une forme d'hypnose "Pseudo-Léthargique" où la suggestion est vécue sur un mode passif mais où les structures mêmes de la conscience sont profondément bouleversées. Lorsque l'Autre est investi négativement, les sujets restent alors "réfractaires", l'induction semble n'avoir aucun effet sur eux, encore que c'est parmi ce groupe que se trouvent ici les sujets "Cataleptiques" que nous avons décrit ailleurs et dont nous avons vu que le comportement semblait manifester une sorte de "paralysation" des capacités de contrôle et d'expression : un effet majeur donc.

En conclusion, il semblerait donc qu'on puisse retrouver, au niveau de la personnalité des sujets, les causes dynamiques de la typologie observée. Parmi ces causes, l'une serait structurelle : opposition entre introversion et extraversion, et l'autre, déterminée par les modèles inconscients d'interprétation de la relation à l'Autre : Acceptation de la relation fusionnelle (Autre investi libidinalement), Refus de la relation fusionnelle à l'Autre (Autre = Objet de mort et de destruction).

On remarquera qu'il n'y a pas contradiction entre ces dimensions et celles précédemment proposées pour décrire le même plan factoriel au niveau des qualités. En effet, les dimensions alors mises en évidence : - Mise active du corps à la disposition de l'Autre, - Ouverture de la conscience à l'Autre, ne se situent pas sur le même plan. Dans un cas, il s'agit des mécanismes et dans l'autre des effets. Ces effets n'ont d'ailleurs pas été indiqués comme caractérisant les axes factoriels mais des axes décalés de 45° par rapport à ceux-ci.

Par ailleurs, bien que nous ayons ici fait référence à une typologie souvent employée : introversion-extraversion, il ne nous semble pas pour autant qu'elle constitue une ultime réponse à toutes les questions qu'on pourrait se poser. Nous y faisons surtout référence parce qu'y sont décrits des modèles radicalement distincts de relation à l'autre; reste à savoir si ces modèles sont génétiquement déterminés ou s'ils proviennent d'une tendance de ces types biologiques à effectuer des fixations à certains moments de leur développement, ce qui les amènerait ensuite à privilégier un modèle précis de relation à l'Autre ou encore si ces types ne sont que la conséquence de la fixation du sujet à ces stades archaïques de son développement. Il n'est pas dans notre propos ici de prendre position sur ce problème mais nous ne voudrions pas que ces références à des types de personnalité masquent les analogies observées entre ces types de comportement et des comportements archaïques présents dans l'histoire du développement de l'individu ou de sa phylogenèse : ainsi, la Pseudo-Léthargie n'est pas sans rappeler la première relation de l'enfant à la mère lorsque le sujet dépourvu de corps attendait que l'Autre agisse et pense pour lui. Le somnambulisme, bien qu'embryonnaire chez le nourrisson, semble correspondre à une étape ultérieure lorsque la marche est devenue possible : il correspondrait alors à ce que DEMARET (1974) appelle la tendance à suivre, tendance encore accrue par le langage et se manifestant particulièrement dans les rapports entre enfants.

Somnambulisme réactivé sous une autre forme par la pulsion sexuelle et caractérisant le rapport amoureux puis le rapport de la mère à l'enfant.

Les deux dernières formes, qui ont été à plusieurs reprises évoquées, la Léthargie-Réveil et la Catalepsie correspondraient à une régression phylogénétique n'ayant généralement pas eu, comme c'est le cas pour les deux formes évoquées précédemment, de se manifester déjà au cours du développement (sauf peut-être chez les enfants autistiques). Ces formes initialement orientées entre le congénère menaçant (Catalepsie) ou contre le prédateur (Simulation de la mort)(1), en réapparaissant dans la relation hypnotique semble montrer l'enjeu de la relation hypnotique pour ces sujets.

(1) : La comparaison de la Léthargie-Réveil au comportement de simulation de la mort n'est pas abusive. En effet, ce comportement apparaît généralement lorsque l'animal est attrapé; il permet d'après les observateurs d'éviter que l'animal soit achevé, ce qui lui laisse une ultime chance de s'échapper en cas de maladresse d'un jeune prédateur ou de conflits entre prédateurs. La capacité de l'animal à s'enfuir ainsi dès qu'une occasion se présente semble témoigner qu'au-delà de l'apparent sommeil du corps, l'animal reste aux aguets prêt à s'échapper.

CONCLUSION GENERALE.

Nous nous proposions dans cette étude d'arriver à une meilleure connaissance de l'hypnose et de la suggestion en partant de l'étude simultanée du comportement et du vécu.

Dans les lignes qui suivent, nous ne reprendrons pas systématiquement l'exposé des différents résultats observés tout au long de cette étude(1) car cela serait trop long et fastidieux. Nous nous limiterons à en faire la synthèse en tentant de donner une réponse aux différentes questions que chacun se pose à propos de l'hypnose : qu'est-ce que l'hypnose? qu'est-ce que la suggestion? Quels sont les rapports entre l'hypnose et la suggestion? etc...

L'hypnose.

Non seulement les analyses faites précédemment paraissent confirmer le modèle hypothétique de l'Hypnose qui avait été élaboré au début de cette étude mais de plus elles nous permettent d'affiner ce modèle.

Ainsi, si l'on retrouve bien un comportement de type "somnambulique" comme comportement le plus caractéristique de l'induction telle que nous la pratiquons, on constate par ailleurs que cette forme de comportement n'est pas la seule spécifique de ce type d'induction hypnotique. En effet, deux formes de comportements distincts ont pu être observées : d'une part le "somnambulisme", d'autre part la "Pseudo-Léthargie".

(1) : Pour un examen plus approfondi des principaux résultats de cette étude, on se reportera aux différentes conclusions partielles et tout particulièrement aux paragraphes 4.27, 5.25, 6.26 et au chapitre 7 (tout particulièrement paragraphe 7.25).

Ces deux formes, si elles se différencient très nettement l'une de l'autre au niveau du comportement (l'une est caractérisée par l'activité du sujet et l'autre par sa passivité) semblent correspondre à un même type de relation, les variations comportementales étant liées à la place que tient le sujet dans la relation. Dans le "somnambulisme", il y a "mise active du corps à la disposition de l'Autre", le comportement en se pliant aux désirs de l'Autre devient un outil de séduction tandis que dans la "Pseudo-Léthargie", où le sujet se contente de "mettre passivement son corps (objet de soins) à la disposition de l'Autre", le sujet se met en position d'être séduit par l'Autre.

Ces deux modèles de comportements se présentent donc comme complémentaires, ce sont les deux pôles qu'on rencontre, alternativement tenus par l'un ou par l'Autre, dans la relation mère-enfant, dans la relation ludique (enfant-enfant) et enfin dans la relation amoureuse.

Par ailleurs, comme nous le supposions dans nos hypothèses, on voit aussi apparaître chez certains sujets, en dépit de la forme même de l'induction (qui va dans le sens de l'affiliation et du soin), des formes défensives d'hypnose qui semblent correspondre à une interprétation en termes de menace de la situation hypnotique. Deux formes défensives majeures nous sont apparues :

- La première, de type cataleptique, caractérisée par le mutisme, l'inhibition de la volonté, la modification de l'état de conscience apparaît chez des sujets résistant initialement (état de veille) à la suggestion et, bien qu'elle caractérise, le plus souvent, des sujets qui continuent à résister pendant l'hypnose, elle caractérise également des sujets qui vont devenir suggestibles en réponse à l'induction hypnotique : ces sujets, dont le comportement manifeste essentiellement la soumission impuissante à l'Autre nous ont paru correspondre à ce qui avait été envisagé dans nos hypothèses comme reflétant la "prostration"(1). Chez ces sujets, la relation à l'Autre semble mettre en branle les mécanismes archaïques régulant au niveau intra-spécifique les rapports de hiérarchie : l'inhibition des capacités de défenses permet de faire l'économie du conflit entre les deux sujets en conflit d'autorité.

(1) : Pour ces sujets, l'interprétation sado-masochiste qui est fréquemment faite de la relation hypnotiseur-hypnotisé semble s'appliquer.

- La deuxième, de type léthargique (Léthargie-Réveil), correspond à la réunion paradoxale d'attitudes toniques évoquant le sommeil[2] et de comportements manifestant l'absence d'effet de l'induction hypnotique (réouverture des yeux, réponses verbales négatives...). Par ailleurs, on observe chez ces sujets une régression radicale de la suggestibilité (très forte à l'état de veille, elle devient quasi inexistante pendant l'hypnose) et une absence totale de vécu hypnotique (impression d'avoir toujours gardé conscience, pas de perte du réel...).

Ce double comportement (désafférenciation motrice et maintien de l'activité défensive au niveau de la conscience) nous a paru comparable à ce comportement de "simulation de la mort" observé chez l'animal. Ici, apparemment la suggestibilité du sujet est trop grande, le sujet se sent menacé de destruction lorsque, du fait de l'induction, il passe d'une relation à l'objet réel à une relation archaïque à l'Autre, l'induction au lieu de permettre le désinvestisssement du réel paraît provoquer un surinvestissement défensif du réel mais parallèlement, là encore en vue d'éviter le conflit et la destruction, un désinvestissement complet de la motricité se produit, le sujet paraît sombrer dans le sommeil. Ce désinvestissement, qui se présente un peu comme un symptôme, peut être remis en question dès que le sujet trouve un moyen de défense adapté : réponses négatives par exemple. On retrouve bien là les grands traits du comportement de "simulation de la mort" chez l'animal, puisqu'en effet l'animal qui l'adopte reste généralement capable de retrouver tout son tonus et de fuir dès qu'une occasion se présente.

C'est donc quatre types de comportements, paraissant correspondre à quatre grands types de relation à l'Autre, qui constituent ce qu'il est généralement convenu d'appeler l'hypnose.Ni l'accroissement de la suggestibilité, ni la modification de l'état de conscience ne caractérisent la totalité de ces états[1].

---

(1) : A moins que l'on puisse montrer que dans la "Léthargie-Réveil", la léthargie soit liée à une altération de la conscience qui resterait cachée aux sujets, ceux-ci ne gardant conscience que des épisodes de "Réveil". Cette question reste ouverte. D'autant qu'on peut, à l'inverse, penser que le désinvestissement de la motricité est moins le signe d'un changement de l'état de conscience qu'un symptôme, comparable au symptôme hystérique et pouvant donc se manifester alors que la conscience du sujet est vigile.

(2) : Comme on le voit, des traits de type passif apparaissent dans trois de ces quatre types de comportements. Et si, dans deux cas, ils se présentent comme modes de défense, ce qui pourrait confirmer la relation faite par WHITE (cf. p.30) entre passivité et tendance à l'anxiété et à l'évitement, ils apparaissent également comme comportements adaptés à la relation fusionnelle, ce qui devrait s'accompagner de traits de personnalité totalement différents.

Il semble donc qu'il faille en proposer une caractérisation moins restrictive; aussi proposerons-nous ici de définir l'hypnose comme la réapparition de modèles archaïques de structuration de la conscience et d'élaboration du comportement. L'hypnose se présente ainsi comme une régression(1) à des modèles primitifs d'adaptation à l'Autre.

Ainsi, bien qu'ayant volontairement cherché à éliminer de cette étude le spectaculaire (par le choix d'une technique d'induction standardisée et administrable par tous, par le choix des suggestions, par la prise en compte de la totalité des réponses...), nous voilà cependant confrontés à des types spectaculaires de comportements dont l'interprétation nous fait plonger dans l'univers mystérieux des mécanismes archaïques de régulation comportementale et psychique de la relation du sujet à l'Autre et à son environnement; mécanismes dont la structure varie selon la nature de l'interprétation archaïque qui est faite de la relation (Mort-Vie) et du rôle tenu par l'Autre dans cette relation (Destructeur, Maître, Séducteur, Objet à séduire). Ces mécanismes ne sont pas apparemment l'apanage de l'homme, ils paraissent, au contraire, constituer la racine de toute vie de relation entre les êtres vivants. Les formes les plus archaïques, celles qui apparaissent chez les espèces les moins évoluées, sont la Léthargie-Réveil (simulation de la mort chez l'animal) et la Catalepsie, elles s'y présentent comme des moyens de résistance à l'autre, et régulent les rapports de hiérarchie, de prédation et de copulation. Les formes les plus évoluées, celles qui apparaissent surtout chez les mammifères, semblent avoir pour objet majeur la régulation des comportements de soin (alimentation, apprentissage) mais leur extension à d'autres contextes amène une modification dans la vie sociale des groupes (voir le singe et l'allolustrage) et dans leur vie sexuelle.

---

(1) : Le mot régression n'est pas employé ici comme jugement de valeur, mais il veut signifier l'antériorité de ces modèles de comportement et de pensée sur les modèles de veille qui caractérisent l'individu adulte et qui sont mis en place tout au long de son développement. La régression, telle qu'elle se manifeste dans l'hypnose se différencierait, à notre avis, non tant en raison de différences de structure mais en raison des différences de genèse : dans l'hypnose, le passage symbolique par le biais de l'induction à une relation à l'Autre, dans la pathologie, le surgissement spontané sous le poids du conflit et en raison de la faillite du Moi et de son désinvestissement par l'inconscient.

La suggestibilité : nature et relation avec l'hypnose.

L'ensemble de nos analyses nous amène à une conception plus complexe que la conception traditionnelle relative à la suggestibilité.

En effet, la conception Bernheimienne, qui faisait de la suggestibilité un idéodynamisme fondamental (s'apparentant à la notion de Mimisme décrite par JOUSSE), ne nous paraît pas suffisante pour rendre compte de la totalité des aspects de ce phénomène.

En effet, les résultats de cette étude semblent montrer que sous l'appellation de suggestibilité se cache un ensemble disparate de mécanismes psychologiques distincts qui conditionnent l'apparition d'un comportement conforme à la suggestion.

Parmi ces mécanismes,rappelons-le, cinq grands mécanismes nous ont paru pouvoir être isolés :

1- La suggestibilité comme "mise active du corps à la disposition de l'Autre", fondée essentiellement sur le désir et la séduction inconsciente.
2- La suggestibilité fondée sur l'abandon passif du corps à l'Autre fondée sur l'attente de soins.
3- La suggestibilité fondée sur l'"assujettissement" au vouloir de l'Autre, fondée donc sur une faillite des mécanismes de défense du sujet.
4- La suggestibilité de type idéodynamique fondée sur la réaction aux illusions suggérées, elle-même couplée à la suggestibilité comme ouverture de la conscience à l'Autre.
5- Enfin, une pseudo-suggestibilité correspondant à la conformité fortuite entre le désir du sujet et la suggestion (par exemple : absence d'activité et désir de passivité chez les sujets "Pseudo-Léthargiques").

La multiplicité des mécanismes psychologiques sous-jacents au comportement de suggestion montre bien à quel point l'alternative suggestibilité-volonté, telle qu'elle est généralement formulée : d'un côté l'action consciente-volontaire, de l'autre l'activité inconsciente-automatique, pêche par son excès de simplicité. La réalité est nettement plus complexe et la suggestibilité ne se réduit pas à n'être qu'une liaison automatique entre la représentation et l'action (liaison dont l'inhibition résultant de la maturation de l'individu serait levée par l'hypnose). Ce mécanisme ne constitue qu'un des nombreux aspects du phénomène de suggestibilité, son aspect le plus rare peut être, dans la plupart des cas, le comportement de suggestion admettant une série de déterminations très précises même si elles restent cachées à la conscience du sujet : - adaptation par l'action au désir de l'Autre, - adaptation par l'inhibition de l'action à la menace que fait peser sur lui le désir de l'Autre, - mais aussi adaptation automatique aux variations (illusoires) de l'environnement.

La diversité[1] des mécanismes mentaux pouvant permettre l'avènement d'un comportement conforme à la suggestion est telle qu'on peut se demander si l'on est vraiment fondé à les considérer tous comme de l'ordre de la suggestibilité. Mais si l'on s'en tient à la définition étymologique du mot, suggerrere : porter sous, dans la mesure où tous ces mécanismes (sauf peut-être pour la pseudo-suggestibilité) ont en commun leur détermination hors-conscience, il semble qu'on doive bien les considérer comme représentant dans leur quasi-totalité les différentes facettes d'un même phénomène.

---

(1) : En raison même de cette diversité au niveau des mécanismes sous-jacents, on comprend mieux pourquoi des procédés très différents peuvent avoir pour conséquence commune l'amplification de la suggestibilité. Si, dans l'hypnose, la dimension la plus spécifique de la suggestibilité est peut-être son renforcement par le désir, dans la plupart des phénomènes d'influence sociale, c'est le renforcement du statut d'autorité de l'Autre et donc la soumission inconsciente à sa volonté qui en résulte, qui constituera le moteur spécifique de la suggestibilité : cela pourrait bien être le cas dans les expériences de "conformisme", de "soumission à l'autorité", ou de "motivation à la tâche" (BARBER introduisant dans son texte de motivation un rapport d'obligation et de contrainte).

Ces différences dans les mécanismes qui sous-tendent la suggestibilité étant indiquées, nous souhaitons maintenant étudier le problème des formes et des types de suggestion.

Au niveau de la forme, on remarquera que, malgré des différences apparemment majeures entre types de suggestions : motrices, hallucinatoires,... on retrouve dans la plupart des énoncés des formulations variées susceptibles d'engendrer par tel ou tel biais la réponse à la suggestion que celle-ci soit motrice ou hallucinatoire. Ainsi, dans la plupart des suggestions motrices, les premières suggestions ont essentiellement pour objet de faire ressentir certaines sensations génératrices de mouvement ou d'inhibition (le bras est lourd... il tombe); puis viennent ensuite des suggestions évoquant directement le mouvement comme un événement réel affectant le corps du sujet; viennent enfin, dans la plupart des cas, des suggestions évoquant la contrainte compulsive : "vous ne pouvez vous empêcher de...). Des variations de l'énoncé sensiblement analogues apparaissent également dans le cas des suggestions dites "idéationnelles" : - percevoir l'objet représenté (la mouche ou la musique), - ressentir un désir précis orientant le comportement (avoir envie de chasser la mouche), - apparition d'une attitude compulsive ("vous ne pouvez vous empêcher de fredonner").

Visiblement donc les textes de suggestion(1) sont structurés de façon à ce que soit fait appel à chacun des mécanismes qui peut permettre aux sujets d'adopter un comportement en conformité avec la suggestion : désir, soumission, illusion perçue comme réelle..., la réussite du sujet à une suggestion donnée n'implique pas le passage automatique par le mécanisme qui pourrait paraître le mieux correspondre à celle-ci.

(1) : Rappelons que ces textes proviennent initialement de la tradition orale.

Dans cette perspective, les différences qui apparaissent quant aux différents niveaux de réussite des suggestions ne peuvent vraiment s'expliquer par des différences intrinsèques relatives à la plus ou moins grande difficulté d'accès de telle ou telle fonction psychologique (puisque le comportement de suggestion est sollicité de multiples façons qui n'impliquent pas toutes l'accès à une telle fonction psychologique; reste donc à trouver les causes de ces différences majeures entre les niveaux de difficulté des différents types de suggestions.

Une des premières causes, la plus facilement identifiable, réside dans les attitudes que le comportement de suggestion éveille chez les sujets, l'acceptation ou le refus de tel ou tel type de suggestion (en raison probablement de ses connotations culturelles) joue un rôle majeur dans son niveau de difficulté (élévation ou abaissement du niveau de résistance).

Une seconde cause, plus difficile à appréhender, nous est apparue lors de l'analyse factorielle du Vécu des suggestions (Facteur 2). A cette occasion, il nous est apparu que des différences d'orientation libidinale sous-tendaient l'opposition entre types d'exercices : les exercices idéo-moteurs et le rêve semblaient correspondre à des investissements libidinaux de type narcissique, investissements impliquant une survalorisation de la sensation et des représentations : d'où une forte tendance à ressentir les sensations suggérées et à y réagir.

A l'inverse, chez les sujets investissant (positivement ou négativement) l'objet, il y avait tendance au désinvestissement du corps propre, désinvestissement engendrant une tendance à l'absence de sensations et de perceptions, que cette absence de sensations soit conforme aux suggestions ("anosmie à l'ammoniaque") ou qu'elle leur soit contraire (illusion motrices suggérées).

Alors que, dans le premier cas, le moteur de la suggestibilité était la sensation suggérée ou la représentation, dans le second cas, c'était essentiellement la compulsivité ou éventuellement la correspondance fortuite entre l'état du sujet et l'état qui lui était suggéré. L'opposition était entre suggestions permettant le repli narcissique de la libido et celles liées à son orientation objectale.

Ainsi, les attitudes et l'orientation libidinale du sujet semblent jouer un rôle déterminant dans l'apparition ou la non apparition de tel ou tel comportement suggéré.

Reste maintenant à évoquer un clivage qui nous semble susceptible d'aider à mieux percevoir le problème de la suggestion. En effet, il nous semble de plus en plus qu'il existe une rupture fondamentale dans l'hypnose entre deux types de suggestions : - d'une part, les suggestions "essentielles" (verbales ou non verbales) qui ont pour objet de venir signifier la relation, qui constituent de véritables "leurres" (qui s'affilient au prototype qui en est donné chez SPITZ : sourire dessiné sur un carton - - - sourire du nourrisson), - d'autre part, les suggestions "artificielles" qui constituent une tentative de l'Autre en vue de modifier le système cognitif du sujet (à l'occasion du désinvestissement des contrôles secondaires qui généralement caractérise l'état hypnotique).

Le premier type de suggestions constituerait l'équivalent d'un discours adressé en direction de l'inconscient du sujet, discours pratiquement toujours efficace en ce qu'il éveille un mode archaïque de relation à l'Autre, même si, selon le type de relation qui s'établit entre le sujet et l'Autre, il peut aussi bien conduire le sujet à adopter un comportement conforme ou antagoniste aux suggestions.

Le second type de suggestion, celui qui souvent accapare toute l'attention, s'apparente plutôt à un mode d'apprentissage. L'hypnotiseur utilise l'investissement qui lui est conféré en tant qu'instance de contrôle pour modifier les appareils du Moi. On comprend alors pourquoi de telles suggestions sont plus difficilement réussies que les suggestions essentielles. En effet, elles ne peuvent être efficaces que dans un type d'hypnose très particulier où c'est bien l'Autre qui est investi comme "contrôle" (somnambulisme).

Ce type de suggestions, s’il paraît artificiel au regard de la suggestion-discours, n’en est pas moins intéressant dans la mesure où il représente la dimension la plus spécifiquement humaine de l’hypnose : celle qui est au coeur même de la relation à la mère puis de la relation au groupe des enfants de même âge et qui permet la structuration même des instances secondaires de contrôle.

Relations entre suggestion et hypnose.

L'étude, telle que nous l'avons conduite, ne pouvait permettre de comparer valablement l'évolution de la suggestibilité en fonction de l'état de conscience (veille-hypnose). Un certain nombre d'observations peuvent néanmoins être faites en raison de la présence dans notre protocole expérimental de deux suggestions administrées à l'état de veille, antérieurement à l'induction hypnotique.

Tout d'abord, on constate que la relation entre la réussite à ces suggestions et la réussite aux suggestions administrées sous hypnose varie radicalement selon les formes hypnotiques envisagées.

Dans le "somnambulisme", la suggestibilité est très nette dès l'état de veille, l'induction s'accompagne du maintien de cette suggestibilité.

Dans la "Léthargie-Réveil", la suggestibilité qui était grande à l'état de veille régresse considérablement (si non totalement) en réponse à l'induction.

Dans la "Pseudo-Léthargie" enfin, la suggestibilité en général reste inaffectée par l'induction.

Ainsi donc, non seulement on ne peut considérer que toutes les formes d'états hypnotiques impliquent une forte susceptibilité aux suggestions mais on peut aussi constater que l'induction hypnotique n'a pas automatiquement pour effet l'accroissement de la suggestibilité.

Si, au niveau d'études comparatives, un tel effet a pu être noté (tout particulièrement par HULL), il conviendra de se demander s'il caractérise véritablement l'hypnose en général ou s'il caractérise telle ou telle forme d'hypnose dont la technique d'induction faciliterait l'avènement ("somnambulisme" dans les études contemporaines, "catalepsie-prostration" dans les études plus anciennes).

La modification de l'état de conscience.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, si la modification de l'état de conscience et, plus généralement, la modification du fonctionnement mental constitue bien un des aspects les plus remarquables de l'hypnose, elle n'en constitue pas pour autant l'"essence" en raison de son absence dans l'une des formes observées(1).

Cette observation étant faite, il nous reste à préciser maintenant, dans ses grandes lignes, la nature de l'altération du fonctionnement psychique qui caractérise généralement l'hypnose.

Tout d'abord, à propos de l'affaissement de l'activité de la conscience, il nous faut dès à présent préciser qu'elle ne saurait être assimilée à une sorte d'inconscience au sens que l'on prête généralement à ce mot. En effet, l'idée d'inconscience implique, en principe, l'absence totale de mémorisation. Or, si les difficultés d'évocation sont courantes lorsque les sujets se "réveillent", elles ne résistent généralement pas à l'évocation faite par l'hypnotiseur des différents moments de la séance : il y a donc difficulté d'évocation mais pas d'amnésie à proprement parler.

Les sujets pendant l'hypnose ont pratiquement tous conscience de ce qui se déroule et, dans la quasi totalité des cas, cette conscience est susceptible d'expression au réveil (il n'y a donc pas non plus "dédoublement de la conscience" au sens où JANET l'entendait : mise en place d'une nouvelle conscience radicalement séparée de la conscience de veille); les cas de persistance de l'amnésie sont tellement rares, tellement distincts des autres critères d'hypnose qu'ils nous sont apparus plus comme des artefacts de l'hypnose dus à la mise en place défensive par la conscience de ses mécanismes de défense : refoulement, déni, lorsque l'expérience hypnotique prend valeur d'humiliation narcissique(2), que comme des phénomènes véritablement spécifiques.

---

(1) : Cette constatation, pour aussi troublante qu'elle puisse paraître, est cohérente avec nos hypothèses et tout particulièrement avec l'option que nous avons faite de traiter l'hypnose humaine comme un développement de l'hypnose animale. Dans l'hypnose animale, l'inhibition se fait à des niveaux archaïques du système nerveux et produit d'abord des effets moteurs, chez l'homme elle touche aussi les niveaux supérieurs de l'organisation nerveuse d'où des effets de conscience. Les formes d'hypnose sans effet de conscience pourraient correspondre à la réapparition chez l'homme de ces formes premières.

(2) : Lorsque, par exemple, le comportement est vécu comme "échec des capacités de résistances" ou comme contraire au système de valeurs du sujet éveillé.

La conscience n'est pas absente du fonctionnement mental du sujet hypnotisé mais elle ne fonctionne plus comme à l'état de veille[1].

Comme nous l'a montré l'analyse factorielle des données subjectives relatives à l'hypnose, la compréhension et la connaissance demeurent mais elles restent partielles car les sensations et les représentations ne sont pratiquement plus soumises au principe de réalité, la conscience se réduit à sa plus simple expression (d'être conscience de quelque chose) privée de ses capacités d'analyse et de synthèse. Cette altération qui va de pair avec une absence de mobilisation de la volonté nous a paru témoigner du désinvestissement des fragments du Moi chargés de l'exercice des fonctions du contrôle (contrôle des représentations et des sensations (constitution du réel), contrôle de l'action (volonté)).

Ainsi, ce n'est pas tant la conscience qui est altérée que la nature même de ce qui s'y présente (représentations, sensations, jugement...).

A cette dimension essentielle de la modification de l'état de conscience s'adjoignent, comme nous avons pu le voir dans les analyses factorielles, des dimensions typologiques se présentant comme oppositions entre les formes que cette altération peut revêtir selon les différences d'orientation des sujets.

Ainsi, nous avons pu constater des oppositions selon l'orientation des investissements substitutifs : - contrôle interne (investissement de fragments inconscients du Moi), - contrôle externe (investissement de l'Autre).

---

(1) : Si on veut rester au niveau de la mémorisation, on peut dire qu'il y a très forte analogie entre ce qui se passe dans l'hypnose et ce qui se passe dans le rêve : difficulté d'évocation au réveil mais possibilité de se remémorer. Par ailleurs, si le souvenir est susceptible après l'hypnose d'être retrouvé avec l'aide de l'observateur, il reste cependant affecté d'une certaine dose d'irréalité, de flou, de désynchronisation, ce qui le rend assez comparable à celui du rêveur arraché à son rêve.

De même, une opposition est apparue relative à l'orientation de la conscience : - d'une part, la focalisation de la conscience sur le discours de l'Autre, avec pour effet l'absence d'émergence de contenus personnels, qui semble correspondre à un moyen déployé par le sujet pour conserver, au moins sur le plan de l'illusion, son unité et son intégrité, - d'autre part, l'ouverture ou la diffusion de la conscience qui semble correspondre à un moyen de défense contre la menace de dissolution totale du Moi dans le phénomène d'influence et dans la relation à l'Autre qui le sous-tend.

Enfin, nous avons pu observer l'opposition entre deux grands types d'effets engendrés par l'hypnose au niveau du dynamisme de la conscience et, plus généralement, de l'appareil mental : - d'une part, une impression d'activité mentale, - d'autre part, une impression de passivité mentale. L'absence de relation entre ces deux impressions et les différences réelles d'activité mentale pendant l'hypnose nous ont amené à envisager cette opposition comme résultant plus de différences thymiques que de différences réelles d'activité.

Métapsychologie et hypnose.

Les conclusions de cette étude énoncées en termes de régression à des “formes archaïques de relation à l’Autre” ont simultanément pour effet de nous rapprocher et de nous éloigner de l’explication métapsychologique de l’hypnose telle qu’elle nous est proposée par FREUD.

Elles nous en rapprochent en ce qu’elles nous amènent à rejoindre les aspects phylogénétiques de l’hypothèse Freudienne, c’est à dire sur la détermination au niveau des couches les plus profondes de l’inconscient de l’hypnose comme modèle d’adaptation de l’individu au groupe, comme racine archaïque de la vie de relation permettant le passage de la psychologie individuelle à la psychologie collective.

Mais simultanément, elles nous en éloignent car le schéma métapsychologique proprement dit (mise en place du chef en lieu et place de l’idéal du Moi) ne paraît pas pouvoir s’appliquer tel quel à tous les types d’hypnose. Parmi les limitations propres à ce schéma, on remarquera : - l’extériorité supposée de ce qui est investi substitutivement en lieu et place des instances de contrôle du Moi, - la réduction à une instance unique des différentes fonctions de contrôle du Moi (Idéal du Moi dans le texte qui nous a servi ici de référence, Surmoi dans les textes postérieurs), ce qui laisse supposer une unicité fondamentale dans les mécanismes qui déterminent le comportement hypnotique tant dans leur finalité que dans leurs mécanismes.

Le premier de ces deux points litigieux : extériorité des investissements substitutifs, semble lié à la relation privilégiée entre hypnose et suggestibilité qui est pratiquement toujours présente dans le texte de FREUD. Or, comme nous l’avons montré ici, le lien entre suggestibilité et hypnose n’est pas systématiquement présent, l’investissement massif de l’objet en lieu et place de l’idéal du Moi - qui devrait se traduire par une absolue suggestibilité - ne peut être systématiquement invoqué. En fait, il nous est apparu que, selon les sujets, l’orientation des investissements substitutifs pouvait radicalement différer, le sujet pouvant soit investir l’Autre, soit investir des fragments inconscients du Moi en lieu et place des instances de contrôle du Moi.

Par ailleurs, à propos du second point, il nous est apparu des différences dans la relation à l'Autre qui semblent s'accommoder assez mal d'une explication fondant le mécanisme de l'hypnose à un niveau intra-psychique unique. Ainsi, parmi les comportements de suggestion, il nous a paru possible de distinguer : - des comportements relevant de la soumission au Maître (Catalepsie-Prostration), - des comportements s'apparentant à la séduction (Somnambulisme), - des comportements centrés sur l'auto-satisfaction (Pseudo-Léthargie),... un peu comme si (si l'on accepte de différencier plusieurs formations intrapsychiques(1) l'Autre pouvait, selon les cas, prendre la place du Surmoi (contrainte), de l'Idéal du Moi (séduction et désir), du Moi Idéal (auto-satisfaction). Ce serait donc non un type unique de restructuration intrapsychique mais des types différents de restructuration qui caractériseraient l'hypnose.

Nous sommes ainsi conduits à proposer non une négation mais une complexification des thèses Freudiennes relatives à la métapsychologie de l'hypnose. En effet, si l'essentiel reste bien la capacité de clivage du Moi et la capacité qu'a le sujet de substituer à ses propres instances de contrôle tel ou tel objet perçu comme plus apte à assurer une adaptation réussie à la situation(2), il paraît nécessaire en outre - afin de rendre compte de l'ensemble des comportements hypnotiques - de différencier plusieurs formes d'investissements selon que l'objet investi est externe ou interne et selon la place qu'il va occuper dans la constellation métapsychologique.

---

(1) : N'est-ce pas, en quelque sorte, un retour au processus fondateur de ces instances de contrôle, initialement absentes chez le nourrisson ou, plus exactement, vides de déterminations.

(2) : C'est le cas chez la plupart des auteurs contemporains appartenant au champ analytique.

En commençant cette étude, notre objectif était d'arriver à une meilleure connaissance de l'hypnose et de ses relations avec la suggestion. Aucune des théories passées en revue n'expliquait la totalité des manifestations hypnotiques, aussi nous a-t-il paru nécessaire d'en élaborer une autre plus vaste susceptible de les englober. Nous en sommes ainsi arrivé à l'élaboration d'un modèle pluraliste différenciant entre elles une série de réorganisations structurelles du fonctionnement mental et comportemental que nous avons considérées comme constituant des états distincts manifestant chacun à leur façon un des aspects de l'hypnose. Ces réorganisations, en raison de leur présence chez l'animal, nous ont paru constituer chez l'homme les manifestations d'un héritage phylogénétique (inscrit au niveau de l'inconscient) dont l'objet semblait être la régulation des relations de l'individu par rapport aux autres individus et par rapport au groupe : - relations d'apaisement par rapport au congénère dominateur, - relation de fuite passive par rapport au prédateur, - relation de mise à la disposition du corps à l'autre,...

Nous avons donc été amené à complexifier le modèle de l'hypnose afin de pouvoir arriver à en rendre compte de façon plus exacte.

A l'issue de cette recherche, il nous semble avoir atteint, du moins en grande partie, cet objectif.

La conception de l'hypnose et de la suggestibilité qui se dégage de nos analyses confirme nos hypothèses de départ et permet bien de rendre compte de l'ensemble des comportements observés quelle que soit leur apparente complexité. De plus, elle a l'avantage de ne pas enfermer l'hypnose dans un domaine psychologique totalement à part mais d'en faire au contraire un mécanisme intervenant constamment mais à des degrés variables dans les processus de régulation du fonctionnement psychique.

De la même façon, l'analyse que nous proposons de la suggestibilité, en faisant éclater l'unité fictive de ce concept, permet de mieux rendre compte de la relation qu'il entretient avec l'ensemble des concepts relatifs à l'influence sociale. Tout particulièrement, l'accent qui a été mis sur le "désir" et la "soumission", tous deux inconscients, comme moteurs privilégiés du comportement de suggestion nous font échapper au ghetto dans lequel toute définition purement "idéo-motrice" enfermait ce concept.

Cette façon de concevoir l'hypnose comme un processus mental premier aux finalités adaptatives et aux manifestations multiples nous éloigne de toute conception mécaniciste. L'hypnose ainsi conçue se présente à la fois comme restructuration et comme discours (discours adressé à l'Autre : apaisement, séduction, etc...), conséquence elle-même d'un autre discours (celui que véhiculent les signes et les procédés hypnogènes : leurres) qui en détermine le surgissement.

Ceci dit, nous sommes bien conscient des limites de ce travail. Au nombre de ces limites, signalons d'abord celles qui sont relatives à notre langage proprement dit. En effet, en vue de caractériser les différents états observés, nous avons dû nous replier sur une terminologie qui peut paraître aujourd'hui un peu désuète mais qui surtout a le défaut de prêter à confusions : ainsi le mot "somnambule" qui se présente ici comme une métaphore mais qui peut laisser croire que l'état du sujet est assimilé à un sommeil véritable. Par ailleurs, nous sommes conscient des variations terminologiques qui se sont fait jour tout au long de cette étude au fil des analyses. Ainsi, notre langage s'est fait très éthologique lors des analyses du comportement, il est devenu plus classiquement psychologique pour l'étude du vécu hypnotique et plus spécifiquement hypnotique pour l'analyse du vécu des suggestions.

En fait, ces variations de langage, qui peuvent paraître déroutantes, nous ont paru nécessaires en raison même des différences dans le matériel analysé.

Par ailleurs, il nous a paru souhaitable d'éviter d'utiliser des concepts analytiques en les tenant pour acquis et explicatifs pour la seule raison de leur grande diffusion dans le langage contemporain; ceci ne nous a évidemment pas empêché d'essayer d'établir des relations entre nos résultats et les conceptions Freudiennes de l'hypnose. Le seul concept analytique employé constamment dans cette étude est celui du grand Autre (l'Autre). Nous l'avons utilisé à dessein afin de souligner le changement de statut qui affectait l'objet (l'autre) dans la relation hypnotique.

Au niveau terminologique, soulignons également les difficultés que nous avons rencontrées du fait de la nécessité, sans cesse présente, d'articuler notre réflexion sur des problèmes psychologiques divers encore mal balisés : - la conscience, - la volonté, - la personnalité, etc... Dans tous ces cas, nous avons essayé d'être extrêmement prudent dans le choix des termes et dans la façon d'en tirer parti.

Une autre limite de ce travail réside dans la méthode employée et surtout dans l'emploi comme méthode d'analyse d'une méthode d'analyse factorielle (analyse des correspondances). De ce choix méthodologique, il résulte une étude qui pourra paraître trop longue et d'un accès trop complexe. En dépit de ces difficultés, nous espérons cependant que la présentation détaillée que nous avons faite de l'hypnose et de la suggestion aura pu aider le lecteur à dépasser ses a priori et à parvenir à une connaissance plus exacte de la situation hypnotique et des phénomènes objectifs ou subjectifs qui s'y produisent.

De plus, on pourra reprocher à la méthode d'analyse des correspondances le fait qu'elle ne permet pas de valider à proprement parler les hypothèses de travail.

Ce choix nous a paru cependant souhaitable dans le cadre de cette étude où nous cherchions surtout à dégager des types de comportements ou de vécus hypnotiques, ainsi que les dimensions essentielles sous-tendant ces variations interindividuelles.

Et, effectivement, l'analyse factorielle nous est apparue, à ce niveau descriptif, comme un outil puissant d'analyse faisant bien réapparaître comme telles les dimensions qui nous paraissaient majeures a priori (l'opposition entre suggestibilité et non suggestibilité par exemple) et faisant également ressortir certaines oppositions artefactuelles incontestables (la relation entre "troubles mnésiques durables" et approfondissement de l'entretien).

Malgré ses limites propres, l'analyse factorielle s'est avérée un outil précieux afin de permettre l'analyse d'une réalité dont la complexité interdisait toute forme d'analyse directe; elle nous a permis, en partant de l'analyse des relations mathématiques et de leurs regroupements, de prendre le recul nécessaire pour pouvoir tenter d'interpréter un ensemble de relations multiples.

Le fait que le résultat de ces interprétations paraisse préciser et confirmer le modèle hypothétique de départ qui avait été proposé en partant de l'analyse des données historiques, expérimentales, éthologiques et étymologiques donne à ce modèle un poids considérable même si on ne peut pas le dire démontré pour autant.

Toujours au nombre des limites de cette étude signalons encore l'absence d'étude de la personnalité des sujets. Cette lacune se comprend aisément en raison de l'orientation de notre recherche et de la longueur déjà excessive de notre protocole et du matériel analysé. Il n'en demeure pas moins que le besoin d'une telle mise en relation : personnalité-hypnose s'est fait très nettement sentir à plusieurs moments précis de cette étude.

Par ailleurs, on pourra s'étonner de l'absence presque complète de références à la physiologie dans cette étude.

Si cette absence était intentionnelle en raison du choix que nous avons fait de tenter d'appréhender l'hypnose à travers l'étude du comportement et du vécu, nous ne pensons pas pour autant que cela signifie que les hypothèses ou que les phénomènes observés soient sans relation avec la physiologie.

En fait, les notions d'inhibition qui paraissent valables pour expliquer les formes les plus archaïques de l'hypnose sont probablement à l'oeuvre dans l'hypnose humaine mais en se situant à d'autres niveaux de l'organisation nerveuse.

Ces dernières limites nous amènent à préciser les directions dans lesquelles notre recherche devrait se poursuivre :

1- La première étape serait la mise au point d'échelles de mesure permettant de classer les sujets en fonction de leur type d'hypnose : mise au point, validation...

2- Cette étape une fois franchie, une série d'expériences totalement nouvelles, en raison de la classification non linéaire des sujets, pourrait être entreprise : - Recherche des relations entre personnalité et formes d'hypnose, - Recherche des relations entre manifestations neuro-psychologiques et formes d'hypnose, - Recherche des effets de la suggestion primordiale émanant de l'hypnotiseur sur la forme et les contenus de l'hypnose : une analyse de la forme du discours de l'hypnotiseur pourrait permettre de distinguer différents discours primordiaux (séduction, menace, autorité...), l'étude des types de transe et de leur contenu pourrait permettre de mesurer les effets de ce discours-primordial sur le comportement hypnotique des sujets.

ANNEXE 1

TEXTE DE L'INDUCTION HYPNOTIQUE ET DES SUGGESTIONS.

CRITERES DE NOTATION.

TEXTE DE L'INDUCTION HYPNOTIQUE ET DES SUGGESTIONS.

(01) : CHUTE EN ARRIERE.

Maintenant, vous allez imaginer qu'une force s'exerce sur votre corps... Cette force, quand vous la ressentirez, sera suffisamment forte pour vous déséquilibrer totalement... Je suis derrière vous, je vous rattraperai... Je vais vous montrer comment cela sera.

Maintenant, vous allez penser que vous tombez en arrière (TOP)... Comme vous le savez peut-être, penser à un mouvement et faire ce mouvement sont deux réalités très voisines... Dès que vous aurez pensé intensément que vous penchez vers l'arrière, vous éprouverez une nette tendance à réaliser ce mouvement. Vous vous sentirez réellement attiré vers l'arrière... de plus en plus vers l'arrière... jusqu'au moment où vous pencherez tellement que vous vous sentirez tomber. Quand cela arrivera, laissez-vous tomber. Je suis derrière vous et je vous rattraperai immédiatement. C'est bien. Ecoutez attentivement ce que je vais vous dire.

Vous commencez à penser que vous penchez vers l'arrière... que vous tombez en arrière. Vous allez bientôt commencer à pencher vers l'arrière, vous allez pencher en arrière, de plus en plus en arrière.

Vous commencez maintenant à osciller vers l'arrière... Vous vous sentez pencher vers l'arrière... de plus en plus vers l'arrière... Vous penchez en arrière... de plus en plus... vous vous sentez osciller de plus en plus vers l'arrière... Vous vous inclinez... en arrière... en arrière... en arrière.

Vous vous sentez tomber en arrière... Vous penchez vers l'arrière... Vous tombez en arrière... Vous penchez en arrière... en arrière... Vous tombez en arrière... Vous tombez en arrière... Vous tombez... Vous tombez... Vous tombez... en arrière.

(TOP)..... (10 secondes).....

C'est bien. Vous pouvez vous détendre maintenant... Vous pouvez r'ouvrir les yeux. Vous allez vous diriger vers le fauteuil. Vous vous installez confortablement, les jambes étendues et vous vous détendez.

(02) : ABAISSEMENT DE LA TETE.

Vous vous êtes assis bien confortablement maintenant. Cependant, avant de commencer l'induction hypnotique, je souhaiterais vous faire faire un dernier exercice de suggestibilité éveillée.

Pour cela, je vais vous demander de vous redresser dans le fauteuil, de façon à ce que votre buste et votre tête soient bien droits. Vous serez confortablement installé pour l'exercice dès que votre tête sera bien droite, directement dans l'axe du corps et qu'elle ne touchera plus le dossier du fauteuil... C'est très bien.

Maintenant, fermez les yeux et détendez-vous. Vous allez commencer à vous détendre les yeux fermés et vous allez sentir progressivement votre tête devenir lourde... très lourde... très pesante. (TOP)... Vous allez la sentir se déséquilibrer progressivement et tomber vers l'avant... Votre tête devient lourde... lourde... pesante... Vous la sentez attirée vers l'avant... Vous la sentez tomber en avant... Votre tête devient de plus en plus lourde... de plus en plus lourde... de plus en plus pesante... Vous la sentez devenir très lourde... très lourde... très lourde.

Votre tête s'incline... s'incline vers l'avant... tombe en avant... en avant... en avant... Elle tombe... Elle tombe... Elle tombe.

(TOP)..... (10 secondes).....

C'est bien. Maintenant, vous pouvez vous détendre... vous détendre complètement.

(03) : FERMETURE DES YEUX.

Vous êtes confortablement installé... Vous continuez à vous détendre... Vous allez fixer maintenant sur le mur, en face de vous, le bout du micro. Si vous l'observez bien, vous remarquerez une strie lumineuse sur la partie chromée : c'est ce que nous appellerons la cible. Il s'agit du petit reflet sur le bout lumineux. Vous pouvez le voir.

Je vais vous demander maintenant de fixer intensément ce point lumineux. Vous le fixez intensément et, tout en gardant les yeux fixés sur ce point, vous allez écouter ce que je vais vous dire.

Vous ne pouvez être hypnotisé que si vous l'acceptez véritablement. Laissez se produire ce que vous sentez venir en vous.

Progressivement, vous sentirez vos yeux se fermer. (TOP). Détendez-vous. Ne soyez pas contracté. Gardez les yeux sur la cible. Regardez la aussi fixement que vous pouvez. Si vos yeux s'en écartent, ce n'est pas grave. Ramenez simplement vos yeux sur la cible.

Au bout d'un moment, vous verrez peut-être la cible se brouiller, ou bouger, ou même changer de couleur. C'est tout à fait normal.

Si vous avez sommeil, c'est très bien.

Quoi qu'il arrive, laissez-le advenir et continuez à regardez fixement la cible.

Mais il viendra un moment où vos yeux seront si fatigués, où vos paupières vous sembleront si lourdes que vous serez incapable de les garder ouvertes et qu'elles se fermeront peut-être tout à fait involontairement. Quand cela arrivera, laissez advenir. Détendez-vous complètement.

Détendez chaque muscle de votre corps.

Laissez se détendre les muscles de vos jambes, les muscles de vos mains... de vos doigts... Relâchez les muscles de votre cou... de votre poitrine... Relâchez tous les muscles de votre corps... Relâchez-vous encore... encore... encore... Détendez-vous complètement... Détendez-vous complètement... complètement.

A mesure que vous vous relâchez, vous sentez peut-être une sensation de lourdeur qui se répand dans tout votre corps... une sensation agréable de chaleur et de lourdeur qui se diffuse dans tout votre corps, qui prend vos jambes et vos bras, vos pieds et vos mains... tout votre corps.

Vos jambes sont lourdes et molles... lourdes et molles... Vos bras sont lourds... lourds... tout votre corps est lourd, de plus en plus lourd, comme du plomb. Et vos paupières surtout sont lourdes, lourdes et fatiguées.

Vous commencez à être somnolent... Vous êtes somnolent... ensommeillé. Votre respiration devient lente et régulière... lente et régulière. Vous êtes somnolent... ensommeillé... vous êtes de plus en plus somnolent... de plus en plus ensommeillé. Et vos paupières deviennent lourdes... lourdes... de plus en plus fatiguées et lourdes.

Vous êtes détendu... complètement détendu et vous pouvez vous détendre encore plus si vous le voulez... si vous le permettez. Vous allez atteindre bientôt un état de détente, de relâchement profond... Vous vous sentez de plus en plus somnolent... ensommeillé.

Une sensation agréable de chaleur et de lourdeur se répand à travers tout votre corps... Vous vous sentez si détendu... si ensommeillé.

Seule ma voix vous intéresse... ma voix que vous écoutez en dormant. Bientôt, il n'existera plus pour vous rien d'autre que ma voix... ma voix à laquelle vous consacrez toute votre attention... et en même temps, vous continuez à vous détendre... à vous détendre de plus en plus... de plus en plus.

Vous êtes détendu... complètement détendu... et vous pouvez vous détendre encore plus, si vous le voulez, si vous le permettez. Vous allez atteindre bientôt un état de détente... de relâchement profond.

Vous vous sentez de plus en plus somnolent... ensommeillé. Une sensation agréable de chaleur et de lourdeur se répand dans tout votre corps. Vous vous sentez si détendu... si ensommeillé...

Seule ma voix vous intéresse... ma voix que vous écoutez en dormant... Bientôt, il n'existera plus pour vous rien d'autre que ma voix... ma voix à laquelle vous consacrez toute votre attention... et, en même temps, vous continuez à vous détendre... à vous détendre de plus en plus.

Vous êtes détendu, très détendu... Une sensation agréable de chaleur, de lourdeur, de léthargie se diffuse dans tout votre corps.

Vous êtes fatigué et somnolent... fatigué et ensommeillé... ensommeillé... assoupi. Vous n'avez maintenant ni souci ni tracas. Vous êtes profondément et agréablement détendu. Et vous vous détendez encore plus... de plus en plus profondément.

Tout ce qui n'est pas ma voix s'éloigne... s'éloigne de plus en plus. Ma voix seulement est importante. Rien d'autre ne vous intéresse maintenant. Seule ma voix et ce que je vais vous dire. Et même peut-être ma voix vous arrive comme dans un rêve.

Et vous vous détendez de plus en plus... de plus en plus profondément... vers un état de léthargie... un état de détente... de relâchement.

Détendez-vous... Détendez-vous... profondément détendu... de plus en plus profondément détendu.

Maintenant vous vous sentez somnolent... assoupi. Continuez simplement à écouter ma voix... Prêtez-lui toute votre attention... Concentrez votre pensée sur ce que je dis. Vous allez devenir de plus en plus somnolent... de plus en plus assoupi... Bientôt vous serez profondément endormi mais vous continuerez à m'entendre... Vous ne vous réveillerez pas avant que je vous le dise.

Je vais maintenant compter. A chaque chiffre, vous vous sentirez glisser, profond... profond... dans un sommeil profond et agréable... un sommeil profond et reposant... un sommeil dans lequel vous pourrez faire tout ce que je vous proposerai de faire.

UN... Vous allez vous endormir profondément.

DEUX... profond... profond... dans un sommeil profond... serein... à poings fermés.

TROIS... QUATRE... Vous êtes de plus en plus... de plus en plus... endormi.

CINQ... SIX... SEPT... Vous allez vers un sommeil profond... profond... Rien ne peut vous déranger... Ne soyez attentif(ve) qu'à ma voix et à ce que je vais vous dire.

HUIT... NEUF... DIX... ONZE... DOUZE... De plus en plus profond...

TREIZE... QUATORZE... QUINZE... Vous êtes profondément endormi... mais vous m'entendez parfaitement... Vous continuerez à m'entendre même si vous vous sentez profondément endormi.

SEIZE... DIX-SEPT... DIX-HUIT... Vous vous êtes endormi profondément... entièrement...

Rien ne peut vous déranger et vous allez ressentir tout ce que je vous dirai de ressentir.

DIX-NEUF... VINGT... Vous dormez profondément...

Vous ne vous réveillerez pas avant que je vous le dise... Vous voudrez dormir et vous allez faire et ressentir ce que je vais vous proposer de faire ou de ressentir.

(04) : ABAISSEMENT DE LA MAIN.

Maintenant, vous êtes très détendu et ensommeillé... Vous écoutez ma voix sans effort et vous allez bientôt voir comment, dans cet état, vos pensées peuvent jouer sur vos actions. Vous éprouverez simplement ce que vous pourrez éprouver. Concentrez toute votre attention sur ce que je vais vous dire... Prêtez attention à ce qui arrive... Laissez le advenir.

S'il vous plaît, étendez le bras gauche devant vous... le bras gauche droit devant vous, la paume de la main orientée vers le bas.

Faites très attention à cette main... à la façon dont vous la ressentez... à ce qui lui advient. Vous en avez plus conscience que jamais auparavant... Vous remarquez si elle est chaude ou fraîche... si elle vous picote... si vos doigts ont tendance à se crisper, si peu que ce soit.

Maintenant cette main va s'alourdir (TOP) de plus en plus... Tout à l'heure, elle va descendre d'elle-même... descendre toute seule.

Votre main s'alourdit... s'alourdit... devient de plus en plus lourde... comme si un poids tirait votre main et votre bras vers le bas. Imaginez un poids qui tire...

Et à mesure que votre main devient plus lourde... plus lourde, elle commence à bouger comme si quelque chose l'obligeait à descendre... D'abord un peu... puis de plus en plus... Elle descend... Elle descend.

Et à mesure que je compte, elle devient de plus en plus lourde... Elle descend de plus en plus... UN... elle descend... DEUX... elle descend... TROIS... QUATRE... CINQ... SIX... de plus en plus lourde... SEPT... HUIT... NEUF... DIX...

(TOP)..... (10 secondes)..... C'est très bien. Maintenant, vous pouvez vous détendre complètement. Votre bras et votre main, à nouveau sur l'accoudoir, sont tout à fait à l'aise et détendus.

(05) : RAPPROCHEMENT DES BRAS.

Maintenant je vais saisir vos deux mains et les soulever... Voilà... Vous pouvez maintenir aisément vos deux bras dans cette position... Vous les maintenez et vous continuez à vous détendre physiquement.

Maintenant, je voudrais que vous imaginiez une force qui attire vos mains... (TOP) Une force qui tire pour rassembler vos mains... Vos deux mains s'attirent comme deux aimants de pôle contraire... Elles s'attirent... Elles s'attirent.

Plus vous pensez à cette force qui tire vos mains l'une vers l'autre... et plus elles vont se rapprocher... d'abord lentement... puis de plus en plus vite... Elles vont se rapprocher de plus en plus... de plus en plus près l'une de l'autre... comme si une force les y obligeait... Vos mains sont attirées... Elles bougent... Elles bougent... Elles bougent... De plus en plus près... de plus en plus près... de plus en plus près.

(TOP)..... (10 secondes).....

Voilà... C'est très bien... Vos deux mains se reposent sur les accoudoirs des fauteuils... Elles sont très détendues... Elles ne s'attirent plus.... Vous vous sentez très... très détendu... très reposé.

(06) : INHIBITION VERBALE.

Vous êtes très détendu... profondément détendu... Pensez comme il serait difficile de parler quand on est aussi profondément détendu... peut-être aussi difficile que de parler quand on dort... (TOP)... Je me demande si vous pourriez dire votre prénom... Je ne crois vraiment pas que ce soit possible.

Vous pourrez essayer tout à l'heure quand je vous le dirai... mais je crois que vous trouverez cela vraiment trop difficile... impossible.

Pourquoi n'essaieriez-vous pas de dire votre prénom maintenant... Essayez... Essayez simplement de le dire.

(TOP)..... (10 secondes).....

C'est bien... N'essayez plus... Vous pouvez vous détendre...

Vous pouvez maintenant très facilement... très facilement... dire votre prénom... Allez-y... Dites-le... (10 secondes).....

C'est bien... Maintenant détendez vous... Détendez-vous complètement.

(07) : HALLUCINATION DE LA MOUCHE.

J'en suis sûr, vous avez tellement concentré votre attention sur ce que nous faisions, que vous n'avez pas remarqué cette mouche... cette mouche qui bourdonne autour de vous... (TOP)

Mais maintenant que j'attire votre attention sur elle, vous prenez progressivement conscience de cette mouche... de cette mouche qui bourdonne autour de vous... de cette mouche qui tourne... qui tourne... autour de votre tête... de plus en plus près de vous... Elle bourdonne... Elle bourdonne... C'est vraiment crispant... Ecoutez ce bourdonnement qui augmente quand elle fonce sur vous...

Elle vous ennuie de plus en plus, cette mouche... Vous voudriez la chasser... Débarrassez vous en... Elle vous agace!

(TOP)..... (10 secondes).....

Voilà... Elle s'en va... Elle est partie... Elle ne vous ennuie plus... Plus de mouche... Détendez-vous... Détendez-vous... Détendez-vous.

(08) : REVE.

Maintenant, vous allez faire une expérience intéressante... Vous allez rêver... Vous allez faire un rêve à propos de l'hypnose.

Je vais compter de 1 à 5... et à 5, vous allez vous endormir véritablement... profondément... Un peu plus tard, je compterai à nouveau jusqu'à 5 et à 5 vous serez en train de rêver.

Je vais maintenant compter : UN... DEUX... TROIS... QUATRE... CINQ... Vous vous endormez profondément.

.....

Maintenant, je vais à nouveau compter jusqu'à 5 et à 5 vous vous mettrez à rêver... un rêve à propos de l'hypnose... UN... DEUX... TROIS... QUATRE... CINQ... Vous rêvez.

(Trois minutes).....

Maintenant, votre rêve s'achève... Si vous avez rêvé, vous pouvez vous rappeler nettement... très nettement... tous les détails de ce rêve... Continuez à être profondément hypnotisé, aussi profondément hypnotisé qu'avant votre rêve... Avez-vous rêvé?

(TOP)

Si oui, j'aimerais que vous me racontiez ce rêve...

.....

Voilà... Maintenant, c'est tout pour ce qui est du rêve... Vous pouvez vous détendre à nouveau... complètement.

(09) : RIGIDITE DU BRAS.

S'il vous plaît maintenant... étendez votre bras gauche... droit devant vous... le poing fermé... le bras gauche bien droit devant vous... le poing bien serré.

Je voudrais que vous fassiez bien attention à ce bras et que vous imaginiez qu'il devient raide... (TOP), très raide... rigide...

Et maintenant vous remarquez que quelque chose arrive à votre bras... Vous sentez la raideur qui l'envahit... Il devient raide... de plus en plus raide... rigide comme une barre de fer... Et vous savez comme c'est difficile, comme c'est impossible de plier une barre de fer... Votre bras est devenu une barre de fer... Il est raide... Il est rigide... Constatez comme il est raide... comme il est rigide... Essayez de le plier... Essayez...

(TOP)..... (10 secondes).....

Voilà, c'est bien... N'essayez plus... Votre bras n'est plus raide... Il peut se plier aisément... Il se détend complètement... complètement.

(12) : SUGGESTION POST-HYPNOTIQUE.

Vous êtes très bien maintenant... très détendu... Vous allez vous reposer quelques instants... tranquillement...

Maintenant, faites bien attention à ce que je vais vous dire... Tout à l'heure, je compterai à rebours de 20 à 1 et à 1 vous serez parfaitement réveillé. Lorsque vous serez réveillé, je frapperai sur la table avec mon crayon. En entendant ce bruit, vous ne pourrez vous empêcher de retirer votre chaussure droite. Vous ferez cela et vous oublierez que je vous ai dit de le faire. Donc, une fois la séance terminée, lorsque je frapperai sur la table avec mon crayon, vous retirerez votre chaussure sans même vous rendre compte du geste que vous aurez à faire.

(10) : HALLUCINATION MUSICALE.

Maintenant, vous vous concentrez... Vous vous détendez.

Et je vais mettre en route un magnétophone, afin que vous puissiez entendre une musique enregistrée... Voilà, il est en route... (TOP)... Cette musique vous est familière... un air que vous aimez bien... Vous l'entendez d'abord très faiblement... puis elle va s'intensifier... devenir de plus en plus forte... et vous allez progressivement avoir envie de fredonner ou de battre la mesure... Je vais encore augmenter la puissance... Maintenant, vous ne pouvez vous empêcher de fredonner...

Qu'est-ce que vous entendez?

C'est très bien... Détendez-vous... Détendez-vous complètement.

(11) ANOSMIE A L'AMMONIAQUE.

Bientôt, un phénomène curieux va se produire. Progressivement, les odeurs vont vous paraître de plus en plus faibles, de plus en plus ténues... jusqu'à disparaître.

Dès maintenant, vous êtes de moins en moins sensible aux odeurs... Vous les ressentez de plus en plus faiblement... de plus en plus faiblement... Bientôt, vous serez incapable de ressentir une odeur, fût-ce la plus forte des odeurs... Maintenant, vous ne sentez plus rien du tout... Vous ne sentez plus aucune odeur.

Je vais placer sous votre nez une bouteille comportant une substance odorante afin que vous puissiez constater par vous-même que vous n'avez plus aucun odorat... que vous ne pouvez plus rien sentir du tout. Votre nez est maintenant complètement insensible.

Constatez par vous-même à quel point votre nez est anesthésié... insensible aux odeurs... Allez-y... Respirez!

....(15 secondes)...

Avez-vous senti quelque chose?... Etait-ce fort?... Avez-vous reconnu l'odeur?.....

C'est bien. Maintenant, votre odorat va redevenir tout à fait normal... Vous sentez à nouveau toutes les odeurs... Votre nez n'est plus du tout anesthésié... Allez-y... Inspirez!...

....(15 secondes)...

Avez-vous senti quelque chose?... Etait-ce fort?... Avez-vous reconnu l'odeur?... C'est très bien.

REVEIL.

Vous restez totalement détendu... et vous allez faire très attention à ce que je vais vous dire maintenant.

Dans un moment, je vais compter à rebours de 20 à 1... Vous allez vous réveiller progressivement... mais pendant la plus grande partie de ce compte à rebours, vous resterez dans l'état où vous êtes maintenant.

Quand je serai à 5, vous ouvrirez les yeux... mais vous ne serez pas complètement éveillé... Quand j'arriverai à 1... vous serez parfaitement alerte... dans votre état de veille normal... Quand vous aurez ouvert les yeux, vous vous sentirez mieux que jamais et cela n'aura rien laissé de désagréable.

Je vais maintenant compter à partir de 20... et à 5... pas avant... vous ouvrirez les yeux mais vous ne serez parfaitement dispos que lorsque je dirai 1. A 1 vous serez parfaitement réveillé...

Je vais commencer à compter. VINGT... DIX-NEUF... DIX-HUIT... DIX-SEPT... SEIZE... QUINZE... QUATORZE... TREIZE... DOUZE... ONZE... DIX... NEUF... HUIT... SEPT... SIX... CINQ... QUATRE... TROIS... DEUX... et UN.

Ca va?

(12) : SUGGESTION POST-HYPNOTIQUE.

(des coups de crayon sont tapés sur la table).

0 0 0 0 0
0 0 0
0

CRITERES DE NOTATION DES SUGGESTIONS.

La notation des suggestions fait intervenir des critères temporels et des critères comportementaux. Nous reportons ci-après la liste des critères comportementaux. Au niveau temporel, signalons que, pour la plupart des suggestions, le scénario est identique : les suggestions sont administrées puis sont suivies d'une période de silence de 10 secondes. La notation est faite à l'issue de cette période de silence en fonction des critères comportementaux indiqués ci-dessous. Seules exceptions : - la Fermeture des Yeux (03) dont la notation est surtout déterminée par les critères temporels, - le Rêve (08) où la période de silence est de 3 minutes, - l'Anosmie à l'Ammoniaque (11) dont les critères temporels varient en fonction du comportement olfactif du sujet (cf. pp.255-266).

(01) : Chute arrière :
+ Chute sans tentative de rattrapage
P+ Chute avec rattrapage du pied
P- Déséquilibre important mais pas de chute
- Aucun effet ou presque

(02) : Abaissement de la Tête.
+ Tête sur poitrine
P+ Inclinaison de la tête et du cou de plus de 45°
P- Inclinaison de la tête et du cou de moins de 45°
- Tête reste droite

(03) : Fermeture des Yeux
+ Fermeture totale avant 6 minutes
+ Fermeture totale de 6 à 8 minutes
P- Fermeture totale de 8 à 10 minutes
- Yeux non fermés à la fin de l'induction

(04) : Abaissement de la Main
+ Main complètement abaissée sur fauteuil ou jambe
P+ Main abaissée à moins de 10 cm du fauteuil
P- Main abaissée mais à plus de 10 cm du fauteuil
- Pas d'abaissement de la main

(05) : Rapprochement des Mains
+ Mains se touchent
P+ Mains se rapprochent (à moins de 10 cm l'une de l'autre)
P- Mains se rapprochent (plus de 10 cm)
- Mains ne se rapprochent pas

(06) : Inhibition Verbale
+ Aucun son ne franchit les lèvres du sujet
P+ Son indistinct
P- Prénom difficilement compréhensible
- Prénom normalement compréhensible

(07) : Hallucination de la Mouche
+ Chasse la mouche (mouvement net : main, tête,...)
P+ Mouvement léger mais rattachable aux suggestions
P- Mouvement non rattachable clairement aux suggestions
- Pas de mouvement

(08) : Rêve
<u>Attendre le réveil pour noter :</u>
+ Le sujet dit qu'il a rêvé pendant l'hypnose ou caractérise au réveil son imagerie comme réelle ou de l'ordre du rêve.
P+ Images du type rêverie
P- Images du type imagination
- Pas d'images

(09) : Rigidité du bras
+ Ne plie pas le bras
P+ Ne plie pas le bras de plus de 5 cm
P- plie difficilement le bras mais de plus de 5 cm
- Plie aisément le bras

(10) : Hallucination de la Musique
+ Mouvement rythmé et persistant ou fredonnement
P+ Mouvement rythmé peu durable (doigts, pieds...)
P- Mouvement difficilement identifiable et non durable
- Pas de mouvement

(11) : Anosmie à l'Ammoniaque
+ Absence de réaction et non-perception ou non-reconnaissance de l'odeur
P+ Réaction faible et non-perception ou distorsion positive de l'odeur
P- Réaction faible sans dénégation verbale de perception
- Forte réaction ou réaction légère avec reconnaissance de l'odeur

(12) : Compulsion post-hypnotique
+ Retrait de la chaussure
P+ Début de mouvement de retrait clairement identifiable
P- Début de mouvement de retrait difficilement identifiable
- Absence total de mouvement

ANNEXE 2

LIVRET D'OBSERVATION ET D'ANALYSE DU COMPORTEMENT

ANNEXE 3

L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDENCES

(Ce texte emprunté à ROSEMBERG et REINERT (1973) a eté trés légerement modifié par l'un des deux auteurs en raison d'une évolution dans le choix des abréviations)

Date : 7/4/76 Adresse :

Nom :

Prénom : Danièle Téléphone :

Date de naissance : 3-4-47

Nationalité : F.

En France depuis : toujours

Etat civil : ~~célibataire~~ mariée

Profession : surveillante internat

Niveau d'études : Maîtrise ψ - Diplôme ψ pathol. - Institut psy Th

Langue maternelle : Français

Pratique épisodique de techniques type : ~~yoga~~ - ~~sport~~ - etc.
oui - ~~non~~ très peu : relaxation

Avez-vous déjà eu une expérience de psychothérapie ? oui - ~~non~~
Quelle durée : dates psychanalyse depuis septembre 1974

Où habites-vous ? ~~Chez vos parents~~ - ~~seul~~ - ~~Foyer~~ - ~~Communauté~~
avec autre mari

Avez-vous déjà vu des films sur l'hypnose ? ~~oui~~ - non

Ou des émissions de télévision ? ~~oui~~ - non

Ou des spectacles, assisté à une séance d'hypnose ? ~~Oui~~ - non

si ~~Ouiº~~ précisez :

Avez-vous déjà assisté à des ~~cours~~ sur l'hypnose ou lu des ouvrages sur l'hypnose ?

oui - ~~non~~

Pourriez-vous me dire selon vous ce qu'est l'hypnose et les caractéristiques du sujet hypnotisé ? (Préciser s'il s'agit d'idées personnelles ou reçues (lectures, cours, etc. .....)).

1) — une méthode d'investigation de la personnalité
— une méthode de psychothérapie

2) — Défense du sujet bonne-foi + faible
— suggestibilité accrue
— Intérêt + accessible

Intuitivement, pensez-vous être hypnotisable ?

pas du tout - légèrement - assez fortement

O_1 - CHUTE EN ARRIERE. Score obj : Observation Cat :

Score corrigé : Mvts positions, grimaces ..... Respir. T S V

spirométrie : D +1 Score subjº Exp :

a) Exécution de la consigne : Tension corp : Grde - Faible --- ~~Nulle~~
Tension coul. : Grde - Faible --- NON
Mvt passif : Rat - ~~Adjt~~ --- Relaxé

Pas d'atonie

Exercice : Mvt passif : ~~Rat~~ - Adjt --- Relaxé
Force exercée : Grde - ~~Faible~~ --- Faible
Mvt pied pour se rattraper : 0
Pont : 0
Divers : 0

b) Réaction aux suggestions :

1ºréaction nature : 0 : 1ºr X oscillations légères

Découpage temporel :

Début tentative Mvt : 0 : ---- K + Y_1
Début Mvt : 0 : 1ºr K + Y_2
Fin Mvt : 0 : 1ºr
ou
Fin tentative : 0 : ---- K + Y + Z
X + 10"
tendance constante pendant tout le temps

Contact. Mvt ou Tentative : Oscillations : Grde - ~~Faible~~ --- NON
~~Tronc - Pied~~ ---

Autres réactº : 0

Déséquilibre : Total - ~~Partiel~~ - Nul Dp : P Score :
Trajectoire : ~~Arrière~~ - Avant

Mvt pied rattrapage : 0
Pont arrière : 0
Divers : 0

Réaction
-émotion : 0
-verbale : 0

O_2-ABAISSEMENT DE LA TETE :

Score objectif :
Score corrigé :
Score subjectif :

Observation Cpt :
Mvts, positions, grimaces ..... Respir. F a V

a) Exécution de la consigne

Non aidé

Latence : Oui - Non — Vu ____ s Début Mvt
Maintien : Oui - Non — ____ s Fin Mvt
rapide

aidé

Réaction au contact : retrait : Oui - Non
Mvt passif : résist^t : Adj^t --- Relaxé

b) Réaction aux Suggestions :

1° réaction nature : 0 : ---- X

Découpage temporel :

Début tentative Mvt : 0 : ---- X + Y_1
Début Mvt : 0 : ---- X + Y_2 mouvement permanent volontaire
Fin Mvt : 0 — mouvement continu
ou
Fin tentative : 0 : 30'' X + Y + Z — 3, 3, 3
A = 1'15
le sujet se plaint après

Caract. Mvt ou Tentative

Oscillations : Gdes - Fbles - NON
Fréq. : Freqt - Rare
Autres réaction : 0

Désaqu^t : Total - Part. - NUL — Dp = > 45° Score : +
Trajectoire : Act. - Arrière

Redressement tête-accroché : 0

Divers : 0

c) FERMETURE DES YEUX ET OEDEME

Score objectif : +
Score corrigé :
Score subjectif : exp.

Observation Cpt
Mvts, positions, grimaces ..... Respir. F. a. V.

d) Fixation :

Ecarquillements : Oui - Non — Position classique
Clignements : Oui - Non — Bien fixée / capacité pas détaché
Fréq. : Faible - Gde
Pleurs : Oui - Non — fixation réflexe
Inc. : Faible - Gde

e) Réaction aux suggestions :

1° réaction nature : 0 : 1'30'' X Fermeture complète

Découpage temporel :

Début tentative Mvt : 0 : ---- X + Y_1
Début Mvt : 0 : 2'5'' X + Y_2 Fermeture complète dans repère
Fin Mvt : 0 : 4'15''
ou
Fin tentative : 0 : (6'01) X + Y + Z — 2, 3, 2
est fait volontairement
A repris peu détaché 2, 3, 5

Caract. Mvt ou Tentative

Clignements : Forts - Faibles - Non
Affaiss^t paupière : 0 — normaux
puis reprise
Autres réactions : 0
Affaiss^t paupière : Total - Partiel - Non — Dp = — Score :
Ecarquillement : 0
Réouverture yeux : 0 réflexe bref
Larmoiement : Intense - Faible - Non

3 3 2

Appréciation Expérience : Congruence : + -
(si score +) : 0 1 2 3 4 5 6

18
20 nb des degrés de pied

2, 2, 2

04 - ABAISSEMENT DE LA MAIN. Score Objectif: Observation Cpt

Score corrigé: Mvts,positions, grimaces..... Réac. F.B.V

Score subjectif: grimaces.....

a) Début Induction 3, 2, 2

b) Exécution de la consigne

Non-aidé
- Latence: oui - non
- Maintenu: oui - non
- Discontinu: oui - non

Début Mvt — Fin Mvt

Aidé
- Réaction au contact/retrait: non
- Mvt passif: Adj.-Relax-Resatt.
- Maintenu: oui - non

c) Réactions aux Suggestions

Décompage Temporel
- 1° réaction 0 : 0"
- Début tentative mvt ..... 0 : ---- $x+y_1$
- Début Mvt : ---- $x+y_2$
- Fin Mvt 0
- Fin tent.mvt 0 : ---- x+y+2

Correct.Mvt ou Tentat.
- Oscillations Grde-Fble -- NON
- Freq. Frqt-rare
- Autres réact.*: 0
- Abaisse: Total-Partiel -- NUL D_p: Score:
- Direction: Bas - Haut
- Mvt discontinu: Oui -- NON
- Rappel du bras à l'horizontale: 0
- Divers: 0

d) Retour au repos
- Anticipé: Oui - Non
- Latence: Oui - Non
- Difficulté: Grde-Fble -- NON t=.....s

Description:

APPRECIATION SUBJ. EXPERIMENTATEUR: Congruence: + , -

N : 0 1 2 3 4 5 6

05 - MAINS EN MOUVEMENT. Score obj: Observation CPI

Score corrigé: Mvts,positions, grimaces..... Réac. F.B.V

Score subj:

a) Début Induction:

b) Exécution de la consigne:

Aidé
- Réaction de retrait/contact: Oui-Non
- Mvt passif: Resatt-Adjvt-Relax
- Maintenu: Oui -- Non

c) Réaction aux Suggestions:

Décompage Temporel:
- 1° réaction 0 : ----s
- Début tentat. mvt 0 : ----$x+y_1$
- Début mvt: 0 : ----$x+y_2$
- Fin Mvt 0
- Fin tent.mvt 0 : ----x+y+2

Oscillations Gde -Fble -- NON
Frqt-Rares

Décalage spatial des mains: 0
Mains se dépassent se se toucher: 0
Mains tombent: 0
Divers*: 0

Mvt réalisé : Total - Partiel -- NUL D_p: Score: + (-)

Trajectoire: sens suggéré-sens contraire.

d) Retour au repos:
- Anticipé: Oui -- Non
- Latence: oui - Non
- Difficulté: Gde-Fble -- NON t=.....s
- Description:

APPRECIATION SUBJ. EXPERIMENTATEUR: Congruence: + , -

6 - EXPLORATION VERBALE

Score objectif: +

Score corrigé:
Score subj.:

Observations Opt:
Rég.positions, grimaces

Resp. F,B,V

a) Début la'ution

b) Réaction aux suggestions

Délai temporel

1ère réaction C : 58" B ____ s
dt ____ s

Autres réactions..... C : ____ s
dt ____ s

C : 58" B ____ s
43" dt ____ Tentative abandonnée

Désir pour parler: Gld - Pluto -- NON
Prog.tentatives: Gld - Pluto -- NON
Durées:

Caractéristiques du Mvt

Orientation du visage: Fric-Moy---- OFS
Mvt tête: Fct -Moy---- MCH
Mvt mains: Tot -Moy-- MCH
Autres réactions: C
Description:

Réaction permise?: Oui -- NON

Score: -4

Se +

IMITATION: TOTALE - PARTIELLE -- NULLE

Imb.p: Non-existante - Légèrt articulé
Imb.p u. M: Répétition de mots : 0
Etre de la or: .....

Contrôle Intence: 2° — Danièle

c) Retour au repos: Anticipé: OUI - NON
Latence: OUI - NON
Difficulté: Gld-Pluto - NON
description:

APPRECIATION SUBJECTIVE GLOBALE: Score: + , -

6 - EXPLORATION VERBALE Score obj.

Score corrigé:
Score subjectif:

Observations Opt:
Rég.positions, grimaces.....

Resp. F,B,V

a) Début la'ution

b) Réaction aux suggestions

Délai temporel

1ère réaction C : 58" B ____ s
Autres réaction : C : .....B ____ s
C : .....B ____ s

Tourne la tête vers avant
Agitation
Les doigt étendus de plus vers

Caractéristiques du Mvt

Orientation du visage: Fric-Moy---- OFS
Mvt tête: Fct -Moy---- MCH
Mvt mains: Tot -Moy-- MCH
Autres réactions: C
Description:

Réaction permise?: Oui -- NON
hors analogue

Score: -4

c) Retour au repos: Latence: Oui -- NON
Intensité de la paralysie: Gld -Moyenne
Description:

APPRECIATION SUBJ. GLOBALE: Score: + , -

02 -REVE

Score Obj:

Score Amplitude:

Score subjectif:

Induction - rêve:

Noter si changt de position, tte latéralisation de changt?

1
2
3
4
5

1
2
3
4
5

Aux yeux clos?

Digestif: Verbale - Gestuelle -- Pas de réponse

Oculaire: OUI - NON

Comat, Réponse Verb.

G.F./Articul.: Gdre - Sugrée - NON

Articulation: Ralentie-normale-- Accélérée

Yeux clos: OUI - NON

Yeux ouverts: OUI - NON

Gnerche: OUI

Fatc: OUI - NON

Qu'avez vu à réveil?

Contenu du rêve:

APPRECIATION SUBJECTIVE DE L'EXPERIMENTATEUR: Score: + , -

Contenu du rêve après REVEIL:

03-RIGIDITE DU BRAS

Score obj:

Score subj:

Score corrigé:

Observation Opt:

Pets.positions, grimaces....

Regr: F,B,V

A)Début induction:

b)Exécution consigne:

Latence: oui - non

Maintenu: oui - non

Discontinu: oui - non

Rapide

Reaction retrait/contact: oui - non

Mvt.Passif: Rwsistt-Adjvt-Relaxé

Maintenu: Oui - non

aidé

c)Réactions aux suggestions:

Découpage Temporel

1°réaction C : ---s X

Début tentat. mvt: D : ---s X*Y1

ou

Mvt D : ---s X*Y2

Fin mvt D

Fin tent.mvt: D : ---s X*Y*Z

Oscillations: Grde-Fble -- NON

Fréqt-rare

Autres réactions*: (ttes mvt/f.d'effort)

Inhibition Totale-Partielle -- NULLE Op: Score:

Mvt discontinu: Oui - Non

d)Retour au repos :

Anticipé: oui - non

Latence : oui - non

Difficulté: Grde-Faible-Nulle

t=....s

nbre d'essais:....

APPRECIATION SUBJECTIVE Score subjectif: +,-

EXPERIMENTATE: Hypn. : 0 1 2 3 4 5 6

Score Objectif:

Score corrigé:

Score subjectif

Numérotation Cat: Nets, position, grimace

Range 1,0,1

Imprime avt consn - Frequent - Non / Prédiq Legrt - Non observable

Latence: ___ s

Temps d'application: 15 s

Dégrade Corporo-postale

Intensité de la réaction: Forte - Moyenne - Nulle

Score: +

Disparition Observée: Rapide - Faible - NULLE

Nature de la réaction: Brusque 0, Retenue, Mixte... 0, Mauvr. 0

Perception: Fric - Faible - NON

Toucher: Forte - Faible - NON

Odeur perceptive: OUI - NON

Dégrade Verbale ou actuelle... contenu

Latence: OUI - NON ___ s

Verbale-Contenu elle - NON (pas de réponse)

Précisez:

Difficulté/articulation: Gêne - Aucune - NON

Articulation: Lente - Normale

Voix Retenue: OUI - NON

Voix Indirecte: OUI - NON

Cherche mots: OUI - NON

Score:

Score Objectif:

Score corrigé:

Score subjectif

Numérotation Cat: Nets, position, grimace

Range 1,0,1

Imprime avt consn - Fréquent - Non / Prédiq Legrt - Non observable

Latence: ___ s

Temps d'application: 15 s

Dégrade Corporo-postale

Intensité de la réaction: Forte - Moyenne - Nulle

Score: +

Disparition Observée: Rapide - Faible - NULLE

Nature de la réaction: Brusque 0, Retenue, Mixte... 0, Mauvr. 0

Perception: Fric - Faible - NON

Toucher: Forte - Faible - NON

Odeur perceptive: OUI - NON

Dégrade Verbale ou actuelle... contenu

Latence: OUI - NON ___ s

Verbale-Contenu elle - NON (pas de réponse)

Précisez:

Difficulté/articulation: Gêne - Aucune - NON

Articulation: Lente - Normale

Voix Retenue: OUI - NON

Voix Indirecte: OUI - NON

Cherche mots: OUI - NON

[illegible] à l'examinateur [illegible]

a) [illegible]

Tempiru avec [illegible] , [illegible]
Latence: [illegible]
Ferme
[illegible]

Réponse Cytale

Intensité de la réaction: Forte - Moyenne - NON
Durée
observée: Forte - Faible - Nulle

Nature de la réaction: Grimace 0
Sursaut X
Pleurs 0
Autres 0

semble se détendre un peu après coup

tout droit

Perception: Forte - Faible - NON
Réflexe: Forte - Faible - NON
Gêne ressentie: Oui - NON

Réponse verbale ou gestuelle.

Latence: Oui - NON L [illegible] s
Nature: Verbale-Gestuelle-NON (pas de réponse)
Réaction: touche la tête

Diff./articul.
Articulation 1er mots: Oui - A.DEG - NON

Articulation: Lente - Normale
Voix pâteuse: Oui - NON
Voix [illegible]: Oui - NON
Cherche [illegible] Oui - NON

tête après mais plutôt après

Réponse [illegible]

Latence: Oui - NON L [illegible] s

APPRECIATION GLOBALE
EXPERIMENTATEUR

Score + , -

REMARQUES:

Avt 5 - 5 - Après 5 [illegible]
préciser:

Alternances [illegible] : Oui - NON
Caution de [illegible] :

Aspect de l'oeil: [illegible] - NON
Regard hébété: [illegible] - NON

CPT: Se frotte yeux : Conv - peu Igtu - NON
Frqt - peu Frqt - NON

Taille: Int - peu int. - NON
Frqt - peu frqt

Stature: Fort - peu fort - NON
Frqt - peu frqt

APPRECIATION GLOBALE
EXPERIMENTATEUR

Réveil attestant hypnose : + , -

N'a pas l'air totalement éveillée - manque de vivacité [illegible]

RE-OBSERVATION POSTHYPNOTIQUE :

Score Objectif:
Score corrigé:
Score subj.:

Observation Cpt:
Note, position, grimace....
Resp.
F,A,V

a) Début induction (ce rapporte au moment où la sugg. a été donnée)

c) Réaction aux suggestions:

Mvt: Total - Partiel --- NUL Score: +

Maquillage du mvt: Oui - non

Description:
(pour partiel et maquillage)

Coup du crayon: n° 1 ou 1 ° 2

Latence: Oui -- NON L [illegible] s

Mvt: : Rap.de-Moyen-Lent

Noter toute réaction, expression du sujet pendant exécution de la sugg.post-hypn:

Anticipée bonne proc. droit des mouvements tout de suite et après le signal droit

N'a pas l'air encore parfaitement réveillée - absente et calme.

APPRECIATION GLOBALE
EXPERIMENTATEUR:

Score : +,-

Réveil

Répond calmement sans se défendre avant hypnose

-ANOSIE

Score objectif:

Comportement?

Score subjectif:

-Pouvez vous m'indiquer brièvement et dans l'ordre, si possible, les différents exercices que je vous ai fait faire après la lecture et le dessin? Si possible, si vous pouvez les avoir en mémoire.

- Bras gauche qui devait être rendu pour lui d
- le. L'ange (histoire des lumières, je suis pas quelque chose comme
- Amouche = chercher
- Il fallait rêver après, je suis pas de quoi, une montagne
- Je sais.
- A nouveau le bras gauche qui devait abaisser qu'il fallait tenir
- Après une histoire de manière qu'il fallait enlever ou pas enlever
- Après histoire de manière qu'il fallait entendre, je suis pas
- maximum, je me suis [illegible] des yeux.

Est-ce bien tout?

- A pris d'odeur : vous m'avez vraiment mis un flacon sous le nez
-
-
-
-

-Vous avez oublié (tout,un certain nombre de choses,..) Pouvez-vous me dire ce que vous ressentez? Telle impression cela vous fait? (rechercher nature de l'amnésie:totale,inhibition verbale,compliance....)

Si le sujet a oublié plus de 3 items,lui dire: "maintenant je vais compter jusqu'à 10,à 10 vous vous retrouverez pendant quelques instants dans le même état que précédemment,vous serez hypnotisé. Il vous sera alors facile de vous souvenir de tous les événements de la séance. 1,2,3,4, 5,6,7,8,9,10 ....maintenant vous pouvez vous rappeller de tout ce qui s'est passé pendant la séance!"

-
-
-
-
-

Réveiller le sujet.

Rappeller au sujet les items oubliés et noter son réaction:"

- Prénom : oh que - c'est ma
-
-
-
-

Préciser le niveau de réalité de l'amnésie: Totale-Partielle-Nulle(coch): sans signification

DIAGNOSTIC FINAL À MIDI DES DIFFICULTÉS RÉCURRENTES ET PRINCIPAUX POINTS DE LA SÉANCE

VIGILANCE : j'ai eu peur que je m'en sois écartée et j'y suis revenue vite, pour ne pas les faire qui descendent

Décompte de 1 à 20 : je m'ennuyais plutôt. J'ai eu l'impression que ça me faisait
Je dormais vraiment à la fin, après l'histoire de l'ange, c'est à partir
de ce moment que je me suis laissée aller.

Abaissement du bras :

Votre bras s'est-il baissé : OUI - NON je vois pas. Je me faisait mal à cause des fleurs

si Oui : - Était-ce uniquement par fatigue ? Oui - Non
- Était-ce I est involontaire : Totale-Partielle-Non
- Souhaitiez-vous que votre bras s'abaisse : Oui - Non - Au contraire

- Sentiez-vous une force entraînant votre bras vers le bas: Forte-Faible-NON

si Non : - Souhaitiez-vous que votre bras s'abaisse ? : OUI - NON - Au contraire

Il m'a dit de faire ce que vous disiez ; j'imaginais de pas vouloir le faire et d'être pourrie à la fin ; d'abord calme à l'écoute puis remonté de la séance [illegible] et [illegible] avec l'autre main — Impression de hypnotisme

Mains en mouvement:

Vos mains se sont-elles rapprochées : Totale - Partielle - NON

si Oui : - Était-ce un est involontaire : Totale - Partielle - NON
- Souhaitiez-vous que vos mains se rapprochent : Oui - Non - Au contraire.

Hypnose

- Sentiez-vous une force attirer vos deux mains: Forte - Faible - NON

si Non - Souhaitiez-vous que vos mains se rapprochent : OUI - NON - Au contraire.

Je ne sentais déjà avec visière, alors si en plus vous approchiez, c'était encore plus embarrassant.

Inhibition verbale

Inhibition verbale :

Avez-vous pu dire votre nom la 1ère fois : Distinct - Indistinct - NON
la 2ème fois :

Avez-vous eu envie de dire votre prénom la 1ère fois : Oui - Non - Au contraire.

pas sûre

si prénom dit : Niveau de difficulté : Grand - Faible - Nul
2e effort pour essayer de parler : Grand - Faible - NON

si prénom non dit : Effort pour essayer de parler : Grand - Faible - NON

Source de l'inhibition : n'a pas essayer de parler / n'a pu trouver mots, n'a pu articuler.

hypnotique
+ sensorielle

Hallucination de musique:

Avez-vous entendu la musique ? Oui - Non
Avez-vous eu envie de chanter la musique ? Oui - Non
Avez-vous perçu la musique ? Oui - Non

OU, SENTI, INCONSCIEMMENT.....

Niveau de réalité de la perception : Totale - Partielle - NON

---

rêve :

Avez-vous rêvé ? Oui - Non

Les images de ce rêve étaient-elles : Fréquentes - Floues
Stables - Instables (flasques)

Niveau de réalité des images : Total (rêve) - Grd(rêve), Partiel(rêverie), Faible (imagin.)

Vous arrive-t-il de voir de telles images hors du sommeil ? OUI - NON
Quand ? Fréquence ?

Rigidité du bras :

Avez-vous plié votre bras ? : Totalement - Partiellement - NON
Avez-vous eu envie de plier le bras ? : OUI - NON - AU CONTRAIRE.

si bras plié : Niveau de difficulté : Grand - Faible -- NON

si bras non plié : Effort pour le plier : Grand - Faible -- Non
Source de l'inhibition : n'a pas pu essayer de le plier, n'a pas pu mobiliser son bras, n'a pas eu assez de force pour y arriver, n'a pas trouvé le mouvement adéquat.

Hallucination musicale :

Avez-vous battu la mesure ou fredonné ? OUI - NON
Avez-vous eu envie de battre la mesure ou de... : OUI - NON
Avez-vous entendu la musique ? OUI - NON

Réalité de la perception : TOTALE (musique externe)-PARTIELLE (mus.intér.)-Nulle

---

AMORCE A L'AMMONIAQUE :

Avez-vous senti l'odeur la 1ère fois ? OUI - NON
la 2ème fois ? OUI - NON
Malgré les suggestions, avez-vous envie de la sentir ? OUI - NON

Avez-vous inspiré la 1ère fois ? Profond - Large - NON
la 2ème fois ? " " "
Laquelle des deux inspirations étaient la plus forte ? 1ère fois, 2ème fois

L'odeur était-elle plus forte : la 1ère fois - la 2ème fois.

si pleur reconnue :
Avez-vous reconnu l'odeur ? Oui - Non
Était-ce douloureux ? Très - Assez - Pas du tout.

contrôle : Est-ce la même odeur ? Oui - NON
Quelle est cette odeur ?
Avez-vous respiré cette fois ? Moins - idem - Plus
Était-ce plus fort ? Oui - Non
Était-ce plus douloureux ? Moins - idem - Plus.

REVEIL DE 30 A 1 :

Impression d'un changement d'état : Forte - Légère - Nulle.

SUGGESTION POS MOTRICE :

Avez-vous fait le mouvement suggéré : Totalt - Partielt - Non
Avez-vous senti un début de réaction incontrôlé au coup de crayon ? OUI - NON
Qui je vous ai proposé cette suggestion, avez-vous eu envie de la faire OUI - NON - du tout - Non ?

si mvt fait : Était-ce un mvt involontaire : Totalt - Partielt - NON

si non : Avez-vous dû vous contrôler pour ne pas le faire : Fort - Légr - Pas du tout.

COMPARAISON GLOBALE DES ITEMS MOTEURS AVEC ET SANS HYPNOSE.

Sous hypnose les items moteurs vous ont-ils permis de faire : Plus automatiqt - idem - Moins

Vous êtes-vous senti psychologiquement : Plus contraint - idem - Moins

---

Indiquer à quel moment le sujet a l'air vraiment de se réveiller, à quel moment le sujet retrouve le comportement de veille identique à celui qui était le sien avant la séance.

POUR UN CONTROLE PENDANT LA SEANCE HYPNOTIQUE : S$_1$: _____

Diriez-vous que votre état de conscience pendant la séance était :

A : Un état de veille _____ B : Un autre état : X

Admettriez-vous que : (3) - Cet état était clairement différent à celui que j'éprouvais avant la séance ? OUI - NON

(2) - Cet état [illegible] parce comme état de veille normal, était nettement [illegible] de celui éprouvé avant la séance (ou en général).

(1) - Cet état était légèrement différent de celui éprouvé en début de séance et habituellement, ou fluctuait entre : normal et différent.

Expliquer entre tous les cas analogies et divergences :

Que ou 2 type de signes, l'image de la [illegible] de l'état de veille

B-Diriez-vous que cet état était : S': Stable 2e partie ou S": Instable 1ère partie

S'-Diriez-vous que vous oscilliez :

1ère partie (2) - Entre l'état de veille et un autre état

(3) - Entre un état légèrement différent de l'état de veille et un état nettement différent.

S"-Diriez-vous que cet état était :

2e partie (4) - Légèrement différent de l'état de veille

(5) - Nettement différent de l'état de veille

Préciser les différences : état de veille / état 1 / état 2. :

Probablement 4 : d'abord le fait que je fermais ce que la voix disait - 2e partie, j'étais pratiquement plus consciente

---

Pour les questions suivantes préciser : si

Fréquent - Parfois - Non
Durable - Bref
Quand
Agréable - Désagréable.

Voir le que remarquant, de 2e partie + doute

Vous sentez-vous senti perturbé sur le point de perdre conscience ? non

Vous sentez-vous senti perturbé en train de reprendre ? de 1ère partie ou, aussi pour la 2e

Avez-vous ou parfois l'expression de perdre conscience ? non

Il est de la nature où [illegible] plus une [illegible]

Avez-vous ressenti des perturbations cataleptiques au niveau moteur ?
au niveau sensoriel ?
au niveau du contact avec l'environnement
autre niveau ?

QUESTIONNAIRE D'EXPERIENCE SUBJECTIVE : (à remplir par le sujet après hypnose).

Au réveil : physiquement : très détendu - Normal - Contracté
mentalement : satisfait - Normal - Reposé.
[illegible] mal à l'aise - Mal à l'aise - Pas du tout à l'aise.
Inquiet - Neutre - Très confiant.

Par hypnose :

Analogie de [illegible] [illegible]

Analogie A.

1- Avez-vous ressenti des différentes au niveau de votre corps : Oui - NON

Si, oui préciser lesquelles :

1a- Étaient-elles : très fortes - fortes - légères

1b- Vous paraissaient-elles : Réelles - Fictives ?

1c- Vous inquiétaient-elles : Oui - Non

2-Avez-vous ressenti des sensations physiques désagréables ?

Si, oui

[illegible] lesquelles :

2a-Étaient-elles : [illegible] intenses - Faibles ?

Chaud inutile qui [illegible]

3-Parmi les sensations physiques suivantes lesquelles avez-vous ressenties ? (précisez : quand et leur intensité (T.F.(très fort), F. M(moyen)

- Avoir des vertiges - Être étourdissant ? F
- Éprouver des lourdeurs dans les membres ? T F
- Ressentir des sensations de froid ?
- Avoir chaud ou transpirer ? T F
- Goût désagréable dans la bouche ? Doif T F
- Douleurs inhabituelles ou amplifiées ?
- Nausées ?
- Bouche sèche ou moins de salive que d'habitude ? T
- Bourdonnement dans les oreilles ?
- Autre ? je ne sentais rien

Analogie B.

1. Vous êtes-vous senti pendant la séance :

a) Éveillé oui - non
si oui : diriez-vous : attenti? - inattenti? ?

2ème test b) En train de dormir : oui - non

c) Dans un état de semi-sommeil
c_1- comme tenant de s'endormir : oui - non
c_2- comme la veille ou réveil : oui - non
c_3- comme pendant une sieste : oui - non
c_4- Autre : _____

1er stage

d) Autre état : oui - non
(essayer dans la mesure du possible de le décrire et de le caractériser):

2- Avez-vous eu l'impression pendant la séance d'[illegible] plusieurs de ces états : Oui - Non

- Si Oui, pourriez-vous les préciser dans l'ordre si possible :

- Position cible
- Décompte 1 à 20
- Mots clés
- Bras en mouvement
- Inhibition verbale
- Hallucination acoustique
- Rêve
- Rigidité du bras
- Hallucination visuelle
- Amnésique
- Compte à rebours (20 à 1)
- Suggestion post-hypnotique (retrait chaussure)

Item n° 6

1a) Les mouvements (et blocages) suggérés n'ont pas eu lieu automatiquement : Oui - Non

1b) J'ai l'impression d'avoir facilité quelque peu l'apparition des mouvements (et blocages) : Oui - Non

1c) J'ai ajouté les mouvements (et blocages) suggérés de façon délibérée : Oui - Non

1-) Autre : ..... Oui - Non.

Dans tous les cas : Vous sentiez-vous si vis-à-vis : Favorable - Neutre - Critique - Hostile

2-Avez-vous tenté de résister aux suggestions: Partiellement - Rarement - NON

Si oui: 2a-A propos de vos tentatives de résistance, diriez-vous:

- J'ai eu beau essayer de résister, je ne pouvais pas m'opposer à l'effet des suggestions: Oui - Non
- Je n'étais pas capable de résister totalement, et capable de m'abandonner totalement à la suggestion Oui - Non
- J'étais capable de surmonter toutes les sugg. Oui - Non
- J'étais seulement capable de surmonter certaines suggestions: Oui - Non

Autre

3-Diriez-vous finalement que vous avez perdu, plus ou moins, le contrôle sur vos actions et vos comportements: Oui - Non

Si Oui: 3a-Cette perte de contrôle était-elle Totale - Partielle - Permanente - Sporadique

3b-Diriez-vous que le contrôle de vos mouvements appartenait à:

- l'hypnotiseur Oui - Non
- Une partie de vous ? (pensées lointaines...) Oui - Non
- Autre: _____

3c-Pourriez-vous préciser à quels niveaux vous avez senti que vous perdiez le contrôle, et estimer à chaque fois l'intensité de cette perte de contrôle:

- Au niveau de vos désirs — Prit-Lagrt-NON
- Au niveau de votre volonté — Prit-Lagrt-Non
- Au niveau de vos possibilités d'autonomie — Prit-Lagrt-Non
- Au niveau des sensations — Prit-Lagrt-Non
- Au niveau des actions — Prit-Lagrt-Non
- Au niveau des pensées — Prit-Lagrt-Non
- Au niveau des émotions — Prit-Lagrt-Non
- Autre: _____

Rubrique 2:

1-Avez-vous eu l'impression qu'une partie des choses que vous avez faites ou l'ont pas été par vous même: Oui - Non

Si Oui: 1a-A ce moment vous sentiez-vous: Favorable-Neutre-Critique-Hostile

2-Avez-vous eu l'impression d'être devenu quelqu'un d'autre: Oui - Non

Si oui: 2a-Était-ce une impression — Très forte-Légère
2b-La ressentiez-vous — En permanence-Parfois

3-Est-ce que vous aviez l'impression qu'une partie de vous même se constituait en observateur alors que l'autre partie obéissait: Oui - Non

Si oui: 3a-La partie qui observait était-elle : Favorable-Neutre-Critique-Hostile
3b-La partie qui obéissait était-elle : " " " "

3d-Diriez-vous qu'il y avait deux personnes distinctes en vous: Oui - Non
Était-elle en conflit: Oui - Non

Si oui à 1, 2, ou 3:

4-Avez-vous déjà eu des impressions analogues: Frqt - Rart -- NON
Si, préciser:

5-Ressentiez-vous votre personnalité comme un tout, un bloc particulièrement homogène et cohérent ou au contraire comme un ensemble divisé et peu cohérent: Oui - NON

5a-Avez vous déjà eu cette impression: Oui-NON
Si: Déjà

6-Votre esprit était-il complètement absorbé dans l'effort d'imaginer et de ressentir les sensations et les effets suggérés: Oui - Non

Rubrique 3:

1-Diriez-vous que pendant la séance le temps vous a paru s'écouler: Très lentement - Lentement - Normalement - Vite - Très vite

2-Si oui ou lentement:
- Le temps vous a-t-il paru stationnaire, sans changement: Oui - Non
- Cette impression était-elle : Constante - Sporadique

Rubrique 4:

1-Vous sentiez-vous l'esprit habituellement vif et actif ? Oui - Non
ou au contraire habituellement inactif Oui - Non

2-Vous êtes vous senti parfois suffisamment concentré (fasciné) sur une idée, une sensation, pour perdre, plus ou moins, le contact avec l'environnement et la réalité Oui - Non

3-Avez-vous eu l'impression par moments d'avoir l'esprit vide, de ne plus avoir de pensée du tout, de ne plus rien comprendre? Oui - Non

4-Avez-vous réfléchi ou essayé de réfléchir personnellement pendant la séance ? Oui - Non

Si oui : 4 - Pensez-vous que vos capacités de réflexion et d'évaluation étaient à la hauteur de ce qu'elles sont d'habitude ? Oui-Non
Infer.-Super.

5-Avez-vous pendant la séance éprouvé spontanément des images, souvenirs, émotions,... Oui - Non

Si oui à 4 ou 5 : 5 - Cela gênait-il le déroulement de l'expérience, difficulté de perception des suggestions, de la voix de l'expérimentateur... Oui - Non
Fort - Faible

6-Avez-vous ressenti une difficulté de maintenir le contrôle de vos pensées (idées, images) et ce qu'elles semblaient vous échapper lorsque vous vouliez les capturer ? Oui - Non

7-Pensez-vous que votre capacité d'évoquer des images, des idées, des souvenirs soit différente de ce qu'elle est d'habitude ? Oui - non

Si non à 7 :

G_1 - Votre capacité d'évoquer des images était-elle : Inférieure - Supérieure
des idées : Inférieure - Supérieure
des souvenirs : Inférieure - Supérieure

G_2 - Les images, idées, souvenirs vous ont-elles semblé : - Plus vraies - moins vraies
- A la limite du réel
idées : - Plus claires - normales - plus obscures
souvenirs : - plus intenses - normaux - moins intenses
- A la limite du réel

8-Avez-vous l'impression de contrôler les souvenirs, images, idées qui vous traversaient l'esprit ? Oui - Non

Si non : 8_{C1} - Vous sentiez-vous envahi ? Oui - Non
8_{C2} - Vous sentiez-vous dénué de tout contrôle : Oui - Non

8_3 - Est-ce qu'une image, une idée ou un souvenir revenait sans cesse ? Oui - Non

9-Vous vous sentiez mal à l'aise ou anxieux à cause de ces modifications de votre pensée ? (perte de contrôle, images trop vraies, ...) Oui - Non

Si oui : 9_3 - Avez-vous craint pour votre équilibre - votre raison : Oui - Non

Subrique G

1 - Vous arrivait-il de ne pas savoir où vous étiez ? Oui - Non

2 - Etiez-vous parfois complètement inconscient du fait que vous participiez à une expérience ? Oui - Non

3 - Avez-vous eu l'impression d'une façon ou d'une autre que vous vous confondiez avec votre environnement ? Oui - Non

4 - Les choses vous semblaient-elles irréelles ? Oui - Non

5 - Avez-vous eu l'impression de quitter la réalité ou de ne plus pouvoir distinguer entre le réel et l'irréel ? Oui - Non

Subrique H

1 - Diriez-vous que les bruits extérieurs vous ont paru :
Anormalement forts et présents - Normalement forts et présents
et perçus comme dans un rêve - Totalement absents

2 - Diriez-vous que la voix de l'expérimentateur vous a paru :
Anormalement forte et présente - Normalement présente et forte -
Faible et perçue comme dans un rêve - Totalement absente

3 - Les bruits extérieurs vous ont-ils semblés plus forts ou plus faibles que la voix de l'expérimentateur ? Plus forts - idem - plus faibles

4 - Ces bruits vous gênaient-ils au point de ne plus percevoir la voix de l'expérimentateur ? Oui - Non

Subrique I

1 - Maintenant que vous êtes bien réveillé, avez-vous l'impression de vous rappeler de l'ensemble de la séance :
Nettement - Plutôt confusément - très confusément - pas du tout

2 - Diriez-vous que le souvenir que vous gardez des événements qui se sont déroulés sous hypnose est tout à fait identique à celui que vous gardez des événements antérieurs à l'hypnose (conversation avant la séance, premiers exercices sans hypnose,.....) Oui - Non

Si non :

2_1 - Le souvenir des événements qui se sont produits sous hypnose est-il lorsqu'il est comparé avec celui des événements antérieurs à l'hypnose :
Plus présent - normal - moins présent
Plus net - comparable - moins net
(Préciser si ce dernier jugement est valable pour certains items ou pour tous les items).

3 - Diriez-vous, quand vous repensez à la séance dans son ensemble (événements s'étant déroulés pendant l'hypnose) que la façon dont vous l'avez mémorisée est : Habituelle - Inhabituelle

Si inhabituelle : souvenir plus flou Oui - Non
souvenir plus précis Oui - Non
autre

4 - La séance quand vous y repensez vous donne-t-elle l'impression de s'insérer dans la continuité de vos actions journalières, ou au contraire, comme cela serait le cas pour une sieste ou le sommeil, d'une discontinuité, d'un espace clos fondamentalement distinct : Espace non clos - Espace clos

Si espace clos :

- Pourriez-vous préciser quelles caractéristiques pourraient permettre de le décrire :

- Y aurait-il des mots susceptibles de décrire cet espace objectifs

Subrique J

1 - Avez-vous eu l'impression lorsque je vous demandais de me répondre pendant la séance que cela vous était : Très difficile - Difficile - normal

2 - Le fait de devoir articuler vous a-t-il paru : Très difficile - Difficile - Facile

3 - Après avoir commencé à parler, l'articulation des mots a-t-elle continué à vous paraître Très difficile - Difficile - Facile

4 - Avez-vous des difficultés à trouver vos mots Oui - Non

Si oui : quelquefois - En permanence

5 - Avez-vous du mal à vous concentrer sur ce que vous disiez ? Oui - Non

6 - Avez-vous parfois été surpris - de vous entendre parler Oui - Non
- par ce que vous disiez ? Oui - Non

Subrique K - Le questionnaire auquel vous venez de répondre tente de cerner le plus précisément possible votre expérience subjective, cependant si certains aspects importants de votre expérience n'ont pas été abordés, pouvez-vous les indiquer ici ?

ANNEXE 2

LIVRET D'OBSERVATION ET D'ANALYSE DU COMPORTEMENT ET DU VECU HYPNOTIQUE.

ANNEXE 1

L'outil d'analyse : L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES

Les informations sur l'analyse factorielle des correspondances ont été groupées en deux parties :

— a) **l'étude d'une relation,**

— b) **glossaire des termes utilisés et interprétation des facteurs.**

a) Etude d'une relation par l'analyse des correspondances.

Supposons que nous voulons étudier le lien entre l'ensemble des qualités (Q U A) et l'ensemble des questions (Q).

On peut construire un tableau à double entrée qui à la question q et à la qualité r, associe le nombre de stimuli ayant cette qualité r et nécessaire à la compréhension de la question q.

On appelle tableau de contingence un tel tableau : il exprime une relation entre Q U A2 × (ou Q × Q U A indifféremment).

C'est-à-dire :

soit P1, P2..., P27, les 27 qualités de Q U A et q1, q2..., q34 questions de Q ; le tableau Q U A×Q est le tableau suivant :

	P1		Pj		P27
q^1	$C_{1,1}$		$C_{1,j}$		$C_{1,27}$
q^i	$C_{i,1}$		$C_{i,j}$		$C_{i,27}$
q^n	$C_{n,1}$		$C_{n,j}$		$C_{n,27}$

où ici, j représente le nombre de stimuli possédant la qualité Pj et nécessaire à la compréhension qi.

Remarque : la ligne i définit la question i par sa distribution sur les qualités,

la colonne j définit la qualité j par sa distribution sur les questions].

Les comparaisons entre les distributions horizontales (lignes) permettent d'identifier des rapprochements ou des oppositions entre les différentes questions et, de même, les comparaisons entre les distributions verticales (colonnes) permettent d'identifier des rapprochements ou oppositions entre qualités. Ces proximités se traduisent mathématiquement en terme de distance.

La *première étape* de l'étude va donc consister à placer dans deux espaces bien définis, les qualités et les questions, imagés par des points, et dont les distances entre eux, traduisent leurs relations.

On s'aperçoit, à ce niveau, que le type de relation figuré dans l'espace dépend du type de distance choisie :

[*Profil et fréquence marginale (ou masse).*

— La masse Ci d'une ligne i est la somme des nombres définis dans cette ligne (fréquence marginale).

— Le profil d'une ligne i est représenté par la série de nombres $\frac{C_{i,1}}{C_i} \ldots\ldots \frac{C_{i,27}}{C_i}$ (c'est le rapport entre distribution initiale et fréquence marginale ; chaque terme $\frac{C_{i,j}}{C_i}$ est une approximation de la probabilité d'avoir j quand on a i, appelée probabilité conditionnelle.)]

Dans ce type d'analyse, les distances entre éléments (qualités et questions) ne dépendent que des profils (une qualité de faible fréquence d'apparition peut-être proche d'une qualité de forte fréquence d'apparition si elle se tie avec les mêmes modulations aux questions) mais chaque élément est affecté d'une masse proportionnelle à sa fréquence marginale.

A la fin de la première étape, on a défini deux espaces, celui des qualités et celui des questions. La configuration des points dans l'un ou l'autre de ces espaces constitue un nuage dont la forme générale est caractéristique des relations inter-qualité ou inter-questions.

Cette forme est, en général, complexe et se situe dans des espaces de grande dimension : il est nécessaire de la décrire par traits, des traits les plus caractéristiques aux traits les moins caractéristiques. C'est là le but de la seconde étape.

Seconde étape, on cherche à définir des axes de référence ne dépendant que des propriétés intrinsèques de chaque nuage et correspondant chacun à une dimension particulière.

On procède (méthodologiquement) par approximations successives :

Le premier axe de chaque nuage est défini selon un calcul qui permet d'obtenir une déformation minimale des distances entre les points projetés (au sens des moindres carrés pondérés par les masses).

Ce premier axe constitue la dimension la plus importante (on appelle premier facteur la projection du nuage sur celui-ci).

Le second axe est calculé de la même façon que le premier mais au prix d'une contrainte supplémentaire : être perpendiculaire au premier (indépendance linéaire des dimensions). On obtient le second facteur et ainsi de suite.

On peut montrer, et il s'agit d'une propriété extrêmement importante qu'il existe une correspondance entre le j ième facteur défini sur les questions et le j ième facteur défini sur les qualités (chacun de ces deux facteurs

exprime soit du point de vue des qualités, soit du point de vue des questions un même trait caractéristique de la relation Q×Q U A).

Plan factoriel : deux axes factoriels définissent un plan dans lequel on peut projeter soit les qualités, soit les questions, soit les deux à la fois. Le premier plan factoriel est celui défini par les axes 1 et 2 : il permet de visualiser les relations les plus importantes.

Eléments supplémentaires. Il est possible de placer sur chaque axe factoriel un certain nombre d'éléments dont on connaît la distribution sur un des ensembles Q U A ou Q, bien qu'ils ne soient pas intervenus dans le calcul de cet axe. Ils sont appelés éléments supplémentaires.

On connaît, par exemple, la distribution de chaque enfant sur le questionnaire Q. On peut donc les placer sur chaque axe factoriel de l'analyse de la relation Q U A×Q.

Supposons qu'on trouve un axe interprétable séparant les sujets-compréhension des sujets-incompréhension ; cet axe n'étant déterminé que par la nature de la relation Q×Q U A, il est possible de déduire que l'aptitude à comprendre (telle qu'elle est définie par le questionnaire) ne dépend pas de la psychologie particulière des enfants mais de la structure même du scénario.

Conclusion.

La relation entre deux ensembles en correspondance peut se traduire spatialement par des nuages de points dont les formes générales peuvent être décrites à l'aide d'une suite de facteurs ordonnés, linéairement indépendants.

En outre il est possible de paramétrer cette description par un certain nombre d'éléments supplémentaires, sans lien direct avec la relation étudiée mais en rapport indirect avec elle, par leur liaison à l'un des ensembles constitutifs de celle-ci.

b) Glossaire des termes utilisés et interprétation des facteurs.

(Ces termes sont ordonnés par difficulté croissante et définis le plus intuitivement possible.)

Nuage (1) : l'analyse d'un tableau A×B conduit à représenter les éléments de A par des points dans un espace défini sur B (et réciproquement). L'ensemble de ces points est appelé nuage.

Variance du nuage (ou inertie), nombre positif caractérisant la dispersion du nuage autour de son centre de gravité. Ici, plus la variance est grande, plus le nuage représente des relations caractérisées (voir distance du chi 2).

Axe factoriel (1) : droite passant par le centre de gravité et satisfaisant à la contrainte des moindres carrés.

Facteur (1) : projection du nuage sur un axe factoriel.

Valeur propre (V.P.) : variance du nuage projeté sur un axe factoriel. C'est un nombre caractéristique d'un facteur. Sa V.P. est positive mais reste inférieure à 1. Plus la valeur propre est proche de 1, plus la dispersion du facteur est bipolaire, plus est caractérisée la relation qu'elle représente.

(1) Voir a - Etude d'une relation.

Pourcentage de variance extrait par le facteur. La variance du nuage est égale à la somme des valeurs propres associées à tous les facteurs. On peut exprimer la V.P. d'un facteur en pourcentage.

Les points de nuages sont définis par trois nombres dans chaque facteur : la contribution absolue, la contribution relative et la coordonnée.

Contribution absolue d'un point à un facteur (1) (C.F.)(°) : part de la variance apportée par le point dans la valeur propre. Plus cette part est grande, plus le point a contribué au tirage du facteur, plus on doit tenir compte dans l'interprétation du facteur, de l'item correspondant.

Contribution relative d'un point sur un facteur (1) (C.P.)(°°) : c'est la part de la variance d'un point tiré par le facteur. Plus cette part est importante, mieux le point est « expliqué » par le facteur.

Interprétation d'un facteur.

1) Description globale : la V.P. et le % de variance extrait donnent une indication sur la « consistance » de la relation exprimée par le facteur. Plus ces nombres sont élevés, plus la relation exprimée est caractéristique.

2) Description analytique : les points d'un facteur (nuage projeté sur l'axe factoriel) sont différenciés en deux groupes opposés (de part et d'autre du centre de gravité). De chacun des groupes, on extrait un sous-groupe caractérisé par des points ayant une C.F. et une C.P. forte. En général les deux sous-groupes d'items correspondants sont très contrastés du point de vue de leur signification. C'est l'expression de cette opposition qui constitue une interprétation du facteur (un facteur peut avoir plusieurs interprétations : tout dépend du langage dans lequel on l'exprime. Ce langage devrait être à chaque fois précisé.

(1) La C.F. et C.P. d'un point sont des nombres positifs. Toutefois, dans les résultats, on les verra affectés du signe de la coordonnée, ceci afin de séparer les deux pôles exprimés par le facteur.

(°): Abréviation modifiée par rapport à l'article d'origine en raison d'une évolution terminologique.

(°°): Appellé aussi Cos^2 ou correlation au carré du point par rapport au facteur.

LISTE DES FIGURES

ET

DES TABLEAUX

FIGURE 1-01 : ECHELLE REPRÉSENTANT LA DIMENSION D'ENGAGEMENT "ORGANISMIQUE" ("ORGANISMIC INVOLVMENT"). 116
FIGURE 2-01 : AUTO-ESTIMATION DE LA PROFONDEUR HYPNOTIQUE (FROM TART 19702, 1972)). 179
FIGURE 4-01 : HISTOGRAMME DES SCORES DE SUGGESTIBILITÉ HYPNOTIQUE. 248
FIGURE 4-02 : NIVEAU DE DIFFICULTÉ DES EXERCICES : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE ET ORDONNÉE. 250
FIGURE 4-03 : PROJECTION DES SUJETS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 2 ISSU DE L'ANALYSE DU COMPORTEMENT HYPNOTIQUE. 319
FIGURE 4-04 : PROJECTION DES SUJETS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 ISSU DE L'ANALYSE DU COMPORTEMENT HYPNOTIQUE. 337
FIGURE 4-05 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 (SUJETS) DES RANGS SUR LE FACTEUR 2 (Seuls sont indiqués les rangs élevés). 354
FIGURE 5-01 : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES ATTITUDES DES SUJETS ENVERS LES MOUVEMENTS PROPOSES (suggestions ou tentatives de mouvement). APRÈS REGROUPEMENT SELON LES GRANDS TYPES D'EXERCICES. 399
FIGURE 5-02 : NIVEAUX DE VIGILANCE AU FIL DES EXERCICES : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE. 404
FIGURE 5-03 : HISTOGRAMME DES NOMBRES DE "RAPPELS" LORS DU REVEIL. 411
FIGURE 5-04 : HISTOGRAMME DES NOMBRES TOTAL DE "RAPPELS" APRÈS RÉHYPNOTISATION DES SUJETS LES PLUS AMNÉSIQUES. 413
FIGURE 5-05 : HISTOGRAMME DU NOMBRE TOTAL D'ITEMS RAPPELÉS PAR LES SUJETS SOUMIS A UNE RÉHYPNOTISATON (N = 16S). 416
FIGURE 5-06 : PROJECTION DES SCORES (POSITIFS) AUX EXERCICES (VARIABLES SUPPLÉMENTAIRES) SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 DU VÉCU DES SUGGESTIONS. 449
FIGURE 5-07 : PROJECTION DES SUJETS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 DU VÉCU DES SUGGESTIONS. 454
FIGURE 5-08 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 (PLAN DES SUJETS DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTRETIEN POST-HYPNOTIQUE (△ : EXPÉ-RIMENTATEUR 1 – QUESTIONNAIRE COURT, △) : EXPÉRIMENTATEUR 1 – QUESTIONNAIRE LONG, ◯ : EXPÉRIMENTATEUR 2 – QUESTIONNAIRE LONG). 458
FIGURE 5-09 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 DES SUJETS, DE LEURS RANGS SUR LES FACTEURS 1, 2 ET 4 DE COMPORTEMENTS (TYPES D'HYPNOSE). 460
FIGURE 5-10 : PROJECTION DES ITEMS SUR LE PLAN FACTORIEL 2 X 3 DU VÉCU DES SUGGESTIONS. 462
FIGURE 6-01 : PROJECTION DES ITEMS SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 3 ISSU DU VÉCU DE L'HYPNOSE. 608
FIGURE 6-02 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 3 (PLAN DES SUJETS) ISSU DE L'ANALYSE DU VÉCU DE L'HYPNOSE DES NOTES SYNTHÉTIQUES ET GLOBALES D'ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL (Qs). 608
FIGURE 6-03 : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE COMPARANT LES TROIS TYPES D'ÉTATS MÉDITATIFS DÉCRITS PAR NARANJO (1) ET LES TROIS TYPES DE FONCTIONNEMENT DE LA CONSCIENCE DISCRIMINÉS PAR L'ANALYSE FACTORIELLES (2). 620

FIGURE 7-01 : NOTES MOYENNES DE SUGGESTIBILITÉ CORRESPONDANT À CHACUN DES GROUPES DE SUJETS DÉLIMITÉS PAR LA SEGMENTATION DU PREMIER FACTEUR DU VÉCU DE L'HYPNOSE. 634

FIGURE 7-02 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 ISSU DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS (PLAN DES SUJETS), DES POSITIONS DES SUJETS SUR LE FACTEUR 1 ISSU DE L'ANALYSE DU VÉCU DES SUGGESTIONS. 637

FIGURE 7-03 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 4 ISSU DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS (PLAN DES SUJETS) DES POSITIONS DES SUJETS SUR LE FACTEUR 1 ISSU DE L'ANALYSE DU VÉCU HYPNOTIQUE. 637

FIGURE 7-04a : REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU PLAN FACTORIEL 1 X 2 ISSU DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE AN NIVEAU DES QUALITÉS. 654

FIGURE 7-04b : REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU PLAN FACTORIEL 1 X 2 ISSU DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE AN NIVEAU DES QUALITÉS. 655

FIGURE 7-05 : PROJECTION SUR LE PLAN FACTORIEL 1 X 2 ISSU DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE (PLAN DES SUJETS) DES POSITIONS DES SUJETS PAR RAPPORT AUX FACTEURS TYPOLOGIQUES DE COMPORTEMENT ($F1^+$, $F4^+$, $F2^+$, $F2^-$). 657

TABLEAU 2-01 : ITEMS RETENUS PAR FIELD AFIN DE MESURER LA PROFONDEUR SUBJECTIVE DE L'HYPNOSE (FROM FIELD (1965)). 183
TABLEAU 2-02 : SCORES MOYENS OBTENUS DANS TROIS CONDITIONS DIFFÉRENTES (HÉTÉRO-HYPNOSE, AUTO-HYPNOSE, CONTRÔLE) PAR TROIS GROUPES INDÉPENDANTS AU NIVEAU DE L'ATTENTE PRÉ-EXPÉRIMENTALE ET AU NIVEAU DE 4 DIMENSIONS MAJEURES DE L'HYPNOSE (FROM BARBER AND CALVERLEY, 1969). 190
TABLEAU 3-01 : RÉPARTITION DES ÂGES EN FONCTION DU SEXE DES SUJETS. POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION. 204
TABLEAU 3-02 : PRATIQUES DU MÊME TYPE. 206
TABLEAU 3-03 : ORIGINE DE LA POPULATION (NIVEAU D'ÉTUDES ET ORIENTATION). 208
TABLEAU 3-04 : VARIABLES DE POPULATION RETENUES PAR LES ANALYSES FACTORIELLES. 210
TABLEAU 3-05 : TYPES D'INFORMATIONS SUR L'HYPNOSE SERVANT DE RÉFÉRENCE AUX SUJETS. 212
TABLEAU 3-06: PRÉSENTATION DES THÈMES ÉVOQUÉS PAR LES SUJETS POUR DÉCRIRE L'HYPNOSE (LES SUJETS POUVANT ÉVOQUER PLUSIEURS THÈMES, LES CUMULS DE SERONT EXPRIMÉS NON EN NOMBRE DE FOIS MAIS EN NOMBRE DE SUJETS). 214
TABLEAU 3-07 : VARIABLE : DIFFÉRENCES D'EXPÉRIMENTATEUR. 225
TABLEAU 4-01 : DISTRIBUTION DES SCORES DE SUGGESTIBILITÉ HYPNOTIQUE. 247
TABLEAU 4-02 : VARIABLES SYNTHÉTIQUES DE SUGGESTIBILITÉ HYPNOTIQUE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 248
TABLEAU 4-03 : NIVEAU DE DIFFICULTÉ DES EXERCICES : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 249
TABLEAU 4-04 : SCORES DÉTAILLÉS OBTENUS PAR NOS SUJETS AUX EXERCICES DE SUGGESTIBILITÉ. 252
TABLEAU 4-05 : NIVEAU D'« OSCILLATION » MANIFESTÉ PAR LES SUJETS À L'OCCASION DES EXERCICES MOTEURS : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 253
TABLEAU 4-06 : FRÉQUENCE D'APPARITION DES « OSCILLATIONS » (LÉGÈRES OU FORTES) EN FONCTION DES EXERCICES. 254
TABLEAU 4-07 : ANALYSE DES RELATIONS ENTRE SCORE À L'EXERCICE ET PRÉSENCE OU ABSENCE DES « OSCILLATIONS ». 256
TABLEAU 4-08 : RAPIDITÉ D'APPARITION DU MOUVEMENT : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 258
TABLEAU 4-09 : RAPIDITÉ D'APPARITION DE LA TENTATIVE DE MOUVEMENT : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 260
TABLEAU 4-10 : DURÉE DE LA TENTATIVE DE MOUVEMENT : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 260
TABLEAU 4-11 : DÉLAI D'APPARITION DE LA RÉACTION COMPORTEMENTAL DANS LES EXERCICES IDÉATIONNELS : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 262
TABLEAU 4-12 : PERSISTANCE DE LA RÉACTION COMPORTEMENTALE DANS LES EXERCICES IDÉATIONNELS : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 262
TABLEAU 4-13 : VARIABLES PARTICULIÈRES CARACTÉRISANT LA « CHUTE EN ARRIÈRE » (01) : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 263

TABLEAU 4-14 : VARIABLES PARTICULIÈRES CARACTÉRISANT LA « FERMETURE DES YEUX » (03). 264
TABLEAU 4-15 : RELATION ENTRE « INTENSITÉ DE L'INSPIRATION » (E. 04) ET « INTENSITÉ DE LA RÉACTION » (E.03). 266
TABLEAU 4-16 : RELATION ENTRE LE SCORE À L'ANOSMIE SUGGÉRÉE (E.01) ET L'ANOSMIE PENDANT LE CONTRÔLE (E.07). 267
TABLEAU 4-17 : RELATION ENTRE L'INTENSITÉ DE LA RÉACTION COMPORTEMENTALE LORS DE L'ANOSMIE SUGGÉRÉE (E.03) ET LA NATURE DE LA RÉPONSE VERBALE OU GESTUELLE DU SUJET (E.10). 268
TABLEAU 4-18 : CARACTÉRISTIQUES TEMPORELLES DE L'OUVERTURE DES YEUX LORS DU « RÉVEIL » (C.01) : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 270
TABLEAU 4-19 : CARACTÉRISTIQUES DES COMPORTEMENTS DE « RÉVEIL » APRÈS L'HYPNOSE. 272
TABLEAU 4-20 : QUALITÉ DU « RÉVEIL » ET DÉLAI D'APPARITION DU RÉVEIL COMPLET : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 274
TABLEAU 4-21: TEMPS NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DE LA CONSIGNE PRÉCÉDANT LES SUGGESTIONS. 276
TABLEAU 4-22 : NIVEAU DE FACILITÉ DU MAINTIEN DE LA POSTURE IMPOSÉE LORS DES SUGGESTIONS MOTRICES : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 276
TABLEAU 4-23 : LATENCE DU RETOUR AU REPOS POUR LES EXERCICES MOTEURS : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 279
TABLEAU 4-24 : LATENCE DE RETOUR AU REPOS POUR LES EXERCICES HALLUCINATOIRES, RÉSULTATS ET CODIFICATION. 281
TABLEAU 4-25 : DIFFICULTÉS DU RETOUR AU REPOS LORS DES EXERCICES MOTEURS : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 282
TABLEAU 4-26 : ATTITUDES TONIQUES À L'OCCASION DES DIFFÉRENTS MOUVEMENTS PASSIFS : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 284
TABLEAU 4-27 : TENDANCE À LA CONSERVATION DES ATTITUDES COMMUNIQUÉES : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 285
TABLEAU 4-28 : VARIATIONS DU NIVEAU D'OCCLUSION DES YEUX PENDANT LA SÉANCE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 289
TABLEAU 4-29 : VARIATIONS DU NIVEAU D'OCCLUSION DES YEUX EN FONCTION DES DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA SÉANCE. 290
TABLEAU 4-30 : COMPORTEMENTS RELATIFS À L'OCCLUSION DES YEUX LORS DES PRINCIPAUX MOMENTS DE LA SÉANCE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 293

TABLEAU 4-31 : NIVEAU D'INHIBITION VERBALE LORS DE LA SECONDE TENTATIVE DE PAROLE (CONTRÔLE APRÈS LEVÉE DE L'INHIBITION). 294
TABLEAU 4-32 : RELATION ENTRE PATTERNS DE RÉPONSE LORS DE L'INHIBITION VERBALE (TEST ET CONTRÔLE) ET NIVEAUX DE SUGGESTIBILITÉ. 297
TABLEAU 4-33 : CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONSES FAITES AUX QUESTIONS RELATIVES AU « RÊVE » : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 298
TABLEAU 4-34 : CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONSES FAITES AUX QUESTIONS RELATIVES À LA « MUSIQUE » : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 301
TABLEAU 4-35 : CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONSES FAITES AUX QUESTIONS RELATIVES À L'« ANOSMIE » LORS DE LA PÉRIODE TEST ET DE LA PÉRIODE CONTRÔLE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 301
TABLEAU 4-36 : ATTITUDES PHYSIQUES SPONTANÉES PENDANT L'HYPNOSE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 306
TABLEAU 4-37 : VALEURS NUMÉRIQUES DES HUIT PREMIERS FACTEURS ISSUS DE L'ANALYSE DES VARIABLES CORRESPONDANT AUX COMPORTEMENTS DES SUJETS PENDANT L'HYPNOSE. 309
TABLEAU 4-38 : POURCENTAGE DE L'INERTIE EXTRAITE PAR LES 5 PREMIERS FACTEURS DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS AU SEIN DES VARIABLES SYNTHÉTIQUES SUPPLÉMENTAIRES. 311
TABLEAU 4-39 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+). 314
TABLEAU 4-40 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-). 315
TABLEAU 4-41 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES SUJETS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+) ET PÔLE(-). 318
TABLEAU 4-42 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+). 321
TABLEAU 4-43 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-). 323
TABLEAU 4-44 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+). 331
TABLEAU 4-45 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-). 332
TABLEAU 4-46 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+). 339
TABLEAU 4-47 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-). 342
TABLEAU 4-48 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (-). 347
TABLEAU 4-49 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 5 DE L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS : POLE (+). 350

TABLEAU 5-01 : ESTIMATION SUBJECTIVE DU NIVEAU DE RÉUSSITE AUX SUGGESTIONS EXERCICE PAR EXERCICE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 362
TABLEAU 5-02 : COMPARAISON ENTRE LES NIVEAUX OBJECTIFS ET SUBJECTIFS DE DIFFICULTÉ DES EXERCICES (EN NE PRENANT EN COMPTE POUR CHAQUE EXERCICE QUE LES SUJETS DISPOSANT D'UNE DOUBLE NOTATION). 363
TABLEAU 5-03 : VARIATIONS INTRODUITES PAR LA NOTATION SUBJECTIVE AU NIVEAU DES SCORES INDIVIDUELS DE SUGGESTIBILITÉ HYPNOTIQUE (1). 366
TABLEAU 5-04 : COMPARAISON DU NOMBRE DE RÉPONSES TOTALEMENT NÉGATIVES SELON QUE L'ON SE RÉFÈRE À L'ESTIMATION OBJECTIVE OU SUBJECTIVE ET EN FONCTION DU TYPE D'EXERCICE CONCERNÉ. 367
TABLEAU 5-05 : NIVEAU DE VOLONTARITÉ DES COMPORTEMENTS ADOPTÉS EN RÉPONSE AUX SUGGESTIONS MOTRICES : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 370
TABLEAU 5-06 : FORCE DE L'ILLUSION RESSENTIE LORS DES SUGGESTIONS MOTRICES : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 371
TABLEAU 5-07 : NIVEAU DE L'EFFORT DÉPLOYÉ EN VUE DE RÉALISER LE MOUVEMENT INHIBÉ : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 372
TABLEAU 5-08 : ORIGINE DE L'INHIBITION MOTRICE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 372
TABLEAU 5-09 : RELATION ENTRE LE SCORE À L'EXERCICE ET LE NIVEAU D'EFFORT DÉPLOYÉ EN VUE DE FAIRE LE MOUVEMENT INHIBÉ. 373
TABLEAU 5-10 : NIVEAU DE RÉALITÉ DES PERCEPTIONS SUGGÉRÉES LORS DES EXERCICES HALLUCINATOIRES ET DU RÊVE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 376
TABLEAU 5-11 : RELATION ENTRE RÉPONSE COMPORTEMENTALE ET FORCE DU VÉCU HALLUCINATOIRE LORS DE L' « HALLUCINATION DE LA MOUCHE » (07). 377
TABLEAU 5-12 : RELATION ENTRE RÉPONSE COMPORTEMENTALE ET FORCE DE L'ILLUSION LORS DE L' « HALLUCINATION DE LA MOUCHE » (07) ET LORS DE L' « HALLUCINATION DE LA MUSIQUE » (10). 378
TABLEAU 5-13 : FRÉQUENCE D'APPARITION À L'ÉTAT DE VEILLE D'IMAGES COMPARABLES À CELLES OBSERVÉES PENDANT LE « RÊVE » (08). 380
TABLEAU 5-14 : CARACTÉRISTIQUES SUBJECTIVES DE LA « COMPULSION POST-HYPNOTIQUE » (12) : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 393
TABLEAU 5-15 : RELATION ENTRE L'IMPRESSION SUBJECTIVE DE RÉUSSITE ET L'APPARITION OU NON D'UN DÉBUT DE RÉACTION INCONTRÔLÉE LORS DES COUPS DE CRAYON. 395
TABLEAU 5-16 : ATTITUDES DES SUJETS ENVERS LES MOUVEMENTS PROPOSÉS (SUGGESTIONS OU TENTATIVES DE MOUVEMENT SELON QUE L'EXERCICE EST DE TYPE POSITIF OU NÉGATIF) : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 398
TABLEAU 5-17 : RELATION ENTRE LES ATTITUDES DES SUJETS PAR RAPPORT AU MOUVEMENT PROPOSÉ ET LE TYPE DE SUGGESTIONS ADMINISTRÉES (POSITIVES OU NÉGATIVES). 401
TABLEAU 5-18 : RELATION ENTRE LES ATTITUDES DES SUJETS ET TYPES D'EXERCICES HALLUCINATOIRES (HALLUCINATIONS POSITIVES OU NÉGATIVES). 401

TABLEAU 5-19 : RELATION ENTRE LES ATTITUDES ET LE TYPE GÉNÉRAL D'EXERCICES SUGGÉRÉS (HALLUCINATOIRES OU MOTEURS). 401
TABLEAU 5-20 : NIVEAUX DE VIGILANCE EN FONCTION DES EXERCICES EFFECTIFS ET POURCENTAGES. 403
TABLEAU 5-21 : MODALITÉS SUBJECTIVES DU RÉVEIL : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 406
TABLEAU 5-22 : DISTRIBUTION DES NOMBRES DE « RAPPELS » LORS DU RÉVEIL. 411
TABLEAU 5-23 : DISTRIBUTION DES NOMBRES DE « RAPPELS » APRÈS RÉHYPNOTISATION DES SUJETS LES PLUS AMNÉSIQUES. 413
TABLEAU 5-24 : COMPARAISON SUJET PAR SUJET DU NOMBRE DE « RAPPELS » APPARAISSANT LORS DU « RÉVEIL » ET APRÈS RÉHYPNOTISATION ET RELATION AVEC LES SCORES OBJECTIFS DE SUGGESTIBILITÉ HYPNOTIQUE (N=16S). 414
TABLEAU 5-25 : DISTRIBUTION DU NOMBRE TOTAL D'ITEMS RAPPELÉS PAR LES SUJETS SOUMIS À RÉHYPNOTISATION (N=16s). 416
TABLEAU 5-26 : COMPARAISON DES NOMBRES D'ITEMS RAPPELÉS LORS DU PREMIER ET DU DEUXIÈME RAPPEL SELON QUE CES SUJETS « AMNÉSIQUES » SONT FORTEMENT OU PEU SUGGESTIBLES. 417
TABLEAU 5-27 : FRÉQUENCE D'ÉVOCATION DES DIFFÉRENTS EXERCICES LORS DU PREMIER RAPPEL : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 418
TABLEAU 5-28 : RELATION UNISSANT LA RÉUSSITE (OU L'ÉCHEC) ET LE RAPPEL (OU L'OUBLI) DE L'EXERCICE (N=49s). 420
TABLEAU 5-29 : ETUDE DES CORRÉLATIONS ENTRE SCORE À L'EXERCICE ET MÉMORISATION DE L'EXERCICE DANS LES QUATRE SOUS-GROUPES DE SUJETS DÉFINIS PAR L'INTERACTION : SUGGESTIBILITÉ X NIVEAU DE RAPPEL (9 EXERCICES SONT PRIS EN CONSIDÉRATION POUR CHAQUE SUJET. 421
TABLEAU 5-30 : CAPACITÉS D'ÉVOCATION POST-HYPNOTIQUE : RÉSULTATS ET CODIFICATION. 423
TABLEAU 5-31 : TROUBLES DURABLES DE LA MÉMORISATION : RÉSULTATS BRUTS. 428
TABLEAU 5-32 : DISTRIBUTION DES TROUBLES MNÉSIQUES DURABLES : FRÉQUENCE ET POURCENTAGE. 429
TABLEAU 5-33 : TROUBLES DURABLES DE LA MÉMORISATION : RÉSULTATS CODÉS. 430
TABLEAU 5-34 : VARIABLES CODÉES CARACTÉRISANT CHAQUE EXERCICE AU NIVEAU MNÉSIQUE. 432
TABLEAU 5-35 : RELATION ENTRE TYPES D'EXERCICES ET TYPES DE TROUBLES MNÉSIQUES. 433
TABLEAU 5-36 : RELATION ENTRE SCORE À L'EXERCICE ET TROUBLES MNÉSIQUES DURABLES RELATIFS À L'EXERCICE. 435
TABLEAU 5-37 : RELATION ENTRE NIVEAU DE VIGILANCE À L'EXERCICE ET TROUBLES MNÉSIQUES DURABLES RELATIFS À L'EXERCICE. 436

TABLEAU 5-38 : PRÉSENTATION DES VALEURS NUMÉRIQUES DES 8 PREMIERS FACTEURS EXTRAITS LORS DE L'ANALYSE DES VARIABLES RELATIVES AU SEIN DES SUGGESTIONS. 440
TABLEAU 5-39 : POURCENTAGE DE L'INERTIE EXTRAITE PAR LES 4 PREMIERS FACTEURS DE L'ANALYSE DU VÉCU DES SUGGESTIONS AU SEIN DES VARIABLES SYNTHÉTIQUES SUPPLÉMENTAIRES. 441
TABLEAU 5-40 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DU VÉCU DES SUGGESTIONS : POLE (-). 444
TABLEAU 5-41 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DU VÉCU DES SUGGESTION : POLE (+). 445
TABLEAU 5-42: LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE DU VÉCU DES SUGGESTIONS : PÔLE (+) ET PÔLE (-). 451
TABLEAU 5-43 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE DU VÉCU DES SUGGESTIONS : PÔLE (+) ET PÔLE (-). 463
TABLEAU 5-44 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DE L'ANALYSE DU VÉCU DES SUGGESTIONS : PÔLE (+) ET PÔLE (-). 464
TABLEAU 6-01 : SENSATIONS PHYSIQUES PENDANT L'HYPNOSE : RÉSULTATS, CODIFICATION ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 472
TABLEAU 6-02 : NOMBRE DE SENSATIONS PHYSIQUES RESSENTIES PAR LES SUJETS : EFFECTIFS ET POURCENTAGES. 481
TABLEAU 6-03 : COMPARAISON DE LA FRÉQUENCE D'APPARITION DES 9 SENSATIONS PHYSIQUES PARTICULIÈRES DANS L'ÉTUDE SUR LE L.S.D. ET L'ÉTUDE SUR L'HYPNOSE. 482
TABLEAU 6-04 : CALCUL DES CORRÉLATIONS ENTRE LES FRÉQUENCES D'APPARITION DES 9 SENSATIONS PHYSIQUES ÉTUDIÉES SOUS HYPNOSE ET DANS LES 3 CONDITIONS EXPÉRIMENTALES DE L'ÉTUDE PORTANT SUR LES EFFETS DU L.S.D. 483
TABLEAU 6-05 : CORRÉLATIONS UNISSANT ENTRE ELLES LES VARIABLES RELATIVES AUX MODIFICATIONS GÉNÉRALES DES SENSATIONS PHYSIQUES PENDANT L'HYPNOSE. 484
TABLEAU 6-06 : NIVEAU D'AUTOMATISME DES MOUVEMENTS SUGGÉRÉS ET ATTITUDES DU SUJET : RÉSULTATS BRUTS, CODIFICATION, CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 487
TABLEAU 6-07 : RELATIONS ENTRE NIVEAU D'AUTOMATISME ET ATTITUDES. 488
TABLEAU 6-08 : CAPACITÉS DE RÉSISTANCE : RÉSULTATS BRUTS, CODIFICATION, CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 491
TABLEAU 6-09 : RELATIONS ENTRE INTENSITÉ ET FRÉQUENCE DES TENTATIVES DE RÉSISTANCES. 491
TABLEAU 6-10 : PERTE DE CONTRÔLE ET LIEU DE CONTRÔLE : RÉSULTATS CODES ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 493
TABLEAU 6-11 : RELATIONS ENTRE INTENSITÉ ET FRÉQUENCE DE LA PERTE DE CONTRÔLE. 494
TABLEAU 6-12 : NIVEAUX DE PERTE DE CONTRÔLE : RÉSULTATS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 497
TABLEAU 6-13 : ALTÉRATION DE LA PERSONNALITÉ SOUS HYPNOSE : RÉSULTATS BRUTS. 499

TABLEAU 6-14 : ALTÉRATION DE LA PERSONNALITÉ SOUS HYPNOSE : RÉSULTATS CODÉS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 501
TABLEAU 6-15 : SPÉCIFICITÉ DE L'ALTÉRATION DE LA PERSONNALITÉ SOUS HYPNOSE : RÉSULTATS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 503
TABLEAU 6-16 : RELATIONS ENTRE TYPE D'ALTÉRATION ET SPÉCIFICITÉ DE L'ALTÉRATION. 505
TABLEAU 6-17 : RELATIONS ENTRE FORCE ET SPÉCIFICITÉ DU DÉDOUBLEMENT. 505
TABLEAU 6-18 : RELATIONS ENTRE NIVEAU D'HOMOGÉNÉITÉ DE LA PERSONNALITÉ ET SPÉCIFICITÉ DE CE NIVEAU. 505
TABLEAU 6-19 : ATTITUDES AU SEIN DE LA DISSOCIATION : RÉSULTATS BRUTS. 507
TABLEAU 6-20 : CONFLIT AU SEIN DU DÉDOUBLEMENT : CODIFICATION ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 507
TABLEAU 6-21 : RELATIONS ENTRE FORCE DU DÉDOUBLEMENT ET PRÉSENCE OU NON DE L'IMPRESSION DE DÉPOSSESSION OU DE DÉPERSONNALISATION. 510
TABLEAU 6-22 : RELATION ENTRE LE TYPE D'ALTÉRATION DE LA PERSONNALITÉ ET LE NIVEAU D'HOMOGÉNÉITÉ ET DE COHÉRENCE MENTALE. 511
TABLEAU 6-23 : LA MODIFICATION DE LA CONCENTRATION MENTALE ET SES EFFETS SUR LA CONSCIENCE : RÉSULTATS CODÉS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 515
TABLEAU 6-24 : VIVACITÉ ET ACTIVITÉ MENTALE : RÉSULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 517
TABLEAU 6-25 : ACTIVITÉ RÉFLEXIVE PENDANT L'HYPNOSE : RÉSULTATS CODÉS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 519
TABLEAU 6-26 : ACTIVITÉ REPRÉSENTATIVE SPONTANÉE PENDANT L'HYPNOSE : RÉSULTATS CODÉS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 521
TABLEAU 6-27 : FORME ET TONALITÉ ÉMOTIONNELLE DE L'ACTIVITÉ MENTALE SPONTANÉE : RÉSULTATS CODÉS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 524
TABLEAU 6-28 : PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT : RÉSULTATS BRUTS, CODIFICATION, CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 528
TABLEAU 6-29 : ORIENTATION PAR RAPPORT AU RÉEL : RÉSULTATS CODÉS, RELATIONS AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 534
TABLEAU 6-30 : RELATIONS UNISSANT ENTRE ELLES LES VARIABLES CONCERNANT L'ORIENTATION PAR RAPPORT AU RÉEL. 535
TABLEAU 6-31 : CONFUSION AVEC L'ENVIRONNEMENT : RÉSULTATS CODÉS, CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 536
TABLEAU 6-32 : MODIFICATION DE LA TEMPORALITÉ SOUS HYPNOSE : RÉSULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 538
TABLEAU 6-33 : QUALITÉ DE LA MÉMORISATION HYPNOTIQUE : RÉSULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 540

TABLEAU 6-34 : QUALITÉ DE LA MÉMORISATION HYPNOTIQUE ET SON RAPPORT À LA NORMALE. 543
TABLEAU 6-35 : RELATIONS ENTRE LA QUALITÉ SUBJECTIVE DE LA MÉMORISATION ET SES CARACTÉRISTIQUES OBJECTIVES. 545
TABLEAU 6-36 : DIFFICULTÉS D'EXPRESSION VERBALE : RÉSULTATS BRUTS ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 548
TABLEAU 6-37 : CARACTÉRISATION DE L'ÉTAT DE CONSCIENCE LÉGÈREMENT DIFFÉRENT : THÈMES ÉVOQUÉS. 553
TABLEAU 6-38 : CARACTÉRISATION DE L'ÉTAT DE CONSCIENCE RADICALEMENT DIFFÉRENT : THÈMES ÉVOQUÉS. 556
TABLEAU 6-39 : VARIATIONS DE L'ÉTAT DE CONSCIENCE PENDANT L'HYPNOSE : RÉSULTATS BRUTS. 558
TABLEAU 6-40 : VARIABLES CARACTÉRISANT L'ÉTAT DE CONSCIENCE DES SUJETS : RÉSULTATS BRUTS, CODIFICATION ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 560
TABLEAU 6-41 : RELATION ENTRE LES VARIABLES CARACTÉRISANT L'ÉTAT DE CONSCIENCE DES SUJETS ET LES VARIABLES RELATIVES AUX IMPRESSIONS DE PERTE DE CONSCIENCE. 564
TABLEAU 6-42 : VARIATIONS DU NIVEAU DE VIGILANCE PENDANT L'HYPNOSE : RÉSULTATS BRUTS. 565
TABLEAU 6-43 : VARIABLES CONCERNANT LE NIVEAU DE VIGILANCE PENDANT L'HYPNOSE : RÉSULTATS, CODIFICATION ET CORRÉLATION AVE<C LA SUGGESTIBILITÉ. 569
TABLEAU 6-44 : IMPRESSION GLOBALE D'ALTÉRATION DE LA CONSCIENCE ET DE LA VIGILANCE : DISTRIBUTION ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 573
TABLEAU 6-45 : ALTÉRATION DU NIVEAU DE CONSCIENCE ET DE VIGILANCE : VARIABLES CODÉES ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 574
TABLEAU 6-46 : ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL PENDANT L'HYPNOSE : NIVEAUX DE DIFFICULTÉ DES HUIT VARIABLES RETENUES, CORRÉLATIONS, AVEC LA SUGGESTIBILITÉ HYPNOTIQUE ET AVEC L'ALTÉRATION DU NIVEAU DE CONSCIENCE ET DE VIGILANCE. 576
TABLEAU 6-47 : ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL PENDANT L'HYPNOSE : DISTRIBUTION. 578
TABLEAU 6-48 : NIVEAU D'ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL : VARIABLE CODÉE ET CORRÉLATION AVEC LA SUGGESTIBILITÉ. 579
TABLEAU 6-49 : VALEURS NUMÉRIQUES DES HUIT PREMIERS FACTEURS ISSUS DE L'ANALYSE DES VARIABLES CORRESPONDANT AU VÉCU DE L'HYPNOSE. 581
TABLEAU 6-50 : POURCENTAGE DE L'INERTIE EXTRAITE PAR LES CINQ PREMIERS FACTEURS DE L'ANALYSE DU VÉCU DE L'HYPNOSE AU SEIN DES VARIABLES SYNTHÉTIQUES SUPPLÉMENTAIRES (SUGGESTIBILITÉ, ÉTAT DE CONSCIENCE, ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT MENTAL). 564

TABLEAU 6-51 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DU VÉCU DE L'HYPNOSE : PÔLE (-). 586
TABLEAU 6-52 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DU VÉCU DE L'HYPNOSE : PÔLE (+). 587
TABLEAU 6-53 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DU VÉCU DE L'HYPNOSE : PÔLE (+). 592
TABLEAU 6-54 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DU VÉCU DE L'HYPNOSE : PÔLE (-). 595
TABLEAU 6-55 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 3 DU VÉCU DE L'HYPNOSE : PÔLE (+) ET PÔLE (-). 602
TABLEAU 6-56 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 4 DU VÉCU DE L'HYPNOSE : PÔLE (+) ET PÔLE (-). 610
TABLEAU 7-01 : CORRÉLATIONS (PHI) ENTRE LES DIFFÉRENTS FACTEURS ISSUS DES TROIS RUBRIQUES ANALYSÉES : VÉCU DE L'HYPNOSE, COMPORTEMENT HYPNOTIQUE, VÉCU DES SUGGESTIONS. 626
TABLEAU 7-02 : CORRÉLATIONS (PHI) ENTRE LES FACTEURS 1 DU VÉCU DE L'HYPNOSE ET DU VÉCU DES SUGGESTIONS D'UNE PART, ET LES FACTEURS 1, 2, 4 DU COMPORTEMENT HYPNOTIQUE D'AUTRE PART. 628
TABLEAU 7-03 : CORRÉLATIONS (PHI) ENTRE LE FACTEUR 4 DU VÉCU DES SUGGESTIONS D'UNE PART, ET LES FACTEURS 3 ET 4 DU COMPORTEMENT ET LE FACTEUR 2 DU VÉCU HYPNOTIQUE D'AUTRE PART. 629
TABLEAU 7-04 : CORRÉLATIONS (PHI) ENTRE LE FACTEUR 4 DE L'ANALYSE DU COMPORTEMENT D'UNE PART ET LES FACTEURS 1 ET 4 DE L'ANALYSE DU VÉCU DE L'HYPNOSE ET DU VÉCU DES SUGGESTIONS D'AUTRE PART. 632
TABLEAU 7-05 : VALEURS NUMÉRIQUES DES 8 PREMIERS FACTEURS ISSUS DE L'ANALYSE DES VARIABLES QUI CONTRIBUENT À LA CONSTITUTION DU PREMIER FACTEUR DANS LES TROIS ANALYSES FACTORIELLES PRÉCÉDENTES (CF. §42, 52, 62). 640
TABLEAU 7-06 : CORRÉLATIONS (PHI) ENTRE LES TROIS PREMIERS FACTEURS PROVENANT DE L'ANALYSE SYNTHETIQUE ET LES CINQ PREMIERS FACTEURS PROVENANT DE L'ANALYSE DES TROIS RUBRIQUES INITIALEMENT ÉTUDIÉES. 641
TABLEAU 7-07 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE : PÔLE (-). 643
TABLEAU 7-08 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 1 DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE : PÔLE (+). 644
TABLEAU 7-09 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE : PÔLE (-). 648
TABLEAU 7-10 : LISTE ORDONNÉE DES CONTRIBUTIONS RELATIVES DES ITEMS PAR RAPPORT AU FACTEUR 2 DE L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE : PÔLE (+). 651

INDEX AUTEURS

INDEX DES NOMS

AJURIAGUERRA, J. de 98.
ALBERONI, F. 151.
ALLEN, V.L. 115-118.
APULEE 99.
ARCHER, N. 118.
BAEUMER, E. 63.
BAILLY, S. 108.
BAIN 28.
BANYAI, E.I. 107, 193-4.
BARBER, T.X. 39, 49, 92, 107,110-114,120,157,188-191, 194, 317, 672.
BARRUCAND, D. 21.
BARTHES, R. 146.
BASTIDE, R. 88.
BEECHER, H.K. 181.
BENZECRI, J.P. 239, 241-242.
BERGSON, H. 128.
BERNAL, J.F. 91.
BERNHEIM, H. 29, 33-36, 39, 106-107, 133, 671.
BINET, A. 23-25, 38, 176.
BLEIRAD, G. 620, 634.
BOTTEY 25.
BOWLBY, J. 90.
BRAID, J. 22-23, 33, 50, 53, 55.
BREMAUD, 25.
BRENMAN, M. 42-45, 58-59, 131, 135-138, 142, 166, 181, 192-194, 272.
BUFFON, 109.
BUSER, P. 74-78.
CALVERLEY, D.S. 112-114, 188-190, 194.
CARLI, G. 74.
CARRE de MONTGERON 22, 48, 108.
CATTELL, R.B. 622.
CHANCE, M.R.A. 70.
CHARCOT, J.M. 23-25, 29, 36.
CHAVES, J.F. 110.
CHERTOK, L. 21, 74-75, 81, 107, 133, 620, 634.
CHEVREUL 99.
COE, W.C. 115, 317.
COHN, N. 78, 80.
COSNIER, J. 78-80.
COUCH, A. 182.
DARWIN 132.
DEMARET, A. 62-63, 73, 76, 663.
DODDS, E.R. 162.
DYNES, B. 107.
ELLENBERGER, H.F. 21, 32
ERICKSON, M.H. 51-52, 180.
EVANS, F.J. 49, 107, 181, 274.
EVOLA, J. 157.
EWBANK, R. 76.
EY, H. 516.
FARIA, Abbé José Custodiode 32-33, 106-107.
FERE, Ch. 23-25, 38, 176.
FIELD, P.B. 181-187, 194, 198, 200.
FILIOZAT, J. 88.
FINBERG, E.J. 63.
FITZGERALD, A. 69.
FONTAINE, M. 74-75.
FORD, W.L. 107.

FRAISSE, P. 518.
FREUD, S. 88, 131-134, 153, 160, 164-165, 617, 681, 682, 685.
FRIEDLANDER, J.W. 54.
GILL, M.M. 42-45, 58-59, 131, 135-138, 142, 166, 181, 192-194, 272.
GORDON, J.E. 622.
GORDON, M.C. 92.
GOUGH, P.B. 52-56, 58-59.
GRODDECK 110.
HARTMAN 135.
HARVEY, E.N. 107.
HEBB, D.O. 518.
HEIMANN, H. 107.
HERZEN 26.
HILGARD, E.R. 38-39, 50, 92, 121, 124-130, 137-138, 179, 189, 193-194, 251, 412.
HOBART, G. 107.
HOUSTON, J. 98.
HULL, C.L. 36-37, 39, 677.
INSTITORIS, H. 96.
JAMES 121.
JANET, P. 25-29, 31, 34, 38, 121-124, 127, 129, 132, 137-138, 140, 143, 408, 617, 678.
JOUSSE, M. 671.
JUHASZ, J.B. 115.
JUNG, C.G. 659-662.
KAMMERER, Th. 96-97.
KAPPLER, C. 147.
KAUDERS, O. 134, 141.
KENISTON, K. 182.
KIRCHER 60.
KLEIN, M. 387.
KNAPP, M.L. 93.
KOHUT, H. 138.
KRAMARTZ, P. 107.
KUBIE, L.S. 535, 594.
LAING, R.D. 600.
LANDES, J. 52-56, 58-59.
LANGS, R.J. 482.
LAPLANCHE, J. 166, 425.
Le BLOND, J.M. 85.
Le BON, G. 84.
LIEBAULT, A.A. 33-34, 107.
LINTON, H.B. 482, 535-536.
LOOMIS, A.L. 107.
LORENTZ, K. 64-65.
LUDWIG, A.M. 98-100.
Mc CORD, H. 181.
MACDONALD, H. 130.
McKEOWN, K.C. 66-67.
MAGRITTE 147.
MAINE de BIRAN 28.
MANDROU, R. 94.
MASTERS, R.E. 98.
MAURY, A. 99.
MESMER, F.A. 48, 50, 110, 154.
MESZAROS, I. 107.
METRAUX, A. 88.
MICHAUX, D. 78, 87, 620, 634.
MOLL, A. 176.
MORGAN, A.H. 92, 130.
MORRIS, D. 93.
MOSCOVICI, S. 84, 85.
MOYNIHAN, M. 70.
NARANJO, C. 619-620.
ORNE, M.T. 38, 47-49, 56, 58-59, 181, 194, 274, 281.
ORNSTEIN, R.E. 620.
PALMER, R.D. 184-187, 194, 200.
PAVLOV, I.P. 82-83, 121.
PEUCHMAUR-LeJEUNE, P. 620, 634.

PONTALIS, J.B. 166, 425.
POROT, A. 97, 510.
PRINCE, M. 123.
PUYSEGUR A.M.J. de 22, 32, 40, 50.
RAPAPORT, D. 135.
RAUSKY, F. 21, 109.
REDERN, Comte S.E. de 32.
REINERT, M. 239, 241, 713.
REY, R. 28.
REYHER, J. 42-43, 45-46.
RICHARDS, M.P.M. 91.
RICHET, Ch. 25.
RORSCHACH 384.
ROSEMBERG, F. 241, 713.
ROTTER, J.B. 622.
SALLES, F. de 94.
SARBIN, T.R. 54, 114-118, 120, 317.
SARTRE, J.P. 114-115.
SAUSSURE, R. de 21, 108.
SCHENKEL, R. 68.
SCHILDER, P. 134, 141.
SHOR, R.E. 38, 134, 139-143.
SIDIS, B. 123.
SJOBERG, B.M. 181.
SPANOS, N.P. 110.
SPARKS, J. 69-70.
SPITZ, R.A. 35, 675.
SPOERRI, T. 107.
SPRENGER, J. 96.
TARDY de MONTRAVEL 32.
TARDE, 84
TART, C.T. 177-181, 187, 189, 194, 196.
TERTULLIEN 85.
VIALA, G. 74, 78.
VOLGYESI, F.A. 60-61, 74.
WEITZENHOFFER, A.M. 38, 52-56, 58-59, 176, 181, 192, 251, 272, 412.
WHITE, R.W. 30, 139, 142, 176, 670.
WIEMANN, J.H. 93.
WINNICOTT, D.W. 475.
YATES, 240.
YEAGER, C.L. 107.
ZEMPLENI, A. 87.
ZEMPLENI-RABAIN, J. 91-92.

BIBLIOGRAPHIE

CONVENTIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Date

En raison du système de référence employé dans notre exposé (nom d'auteur suivi de la date de l'ouvrage), il nous a paru nécessaire, afin d'éviter les confusions, d'indiquer à cette occasion non l'édition consultée mais la date de première parution en langue originale. Pour cette raison, dans la bibliographie, deux dates différentes pourront caractériser un même ouvrage : - la première date, entre parenthèses, correspond à la date de la première édition; elle est indiquée immédiatement après le nom de l'auteur - la seconde date, qui figure après le nom de l'éditeur, correspond à l'édition consultée.

Lorsque l'édition consultée correspond à la date de la première parution, une seule date est indiquée, celle qui est située entre parenthèses juste après le nom d'auteur.

Références citées par un autre auteur

Lorsque, en raison d'une citation, nous avons dû indiquer les références d'un ouvrage cité par un autre auteur, nous indiquons les références telles qu'elles ont été données par cet auteur. Ces références sont cependant complétées par nous, si nécessaire, lorsque nous avons été amené à consulter l'ouvrage dont elles sont extraites.

Dans tous les cas, à la fin de ces références, nous précisons celles de l'ouvrage dans lequel elles figurent, par exemple : HERZEN (1887).- Le cerveau et l'activité cérébrale. Cité par JANET, P. (1889), p.61.

Code de soulignement

De façon à pouvoir différencier, de façon simple, ce qui dans les citations a été souligné par l'auteur ou au contraire par nous, nous avons adopté le code suivant :

..... : souligné par nous

_____ : souligné par l'auteur.

Indications rajoutées

Lorsqu'une indication a dû être rajoutée par rapport à la page de titre, nous l'indiquons entre crochets. C'est le cas par exemple pour BAILLY dont on sait qu'il est l'auteur du Rapport des Commissaires chargés par le Roi de l'examen du magnétisme animal, sans pour autant que son nom figure nommément dans la page de titre du livre.

Références étymologiques

Toutes les références étymologiques qui figurent dans ce travail ont été empruntées aux ouvrages usuels qui sont indiqués ci-dessous; en raison de leur nombre restreint et pour éviter d'alourdir encore notre exposé, il ne nous a pas paru nécessaire d'en indiquer la référence pour chacune des définitions étymologiques qui ont été faites.

ROBERT, P. (1972).- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris : société du nouveau Littré.

DAUZAT, A., DUBOIS, J., MITTERRAND, H. (1971).- Nouveau dictionnaire étymologique et historique. Paris : Larousse, 1980.

GOELZER, H. (1966).- Dictionnaire Latin-Français. Paris : Garnier-Flammarion.

Références statistiques

Les différents calculs statistiques qui figurent dans ce travail ont été faits à partir des indications fournies dans les manuels suivants :

BRUNING, J.L., KINTZ, B.L. (1968).- Computional Handbook of Statistics. Glenview, Illinois : Scott, Foresman and Company.

SIEGEL, S. (1956).- Non parametric Statistics for the Behavioral Sciences. New York : Mcgraw-Hill Book Company.

AJURIAGUERRA, J. de (sous la direction de)(1965).- Désafférenciation expérimentale et clinique. Symposium de Bel Air, Genêve; Septembre 1964. Paris : Masson et Cie.

ALBERONI, F. (1979).- le choc amoureux. Paris : Ramsay (1980).

ARCHER, N. (1889).- Masks or faces. New York : Longmans, Grenn. Cité par SARBIN et ALLEN (1968).

BAEUMER, E. (1955).- Lebensart des Haushuhns, z. Tierpsychol., 12, 387-401, cité par EIBL-EIBESFELD (1967).

[BAILLY, S.] (1784).- Rapport des commissaires chargés par le Roi de l'examen du magnétisme animal. Paris : Imprimerie Royale.

BAIN.- Les sens et l'intelligence. Trad. 1874. Cité par JANET, P. (1889).

BANYAI, E.I., HILGARD, E.R. (1976).- A comparison of active-alert hypnotic induction with traditional relaxation induction, journal of abnormal psychology, 85, 218-224.

BARBER, T.X. (1956).- Comparison of suggestibility during "light sleep" and hypnosis, Science, 124, 405.

BARBER, T.X. (1969).- Hypnosis : a scientific approach. New York : van Nostrand-Rheinhold company.

BARBER, T.X. (1972).- Suggested "hypnotic" behavior : the trance paradigm versus an alternative paradigm, 115-182, in FROMM, E., SHOR, R. (Eds).- Hypnosis : research developments and perspectives, Chicago : Aldine-Atherton.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1963a).- "Hypnotic like" suggestibility in children and adults, journal of abnormal and social Psychology, 66, 589-597.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1963b).- The relative effectiveness of task motivating instructions and trance induction procedure in the production of "hypnotic like" behaviors, journal of nervous and mental disease, 137, 107-116.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1964a).- Effects of pretest instructions on response to primary suggestions, Psychological Record, 14, 457-467.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1964b).- The definition of the situation as a variable affecting "hypnotic like" suggestibility, journal of clinical psychology, 20, 438-440.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1964c).- Empirical evidence for a theory of "hypnotic" behavior : effects of pretest instructions on response to primary suggestions, Psychological Record, 14, 457-467.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1965).- Empirical evicence for a theory of "hypnotic" behavior : effects on suggestibility of five variables typically included in hypnotic induction procedures, journal of consulting Psychology, 29, 98-107.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1966).- Toward a theory of hypnotic behavior : experimental evaluation of Hull's postulate that hypnotic susceptibility is a habit phenomenon, journal of Personality, 34, 417-423.

BARBER, T.X., CALVERLEY D.S. (1969).- Multidimensional analysis of "hypnotic" behavior, journal of abnormal Psychology, 74, 209-220.

BARBER, T.X., SPANOS, N.P., CHAVES, J.F. (1974).- Hypnosis, imagination and human potentialities. New York : Pergamon Press.

BARRUCAND, D. (1967).- Histoire de l'hypnose en France. Paris : Presses Universitaires de France.

BARTHES, R. (1977).- Fragments d'un discours amoureux. Paris : Seuil.

BASTIDE R. (1950).- Sociologie et Psychanalyse. Paris : Presses Universitaires de France.

BEECHER, H.K. (1959).- Measurement of subjective responses : quantitative effects of drugs. New York : Oxford University of Press, cité par FIELD, P.B. (1965).

BENZECRI, J.P. et al. (1973).- L'analyse des données, tome 2 : l'analyse des correspondances. Paris : Dunod.

BERGSON, H. (1919).- L'énergie spirituelle. Paris : Presses Universitaires de France, 1960.

BERNHEIM, H. (1916).- De la suggestion. Paris : Retz-C.E.P.L., 1975.

BINET, A., FERE, Ch. (1887).- Le magnétisme animal. Paris : Alcan.

BOTTEY (1884).- Le magnétisme animal. Paris. Cité par BINET, A., FERE, Ch. (1887).

BOWLBY, J. (1969).- Attachement et perte, volume 1 : l'attachement. Paris : Presses Universitaires de France, 1978.

BRAID, J. (1843).- Neurhypnologie : traité du sommeil nerveux ou hypnotisme + chapitre additionnel (1860). Paris : Delahaye et Lecrosnier, 1883.

BREMAUD (1883-84).- Société de biologie, 1883, p.537, p.635, 1884, p. 169. Cité par BINET, A., FERE, Ch. (1887), p.123.

BUSER, P., VIALA, G. (1968).- Analyse du mécanisme de l'akinésie induite "hypnotique" chez le lapin. Actualités neurophysiologiques, 8, 179-196.

BUSER, P., VIALA, G. (1969).- A study on hypnosis in the rabbit.- pp.28-39. In CHERTOK, L..- Psychological Mechanisms of Hypnosis. Berlin, Heidelberg : Springer-Verlag.

BUSER, P., VIALA, G., CHERTOK, L., FONTAINE, M. (1967).- Inhibition of the "escape reaction" in the rabbit : an analysis of the mechanisms of hypnotic akinesia.-pp.47-53. In Contemporary Problems of electrophysiology of the central nervous system. Moscow : Rusinov.

CARLI, G. (1969).- Dissociation of electrocortical activity and somatic reflexes during rabbit hypnosis. Archives Italiennes de Biologie, 107, 219-234.

CARLI, G. (1971).- Sub-cortical mechanisms of rabbit hypnosis. Archives Italiennes de Biologie, 109, 15-26.

CARLI, G. (1974).- Blood pressure and heart rate in the rabbit during animal hypnosis. Electroencephalography and clinical Neurophysiology, 37, 231-237.

CARRE DE MONTGERON (1737-1741).- La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris, démontrée contre Monsieur l'Archevêque de Sens (tome 1).- Continuation des démonstrations de miracles. Observation sur l'oeuvre des convulsions et sur l'état des convulsionnaires (tome 2). Utrecht : les librairies de la compagnie.

CATTELL, R.B. (1973).- Second stratum structure on a basis of pathological factors. Boulder : Colorado Institute for Research on morality and adjustment, (Advance Publications n°18).

CHANCE, M.R.A. (1962).- An interpretation of some agonistic postures; the role of "cut-off" acts and postures. Symp. Zool. Soc., 8, 71-89. Cité par SPARKS, J. (1967).

CHARCOT, J.M. (1882).- Sur les divers états nerveux déterminés par l'hypnotisation chez les hystériques. In Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, 94, Janvier-Juin 1882, 403-405.

CHERTOK, L. (1964) .- L'hypnose animale.-pp.447-466. In BRION, A., EY, H. (Eds).- Psychiatrie animale. Paris : Desclée de Brouwer.

CHERTOK, L. (1965) .- L'hypnose. Paris : Payot, 1969.

CHERTOK, L. (1976) .- Freud et les théories de l'hypnose : histoire et interrogations. Revue de Médecine Psychosomatique, 18, 147-161.

CHERTOK, L., KRAMARTZ, P. (1959) .- Hypnosis, sleep and electroencephalography, Journal of nervous and mental disease, 128, 227-238.

CHERTOK, L., MICHAUX, D., PEUCHMAUR-Le JEUNE, BLEIRAD, G. (1978) .- Recherches expérimentales et cliniques sur l'hypnose. Santé Mentale, numéro spécial sur l'hypnose.

CHERTOK, L., SAUSSURE R. de (1973) .- Naissance du psychanalyste : de Mesmer à Freud. Paris : Payot.

COE, W.C., SARBIN, T.R. (1966).- An experimental demonstration of hypnosis as role enactment. Journal of Abnormal Psychology, 71, 400-416.

COHN, N. (1957).- Les fanatiques de l'Apocalypse. Paris : Julliard, 1962.

COSNIER, J. (1966).- Les névroses expérimentales : de la psychologie animale à la pathologie humaine. Paris : Seuil.

COUCH, A., KENISTON, K. (1960).- Yeasayers and naysayers : agreeing response set as a personality variable. Journal of abnormal and social Psychology, 60, 151-174. Cité par FIELD, P.B. (1965).

DEMARET, A. (1974).- Préliminaires d'une théorie éthologique de l'hypnose. Acta Psychiatrica Belgica, 74, 345-356.

DODDS, E.R. (1959).- Les grecs et l'Irrationnel. Paris : Flammarion, 1977.

DYNES, B.(1947).- Objective methods for distinguishing sleep from the hypnotic trance, Archives of Neurology and Psychiatry,57,84-93.

EIBL-EIBESFELDT, I. (1967).- Ethologie : biologie du comportement, Paris : N.E.B. - Ed. Scientifiques, 1977.

ELLENBERGER, H.F. (1970).- A la découverte de l'Inconscient. Villeurbanne : S.I.M.E.P., 1974.

ERICKSON, M.H. (1952).- Deep hypnosis and its induction.- pp. 70-112. In Le Cron, L.M. (Ed.).-Experimental Hypnosis : a symposium of articles on Research. New York : the MacMillan Co.

ERICKSON, M.H. (1964).- Pantomime techniques in hypnosis and the implications. In HALEY, J. (1967).- Advanced techniques of hypnosis and therapy : selected papers of Milton H. Erickson, M.D.. New York : Grune and Stratton.

EVANS, F.J. (1972).- Hypnosis and Sleep : techniques for exploring cognitive activity during sleep.-pp.115-182. In FROMM, E., SHOR, R.E. (Eds).- Hypnosis : Research developments and perspectives. Chicago : Aldine-Atherton.

EVANS, F.J., ORNE, M.T. (1971).- The disappearing hypnotist : the use of simulating subjects to evaluate how subjects perceive experimental procedures. International journal of clinical and experimental hypnosis, 19, 277-296.

EVOLA, J. (1958).- Métaphysique du sexe. Paris : Payot, 1976.

EWBANK, R. (1968).- The behavior of animals in restraint.-pp.159-178. In FOX, M.W..- Abnormal behavior in animals. London : Saunders. Cité par DEMARET, A. (1974).

EY, H. (1963).- La conscience. Paris : Presses Universitaires de France, 1968.

FARIA, Abbé José Custodiode (1819).- De la cause du sommeil lucide ou étude de la nature de l'homme. Paris : Patris.

FIELD, P.B. (1965).- An inventory scale of hypnotic depth. International journal of clinical and experimental Hypnosis, 13, 238-249.

FIELD, P.B., PALMER R.D. (1969).- Factor Analysis : hypnosis inventory. International journal of clinical and experimental Hypnosis, 17, 50-61.

FILIOZAT, J. (1943).- Magie et médecine. Paris : Presses Universitaires de France. Cité par METRAUX, A. (1958).

FINBERT, E.J. (1960).- Renard : le mal aimé. Paris : Fayard.

FITZGERALD, A. (1935).- "Rearing marmosets in captivity". J. Mammal., 16, 181-188. Cité par SPARKS, J. (1967).

FORD, W.L., YEAGER, C.L. (1948).- Changes in the electoencephalogram in subjects under hypnosis. Diseases of the nervous system, 9, 190-192.

FRAISSE, P. (1963).- Les émotions.-pp.83-153. In FRAISSE, P., PIAGET, J. (1963).- Traité de Psychologie Expérimentale. Tome 5 : Motivation, Emotion et Personnalité. Paris : Presses Universitaires de France.

FREUD S. (1921).- Psychologie des foules et analyse du Moi.-pp.117-217. In Essais de Psychanalyse, Paris : Payot, 1981.

FREUD S. (1923).- Le Moi et le ça.-pp.219-275. In Essais de Psychanalyse, Paris : Payot, 1981.

FRIEDLANDER, J.W., SARBIN, T.R. (1938).- The depth of hypnosis, journal of abnormal and social Psychology, 33, 281-294.

GILL, M.M., BRENMAN, M. (1959).- Hypnosis and related states : psychoanalytic studies in regression. New York : International Universities Press.

GORDON, J.E. (1957).- Interpersonal prediction of repressors and sensitizers, journal of Personality, 25, 686-698.

GORDON, M.C. (1972).- Age and performance differences of male patients on modified Stanford Hypnotic Susceptibility Scales, International journal of clinical and experimental Hypnosis, 20, 152-155.

HEBB, D.O. (1955).- Drives and conceptual nervous system, Psychological review, 62, 243-254.

HEIMANN, H., SPOERRI, T. (1953).- Elektroencephalographische Untersunchungen an Hypnotisierten, Monatschrift für Psychiatrie und Neurologie, 125, 261-271.

HEIMANN, H., SPOERRI, T. (1953).- Cité par MESZAROS, I., BANYAI, E. (1978).

HERZEN (1887).- Le cerveau et l'activité cérébrale. Cité par JANET, P. (1889), p.61.

HILGARD E.R. (1965).- Hypnotic susceptibility. New York : Harcourt Brace and World.

HILGARD E.R. (1973).- Dissociation revisited.-pp.205-219. In HENLE, M., JAYNES, J., SULLIVAN, J. (Eds).- Historical conceptions of Psychology. New York : Springer Publishing Co.

HILGARD E.R. (1974).- Toward a neodissociation theory : multiple cognitive controls in human functioning, Perspectives in Biology and medicine, 17, 301-316.

HILGARD E.R. (1977).- Divided consciousness : multiple controls in human thought and action. New York : Wiley and Sons.

HILGARD E.R., MORGAN, A.H., MacDONALD, H.(1975).- Pain and dissociation in the cold pressor test : a study of hypnotic analgesia with "hidden reports" through automatic keypressing and automatic talking, journal of abnormal Psychology, 84, 280-289.

HILGARD E.R., TART, C.I. (1966).- Responsiveness to suggestions following waking and imagination instructions and following induction of hypnosis, journal of abnormal Psychology, 71, 196-208.

HULL, C.L (1933).- Hypnosis and suggestibility. New York : Appleton-Century, 1968.

INSTITORIS, H., SPRENGER, J. (1486 ou 1487).- Le marteau des sorcières. Paris : Plon, 1973.

JAMES (1890).- Principles of Psychology. 2 volumes. New York : Holt.

JANET, P. (1889).- L'automatisme Psychologique : essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine. Paris : Société Pierre Janet, Laboratoire de Psychologie Pathologique de la Sorbonne avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, 1973.

JANET, P. (1907).- The major symptoms of hysteria. New York : MacMillan. Cité par HILGARD, E.R. (1977).

JUNG, C.G. (1920).- Types psychologiques. Genêve : Librairie de l'Université, Georg and Cie, 1958.

KAMMERER, Th. (1965).- Catalepsie.-pp.108-109. In POROT, A..- Manuel alphabétique de psychiatrie clinique et thérapeutique. Paris : Presses Universitaires de France.

KAPPLER, C. (1980).- Monstres, Démons et Merveilles à la fin du Moyen-Age. Paris : Payot.

KNAPP, M.L. (1972).- Nonverbal communication in human interactions. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1978.

KOHUT, H. (1971).- Le Soi. Paris : Presses Universitaires de France, 1974.

KUBIE, L.S. (1972).- L'illusion et la réalité dans l'étude du sommeil, de l'hypnose, de la psychose et du réveil, Revue de Médecine Psychosomatique, 18, 1976, 163-179.

LAING, R.D. (1960).- Le Moi divisé. Paris : Stock, 1979.

LAPLANCHE, J., PONTALIS, J.B. (1967).- Vocabulaire de la Psychanalyse. Paris : Presses Universitaires de France.

Le BLOND, J.M. (1965).- L'église et l'hypnose, Cahiers Laënnec, 25, 53-62.

LIEBAULT, A.A. (1866).- Du sommeil et des états analogues considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique. Paris : Masson.

LINTON, H.B., LANGS R.J. and al. (1972).- L.S.D. : personality and experience. New York : Wiley and Sons.

LOOMIS, A.L., HARVEY, E.N., HOBART G. (1936).- Electrical potentials of the human brain, Journal of experimental Psychology, 19, 249-279.

LORENTZ, K. (1965).- Essais sur le comportement animal et humain : les leçons de l'évolution de la théorie du comportement. Paris : Seuil, 1970.

LUDWIG, A.M. (1966).- Altered states of consciousness, Archives of general Psychiatry, 26, 225-234.

McCORD, H. (1961).- The "image" of the trance, International journal of clinical and experimental hypnosis, 9, 305-307. Cité par FIELD, P.B. (1965).

McKEOWN, K.C. (1936).- Vie et moeurs des araignées d'Australie. Paris : Payot, 1954.

MANDROU, R. (1961).- Introduction à la France moderne (1500-1640) : essai de Psychologie Historique. Paris : Albin Michel, 1974.

MAURY, A. (1860).- La magie et l'astrologie. Paris : Denoël, 1970.

MESMER, F.-A. (1799).- Mémoire de F.-A. Mesmer, docteur en médecine, sur ses découvertes.-pp.291-322. In AMADOU, R. (1971).-F.-A. Mesmer, le magnétisme animal. Paris : Payot.

MESZAROS, I., BANIAY, E. (1978).- Electrophysiological characteristics of hypnosis.-pp.173-187. In LISSAK, K. (Ed.).- Proceedings of the fourth conference of interbrain held in Pécs, Hungary, May 19-23, 1975. Budapest : Akadémiac Kiadò.

METRAUX, A. (1958).- Le vaudou Haïtien. Paris : Gallimard.

MICHAUX, D. (1972).- La démarche thérapeutique du Ndöp : Ndöp et sevrage, Psychopathologie Africaine, 8(1), 15-57.

MICHAUX, D. (1972).- L'hypnose animale. Paris, Paris VII (mémoire de maîtrise non publié).

MOLL, A. (1909).- Hypnotism. New York : Scribner. Cité par WHITE, R.W. (1937).

MORGAN, A.H., HILGARD, E.R. (1973).- Age differences in susceptibility to hypnosis, International journal of clinical and experimental Hypnosis, 21, 78-85.

MORRIS, D. (1967).- Le singe nu. Paris : Grasset, 1968.

MOSCOVICI, S. (1981).- L'âge des foules : un traité historique de psychologie des masses. Paris : Fayard.

MOYNIHAN, M. (1967).- Aspects comparés de la communication chez les Primates du Nouveau Monde. In MORRIS, D. (Ed.).- L'éthologie des Primates. Bruxelles : Editions Complexe, 1978.

NARANJO, C., ORNSTEIN, R.-E. (1971).- On the psychology of meditation. London : George Allen and Unwin, 1972.

ORNE, M.T. (1959).- The nature of hypnosis : artefact and essence, The Journal of abnormal and social Psychology, 58, 277-299.

ORNE, M.T. (1970a).- Hypnosis : state or role?. Paper read at 5th international congress for hypnosis and psychosomatic medicine, Mainz, Germany, May, 1970.

ORNE, M.T. (1970b).- Hypnosis, motivation and the ecological validity of the psychological experiment.-pp.187-265. In ARNOLD, W.J., PAGE (Eds).- Nebraska symposium on motivation. Lincoln : university of Nebraska Press.

ORNE, M.T., EVANS, F.J. (1966).- Inadvertent termination of hypnosis with hypnotized and simulating subjects, International journal of clinical and experimental Hypnosis, 14, 61-78.

PAVLOV, I.P. (1927a).- Conditioned reflexes : an investigation of the physiological activity of the cortex. New York : Dover, 1960.

PAVLOV, I.P. (1927b).- Les réflexes conditionnés. Paris : Presses Universitaires de France, 1977.

POROT, A. (1965).- Manuel alphabétique de psychiatrie clinique et thérapeutique. Paris : Presses Universitaires de France.

PRINCE, M. (1906).- The dissociation of a personality. New York and London : Longmans Green.

PUYSEGUR, A.M.J. de (1784-1785).- I. Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal. II. Suite des mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal. S.I., 2 volumes.

PUYSEGUR, A.M.J. de (1807).- Du magnétisme animal, considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale, 2ème édition. Paris : Desenne, 1809.

RAUSKY, F. (1977).- Mesmer ou la révolution thérapeutique. Paris : Payot.

REDERN, Comte S.E. de (1815).- Des modes accidentels de nos perceptions ou examen sommaire des modifications que des circonstances particulières apportent à l'exercice de nos facultés et à la perception des objets extérieurs. Paris : Delaunay.

REYHER, J. (1973).- Can hypnotized subjects simulate waking behavior?, American Journal of clinical hypnosis, 16, 31-36.

RICHARDS, M.P.M., BERNAL, J.F. (1972).- An observational study of mother-infant interaction. In BURTON JONES, N. (Ed.).- Ethological studies of child behavior. London : Cambridge University Press, 1974.

RICHET, Ch. (1884).- L'homme et l'intelligence. Paris : Alcan.-p.122. Cité par BINET, A., FERE, Ch. (1887).

ROSEMBERG, F., REINERT, M. (1973).- Analyse de la compréhension d'un spectacle, Enfance : n° spécial : le théatre pour enfants, 127-221.

ROTTER, J.B. (1966).- Generalized expectancies for internal versus external control of reinforcement, Psychological monographs, 80, (Whole n°609).

SARBIN, T.R. (1950).- Contributions to role-taking theory. I. Hypnotic behavior, Psychological Review, 57, 255-270.

SARBIN, T.R., ALLEN, V.L. (1968).- Role theory. In LINDZEY, G., ARONSON, E. (Eds).- Handbook of social Psychology, vol.1. Reading, Mass. : Addison - Wesley Publishing Co. Inc..

SARBIN, T.R., COE, W.C. (1972).- Hypnosis : a social psychological analysis of influence communication. New York : Holt, Rinehart and Wiston.

SARBIN, T.R., JUHASZ, J.B. (1970).- Toward a theory of imagination, Journal of Personality, 38, 52-76.

SARTRE, J.P. (1940).- L'imaginaire : psychologie phénoménologique de l'imagination. Paris : Gallimard, 1965.

SCHENKEL, R. (1956).- Zur Deutung der PhasianidenBalz, Ornith. Beobacht., 53, 182-201. Cité par EIBL-EIBESFELDT, I. (1967).

SCHENKEL, R. (1958).- Zur Deutung der Balzleistungen einiger Phasianiden und Tetraoniden. Ornith. Beobacht., 55, 65-95. Cité par EIBL-EIBESFELDT, I. (1967).

SCHILDER, P., KAUDERS, O. (1956).- The nature of hypnosis and a text book of hypnosis. New York : International Universities Press. Cité par SHOR, R.E. (1962).

SHOR, R.E. (1959).- Hypnosis and the concept of the generalized reality-orientation. In SHOR, R.E., ORNE, M.T. (Eds).- The nature of hypnosis : selected basic readings. New York : Holt, Rinehart and Wiston, 1965.

SHOR, R.E. (1962).- Three dimensions of hypnotic depth, International journal of clinical and experimental hypnosis, 10, 23-38.

SHOR, R.E., ORNE, E.C. (1962).- The Harvard Group Scale of Hypnotic Susceptibility, Form A. Palo Alto, California : Consulting Psychologists Press.

SHOR, R.E., ORNE, M.T. (1965).- The nature of hypnosis : selected basic readings. New York : Holt, Rinehart and Wiston.

SIDIS, B. (Ed.) (1902) : Psychopathological Researches : study in mental dissociation. New York : Stechert. Cité par HILGARD, E.R. (1977).

SPARKS, J. (1967).- L'allolustrage chez les primates Recension. In MORRIS, D. (Ed.).- L'éthologie des Primates. Bruxelles : Editions Complexe, 1978.

TARDY De MONTRAVEL (1786).- Journal du traitement magnétique de la demoiselle N., lequel a servi de base à l'essai sur la théorie du somnambulisme magnétique. Londres.

TART, C.T. (1970).- Self-report scales of hypnotic depth, International journal of clinical and experimental hypnosis, 18, 105-125.

TART, C.T. (1972).- Measuring the depth of an altered state of consciousness with particular reference to self-report scales of hypnotic depth.-pp.445-477. In FROMM, E., SHOR, R.E. (Eds).- Hypnosis : Research developments and perspectives. Chicago : Aldine - Atherton, 1972.

TART, C.T., HILGARD, E.R. (1966).- Responsiveness to suggestions under "hypnosis" and "waking imagination" conditions : a methodological observation, International journal of clinical and experimental Hypnosis, 14, 247-256.

VOLGYESI, F.A. (1938).- Hypnosis of man and animal : with special reference to the development of the brain in the species and in the individual. London : Baillière, Tindall and Cassel, 1966.

WEITZENHOFFER, A.M. (1957).- General techniques of hypnotism. New York : Grune and Stratton.

WEITZENHOFFER, A.M. (1963).- The nature of hypnosis : part II., American journal of clinical Hypnosis, 6, 40-72.

WEITZENHOFFER, A.M., GOUGH, P.B., LANDES, J. (1959).- A study of the Braid effect (hypnosis by visual fixation), The journal of Psychology, 47, 67-80.

WEITZENHOFFER, A.M., HILGARD, E.R. (1959).- Stanford Hypnotic Susceptibility Scale, Forms A and B. Palo Alto, Calif. : Consulting Psychologists Press.

WEITZENHOFFER, A.M., HILGARD, E.R. (1962).- Stanford Hypnotic Susceptibility Scale, Form C. Palo Alto, Calif. : Consulting Psychologists Press.

WEITZENHOFFER, A.M., HILGARD, E.R. (1963).- Stanford Profile Scales of Hypnotic Susceptibility, Forms I and II. Palo Alto, Calif. : Consulting Psychologists Press.

WEITZENHOFFER, A.M., SJOBERG, B.M. (1961).- Suggestibility with and without "induction of hypnosis", journal of nervous and mental disease, 132, 204-220. Cité par FIELD, P.B. (1965).

WHITE, R.W. (1937).- Two types of hypnotic trance and their personality correlates.-pp.183-191. In SHOR, R.E., ORNE, M.T. (Eds).- The nature of hypnosis : selected basic readings. New York : Holt, Rinehart and Wiston, 1965.

WHITE, R.W. (1941).- A preface to the theory of hypnotism.-pp.192-216. In SHOR, R.E., ORNE, M.T. (Eds).- The nature of hypnosis : selected basis readings. New York : Holt, Rinehart and Wiston, 1965.

WIEMANN, J.M. (1974).- An experimental study of visual attention in dyads : the effects of four gaze conditions on evaluations by applicants in employment interviews. Paper presented to the Speech Communication Association, Chicago, 1974. Cité par KNAPP, M.L. (1972) dans l'édition de 1978.

WINNICOTT, D.W. (1960).- La théorie de la relation parent-nourrisson.-pp.237-256. In De la pédiatrie à la psychanalyse. Paris : Payot, 1969.

WINNICOTT, D.W. (1962).- Intégration du Moi au cours du développement de l'enfant.-pp.9-18. In Processus de maturation chez l'enfant : développement affectif et environnement. Paris : Payot, 1970.

ZEMPLENI, A. (1966).- La dimension thérapeutique du culte des rab. Ndöp, tuuru et Samp. Rites de possession chez les Lebou et les Wolof, Psychopathologie Africaine, 2, 295-439.

ZEMPLENI-RABAIN, J. (1966).- Modes fondamentaux de relations chez l'enfant Wolof, du sevrage à l'intégration dans la classe d'âge, Psychopathologie Africaine, 2, 143-177.

DEUXIEME PARTIE.

PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.

INTRODUCTION.

Comme nous l'avons déjà dit à propos de la méthode employée, nous avons analysé notre matériel en séparant les données recueillies selon trois grandes rubriques :

1- données relatives aux comportements.
2- données relatives au vécu des suggestions.
3- données relatives au vécu de l'hypnose.

La séparation entre le premier et les deux derniers types de données s'impose. En effet, dans un cas, le matériel est recueilli par l'observateur à partir de l'observation objective des comportements, alors que dans les deux autres cas, le matériel recueilli est strictement subjectif.

La séparation entre les deux derniers types de données, si elle peut paraître moins évidente, nous a paru cependant nécessaire pour deux raisons :

1- Les deux types de matériels sont centrés sur un objet différent : la suggestibilité d'une part, la modification de l'état de conscience d'autre part.

2- Le matériel est structuré de façons différentes : les données relatives au vécu de l'hypnose contiennent des variables qui réapparaissent plusieurs fois selon qu'elles se rapportent à tel ou tel item, à l'inverse, les données relatives au vécu de l'hypnose n'apparaissent qu'une seule fois.

Dans les 3 chapitres qui suivent, nous présenterons donc séparément ces trois grands types de données. Chaque chapitre commencera par la description des variables analysées et s'achèvera sur leur analyse statistique. Dans un quatrième chapitre enfin (chapitre 7), nous présenterons une série d'analyses synthétiques qui nous permettront de mettre en relation entre elles des données issues des différentes rubriques.

Je tiens ici à exprimer toute ma reconnaissance au Professeur C. VEIL pour l'intérêt qu'il a bien voulu porter à ce travail, pour ses remarques et ses suggestions tout au long de son élaboration et de sa rédaction.

Je remercie également le Docteur L. CHERTOK de m'avoir permis de me consacrer à l'étude de l'hypnose dans le cadre de son laboratoire de recherches ; je le remercie aussi de m'avoir fait profiter de sa passion pour l'hypnose, de ses connaissances et de ses incertitudes.

Que soient aussi remerciés les professeurs E.R. HILGARD et M.T. ORNE pour m'avoir accueilli dans leurs laboratoires, m'avoir formé aux méthodes expérimentales de recherche sur l'hypnose, et enfin pour m'avoir encouragé à réaliser cette étude alors qu'elle n'était qu'à l'état de projet.

Je remercie enfin les membres du Laboratoire d'Hypnose : G. BLEIRAD dont l'aide constante m'a permis de venir à bout de la rédaction de ce travail, P. PEUCHMAUR - Le JEUNE dont l'aide m'a été précieuse au niveau des passations, tous les membres du personnel du Centre de Médecine Psychosomatique pour leur amitié et leurs conseils, ainsi que tous les étudiants qui ont bien voulu participer à ces expériences et offrir ainsi leur subjectivité la plus profonde à la recherche.